This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

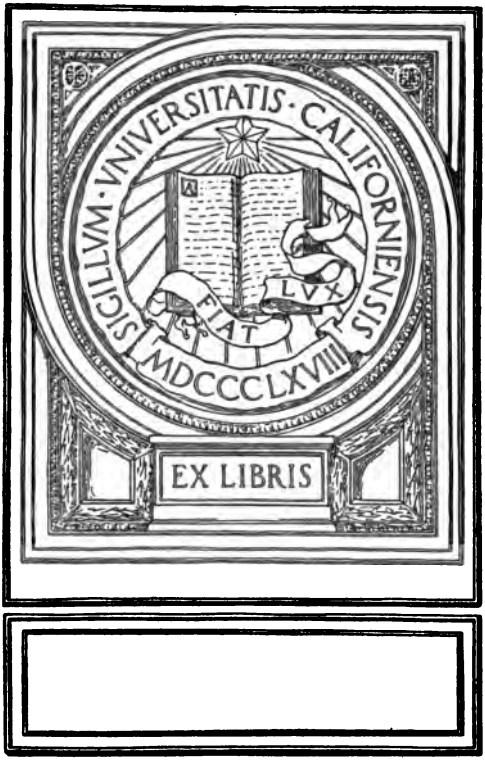
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

UN BOURGEOIS DE PARIS LETTRÉ

AU XVIIe SIÈCLE

VALENTIN CONRART

Premier Secrétaire perpétuel de l'Académie Française

ET SON TEMPS

SA VIE, SES ÉCRITS, SON RÔLE DANS L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA PREMIÈRE PARTIE DU XVIIe SIÈCLE

PAR

Auguste BOURGOIN

DOCTEUR ÈS LETTRES

Professeur au Collége Stanislas

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1883

VALENTIN CONRART

(1603-1675)

ET SON TEMPS

UN BOURGEOIS DE PARIS LETTRÉ

AU XVIIe SIÈCLE

VALENTIN CONRART

Premier Secrétaire perpétuel de l'Académie Française

ET SON TEMPS

SA VIE, SES ÉCRITS, SON RÔLE DANS L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA PREMIÈRE PARTIE DU XVIIe SIÈCLE

PAR

Auguste BOURGOIN

DOCTEUR ÈS LETTRES

Professeur au Collége Stanislas

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1883

[illegible] le compte rendu
[illegible] les formules annex
1883 tome II page 91

VALENTIN CONRART

(1603-1675)

ET SON TEMPS

PRÉFACE

Qui connaît Conrart aujourd'hui autrement que par le 40e vers de la 1re épître de Boileau :

J'imite de Conrart le silence prudent ?

Qui, d'après le satirique, n'a souri finement du *silence prudent* qu'a gardé le *premier Secrétaire perpétuel de l'Académie française*, durant sa vie ? Ce silence prudent est passé en proverbe. Ce proverbe est de ceux qu'on répète à satiété. Quelque effort du reste, qu'on fasse pour se déshabituer de citer les aphorismes très contestables de cette sagesse banale des proverbes, on y revient malgré soi. De plus, on aime à prendre pour point de départ d'une appréciation sur un auteur ces manières d'arrêts rendus par une voix autorisée, surtout sous une forme piquante. Qui songerait, de prime abord, à en suspecter la justesse ou même à en mesurer la portée ? Le privilège du génie est d'immortaliser, non seulement ses erreurs, mais même ses boutades. L'allusion contenue dans le vers précité est inexacte et injuste, qu'importe ? Conrart restera l'homme au silence prudent : il est condamné à occuper une des cases de cette classification que l'humanité établit, au cours des âges, de ses faibles comme de ses vertus.

Nous ne voulons donc point tenter ici une réhabilitation inutile. Nous ne quitterons pas toutefois le vers de Despréaux sans en éclaircir le sens par deux remarques :

1° Boileau l'avait d'abord écrit différemment. S'adressant au roi Louis XIV, il avait mis :

J'observe *sur ton nom* un silence prudent.

C'est seulement après la mort de Conrart (septembre 1675) qu'il introduisit la variante qui est restée. Avait-on suffisam-

ment retenu ce détail[1] d'histoire littéraire, qui piquant?

2° Ce n'est peut-être pas à la légère, sans raison, rique a décoché ce trait à Conrart. Conrart avait Gilles Boileau, de Chapelain et, en général, de ce préaux n'aimait pas, qu'il avait constamment attaq écrits, et qui avaient tenu quelque temps la port mie fermée devant lui. A tous ces titres, il ne de être épargné que les autres. Il reçoit, non un co mais un coup de patte, « atteinte légère », mais m

Cette petite vengeance posthume n'est peut-être p leur goût; mais les droits de la satire sont très éten nous le répétons, ce n'est pas pour réviser un arr leau que nous avons entrepris d'écrire une étude *et les écrits* de Valentin Conrart; nous avons obéi motif, dont il nous faut tout de suite rendre compte

En jetant un coup d'œil sur notre histoire littérai la première partie du XVIIe siècle, nous avons été fra place qu'y ont tenue certains personnages, discrédit ou complètement oubliés, au nombre desquels était nous a semblé étrange que ceux qui étaient alors mière ligne fussent ravalés par la postérité au bas d Il nous a paru curieux d'examiner le jugement de « ble avenir. » Au cours d'une première investigation, figures, noyées dans l'ombre, s'en sont dégagées, avons été tout surpris de trouver dans leurs yeux une sur leurs traits un relief que nous ne soupçonnions n'en fallut pas plus pour nous solliciter à pousser p nos recherches.

Si, en effet, nous avons atteint notre but, on ver Conrart un tout autre homme que celui que dénonce du satirique. Le silencieux Conrart a parlé, écrit, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française dans l'histoire littéraire de son époque, un rôle consi C'est dans sa maison que s'est formé ce noyau d'é qui ont été les membres fondateurs de l'Académie fr Il a été, pendant toute sa maturité, révéré par les comme un critique judicieux, et, ce qui, même dans ce là, n'était pas aussi commun qu'on pense, comme un

1. Il est relaté notamment dans une belle édition des *Œuvres complètes d* 2 vol. in-4, chez Mortier à Amsterdam, 1718; dans l'édition de Viollet-le-Duc

ittéraire, qui [illegible]t discret. Il a, de plus, été une des têtes du parti
[illegible]t d'alors.
, sans raison [illegible]t qu'écrivain, il a été épistolaire, grammairien, poète,
nrart avait [illegible]eur. Que si l'on voulait en croire ceux au milieu
néral, de cet [illegible]il a vécu, qui tous ou presque tous l'ont aimé ou
ment attaqu[illegible]aurait excellé dans tous les genres. La critique de
s la port[illegible] doit prendre en considération de pareils témoi-
il ne de[illegible]ls elle ne doit se tenir qu'à la réalité des faits.
n un co[illegible]ier lieu, l'homme en lui vaut encore mieux que
, mais mo[illegible]
peut-être p[illegible]e la maison de Conrart a été longtemps le centre des
it très éten[illegible]prits du temps, comme le maître de la maison a en-
ser un arr[illegible]avec ses hôtes et ses correspondants un commerce
une étude [illegible]f, nous avons été amené par la nature du sujet à es-
ivons obéi[illegible] à diverses reprises, son entourage, le *groupe acadé-*
idre compt[illegible] pour ainsi dire.
oire littér[illegible]que la présente étude fût exacte et, autant que possi-
vons été fr[illegible]mplète, nous avons lu et apprécié tout ce qui est sorti
ges, discré[illegible]ain de Conrart ; nous avons soigneusement interrogé
quels était [illegible]rt. [illegible]ondances imprimées ou manuscrites, les mémoires,
ent alors [illegible]pr[illegible] temps, qui sont remplis de renseignements sur lui
té au bas d[illegible].
gement de[illegible]s avons commencé par l'œuvre maîtresse de Conrart,
vestigatio[illegible]qui l'a recommandé, surtout en ce siècle, à l'attention
t dégagée[illegible]rieux : nous voulons parler des volumineux recueils
irs yeux [illegible]scrits qu'il a laissés et qui sont aujourd'hui renfermés à
oupçonni[illegible]bliothèque de l'Arsenal. Nous avons feuilleté attentive-
à pousser[illegible] cette collection énorme de documents de toute sorte[1].
[illegible]erra ce que nous en avons tiré.

but, on [illegible]ous considérons comme un devoir d'indiquer, en termi-
que déc[illegible] cette introduction, ceux qui se sont occupés de Conrart
arlé, et [illegible]ti ont consacré qui une notice, qui un article, qui une
ie fran[illegible]tion quelconque :
n rôle [illegible] L'*Historiette* de Tallemant des Réaux sur Conrart[2] est
nova[illegible]euse, mais elle tourne trop souvent à la caricature;
Académ[illegible] Pellisson, dans son *Histoire de l'Académie*[3], accorde
ré par [illegible]
ème de[illegible]ment 18 vol. in-f°, et 24 vol. in-4, plus quelques volumes isolés. Quand nous disons
comm[illegible]ours de l'ouvrage l'in-f°, l'in-4, le ou les Recueils mss, il faut entendre de Conrart.
[illegible]. *Historiettes*, t. III, édition Paulin Pâris, Techener.
ers V[illegible]3. Edition Livet, Didier, 1858, in-8, t. t[er].
le V[illegible]

à Conrart une sèche mention de deux lignes; toutefois, on a pu l'accuser d'avoir donné à son ancien coreligionnaire et ami, au cours de sa relation, une part trop considérable dans la fondation de l'Académie française;

3° L'abbé d'Olivet[1], continuant l'œuvre de Pellisson, trace de Conrart, dans une notice, un portrait fort élogieux, sur le témoignage de l'abbé Courcillon de Dangeau, ami et émule du secrétaire;

4° Charles Ancillon, fils du fameux pasteur David Ancillon, a écrit un très long et très substantiel article sur Conrart dans ses *Mémoires concernant les vies de plusieurs modernes célèbres dans la république des lettres*[2]. C'est le panégyrique d'un protestant fait par un protestant : on chercherait en vain quelque part un mot de critique. Cet estimable auteur se laisse trop volontiers emporter par l'hyperbole. Il écrira, par exemple (page 47) : « N'est-on pas obligé de convenir qu'on trouvait en lui toutes sortes de sublime, le sublime dans le discours et le sublime dans les mœurs. Il avait l'esprit *grand*, l'âme *grande*, etc. » Tout le monde a présent à l'esprit un vers de Corneille qui condamne cette universelle grandeur. Le style d'Ancillon est, à cela près, simple, clair, avec une certaine lenteur explicative. Point de lustre, sauf celui des citations, qui sont nombreuses. C'est une notice oratoire;

5° L'article Conrart du dictionnaire de Moreri contient un ou deux détails particuliers sur la coopération de Conrart à des travaux littéraires protestants;

6° La notice de Monmerqué, placée au-devant des *Mémoires de Conrart*, dans la collection Petitot, est d'une élégante sobriété;

7° M. Moreau a également placé une notice au-devant des mêmes *Mémoires*, dans la collection Michaud et Poujoulat;

8° Cousin a écrit trois pages très justes sur Conrart dans le 2e volume de la *Société française au XVIIe siècle d'après le grand Cyrus;*

9° On lit un article sur Conrart dans la *France protestante*, de MM. Haag;

10° *Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance, par MM. Kerviler et Ed. de Barthélemy.* Après une étude bio-

1. Edition Livet, t. II.

2. Amsterdam, chez les Wetseins, 1709, in-12.

graphique de 245 pages, l'ouvrage contient un volumineux appendice reproduisant à peu près intégralement les *Lettres de Conrart à Félibien*, et donnant pour la première fois les *Lettres de Conrart à Rivet*, quelques lettres adressées à *divers* et une sorte de *Conrartiana*. Nous prenons là nos citations pour la partie des œuvres de Conrart qui voit là le jour pour la première fois, c'est-à-dire pour les *Lettres à Rivet* et à *divers*.

Nous avons cru pouvoir profiter de tous ces travaux, essayant de les rectifier, quand il y avait lieu, de les compléter, d'en élargir le cadre.

Puisse après cela cette figure modeste, mais loyale et intéressante de bourgeois de Paris lettré se ranimer, sinon définitivement, au moins quelques instants, sous notre plume!

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES ANNÉES DE CONRART

(1603-1627)

I. Noblesse et roture mêlées, non confondues à l'hôtel de Rambouillet. — Conrart était-il de noble naissance ? — Le prénom de Conrart. — L'orthographe de son nom. — Austérité de Jacques Conrart, père de Valentin. — II. Le latin et le grec chez les nobles et les bourgeois. — Conrart apprend l'italien, l'espagnol, langues à la mode, et le français. — III. Il achète la charge de secrétaire du roi (1627).

I

Les historiens littéraires qui ont touché à la première partie du XVIIe siècle ont judicieusement fait ressortir qu'à cette époque les gens de lettres ont joui dans la haute société d'une considération exceptionnelle. L'esprit leur y tenait lieu de quartier de noblesse : on peut dire, en altérant légèrement un mot connu, qu'il était « une dignité. » « A l'hôtel de Rambouillet, dit Cousin[1], tous les gens d'esprit étaient reçus, quelle que fût leur condition ; on ne leur demandait que d'avoir de bonnes manières[2]. Mais, ajoute-t-il, le ton aristocratique s'y était établi sans nul effort, la plupart des hôtes de la maison étant de fort grands seigneurs et la maîtresse étant à la fois Rambouillet et Vivonne. » D'après ce correctif, on peut légitimement inférer que si, dans la *Chambre bleue*, l'esprit anoblissait la bourgeoisie, on n'y était pas fâché non plus de le voir ajouter un nouveau lustre à la noblesse. D'un autre côté, si les parchemins rehaussaient le mérite, on doit présumer que les gens de lettres titrés n'ont pas dû négliger, sinon d'étaler leurs titres au grand jour, au moins d'en secouer la poussière[3]. S'ils ne l'ont pas fait, ne peut-on pas en conclure *a priori* qu'ils ne pouvaient pas le faire ? Et doit-on être tenté aujourd'hui d'élever un arbre généalogique, de redorer un blason, à ceux d'entre eux qui, résolument, n'ont été ou n'ont voulu être que des bourgeois ? L'entreprise peut

1. *Mme de Sablé*, Paris. Didier, 1854, in-8°, p. 53.

2. *La Société au XVIIe siècle*, d'après le G^d Cyrus. t. 1er, chap. 6, p. 281. Didier, in-12.

3. On sait que beaucoup des habitués du brillant hôtel prenaient la particule pour en franchir le seuil, ou se la laissaient attribuer : on se faisait appeler M. de Voiture, de Gombauld, de Bonserade, etc.

sembler de prime abord vaine ou téméraire. L'est-elle en particulier pour Valentin Conrart, dont nous allons nous occuper ici ? C'est une question que nous devons résoudre.

Dans les actes, son père[1] ne prit lui-même et ne reçut jamais de son fils que la simple qualité de bourgeois de Paris. Quant à Conrart, si sensible qu'il ait été aux égards que lui ont témoignés tous ses contemporains et aux distinctions dont ils l'ont honoré, il ne marque nulle part qu'il soit de qualité. Il eût été aisé de n'être pas plus ambitieux que lui et de s'en tenir là sur ce point; mais la flatterie, ce semble, étant allée plus loin, il convient d'examiner ses allégations.

Du vivant de Conrart, Pierre Borel[2], conseiller et médecin ordinaire du roi, dans son *Trésor des Recherches et antiquités gauloises et françaises*[3], écrivait au mot : Écuyer. « Et pour faire voir que cette qualité ne se donnait qu'aux personnes de haute noblesse, un seigneur de la noble maison d'Auriol près de Viviers, au haut Languedoc, était écuyer du comte Raymond de Toulouse, comme j'ai remarqué ailleurs par ce vers de son épitaphe :

Raimundi comitis scutifer, et portitor ensis.

Je pourrais encore fortifier cet exemple par un second, que je prendrais de la noble famille de messieurs Conrart, conseillers et secrétaires du Roy, nais et demeurans à Paris, (personnes d'une haute vertu, et très dignes de leur extraction, comme ils en donnent tous les jours des preuves par leur zèle pour le public, par les bons offices qu'ils rendent continuellement aux particuliers, et par la piété, sincérité et sainteté de leur vie, qu'ils ont rendue entièrement exemplaire; de sorte qu'ils n'ont pas besoin, pour se rendre recommandables, d'emprunter rien de leur glorieux ancestres). Car Jean Conrart estait, l'an 1340, entre les escuyers du duc de Bourgogne, et lui

1. Monmerqué, au commencement de sa *Notice*, assure qu'il possède deux quittances ainsi conçues : 1re « Je, Jacques Conrart, *bourgeois de Paris*.... juin 1614.— 2e En présence de moi, conseiller et secrétaire du Roy et de ses finances, damoiselle Péronne Targer, veuve de feu Jacques Conrart, vivant *bourgeois de Paris*...; mars 1645. »

2. Sur Borel, v. Niceron, t, 36, p. 218, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, 1731, in-18. Borel était né à Castres en 1620, était venu à Paris en 1658, reçu membre de l'Académie des sciences en 1674 et mourait en 1689.

3. Courbé, 1655, Paris ; in-4, page 178.

rendit de signalés services en la bataille qu'il donna près de Saint-Omer, contre Robert, comte de Beaumont le Rogier, et en beaucoup d'autres rencontres : cette affection estant mesme passée en son fils Pierre Conrart, qui fut fait homme d'armes du même duc, l'an 1692, pour avoir reçu de lui des services fort considérables, et qui seraient un riche champ pour ma plume. Mais la connaissance que j'ai de la modestie de ces messieurs, et combien peu ils affectent de se glorifier de leur origine, fait que je cesserai d'en parler : aussi n'ont-ils pas besoin de rien emprunter d'autrui, estant assez considérables par eux-mesmes :

> Nam genus, et proavos, et quæ non fecimus ipsi,
> Vix ea nostra vocant. »

L'abbé d'Olivet[1] s'appuie sur ce témoignage pour déclarer que Conrart était *noble depuis longtemps*.

Or, pour Monmerqué[2], Borel n'a eu d'autre but que de flatter Conrart, dont il était l'obligé et à qui il dédia son ouvrage, et Conrart descend d'une famille de bourgeois. La dénégation est catégorique ; mais elle ne détruit pas l'assertion de Borel.

Or, c'est moins dans le pays où un homme a brillé que dans celui où il est né que l'on s'occupe d'établir sa généalogie. L'arbre a poussé et grandi sur un sol étranger, mais il n'a été que transplanté ; ses racines, si éloignées qu'elles en fussent, ont plongé dans la terre paternelle : elles lui doivent leur sève et leur force vitale. Chaque coin de la province a son grand homme, son petit grand homme souvent, et il n'y a qu'à féliciter les d'Hozier du cru des pénétrantes recherches auxquelles ils se livrent pour l'attacher à leur pays, pour s'en assurer la propriété. Le sentiment qui les anime est des plus louables, et, s'ils ne sont pas égarés par un patriotisme de clocher, ils rendent un véritable service à l'histoire politique et littéraire d'une nation.

Les Conrart étant originaires de Valenciennes, cette ancienne cité, si féconde qu'elle ait été en hommes éminents, devait revendiquer la gloire de compter le premier Secrétaire perpétuel de l'Académie française au nombre de ses enfants ou de

1. Tome II, p. 143, lib. c.
2. Notice de Conrart.

ses petits-enfants. Nous lisons en effet, dans une *Revue*[1] de ce pays, une notice savante sur la famille Conrart.

Elle renvoie, comme au plus ancien document qui concerne cette famille, à une page de Froissart[2].

Puis vient l'indication de Borel. D'autres Conrart y sont mentionnés d'après un Recueil généalogique des familles valenciennoises[3] : il en est même un qui, en 1560, étant échevin de la ville et protestant, est décapité, victime de la persécution religieuse espagnole, et un autre, Jean Conrart, mercier, qui, la même année, est cité à comparaître devant le duc d'Albe, en compagnie de deux cents autres, comme briseimages ; mais rien ne prouve qu'on soit en présence des ascendants de Conrart. Le Recueil généalogique dont il est ici question n'affirme rien sur ce point.

Un autre document est plus explicite : c'est une véritable généalogie dressée par J. Blon, peintre généalogiste valenciennois, en 1728. Elle est intitulée : *Généalogie dressée le 4 novembre 1728, par Blon, peintre généalogiste à Valenciennes*, en présence des témoins soussignés, légalisée par les prévôts, jurés et échevins de Valenciennes, le 6 nov. 1728.

Dans cette pièce[4], la famille des Conrart remonterait à Pierre, homme d'armes du duc de Bourgogne, en 1392.

Nous en extrayons ici ce qui se rattache immédiatement à Valentin Conrart :

« Jacques, bourgeois de Paris, ép. Peronne Targer, fille

1. *Revue de la Société impériale de Valenciennes*, t. X, p. 171.

2. La voici :

« Chapitre CV (p. 93, t. 1er, édit. Buchon). — Comment messire Jean de Hainaut mit bonnes garnisons de gens d'armes par toutes les forteresses de Hainaut, marchissans au royaume de France (1340).

..... et mit le maréchal de Hainaut messire Henri de Vallecourt en la ville du Quesnoy et le seigneur de Potelles en celle de Landrecies. Après il mit en la ville de Bouchain trois chevaliers allemands qui, tous trois, se nommaient messire Conrart, et envoya à Escaudeuvre messire Gérard de Sassegnies, et aussi en la ville d'Avesnes, le seigneur de Fauquemont, et aussi par toutes les forteresses de Hainaut, voire sur les frontières du royaume. Et pria et enjoignit à chacun de ces capitaines qu'ils fussent soigneux pour leur honneur d'entendre à ce qui leur estait enchargé, et chacun lui enconvenança..... »

3. T. III, lettre C, mss de la bibliothèque de Valenciennes. (Indication de la notice de la *Revue Valenciennoise*).

4. On la lit in extenso à l'appendice de l'ouvrage de M. Kerviler (lib. c. Didier, in-8 1881), qui assure qu'elle provient du *Cabinet des Titres*. Nous l'y avons demandée à plusieurs reprises, mais vainement.

d'un échevin de Paris. Il eut deux filles et trois fils : 1° Marie ép. Jean de Dampierre, ch^er^ seign. de Junchères ; 2° Peronne ép. Henri Muisson, seign. de Testion, son cousin germain ; 3° Valentin (1593-1675), secrétaire du roi, membre de l'Acad^ie^ française, ép. Marie Muisson, sa cousine germaine, mort sans postérité, etc., etc. » Cette généalogie va jusqu'en 1691. Nous sommes là en présence d'un bel et bon arbre généalogique ; comme presque tous ceux de son espèce, il semble porter des branches, ou qu'on a greffées sur le tronc, ou qu'il a fait jaillir bien inopinément. Le Blon ne contredit pas Borel, puisque le renseignement donné par celui-ci dans son *Trésor* est le point de départ du généalogiste valenciennois. Est-il plus sûr ?

Son travail contenait une grosse erreur qui nous mettait en défiance : notre académicien n'est pas né en 1593, mais en 1603. Nous avons poussé plus loin nos recherches. Nous savions que la bibliothèque royale de Bruxelles contenait des généalogies de *Le Blon*. Voici les renseignements que nous en avons tirés[1] :

Valentin, fils de Jacques Conrart, est qualifié d'*escuyer* au manuscrit 5690, intitulé : *Le Blon, œuvres généalogiques*, t. VI, p. 206, dans un fragment généalogique, qui n'est qu'un brouillon autographe de Laurent Le Blon, généalogiste, qui naquit à Valenciennes vers la fin du XVIe siècle, et y mourut en 1654.

En dernier lieu, dans Jal (*Dict. de biogr. et d'hist.*, Plon, 1867), p. 15, pièce IV, relative au prix d'éloquence fondé par Balzac en 1654, la qualité d'*escuier* est donnée à Conrart.

Il faudrait donc définitivement adhérer aux affirmations de Borel : Conrart était *écuyer*. C'est tout ce que le document de Le Blon nous permet d'établir ; il ne nous autorise en aucune façon à déclarer que Conrart était de vieille race, puisque le père de Valentin est le premier ascendant qu'il mentionne.

Nous en resterons donc là sur cette question. Puisque Conrart n'a jamais affiché de prétentions nobiliaires, qu'il a laissé appeler sa femme Mlle Conrart, selon la mode du temps, parce qu'elle n'était pas de qualité, ce n'est pas nous qui irons, comme M. de Chaudebonne le fit pour Voiture, le « réengen-

1. Communication nous en a été adressée par M. le Conservateur en chef de cette bibliothèque avec une parfaite obligeance dont nous lui marquons ici toute notre gratitude.

drer ». Aussi bien Conrart écuyer nous fait un peu l'effet de Chapelain portant l'épée!

Le père de Valentin est qualifié de bourgeois de Paris; son fils a vécu en bourgeois de Paris; c'est donc un bourgeois de Paris qui va être le sujet de cette étude.

Au plus, de tout ce qui précède retiendrons-nous ceci : que les Conrart, de Valenciennes, furent de fervents protestants et que les Conrart, de Paris, ne s'ancrèrent pas moins profondément dans leurs croyances.

Valentin Conrart naquit en effet à Paris, en 1603, de Jacques Conrart et de Peronne Targer, ou Targe, ou Terge. Il naquit et mourut protestant. Il fut l'aîné. Les Conrart étant originaires de Valenciennes, c'est pour cette raison, au dire d'Ancillon [1], qu'il reçut le prénom de Valentin. Monmerqué attribue à une autre cause le choix de ce prénom : c'était celui du grand-père maternel, Valentin Targer, qui vraisemblablement [2] lui servit de parrain. Valentin, né dans la rue Quincampoix, paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, aurait été tenu sur les fonts du temple de Charenton-Saint-Maurice [3]. Des deux explications qu'on a données de son prénom, la dernière paraît la meilleure, mais elle n'exclut pas l'autre.

Il semble bien, en effet, que la famille Conrart gardait, avec le souvenir, les habitudes et le langage de leur province, du pays de Hainaut, dont faisait partie Valenciennes. Elle était exempte de ce travers qu'ont eu trop souvent les provinciaux domiciliés à Paris de prendre les habitudes et la langue de la capitale et d'en aimer surtout les exagérations. Mme Conrart, la femme de l'académicien, prononçait les mots comme à Valenciennes; elle disait : Monsieur *Conrarte* [4]. Jacques, père

1. Page 4, lib. c.

2. M. Jal, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, Plon, 1867, est plus explicite page 418, art. Conrart. « Le grand-père maria sa fille, dit-il, en 1602 et donna son nom à Conrart en 1603. Je n'ai pas vu l'acte de baptême de Valentin Conrart...; mais c'était une coutume dans les familles anciennes, que le parrainage du premier enfant d'un nouveau ménage appartenait en général aux grands parents. » Il cite ensuite un acte établissant que le grand-père s'appelait *Valentin*. L'autre aïeul, Pierre, était mort.

3. M. Jal, lib. c.]

4. C'est Tallemant (*hist. Conrart*) qui donne ce détail. Ne pourrait-on y voir une preuve en faveur de la vraie orthographe du nom? Quelle est du reste celle que nous devons adopter? Dans les papiers de l'Arsenal, on ne trouve pas une seule fois la signature du secrétaire. On rencontre une fois celle de son frère, Jacques Conrart, avec un *t*, non un *d*. Mais dans toutes ses lettres, dans les signatures qui se trouvent à la Biblio-

de Valentin, témoigne d'une austérité provinciale, *provincialis parcimonia* [1]. Qu'il n'ait voulu être qu'un bourgeois [2] et qu'il n'ait pas souffert que son aîné, dans sa jeunesse, affectât des airs de gentilhomme, il n'y a là rien d'extraordinaire. M. Jourdain nous fait hausser les épaules, et nous ne saurions faire un gros reproche à Jacques Conrart de sa sévérité sur ce point. « C'était, dit Tallemant [3], un bourgeois austère qui ne permettait pas à son fils de porter des jartières ni des roses (rosettes) de soulier, et qui lui faisait couper les cheveux au-dessus de l'oreille. Il avait des jartières et des roses qu'il mettait et ostait au coing de la rue. Une fois qu'il s'ajustait ainsy, il rencontre son père teste pour teste ; il y eut bien du bruit au logis. » Il y eut du bruit pour assez peu de chose. De tout temps, les jeunes gens se sont beaucoup préoccupés de leur ajustement. Ceux d'entre ceux qui ne font pas la mode aiment au moins la suivre [4].

II

Mais que penser de l'étrange système d'éducation que ce

thèque Nationale à son dossier: (Pièces originales, 839, Conrart, 18832, page 52 à 58), le nom est terminé par un *t*. Beaucoup de ses correspondants variaient sur cette consonne finale : Chapelain écrit un *d* ou un *t* indifféremment. Cela n'a rien d'étonnant, eu égard aux incertitudes de l'orthographe du temps ; mais les pièces authentiques nous interdisent aujourd'hui d'hésiter : il faut écrire, non *Conrard*, mais *Conrart*.

1. Expression de Tacite, *Vie d'Agricola*, chap. 3.

2. M. l'abbé Tisserant (*Histoire du premier fauteuil de l'Académie française*, Godeau, évêque de Vence), en fait arbitrairement un notaire et l'appelle Pierre. Il était de finances. M. Jal cite des actes où le grand-père prend la qualité de marchand. Les Conrart et leurs alliés avaient été des marchands. V. ce qu'en dit Paulin Pâris aux notes de la fin de l'*Historiette* de Conrart, dans Tallemant.

3. *Historiette* de Conrart, t. III, p. 286.

4. On nous saura peut-être gré de citer à ce propos une page de Faret, tirée de l'*Honeste homme ou l'art de plaire à la Cour*, sorte de code de bon goût et d'élégance. « Pour les vêtements, il vaut mieux être propre que paré, et tous ceux qui ont bon goût ayment mieux voir ceux qui sont nettement que ceux qui ne sont que richement couverts. Néantmoins le plus que l'on y peut mettre sans s'incommoder est le meilleur. L'âge se considère en ce point ; car un vieillard serait ridicule dans un manteau de velours nacarat ou gris de lin, et un jeune homme n'aurait guère bonne grâce d'être toujours couvert de noir et d'autres couleurs obscures. Sur toutes choses il faut être curieux de la mode. Je n'entends pas celle de quelques étourdis d'entre les jeunes gens de la Cour qui, pour faire bien les déterminés, s'abîment tantôt la moitié de la taille dans de grosses bottes, tantôt se plongent depuis sous les aisselles jusqu'aux talons dans leurs haut de chausses. » Conrart ne tombe pas sous le coup de la critique de Faret, puisqu'il s'en tenait aux jarretières et aux roses.

père adopta pour élever son fils? Etant de finances et destinant son fils à remplir un emploi, il négligea de lui faire faire ses études; il n'était plus temps de les commencer quand Valentin sentit le besoin de s'instruire. Ancillon [1] dit positivement : « Conrart ne fut pas destiné à l'étude. Comme il avait du bien, l'intention de son père était qu'il *vécut de ses rentes*, en attendant qu'on trouvât l'occasion de le pousser dans les emplois des finances ou dans d'autres, dans lesquelles les *belles-lettres et les sciences sont moins utiles qu'embarrassantes.* » On aimerait à rapporter cette dernière opinion à Jacques Conrart plutôt qu'à Ancillon : elle s'accorderait bien avec cette singulière manie d'un père qui veut que son fils soit un ignorant. De tout temps, en effet, dans notre société française, l'étude des langues anciennes classiques a été jugée indispensable pour former un honnête homme ; c'est seulement sur la manière de les apprendre que les esprits ont été divisés.

Au commencement du XVIIe siècle, il n'y avait guère que les gens d'épée qui affichassent le mépris du latin et du grec. « Point de latin, dit le commandeur de Jars; de mon temps, on ne faisait étudier le latin qu'à ceux qui se destinaient à l'Eglise, et encore se contentaient-ils du latin du bréviaire [2]. » « A parler en vérité, écrit Faret [3], la doctrine est d'un grand ornement et d'un prix inestimable à quiconque en sait bien user. Cependant je ne scay par quel malheur il semble que notre noblesse ne puisse jamais se descharger du blasme que luy donnent les nations étrangères, depuis tant de siècles, de mépriser une chose si rare et si convenable à sa profession. » L'ignorance était vertu de gentilhomme; mais encore en était-il parmi les nobles qui avaient reçu une solide instruction. Sans remonter à d'Aubigné, qui est un homme du XVIe siècle, et qui explique le *Criton* à l'âge de neuf ans, on voit Biron [4] donner au roi Henri IV, à Fresnes, près Meaux, le sens d'un vers grec, dont n'ont pu se tirer les maîtres des requêtes. Condé, le vainqueur de Rocroy, au jour où Bossuet soutenait sa thèse en théologie, en 1648, se sentait

1. Lib. c. p. 4.

2. Cité par M. Gidel, *Les Français au* XVIIe *siècle.*

3. Lib. c. p. 45.

4. Tallemant, *Historiettes* T. I, p. 32.

l'envie d'entrer en lice avec un aussi redoutable champion et d'ajouter d'autres lauriers à ceux du champ de bataille. On pourrait peut-être citer encore des capitaines qui, comme César, maniaient la plume non moins bien que l'épée. Néanmoins ils étaient de brillantes exceptions.

Il n'en était pas de même des bourgeois. La bourgeoisie avait, au XVIe siècle, compté dans ses rangs les Rabelais, les Calvin, les Amyot, les Cujas, les Pithou, dont, au XVIIe siècle, les Guy Patin, les Naudé, les Descartes, les Pascal n'étaient point les indignes émules. La bourgeoisie, qu'elle fût de robe ou de finances, dans les ordres, dans la médecine ou dans telle autre profession libérale, était avant tout savante ; et alors, être savant, c'était avoir une teinture de grec et être bourré de latin. Le latin était partout ; hommes et femmes latinisaient, comme un peu plus tard on philosophera. On était poète en latin comme Nicolas Bourbon ; historien en latin, comme de Thou, ou simplement *latineur* [1]. Balzac faisait merveille en latin, prose et vers. Le latin coulait de toutes les plumes et de toutes les bouches. Ménage affirme, en plein XVIIe siècle, qu' « il y a plus de sûreté à écrire en latin qu'en français pour faire un ouvrage de durée. C'était, ajoute-t-il, le sentiment de M. du Cange. » Suit une citation latine :

Victurus Latium debet habere liber.

Nous aimons à croire que le docte angevin eut cette belle idée avant l'apparition des *Provinciales*. Huet vient après Ménage et se jette à corps perdu dans le latin ; il ambitionne et acquiert la gloire d'être le premier poète latin de son temps. Sainte-Beuve [2] dit très justement dans une étude sur le savant évêque d'Avranches : « Enfant, Huet se livrait avec ardeur et avec verve à la poésie latine, qui ne semblait pas du tout alors une récréation futile ni même un simple exercice de transition ; on y voyait un digne emploi définitif du talent. La belle poésie française du XVIIe siècle n'était pas encore venue éclipser ces derniers restes brillants, ces jeux prolongés de la Renaissance. On hésitait entre la langue des anciens et l'idiome des modernes ; bien des gens croyaient que le moyen le plus sûr de

1. Le mot est de Ronsard ; il est souvent employé par Chapelain dans sa correspondance.

2. *Causeries du Lundi*, t. II p. 169.

marcher sur les traces d'Horace et de Virgile était encore de tâcher de les répéter dans leur langue. »

Et le grec ? Dans les *Femmes savantes,* Molière n'a rien exagéré en mettant dans la bouche d'Armande, l'exclamation si connue : *Du Grec ? quelle douceur !* Ménage déclarait qu'il n'y avait que trois hommes de son temps qui sussent le grec ; il ne se comptait pas, et il composait des épigrammes en grec. Le terrible seigneur de Méziriac [1] remarquait 2000 endroits où Amyot avait fait des fautes. Sans viser si haut, il y avait nombre de bourgeois savants qui hellénisaient. Le médecin-linguiste Borel faisait des épigrammes en grec ; le pasteur Gache, des épigrammes en latin. Le même traduisait le 2e livre de l'Iliade et le 3e livre des Odes d'Horace. Jaussaud traduisait Thucydide, Cassagne traduisait la Rhétorique d'Aristote ; Gilles Boileau, Épictète ; Colletet, Hérodote. Sous le règne des trois Unités, on se faisait blanc d'Aristote. Tout cela ne séduisit point Jacques Conrart. Chrysale lui-même, l'ennemi juré de la pédanterie chez les femmes, eût trouvé tout naturel que son fils sût un peu de latin et de grec. Valentin n'apprit dans sa jeunesse ni l'un ni l'autre [2], et toute sa vie il déplora son ignorance en cette matière. Essaya-t-il plus tard de l'atténuer ? C'est là une question que nous examinerons plus à loisir dans le cours de notre travail. Au milieu de la société où il devait vivre, l'aveuglement paternel le condamnait à une infériorité réelle et presque irrémédiable ; fils respectueux, il se soumit.

Mais, une fois son père mort, c'est Tallemant [3] qui nous l'assure, il voulut récompenser le temps perdu. Par une réaction toute naturelle, Conrart persiste toute sa vie dans les goûts que son père croyait devoir réprimer. Quand il sera parvenu à l'âge mûr, il ne s'attachera plus de rosettes au soulier, mais il conservera toujours le soin de sa personne, cette propreté dans son habillement, qui contrastait avec le débraillé d'un Neuf-Germain ou la crasse sordide de Chapelain. Jacques Conrart ne voulait absolument pas que son fils fût instruit ;

1. *Histoire de l'Académie*, édit. Livet, p. 77, t. I. Voir sur la situation des études grecques en France, à cette époque, la 20e et la 21e lecon de l'*Hellénisme en France*, de M. Egger. Didier, 1869, 2 vol. in-8.

2 Ses frères durent cependant faire leurs études. Jacques écrit une épigramme en latin sur le livre de Borel. Bizarrerie des choses humaines : celui des trois frères qui est condamné à l'ignorance est celui qui sera de lettres.

3. *Historiette de Conrart*, p. 287.

et l'unique préoccupation de ce fils, dès sa jeunesse, sera de devenir un bel esprit. Qu'il nous soit permis ici de féliciter hautement Conrart d'avoir cherché à sortir de cette béate ignorance dans laquelle son père voulait l'emprisonner et à laquelle la richesse ne sert ni de compensation ni de déguisement. Remarquons aussi que, dès lors, point en lui cette noble ambition d'être quelque chose, qui sera le stimulant, presque le tourment de sa vie, que rien ne pourra ralentir, ni ce manque de connaissances premières essentielles, ni les maladies, ni les empêchements suscités par son attachement inviolable à la religion réformée.

Lorsque Conrart sentit le besoin de s'instruire et qu'il comprit qu'il était trop tard pour apprendre les langues anciennes, il apprit deux langues vivantes, l'italien et l'espagnol. C'étaient les deux langues à la mode. Les ignorer eût été une faute de goût impardonnable.

Faret, qui, traçant le portrait de l'*Honnête homme*, semble avoir eu Conrart en vue, comme en ce temps là, du reste, on s'est plu à le reconnaître, recommande [1] « que l'honnête homme, s'il trouve les mortes trop difficiles et les vivantes en trop grand nombre, *pour le moins* entende et parle l'italienne et l'espagnole, parce qu'outre qu'elles reviennent mieux à la nostre, elles ont plus de cours que pas une des autres de l'Europe et mesme parmy les infidèles. » Il y a d'autres raisons à donner de la prédilection, de l'engouement que les Français montrèrent, au XVIe et au commencement du XVIIe siècle, pour ces deux langues. L'italianisme était entré chez nous avec les deux Médicis, Catherine et Marie ; il y était entré de plein pied, sans rencontrer la moindre résistance. Les guerres d'Italie n'avaient jamais été pour notre noblesse que de brillantes chevauchées, un champ clos qu'elle avait parcouru bride abattue, en donnant à l'aveugle de grands coups d'épée. On eût dit des tournois où l'on paradait devant les dames italiennes, avec l'arrière pensée de raconter tout ou partie de ces belles prouesses aux dames françaises [2]. L'Italie avait été, au

1. L. c. p. 65.

2. La même préoccupation se trouve déjà dans le cœur des héros du *Roland* et de l'*Histoire de saint Louis*. Le Sénéchal de Champagne écrit : « Li bon cuens de Soissons me disait : « Seneschaus, lessons huer cette chiennaille ; que par la quoife Dieu ! (ainsi comme il jurait), encore en parlerons-nous, entre vous et moi, de cette journée ès chambre des dames. » Chap. 49.

XVIe siècle, le pays du soleil, des palais de marbre, des fêtes de la Renaissance, des conquêtes faciles mais dangereuses. Malgré de cruels mécomptes, de sanglantes défaites, les gentilshommes français n'avaient pas gardé rancune aux Italiens. L'Italie, c'était encore, au XVIIe siècle, comme par un reflet, par un mirage déjà éloigné, auquel on s'attache davantage parce qu'il va en s'affaiblissant, le beau pays où le *si* résonne, le pays par excellence de la galanterie, du point d'honneur, si cher aux raffinés du temps, le pays des pointes de la trempe la plus fine [1]. Ce n'était pas la patrie de Machiavel et des Borgia, c'était surtout celle du Tasse et de Guarini. L'*Aminta* et le *Pastor Fido* étaient dans toutes les mains, non moins que l'incomparable *Astrée*. On sait aussi qu'alors vint d'Italie un poète qui devait effacer toutes les renommées de son pays et raviver le goût de l'Italie. En 1612, Giambattista Marini faisait paraître à Venize: *La Lira*, *Rime amorose*, *Marittime*, *Boscherecche*, *Heroiche*, *Lugubri*, *Morali*, *Sacre e Varie*, etc. Il confisquait à son profit tous les genres et toutes les gloires. En 1615, Marie de Médicis l'appelait en France et Henri IV l'y retenait par une pension de mille écus. Dans les instants de loisir qu'il dérobait à la fréquentation de l'hôtel de Rambouillet et au commerce assidu qu'entretenaient avec lui tous les beaux esprits, il composait l'*Adone* (Adonis) en 45000 vers. Chapelain en écrivait la *Préface :* le premier critique du temps introduisait en France le premier poète du monde ! Les concettis, le style prétentieux, les antithèses cherchées, les métaphores bizarres, les descriptions ampoulées, nées de sa plume, se répandaient partout et devaient inonder notre poésie. Comment ne pas apprendre la langue dans laquelle étaient écrites tant de belles choses ? Comment, pour Conrart, ne pas se mettre à l'unisson, du moins sur ce terrain, des Balzac, des Chapelain, des Ménage, des Sarrazin, des St-Amant et de bien d'autres. A l'instar de Pellisson [2], il apprit l'italien sans maître, avec les livres. Il y joignit l'espagnol, dont l'influence se fit également sentir dans notre littérature, mais quelquefois plus heureusement. Si l'Espagne introduisit le Matamore, les rodomon-

1. Dans l'abbaye de Thélème, l'espagnol et l'italien sont logés au 2e étage ; mais qui regarderait à monter quelques marches, dit M. Nisard, pour lire les Amadis et s'amuser des pointes italiennes ?

2. M. Marcou, *Thèse sur Pellisson*, p. 10.

tades de style et d'action, rappelons-nous que nous lui devons le Cid. L'étude de ces deux langues contribua sans contredit à orner l'esprit de Conrart, quoiqu'elles n'offrissent pas toujours des modèles de goût à son admiration. Le style et le genre espagnols étaient différents du style et du genre italien[1]; c'était l'affectation dans un autre sens. D'un côté, l'*estilo culto*, de l'autre le gongorisme ; là bas l'afféterie, ici l'enflure. Dans les deux genres, on préférait ce qui était mauvais à ce qui était bon ; mais ils étaient tous deux très-propres à former le cœur encore plus que l'esprit, en lui inspirant les sentiments délicats et élevés. « C'est la lecture des bons livres italiens et espagnols, dit Segrais, qui avait formé l'esprit de Mme de Rambouillet. » On ne pensait pas au XVIIe siècle pouvoir faire un plus bel éloge de ces deux langues.

Conrart sut l'italien et l'espagnol ; mais il ne s'en tint pas là. Il apprit une autre langue qui les valait bien, quoique peu de gens alors s'en doutassent, ce fut la langue française. Il l'apprit de façon à la parler et à l'écrire purement.

Là se bornèrent ses premières études, celles qu'il put faire à sa majorité. Il dut les mener vivement pour rattraper ses contemporains. Nous verrons plus tard jusqu'où il les poussa ; mais, dès maintenant, nous pouvons nous représenter quel il fut au seuil de la vie. Conrart était riche, il pouvait vivre de ses rentes, suivant l'expression naïve de son premier biographe, s'abandonner au plaisir, se désintéresser absolument de tout ce qui se faisait autour de lui, ou bien encore accorder une fastueuse protection aux poètes faméliques et, en échange de quelqués écus, accepter d'eux de grands ou de petits vers, pleins, sinon de génie, au moins d'encens. Il ne le voulut pas. Il n'écouta pas les pensers suborneurs de l'oisiveté ; il fut dès sa jeunesse un homme de forte volonté. Il travailla, il étudia et résolut de se créer une place dans le monde littéraire d'alors.

III

Quelle pouvait-elle être ? Son ignorance des langues anciennes lui barrait bien des routes. Quand chacun autour de lui entendait ou croyait entendre Aristote, lisait les grecs et les latins, en dissertait à outrance, en discutait les passages douteux, il ne pouvait suivre. Conrart eut le bon sens de ne

1. Voir, sur ces deux genres : Cousin, *Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 135.

pas viser plus haut qu'il ne pouvait atteindre, mais de bien employer les ressources que lui fournissaient ses propres études. Nous aurons maintes fois l'occasion de remarquer chez lui cette justesse de jugement qui prévient l'aveuglement ou l'outrecuidance et préserve du ridicule ou de chutes plus lamentables encore. Il tâcha de devenir *savant en français*. C'était presque nouveau, c'était surtout très opportun. Ses libres études, son ignorance même du grec et du latin devaient lui servir et lui désignaient parmi les rares grammairiens et les critiques de son temps une place à part. Ses contemporains n'ont pas manqué, comme nous le verrons, de mettre en relief cette singularité. De plus, c'était se montrer modeste et s'assurer toute chance d'être bien venu dans la république des lettres, où les rangs sont pressés, où le dernier arrivant court souvent risque de ne rencontrer qu'un accueil réservé.

Il est vrai que Valentin apportait avec lui une clef qui ouvre toutes les portes, fût-ce celles des forteresses les mieux gardées, à en croire du moins, entre mille autres, Philippe de Macédoine et Boileau : il avait une position de fortune un peu exceptionnelle chez les gens de lettres du temps. Chacun lui tendit la main, parce que la sienne fut toujours aussi généreuse que loyale [1]. Nous marquerons en son lieu comment il en usa avec les *muses affligées* d'alors, et nous n'aurons pas de peine à réfuter, pièces en main, quelques insinuations malveillantes de Tallemant à ce sujet.

C'est pour obéir à ses goûts et les développer dans le sens qu'il lui plaisait, c'est afin non-seulement d'être de lettres, mais encore d'arriver tout de suite à une place en vue dans les lettres que Conrart, en 1627, le 19 mars [2], acheta la charge de *conseiller - secrétaire du Roy et de ses finances*, maison et couronne de France. Elle se payait fort cher, elle était très honorée.

1. On ne sait pas exactement le chiffre de sa fortune. Les uns en ont fait un opulent financier, d'autres un *homme aisé*. Sa mère avait eu une dot de 3.300 livres. Il avait pignon sur rue. Il prêta souvent de l'argent aux gens de lettres ; il est vrai que Tallemant dit que le bruit court, sur la fin de sa vie, qu'il est incommodé (gêné). Le 8 juillet 1637, Godeau lui vend une rente perpétuelle de 277 livres 15 sous 1 denier (M. Jal), et le 15 juillet, une autre de 300 livres. Il a maison de campagne. Enfin le fait d'avoir pu acheter dans sa jeunesse la charge de secrétaire prouverait qu'il avait déjà dépassé l'aisance.

2. Abr. Tessereau *Hist. Chronolog. de la grande chancellerie française*, page 332, chez Pierre le Petit 1676, in-fo.

L'in-folio du Recueil mss de l'Arsenal, n° 5130 (ancien 147) comprend une sorte de glose d'écriture officielle ancienne[1], d'une ordonnance royale concernant les secrétaires du Roy. Elle établit surtout leur très haute honorabilité. La voici :

(*Inédit*) « Les roys de France elleurent anciennement certains personoiges notables de grande science, vertu et expérience, seurs et fiables, de louable renommée et très approuvées cognoissance et estimation, qu'ils ordonnèrent et créèrent pour loyaument rédiger par escript et approuver par signature et attestation en forme dans toutes les choses solennelles et authentiques qui seraient dès lors en avant faittes, commandées, ordonnées, constituées et establies par les Roys ; ensemble les arrests, sentences et jugements de leur conseil ou des courts du Parlement usant sous eux d'autorité et juridiction souveraine, et gñalement toutes lettres closes et patentes et autres choses quelconques touchant les affaires de leur royaumes, pays et seigneuries.

« Lesquels ils nommèrent leurs... notaires et secrétaires de la maison et couronne de France, et appelèrent aucuns auprès de leurs personnes pour escrire, enregistrer et signer leurs plus grandes et plus secrètes affaires.

« Ils sont tenus et réputés pour domestiques de la maison du Roy, outre pensions et autres beaux privilèges qui leur ont été donnés et concordés par les lois pour la plus grande décoration du collège. »

La table des matières de l'histoire de la chancellerie française d'Abraham Tessereau comprend dans un article de trois colonnes (format in-f°, deux colonnes par page, petit texte), la liste des Ordonnances royales conférant successivement aux secrétaires du roi et de ses finances, maison et couronne de France, une série de privilèges. Elle commence aux lettres-patentes du roi Jean, du 12 janvier 1351, pour se terminer en 1672, l'ouvrage datant de 1676[2].

1. Datant au moins du XVIe siècle.

2. L'article du *Dictionnaire des Institutions*, de M. Chéruel, n'est probablement que le résumé des pièces indiquées par Tessereau.

Secrétaires du roi. — Les secrétaires du roi étaient des officiers de la grande chancellerie (voy. chancellerie) qui avaient le droit d'expédier et signer les lettres et autres actes royaux et d'assister au sceau. Dans le principe il n'y en avait que soixante. Louis XI doubla ce nombre, et il fut encore augmenté dans la suite. L'édit de mars 1704 reconnaissait trois cent quarante secrétaires du roi ; mais leur nombre fut réduit à

En deux autres endroits au moins de ses Recueils, Conrart s'inquiète d'établir l'importance des fonctions de secrétaire.

T. V. in-folio, p. 387, il copie l'ordonnance de Moulins concernant les secrétaires (janv. 1466).

Au n° 145 (3135 n^on n^elle), in-folio, p. 435, il recherche l'origine du mot secrétaire chez les latins :

(*Inédit.*) « La fonction de secrétaire est sans doute fort ancienne, mais il y a apparence que le nom en est moderne et qu'il n'était point en usage parmi les Romains, du moins ne se trouve-t-il pas dans les écrits qui nous restent d'eux. On écrit, et avec beaucoup de raison, ce me semble, que celui qu'ils appelayent *scribe* était le même que nous nommons secrétaire. Cicéron, en l'ép. 20 du 5e liv. de ses *Epistres familières*, parle d'un Marcus Tullius qu'il appelle son scribe, et dit à Rufus, auquel elle est adressée, *qu'il l'aurait entretenu plus particulierement des choses dont il luy avait déjà écrit, si Marcus Tullius, son scribe, eût été auprès de lui. C'était sans doute quelqu'un de ses affranchis.* » Conrart met le latin en marge : *Ad ea quæ scripsi commodius possem de singulis ad te scribere, si Marcus Tullius scriba meus adesset.*

Il cite le passage de Tite-Live, où Mutius Scœvola tue le *scribe* à la place de Porsenna, parce qu'il était vêtu à peu près comme son maistre, « ce qui montre tout ensemble et la dignité de cette charge et son antiquité. »

« Suétone nomme cet officier *ab Epistolis*, comme si nous disions, selon l'opinion de quelques modernes, *maistre ou intendant des despêches*. Mais, pour le mot de *secretarius*, il n'est ni du siècle d'Auguste ni de celui de Trajan, que les doctes tiennent pour les deux bons siècles de la latinité.

deux cent quarante par un édit de juillet 1724. Ils jouissaient de plusieurs privilèges, tels que l'anoblissement pour eux et leur postérité s'ils avaient rempli la charge de secrétaire du roi pendant vingt ans ; ils pouvaient acquérir et posséder des fiefs nobles sans payer aucun droit ; ils étaient commensaux du roi et avaient droit de committimus. Au criminel, leurs causes ne pouvaient être jugées que par le chancelier ou le parlement de Paris. Au civil, ils avaient leurs causes commises aux requêtes de l'hôtel et aux requêtes du palais, suivant leur volonté. Il y avait toujours deux secrétaires du roi de service à la grande chancellerie avec le titre, l'un de garde minute, l'autre de contrôleur. Ils n'exerçaient que pendant trois mois. En 1789, le nombre des secrétaires du roi était de deux cent quatre-vingt-quatorze. Outre les gages fixes, plusieurs recevaient une part de l'émolument du sceau ; ce qui s'appelait bourse. Les bourses étaient plus ou moins fortes. Les grandes se donnaient aux vingt plus anciens, les moyennes aux vingt suivants et les petites aux vingt autres qui venaient après eux. Les charges de secrétaires du roi valaient cent-vingt-mille livres lorsqu'elles furent abolies à l'époque de la Révolution.

« Le mot de *secretarius* est dans les *Pandectes*.

« J'ajoute encore qu'il n'y a point d'officiers en France qui ayent de plus grands ni de plus amples priviléges que les secrétaires du roy. »

L'enquête est minutieuse et quelque peu naïve, il faut l'avouer. Conrart n'y fait pas, et pour cause, étalage d'érudition. Il s'en réfère à l'opinion des doctes, ne va pas chercher bien loin ses autorités. Ce petit travail trahit toutefois une des préoccupations de l'auteur : il est heureux d'exercer une charge si estimée, même des anciens latins.

On peut assigner n'importe quelle date aux lignes qu'on vient d'extraire du recueil manuscrit ; Conrart, à quelque époque de sa vie que ce soit, a été dans la disposition d'esprit requise pour les écrire. Pure vanité, petitesse d'esprit, dira-t-on ! C'est de cette vanité que se paît cette niaise humeur dont parle Montaigne[1], curieuse de titres et de distinctions. Cicéron gémissait de n'avoir pas triomphé de la petite ville de Pindenissum, en Cilicie. Tallemant prétend qu'une suscription de lettres brouilla Conrart et d'Ablancourt, d'Ablancourt ayant oublié de mentionner sur une lettre adressée au secrétaire ses titres en termes exprès. C'est peut-être là une pure médisance, dont nous reparlerons. Il est probable, toutefois, que Conrart tint à ce qu'on lui fit cette grâce. Encore trouve-t-on dans son Recueil des plis ne portant sur l'adresse que ces mots : « A M. Conrart, secrétaire du roy, » sans l'appendice obligé : *maison et couronne de France*, qui pourtant rehaussait si fort la suscription. Ajoutons que, si Conrart aimait que le public sût qu'il était secrétaire du roy, il ne tint pas moins à bien remplir les devoirs que lui imposait cette charge.

Ceux qu'en cette qualité il obligea (et ils furent nombreux) ne croyaient pas devoir être sans doute de sitôt à même de lui en marquer leur reconnaissance ; mais voilà que les circonstances allaient les y amener tout de suite. Le jeune secrétaire du roi allait devenir secrétaire perpétuel de l'Académie française. Le fils des marchands de Valenciennes devait subitement se trouver un des membres les plus considérables de l'illustre compagnie. Cette transfiguration nous fait assister aux débuts de l'Académie. Il convient ici d'en revoir sommairement l'histoire et de dégager le rôle (important, comme on sait,) que Conrart y a joué.

1. A propos du brevet de *citoyen romain* qui lui a été décerné.

CHAPITRE II

CONRART ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. La Société française sous Richelieu. — Les Cercles. — II. Le cercle Conrart. — Opinion de l'abbé de la Chambre. — III. Naissance de l'Académie française. — Rôle de Conrart et de Richelieu dans la formation de la Compagnie. — Conrart est nommé Secrétaire perpétuel. — Son mariage. — Fonctions du Secrétaire perpétuel. — La querelle du Cid — La lettre de Conrart à Scudéry en est le dernier mot.

I

Et d'abord quelle était la société dans laquelle allait entrer le jeune Valentin? Quel tableau Paris présentait-il dans les premières années du ministère de Richelieu?

Cette société peut être envisagée sous deux points de vue distincts, mais non différents. Ce qui s'offre d'abord aux regards, c'est une noblesse glorieuse, remuante, hardie jusqu'à la révolte; elle finit la guerre de Trente ans et fait la Fronde. Au-dessous d'elle est une bourgeoisie amie de la paix et des arts de la paix, réglée, mais railleuse, frondeuse elle aussi, non ennemie d'une discrète opposition au pouvoir, surtout s'il devient despotique et s'il est exercé, non par les rois, qu'elle aime, mais par des ministres. Venant de la noblesse ou de la bourgeoisie, que de chansons contre Richelieu courent sous le manteau, sans compter les pamphlets[1]. Ces coups d'épingle causent plus de dépit au violent cardinal que ne l'effraie le poignard des conspirateurs. On entend dans les audacieux défis que lui jettent les uns les échos d'un passé fécond en rébellion contre l'autorité royale, en coups de main audacieux; on sent dans les Mémoires, — la vraie histoire du temps, — les derniers frémissements de colère mal apaisées, de consciences révoltées et protestant hautement contre l'arbitraire ou l'intolérance. Mais, à la longue, cette indocilité des esprits se modère, surtout parce qu'elle est impuissante. A la fin, elle se calme et se discipline, parce que peut-être, au fond, elle reconnaît la salutaire influence de cette main sous laquelle elle se cabre, mais qui, en la maîtrisant, lui rendra toute sa force. Conrart, bourgeois de Paris et académicien, reflète

1. Dont beaucoup ont une origine protestante : ce sont les représailles du parti vaincu. V. M. Gidel. Lib. c.

assez fidèlement, par le choix des pièces qu'il insère dans ses *Recueils manuscrits*, les dispositions d'esprit de ses contemporains.

Un autre trait distingue la même société. C'est, croyons-nous, un peu exagérer que de se la représenter, avec Rœderer[1], comme une génération fatiguée des divisions qu'avait enfantées un demi-siècle de guerres civiles et *avide de l'épanchement d'affections longtemps contenues*. Mais bien évidemment c'est avec elle que naît en France l'esprit du monde, le goût et le talent de la conversation, la préoccupation de plaire. Il n'y a dans ce goût rien d'incompatible avec celui que nous indiquions plus haut. Les *Géorgiques* sont nées au lendemain du triumvirat d'Octave. Au sortir des sanglantes mêlées des guerres de religion, on fredonnait les idylles gothiques de Ronsard. On voit, sous le règne du terrible cardinal, rouler des têtes altières sur le billot ; de toutes parts fleurissent néanmoins les réunions élégantes, les cercles, les ruelles, les académies. Chaque homme de lettres se rattache à un groupe, à un cercle. Il y lit ses œuvres. C'est souvent le cercle qui les a inspirées et fait éclore ; c'est aussi lui qui en aura la primeur. C'est l'écot que paie chacun des membres. Dans tous les temps, ce fait s'est produit ; au XVIIe siècle, il s'est généralisé. Il n'y a pas de lectures publiques, comme les affectionnaient les Romains de la décadence, non ; mais les beaux esprits, avant d'affronter le grand jour de la publicité, goûtent les charmes de la publicité restreinte d'une lecture à huis-clos. Cela assaisonne et relève les écrits. Dans ce milieu éclairé et bienveillant, dans cette serre-chaude, le parfum des poésies ne risque pas de se dissiper trop vite.

Nous nous bornerons à dire que la mode des cercles passe tout de suite de Paris à la province : il y a partout des académies, des cercles, et cela avant les Précieuses et leurs innombrables réunions, qui vont pulluler dans la deuxième partie du XVIIe siècle. Balzac vit dans un isolement superbe ; mais l'*Ermite de la Charente* fait partie de l'hôtel de Rambouillet et de l'Académie, et c'est dans leur sein que beaucoup de ses ouvrages virent d'abord le jour. L'histoire littéraire de cette époque est donc bien, comme l'écrit M. Demogeot[2],

1. *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie*, 1835. F. Didot, p. 21.

2. *La littérature française avant Corneille*, Hachette.

l'histoire des cercles entre lesquels les écrivains se répartissent. Serait-il inopportun d'insister et de faire une courte visite à chacun de ces cercles avant d'arriver au cercle Conrart et à l'Académie française?

La mode des salons serait venue d'Italie. « En Italie, dit G. Naudé dans son *Mascurat*[1], il n'y eut quasi ni ville ni bourgade qui ne fût fière de son Académie. » Le spirituel bibliophile énumère[2] avec une exactitude narquoise les noms que prirent ces académiciens et les diverses villes où ils étaient établis. La liste en est longue. Pellisson en donne une moitié dans son texte et l'autre en note[3].

Au XVIIe siècle, on sait peu notre ancienne histoire littéraire, partant il n'y aurait peut-être pas d'irrévérence à accuser d'erreur sur ce point même un érudit comme Naudé. Bien avant les *Humoristi* à Rome, les *Ricovrati* de Padoue, les *Offuscati* de Césène, il y eut en France des Académies. Sans remonter à l'Académie palatine de Charlemagne, les *puys*[4] ou Académies poétiques du moyen âge nous autoriseraient peut-être à prétendre que nous ne sommes en rien redevables à l'Italie d'une mode depuis longtemps acclimatée en France.

Dans le XVIe siècle, on voit à la cour, à la ville, dans la province, s'établir des cercles de poètes, d'artistes, de savants, de femmes d'esprit, d'honnêtes gens. Les prélats, les grands seigneurs, les nobles leur donnent la splendide hospitalité de leurs châteaux de la Renaissance ; ou bien la chambre d'un confrère suffit à des savants modestes et indépendants. Voici Ligugé, où Geoffroy d'Estissac attire à la fois Marot et Rabelais, le collège de Coqueret, où s'enferme Ronsard, le salon de madame Des Roches, l'Académie de Baïf que protége Charles IX, l'Académie que ce roi lettré tente de former dans son palais, la Chambre de Jacques Gillot, celle de Malherbe, où se groupent ses fidèles disciples, Maynard, Racan, Touvant, Colomby, etc., celle de l'archaïque demoiselle de Gournay, etc. Au XVIIe siècle, les poètes, les doctes, les philosophes, les théologiens, les burlesques, les grotesques, se rencontrent et s'assemblent qui chez madame des Loges, qui dans les hôtels

1. *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin ou dialogue de Mascurat et de Saint-Ange*, 1649.

2. Eod. l., p. 164.

3. Lib. c. T. 1 p. 19.

4. Ils fleurissent surtout dans le nord, à Valenciennes, à Rouen, à Amiens etc.

garnis de la rue des Grès, qui dans le bureau d'adresse de Renaudot, qui dans les cabinets de M. de Thou, de MM. Du Puy, dans ceux du père Mersenne, de Chantereau le Fèvre, puis chez Gaston d'Orléans, chez le cardinal de Retz, chez M. de Segrais, à Caen, chez le chancelier Séguier, etc...[1].

Tous ces cercles n'ont pas, tant s'en faut, la même valeur. C'est encore Naudé, dans le *Mascurat*[2], qui dit : « (Tous ceux qui sont savants) avoueront eux-mêmes de n'être redevables d'un si précieux talent que, ou à la nature, puisque *Nascuntur poetæ, fiunt consules*, ou à ce qu'ils auraient plus fréquenté leurs études et leurs livres que ces nouvelles Académies, où les bons esprits vont comme les belles femmes au bal, c'est-à-dire sans chercher autre profit que d'y passer le temps agréablement et de s'y faire voir et admirer, cela en bon latin s'appelle *et nugis addere pondus.* »

Que de nuances diverses selon les temps, les circonstances extérieures et les individus! Dans l'Académie fondée par l'*abbé de Villeloin*[3] en 1619 : « outre les mots et les façons de parler, dit-il, nous examinions encore l'économie des pièces, et chacun de nous essayait d'en faire quelqu'une sur des sujets proposés. »

Dans la notice inédite[4] qui se trouve dans le Recueil-Conrart sur *madame des Loges*, on lit : « Toutes les Muses semblaient résider sous sa protection ou lui rendre hommage, et sa maison était une Académie ordinaire. Il n'y a aucun des meilleurs auteurs de ce temps ni des plus polis du siècle avec qui elle n'ait eu un particulier commerce, et de qui elle n'ait reçu mille belles lettres, de même que de plusieurs princes et princesses et autres grands. Il a été fait une infinité de vers[5] et autres pièces à sa louange, et il y a un livre tout entier, écrit à la main, rempli des vers des plus beaux esprits du temps, au

1. V. *Ruelles, salons et cabarets*, de M. Colombey, Delahays 1858, in-18; le Maire, *Paris ancien et nouveau*, 1685, in-18, t. III, p. 441.

2. L. c., p. 152.

3. *Mémoires de Michel de Marolles*, in-18, 1755, Amsterdam, p. 78.

4. Citée dans les notes de l'*Historiette* de Tallemant, t. III.

5. Notons deux choses à ce propos : que la mode des albums ne date pas d'hier, et qu'ils n'inspirent pas toujours heureusement, même les bons poètes, les vers de Malherbe qui suivent étant mauvais.

frontispice duquel sont écrits ceux-ci qui ont été faits et écrits par feu M. de Malherbe :

Ce livre est comme un sacré temple
Où chacun doit, à mon exemple,
Offrir quelque chose de prix ;
Cette offrande est due à la gloire
D'une dame que l'on doit croire
L'ornement des plus beaux esprits[1]. »

Tallemant[1] s'égaie sur l'Académie ridicule de la *vicomtesse d'Auchy*, l'amie de Malherbe. « Jamais personne, dit-il, n'a été si avide de lectures, de comédies, de lettres, de harangues, de discours, de sermons même. Elle prestait son logis avec un extrême plaisir pour de telles assemblées.... Il y avoit plus d'un conte pour rire à cette aimable Académie. Le comte de Brulon (introducteur des ambassadeurs) décrit la broderie du hoqueton du Héraut qui marchait devant Mardochée. »

La Gazette Renaudot attirait aussi dans son bureau beaucoup d'écrivains. Le gazetier était fort décrié. On l'appelle *suppôt du diable*, parce qu'il raconte l'affaire des diables de Loudun.

Voici l'*Académie de Retz*[2], petit cercle de joyeuse humeur et de bon appétit, que fréquentent Saint-Amand, Dulot, Blot, Marigny, Ménage, Patris, Scarron, même Chapelain, Salomon Virelade, etc. Quand le cardinal fermera les portes de son Académie, Ménage ouvrira sa *Mercuriale*.

Il y avait aussi l'Académie burlesque de Gaston, où l'on manquait de tenue, non d'esprit[3].

Puisque l'unique moyen de se produire, de prendre rang dans le Paris lettré, était de faire partie d'une société litté-

1. *Historiette* de la vicomtesse d'Auchy, t. I.

2. *Mémoires* de Retz, Coll. des grands écrivains de la France. — Hachette, 1870. T. I, p. 178.

3. Témoin ce couplet de Blot, gentilhomme de Gaston d'Orléans, contre Voiture, dont le père avait été fermier des vins :

Quoy, Voiture, tu dégénères
Sors d'ici, maugrébieu de toi !
Tu ne vaudras jamais ton père,
Tu ne vends du vin, ni n'en bois.

Dans cette revue sommaire des Cercles et Académies, nous omettons à dessein le plus brillant des salons du temps, l'*Hôtel de Rambouillet*. Nous en parlerons, en y introduisant Conrart, dans un chapitre spécial.

raire, Conrart devait chercher à s'introduire dans celle qui convenait le mieux à ses goûts. Il était trop bourgeois pour s'aventurer parmi les grands seigneurs; il ne voulait pas se mêler aux Neufgermain, aux Dulot, aux Rangouze, qui du cercle ne faisaient qu'un saut au cabaret. Tallemant insinue qu'il aurait été un instant chez la vicomtesse d'Auchy; à coup sûr, il ne s'y fixa point. Il devint bientôt l'âme d'une petite réunion, qu'on appela de son nom le cercle Conrart. C'est de ce cercle qu'il convient de nous occuper plus en détail.

II

Conrart demeurait au coin de la rue Saint-Martin et de la rue des Vieilles-Étuves, en face de l'hôtel de Bruxelles (1). Gombauld logeait rue des Étuves, à l'enseigne du Bariller, à la 3e chambre (étage) [2]; Chapelain, dans la rue des Cinq-Diamants, parallèle à la rue Saint-Martin, allant de la rue Aubry-le-Boucher à la rue des Lombards. Ils étaient voisins. Conrart rencontra sans doute au temple Gombauld, son coreligionnaire, qui, dit Tallemant, était huguenot à brûler; il ne dut pas tarder à se rapprocher de lui. Gombauld était pauvre, Conrart était riche, c'était un point qui, eu égard à la fierté de Gombauld [3], devait les éloigner l'un de l'autre; mais Conrart sut, toute sa vie, pratiquer l'art délicat de la bienfaisance. Or, Gombauld, en 1629, était à l'apogée de sa gloire. Il avait 59 ans. En 1624, il avait fait paraître son roman d'*Endymion*, qui avait eu une vogue inouïe. Méritée ou non [4], sa réputation était considérable : Conrart devint son ami. Est-ce à Gombauld qu'il dut d'entrer

1. Cette adresse se trouve sur une suscription de lettres, dans le Recueil mss.

2. Tall., t. III, p. 249, *Historiette* de Gombauld.

3. C'était un beau caractère, que Tallemant respecte. L'*historiette* qu'il lui consacre est curieuse. « Il a, dit-il, du cœur et de l'honneur. — Il est propre jusqu'à marcher proprement; il veut choisir les pavés et aller seul. — Il est cérémonieux. — Il va souvent chez Conrart. Il ne se plaint de rien et vingt fois que la pluie l'a pris en revenant de chez Conrart. — On eut une peine enragée à lui faire accepter une pension de Mme de Longueville. Il appelait cela une *servitude*; que jusque là il avait pu se vanter qu'il avait été libre, qu'il était l'homme libre du Roy, et que c'estait, s'il l'osait dire. en cette qualité là qu'il recevait pension. » (Tallemant, t. III.)

4. Tallemant, t. III : « Ses vers pour l'ordinaire ne vont point au cœur, il ne sont points naturels. Il lit bien et fait valoir ce qu'il lit. Quand Endymion parut, il l'avait si bien lu qu'on dit que la 2e édition ne valait pas la 1re. Il n'y a ni sel ni sauge à ses lettres imprimées. » Voilà qui est net et juste, à la Tallemant, en matière littéraire surtout.

en connaissance avec Chapelain ? cela se peut ; mais un intermédiaire entre ces deux hommes n'était pas indispensable. Ils étaient faits pour s'entendre. Chapelain n'avait que huit ans de plus que Conrart : ils étaient tous deux fils de bourgeois, tous deux épris de l'amour des belles-lettres, tous deux désireux d'y faire quelque figure. Nous aurons à revenir sur Chapelain, mais nous tenons à présenter ensemble ici les deux amis, dont la bonne entente se maintint toute leur vie sans refroidissement ni défaillance. Autour d'eux s'étaient groupés d'autres littérateurs dont Pellisson va nous apprendre les noms : ils ne sauraient trouver ici d'introducteur plus accrédité.

« Environ[1] l'année 1629, dit le chroniqueur de l'Académie française, quelques particuliers logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode, dans cette grande ville, que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils étaient tous gens de lettres et d'un mérite fort au-dessus du commun : M. Godeau, maintenant évêque de Grasse, qui n'était pas encore ecclésiastique ; MM. de Gombauld, Chapelain, Conrart, Giry ; feu M. Habert, commissaire de l'artillerie ; M. l'abbé de Cérisy ; son frère, M. de Serisay et M. de Malleville. Ils s'assemblaient chez M. Conrart, qui s'était trouvé logé plus commodément pour les recevoir et au cœur de la ville, d'où tous les autres étaient presque également éloignés. Là, ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire, et de toutes sortes de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles-lettres. Que si quelqu'un de la compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers aux autres, qui lui en disaient librement leur avis ; et leurs conférences étaient suivies, tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans, et, comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux, c'était avec un plaisir extrême et un profit incroyable ; de sorte que, quand ils parlent encore aujourd'hui de ce temps-là et de ce premier âge de l'Académie, ils en parlent comme d'un âge d'or, durant lequel, avec toute l'innocence et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de l'amitié, ils

1. *Histoire de l'Académie Française* par Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 10.

goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant. »

Fénelon, qui hérita du fauteuil de Pellisson, dit dans son *Discours de réception :* « Tout le monde a lu avec plaisir son récit de la naissance de l'Académie. Chacun, pendant cette lecture, croit être dans la maison de M. Conrart, qui en fut comme le berceau. »

Que si Fénelon, faisant l'éloge de son prédécesseur et de l'une de ses pages les plus fameuses, semble jeter un regard trop attendri et trop complaisant sur cet âge d'or de l'Académie, nous retrouvons ailleurs l'impression produite par les souvenirs déjà lointains des réunions de la rue Saint-Martin.

L'abbé de La Chambre, répondant au discours de réception de Boileau-Despréaux, le 1er avril 1685, parle des réunions Conrart comme Pellisson. Il exagère sans doute un peu en face de celui qui avait si fort malmené bon nombre de ceux dont il fait l'éloge et pour critiquer le genre satirique adopté par Despréaux ; il est impossible toutefois de suspecter sa sincérité. « Nous avouons, dit-il, M. Conrart pour instituteur de cette petite Académie naissante, formée seulement de sept ou huit personnes d'élite, que l'amour des lettres avait rassemblées pour conférer ensemble des productions de leur esprit et pour se perfectionner mutuellement.

Dans cette école d'honneur, de politesse et de savoir, l'on ne s'en faisait point accroire, l'on ne s'entêtait point de son prétendu mérite, l'on n'y opinait point tumultuairement et en désordre, personne n'y disputait avec altercation et aigreur ; les défauts étaient repris avec douceur et modestie, les avis reçus avec docilité et soumission ; bien loin d'avoir de la jalousie les uns des autres, l'on se faisait un honneur et un mérite de celui de ses confrères, dont on se glorifiait plus que du sien propre. Au lieu d'insulter aux faiblesses inséparablement attachées à l'humanité, et encore plus à la profession des lettres humaines, l'on se faisait une loi expresse de cacher les défauts de son prochain, de les étouffer dans le sein de la compagnie, d'en dérober la connaissance aux étrangers sans s'étudier à en régaler ceux du dehors ou à en divertir le public par de sanglantes railleries, aux dépens des particuliers et de ses plus chers amis...[1]. »

1. *Recueil des Harangues prononcées par Messieurs de l'Académie Française* ; 1698, in-4, p. 453-454.

Il n'est pas difficile de rabattre de ces paroles ce qu'elles ont de trop impétueux. L'Académie eut une plus brillante destinée que ne le faisaient présager ses débuts : on entoure son berceau d'une auréole. Dans une société littéraire, entre gens dont l'amour-propre est d'une susceptibilité des plus ombrageuses, il ne doit pas toujours en aller si bien. On se disputait, on se jalousait, on se piquait sans doute chez Conrart comme ailleurs, tout en s'admirant et en s'applaudissant. Une vérité toutefois se fait jour à travers ces flots d'encens, c'est que cette société renfermait dans son sein des germes capables de se développer, sans toutefois jamais arriver à la magnifique expansion qu'elle prit sous la main féconde du grand cardinal. Entre les nombreuses réunions qui, à cette époque, fonctionnent dans Paris, la Société Conrart se distingue par une correction, un air de bon ton, une réserve, tout particuliers, quasi officiels. Personne ne s'y fourvoie ; on s'y compte et on s'y apprécie, souvent peut-être plus qu'il ne faut. Cette réunion se suffit à elle-même ; elle n'aime pas l'éclat, mais elle ne le craindrait pas au besoin. De ses membres, les uns sont riches, les autres ont des places ou des pensions qu'ils doivent à leur talent, qui les honorent sans les assujettir. Conrart était riche ; Godeau, dit Tallemant, eut 30,000 écus ; Chapelain n'avait que l'extérieur de la pauvreté ; Gombault se disait l'homme du roi pour se justifier à ses propres yeux de recevoir une pension de lui et d'en refuser des autres ; Giry devint avocat au Parlement et au conseil ; MM. de Serizay et Malleville étaient tous deux à de grands seigneurs, ce qui alors n'avait rien d'humiliant. Tous étaient jeunes, sauf Gombauld, et, en cette qualité, disposés à ne reconnaître d'autorité que la sienne, dans les productions qu'ils soumettaient à sa critique. Le chantre d'Endymion les dépassait tous de la tête ; ils n'avaient pas de peine à s'incliner devant lui. Toute autre supériorité leur eût semblé insupportable. Ils avaient sans doute cette noble indépendance que l'on puise dans la culture des lettres.

Il serait assez facile de composer ici, de leurs occupations, un tableau de fantaisie sur l'esquisse qu'en donne Pellisson et d'Olivet [1]. Selon ce dernier, « Godeau, qui était un peu parent de Conrart, logeait chez lui quand il venait à Paris ; et ce fut pour entendre la lecture des poésies qu'il apportait

1. Lib. c., p. 256, t. I.

de Dreux que Conrart assembla pour la première fois ces gens de lettres, dont les conférences donnèrent naissance à l'Académie. » Le futur évêque de Vence chantait ses amours, et, ne dépensant pas tout son entrain et toute sa vivacité dans ses vers, égayait sans doute de ses saillies le groupe littéraire de son parent. D'après Pellisson [1], « Faret [2], qui venait alors de faire imprimer son *Honnête homme*, et qui avait obtenu de se trouver à une de leurs conférences, y porta un exemplaire de son livre, qu'il leur donna. Il s'en retourna avec satisfaction tant des avis qu'il reçut d'eux sur cet ouvrage que de tout ce qui se passa dans le reste de la conversation. » Son inséparable ami Saint-Amant [3] y allait avec lui. « Desmarets [4] y alla plusieurs fois et y lut le premier volume de l'*Ariane*. » On aimerait à se représenter Chapelain rimant quelque sonnet italien, langue qu'il prétendra plus tard posséder mieux que les Italiens eux-mêmes, ou méditant la fameuse règle des trois unités, prétendue d'Aristote, et qui sera pour l'inventeur le *Sésame, ouvre-toi* de la renommée et de la ceinture dorée. Ici, c'est Serizay qui paresse délicieusement à écouter les vers des autres. Là, Malleville qui aiguise l'épigramme et qui n'épargnera personne, ni le surintendant Bullion, ni Conrart lui-même. Voilà Gombauld que nous connaissons. Et, après tous, le maître de céans, modeste, empressé, plein d'admiration pour tout ce qu'il entend, recueillant les vers inédits, se faisant momentanément céder les lettres des autres pour les recopier dans ses Recueils [5], de sa

1. Lib. c., p. 2, t. I.

2. Faret était une rime fatale à cabaret ; pour peu qu'il donnât prise, on devait être invinciblement porté à la lui accoler. Saint-Amant, son dangereux ami, l'a employée mainte fois, aussi disait-t-il :

Ne te plains pas, mon cher Faret,
Si je te rime à cabaret.

L'englober dans les goinfres et les beuveurs avec le gros Gérard était par là même tentant. Faret se défend de faire avec lui la débauche (l'*Honnête homme*, p. 145) : « Cependant je ne sais pas comment il s'est rencontré que mon nom par malheur ryme si heureusement à cabaret que les bons et les mauvais poètes se sont servis de cette rime et l'ont rendue si publique que la plupart de ceux qui ne me connaissent pas bien s'imaginent que je suis quelque bouchon de taverne, ou quelque goinfre qui ne se désenyvre jamais. » Il n'a pas réussi malgré tout à se blanchir à nos yeux.

3. Saint-Amant et Conrart échangèrent quelques cadeaux (v. Œuvres de Saint-Amant) ; Ed. Livet, bibl. elzév., 1855, t. I.

4. Pellisson et d'Olivet, lib. c., p. 2, t. I.

5. Les in-4° mss de la bibliothèque de l'Arsenal en sont pleins.

belle écriture, se ménageant ainsi le double plaisir de relire et de sauver de l'oubli les productions de ses amis. On ne s'occupe que de littérature ; la politique est bannie du sanctuaire. Dans le XVIe siècle, on n'entend partout que le cliquetis des épées, le tumulte des combats, aussi bien dans les livres que sur les champs de bataille. Il y a du ferrailleur dans chaque savant. Il y a, pour la foi, la libre-pensée, les réformes du langage et de la poésie, des journées de Jarnac, de Moncontour et de Fontaine-Française ; mais, au commencement du XVIIe siècle, il y a une détente des intelligences. Cet esprit de curiosité inquiète, avide de science exacte, qui mène au libre examen, n'a pas abdiqué, il se repose : c'est pour reprendre des forces. La politique ne force pas la porte du cercle Conrart ; mais elle s'y insinue. Il y a là Serisay et Malleville qui ne doivent pas se gêner pour fronder Richelieu, que leurs maîtres, La Rochefoucauld et Bassompierre, détestent. Conrart lui-même, si jeune qu'il soit, si exclusivement amoureux qu'il soit de littérature, est fervent protestant, et la prise de La Rochelle a dû le toucher au cœur. Mais ce qui règne souverainement sans doute dans cette aimable réunion, c'est le bonheur de se réunir, de former un cercle à l'imitation de tant d'autres, en faisant mieux que les autres, s'il se peut. Dire que ces jeunes gens songeaient à se condamner à l'obscurité serait téméraire. Sénèque prétend que ceux qui écrivent contre la gloire inscrivent leur nom en tête de leur livre, protestation inconsciente de leur vaine tentative. Tous étaient sans doute épris de renommée, mais tous se défendaient d'en rien laisser voir. « Ils avoient arrêté, dit Pellisson, de n'en parler (de leurs réunions) à personne, et cela fut observé fort exactement dans ce temps-là. Mais M. de Malleville y manqua, et, ajoute le chroniqueur, il n'y a point de mal à l'accuser d'une faute qu'un événement si heureux a effacée. » Du cercle Conrart sortit l'Académie française.

III

C'est là un fait indéniable : le récit où Pellisson raconte la transformation est des plus clairs. C'est d'après lui que cette opinion a été communément adoptée. On s'y serait rendu, si l'Académie française avait eu l'existence éphémère de toutes les réunions du même genre venues avant ou après

elle. Comme il en est arrivé autrement, chacun a cherché plus tard à en revendiquer la paternité. M. Livet [1] résume toutes ces prétentions et les concilie en déclarant que, pour lui, « l'Académie, comme toute grande institution, était en germe dans l'air et avait en quelque sorte pris place dans les mœurs plusieurs années avant que Richelieu songeât à la constituer en corps et à lui donner une autorité qu'il sanctionnât par un établissement légal. » A ce compte, l'origine de l'Académie, comme celle de toutes les grandes choses, serait enveloppée de cette lumière indécise qui, au lieu de les rapetisser, leur sert de grossissement. On pourrait se contenter de moins. M. Livet dit : « Pellisson, ami de Conrart, n'hésite pas à le déclarer le fondateur de l'Académie française. » C'est l'avis de Balzac [2], de Chapelain, de tout le XVIIe siècle. Ancillon n'en doute pas un seul instant. Mais, dira-t-on, ce sont tous des amis, c'est un panégyriste de Conrart qui lui décerne ce beau titre de gloire. Leur témoignage est suspect, et abonder dans leur sens c'est se rendre coupable d'exagération. Eh bien, il n'est pas besoin d'aller si loin. La réunion Conrart fut le noyau de l'Académie française, voilà qui est indubitable, et, si Conrart n'est pas le père de l'Académie française, il en est à coup sûr le père nourricier.

Le véritable fondateur de l'Académie française est Richelieu. Il serait difficile d'admettre que l'idée de cette création eût surgi dans son esprit tout à coup, sur le rapport que lui fit Boisrobert de la composition et des occupations de la société Conrart. Ce serait faire trop d'honneur au cercle de la rue Saint-Martin; ce ne serait pas en faire assez au grand ministre. On aime, au contraire, à se figurer qu'il avait médité,

1. *Précieux et Précieuses*, p. 31. Dans sa belle édition de l'*Histoire de l'Académie*, t. I, p. 519 (Pièces justificatives), il écrit : « Au XVIIe siècle, l'honneur d'avoir donné naissance à l'Académie a été attribué à diverses personnes par des biographes flatteurs. Nous avons vu que pour Pellisson, ami de Conrart, le père de l'Académie Française est Conrart lui-même ; pour l'abbé de Marolles, Mlle de Gournay aurait plus que tout autre contribué à l'établissement de la célèbre Compagnie par les réunions qui se tenaient chez elle, soit rue de l'Arbre sec, soit ensuite rue Saint-Honoré, près de l'Oratoire ; pour Papillon, biographe de Chauveau le graveur, l'Académie n'aurait pas d'autre origine que les assemblées qui se tenaient régulièrement chez lui ; enfin, P. Cadot, dans sa vie manuscrite de Guill. Colletet, place dans son logis du faubourg Saint-Victor, illustré déjà par les réunions des amis de Ronsard, le berceau de l'Académie. »

2. Balzac appelle Conrart *Fondateur de l'Académie Française* (*Lettres Choisies*, p. 110, Éd. elzévir.)

avant 1635, l'idée de cette institution nationale. Elle répondait à ses vues, elle avait sa place dans ses desseins; elle comblait un vide. Le rôle de l'Académie sera de mettre de l'ordre, de l'unité, de la régularité dans la langue française. Quel est le but politique de Richelieu? D'amener la France à l'unité, de faire disparaître les divergences et les disparates dans le royaume, dans les classes, les consciences et les esprits. L'unification de la langue est corrélative à l'unification du royaume; dans l'esprit de Richelieu, ces deux grandes choses doivent se prêter pour leur accomplissement un mutuel concours, et, quelque jugement qu'on porte sur l'opportunité de cette grande mesure, sur la légitimité des moyens employés pour y aboutir, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la tâche est grande, qu'elle enlève l'admiration [1]. Richelieu continue Henri IV et Malherbe tout à la fois. L'Académie doit le soulager de la moitié de sa peine. Il prépare Louis XIV; elle contient en germe le magnifique épanouissement des talents du grand siècle. Mais elle ne s'en doute pas, elle s'en défend même ; elle n'a pas même cet étonnement mêlé d'admiration que le poète attribue à l'arbre greffé :

Miraturque novas frondes et non sua poma.

Les Académiciens croyaient leur tâche purement littéraire ; ils ne furent que les humbles ouvriers d'une tâche plus haute. Richelieu est une grandeur solitaire, envahissante, absorbante. Ceux qui dans l'ordre littéraire, ou de son temps ou après lui, participeront de cette grandeur sont des dissidents. Mais la dissidence n'est qu'apparente. Richelieu et Corneille sont deux rivaux; mais ils se valent, et peut-être se doivent-ils l'un à l'autre, on ne sait par quelle secrète conformité, quelle sympathie innée et occulte, une partie de leur excellence. Tous deux, du reste, aboutissent au même résultat, à assurer par la supériorité de leur génie, à la langue et au royaume, la suprématie sur les autres nations et sur les autres idiomes de l'Europe.

Revenons à l'histoire. Les membres de la réunion Conrart furent les premiers membres de l'Académie française. C'est

1. « Le cardinal de Richelieu, dit James Hotwell, continuateur de Cotgrave, fit une partie de sa gloire de l'avancement du savoir et de la langue française, ce qui peut être une compensation pour les flots de sang qu'il a versés. » Cité par M. Chassang, p. XLVIII, édit. de Vaugelas.

dans cette réunion que le cardinal trouva un fonds admirablement préparé pour les desseins qu'il mûrissait et qu'il mit à exécution. Ni autour de lui, ni chez Colletet, ni surtout, et pour plusieurs raisons, chez Gaston d'Orléans, ni chez Séguier, ni chez la vicomtesse d'Auchy, Richelieu *n'eût pu rencontrer* les éléments de l'Académie française. Les amis de Conrart n'étaient pas des gentilshommes; c'étaient d'honnêtes gens, des bourgeois corrects, sensés, des littérateurs instruits, très capables d'assurer à la langue française la régularité, la netteté, la dignité, qu'on remarquait dans leurs manières et leur langage. Encore une fois, ils n'avaient rien d'éminent, de transcendant; ils étaient ces modestes travailleurs de la première heure qui frayent la voie aux génies éminents, transcendants. « On a honoré du titre de héros, dit d'Olivet [1], cet Athénien qui donna son parc aux disciples de Socrate, et dont le nom a formé celui d'*Académie*. Que ne devons-nous donc pas, nous Français, à la mémoire de M. Conrart? Il a été pour ainsi dire *le père de l'Académie française*; c'est dans sa maison qu'elle est née; elle ne fut d'abord composée que de ses plus chers amis; sa probité, la douceur de ses mœurs, l'agrément de son esprit les avait rassemblés...; il était le confident de leurs études, le centre de leur commerce, l'arbitre de leur goût. » Ce n'est pas là un mince éloge. Bornons-nous à en retenir que les qualités du cœur et de l'esprit, chez Conrart, le rendaient éminemment propre à maintenir entre tous ses amis cette bonne entente qui est pour une compagnie une condition indispensable d'existence.

Pellisson nous marque très amplement, dans sa *Relation*, comment s'opéra la transformation du cercle Conrart. Quel fut le rôle propre de Conrart dans la formation de la nouvelle compagnie? Quelle y fut son influence, lorsqu'elle fut érigée en compagnie officielle? C'est ce qu'il convient d'élucider d'après Pellisson même, d'après les témoignages des contemporains et d'après le caractère de Conrart.

On sait comment Boisrobert pénétra dans le cénacle littéraire, comment le valet y amena le maître. On sait aussi que les propositions de Richelieu ne rencontrèrent point, dans la réunion de la rue Saint-Martin, l'enthousiasme auquel *le Bois* [2] s'était peut-être attendu. Il n'y a peut-être pas de fait

1. Lib. c., p. 138, t. II.
2. Surnom familier de ce fou de l'Eminence rouge.

qui montre mieux l'impression que le terrible cardinal produisait sur les Français d'alors. Que les grands seigneurs nourrissent de la haine contre lui, cela se conçoit; ils voient couler le plus pur sang des leurs sous la hache du bourreau. Mais cet abaissement de l'aristocratie profite à la bourgeoisie, au tiers-état. Eh bien, les bourgeois ont ressenti le contre-coup de l'effroi que le tout-puissant ministre inspire aux grands[1]. Il y a des moments d'apaisement dans cette grande âme, toute occupée de la grandeur nationale, et résolue pour l'établir à ne reculer devant aucun moyen. C'est du 7 août 1631 que date une ordonnance[2] supprimant implicitement, contre les blasphémateurs, le supplice de la langue percée. Richelieu aimait les lettres et les gens de lettres[3]; mais il les aimait comme un enfant fait de ses jouets : dans un mouvement d'impatience il les brise. Il était dur[4] à ses heures pour les puissants comme pour les humbles, pour ses créatures comme pour ses ennemis. Sa vanité littéraire[5] n'était un mystère pour personne. Il effrayait, même en obligeant. Les paisibles bourgeois du cercle Conrart n'étaient pas faits pour lui tenir tête, ni pour accepter ses offres de gaieté de cœur.

1. Guy Patin (*Lettres*, t. III, p. 98). *Etiam mortuus imperat.*

2. *Recueil d'Isambert.* t. XVI, p. 365, cité par M. H. Martin, t. II, p. 413.

3. Tallemant, t. II, p. 53 : « Richelieu traitait les gens de lettres fort civilement. Il ne voulut jamais se couvrir parce que Gombauld voulut demeurer nu-tête, et mettant son chapeau sur la table il dit : « Nous nous incommoderons l'un et l'autre. » « Le fameux M. de Gombaut, qui est révéré dans tout le Parnasse, se souvient encore de quelques offices que je me suis efforcé de rendre autrefois à sa vertu. Il se souvient de ce siècle heureux où le grand cardinal de Richelieu *honorait tous les gens de lettres* de sa protection et de son amitié. » (Les épitres en vers de M. le Metel de Boisrobert, Courbé, 1659, in-18. Avis.)

4. Tallemant, t. II, p. 43 : « Il battait son capitaine des gardes, Cavoye. Il serrait le cou à Bullion, le surintendant, avec une pincette, en lui disant : « Petit ladre, je t'étranglerai. » Sans compter, comme dit Hotwell, les flots de sang qu'il a versés.

5. Que ne devait pas être l'amour-propre chez un homme de cette trempe, cardinal, ministre, médiocre poète ? Cela a été dit cent fois à propos de l'affaire du Cid, mis en doute autant de fois, et n'en est pas moins vrai. A notre avis, en dépit de toutes les contradictions, c'est la jalousie littéraire qui dictait à Richelieu son animosité contre le Cid. Il y a un fait qui n'a pas été assez relevé, qui jette une assez vive lumière sur la persécution du Cid. Vigneul Marville, *Mélanges de littérature* (t. III, p. 1, 1725) rappelle que la pièce l'*Europe* de Richelieu et de Desmarets fut sifflée par le parterre avant la représentation et que les spectateurs demandèrent le *Cid.* » Ce sont là des blessures cuisantes pour le cœur d'un poète.

Ces offres, rappelons-les d'après Pellisson[1] : « Le Cardinal demanda à M. Boisrobert si ces personnes (l'assemblée Conrart) ne voudraient point faire un corps et s'assembler régulièrement et sous une autorité publique... Quand ces offres eurent été faites, ajoute le chroniqueur, et qu'il fut question de résoudre en particulier ce que l'on devait répondre, à peine y eut-il aucun de ces messieurs qui n'en témoignât du déplaisir et ne regrettât que l'honneur qu'on leur faisait vînt troubler la douceur et la familiarité de leurs conférences. »

Chapelain détermina les dissidents, dont étaient surtout Serisay et Malleville, à accepter les ouvertures de Richelieu, mais les considérants par lesquels ils les y amène sont significatifs[2]. « Il leur représenta qu'à la vérité ils se fussent bien passés que leurs conférences eussent ainsi éclaté, mais qu'en l'état où les choses se trouvaient réduites, il ne leur était pas libre de suivre le plus agréable de ces deux partis ; qu'ils avaient affaire à un homme qui ne voulait pas médiocrement ce qu'il voulait et qui n'avait pas accoutumé de trouver de la résistance ou de la souffrir impunément ; qu'il tiendrait à injure le mépris qu'on ferait de sa protection et s'en pourrait ressentir contre chaque particulier ; que du moins, puisque par les lois du royaume toutes sortes d'assemblées qui se faisaient sans autorité du prince étaient défendues, pour peu qu'il en eût envie, il lui serait fort aisé de faire, malgré eux-mêmes, cesser les leurs, et de rompre par ce moyen une société que chacun d'eux désirait être éternelle.

« Sur ces raisons il fut arrêté : « Que M. de Boisrobert serait prié de remercier très humblement M. le Cardinal de l'honneur qu'il leur faisait et de l'assurer qu'encore qu'ils n'eussent jamais eu une si haute pensée et qu'ils fussent fort surpris du dessein de son Eminence, ils était tous résolus de suivre ses volontés. » C'était un acte d'abdication, de cession de propriété, que signait la société Conrart.

Richelieu fut satisfait de la réponse des futurs Académiciens : le pas était franchi. Ils pensèrent sérieusement à l'établissement de la nouvelle Institution. En 1634, Conrart pendant son absence, fut élu à l'unanimité secrétaire de l'Académie, « tout le monde demeurant d'accord, dit Pellisson, que personne ne pouvait mieux remplir cette place. » C'était, de

1. Lib. c., t. Ier, p. 13.

2. Lib. c. t. 1er. p. 15.

la part de tous, reconnaître les services qu'il avait rendus et prévoir ceux qu'il allait rendre. Conrart ne pouvait aspirer à mieux. Secrétaire du roi, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, il occupait une position capable de contenter la plus haute ambition. Amis et ennemis ne lui connurent guère que celle de se rendre utile par tous les moyens possibles. Cette place pourtant sera pour lui difficile à tenir. Secrétaire à vie, il sera par le fait directeur de la Compagnie. Elle sera mêlée d'éléments bien divers, quelquefois contraires, qu'il s'agira de ramener à l'union, de fondre dans un esprit de concorde, sans que la dignité ni l'indépendance du corps et de chacun puisse en souffrir. Le secrétaire est l'intermédiaire naturel de la Compagnie avec le dehors ; en face des puissants de la terre, sa situation est malaisée et délicate. Nous verrons tout à l'heure dans quelles passes l'Académie rencontra en face Richelieu et comment elle s'en tira. De plus, Conrart était protestant ; il soutint toute sa vie les protestants, que Richelieu n'aimait pas. Passe encore pour Mazarin ; nous dirons comment Conrart fit profiter ses coreligionnaires de la tolérance intéressée de ce ministre. Louis XIV hérita de la sévérité de Richelieu envers les réformés, quoiqu'il obéit à d'autres raisons. Conrart ne souffrit jamais de sa fidélité aux doctrines de Calvin ; mais il dut cela à un admirable esprit de modération. Il sut garder un silence prudent ; on ne peut que l'en louer. Cette discrétion que les circonstances imposent à Conrart ou qu'il s'impose à lui-même se reflète dans tous ses actes. Sur ce point, sa vie est celle d'un sage.

Continuons à la raconter. Au commencement de 1634, Conrart s'était marié [1]. « Il épousa la sœur [2] de M. Muisson, père de cet illustre M. Muisson qui a été conseiller au Parlement de Paris et qui sera mis sans doute au nombre des plus glorieux confesseurs que la dernière persécution de France ait produits dans le siècle passé et dans celui-ci. » Le fils des bour-

1. Ancillon, l. c. p. 9. — M. Jal (l. c.) donne quelques indications sur le contrat de Valentin. Ses témoins sont Antoine Arnauld, sieur d'Andilly, qui, comme Conrart, était de la paroisse de Saint-Médéric ; Abraham le Duchat, conseiller à Metz, qui, en 1639, épouse une sœur de Conrart ; et Jean Chapelain. Le 22 février 1634, le mariage est célébré à l'ambassade de Hollande, aussi bien que celui de Péronne Conrart, sa sœur, avec Henri Muisson.

2. Magdelaine Muisson, fille de Marie Conrart et de Jacques Muisson, cousine germaine de Conrart.

geois de Valenciennes prend femme dans sa famille, et s'allie à une branche considérable du protestantisme ; il se place ainsi et désormais se trouvera toujours à la tête du parti réformé. « Conrart[1] pria tous ces messieurs (de son cercle) comme aussi ses amis d'assister à son contrat ; ils avisèrent entre eux qu'à l'avenir sa maison ne serait plus si propre qu'auparavant pour leurs conférences. » Ancillon ne s'explique pas cette décision. Il voit là de la jalousie, de la mauvaise humeur chez les Académiciens ; il accuse Pellisson de connivence. On ne comprend rien à cette querelle où le protestant fidèle en sa foi exhale sa rancune contre le protestant converti. L'explication de la conduite des Académiciens est bien facile à donner, ce semble : ces messieurs avaient jugé sagement leur présence importune dans le logis des jeunes mariés. Du reste, l'Académie y revient en 1638, les époux n'ayant point d'enfants.

Quand elle avait élu Conrart secrétaire, il était à Jonquières[2]. Il y était en 1633[3]; il y retourne après son mariage, en 1634. On l'y voit en 1639, toujours pour vaquer aux soins de sa santé. Mais les infirmités ne l'empêchent pas de s'occuper activement[4] des devoirs de ses deux charges. A partir du 13 mars 1634, il commence à écrire les registres d'où Pellisson a tiré la meilleure partie de sa *Relation*[5].

Le 4 décembre 1634, il est un de ceux qui donnent un mémoire détaillé sur les Statuts[6] de l'Académie. Aussi est-il des conférences instituées entre les Académiciens « pour les rédiger[7]; et, en qualité de secrétaire, il en digéra et coucha

1. Pellisson et d'Olivet, t. 1er, p. 16.

2. Petite ville d'eau du département de l'Oise.

3. *Lettres de Chapelain*, édit. Tamisey de Larroque, Imprimerie Nationale : mois de mars 1633, octobre 1633, 21 août 1634, 30 juin 1639.

4. Ibid., p. 139, 6 mars 1637. Chapelain dit à Balzac en parlant de Conrart : « il est vrai que la paresse de l'homme... » M. Tamisey de Larroque ajoute : « Savait-on que Conrart fut paresseux ? » Il ne faut pas donner au mot de Chapelain une pareille compréhension. Cette paresse (littéraire) a dû être chez Conrart purement accidentelle. D'après les lettres du même Chapelain, Conrart communiquait sou activité aux Académiciens. (V. les lettres du 21 août 1634 et suivantes, citées par M. Livet t. I. *Histoire de l'Académie* (pièces justificatives).

5. Il est probable que les premiers registres de l'Académie avaient été confiés à Pellisson, et qu'ils furent saisis et perdus parmi les papiers du surintendant Fouquet. Les registres qui restent ne remontent qu'à l'année 1672 (Monmerqué, notice, p. 10).

6. Pellisson et d'Olivet., t. 1er., p. 29.

7. Pellisson et d'Olivet., t. 1er., p. 30. On peut les lire là in-extenso.

par écrit les articles. Le même M. Conrart avait été chargé (Registres 13 nov. 1634) de dresser les lettres patentes pour la fondation de l'Académie. » Pellisson ajoute : « Je crois que vous (M. de Fundamente à qui est adressée la *Relation*) me saurez bon gré de les avoir ici insérées au long, puisqu'elles servent de fondement à tout le reste, et que, d'ailleurs, elles sont conçues en termes fort purs et fort élégants, qui, sans s'écarter des clauses et des façons de parler ordinaires de la la Chancellerie, sentent néanmoins la politesse de l'Académie et de la Cour. »

Le 5 février 1635, Conrart fut un des trois officiers députés avec Boisrobert au cardinal pour lui faire agréer les statuts de la compagnie. Déjà le grand mérite de Conrart faisait passer sur sa religion.

On ne voit point qu'il ait joué un rôle dans cette lutte taquine que le Parlement soutint contre Richelieu avant de vérifier les lettres patentes de la Compagnie, du mois de février 1635 au mois de juillet 1637. Cela passait au-dessus de la tête du secrétaire, qui du reste ne chômait pas.

Voici comment Pellisson[1] définit les fonctions de secrétaire : « La fonction de secrétaire est d'écrire les résolutions et d'en tenir registre, signer tous les actes, garder tous les titres et tous les papiers de l'Académie ; et expédier des certificats à ceux du corps qui ont besoin de justifier qu'ils en sont. Il doit aussi écrire les lettres de l'Académie ; et, sur ce sujet, il faut remarquer, en passant, que l'Académie en fait de deux sortes. Tantôt toute la Compagnie parle dans sa lettre, et alors on signe ainsi, par exemple, *vos très humbles serviteurs, Conrart, secrétaire de l'Académie française.* Tantôt il n'y a que le secrétaire qui parle de la part du corps en cette forme ou quelque autre semblable : *L'Académie française m'a ordonné de vous écrire*, et alors il signe de même que si c'était pour ses affaires particulières. »

La première occasion illustre que Conrart eût de remplir les devoirs de sa charge fut l'affaire du Cid. Quand le 23 nov. 1637, furent mis au jour *les Sentiments de l'Académie sur le Cid,* et que M. de Scudéry, qui croyait avoir gagné sa cause, eût écrit une lettre de remerciement à l'Académie, le secrétaire, dit Pellisson[2], fut chargé de lui faire réponse. Le sens en

1. Lib. c. p. 57.
2. Lib. c., p. 93.

était « qu'il l'assurait que l'Académie avait eu pour principale intention de tenir la balance droite et de ne pas faire d'une chose sérieuse un compliment et une civilité ; mais qu'après cette intention elle n'avait point eu de plus grand soin que de s'exprimer avec modération et de dire ses raisons, sans blesser personne ; qu'elle se réjouissait de la justice qu'il lui faisait en la reconnaissant juste ; qu'elle se revancherait à l'avenir de son équité ; et qu'aux occasions où il lui serait permis d'être obligeante, il n'aurait rien à désirer d'elle. » C'est la plume du secrétaire qui donne la vraie note des sentiments de l'Académie en cette affaire. Sous la pression du Cardinal, l'Académie a été forcée, sinon de condamner Corneille, au moins de noter d'un gros trait les passages de sa pièce qui lui ont paru défectueux; mais elle répugnait à cette vilaine besogne. Corneille était de l'hôtel de Rambouillet, comme bon nombre des premiers Académiciens, et Pellisson déclare qu'il est bien des endroits que ces messieurs ont hautement loués dans sa pièce. Dans cette très difficile circonstance, l'Académie « a cru faire œuvre d'équité. » L'ami de Mme de Scudéry, de Scudéry lui-même, donne une leçon de modestie à ce fanfaron ; pour eux aussi, le devoir passe avant la passion : l'Académie et son secrétaire sont *cornéliens* sans le savoir. L'équité, la loyauté, la bravoure, sont des sentiments *cornéliens*, qui ont là soutenu l'Académie en face de Richelieu ; car on sait bien qu'il eût voulu qu'elle fît du Cid une critique plus acerbe. Chapelain a rédigé ces *Sentiments*, qui, somme toute, sont un bon morceau de critique dans un temps où la critique littéraire est dans l'enfance ; il écrira plus tard cette note[1] sur notre grand tragique : « Corneille est un prodige d'esprit et l'ornement du théâtre Français. » Cet aveu ou plutôt ce désaveu est très net et lui fait le plus grand honneur. On a beaucoup parlé du reste contre la première tournée d'Académiciens, et leurs *Sentiments* sur le Cid n'ont pas médiocrement influé sur la mauvaise humeur qu'on a eue contre eux ; rappelons qu'au témoignage de Boileau la deuxième tournée ne valut pas la première pour l'esprit et surtout pour le caractère. Qu'on nous permette, à ce titre, d'insister sur celui de Conrart, dans le chapitre suivant.

1. *Mélanges littéraires* tirés des lettres manuscrites de Chapelain, par Camusat, 1726, Paris.

CHAPITRE III

CONRART CHEZ LUI. — SA FAMILLE ET SES AMIS

I. Deux portraits de Conrart. — Sa caricature par Tallemant des Réaux. — Son portrait moral par Chapelain, Balzac, d'Olivet et Ancillon. — II. Il surveille les intérêts de sa famille. — Les Conrart et les Muisson. — Conrart perd sa mère. — Opinion de Conrart sur l'amitié. — Condition misérable des gens de lettres au XVIIe siècle. — Conrart généreux à leur égard. — Conrart et ses amis parisiens. — Conrart ami de Balzac. — Conrart bon français.

I

Le musée de Versailles[1] possède un portrait de Conrart[2] dans la salle dite des Académiciens. La figure est maigre, étroite, resserrée par une ample chevelure; le front s'enfuit assez vite sous le triangle formé par la première ligne des cheveux, qui ondulent de chaque côté de la raie; le nez est long; les yeux sont bien ouverts, non enfoncés; l'arcade des sourcils mince. Deux filets de moustache laissent à découvert une bouche nettement dessinée; le menton est anguleux; les joues creuses. Un col blanc avec glands et un simple pourpoint noir à boutons, de belle étoffe, font ressortir la peau mate du visage. Pas de couleur sur cette figure; tout est à l'expression. Or l'expression de ce visage a de la dignité, de la réserve, de la distinction. Rien de compassé, rien d'obséquieux surtout, mais une certaine froideur hautaine. Pas de portrait de contemporain qui ressemble à celui de Conrart. Voiture est coquet, Patru est beau garçon, Chapelain a l'embonpoint d'un visage fleuri, le grammairien Vaugelas est en mousquetaire; Conrart a quelque chose de ferme, d'austère, de triste même. C'est le portrait d'un contemporain de Louis XIII, d'un malade, d'un protestant, — c'est de plus un portrait de jeunesse : il a été peint en 1635.

La gravure nous a conservé aussi de Conrart un portrait de vieillesse. Il avait été peint par Lefèvre et gravé par

1. Au 2e étage du musée, aile du nord, entrée par la cour du Maroc, salle n° 152, dite des Académiciens.

2. N° 2889 du catalogue Soulié. Nous remercions ici le Conservateur du musée, M. Clément de Ris, et l'architecte du Sénat, M. Favier, de l'obligeance qu'ils ont mise, l'un à nous indiquer, l'autre à nous faire ouvrir la salle des Académiciens.

Cossin[1]. La gravure est belle; mais, dit Monmerqué[2], en 1828, il est difficile de la rencontrer. Elle se trouve maintenant en tête du premier volume in-folio du Recueil de l'Arsenal : elle est en effet très nette. Les cheveux sont toujours abondants; ils font descendre, de chaque côté des joues, deux larges touffes. Les coins de la bouche tombent, la lèvre inférieure est forte, le bas de la figure large. Il y a plus qu'un air de fermeté sur ce visage : il y a de la sévérité. La vieillesse et la souffrance n'ont pas été favorables à Conrart. La main gauche appuie un papier sur une table; la main droite est levée, tenant une plume entre le pouce et l'index. La physionomie n'a plus cette distinction mêlée de mélancolie qui rehausse le portrait de 1635. La gravure de 1683 est peut-être le Conrart qu'on se figure; le portrait de 1635 est le vrai portrait de Conrart, celui auquel nous nous attachons.

Après le portrait, la caricature; elle est de Tallemant, le Callot littéraire du temps. M. Paulin Pâris, le dernier éditeur des *Historiettes*, dont le témoignage ne saurait être suspecté, puisqu'il se montre aussi sincère que compétent dans tout le cours de son admirable commentaire, écrit en note : « En lisant l'historiette de Conrart, on s'aperçoit trop que des Réaux, longtemps l'ami du secrétaire, était devenu son ennemi. » Or, c'est au physique (et sur ce point il est le devancier de La Bruyère) de ses originaux que s'attaque surtout la rancune du caricaturier. Voici ses propres expressions (t. III, *Hist. de Conrart*) : « L'effort qu'il faisait, la peine qu'il se donnait et la contention d'esprit avec laquelle il travaillait, lui envoyant tous les esprits à la tête, il lui vint une grande quantité de bourgeons. Pour cela, car c'était une vilaine chose, il se rafraîchit tellement, que ses nerfs débilités (outre qu'il est de race de goutteux) furent bien plus susceptibles de la goutte qu'ils n'eussent été. Il en fut affligé de bonne heure, et de bien d'autres maux, sans en être moins enluminé pour cela; en sorte que c'est un des hommes du monde qui souffre le plus. » Et plus bas : « Regardez un peu quelle[3] figure de galant !

1. *Bibliothèque historique de la France.* (t. II, 2e partie, p. 172) par le père Lelong. Ce portrait est daté là de 1683; la gravure ne porte aucune date.

2. Page 24, notice.

3. Ces détails, aujourd'hui désagréables au point qu'on ose à peine les relever, ne surprendront pas ceux qui ont vécu dans l'intimité des Mémoires, des anas du XVIIe siècle. V. ce que Tallemant dit de Chapelain, de Ménage, de Voiture, de Racan, de

J'ai vu qu'il se faisait les ongles en pointe et, au même temps, il s'arrachait les poils du nez devant tout le monde. Il y prétend pourtant ; il est vrai qu'auprès de Chapelain il pourrait passer pour tel, au moins pour son ajustement, car il est toujours assez propre. » Tallemant avait des raisons particulières de ne plus aimer Conrart ; nous les dirons plus bas.

Comme correctif, voici le portrait moral du secrétaire, auquel beaucoup de ses contemporains ont voulu donner un coup de pinceau. Ancillon[1] rappelle que, si Ménage a été loué par quarante-quatre personnes, on ne saurait compter le nombre de ceux qui ont loué Conrart. Ces louanges étaient sincères ; mais le parfum de l'encens devient fade à la longue. Les Athéniens se lassèrent d'entendre appeler Aristide le Juste. Le même biographe a raison d'ajouter : « Les éloges sont devenus fort dégoûtants, presque dans tous les pays du monde, soit parce qu'on en fait trop, soit parce qu'on les remplit d'un galimatias hyperbolique et insipide, éternellement monté sur cinq ou six lieux communs. » Prévenons donc la satiété et ne rapportons ici que les éloges adressés à l'homme, non au lettré. Chapelain, un de ses plus anciens amis, écrivait à Balzac, en 1632[2] : « C'est un homme de bon cœur et de bon esprit, un ami chaud et adroit et qui va toujours au-devant des occasions de faire office à ceux à qui il a voué de l'affection ; surtout jaloux de sa parole, et qui se tient mieux obligé par sa promesse que par tout ce que les lois ont inventé de liens et de chaînes pour tenir les hommes dans le devoir. » (Là s'arrête Camusat.) « Je le connais de longue main pour tel, et s'il n'était plus solvable, je voudrais le cautionner de tout ce que j'ai de générosité et de franchise. »

Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.

Boileau eût pu dire cela de Conrart aussi bien que de Chapelain. Nous insisterons tout à l'heure sur la correspondance que le grand épistolier entretint régulièrement avec Conrart, à partir de 1648 ; mais, dès 1633, il sait le cas qu'il doit faire

cent autres. V, dans le Ménagiana, vingt remarques du même genre : v. aussi La Bruyère, etc.

1. Lib. c. page 25. Cette sérénité de l'admiration, chez le biographe, fait aujourd'hui sourire. Ce sourire eût bien étonné Ancillon, les coreligionnaires et en général les contemporains du secrétaire.

2. Cité dans les *Mélanges de littérature* tirés des lettres manuscrites de Chapelain, et dans les lettres éditées par M. Tamisey de Larroque.

de lui. « L'estime que je fais de vous, lui écrit-il à cette date[1], n'a garde d'être une méprise. On vous ferait tort de vous prendre pour un autre... Vous me voulez montrer qu'il y a des capucins huguenots. Voilà certes une belle nouveauté; mais il ne vous appartient pas d'être si modeste, ni de faire le parfait, n'étant pas encore converti. Quoi que vous fassiez, vous ne sauriez affaiblir le témoignage que Mme Des Loges et M. Chapelain m'ont rendu de vous, non plus que me refuser votre amitié, puisque je vous le demande en leur nom. »

Godeau[2], Girard[3], Costar[4], Mlle de Scudéry, Richelet, Furetière[5], qui se montraient généralement avare d'éloges, tous ont été unanimes pour louer en Conrart le caractère.

D'Olivet[6], qui le peint d'après l'abbé Dangeau[7], n'est pas moins explicite : « On nous en parle comme d'un homme qui avait souverainement les vertus de société. Il gouvernait son bien sans être ni avare ni prodigue, et il savait tirer d'une médiocre fortune plus d'agrément pour lui et pour ses amis que la fortune la plus opulente n'en fournit à d'autres. Il était touché des malheurs d'autrui et trouvait les moyens d'y subvenir par des voies qu'on n'apercevait point. Il avait le cœur très sensible à l'amitié, et lorsqu'une fois on avait la sienne, c'était pour toujours. S'il y avait du défaut dans sa conduite à cet égard, c'était de trop excuser. Peu de personnes ont eu comme lui l'amitié, la confiance et le secret de ce qu'il y avait de plus grand dans tous les États du royaume en hommes et en femmes. On le consultait sur les plus grandes affaires; et, comme il connaissait le monde parfaitement, on avait dans ses lumières une ressource assurée. »

Enfin, Ancillon[8], qui s'est défendu d'écrire son panégyrique, ne peut s'empêcher d'énumérer ses vertus en ces termes : « C'était un homme bon, charitable, bienfaisant; sa

1. *Œuvres complètes de Balzac*, in-fo 1665, chez Thomas Jolly. t. 1er., p. 176.

2. V. ép. à Conrart. Poésies chrétiennes et morales d'Antoine Godeau. Paris, Pierre le petit, 1663. in-12, t. III.

3. Epitre dédicat. des *Lettres* de Balzac à Conrart.

4. *Lettres* de Costar, l. 226, p. 699.

5. Ajoutons à ceux-là : Pellisson, Maucroix, Gilles Boileau, etc.

6. Lib. c., p. 142, t. II.

7. V. sur l'abbé Dangeau la notice de Niceron : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres*, t. XV ; in-12, 1731, p. 227.

8. Lib. c., p. 17,

bonté était une bonté sage, judicieuse, clairvoyante, etc... Son amitié était une amitié douce, indulgente, compatissante; son cœur était un cœur tendre, généreux, passionné. C'était un ami officieux, exact, ponctuel, judicieux. » A l'appui de ces assertions, il extrait de nombreux passages des lettres de Balzac et de Costar, et surtout, ce qui vaut mieux encore, il nous laisse entrevoir à la fin de son article qu'il a entendu maintes fois son père et ses parents faire l'éloge du secrétaire.

On ne connaît à Conrart que deux détracteurs : Tallemant et Linière. Nous reparlerons d'eux. Mais, dès à présent, on irait presque jusqu'à leur savoir gré de ne s'être pas associé à l'admiration commune. Ne faut-il pas une ombre au tableau? Tallemant est franchement hostile à Conrart; il n'a pas un mot d'éloge pour celui que tout le monde loue. Quand il parle « de sa lippe qui, quand il gronde, est la plus terrible qu'on saurait voir », on aperçoit aisément qu'il force le trait : il fait du bon secrétaire un croquemitaine. Remarquons toutefois, à la décharge de Tallemant, qu'il nous dépeint le Conrart des dernières années, le Conrart attristé, souffrant, rongé par la goutte; ce n'est pas le vrai Conrart, celui de 1635.

En résumant tout ce qui précède, et d'après ce que nous savons de lui, sous quels traits pouvons-nous ici le représenter? Cousin a écrit justement de Conrart[1] : « C'est pardessus tout un esprit bien fait. Il est officieux, sincère, judicieux. » Conrart sait obliger[2] et oublier qu'il a droit à la reconnaissance. Il sait déférer aux opinions de plus savants que lui, sans faire de concession à l'erreur, sans atténuer la vivacité de ses impressions. Il a la droiture du cœur et de l'esprit. C'est, en 1635, le parfait honnête homme, avec la noblesse en moins. C'est un bourgeois de Paris, non un bourgeois-gentilhomme; il honore la profession d'homme de lettres[3]. Aussi

1. *La Société au XVIIe siècle d'après le grand Cyrus.* On ne peut pas toujours souscrire aux jugements de Cousin sur les personnages principaux. Il les enveloppe d'un nimbe qui les embellit mais ne dessine pas assez les contours. Il n'a pas lu impunément *le Cyrus et la Clélie.* Ce sont aussi pour lui les plus grands princes et les plus nobles princesses du monde. Il faut en rabattre. Il a mieux vu les personnages de second ordre.

2. C'est le mot de Sénèque (*Questions Naturelles* liv. IV. Préface) *Cœpisti mirari comitatem et incompositam suavitatem, quæ illos quoque, quos transit, abducit, gratuitum etiam in obvios meritum.*

3. On pu faire le même éloge de Voiture. Ce vilain, ce fils de fermier des vins, outre qu'il a plus d'esprit que les grands seigneurs, a non moins de bravoure qu'eux. Il se bat bien;

ses amis l'ont bien senti et l'en ont hautement remercié. Chapelain prête à rire avec son accoutrement sordide; Conrart a plus de dignité. Que, sur la fin de sa vie, il soit devenu guindé, cela se peut; mais telle n'est pas son attitude à la fleur de l'âge. Tallemant et Mlle de Scudéry s'accordent à trouver qu'il est vif, irascible. Nous marquerons plus loin qu'il a cela de commun avec beaucoup de ses contemporains. Il est surtout scrupuleux, délicat, rigoureux même sur tout ce qui regarde l'honneur. D'Olivet le fait excuseur[1]; c'est un défaut dont il se corrige avec l'âge. Fils de marchand et protestant convaincu, ce bourgeois a cette probité rigide qu'effarouche ou blesse le moindre soupçon. Il pardonne plus aisément une indélicatesse de conduite qu'une apostasie. On lit dans Rœderer[2] une sorte de liste d'hommes de lettres qui, dans le XVIe et le XVIIe siècle, ont été attachés à la personne de quelques grands. On pourrait la grossir[3], on n'y trouverait point le nom de Conrart: il n'est à personne[4]. S'il doit cette indépendance à sa fortune, on ne peut dire qu'il en conçoive de la morgue. Il jouit sans faste d'une large aisance, mais aussi sans faiblesse. Il ne la laisse pas s'amoindrir entre ses mains; il profite et fait profiter les autres de tous les avantages qu'elle procure. Il sut en effet exercer toutes les bonnes qualités d'une si excellente nature, comme le dit Bossuet du prince de Condé;

il sait dire leur fait aux imbéciles titrés. Il poussait même la liberté jusqu'à l'impertinence. (V. Tallemant, *Historiette de Voiture*, t. III). C'est un excès dont se préservaient aisément les gens de lettres d'alors.

1. Ce reproche a été adressé à Chapelain par Voiture (éd. de 1648 in-32 p. 303, lettre du 11 juin 1642): « Ma lettre s'adresse au plus indulgent de tous les hommes, à l'excuseur de toutes les fautes, au loueur de tous les ouvrages, à une colombe, à un agneau, à un mouton. » Si Voiture eût vécu, il eût vu cette colombe se défendre contre ses ennemis *unguibus et rostro*. Conrart suivit la même route que son ami.

2. Lib. c. p. 43. Jean Marot est à Anne de Bretagne, Clément Marot à Marguerite, Ronsard à Charles IX, Baïf à Henri III ainsi que Desportes; Malherbe est à Henri IV; Maynard est secrétaire de la reine Marguerite, femme de Henri IV; Malleville est secrétaire de Bassompierre; Tristan l'Hermite est gentilhomme de Gaston d'Orléans; Sarrazin est au prince de Conti; Benserade est à Gaston et au duc de Brézé, etc....

3. Citons seulement Boisrobert (*Historiette* de Tallemant, t. II). Il fut à 3 personnes, au cardinal du Perron, à la reine mère, au cardinal de Richelieu. Quelle échine! Et c'est à lui que Balzac écrit: « La cour où tout le monde devient bossu à faire des révérences. »

4. Il fut compris dans la liste des pensions de 1663. Il était là au nombre de ceux que le roi voulait honorer, non asservir.

il les mit au service de sa famille, de ses amis, des hommes de lettres de son temps, de ses coreligionnaires.

II

Pendant toute sa vie, mais surtout durant les premières années de son mariage, il s'occupa des intérêts de sa famille[1] : il en était la gloire, il était bien naturel qu'il en fût le chef.

Une année après leur mariage, sa femme et lui se firent une donation mutuelle de leurs biens[2] : c'était le premier gage d'une affection réciproque qui ne se démentit jamais. La très sage Ibérise (Mme Conrart) est dans la *Clélie;* mais on ne voit nulle part qu'elle ait dépassé le cercle des fonctions domestiques. Elle servit quelquefois de secrétaire à son mari souffrant[3]; mais elle n'est pas une précieuse. Elle est surtout une bonne ménagère. Comme, d'après ce qu'on sait, Conrart traitait beaucoup de gens, elle prenait plaisir, dit Ancillon, à régaler ses amis en leur offrant de l'hydromel, des pastilles et différentes autres choses. Elle était aussi leur commissionnaire. « Mlle Conrart, écrit Balzac[4], m'a fait un présent exquis, et dont je ne la saurais dignement remercier. Ce n'est pas assez de dire que les gants sont chargés de fleurs, il y en a une moisson toute entière, et les lettres des procureurs et des avocats de Paris à leurs clients d'Angoulême, la malle et le mallier du messager en ont été parfumés. »

Les délicatesses de la bonne chère semblaient n'avoir pas de secrets pour elle, ni pour son mari. C'était, lui, un fin connaisseur, un précieux. Le *Parfait cuisinier* n'existe pas encore; mais il y a eu Vatel. Dans le Recueil mss[5], le secrétaire enregistre des recettes signées de grands noms : « *Pour faire une compote de pigeonneaux. Pour faire un potage de*

1. Les Conrart et les Muisson.

2. M. Jal, art. c.

3. Lettre à Rivet, 10 octobre 1647.

4. Lettre 19, liv. IV de la jolie édition elzévirienne de 1664, *Lettres de feu Monsieur de Balzac à Monsieur Conrart.* C'est l'édition qu'Ancillon a entre les mains. Les *Lettres Choisies* du sieur de Balzac, et les *Lettres à Chapelain* furent éditées par les mêmes imprimeurs. Nous avons ces trois volumes entre les mains; nos citations s'y rapportent.

5. T. XI, in-fo, p. 135.

chicorée blanche. Pour faire l'essence ou esprit d'ambre gris, comme le maréchal de Bassompierre en faisait faire[1]. La lettre que le *Cabinet historique* (t. IV, p. 237) a tirée des portefeuilles Valant[2], rend témoignage de la peine que prenaient les Conrart pour avoir une bonne table. C'est sans doute autant par son obligeance que pour ses talents de ménagère que les amis du secrétaire ne manquent pas, à la fin de toutes leurs lettres, de présenter leurs devoirs à Mlle Conrart. C'est : Mille baise-mains ; Mille très humbles baise-mains à Mlle Conrart[3]. Tallemant nous indique qu'elle est pleine d'admiration pour M. Conrart. Cousin la fait mourir de bonne heure. Nous ne savons où il a pris ce renseignement, qui est faux ; il est question d'elle dans des lettres de Conrart écrites en 1667.

De 1634 à 1641, les lettres de Chapelain nous éclairent sur la vie privée de Conrart. Une fois que l'Académie est fondée, il semble que le secrétaire se retire prudemment à l'écart. Il fait, au moins, beaucoup d'absences : c'est sans doute pour soigner sa santé, c'est peut-être aussi pour laisser aux nouveaux académiciens, un peu étourdis de la grande lumière ou les a placés la faveur du cardinal, le temps de se reconnaître, de s'habituer à leur haute fortune subite. En 1633 (oct.), Chapelain demande à Balzac de prier Dieu pour la santé de M. Conrart qui n'est pas assurée. Le 21 juin 1639, il écrit à Godeau qu'il ne doit pas compter que M. Conrart rende son jugement sur sa *Vierge,* parce qu'il prépare un mariage. En 1634, Conrart a fait recommander un beau-frère, à l'armée d'Allemagne, par d'Andilly, qui avait été témoin à son mariage. Il passe une partie de l'année 1639 à disposer le mariage de M. le Duchat et de Mlle Muisson, sa cousine et belle-sœur. Le 5 septembre 1640, pendant son séjour à Jonquières, où il est allé rejoindre sa sœur, il est tout ému du bruit qui court de l'assassinat de son frère entre Arras et (Dourbens ?). Il apprend ensuite que celui-ci n'est que prisonnier. Tallemant nous donne d'autres détails[4] sur les années suivantes ; ils sont tels qu'on peut les attendre de lui.

1. On tenait beaucoup, au XVIIe siècle, à la renommée de sa table. V. Cousin, *Mme de Sablé*, p. 99 et 399.

2. T. XII, p. 170, mss de la Bibliothèque nationale.

3. *Lettres* de Balzac, liv. I, lettre 15 ; liv. III, l. 7 etc.

4. *Hist. de Conrart.* M. Jal (*lib. c.*) les complète.

« Dans sa famille[1], dit Tallemant, il a eu aussi bien des démêlés. Son deuxième frère était un « sot homme »; mais, si Conrart n'eût point tant fait l'aîné, à la manière du vieux Testament, il n'aurait pas fait la moitié moins d'extravagances qu'il en a fait ». Or, voici ce que nous lisons dans M. Jal sur les extravagances du deuxième frère, Jean Conrart, écuyer, sieur de Saint-Robert. « Il logeait chez sa mère, qui avait une jolie servante, nommée Marie Thielbe. De leur rapprochement clandestin naquit une fille, le 3 septembre 1648, baptisée à Saint-Sauveur, qui fut nommée Jeanne Bonnefoy. Huit ans après (1656), Jean tomba malade (depuis la mort de sa mère (1645), il vivait en concubinage avec Marie Thielbe). Marie Thielbe, qui était catholique, présenta une requête à l'official de Paris, pour obtenir, en l'absence du curé de Saint-Merry, la délégation d'un prêtre qui célébrât un mariage *in extremis*, auquel Jean, moribond, n'eut pas la force de s'opposer. Le curé de Saint-Sauveur vint en effet, rue Saint-Martin, chez M. de Saint-Robert et prononça les paroles sur Marie Thielbe qui lui permettaient de se relever dame de Saint-Robert. Lorsque Jean mourut, le 13 juin 1657, Jeanne Bonnefoy, âgée de huit ans, déjà fiancée à François David, fut reconnue sa fille.

1. Un tableau généalogique des familles Conrart et Muisson facilitera l'intelligence de ce qui va suivre :

FAMILLE CONRART

Jacques I, bourgeois de Paris, ép. Péronne Targer, fille d'un échevin de Paris, dont il a

3 FILS

Valentin ép. Madeleine Muisson, sa cousine germaine, sans postérité.

Jean (sr de Saint-Robert); son mariage avec Marie Thielbe est cassé : 1 fille, Jeanne Bonnefoy.

Jacques II ép. Suzanne Regnart, dont il a 2 fils : Jacques III et Valentin ; de Jacques II et d'un oncle, sieur du Bailleul, sortent les descendants de la famille.

et 2 FILLES

Marie ép. Jean de Dompierre, chev., sgr de Junchères.

Péronne ép. Henri Muisson, sgr du Testion, son cousin germain.

FAMILLE MUISSON

Marie-Magdelaine Muisson (*Mme Conrart*), qui a 3 frères et 3 sœurs :

Jacques Muisson, sr du Taillon, aîné de Mme Conrart, « vieux garçon qui, par un testament, avantage ses frères au préjudice de ses sœurs. »

Henri (sr du Taillon après son frère), ép. Péronne Conrart.

Philippe, sr de Barré, épouse une parente du sr de Bezons.

Marie, ép. François Mandar, médecin du roi.

Jeanne, ép. Ponthus Petit, contrôleur des eaux et forêts.

Catherine, ép. Abraham le Duchat, conseiller au Parlement de Metz.

Marie Targer, cousine germaine de *Valentin Conrart*, ép. *Claude Bazin*, sr *de Bezons*, qui, par la protection de Conrart, devint Académicien. Un de ses fils fut maréchal de France. Les Bazin étaient des marchands originaires de Troyes; Pierre, le bisaïeul, donne son nom à une étoffe connue.

Mais ce mariage révolta toute la famille de Jean, dont un membre avait ainsi renoncé à Calvin, en privant ses parents d'un héritage qui passait en des mains indignes. Il y eut procès, jugement favorable à Marie Thielbe, puis appel et arrêts [1] (12 juillet 1659). L'affaire fut renvoyée au parlement de Metz par le conseil du roi. Après deux audiences à la Grand' Chambre, Marie Thielbe fut déboutée de ses prétentions; la cour lui adjugea seulement une somme modique pour la subsistance de sa fille; son mariage fut cassé, et Jeanne dut entrer au couvent d'Yères, où la succession de Jean devait la faire élever. C'est sans doute ce procès qui fait dire à Tallemant que Valentin se conduisit en aîné du vieux Testament; mais il est bon de rétablir la stricte réalité des faits. Valentin ne s'était pas plus avancé dans cette affaire que Jacques Conrart, qui, ayant épousé, en 1642, Suzanne Regnart, fille d'un habitant de Boulogne-sur-Mer, qu'on appelait sieur de Limoges, était beaucoup plus intéressé dans le procès, car il laissa deux fils : Jacques III et Valentin II, à qui furent dévolus le soin de perpétuer la famille [2] ». L'affaire est trop délicate pour qu'il nous appartienne de nous prononcer. Nous l'avons rapportée, parce que les deux frères Conrart en furent très occupés pendant deux ou trois ans.

En voici d'autres moins importantes, à propos desquelles Tallemant [3] donne libre carrière à ses commérages et nous édifie sur sa rupture avec Conrart :

« Le jeune frère de sa femme, nommé Muisson, qu'on appelle M. de Barré, estoit devenu amoureux d'une belle fille qui estoit d'une meilleure famille que luy, et qui, par la suite,

1. Le *Dossier Conrart* (mss de la Bibliothèque nationale) précise ces indications. Péronne Targer, mère de Conrart, meurt en 1645 et par son testament lègue à la fille de chambre la somme de 300 liv. et à ladite Thièble (*sic*), servante de cuisine, la somme de 100 liv. P. 58. *Arrests notables de la cour du Parlement et Chambre de l'Édit, chez Antoine Cellier, 1659* (imprimé), commençant par : Entre Marie Thièble, soy-disant vefve de Jean Conrart, escuyer, s^r de Saint-Robert... P. 62. Factum p. Valentin et Jacques Conrart, conseillers et secrétaires du roy et consorts, héritiers du défunt Jean Conrart, s. de Saint-Robert, leur frère, appelant comme d'abus...contre Marie Thièble, servante domestique... (avec des notes de Conrart).

2. C'est très probablement pour cette affaire que Mme de Sablé écrit à M. d'Avaux en faveur de Conrart (9 janvier 1658 et 11 avril 1658). Ces deux lettres sont dans le *Recueil* in-f°, t. XI, p. 1385. Elle prie M. d'Avaux d'obtenir de son père audience le plus tôt possible pour M. Conrart.

3. *Hist. de Conrart*, p. 290.

a eu dû bien honnestement. Conrart fit le diable pour empescher le mariage, et, après[1], luy et son autre beau-frère et sa femme mesme, qui craignoient qu'un vieux garçon[2], riche, aimé de tous, ne prist cette belle en affection, firent assez de choses contre elles qui ne sont pas trop bonnes à dire. Ce vieux garçon mort, par le testament il avait fort avantagé ses deux frères au préjudice de quatre sœurs qu'il avoit; il y eut du bruit. La famille fit l'honneur à Conrart de s'en rapporter à luy. Il demande à Patru comment à son esgard il en devoit user, luy qui, à cause de sa femme, y avoit le mesme droit que les autres : « Hé! » lui dit Patru, « vous ne serez pas juge « et partie; vous ne devez rien prendre pour vous, et c'est à « eux à en user après comme ils le trouveront à propos. » Ne vous desplaise, il se donna autant qu'aux autres[3], et les deux frères, qui croyoient en estre quittes à meilleur marché, furent bien surpris de voir qu'outre cela Conrart s'estoit mis au rang des autres. Ils en passèrent pourtant par là et rengaisnèrent une tenture de tapisserie et autre chose qu'ils lui avoient destinées. Depuis cela, il prit à ce M. de Barré une estime pour Patru la plus grande du monde, et il a voulu estre son amy et le mien en suitte.

« Or Conrart trouvoit sa belle-sœur de Barré fort jolie; ailleurs elle n'eust pas laissé de l'estre; mais, dans cette famille disgrâciée, c'était un vray soleil. Il la vouloit traiter de haut en bas; il vouloit qu'elle fust sous sa férule, en estre le patron et la mener partout où il lui plairoit. Cette femme, qui est plus fine que luy, le laisse dire et en a fait après à sa mode, mais doucement toutefois, car elle a affaire à une des plus sottes familles du monde. » Que de détails sur cette charmante Mme de Barré! comme le sujet tient au cœur du chroniqueur, d'ordinaire si chiche d'éloges, surtout à l'endroit du beau sexe! Quel affreux despote que ce Conrart! et encore n'est-ce pas tout. Tallemant continue :

« Une fois, il lui (Conrart) prit fantaisie d'avoir le portrait de sa bèlle-sœur, car il affecte d'avoir le portrait de ses amies. Un beau matin, il envoye sa femme, qui vint dire à Mme de

1. Le mariage.

2. Frère aîné de Barré et de Mme Conrart; c'est ce Muisson qui, en 1652, courut des dangers dans l'émeute du 4 juillet.

3. M. Paulin Pâris, en note de l'*Historiette*, trouve le cas très délicat et Tallemant bien osé de le trancher avec tant de désinvolture.

Barré « que M. *Conrarte* (elle prononce ainsy, à la mode de Va-« lenciennes, d'où elle est) n'avoit pu dormir de toute la nuict, « tant il avoit d'impatience d'avoir son portraict. » Il fallut donc viste luy en faire faire un par le peintre qu'il nomma, par le plus cher, et il la laissa fort bien payer. Il exerce encore quelque sorte de tyrannie sur elle, car il faut qu'elle aille le voir régulièrement, et elle veut bien avoir cette complaisance pour son mary, mais en son âme elle se moque terriblement de M. le secrétaire de l'Académie. » Mais nous arrivons au fait :

« Rien, que je croy, ne l'a tant fait enrager que de voir comme je l'ay planté là, et que Patru et moy soyons les bons amys de sa belle-sœur. Voicy comment cela arriva. Nous n'en estions *plus que sur la grimace*, quand il luy prit une vision de loger dans une maison au Pré-aux-Clercs, que Luilier avoit fait accommoder à ma fantaisie et dont j'avois planté le jardin à ma mode; une maison que j'aimois tendrement. Son prétexte estoit qu'on m'avoit ouy dire que la maison estoit à vendre; je le croyois, mais cela n'estoit pas. Sur cela, il m'envoye son beau-frère de Barré, qui y alloit à la bonne foy; pour sa femme, elle m'a juré depuis que, comme elle estoit persuadée que cela manqueroit, elles les avoit laissez faire. Il vient me demander si je pensois à achepter cette maison, et si elle estoit à vendre; je dis que je l'avois ouy dire, et que je ne songeais pas à l'achepter. « Puisque cela est », dit-il, « un de vos amys, mais qui ne veut point estre nommé, y « pourra penser. — Monsieur », lui dis-je, « j'ayme mieux « que ce soit un de mes amys qu'un autre; j'y auray pour-« tant du regret. » Je ne fis semblant de rien, mais je découvris bientôt que Conrart avoit engagé Barré à achepter cette maison en commun. Sur cela, comme je ne cherchois qu'une occasion de rompre avec luy, je pris celle-là; et, après m'estre plaint doucement de la finesse qu'il m'avoit faitte et de ce qu'au lieu de destourner les marchands il se présentoit luy-mesme, je ne le vis plus depuis [1] ».

Autre trait rapporté par le même auteur, mais ailleurs [2] :

1. Note de Tallemant : « Patru, à qui il avait fait quelques petites sottises, ne le voyait plus longtemps sans esclater. Il (Conrart) l'alla voir et se réconcilia avec lui. Pour moy à qui il en avait fait pour le moins autant parce qu'il m'avait toujours cru plus jeune que lui, il m'attendit, et comme il vit que je n'y allais pas très chaudement, il me fit le tour que je viens de dire ».

2. T. V. p. 203.

« Patru fit à Bezons deux harangues » (comme toujours, au dire de Tallemant, il en aurait fait à Conrart). « Bezons empêcha ensuite Rohan Chabot de donner à Patru la première cause contre Tancrède. Conrart ne lui eût pas donné sa cousine, s'il eût fait cela auparavant. » Voilà une preuve non équivoque, non suspecte, puisqu'elle sort de la bouche d'un ennemi, de la droiture de Conrart. Il eût été extraordinaire que, même dans les questions d'intérêts, il se départît de celle qui lui était habituelle. Tallemant cherche à nous égarer sur la véritable cause de son animosité contre le secrétaire ; mais il laisse trop passer le bout de l'oreille. Patru et lui avaient du goût pour cette jeune dame Barré, et ils trouvaient mauvais sans doute que Conrart fermât la porte à leurs prétentions. Que le grave secrétaire lui-même ne fût pas insensible aux agréments de sa jeune belle-sœur, cela est possible, il fut galant durant toute sa vie ; mais, ici comme ailleurs, il fut trop de l'hôtel Rambouillet pour oublier ce que, dans le noble cercle, signifiait le mot *galanterie* [1]. Patru [2] et Tallemant, sur ce point, ne se souvenaient pas toujours assez qu'ils en faisaient aussi partie.

Nous savons donc pourquoi Tallemant est devenu l'ennemi de Conrart ; n'oublions pas qu'il avait été de ses plus intimes amis. Quand il perdit sa cousine, Mme d'Harambure, il lui adressa sur cette mort un sonnet [3] qu'on lit dans un in-4° détaché de la collection manuscrite de Conrart à la bibliothèque de l'Arsenal.

Croyons en plutôt Conrart lui-même sur la manière dont il aimait sa famille. Jacques, son père, mourut en 1624 [4] ; sa mère, Péronne, mourut en juillet 1645. Voici comme il en apprend la nouvelle à son correspondant Rivet. Si le cœur rend éloquent, Balzac, le brillant rhéteur d'Angoulême, qui parle quelque part avec une désinvolture pleine d'une cruelle insensibilité de la mort « de son bonhomme de père », est ici bien laissé en arrière par Conrart. Ce fils a tendrement aimé sa mère ; il déplore sa perte en termes simples et touchants.

1. D'après Furetière : *Galanterie*, attentions sans conséquences.

2. Patru dit de lui-même dans une lettre à d'Alblancourt : *non desinebam ineptire*.

3. Il se trouve écrit de la main de l'auteur, dans le t. I, BLF, n° 151 (ancienne n°ⁿ), p. 891. C'est un des rares autographes de Tallemant.

4. D'après le document cité plus haut, émanant de la bibliothèque de Bruxelles.

Du reste on a toujours observé chez les écrivains qui ont aimé leur mère une note émue à laquelle ne sont jamais arrivés ceux qui n'ont pas connu ce sentiment. Il en est aussi qui ont mêlé à l'expression de leurs regrets je ne sais quelle recherche, quelle emphase, incompatibles avec une douleur réelle et profonde. Conrart se tient dans la juste mesure. « 12 août 1645, *Conrart à Rivet.* Monsieur, les consolations que vous m'avez fait la faveur de me donner par votre dernière lettre me sont venues fort à propos pour me faire supporter plus patiemment que je n'eusse pu le faire sans cela la perte la plus sensible et la plus importante qui me pouvait arriver. Il a plu à Dieu de retirer à soi depuis quinze jours celle à qui j'étais redevable de la vie et que toutes sortes de raisons, outre celles du sang et de la nature, m'obligeaient d'honorer et d'aimer chèrement. Je vous avoue, monsieur, que ce m'a été un coup de foudre qui m'a atterré de telle sorte que jusqu'à présent j'ai été incapable d'aucune fonction ni d'aucune pensée même que de celles qui concernent ma douleur. »

Ces consolations dont il parle au début de la lettre, Rivet venait de les lui adresser sur la mort d'un neveu[1]. Conrart en avait été très affligé. Il semble avoir chéri ses neveux, qui devaient sans doute lui tenir lieu d'enfants propres. Tallemant insinue qu'avec l'aide de l'un d'eux, encore élève, il révisait des épreuves latines. C'est une petite méchanceté; avec celles de Linière et quelques mots glanés ça et là dans les lettres du caustique Guy-Patin, dans les libelles du temps, dans les Anas, c'est tout ce que nous pourrons recueillir contre Conrart. Nous les citerons, chemin faisant, au fur et à mesure que nous les rencontrerons. C'est le revers de la médaille : il n'est pas dans notre intention de le cacher. Ce sont les amis de Conrart qui se sont chargés d'en buriner l'endroit. Remettons donc le bon secrétaire au milieu d'eux, renouons avec eux en son nom des relations interrompues depuis si longtemps.

Malleville[2] disait qu'il lui semblait que Conrart allait criant par les rues : « A ma belle amitié! qui en veut, qui en veut de ma belle amitié!» A propos de cela, ajoute des Réaux, « il de-

1. Voir les lettres à Rivet, 24 juin 1645, 26 août 1645.

2. En note dans l'*Historiette de Conrart.* Conrart vieilli était plus difficile. En 1667 il écrivait à Mlle Godefroy : « Je n'aime pas trop à faire des amitiés nouvelles et je ne me hâte pas aussi de donner la mienne. »

manda des devises à plusieurs de ses amis sur l'amitié, qu'il fit enluminer sur du vélin. Mme de Rambouillet lui en donna une dont le corps était une Vestale, dans le temple de Vesta, qui attisait le feu sacré et dont le mot était *Fovebo*. Elle le fit en français, et M. de Rambouillet le tourna en latin. » C'était (Tallemant s'en doute-t-il?) reconnaître la sincérité, la fidélité de Conrart dans ses amitiés. « Quand on avait son amitié, écrit d'Olivet, cité plus haut, on l'avait pour toujours. » Le seul Tallemant fit exception pour qu'une fois de plus l'exception confirmât la règle.

On sera peut-être aise, avant d'aller plus loin, de connaître les sentiments de Conrart sur l'amitié. « Huet[1] et Bochard avaient eu, le 16 mai 1667, dans une séance de l'académie de Caen, une discussion qui dégénéra en dispute très vive... Bochard, qui était déjà malade, fut frappé d'apoplexie: il mourut à l'instant même au milieu de ses confrères. Quelques mois après, Huet, qui croyait avoir le bon droit de son côté, et qui ne pensait pas que la mort de Bochart fit rien au fond de la question, se mit à la traiter de nouveau dans une dissertation qu'il envoya manuscrite à Conrart. La réponse de celui-ci nous semble un modèle de toutes les bienséances. » Nous y voyons aussi nous une leçon donnée à Huet, qui la mérite, dans un langage discret, mais chaud et élevé. Celui qui l'a tenu ne pouvait pas tailler ses amitiés au patron des amitiés molles et régulières, comme dit Montaigne. Voici la fin de la lettre. « Cependant, Monsieur, quelque satisfaction que j'aie eue à voir dans ce laborieux ouvrage combien vous êtes digne et de cet éloge et du rang que vous tenez parmi les plus doctes de notre siècle, je ne vous célerai point que j'ai lu avec regret et avec douleur tant de choses qui ont blessé et déchiré une des plus belles amitiés qui fut jamais et qui méritait d'être éternelle. Je n'entre point dans la question qui causa votre dispute, parcequ'elle n'est pas de ma partie; mais j'oserai bien dire qu'elle ne devait pas aller si loin, et qu'il eût suffi, d'un côté, de vous avertir en particulier de l'omission que vous aviez faite en copiant, et, de l'autre, que vous eussiez suppléé de bonne foi ce qui avait été omis. Au lieu de cela, les choses se sont divulguées, les esprits se sont aigris, les picoteries ont attiré des reproches, et les reproches des injures; et tout cela

1. Citation tirée de l'ouvrage de M. Kerviler, p. 577; note de Léchaudé d'Anisy.

a fait brèche à deux cœurs les mieux unis du monde et affligé les amis communs. Je voudrais que vous vous fussiez souvenu, dès l'entrée de votre lettre, de la période qui la termine; vos railleries eussent été moins piquantes, et l'ironie n'eut pas régné dans tout votre discours, en parlant à un homme que l'âge, le savoir, la bonté naturelle et l'amitié cordiale vous rendaient vénérable de votre aveu même. Mais puisque cela n'a pas été et que la mort lui a imposé silence, je crois que vous vous l'imposerez aussi à vous-même, et que vous donnerez à la mémoire de ce grand personnage la paix que vous ne lui avez pu donner pendant sa vie. »

Comment s'étonner qu'un homme qui professait de telles idées sur l'amitié ait rencontré tant de gens qui tinssent à avoir la sienne? Nommer ses amis, c'est nommer presque tous ses contemporains : Gombauld, Godeau, Chapelain, Balzac, Saint-Amant, Faret, Colletet, Desmarets, Malleville, Sarrazin, Boisrobert, Costar, d'Ablancourt, Patru, Scudéry, Mlle de Scudéry, Charleval, Gilles Boileau, Maucroix, Pellisson, Ysarn, Ch. Perrault, Ménage, des Réaux, Segrais, Vaugelas, Doujat, La Fontaine, etc[1]... Après Malherbe, les princes de la littérature sont Balzac et Voiture ; mais ceux que nous venons de citer traitaient avec eux d'égal à égal. La postérité a mis ceux-ci beaucoup au dessous ou plutôt elle les a relégués à l'arrière plan; mais ces distinctions, que nous sommes trop portés à établir, étaient inconnues des contemporains.

Deux ou trois des amis de Conrart allèrent habiter la province; mais presque tous avaient débuté à Paris. Devenus provinciaux, il en est qui revenaient de temps en temps y prendre langue. Godeau fut nommé évêque de Grasse en 1637; Maynard, président au présidial d'Aurillac; d'Ablancourt demeura à Vitry à vingt-six ans passés, vers 1636 ; mais il fut des hôtes de Conrart, soit à la ville, soit à la campagne, toutes les fois qu'il revint à Paris. Il avait abjuré le calvinisme, puis il y était revenu. « Charenton, dit Patru, [2] lui donna la connaissance de M. Conrart, et cette connaissance passa

1. Nous omettons ici de propos délibéré tous les grands seigneurs, les grandes dames, les protestans et ceux qui ne furent que des correspondants. Nous retrouverons les uns et les autres dans les chapitres suivants.

2. Éloge de d'Ablancourt : *Œuvres de Patru.* Richelet, secrétaire de Patru, *(Les plus belles lettres françaises,* 1689) nous dit aussi que d'Ablancourt eut pour Patru une amitié de frère.

bientôt à une amitié telle qu'on la peut imaginer entre deux personnes pleines d'esprit et de vertu. Ce fut ce nouvel ami qu'il a toute sa vie chèrement aimé qui l'obligea à faire la traduction de Minucius Félix, etc. » Il partit pour soigner ses biens. Quoique ses deux abjurations lui eussent aliéné sa famille, il était riche. « Il ne revint plus à Paris, dit le même Patru, que pour faire imprimer ses ouvrages. La foule, les boues et les embarras de cette grande ville lui déplaisaient ; il disait même que l'air n'en était pas trop bon pour sa santé ; mais, à dire vrai, l'amour de la solitude et le désir de se donner tout entier à ses livres lui donnèrent du dégoût pour le plus agréable séjour du monde. Il ne quittait donc plus la campagne que pour l'impression de ses œuvres. Alors il prit le logis de M. Conrart qui souhaitait avec passion de l'avoir chez lui. Ainsi pendant douze ou quinze ans M. d'Ablancourt n'eut point à Paris d'autre hôte que cet hôte si généreux. Il trouvait en lui non seulement une conversation agréable ; mais encore un bon conseil pour toutes les difficultés dont toutes les traductions sont toujours pleines[1]. » Il n'y a rien à ajouter à un tel éloge.

Presque tous les autres amis de Conrart étaient parisiens. Tous rencontraient Conrart chez lui, ou dans les réunions de l'Académie, ou à l'hôtel de Rambouillet, ou dans d'autres salons. Tous n'étaient pas avec lui sur le pied de l'intimité; mais il était pour tous également affable et obligeant. Combien même n'en est-il pas à qui il prêta de l'argent pour ne jamais plus le réclamer[2] ? Que de bons offices il fit agréer de ses amis dont

1. Dans le Recueil mss, t. XI, in-f°, p. 1267, il y a 3 lettres de d'Ablancourt : à M. le Roy, abbé de Haute-Fontaine, à M. Spanheim, à M. Chapelain, datées d'Atis (1er sept. 1659), maison de campagne de Conrart. Balzac écrit à Conrart (liv. I, lettre 27) : « Vous jugerez, Monsieur, de mes divers jugements avec votre excellent *hôte* monsieur d'Ablancourt, à qui je baise mille fois les mains et que je voudrais bien tenir ici à Balzac avec vous, l'été prochain. Peut-être y seriez-vous plus sain qu'à Paris, et le changement d'air pourrait dissiper ces fluxions dont les brouillards et les vapeurs grossières de Paris forment la source dans votre tête et en font couler ensuite les ruisseaux par toutes les parties de votre corps. »

2. Tallemant (*Historiette* de Conrart, p. 287) : « Se sentant faible des reins, pour faire parler de lui il se mit à prêter de l'argent aux beaux esprits et à être leur commissionnaire ; même il se chargeait de toutes les affaires des gens de réputation de la province : cela a été à un tel point que, pour faire parler de lui en Suède, il prêta 6,000 livres au comte de Tott qui était ici sans un sou, ce fut en 62 ; je ne sais s'il a été payé. Ménage connaissait ce cavalier et avait emprunté ces 2,000 écus d'un auditeur des comptes, son

sa délicatesse était seule capable, car ils étaient souvent aussi fiers que pauvres!

C'est dans tous les temps une assez triste histoire que celle des gens de lettres besoigneux; au XVIIe siècle, si la considération leur vient, la fortune ne suit pas toujours. Beaucoup d'entre eux ne tenaient leur existence que de la libéralité des grands; mais les pensions n'étaient pas régulièrement payées : le plaisir, la guerre, la gêne qui suit les prodigalités, la maladie, la mort[1], tuaient non seulement celui qui devait, mais encore celui qui attendait la pension. Il y avait aussi pension et pension. Il y en avait d'honorifiques en quelque sorte; il y en avait d'autres qui étaient tout bonnement pour les auteurs le pain quotidien. Parmi les grands seigneurs, on aimait assez à trancher du protecteur, du Mécène; mais on oubliait les échéances. Il n'était pas permis à tout le monde d'imiter la désinvolture d'un Henri IV remettant à son cher Bellegarde le soin d'entretenir son poète, son panégyriste, Malherbe; mais à de certaines heures, on ne lui cédait en rien en ladrerie. Voici un passage de Balzac qui ne laisse point de doute à ce sujet[2] : « M. l'amiral de Joyeuse donna une abbaye pour un sonnet, je l'ai ouï dire aussi bien que vous. La peine que prit M. Desportes à faire des vers lui acquit un loisir de 1,000 écus de rente; mon père l'a vu, m'en a assuré. Mais il m'a assuré aussi que, dans cette même cour, où l'on exerçait de ces libéralités et où l'on faisait de ces fortunes, plusieurs poètes étaient *morts de faim*, sans compter les orateurs et les historiens dont le destin ne fut pas meilleur. Dans la même cour, Torquato Tasso a eu besoin d'un écu et l'a demandé pour aumône à une dame de sa connaissance. » Balzac lui-même avait de la cour deux mille francs de pension à prendre sur l'épargne[3]; mais il fut rarement payé. On y ajouta les titres

beau-frère; mais quand chez le notaire celui-ci a vu que c'était pour le Suédois, il remporta son argent et dit que Ménage était fou. Conrart les eut et les lui prêta. »

1. Benserade fait à son protecteur Richelieu une épitaphe plaisante, mais caractéristique :

Ci git, oui git, par la mort bleu !
Le cardinal de Richelieu,
Et, ce qui cause mon ennuy,
Ma pension avecque luy.

Encore Benserade n'était-il pas pris de court, puisqu'au dire de Tallemant (t. VI, p. 126) il recevait du duc de Brézé une autre pension : les avisés faisaient ainsi.

2. *Œuvres complètes*, in-f°, t. II, liv. XXII.

3. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 60.

de *conseiller d'Etat* et d'*historiographe de France* qu'il appelle de *magnifiques bagatelles*[1]. Il en était de plus misérables que lui.

Que de poètes faméliques à qui on eût pu dire, avec Maynard[2] :

> Parnasse ne t'enrichit point,
> Ta bourse n'a denier, ni maille,
> Tu n'as sur toi qu'un vieux pourpoint
> Et ton lit n'est qu'un peu de paille !

C'est encore sur le même ton qu'ailleurs il adresse à Malherbe cette vigoureuse boutade :

> Malherbe, en cet âge brutal,
> Pégase est un cheval qui porte
> Les grands hommes à l'hôpital.

On sait les vers de Boileau[3] sur Colletet :

> Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

Chapelain[4] dit nettement sur le compte du vieux poète : « Je ne le plains pas trop d'être mort puisqu'il n'avait pas le moyen de vivre. » (1659). A la même enseigne furent logés Gombauld, Patru sur la fin de sa vie, Maynard[5], du Ryer[6], Rotrou, Corneille, Vaugelas, etc., sans compter les Dulot, les Maillet, les Rangouze ; encore est-il que les premiers étaient pensionnés.

Faut-il s'étonner, après cela, que les vrais mécènes aient été chéris et encensés? Maynard a dit de Montauron à la fin d'un sonnet :

> Si la faveur du ciel te donnait les trésors
> Que la mer du Levant cache entre ses deux bords,
> Nos vers ne diraient plus que le ciel est injuste.
>
> Tes libéralités nous viendraient consoler,
> Et les pleurs des savants cesseraient de couler
> Sur le marbre effacé de la tombe d'Auguste.

1. Lettre à Conrart, du 25 avril 1648.
2. *Œuvres de Maynard*. Edit. de M. Prosper Blanchemain, p. 66.
3. Satire Ire.
4. *Mélanges de littérature*, par Camusat, et p. 4 sur Rotrou.
5. Pellisson et d'Olivet, t. I, p. 199.
6. V. eod. libro, t. I, p. 300, la note de M. Livet.

Richelet[1] décerne à Conrart le même éloge; il dit : « De tous les honnêtes gens qui écrivaient alors en vers ou en prose, il n'y en avait presque point qui ne lui rendît visite, et qui ne le consultât et qui n'eût de la joie de faire amitié avec lui. Il les obligeait aussi; mais autant par vanité que par affection. Il aimait passionnément la gloire; et il était ravi qu'on dit qu'il connaissait les personnes de mérite et qu'il leur rendait de bons offices en galant homme. Si dans ce siècle les mignons de la fortune étaient de cette humeur, Cassandre, Vaumorière et quantité d'autres malheureux n'iraient pas *en poste à l'hôpital.* » La fin de ce passage venge, ce nous semble, Conrart des restrictions du milieu.

Puisque nous en sommes aux services d'argent qu'il rendait à ses amis et aux gens de lettres; y a-t-il rien de plus honorable pour lui que ce trait raconté par Tallemant[2] ?. « Mairet avait bafoué les pièces de Boisrobert; mais se voyant réduit à la nécessité ou de mourir de faim ou d'avoir recours à Boisrobert, il va trouver M. Chapelain et M. Conrart... Ils parlèrent à Boisrobert qui leur dit : « Je veux qu'il vous en ait l'obligation. » Le cardinal lui donna deux cents écus de pension; Boisrobert les porta à M. Conrart. Mairet l'en vint remercier et se mit à genoux devant lui[3]. »

Comme Chapelain, il rendait des services même aux grands seigneurs, qui lui en savaient gré; c'est Chapelain[4] lui-même qui nous l'apprend dans une lettre. *M. Conrart à Jonquières*, juin 1639. « Ce qu'il faut que je vous die par moi-même est la continuation de l'estime qu'on fait de vous chez Mme de Clermont; et de ce dernier lieu je vous dirais que l'estime y est jointe à la gratitude des offices que vous avez rendus dans l'affaire qui a exercé cette excellente famille, etc... »

1. *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs français*, par M. P. Richelet, Paris 1689, petit in-18.

2. *Historiette* de Boisrobert, t. II, p. 390.

3. Boisrobert avait dit au cardinal : « Monseigneur, quand ce ne serait qu'à cause de la *Silvie*, toutes les dames vous béniront d'avoir fait du bien au pauvre Mairet. » Ce mot fait honneur à tout le monde, à Mairet, à Boisrobert, à Richelieu. Il peint bien cette époque où les choses de l'esprit sont si goûtées et placées à si haut prix. On ne peut résister au plaisir de le citer.

4. Correspondance mss de Chapelain, Bibliothèque nationale, nouvelles acquisitions, fonds français, n° 1886, p. 106.

La libéralité est une vertu généralement appréciée ; encore y a-t-il un art de l'exercer, Corneille l'a dit :

> Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne :
> La façon de donner fait plus que ce qu'on donne.

Conrart sut obliger ses amis et conserver néanmoins leur amitié.

Parmi ceux que nous avons énumérés plus haut, il y a ceux de la jeunesse, de la vieillesse, de l'âge mûr. Dans le commerce qu'il eut avec les premiers : Gombauld, Godeau, Chapelain, d'Ablancourt, etc., il n'y eut jamais de refroidissement; dans celui qu'il eut avec les autres, s'il y eut des intermittences, il n'y eut jamais de rupture éclatante, Tallemant excepté et aussi Pellisson. Tous, jeunes et vieux, trouvèrent en Conrart un ami sûr, dévoué, indulgent pour les faiblesses et les fautes. Il essaie de désabuser Gombauld[1] d'une servante qu'il a et qui menace même de faire fouetter Conrart. C'est Conrart qui lui fait payer sa pension ou qui la reçoit pour la lui remettre. Il en est qu'il arrachait au cabaret[2]. C'est lui qui retire Godeau d'un engagement avec Mlle de Saint-Yon[3]. Il était même dépositaire de ses poésies amoureuses qu'au dire de Tallemant le Mage de Sidon lui redemanda plus tard. Quant à son amitié avec Chapelain, elle va de pair avec les plus fameuses qu'on ait jamais citées. Tallemant dit[4] : « En une chose, Chapelain a eu raison, peut-être l'a-t-il fait par tempérament: il a toujours vécu en cérémonie avec lui. » D'après ces expressions, il serait facile de se méprendre sur les rapports qu'eurent entre eux ces deux hommes si bien faits pour s'entendre. Il ne faut que lire la correspondance de Chapelain depuis 1632 jusqu'en 1673 pour se faire une juste idée de l'estime affectueuse qu'ils ont eue l'un pour l'autre. Le 28 mai 1640, Chapelain écrit à Montausier : « Vous verrez sans doute dans la dépêche de M. Conrart qu'il s'en va à Bourbon avec sa famille pour guérir de tous leurs maux. C'est un malheur pour moi qui tire beaucoup de satisfaction d'une amitié aussi solide que la sienne. » S'il s'inquiète de la

1. Tallemant, t. III, *Historiette de Gombauld.*

2. Par exemple Racan. V Tallemant, t. II, p. 335.

3. *Lettres de Chapelain,* décembre 1632. Il y est dit que Godeau est désiré de l'un et de l'autre sexe.

4. Tallemant, t. III, *Historiette de Conrart.*

santé de son ami, ce n'est point par simple politesse; s'il en parle à ses correspondants, ce n'est point pour faire montre de sa sympathie. Il souffre réellement les souffrances du cher goutteux; il est, comme le dit Costar, malade de ses maladies. Leur amitié est d'une trame solide, parce qu'elle est fondée sur une estime réciproque. Il y a entre eux aussi de nombreux points de ressemblance. Boileau reconnaît volontiers en Chapelain les qualités du cœur; elles étaient chez Conrart encore plus en relief, parce que, nous l'avons dit, il les rehaussait par plus de dignité. Chapelain n'est ni si pédant, ni si ladre que Tallemant le prétend; mais il a besoin qu'on le lave de ces accusations. En outre, Chapelain a fait rire : il n'a jamais su s'habiller comme un honnête homme. Sa malheureuse perruque est devenue légendaire. Il y a telle aventure que raconte l'anecdotier où le pauvre chantre de la Pucelle est moqué cruellement par quelque belle fille de l'entourage de la marquise de Rambouillet; Conrart, à la fleur de l'âge du moins, échappe à tous ces petits ridicules.

Il ne faudrait pas cependant se le représenter comme un homme austère, ennemi de toute distraction, gourmé, soucieux de ne recevoir et de ne hanter que de graves personnages. Ce serait se faire une fausse idée et de lui-même et de son entourage. M. Livet[1] a pris soin de nous montrer que la société de l'hôtel de Rambouillet n'était pas hostile aux divertissements les plus variés, aux distractions spirituelles, mais innocentes, à cause de la présence des femmes et de la plus digne de toutes, de la marquise. Mais une fois hors de l'hôtel, il y a chez tous les habitués une gaieté, une vivacité d'allures, une hardiesse de ton et de mœurs qui dément cette réserve première, qui en est une sorte de revanche. Sous le règne de Louis XIII, que rien ne peut distraire d'un incurable ennui, on s'amuse ferme. Dans sa jeunesse, Conrart n'est pas un débauché; il ne vit pas non plus en chartreux. Nous citerons plus tard des vers où Gilles Boileau assure qu'il fut toujours en la *bouche des belles*[2]. Conrart ne va pas au cabaret avec Saint-Amant, d'Harcourt et les goinfres; mais il reçoit Saint-Amant chez lui. Voiture, Boisrobert, Patru,

1. *Précieux et Précieuses*, p. 22.

2. Il y a dans certains volumes du Recueil beaucoup trop de vers libertins de la main de Conrart, in-f°, t. XIII.

Sarrazin, d'Ablancourt, Charleval, des Réaux, Maucroix, en même temps que des hommes d'esprit et de savoir, sont de joyeux compagnons, friands de la langue et de la plume, comme d'autres de leurs contemporains étaient friands de la lame, aimant le plaisir parfois plus que la morale et la bourse ne le comportaient. Dans l'histoire de la gaieté française il ne faut pas oublier la première partie du XVIIe siècle. Le ton n'est pas le même dans les cercles et dans les cabarets ; mais tel qui sort du cercle ne dédaigne pas d'entrer au cabaret. Que d'*hàc itur* à la *Pomme de Pin*[1] on lit dans les poésies bachiques du temps. Des chansons à boire, il en sort de toutes les bouches, même de celles qui s'humectent le moins de bon vin. Conrart, pauvre goutteux, devient de bonne heure sans doute buveur d'eau; mais il ne laissera pas à un moment donné, même de sens rassis, de célébrer la bouteille :

Oste moy cette { limonade [2] / liqueur fade,
C'est un breuvage de malade.
Donne moy de ce vin nouveau,
Mais donne-le moy sans mélange.
Je n'en veux point de ce tonneau,
Prends garde qu'on ne me le change.

Son rouge a pour moy tant de charmes
Que je veux porter pour mes armes
De gueules à la bouteille d'or,
J'entens à la bouteille pleine
De ce jus tiré du trésor
Ou d'Argenteuil ou de Suresnes !

O riche trésor de la la treille !
O jus charmant de la bouteille !
Si vermeil, si clair et si pur,
N'en déplaise à la Colombière [3],
Mesme devant l'or et l'azur
Ta couleur marche la première !

Le vin de la basse Allemagne
Est un petit vin de campagne

1. V. *Ruelles, salons et cabarets,* par M. Emile Colombey.

2. La variante n'est pas effacée.

3. Vulson de la Colombière, auteur d'ouvrages héraldiques. Conrart (lettre à Félibien, 20 mars 1648) parle de son *Théâtre d'honneur* et de chevalerie, ouvrage fort curieux, dit-il.

Qui ne sert qu'à laver les reins,
Mais celuy de notre Champagne,
D'Aï, d'Avenay, Laon et Reims
A peine le cède à l'Espagne. [1]

C'est moins vif, moins cru que Saint-Amant; cela ne manque ni d'esprit ni de mouvement.

Après ou avec le vin, le jeu. Voiture, qui est riche, se ruine au jeu. D'Ablancourt, à la *Pomme de Pin* [2], jouant trois dés, s'aliène la confiance de son vieux serviteur, plus dévoué que que l'Hector de Regnard. D'Ablancourt était un distrait, comme Racan et La Fontaine. Tallemant [3] rapporte que son serviteur voulut quelquefois le marier, mais qu'il manqua toujours aux entrevues. Rien d'étonnant donc qu'il s'oublie au jeu. C'est Patru qui nous fait connaître d'Ablancourt; lui-même mérite de ne pas être omis. Nous dirons plus tard un mot du lettré; ici, bornons-nous à rappeler quel fut l'homme. Il fut dans sa jeunesse l'intime ami de d'Ablancourt, de Conrart. de des Réaux, de Maucroix. Il fut, comme on sait, un avocat disert et élégant; on sait aussi qu'il se concilia l'estime de ses contemporains. « Olivier Patru, dit Sainte-Beuve [4], était un enfant de Paris, un des enfants les mieux doués de cette bourgeoisie la plus aimable de l'univers ». Plus soucieux de bien dire que de gagner de l'argent, il trouva sans doute chez Conrart ces dédommagements que la richesse peut offrir au talent. Un nuage passa sur leur amitié; mais Tallemant nous fait comprendre, non sans dépit [5], que de mutuelles explications réussirent aisément à le dissiper.

C'est dans cette société que Maucroix entra en passant. Il n'y a plus rien à dire sur cet aimable chanoine épicurien après M. L. Paris [6]. Il faut lire, dans la piquante notice du savant éditeur, comment Maucroix chercha naturellement à être admis dans le société de Conrart. Il y apportait sa gaieté, sa fi-

1. *Recueil Conrart*, t. XIII, in-4, p. 69, il en est une autre qui commence par ce vers :

Vante amour qui voudra, je vante une bouteille !

Page 336, on en lit encore une autre.

2. Patru, *Éloge de d'Ablancourt*, t. II, in-4, *de ses Œuvres complètes.*

3. T. V, p. 23.

4. *Causeries du lundi*,, t. V, art. Patru.

5. V. plus haut, p. 55.

6. *Œuvres diverses de Maucroix*, éd. L. Paris, 1854.

nesse champenoise, sa science et cette secrète admiration que la province nourrissait pour Paris et pour ceux qui y tenaient le sceptre littéraire. Il paya, comme tous les autres, son tribut à Conrart, en lui adressant une ode[1] imitée de Malherbe :

Conrart, quand finiront ces guerres obstinées
Qui depuis deux fois dix années
Coûtent tant de pleurs à nos yeux ?
Entendrons-nous toujours l'aigre son des trompettes,
Et les douces musettes
Sont-elles pour jamais absentes de ces lieux ?

. . . . . .

La mort de ses rigueurs ne dispense personne,
L'auguste éclat d'une couronne
Ne peut en exempter les rois.
N'espère pas, Conrart, que ton mérite extrême
Ni la muse qui t'aime
Te mettent à couvert de ses fatales lois.

Ta sagesse, il est vrai, fait honneur à notre âge ;
Mais, de quelque rare avantage
Dont un mortel soit revêtu,
Son terme est limité ; le nocher de la Parque
Dans une même barque
Passe indifféremment le vice et la vertu.

De la même société faisaient aussi partie Vaugelas, Costar, Charleval, Scudéry, Gilles Boileau, dont nous aurions à dire ici quelque chose ; mais nous les reverrons plus tard, soit à l'hôtel de Rambouillet, soit chez Conrart lui-même. Nous avons hâte d'arriver à son plus illustre ami, Balzac. Nous aurions pu ne le présenter au lecteur que dans le chapitre suivant et le ranger parmi les correspondants du secrétaire, puisqu'il ne vint peut-être jamais à Paris, à partir du moment où il entra en relations avec lui ; mais leur correspondance, à une certaine époque, fut si active, qu'elle semblait supprimer la distance et qu'elle a formé un volume.

Conrart n'est mentionné dans aucune des lettres de Balzac à Chapelain antérieurement au 25 septembre 1632. A cette date, Chapelain lui écrit : « Je lui (Conrart) mande en quels termes obligeants vous le traitez en la dernière lettre que vous m'avez écrite. Je sais qu'il les recevra comme il doit, et que désormais vous le tiendrez aussi bien par votre courtoisie que

1. Lib. c., p. 60.

vous le possédiez déjà par son inclination. » Le 25 janvier 1633[1], il marque que Conrart écrit à Balzac : « Dans les derniers de mes paquets, j'avais enfermé une lettre de M. Conrart, laquelle je serais marri qu'elle fût perdue, car je m'imagine que la façon noble avec laquelle il se donne à vous n'est pas une chose que vous n'aimassiez, si elle venait jusques à vous, et qui ne se peut plaindre, si elle était perdue sur les chemins. » Dans les *Lettres Choisies*[2] de Balzac, on en rencontre huit à l'adresse de Conrart : 13 sept. 1637, 7 avril 1639, 24 oct. 1639, 14 janv. 1640, deux[3] du 24 fév. 1645, 12 mars 1645, 25 avril 1647. Huit lettres en dix ans, c'est peu. En admettant que Balzac en ait écrit davantage, le ton de celles que nous avons ne nous permet pas de nous méprendre sur le genre de relations qu'il entretient avec Conrart. Les quatre premières indiquent qu'il n'y a entre eux qu'échange de politesses et de compliments. Balzac n'en était pas avare ; mais c'était à charge de revanche. Il n'y a rien à ajouter à ce qu'on sait du caractère de Balzac. Tallemant qui, en haine de Chapelain et de Conrart, ne l'aime pas, l'appelle *animal gloriæ*. Il dit encore[4] : « Les louanges lui étaient bonnes, de quelque part qu'elles vinssent, et jamais il n'était assez paranymphé à sa fantaisie. Voiture, Conrart et d'autres montaient sur des échasses pour le louer ; vous diriez qu'ils se vont rompre le cou à tout bout de champ, tant ils font de rudes cascades. » Glorieux[5], maladroit[6], égoïste, quelquefois même lâche, voilà

1. *Lettres de M. Chapelain* (F R, nouvelle acquisit., n° 1885), in-4 mss de la Bibliothèque nationale.

2. Amsterdam, Elzévirs, 1656.

3. Il y a évidemment erreur de dates : c'est une faute fréquente dans les Recueils de lettres de Balzac.

4. T. IV, p. 95.

5. Saumaise ne peut pas louer Balzac qui le paierait trop de retour (*Lettres latines* de Saumaise, mss de la Bibliothèque nationale n° 8593, p. 51, à son cousin M. le Révérend père Viguier, de la Cie de Jésus) : « Ceux qui me connaissent savent bien que je suis damné ennemi des louanges civiles et modérées, tant s'en faut que j'en reçoive de si exorbitantes (1644). » Saumaise ne se connaissait pas bien lui-même. On lit (*Colomesii opuscula*, S. Mabre Cramoisy, Paris 1668) une anecdote assez plaisante, où Saumaise ne semble pas pécher par excès de modestie.

6. En 1633, il y eut du froid entre Chapelain et Balzac. Chapelain lui écrivit (*Mélanges de littérature*, par Camusat, p. 66) : « C'est encore un de vos malheurs que vous blessiez en caressant et que ceux de qui vous recherchez les bonnes grâces prennent vos compliments pour des dénonciations de guerre (25 janvier 1635). »

Balzac. Y eut-il dans un cœur pareil place pour l'amitié? De quelle sorte pouvait être une amitié avec lui? Le 29 avril 1652, Balzac écrit à Conrart : « Pourquoi ne vous ai-je pas connu dès les premières années de ma vie? Elle aurait été plus douce et plus réglée qu'elle n'a été. » Conrart est donc surtout l'ami des derniers jours. Avant 1639, il écrivit plusieurs fois sans doute à Balzac[1]. Nous n'avons qu'une lettre de lui adressée au grand épistolier, elle est du 10 septembre 1639; elle se trouve dans le volume des lettres de Balzac à Chapelain[2]. Conrart y monte haut le ton de l'éloge : « Je voudrais, monsieur, que vous sussiez combien de fois cette lecture a fait dire à vos amis : Quand verrons-nous des volumes de discours comme celui-là? et que ne pouvons-nous augmenter la vie de cet homme incomparable qui en est l'auteur, aussi aisément qu'il immortalise le nom de ceux qui méritent place dans ses ouvrages? J'avais résolu de finir ici ma lettre, mais ce dernier mot m'oblige à vous exhorter de nous faire voir bientôt ces riches mélanges, où nous verrons sans doute toutes les beautés de l'art et de la nature en leur plus auguste splendeur; où la grâce de la naïveté et la pompe des ornements s'accommoderont si bien ensemble, qu'il n'y aura rien que de naturel et de surnaturel en même temps, sans toutefois qu'il s'y rencontre de désordre ni de contradiction; et où l'éloquence aura si bien caché tous ses ressorts, que, sans en faire voir aucun, elle les fera tous agir, pour donner à cet admirable corps le mouvement et l'action qui doivent ravir tout le monde. » Balzac caractérise lui-même cette épitre : il en adresse une copie à Chapelain et lui dit[3] : « Il est juste que vous sachiez la bonne fortune que le courrier m'a apportée. C'est une lettre de M. Conrart, qui me rend le plus glorieux homme du monde; et s'il me reste quelque apparence d'humilité, je triomphe pour le moins à huis-clos, et

1. M. Kerviler (lib. c.) écrit, p. 261 : « Une lettre de Balzac à Chapelain, du 20 janvier 1641, annonce qu'il vient d'en recevoir une de Conrart : mais nous ne l'avons pas retrouvée. » Il en est de même de celle que mentionne Chapelain le 25 janvier 1633, de celle dont Balzac parle le 13 septembre 1637 en ces termes : « Vous avez été lu et relu une douzaine de fois ; » de celle à laquelle Conrart fait allusion dans la lettre citée ici, en disant : « après un silence de plus d'un an. » Ce n'est donc pas une, c'est plusieurs, autant peut-être que Balzac en a écrites à Conrart, qui manquent.

2. *Lettres familières de M. Balzac à M. Chapelain*, lettres 20 du liv. II.

3. Lettres de Balzac à Chapelain, p. 182, lettres 19 du livre IV.

il est fête dans mon cabinet. A vous dire franchement la vérité, je ne vis jamais lettre plus galante, plus ingénieuse, ni plus fleurie. 30 septembre 1639. » Conrart s'était mis au diapason de ceux qui paranymphaient Balzac pour lui arracher une réponse. Ces éloges étaient pour lui un « doux chatouillement de l'âme[1] »; mais ils étaient bien cérémonieux, bien apprêtés. La vraie amitié a plus d'abandon, plus de simplicité; en 1639, Balzac et Conrart s'en tiennent à une admiration réciproque.

Au 24 février 1645, les termes sont plus affectueux. Conrart a grandi dans l'estime publique et dans celle de Balzac. Après quelques hyperboles dont il ne saurait se défaire, Balzac arrive à dire[2] : « Je vous puis bien protester que vous êtes un de ceux à qui je désire le plus plaire et de l'estime duquel je fais le plus d'état. Il est vrai que pour la consolation de ma triste vie, *votre estime n'est rien à l'égal de votre amitié.* Il y a longtemps que je ne suis sensible que par cet endroit et que je ne lis plus mes louanges, ou je les lis en songeant ailleurs. Un mot amoureux de votre part me fait plus de bien que tout cet amas de superlatifs et de grands mots dont les beaux esprits sont si prodigues, que de pleins parterres de ces fleurs dont la fausse rhétorique couronne la mauvaise ambition. J'appelle ainsi les lieux communs des déclamateurs que nous connaissons, qui adorent, qui consacrent, qui déifient tout et aussi bien la citrouille de l'empereur Claude que la tête de l'empereur Auguste. » La fin de cette lettre est trop encore du genre convenu, avec son trait à la Sénèque; mais de ce flux d'expressions et de souvenirs classiques se détachent un ou deux mots sentis où heureusement la rhétorique n'a rien à voir. Après l'estime, l'amitié est venue.

A partir du 2 janvier 1648 jusqu'au 19 décembre 1653, Balzac entretint avec Conrart une correspondance assidue. Elle est renfermée dans les trois-quarts d'un joli volume elzévirien dont nous avons parlé, est divisée en quatre livres et contient cent lettres.

Balzac a été maintes fois jugé et condamné. On a reconnu aisément qu'il avait été le père de la prose, le Malherbe de la

1. Expression de Balzac : *Lettres à Chapelain*, p. 177.

2. *Lettres Choisies*, p. 166.

prose, puis Sainte-Beuve a dit que « la France avait fait avec lui sa rhétorique ». Après tant d'autres, M. Demogeot[1] a non moins spirituellement fait le procès à Balzac. Nous le détachons d'une page qu'il faut lire tout entière, encore qu'elle se sente de la lecture de Balzac[2] : « Ses périodes, se produisant par système et non par inspiration, semblent toutes jetées dans le même moule : on devine dans chacune d'elles le travail d'une composition détachée et indépendante. Elles se succèdent comme autant de madrigaux cadencés, harmonieux et couronnés par une pensée brillante ; ce style a quelque chose de la monotonie solennelle des vagues qui viennent régulièrement frapper la plage, apportant pour tribut, l'une de brillantes coquilles, l'autre une algue stérile. » En d'autres termes, Balzac enferme trop souvent des riens dans de pompeuses paroles. L'accusation est grave et n'est pas sans fondement. Ce qu'il y a de sûr toutefois c'est que jamais Balzac ni ses contemporains ne se doutèrent qu'on la lui intenterait. Nous reviendrons sur la question; mais citons un endroit entre mille où Balzac pense écrire d'une tout autre façon à Conrart : « N'attendez pas, lui dit-il, je vous prie, que je vous remercie en rhétoricien ; mes boîtes sont vides et ma boutique est épuisée. Et d'ailleurs ce n'est pas à vous à qui je voudrais débiter des couleurs, après tant de solides preuves que vous m'avez données de votre véritable affection[3]. »

Voici de même sur la question[4] de fonds, la seule dont nous nous occupions ici, un jugement de Chapelain[5] qui contredit tout ce qu'on a pu écrire sur la manière de Balzac.

(*Inédit.*) *A M. l'abbé Gayet, à Châlons-sur-Marne.* « Monsieur, je n'écris jamais à mes amis par simple compliment et seulement pour nourrir le commerce. Je n'en ai ni le loisir ni la volonté, et toutes paroles vaines me sont odieuses et choquent les maximes de ma philosophie. Le solide m'occupe

1. Lib. c., p. 246.

2. C'est la revanche d'un maître, que quelques fois ses critiques deviennent malgré eux ses imitateurs.

3. *Lettres de Balzac à Conrart*, lettre 1re, liv. I, p. 25.

4. Pour la question de forme, c'est Tallemant des Réaux, pensons-nous, qui doit avoir le dernier mot. Il a écrit deux lignes sur le style de Balzac qui valent beaucoup de chapitres. « Il a, dit-il, l'oreille fine, il ne manque jamais à mettre les choses en grâce ; mais on pouvait mieux savoir le fin de la langue qu'il ne le savait. »

5. Mss de la Bibliothèque nationale, n° 1889 (F R, nouvelles acquisitions).

uniquement et je prends volontiers sur mes affaires, sur mon âge et sur mes devoirs le temps de communiquer des choses réelles avec ceux qui croient que j'en sois digne et qui en sont dignes aussi. C'est ainsi que j'en usais avec M. de Balzac duquel j'ai quatre ou cinq cents lettres toutes de matières dont il voulait être éclairci et où il y avait intérêt, sans que jamais dans une si longue correspondance il se soit perdu une parole entre nous. Je donnais ce soin à son amitié sincère et à la confiance qu'il avait en ma candeur et en ma sincérité. Vous le pouvez avoir vu dans le 1er volume de lettres sur lequel il a fini sa vie dans le dessein de publier les autres comme l'image de ses véritables pensées, qu'il répandait en sûreté dans mon sein et par où il voulait que l'on connût le vrai état de son âme, ayant depuis notre connaissance renoncé à ce *style ambitieux* qui lui avait tant donné de réputation et qu'il avait enfin reconnu être plutôt de déclamation que de véritable éloquence. » Il termine en disant : « Tout infirme que je suis, « je vis encore, mais tout prêt à partir quand la trompette « sonnera et que la marche sera ordonnée. 16 octobre 1673. » N'y aurait-il pas quelque témérité à s'inscrire en faux contre une déclaration aussi explicite? Ou bien ne faudrait-il pas plutôt soupçonner que dans leurs lettres familières ces épistolaires croyaient s'être départis de leurs habitudes solennelles beaucoup plus qu'ils ne le faisaient réellement?

Quant aux lettres de Balzac à Conrart, il n'y avait qu'une voix chez les contemporains pour en reconnaître la beauté. « Ses lettres à Conrart, dit Ménage[1], sont plus belles que celles qu'il a écrites à Chapelain. » *A priori*, à quoi le doivent-elles? A ce que Balzac a consenti à descendre des hauteurs où il se plaisait. Encore est-il resté à mi-côte ; l'honnête Girard, d'Angoulême, ami commun des deux amis, en avertit charitablement le lecteur[2]. Ce qui cependant, d'après ses appréhensions, pourrait en diminuer le mérite est justement ce qui les relève à nos yeux. « Quoique ces lettres-ci, dit-il, ne soient ni des plus *éloquentes, ni des plus pompeuses* qu'il ait faites, elles ne sont pas pourtant des moins estimables; et je suis trompé si elles n'ont pas le vrai caractère des lettres familières. Mais on ne saurait nier qu'elles ne portent pas tout

1. Ménagiana, t. II, p. 136.

2. *Epître dédicatoire des Lettres de Balzac à Conrart*, p. 20.

aussi bien que celles de M. Chapelain des marques de la plus tendre et de la plus constante amitié qui se soit peut-être vue de notre temps. » Il rappelle ensuite que Balzac voulait recueillir toutes leurs lettres, afin que rien ne se perdit de l'*Histoire de leur amitié*[1]. Entre tous ses nombreux correspondants, c'est avec Conrart que Balzac s'abandonne plus volontiers et plus complétement. Il y a là des *effusions de cœur*, des *débordements d'amitié*[2]. L'accent est sincère, non partout, mais par places et fréquemment. Il y a à cela une raison dominante. Balzac est vieux, Balzac finit; Conrart est à son apogée. S'il est vrai, comme le prétend Horace[3], qu'on devienne meilleur et plus tendre avec la vieillesse, ce cœur sec s'amollit au contact d'un vrai ami. Les vives querelles qui ont troublé la quiétude de sa grandeur sont passées depuis longtemps; il est d'autant plus porté à goûter au moins le charme d'un épanchement affectueux. S'il faut encore attribuer ce revirement dans cette âme égoïste à une pensée intéressée, il aime Conrart et le lui dit d'un ton pénétré, parce que Conrart l'admire, parce que Conrart, il le devine, lui paiera le tribut de cette admiration non seulement pendant sa vie, mais encore après sa mort.[4]

De quoi s'entretiennent donc les deux amis? Il y a d'abord entre eux des protestations d'amitié incessantes, un échange perpétuel d'admiration, cent beaux endroits où l'on pousse des ha! Heureurement on ne s'en tient pas là. Conrart, comme nous le verrons plus amplement, est le commissionnaire, le

1. Lettre 24, p. 79.

2. Balzac attribue le mot au *bon* M. de Saint-Cyran, liv. III, lettre 15. Il ne faudrait pas s'y méprendre et aborder la lecture de ces lettres avec notre tournure d'esprit moderne. Qui se tromperait d'époque et prendrait le XVIIe siècle pour le XIXe trouverait bien froides ces effusions de cœur, bien contenus ces débordements d'amitié. On ne pouvait se permettre davantage entre honnêtes gens. Sainte-Beuve fait toutefois remarquer dans un article sur Patru (*Causeries du Lundi*, t. V), que, dans la seconde partie du XVIIe siècle, on ne s'appellera plus « mon cher », ce qu'on fait encore dans la 1re partie.

3. *Lenior et melior fis, accedente senecta.* Ep. 2 du liv. II.

4. Il ne faudrait pas s'imaginer toutefois que Conrart fût à plat ventre devant Balzac. Pas plus que Chapelain, quoiqu'on puisse en croire, il n'abdique devant personne. Il admire Balzac quand il le croit admirable. Balzac veut-il abuser de cette admiration qu'on ne lui marchande pas et trouver mauvais que son correspondant ne soit pas dans telle circonstance de son avis? oh alors, celui-ci n'hésite pas, il montre à Balzac son mécontentement et Balzac se rétracte. V. la lettre XVIIe du liv. 1er et la lettre 10 du liv. III des *Lettres de Balzac à Conrart.*

correcteur, l'éditeur de Balzac ; de là mille petits détails qui nous initient à la vie intime des gens de lettres du XVIIe siècle. Balzac demande des pots d'aigre de cèdre[1] ; il envoie des pastilles avec la manière de s'en servir[2] ; Conrart lui offre en retour des cachets[3]. Ici, joli narré d'un accident arrivé au mallier[4] ; là Balzac a vu des fleurs et des papillons[5], et « la couleur des pensées du vieillard souffrant en sera moins sombre ». Puis au milieu de tout cela un jour vif, cru, tombe tout à coup sur la figure de l'un des deux correspondants, sur Balzac, et pénètre jusqu'à son cœur pour en montrer la dureté. Nous faisons allusion à cette lettre où il marque qu'il a perdu « son bonhomme de père[6] » et où il se demande seulement « s'il y a moyen que personne ne sache cette mort, afin qu'il n'ait pas à répondre aux lettres de condoléances. » Il n'y a point d'excuse à une pareille insensibilité. Conrart, nous l'avons vu, fut autre dans la pareille épreuve. Aussi Balzac peut lui dire[7] : « Mon intérêt m'attache à cette sincérité, à cette tendresse, cette chaleur pour les personnes qui vous sont chères, et je soutiens que jamais homme ne fut ni meilleur, ni plus franc, ni plus aimable que vous. » En divers endroits il gémira sur leurs souffrances. Le style s'assombrit assez souvent, comme les derniers horizons du vieillard : « Monsieur[8], je suis extraordinairement affligé de la continuation de vos maux. J'avais de la peine à les croire, me fondant sur les termes de votre dernière lettre, qui m'assurait du recouvrement de votre santé ; mais la mauvaise nouvelle que mon libraire nous avait écrite m'ayant été confirmée par M. de Montausier, je vois bien qu'elle n'est que trop véritable et que la goutte ne s'était pas retirée de bonne foi. J'ai aussi beaucoup souffert depuis quelque temps et il n'y a pas de moyen que l'hiver et moi nous nous accommodions ensemble. » La dernière lettre du recueil est la meilleure. A cette heure suprême, ce n'est plus le grand épistolier qui écrit une belle lettre qu'on se passera

1. liv. I, lettre 10.
2. liv. I, lettre 14.
3. liv. I, lettre 23.
4. liv. II, lettre 10.
5. liv. III, lettre 6.
6. liv. I, lettre 24.
7. liv. I, lettre 12.
8. liv. III, lettre 3.

de main en main, c'est le vieillard qui exhale son dernier adieu et qui envoie à son ami sa suprême pensée. « Quoi qu'on vous die et qu'on vous écrive, je suis plus mal qu'à l'ordinaire et ne sais plus que faire pour être mieux

A che pugnar co'l fato ?
Nè più che'l ciel si voglia amiam la vita.

« Ne laissez pas de bien aimer, mon très cher Monsieur, le plus misérable de tous vos amis, et croyez aussi que je vous aime de toute la force de mon âme; quelque misérable que je sois dans mon extrême langueur, je n'ai point d'autre consolation que celle de penser à mourir en la grâce de Dieu et de me représenter à toute heure quel bonheur ce m'est d'avoir acquis un ami comme vous et de l'avoir conservé jusqu'au tombeau :

Cosi congiunta la concordia coppia,
Ne la fida union le forze adoppia.

et :

Che un bel fin fà chi ben amando muore.

Cette lettre est du 19 décembre 1653, et Balzac meurt le 16 février 1654[1]. Il a là une sérénité de parole que la fin seule peut inspirer. On s'attendait bien à ce que la mort finît brusquement cette conversation si sincère. si affectueuse, sous des dehors cérémonieux; mais on désirait secrètement que cette fin fût à la hauteur, sinon au dessus du reste. On est amplement satisfait. Conrart fut profondément touché[2] des marques d'amitié que lui laissait son ami. Il voulut se faire l'exécuteur testamentaire de sa gloire. Tout d'abord il chercha à lui composer, en forme d'oraison funèbre, un recueil de vers écrits à sa louange; mais le grand épistolier avait su enlever l'admiration de ses contemporains, non se concilier leurs sympathies. Il en est qui répondirent à l'appel de Conrart, mais plus pour lui être agréable que par dévotion à la mémoire de Balzac.

1. Dans son château de Balzac dont Scudéry (*Poésies*, 1 vol. in-4. 1649), avait donné une longue description.

2. « M. de Balzac avait un commerce réglé avec une autre personne de votre connaissance et qui tient si bien sa place parmi les gens d'esprit et les gens d'honneur. C'est de M. Conrart que je parle, de cette seconde partie de l'âme de M. de Balzac, pour qui il eut toute sa vie tant d'estime et tant de tendresse, qui lui tira tant de larmes des yeux à sa mort. » Girard : *Ep. dédicatoire au devant des Lettres famillières de M. de Balzac à M. Chapelain*. Elzéviers 1656.

Ceci, notamment, est bien marqué dans les vers que composa Gilles Boileau sur le sujet [1]; ils commencent par celui-ci :

Conrart, Balzac est mort, ce chef-d'œuvre des cieux ;

et se terminent ainsi :

Allez, lâches esprits, indignes courtisans,
Du dernier des humains les zélés partisans,
Qui n'avez pas daigné, par la moindre élégie,
Pleurer le triste sort d'une si belle vie :
Ce n'est pas que Balzac chérisse vos présents,
C'est de plus nobles mains qu'il attend de l'encens.
Non, non, vous feriez tort à sa belle mémoire,
Si des gens comme vous travaillaient à sa gloire.
Toi seul, divin Conrart, en ce siècle pervers
As montré ta vertu par mille soins divers.
Toi seul as réveillé nos languissantes muses,
De tristesses et d'ennui si lâchement confuses.
Toi seul as entrepris de lui faire un tombeau,
Comme un digne ouvrier d'un ouvrage si beau.
Non, il n'appartenait qu'à ta douce harmonie
De parler noblement d'un si rare génie.
Ainsi tu nous apprends par un devoir pieux
Que la fidélité règne encore en ces lieux.
Ainsi notre amitié si saintement jurée
Puisse être à l'avenir d'éternelle durée !

Conrart a conservé les pièces qu'on lui adressa à cette occasion. Il y a des stances de M. Chevreau [2]; elles finissent par :

Avec vous (muses) la France le pleure
Et Christine l'a regretté.

Il y a un sonnet de M. du Moulceau le Cadet [3]; il y a de Borel [4] six épitaphes : en grec, en latin, en italien, en espagnol, en français, en albigeois (Borel était de Castres); il y a des vers de Tristan [5] sur la dernière maladie et la mort de M. de

1. Bibliothèque de l'Arsenal, mss, 5131, t. 1er et Recueil de Sercy, 3e partie, p. 63. La pièce a 84 vers.
2. Recueil mss, T V, in-fo, p. 159.
3. Ibid, p. 161.
4. Ibid, T X, p. 989.
5. Ibid, T. XVIII, p. 69. La Mesnardière avait fait pour servir de préface au vol. un sonnet qu'on trouve dans ses *Œuvres* (*Poésies de la Mesnardière*, in-4, 1656, p. 172).

Balzac [1]. Les ennemis posthumes de Balzac allaient même trouver bientôt en Conrart un vigilant adversaire.

Probe, exact, hospitalier, obligeant, fidèle, voilà donc ce que fut Conrart à l'égard de ses parents et de ses amis. Nous devons ajouter que cet honnête homme fut un bon citoyen. C'est un lettré, un délicat, uniquement préoccupé des choses de l'esprit, trop renfermé peut-être dans le cercle des relations que lui dictent ses goûts ou que lui imposent ses doubles fonctions; mais, à coup sûr, il n'est pas indifférent aux événements de la politique intérieure et extérieure. Nous verrons plus en détail, comme il en parle à ses correspondants, Félibien et Rivet, à partir de 1645; nous tenons à établir, dès maintenant, combien il est touché du succès ou du malheur de nos armées et de la misère effrayante qui fut la conséquence immédiate de la terrible guerre de Trente ans. On a loué Voiture de son patriotisme, et d'autant plus qu'on n'en soupçonnait pas cet esprit léger et charmant; le même éloge peut s'adresser à Chapelain, à Conrart, à Sarrazin, à beaucoup des beaux-esprits du même temps. C'étaient, pour rappeler le beau mot d'Auguste sur Cicéron, des gens qui aimaient les lettres et qui aimaient aussi bien leur patrie. Ces bourgeois de Paris étaient de bons Français. La mode fut d'imiter l'Italie et l'Espagne, et dans l'accoutrement et dans le langage; mais la mode était suivie par la cour, par les seigneurs, et encore non par tous les grands seigneurs. Les bourgeois de Paris, pour savoir très bien la langue de l'un et l'autre peuple, n'étaient ni Italiens, ni Espagnols. Ils auraient tous dit comme le Béarnais : « Nos compliments à vos maîtres, mais ne revenez plus. » L'Italie et l'Espagne littéraires, voilà ce qu'aiment et vantent les lettrés, dont la plupart sont des bourgeois; le bruit aigre des trompettes vient-il couvrir le

1. Loret, dans sa gazette du 21 février 1654, annonça ainsi la mort de Balzac :

Le grand Balzac est décédé !
Car ce cygne de la Charente,
Dont la plume était excellente,
Cet inimitable orateur,
Quoique chargé par maint auteur,
Ce rare homme dont les Ouvrages
Ravissaient quantité de sages,
Ayant en tout lieu du crédit,
Est enfin mort, à ce qu'on dit.

doux son des musettes, comme dit Maucroix, ils reprennent leur nationalité. Chapelain écrit à Conrart, 17 juin 1689[1] : « Je ne vous dirai point la douleur que m'a apportée la défaite de notre armée devant Philipsbourg, car elle ne se peut dire. » Le 23 juin 1639[2] : « Monsieur, vous êtes trop *bon Français* et trop bon ami pour ne pas ressentir, autant que vous faites, les maux de votre patrie et les afflictions de votre serviteur. » Ce n'est qu'un mot en passant, parce que ces revers passagers et partiels vont être suivis de victoires; mais la victoire, selon l'adage ancien, coûte cher même aux vainqueurs. En 1674, nous sommes à la veille du traité de Westphalie, les préliminaires de la paix sont engagés, tous les braves gens de France et d'Europe la désirent. Si elle est durable, elle sera efficace pour cicatriser les plaies de cette guerre interminable, dite de Trente ans. On aime à trouver dans Conrart, sur la paix, de ces mots qui viennent du cœur, pleins de généreuse humanité. Il écrit à Félibien[3] » : Vous voyez que, nonobstant la guerre, je suis contraint de vous mander des nouvelles de la paix; plût à Dieu qu'elles fussent telles pour toute l'Europe! Mais je crains que le printemps ne nous fasse voir de nouvelles tragédies sur le grand théâtre, où il y a déjà eu tant de sang répandu. » La guerre, un peu plus tard, est au-dedans et au-dehors, les communications sont interceptées, le sort de la France est menacé par les amis et les ennemis; pour elle, les alliances sont plus dangereuses que les hostilités ouvertes: même dans les correspondances les plus paisibles, il y a un écho de ces menaces. En étudiant celle de Conrart, nous verrons que cet écho est vibrant et prolongé. Sous le règne brillant de Louis XIV, les maux de la guerre empireront. Alors se feront entendre quelques voix éloquentes pour en retracer le poignant tableau. Nous ne rapprocherons pas le modeste Conrart d'un Vauban ou d'un Boisguilbert; nous n'avons pas cru, toutefois, sans intérêt de constater que, dans l'âme de ce bourgeois de Paris, il y avait place pour un patriotisme réservé, mais sincère et profond. C'est une des formes de cette générosité qui faisait le fonds du caractère de Conrart, et dont nous allons suivre encore dans un chapitre les multiples manifestations.

1. *Lettres mss de Chapelain* n° 1886, Bibliothèque nationale.
2. *Lettres de Chapelain*, éd. Tamisey de Larroque, p. 439.
3. XVIIIe lettre.

CHAPITRE IV

CONRART SECRÉTAIRE DU ROI ET SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. Conrart conseiller des gens de lettres. — Ses qualités d'esprit : Témoignages de Chapelain, de Vaugelas, du chevalier d'Aceilly, d'un anonyme. — Conrart oracle du goût. — Il soigne la réputation de Godeau. — Il est l'ami et le conseiller de Perrot d'Ablancourt, de Vaugelas. — Son amitié avec Chapelain. — Conrart correcteur de Balzac. — Affaire Girac-Costar. — II. La maison de Conrart est le centre des curiosités. — Lettre de Maynard, de Sorbière. — Conrart donneur de privilèges. — Conrart et le *Traité de l'Orateur*. — Conrart préfacier. — La dédicace, produit du temps.—Dédicaces adressées à M. Conrart.— Conrart protecteur des jeunes auteurs, de Ch. Perrault, de Gilles Boileau. — Conrart protecteur de Lesfargues, de Pellisson. — III. Conrart secrétaire perpétuel de l'Académie française. — Affaire de Boissat. — Affaire Bezons et Salomon. — Les odes sacrées de Racan. — Élection de Gilles Boileau. — Portrait de Conrart par Furetière dans sa *Nouvelle allégorique*.

I

Secrétaire du roi et secrétaire perpétuel de l'Académie française, Conrart fut une sorte d'archi-chancelier de la littérature. Or il eut, si l'on veut, la manie d'obliger, comme d'autres ont le triste privilège de l'égoïsme ou de l'ingratitude. Donner son argent, sa maison, ne lui sufffisait pas, il donnait aussi ses conseils. Acceptait-on les conseils afin d'avoir l'argent, cela se peut. Ce qui est constant toutefois, c'est que les meilleurs d'entre ses amis se tiennent heureux d'obtenir ses avis et d'en profiter. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'est pas un chef d'école : il ne fit école de rien, pas même de générosité. Il ne fut pas un de ces esprits puissants qui, par leur exemple ou leurs paroles, ont le don d'animer, d'échauffer les intelligences, de les entraîner à leur suite dans des routes inconnues ou réputées inaccessibles. Il en est du reste, parmi les hommes éminents, qui ont une grandeur solitaire, qui ne descendent pas aisément des cimes où ils se plaisent, ou qui sont trop élevés pour suggérer à de plus humbles l'envie d'aller à eux et de leur demander aide et protection. La lecture d'une ode de Malherbe éveilla, dit-on, dans l'âme de La Fontaine le génie poétique; mais Malherbe, le pédagogue en cheveux gris, le tyran des mots et des syllabes, comme l'appelle

Balzac, n'arrivait guère au milieu de son entourage qu'à décourager par ses exigences ses trop fidèles disciples. C'est quand il se sépare du maître que Racan écrit ses vers les plus charmants. Balzac est aussi un maître de style; mais rien n'est plus fastueux que ses enseignements. Conrart est moins haut placé; mais il est aussi moins hautain. Il n'a pas de morgue, ni de bonhomie; il a de la bonté. On ne s'adresse jamais à lui en vain. On ne lui demande que ce qu'il peut donner; mais on sait qu'il ne refusera rien, — que de fois même il voudrait donner plus qu'il n'a! Il ne compte pas la peine, il n'escompte pas la reconnaissance. Balzac lui écrit[1] (24 décembre 1651) : « Il est constant que vous avez tort d'employer un loisir aussi cher et aussi important que le vôtre à des corvées inutiles et importunes. M. de Montausier soutient que c'est une des principales causes de vos maux... Voilà en vérité d'étranges effets de votre trop grande complaisance et de votre excessive bonté! et vos précieux et véritables amis (précieux est pour notre marquis seul et véritables est pour lui et pour moi conjointement) n'ont-ils pas grande raison de se plaindre que vous traitiez des indifférents et des fâcheux comme eux seuls devraient être traités? Bien que je ne vous épargne pas autant que le devrais, je donne toutefois souvent des bornes à mes désirs et à ma curiosité beaucoup plus étroites que je ne voudrais, de peur de vous être à charge; et j'ai cependant le déplaisir de voir que d'autres, par leur impudence, profitent de ce que je perds par ma discrétion. »

A quoi s'exerçait cette grande activité? Quelles étaient ces nombreuses occupations qui ne laissaient pas de surmener le pauvre goutteux et dans lesquelles toutefois il se complaisait? Il s'appliquait à des besognes qui pour tout autre eussent été ingrates, mais qui étaient conformes à ses goûts. Corriger, éditer les œuvres de ses amis, entretenir des relations avec les doctes de Paris, de la province et même de l'Europe, faire les commissions et les démarches dont le chargeaient ses correspondants, lire les ouvrages avant de donner aux auteurs et aux libraires le privilège nécessaire à la publication, concilier les intérêts de tous sans éveiller les susceptibilités ni exciter les ressentiments, tel fut le rôle de ce *secrétaire du roi et de ses finances, maison et couronne de France*;

1. *Lettres de Balzac à Conrart*, p. 156.

tels furent les soins qu'il eut de la réputation des autres avant de songer à la sienne. Si nous ajoutons qu'il écrivit ou fit écrire des *Recueils* formant 50 vol. in-f° ou in-4°, qu'il fut le chargé d'affaires de l'Académie française jusqu'à sa mort, qu'il fut assidu à l'hôtel de Rambouillet et au prêche de Charenton, qu'il fût l'archiviste des *Samedis* de Mlle de Scudéry et celui de ses coreligionnaires, on comprendra à peine comment à ces occupations a suffi l'existence d'un homme qui vécut 72 ans et qui souffrit mille maux pendant ses quarante dernières années.

Voici d'abord, sur ses mérites, les déclarations de ses contemporains. Chapelain[1] dira de lui : « C'est un homme d'une singulière vertu, d'un jugement très net en tout ; ce qui le fait consulter par les plus excellents écrivains français qui se trouvent bien de ses remarques. » Vaugelas écrit à son tour[2] : « Nous avons à Paris une personne de grand mérite qui ne sait point la langue grecque ni la latine, mais qui sait si bien la française, qu'il n'y a rien de plus beau que sa prose et ses vers. Presque tous ceux qui se mêlent de l'un et de l'autre et nos maîtres mêmes le consultent comme leur oracle, et il ne sort guère d'ouvrages de prix auxquels il ne donne son approbation avant que d'en expédier le privilège. » Vigneul Marville[3] n'est pas moins explicite : « Nous avons vu M. Conrart avec ce bon sens tout seul donner des leçons à l'Académie française, dont il était un des membres, et faire passer à sa coupelle des ouvrages sur lesquels des savants hérissés de latin et de grec auraient sué sans trouver de quoi y mordre. »

En cent endroits Balzac, Costar, Godeau, Segrais, Furetière[4], abondent dans le même sens. Le chevalier d'Aceilly[5], dans un quatrain connu, s'accorde avec tous les autres :

> Des Grecs et des Latins peu de chose il apprit,
> Mais il peut s'égaler aux plus savantes plumes :
> Par la grâce du ciel il trouve en son esprit
> Ce qu'un autre avec soin cherche en mille volumes.

1. *Mélanges de littérature*, p. 231.
2. *Remarques sur la langue française*, éd. Chassang, Baudry, 1870, t. II, p. 272.
3. *Mélanges de littérature*, t. II, p. 372, édit. de 1701.
4. On verra plus haut le cas qu'il fait de Conrart.
5. *Diverses poésies du chevalier d'Aceilly*, Paris, André Cramoisy, 1667, p. 199, et *Recueil de la Monnoye*, La Haye, 1714, t. I, p. 180.

La lettre[1] qui suit n'est pas signée ; mais il faut feuilleter attentivement Balzac pour en trouver une qui fasse mieux reluire les mérites de Conrart. Une affection respectueuse, une préciosité discrète d'amitié circule dans toutes les phrases, abstraction faite de ce ton de compliment que prennent du reste tous les épistolaires du temps.

A Paris, le 12 octobre 1659. *A M. Conrart, à Atys.* « Je voys bien que je vous imiteray en votre mauvaise santé, si je ne puis vous imiter aux autres choses. J'ay esté malade trois semaines durant, et ce qui me faschait le plus dans mon mal, c'estait de ne pouvoir pas continuer un commerce, dont je recevois tant d'avantages. En vérité, monsieur, toutes les lettres, que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire m'ont donné une joye très sensible ; j'y ai trouvé des marques d'amitié aussi obligeantes pour moy qu'elles sont belles en elles-mesmes, et toutes les fois que je les relis, je ne say lequel est le plus satisfait ou mon esprit, ou mon cœur. Puisqu'il n'y a que votre conversation qui vaille autant que vos lettres, je me préparais de vous aller voir à Atys, et de n'estre pas moins heureux que ces amans, qui, ne trouvant point de rival auprès de leur maistresse, jouissent tout seul de leur présence et de leur compagnie. La fortune a cru sans doute que la seule pensée de ce dessein m'avoit trop donné de plaisir, et n'a pas voulu que j'en receusse davantage ; si bien que je me vois trompé dans la plus douce espérance qui puisse jamais naistre dans mon âme. En effet, quelle douceur n'aurais-je point eue à considérer tout à loisir les charmes de vostre entretien, à vous parler comme je me parle à moy-mesme, à vous demander conseil sur la conduite de ma vie, à puiser dans cette source de prudence et de sagesse, et enfin à vous observer de près ; car (pour ne dissimuler rien) vous estes l'homme du monde en qui je trouve plus de choses que je ne voudrois avoir ! Aussi j'ay cent fois souhaité que nous fussions tous deux du mesme âge, afin d'être unis ensemble plus estroitement, et de serrer le nœud de nostre amitié par une société continuelle. Comme je pense fort souvent à vous, il me vient des pensées sur votre sujet, que je voudrais bien pouvoir vous

1. Elle a été publiée par le *Cabinet historique*, t. IV ; on la trouve au n° 151 des mss de la Bibliothèque de l'Arsenal, t. II, p. 279.

exprimer heureusement, et je ne sais comme quoy j'auray rencontré en celle-cy :

Mon cher Conrart n'a point appris
Ces langues de Rome et d'Athène,
Que Cicéron et Démosthène
Introduisent dans leurs écris.

Cependant tout ce qu'il compose
Mérite l'immortalité :
Ses beaux vers et sa belle prose
Charmeront la postérité.

Sa bouche instruit notre ignorance,
Elle est l'oracle de la France,
Chacun la consulte aujourd'huy.

Certes ce prodige m'estonne :
Il n'a rien appris de personne
Et tout le monde apprend de lui.

Tous ces témoignages sont unanimes et désintéressés. Or tous confessent que Conrart ne sait pas les langues anciennes, mais qu'il doit à ses études, à ses propres réflexions, à un don naturel, d'être un critique judicieux, un conseiller éclairé. Il est cela pour les autres et pour lui-même. Ce n'est pas un pédant comme les MM. de Valois[1], un latiniste comme Nicolas Bourbon, un docte comme Chapelain; c'est avant tout un homme de goût, une tête bien faite. C'est affaire à Chapelain, à Costar, à Méziriac d'avoir ou d'afficher l'érudition. Pour Conrart, il sait juger un livre, éclairer les questions délicates du langage, tourner l'activité d'un auteur vers tel ou tel objet d'étude, reconnaître en lui et lui faire connaître sa véritable vocation. Il est un des maîtres de la critique; il partage cette royauté avec Chapelain[2] d'abord et plus tard avec Patru et Vaugelas. Il est l'oracle du goût, probablement sans prétention à l'infaillibilité. On ne voit pas d'ailleurs qu'il ait commis de ces grosses méprises dont la postérité ne peut pas se remettre : Chapelain ne croyant pas Corneille apte au dramatique, Patru conseillant à Boileau de ne pas faire l'*Art poétique* et à La Fontaine de ne pas compo-

1. Tallemant, t. IV, les appelle ainsi.

2. « On vient d'imprimer un fort beau livre, lequel a été examiné et passé par l'étamine de MM. Chapelain et Conrart et autres habiles de l'Académie Française. » Lettre de Guy-Patin, t. II., p. 133.

ser de fables. Conrart ne se lance pas dans des jugements de cette importance ; mais, encore une fois, il guide les beaux-esprits. Ce n'est pas un despote, Dieu merci ! son défaut est de trop admirer. Il ne faut cependant pas se montrer trop sévère pour cette disposition à beaucoup louer, qu'on retrouve chez tous les écrivains du temps. Vauvenargues a dit : « C'est un grand signe de médiocrité de louer toujours modérément ». Admirer à outrance n'est point, par contre, un signe de supériorité ; mais l'admiration est un sentiment si désintéressé, si noble, qu'on doit *à priori* estimer ceux qui l'éprouvent. Conrart et Chapelain ont loué des fadeurs et des fadaises, leur admiration s'est souvent fourvoyée; mais le goût est-il chose si stable, si définie, qu'il ne puisse à de certains moments s'égarer. Les écrivains forment un peu de tout temps une Eglise ; chaque Eglise compte beaucoup plus de fidèles que de dissidents. Il faut à un fidèle une singulière force de réflexion pour reconnaître les notes faibles ou fausses, jetées dans les concerts qui emplissent l'enceinte. Toutefois Conrart semble échapper à l'exagération. Il n'est pas décisif; mais, affirme La Bruyère, « si certains esprits vifs et décisifs étaient crus, il n'y aurait point d'ouvrage si parfait qui ne fondît tout entier au milieu de la critique ». Il a de la condescendance pour les auteurs et leurs œuvres; mais il n'a pas de molles complaisances. Il ne saura pas toujours refuser à un auteur, dans un privilège, d'enfler ses éloges ; mais il n'accordera pas le privilège à des œuvres immorales. Voyons-le à l'œuvre.

Godeau est le premier dont il ait soigné la réputation, éclose jadis dans la petite maison de la rue Saint-Martin. Conrart fut toujours très-fier du succès de son parent. Godeau lui en offrit toujours la primeur : il ne publiait rien qu'il ne soumît à son examen. On sait cela et par les lettres de Chapelain et par celles de Balzac[1]. C'est par Conrart que passent les productions, les cadeaux, les compliments qu'échangent entre eux Balzac et Godeau.

En 1648, l'évêque de Grasse, donnant la paraphrase des 150 psaumes de David, dit dans sa préface : « Je confesse que, pour moi, la correction est plus difficile que la composition, de sorte qu'il peut bien être arrivé qu'en revoyant mes psau-

1. Les passages des lettres de Balzac à Conrart sur ce sujet sont rapprochés dans l'opuscule que M. Kerviler a consacré à Godeau, p. 58, 1879, in-8, Champion.

mes, je n'y aurai pas fait tous les changements que je croyais nécessaires pour leur perfection. Deux excellents amis (leur modestie me défend de les nommer) m'y ont aidé, et leur jugement m'a plusieurs fois obligé de passer la plume sur beaucoup de choses que j'eusse laissées comme supportables. » Le talent de Godeau ne doit rien aux corrections de Conrart et de Chapelain, qui sont ces deux excellents amis dont il parle. Boileau seul eût pu lui apprendre qu'il y a tout bénéfice à se livrer soi-même à ce travail de révision et d'épuration. Mais l'évêque de Grasse a par-dessus tout la facilité et la fécondité; il n'a ni l'envie ni le temps de se corriger. C'est un élève de Racan; mais il n'a pas entendu Malherbe. Évêque et berger, il est porteur de houlette, au double sens du mot. Il avait été introduit à l'hôtel de Rambouillet par Mme de Clermont et Mlle Paulet[1]. On l'appelait *le nain de la princesse Julie*, plus tard il est le *mage de Sidon*. Obligé de partir en 1637 pour son évêché de Grasse, il resta fervent adorateur du noble hôtel. Il prit à cœur ses nouvelles fonctions d'évêque et voulut convertir pécheurs et pécheresses même de Paris. Il ne réussit que très-imparfaitement dans son œuvre. Nous le retrouverons faisant les mêmes tentatives auprès de Conrart, toujours aussi infructueusement. Conrart n'en aima pas moins son très aimable cousin; même il ne cessa pas de correspondre avec lui, dès que celui-ci eût été nommé à Grasse[2]. Heureusement Conrart n'obligeait pas un ingrat. Godeau lui adressa une belle épître, où se montrent l'affection, l'estime qu'il professe pour lui et les efforts qu'il fait pour l'amener à la foi. Citons-en quelques fragments. Après avoir plaint ses souffrances, il lui dit :

Tu vis dans l'abondance en ta condition,
Et mesurant ta force à ton affection
Tu fais pour tes amis, que le malheur outrage,
De généreux efforts dignes de ton courage.
Pour moi, je veux apprendre à la postérité,

1. Tallemant III, p. 16. Ancillon, l. c., p. 53, dans une phrase ambigue pense que c'est Chapelain qui présente Godeau. M. Livet (*Précieux et précieuses*, p. 12) croit qu'il est redevable à Conrart de ce service; il y a là, si Tallemant dit vrai, une légère inexactitude. Il est probable toutefois que Conrart patronna Godeau auprès des belles dames du lieu. Godeau fut du reste le *mourant* de la belle Lionne : on l'appelait, elle, Mme de Grasse, en plaisantant; mais elle ne se gênait pas pour secouer le petit homme par le collet dans ses mouvements d'impatience.

2. Une lettre de Chapelain (20 mai 1638) ne nous laisse pas de doute à cet égard.

Que soit dans le bonheur, soit dans l'adversité,
A ton amitié tendre, à qui toute autre cède
J'ai trouvé mon conseil, ma force et mon remède !
Aussi pour tes amis le ciel t'a-t-il donné
Tous ceux dont le grand nom de gloire est couronné,
Et qui, par leur vertu, leur savoir, leur prudence,
Sont maintenant l'amour et l'honneur de la France.
Ta vertu les ravit et ces cœurs généreux
Ressentent tous pour toi ce que tu sens pour eux.
Tu pouvais par le bien, la sagesse et l'estime
T'ouvrir aux dignités un chemin légitime ;
Mais ton solide esprit a toujours préféré
A l'éclat des honneurs un repos assuré.

Il y a là une chaleur d'affection réelle ; l'expression n'est pas à la hauteur du sentiment. Elle y monte dans les vers suivants :

Heureux si ton esprit possédant ces trésors
Avait pour sa prison un plus robuste corps,
Et si de tes douleurs les cruelles atteintes,
Te donnant moins de maux, nous donnaient moins de craintes !
Certes quand je te vois sans gémir seulement
Endurer un si long et si fâcheux tourment,
J'admire ta vertu, ton esprit, ta sagesse,
Et dans ce clair miroir je connais ma faiblesse.
Au bien de la santé nul autre n'est pareil,
Et tout l'or que produit la flamme du soleil,
Les caresses des rois, l'hommage du vulgaire,
Sans ce bien précieux ne me pourraient pas plaire.
La nature qui hait tout ce qui la détruit,
A haïr la douleur en naissant nous instruit.
Zénon qui ne veut pas que douleur on la nomme,
Fait du sage qu'il forme un Dieu, non pas un homme,
Et je trouve Epicure en ce point moins brutal,
Qui veut que la douleur soit le souverain mal.
Ce n'est pas qu'il fut lâche en ces douleurs cruelles,
Dont il sentit longtemps les atteintes mortelles ;
Il en souffrit toujours l'inhumaine rigueur
Avec une constance égale en sa vigueur,
Et sans être insensible il se montra plus sage
Que ceux dont la vertu logeait sur le visage,
Qui savaient dans leur bouche étouffer leurs regrets,
Mais dont le cœur rongé de désespoirs secrets
Payait par une juste et rigoureuse usure
D'une fausse vertu la superbe imposture.

Perrot d'Ablancourt n'eut pas moins que Godeau à se louer des bons offices du judicieux secrétaire. C'est un écrivain dont ses contemporains, comme on sait, ont fait grand cas. Vaugelas refond tout son *Quinte-Curce* sur le patron des *Belles Infidèles*. Boileau le considère comme un prosateur achevé. Tallemant des Réaux l'assimile à Montaigne. On s'étonna d'abord qu'un homme d'autant d'esprit et de savoir se bornât à faire des traductions ; mais on s'aperçut vite qu'il n'avait en vue que le perfectionnement de la langue.

On serait bien tenté de croire qu'un homme de cette trempe ne devait pas éprouver le besoin de recourir aux lumières de personne, si l'on ne se rappelait pas que de tout temps le vrai mérite a été modeste, et qu'en particulier d'Ablancourt, en tant que paresseux, devait répugner à un travail non de premier jet, mais de révision, dont s'accommodait très bien Conrart ; ce n'était donc pas pure politesse ou simple reconnaissance des services d'autre sorte qu'il recevait de Conrart. Le ton de Patru, par qui nous savons cela, est si naturel, qu'il n'est pas possible de s'y méprendre[1]. « Dans les commencements il (d'Ablancourt) n'avait point d'autre conseil que M. Patru. Mais depuis qu'il connut M. Conrart et M. Chapelain il prenait aussi leurs avis, *mais surtout de M. Conrart*, avec lequel il revoyait *tous ses ouvrages*, et d'autant plus volontiers que, ne sachant ni grec ni latin, il lui donnait moins de peine. » C'est à Conrart que d'Ablancourt avait dédié en 1637 la traduction d'Octavius, de Minutius Félix. Il l'appelle Philandre ; c'est un des pseudonymes de Conrart : il a été employé par Godeau dans l'épître qu'on vient de lire et dans la lettre, qu'il lui adresse, qui est contenue dans le *Recueil Faret*. C'est encore à Conrart qu'il dédiait sa traduction de Lucien en 1654. Patru[2] dit : « Il entreprit Lucien sur les instances de M. Conrart, auquel on a l'obligation d'un si bel ouvrage. » Voici du reste quels sont les termes de d'Ablancourt dans sa dédicace : *A M. Conrart*[3]. « Comme les choses retournent à leur principe et finissent ordinairement par où elles commencent, il était juste de consacrer la fin de mes traductions à celui qui en avait eu les prémices ; et Minu-

1. Œuvres de Patru, t. II, p. 532.

2. Ibid.

3. *Lucien, da la traduction de Perrot d'Abtancourt*, à Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, 1683, 5e édit.

tius Félix ayant donné naissance à notre amitié, Lucien en devait faire comme l'accomplissement. D'ailleurs il fallait mettre au frontispice de cet ouvrage un nom qui bannît toute la mauvaise opinion qu'on en voudrait avoir et que le libertinage de cet auteur fût effacé par la vertu de M. Conrart. Ajoutez à cela que ce livre ne pouvait honnêtement paraître en public sous d'autres auspices que celui de qui les soins ont tant contribué à sa production, et de qui les bons avis font maintenant qu'il se montre au jour en un état plus parfait. Ce n'est pas tant ici un présent qu'un acte de reconnaissance intéressée, puisqu'elle mendie la protection de celui qu'elle reconnaît pour son bienfaiteur. Et véritablement, Monsieur, puisque c'est vous principalement qui m'avez fait entreprendre cette version, vous devez avoir part au blâme ou à la louange qui en pourra venir. »

Enfin Patru, nous dit Richelet, son lecteur et secrétaire, a revu une partie de sa traduction de *Marmol* avec M. Conrart. Nous ferons ici bon marché des corrections que Conrart pouvait apporter à l'œuvre de d'Ablancourt, puisque, comme on l'a déjà vu et comme ici Patru l'affirme, il ne savait ni latin ni grec. Balzac assure cependant que le secrétaire reconnaissait les contre-sens parce qu'ils interrompaient la marche de la pensée. C'est faire preuve d'une force d'attention peu commune[1], lors même que les grosses erreurs seules l'eussent

1. Balzac a fait une dissertation (17e du t. II, in-fo) pour montrer qu'il y a *des gens naturellement savants*. « N'en déplaise à l'université, dit-il, il y a une logique naturelle et des sages ignorants... Je pourrais vous fournir plusieurs exemples de gens de ma connaissance qui ne savent pas un mot de grec ni de latin ; qui n'ont étudié ni en rhétorique, ni en logique, et qui font néanmoins des pièces où nous remarquons toutes les règles de l'oraison et du raisonnement ; mais je me contenterai de vous en alléguer un seul, et encore ne veux-je pas vous le nommer, qui brille entre les autres comme le soleil entre les astres, pour parler comme Horace :

..... Micat inter omnes
Julium sidus, velut inter ignes
Luna minor (ode 12 du liv. 1er, v. 46).

En voilà assez pour vous le faire connaître. J'en reçois très souvent des choses qu'i n'a point imitées, qui sont purement siennes, et que vous jugerez, comme moi, dans la dernière perfection de bonté et d'ajustement quand je vous les aurai communiquées. Son sens naturel est si fin et si assuré que quelqu'un lui ayant montré l'autre jour la traduction d'une oraison de Cicéron, il reconnut que le traducteur s'était mépris en un endroit qu'il trouva plus lâche que les autres. On lui allégua la supériorité que la langue latine avait sur la nôtre, et qu'il était impossible d'y rendre élégance pour élégance. Mais cela ne le satisfit point. Il soutint que le passage de Cicéron devait être conçu de telle manière et qu'il était impossible, par ce qu'il voyait devant et après, que ce grand personnage eût

arrêté. Pareillement, il n'entend pas le grec; mais il sent que son ami est de sa nature très bien disposé à nous donner un Lucien, qu'on appellera le *Lucien de M. d'Ablancourt*. En toute circonstance, Conrart fait preuve d'un esprit très ouvert et très agile. Mécène, fin politique, indique les Géorgiques à Virgile, persuadé que le poète est seul capable de ramener parmi ses compatriotes le goût de l'agriculture : c'est là une vue de génie. Conrart ne fait pas naître de chefs-d'œuvre; c'est quelque chose que d'avoir été le conseiller de d'Ablancourt. Il eut au moins un goût commun avec Mécène, celui d'aimer les lettres et les gens de lettres. Il se plut aussi à recevoir leurs hommages et surtout à les mériter.

En 1650, mourait un admirateur de d'Ablancourt : c'était le baron de Péroge, sieur de Vaugelas. On connaît bien aujourd'hui le grammairien gentilhomme[1], et nous reviendrons sur le rôle des grammairiens dans la littérature du XVIIe siècle; mais disons que Conrart fut non seulement son ami, mais qu'il fut encore le dépositaire de sa pensée comme de ses papiers. Vaugelas mourut si pauvre et si endetté que ses créanciers les firent saisir. On lit dans les *Factums* de Furetière[2] que « les notes prises par Vaugelas pour ses *Remarques* ne furent pas seules saisies. On doit, dit-il, les cinq ou six premières lettres de ce dictionnaire de l'Académie à M. de Vaugelas, qui y a travaillé douze ou quinze ans, et toutes les autres à M. de Mézeray qui s'y est appliqué trente-trois années. Celles de M. de Vaugelas furent saisies à sa mort par ses créanciers; on n'en sauva qu'une partie qui fut mise entre les mains de M. Conrart, secrétaire perpétuel de l'Académie, qui en était si jaloux qu'on n'en a pu rien voir qu'après sa mort. » Tâche plus délicate, Conrart revit cette deuxième version du Quinte-Curce que Vaugelas refit, à l'imitation de celles de d'Ablancourt. « M. Chapelain[3] et M. Conrart qui prennent le soin de revoir très exactement cet ouvrage, pour le mettre au jour, ont souvent bien de la peine à juger quelle est la meil-

affaibli sa pensée de la sorte qu'elle lui paraissait ; le livre fut apporté, et on demeura d'accord que M... avait raison. Ainsi vous voyez qu'il y a une logique naturelle et des docteurs sans avoir étudié. » Ce M... est Conrart ; Ancillon qui cite cette page nous l'affirme.

1. Lire à son sujet l'introduction intéressante de M. Chassang (édit. cit.), le dernier éditeur des *Remarques*.

2. Cité par d'Olivet, lib. c., p. 235, t. II.

3. Pellisson et d'Olivet, lib. c., t. I, p. 236.

leure (manière pour une période écrite cinq ou six fois), et, ce que j'estime fort remarquable, il se trouve d'ordinaire que celle qu'il a mise la première est celle qu'on aime le mieux. C'est de ce travail que M. de Balzac a dit : « L'Alexandre de « Quinte-Curce est invincible et celui de Vaugelas est inimi- « table. » Chapelain et Conrart en procurèrent la première édition en 1653. C'est aussi dans le *Recueil Conrart* que se trouve la *Clef* des Remarques dont M. Chassang a le premier fait usage.

Ce n'est point contre les créanciers, c'est contre ses ennemis que Conrart défendit Chapelain, qui fut si longtemps cependant aussi riche de renommée que d'argent. Dans la vie de Chapelain, la question de dates est de la plus grande importance. Avant la *Pucelle*[1], il vole au sommet; après la *Pucelle*, holà!... il ne peut se relever de cette abominable chute. Après Linière, Monmaur et d'autres, c'est Boileau qui lui donne le dernier coup, le coup de grâce. La postérité ne le verra plus qu'abattu, achevé par le terrible satirique. De notre temps, Sainte-Beuve en appelle un peu du rigoureux arrêt qu'on lit dans la IXe satire : « Chapelain[2], le Chapelain tant moqué de Boileau, tant estimé de Huet, et qui était somme toute et sur bien des matières un *sensé et savant homme*. » Le même critique rappelle le mot de Retz : « Chapelain enfin qui avait de l'esprit. » M. Livet[3], revenant sur son compte, donne des raisons plausibles de ce revirement d'opinion qui s'est fait en lui. Il abandonne le poète; mais il ne peut se défendre d'une véritable estime pour l'*épistolaire*, — en quoi il a raison, car Chapelain a « écrit en prose » et fort souvent en bonne prose. Conrart ne peut pas faire cette distinction. Ami et admirateur de Chapelain dans les jours heureux, il n'est point de ceux qui changeront quand viendront les mauvais jours. Aurait-on le courage de le blâmer de cette fidélité? Voudrait-on qu'ayant, lui aussi, reconnu la médiocrité de l'œuvre épique de son ami il lui eût tourné le

1. Avant la *Pucelle*, c'est l'auteur de la Préface de l'*Adone* du Marini (1623, énorme in-f°, Paris, chez Olivier de Varana); de l'*Ode à Richelieu* (1635), au sujet de laquelle Boileau avouait « que Chapelain autrefois avait fait une assez belle ode », mais Tallemant (t. IV, p. 478) déclarait que « cela ne sentait pas assez la fureur poétique, et que peut-être elle était trop longue », *Des sentiments de l'Académie Française sur le Cid*, etc. Après la *Pucelle*, ce n'est plus que l'auteur de la *Pucelle*.

2. Causeries du lundi, t. XII, art. Huet.

3. *Précieux et précieuses*, p. 78.

dos? Il est des lâchetés que rien ne saurait autoriser : mieux vaut mille fois manquer de goût que de manquer de cœur ! Partant, il sera facile de comprendre que Conrart n'ait jamais consenti à trouver la *Pucelle* aussi faible que chacun se plut alors à le redire. On sait du reste que lorsque la *Pucelle* parut (15 déc. 1655) elle éclipsa les *Provinciales*, qui allaient paraître, et la *Clélie*, et qu'elle eut 6 éditions en 18 mois. Conrart resta sur cette admiration première; et quand les attaques arrivèrent, elles le trouvèrent sur ses gardes et aux côtés de son ami. Nous avons, sur son attitude, un document irréfragable, que nous examinerons dans le chapitre suivant. Conrart défendit Chapelain comme il avait défendu Balzac ; et Chapelain et Balzac se reposèrent sur lui, à l'heure de la mort, du soin de terminer l'édifice de leur renommée, si ruineuse qu'en pût être la base. Tallemant (t. IV, p. 91) dit : « Lorsque Chapelain fut sur le point de mourir, il ordonna que ce serait Ménage qui reverrait la *Pucelle*. » Tallemant doit se tromper, car il est contredit par le testament même de Chapelain, dont Conrart fut l'exécuteur. Le passage est formel, le voici : « *Item*[1]. Nous donnons à M. Conrart l'aisné, s'il nous survit, pour mémoire de notre fidelle et cordiale amitié, un petit diamant que j'ai longtemps porté et le conjure, en cas que sa santé le lui permette, de vouloir bien revoir les douze derniers livres de la *Pucelle* et mes autres ouvrages de vers et de prose, et de témoigner à M. le duc de Montausier que j'avais toujours dessein de le supplier de me faire cet honneur, quoyque je l'eusse peu espéré à cause de ses grands et importants emplois; et pour la publication et suppression des dits ouvrages de vers et de prose, nous le remettons à la discrétion et sagesse de mon dit sieur Conrart, auxquelles celuy de mes proches à qui je les confieray déférera par ma volonté entièrement le seul soin de leur impression dont je le chargeray, lui demeurant libre. » Cette deuxième partie de la *Pucelle*[2] ne fut pas donnée, Conrart étant mort moins d'un an après son ami.

Reprenons-le en pleine fleur de vie. C'est Balzac surtout

1. *Bulletin du bibliophile*, 1863, p. 277.

2. Il en existe trois exemplaires à la Bibliothèque nationale : ce sont les nos 15002, 15003, 15004. Le 15002 est une copie du temps ayant appartenu à d'Olivet. Le 15003 est une copie donnée par Huet. Le 15004 est l'exemplaire de Chapelain. La Préface, les quatre derniers chants semblent être seuls de sa main.

qui mit à contribution l'inépuisable obligeance de Conrart. Celui-ci fut son correspondant, son correcteur, son éditeur; il lui octroya sans relâche les privilèges, et, s'il fut honoré de prendre tant de peine pour être utile à un aussi illustre ami, ce fut un honneur qui ne laissa pas d'être onéreux. Balzac, par exemple, envoyait du papier à tout le monde, — il faut croire que ce présent avait son prix : tantôt c'est à M. de Lionne[1], tantôt à M. de Saumaise[2]; mais c'est Conrart qu'il en avise. C'est par Conrart encore qu'il fera tenir une canne à M. de Grasse[3], ou qu'il marquera à M. de Scudéry qu'il n'y a rien de si ingénieux que son histoire de Parthénice[4]. Quant aux demandes de livres, Balzac en adresse perpétuellement à Conrart, qui du reste est fort habile à en découvrir de rares. « Il[5] y a vingt ans que je cherchais les lettres du cardinal Bembo, et toute la rue Saint-Jacques, tout le mont Saint-Hilaire, tous les chercheurs que j'avais employés à cette quête y avaient travaillé inutilement. Vous m'avez fait une singulière faveur de me faire passer mon envie, et je vous rends mille et mille grâces ». Il lui envoie ses manuscrits; c'est Conrart qui est chargé d'en surveiller l'impression[6], qui fait les corrections indiquées par Balzac, equel le laisse « maître en tout et par tout. » C'est Conrart qui ne doit rien laisser ignorer à son ami de tout ce qui se fait à Paris. « Mandez-moi[7] quelque chose de l'auteur du Curé et du Marguillier, du libre et véritable discours sur la conduite, etc... Nous vivons ici dans une ignorance crasse de tout ce qui se fait et se dit en votre chambre ».

Conrart, dit dédaigneusement Tallemant, est un correcteur d'imprimerie; il est vrai qu'à l'école de Balzac[8] il dut apporter

1. *Lettres de Balzac à Conrart*, liv. II, lettre 12.
2. ibid. liv. I, — 11.
3. ibid. liv. I, — 23.
4. ibid. liv. I, — 12.
5. ibid. liv. I, — 1re; liv. Ier, I. 3; lettre 14 du même liv.; lettre 15, contiennent des recommandations pour les libraires.
6. *Lettres de Balzac à Conrart*, liv. II, lettre 4.
7. ibid liv. II, lettre 21.
8. On a prétendu que Balzac n'a jamais laissé couper un mot au bout de la ligne pour en rejeter la suite à la ligne suivante. Il écrit à Conrart (lettre 2 du livre III) : « Une syllabe plus qu'il ne faut à chaque ligne, et deux lignes plus qu'il ne faut à chaque page gâtent la beauté de cette édition, et pour le moins, font paraître difforme à mes yeux ce que d'autres yeux peut-être ne remarqueront pas. »

beaucoup de soin à la révision des épreuves. C'est là sans doute un travail secondaire, ce n'est pas un travail médiocre. Il semble facile ; il demande cependant de la pratique et du tact. C'est un labeur auquel l'écrivain se livre malaisément et où du reste il n'est pas toujours heureux. L'imprimé exerce une fascination qui aveugle surtout l'auteur et contre laquelle même le correcteur de profession doit réagir. Pour être imprimée, la faute n'en est pas plus visible : elle échappe à un œil même attentif. Conrart avait sans doute acquis de l'expérience, puisque Balzac s'en remettait à lui les yeux fermés. Or n'est pas qui veut bon correcteur, quand il ne s'agit plus seulement de ces corrections matérielles qui portent sur la ponctuation, l'orthographe, la disposition des matières, le choix d'un titre, d'un format, d'un caractère. Si la correction aborde le texte lui-même, sans changer la trame ni la couleur d'un style, elle y efface les imperfections, aplanit les aspérités, enlève ces mille taches imperceptibles

Quas humana parum cavit natura [1]

qui ont échappé à l'auteur, et qui blessent les yeux du lecteur. Son œuvre achevée, le correcteur s'efface ; l'auteur seul recueille le bénéfice de ce labeur obscur, cent fois inférieur il est vrai au travail de la conception et de la composition, indispensable toutefois. Ce n'est pas le praticien qui fait la statue ; la sûreté et l'habileté de sa main ne profitent-elles pas toutefois au sculpteur lui-même ?

Comment Conrart s'acquitte-t-il des fonctions de correcteur. On peut apprendre, même d'un autre que de Balzac ce que la gloire de celui-ci dut à la coopération de cet habile ouvrier. Au devant de l'édition in-f° des *Œuvres complètes*, de Balzac, il y a une épitre dédicatoire qui est de l'abbé Cassagne, adressée à Conrart et commençant en ces termes : « Quand nous prenons la liberté de vous offrir ce recueil de tous les ouvrages de M. de Balzac, nous ne faisons que vous rendre un bien que nous tenions de votre bonté. Car il est certain que ces ouvrages n'auraient jamais vu le jour *en l'état et dans l'ordre* où ils vont paraître sans les avis et les soins que vous n'avez pas voulu refuser à la mémoire d'un illustre ami, qui n'avait pas moins d'estime pour vous que vous aviez pour lui de considération et de tendresse. » Plus bas, dans la *Préface*,

1. Horace, ép. aux Pisons.

on lit aussi : « Il est vrai que M. Conrart pouvait y (à l'attente du public) satisfaire, car le public sait assez qu'il ne s'est guère fait de beaux ouvrages en notre langue depuis qu'on en fait de cette sorte qui ne lui doivent quelques-unes de leurs grâces et de leurs beautés. Mais il y avait bien sujet de craindre que sa longue et continuelle maladie ne l'empêchât de s'engager à ce nouveau travail ou que la violence de ses douleurs ne lui laissât pas assez de relâche pour y pouvoir fournir. Néanmoins comme la force de son esprit est accoutumée à soutenir la faiblesse de son corps, il est entré dans cette carrière beaucoup plus pénible qu'il ne semble. » Cousin[1] le déclare d'après cela le vrai éditeur de ces *Œuvres complètes*. Même passage il le soupçonne d'avoir écrit l'*Avertissement* qui est en tête des *Lettres Choisies*[2]. Conrart eût été pour Balzac le trompette de sa renommée, *buccinator existimationis*, selon le mot de Cicéron, si Balzac n'eût pas pas pris lui-même ce soin. Nombre d'écrivains furent sollicités ouvertement ou sous main par Balzac de le prôner ; il n'eût point de panégyriste plus sincère et plus fidèle que Conrart. Attaquer Balzac, c'était l'attaquer. Cette gloire de Balzac était pour lui l'arche sainte ; qui voulait y porter la main devait s'attendre à rencontrer Conrart sur son chemin.

On allait bien le voir. L'écrivain et l'homme dans Balzac n'étaient pas invulnérables. Sa réputation avait été un peu surfaite ; de moindres que lui allaient essayer de l'en faire descendre. La vanité était encore plus grande en lui que le talent ; elle lui avait fait souvent commettre des fautes lourdes, même irréparables. C'était encore par elle qu'il se découvrait et qu'on allait l'atteindre. Nous n'avons pas l'intention de raconter en détail[3] l'affaire Girac-Costar, à laquelle nous arrivons ; mais les champions qui entrèrent en lice tinrent trop à intéresser Conrart à leur cause, dont du reste il ne pouvait pas se désintéresser, pour que nous n'en reproduisions pas ici les grands traits. Du reste cette affaire est une des causes célèbres[4] de l'histoire littéraire du temps, et, si Conrart n'y fut pas

1. *Madame de Sablé*, Appendice XXII, p. 443, Didier 1869.

2. Nous levons plus bas tous les doutes à cet égard.

3. Elle a été l'objet d'un article de Ste-Beuve (*Causeries du lundi*, t. XII) et d'une note fort étudiée de M. V. Fournel : *La littérature indépendante*, p. 461, Didier, 1862.

4. Elle eut autant de retentissement que l'affaire des sonnets : ceux de la *Belle matineuse*, ceux *Job et d'Uranie*. C'est du reste l'époque par excellence des disputes littéraires : l'histoire en est encore à faire.

juge, au moins y fut-il arbitre. Un poète italien avait nommé Balzac l'*unico eloquente*, un autre lui avait décerné en latin le titre de *magnus Franciæ epistolarius :* lui-même aimait à s'appeler le grand épistolier de France; il y avait de quoi contenter la plus exigente des vanités. Ce n'était pas assez pour Balzac. Les attaques de Phyllarque, dont du reste il était sorti vainqueur, n'avaient fait qu'exciter sa susceptibilité, qu'effarouchaient même les éloges adressés aux autres.

Voiture avait été son rival, souvent heureux, dans le genre épistolaire. Voiture mort, la publication de ses œuvres qui eut lieu en 1650, et certaines paroles de Montausier, qui faisait l'éloge de l'écrivain bien qu'il eût assez peu goûté l'homme, inquiétèrent Balzac. Tallemant[1] précise bien l'origine de la querelle : « Balzac et Girac étant allés dîner chez M. de Montausier à Angoulême, M. de Montausier parla de l'édition de Voiture, et dit qu'il fallait demeurer d'accord que c'était l'original des *lettres galantes;* cela déplut furieusement à Balzac. Au sortir de là, il répéta les mots que M. de Montausier avait prononcés et ajouta: « Que deviendront mes lettres? » Il pria Girac de lui en dire son sentiment en latin. Girac le fit; mais il prétend que Balzac y a mis plusieurs choses du sien. Balzac envoya ce prétendu jugement de Balzac à Paris. » Pour qui veut lire entre les lignes, Balzac demandait à Girac d'établir, dans une dissertation, moins peut-être le mérite que les imperfections et les fautes de Voiture, et implicitement sa propre supériorité. Paul-Thomas, sieur de Girac, littérateur d'Angoulême, enivré de la gloire de son illustre compatriote, fut sans doute enchanté de se faire son champion. Il n'est connu dans l'histoire littéraire que par le rôle qu'il joua en cette circonstance. Il ne se méprit point sur l'intention de Balzac. De la meilleure foi du monde, naivement il sentit qu'il avait à sauver l'honneur du clocher. Dans un latin élégant [2]il discuta les mérites, surtout les faiblesses de Voiture. Il est clairvoyant et sincère; il n'est pas équitable. Il est Balzacien, par conséquent mal

1. T. IV.

2. En voici un spécimen, c'est une appréciation de Voiture : « Neque interim, quod prava solet ambitio, amœnissimi scriptoris famam cupit lœdere, sed ita multa sunt quæ reprehendas ut dissimulare nequeat lector vel indulgentissimus. Aliquando inanis verborum sonus obstrepit, summaqua inest vacuitas rerum et inopia ; quo vitio vel maximi laborant... Sive quod litterarum studia levius attigerunt, seu quia, dum exquisitam sermonis elegantiam et nitorem nimis affectant, non intelligunt se vim et pondus eorum, quæ dicuntur, omnino corrumpere.

placé pour juger Voiture en parfaite connaissance de cause. *Victuri*, écrit-il *non erat admodum erudita urbanitas*. Voilà le grand reproche : Voiture n'était pas érudit. Cette assertion n'est pas absolument vraie; Voiture ne prend pas toujours le temps de préciser ses souvenirs, mais il en a beaucoup et de piquants.

D'après le *Menagiana*[1] : « Balzac, après avoir obligé M. de Girac à écrire en latin *contre* les lettres de Voiture, engagea aussi M. Costar à prendre la défense de Voiture et à écrire contre M. de Girac; c'était pour s'attirer des louanges de l'un et l'autre côté. » On serait assez porté à croire, d'après cela, que Balzac comptait trouver en Costar la même complaisance qu'en Girac, et que l'instituer quasi officiellement le champion de la partie adverse c'était lui faire un honneur dont celui-ci ne pouvait que lui savoir gré. Dans le volume des *Lettres Choisies* de Balzac, il s'en trouve six[2] à l'adresse de Costar. Le grand épistolier remercie son correspondant des petits cadeaux qu'il lui a faits. — 1re lettre : « J'ai reçu vos pastilles, votre poudre et vos souhaits. Mais, que voulez-vous que je vous die? Ce ne sont point des choses mortelles, ni qui puissent être louées en termes humains. » — 2e lettre : « Je ne demande à Jupiter la fin de mon rhume et l'usage de mon nez que pour être en état de jouir de vos bienfaits : *O vel regibus ipsis Par Arabum, Costarde, animo.* « En effet, monsieur, vos parfums sont admirables. » Des parfums, de l'encens, voilà ce que Balzac espérait encore de son ami. Il se trompa.

Qu'était Costar ? Les avis sont partagés sur son compte. Ses partisans ont loué du reste ses écrits plus que ses actes. Cousin[3] dit qu'il était la menue monnaie de Voiture. Mme de Rambouillet, assure Tallemant[4], ne voulut jamais qu'on lui

1. Tome I.
2. 8 sept. 1644 lettre 29 liv. II.
20 déc. 1645 id. 30 id.
1 oct. 1643 id. 29 liv. IV.
25 avril 1640 id. 20 liv. II. (2e partie)
2 mars 1645 id. 10 liv. III
1 Janv. 1645 id. 11 id.
3. *Madame de Sablé.*
4. M. V. Fournel : *La littérature indépendante* et Vapereau, *Dictionnaire des littératures*, en font un habitué de l'hôtel de Rambouillet. Le témoignage de Tallemant les contredit formellement (t. V, p. 151).

menât Costar : c'était lui refuser son brevet d'honnête homme. Fils d'un chapelier qui demeurait sur le pont Notre-Dame, à l'enseigne de l'*Ane rayé*, il faisait profession de bel esprit, il hantait les ruelles, il s'insinuait partout; c'était un intrigant. Bien inférieur, du reste, à Ménage, avec qui il a cependant beaucoup de traits de ressemblance, il avait fait, à trente-huit ans, une critique des œuvres de Godeau et de Chapelain. Il avait courtisé Voiture, qui l'avait rapatrié avec Chapelain ; il s'était jeté à genoux. Il s'était attaché à des prélats qui l'avaient pourvu de bénéfices, et, en dernier lieu, à Philibert Emmanuel de Beaumanoir, abbé de Lavardin, depuis évêque du Mans (1648-71), auprès de qui il s'érigeait en Mentor. Pour l'esprit il était, dit Sainte-Beuve[1], « un de ces hommes comme il s'en rencontre dans les âges d'extrême civilisation littéraire, nourri sur les limites du beau monde et du collège, et n'ayant jamais pu être qu'entre les deux. Pédant chez les galants, galant chez les pédants ; tout d'affectation et composé tout d'artifice et de calcul ; bel esprit plus que savant, ne lisant que pour trier des fleurs, de jolis mots, des traits d'ornement et qui faisaient merveille en citation. » Ses lettres ne manquent pas d'esprit ; mais elles trahissent la peine. Ses phrases sont remplies de morceaux rapportés. Cela tire l'œil au lieu de le reposer. Dans Voiture, au contraire, l'artificiel joue le naturel à s'y méprendre. On voit qu'il eût pu se passer de citer. Otez les citations dans Costar, il reste des imitations trop souvent pauvres et froides.

En 1650, il avait sans doute écrit à nombre de gens beaucoup de ces lettres qu'il devait réunir en 2 volumes, en 1658 et 1659; il y avait sans doute étalé bien des fois son érudition et les grâces d'un esprit délié, cauteleux; mais l'invitation de Balzac était une de ces occasions uniques qu'il devait saisir aux cheveux, de jouer un rôle, de faire du bruit. Voiture lui avait adressé une vingtaine de lettres, toutes pleines d'érudition, de citations puisées partout, finement appliquées au sujet. Costar pouvait trouver mauvais que le sieur de Girac s'ingérât le droit de révoquer en doute ce qui, aux yeux de lui, Costar, faisait surtout la valeur et l'agrément des lettres de Voiture. De plus, il suspecta ou laissa croire qu'il suspectait Balzac de jalousie[2]. Enfin il se donna l'apparence

1. *Causeries du lundi*, t. XII.

2. « Costar crut que Balzac avait engagé par jalousie M. de Girac à critiquer Voiture,

de défendre un mort et de répondre à une attaque par là discourtoise. Au vrai, il ne demandait pas mieux que de faire « claquer son fouet; il n'y eut que de la chicanerie ».

Il met trois ans à distiller sa *Défense des ouvrages de M. de Voiture*[1]. Elle est ingénieuse, quoique entachée d'affectation et de pédanterie; mais ce sont là des défauts dont personne ne s'aperçoit, *vitium temporis*. Partout de la mythologie, des souvenirs de l'antiquité. Ce livre fonde la réputation de Costar. Il n'y a d'abord qu'une voix pour le louer[2]. Puis Costar n'eut pas moins d'habileté que Balzac pour le lui faire accepter. Il envoyait trois copies de la *Défense* en même temps : l'une à Balzac, l'autre à Conrart, une troisième au sieur de Pinchesne, neveu de Voiture. « [3]Je passais par le Mans pour revenir à Paris dans le temps que la *Défense* fut achevée. M. Costar m'en donna deux exemplaires, l'un pour être envoyé à M. de Pinchesne, neveu de M. Voiture, et l'autre à M. Conrart. Il me dit qu'il se soumettrait volontiers à tous les changements qu'on y voudrait faire, soit qu'on y voulut ajouter ou retrancher... » Balzac y fit des corrections ; elles arrivèrent trop tard. Pinchesne dit, dans la préface de la *Défense*, que c'est sans la permission de M. Costar qu'il prend la liberté de la publier. Balzac, Conrart et autres s'aveuglèrent sur le vrai sens de la *Défense*, Conrart surtout, car elle met Balzac mal à l'aise: il l'avoue clairement dans une lettre à Conrart[4]. Costar du reste avait fait tout son possible pour jeter

lui adressa la défense de Voiture et y fourra cent railleries piquantes. Le coup fut senti et la chose dégénéra en guerre ouverte. » Bayle, 3e édit. art. Balzac.

1. 1654, chez Courbé, in-4.

2. 1° Il y a dans le *Recueil Conrart* (t. VIII, in-f°, p. 475) une lettre de Daillé, pasteur de l'église de La Rochelle, à son père, 7 juin 1655, où il lui parle de cette querelle et prend parti pour Costar ; 2° « Cette pièce, dit Sorel, fut d'abord estimée fort galante et fort subtile. » Costar reçut 500 écus de Mazarin; 3° « Il défend Voiture d'une manière si solide et si délicate qu'on peut dire que c'est le chef-d'œuvre de Costar, et la seule chose qui lui ait gagné l'estime des personnes de lettres. » Richelet ; 4° « M. de Balzac est mort du chagrin qu'il conçut de la réputation des *Lettres de Voiture* et de la *Défense de Costar* ; mais il avait tort d'en prendre de l'ombrage ; c'est comme si je m'étais fâché du *Virgile travesti* de Scarron et que cela m'eût détourné de la traduction que j'en ai faite. Le style de Voiture est plaisant et celui de M. de Balzac est sérieux, ils ont leur mérite l'un et l'autre. Girac, qui prit le parti de Balzac, était pédant, et Costar, qui fit la *Défense de Voiture*, avait vu le monde ; c'est pour cela que la *Défense*, qui est écrite agréablement, fut très bien reçue. » *Œuvres diverses de M. de Segrais*, 1723, Amsterdam, Changuion.

3. Ménagiana, t. I.

4. Lettre 15 du liv. IV, p. 279.

de la poudre aux yeux de Conrart. Le suffrage du secrétaire était trop important pour qu'il négligeât de le conquérir : c'était perfidement ôter à Balzac un puissant auxiliaire. Et alors de faire pleuvoir sur lui les compliments, de le cajoler, de l'endormir au son des belles paroles ! En 1654, Costar, qui se voit « voltigeant sur les lèvres des hommes », profite de cette vogue et publie les *Entretiens de M. Voiture et de M. Costar*[1], et les dédie à Conrart. Dans l'épître dédicatoire, il insinue ces compliments : « Vous me demandez toutes mes lettres, et me répondez que le public leur fera le même accueil qu'elles ont reçu de mes amis particuliers, pour qui je les avais faites. A n'en point mentir, il y a grand plaisir d'avoir un répondant de votre sorte, qui a de quoi payer de son chef et qui pourrait donner à des choses médiocres le degré d'excellence qu'il leur manquerait pour être dignes de la lumière de la cour. » En passant, il le compare à *Pomponius Mella* (*sic*), frère de Sénèque, qui, durant la faveur de son frère, dédaigna de briguer les dignités et les charges, « et s'avisa de cette nouvelle ambition de faire paraître au monde qu'un simple chevalier pouvait égaler le crédit, la puissance et l'autorité des personnes consulaires ». Girac prétend[2] que ces paroles sont outrageuses en rappelant, d'après Tacite, ce qu'était *Mella*. Costar a raison ; mais quel renfort de citations dans sa réplique[3] ! Que de flatteries aussi à Conrart dans ses lettres[4] ! Il lui en adresse une vingtaine, et il n'est sorte de questions qu'il veuille traiter avec lui, d'affaires où il ne veuille s'immiscer ! Il est indiscret ; il n'est pas maladroit. Il était, comme Boisrobert, « un dupeur d'oreilles ».

Depuis longtemps sa lutte avec Girac était dégénérée en querelle : les injures et les gros mots alternaient avec les citations. « La contestation s'échauffa, dit Richelet, et l'on peut dire que ce fut l'une des plus belles disputes d'esprit qui de notre temps soit venue sur le Parnasse. Mais ce qui fit tort à cette noble querelle, c'est que M. Costar et M. Girac en vinrent aux grosses injures, et cela est honteux. On ne souffre ces bassesses qu'aux Furetières et autres grenouilles des marais du Parnasse[5] ». Costar obtint la saisie d'un ouvrage de Girac

1. In-4, Courbé, 1654.
2. *Réponse du sr de Girac à la Défense...* 1655.
3. *Apologie de M. Costar à M. Ménage chez Courbé...* 1657.
4. *Lettres de M. Costar*, chez Courbé, 1658, in-4, 2 vol.
5. Richelet, lib. c., p. 115.

qui fut imprimé à Leyde en 1660. Costar mourait en 1660, Girac en 1663 : le combat finissait faute de combattants.

Hi motus animorum atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa *quierunt*[1]

Auparavant Conrart avait trouvé l'occasion de donner son avis. Un instant il avait fait fausse route avec tout le monde; mais grâce à ce sens droit qui, en lui, reprenait toujours le dessus, à cette fidélité à l'amitié qu'il avait vouée à Balzac, il revint de sa méprise. Costar le croyait à lui, et déjà Conrart n'éprouvait plus aucune difficulté à reconnaître qu'il s'était trompé et à l'en faire repentir. « Sur[2] cette *Suite de la Défense de Voiture*, Costar pria Conrart de lui dire son avis. L'autre lui écrivit que tout le monde était scandalisé de ce qu'il déchirait M. de Balzac, car cette fois il lève le masque et ne raille plus, et aussi de traiter si mal M. de Girac sur une chose où il n'y avait motif, c'est sur je ne sais quel passage. Costar lui répondit en colère qu'on avait bien raison de lui avoir donné avis qu'il était plutôt pour Girac que pour lui. Conrart qui a toujours de la bile de reste, monte sur ses grands chevaux; Costar cale la voile et lui demande pardon. — Le mauvais vouloir de Chapelain, de Conrart, de Boisrobert empêcha Costar de franchir le seuil académique, malgré son profond savoir et le mérite incontestable de ses écrits ». L'estime de Tallemant condamnerait peut-être autant Costar que l'aversion de Mme de Rambouillet; les excès où il se laissa emporter justifient en tout cas le décret de bannissement lancé contre lui par les honnêtes gens de l'Académie. Les grands seigneurs, le duc de Saint-Aignan, entre autres, avaient été pour Costar; mais le suffrage de Conrart fit pencher la balance du côté opposé :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

II

En 1654, l'importance de Conrart, dans le monde des lettres, est considérable. Les grands seigneurs eux-mêmes sollicitent ses arrêts : il est juge suprême en matière littéraire. Sa maison est le rendez-vous des beaux-esprits, le centre des cu-

1. Virgile, *Géorgiques*, ch. IV, v. 86.
2. Tallemant, t. V. p. 151.

riosités, le tribunal en dernier ressort. Les privilèges qu'il signe sont autant de brevets qu'il décerne. Paris et la province se soumettent docilement à cette espèce de souveraineté. Les savants de l'Europe s'accréditent auprès de lui par une correspondance assidue et respectueuse. Quand le sieur Martin, sieur de Pinchesne, neveu de Voiture, entend parler de la *Défense*, il vole chez Conrart, « *comme à la source des curiosités*[1] » lui en demander des nouvelles.

Maynard, l'auteur de l'*Ode à Alcippe* et de la *Belle vieille*, un des plus brillants disciples de Malherbe, l'ami de Desportes et de Régnier, le *Ménandre* de Balzac, qu'il a appelé « l'incomparable Hermite de la Charente », Maynard exprime nettement, dans une lettre, toute l'admiration que la province professe pour Conrart et ses amis. Le pauvre président, que la médiocrité de la fortune a fait revenir et retient à Aurillac, qui ne cesse, pendant toute sa vie, de regretter le temps où il vivait à Paris, jeune et poète, — la poésie étant la parure de la jeunesse, ne peut pas se taire du désir et du regret qui le ronge. Sa lettre n'est pas datée; mais elle se placerait bien quelques années avant sa mort. *A M. Conrart, conseiller et secrétaire du Roy.* « Monsieur, Le soin que vous avez de moi me confond et me fait avouer que je ne mérite pas d'être aimé de vous comme je le suis. Je me résous à vous en aller remercier, et quelque résolution que j'eusse fait d'aller vivre en solitaire, il faut que je vous aille voir et que j'aie ma part des plaisirs dont MM. Ménage, Chapelain et vous regorgez dans votre petit monde. Je n'y veux point passer pour bel esprit ni pour homme d'Académie; je ne prétends que d'endormir votre goutte par les contes agréables que je vous ferai des belles choses que je lis tous les jours dans Ronsard, Desportes, Malherbe, et les meilleurs livres espagnols et italiens, dont toute la France sait que vous entendez parfaitement les langues..., etc.. » Puis, il lui demande un privilège pour ses *Poésies*. Il eut des mécomptes. Les « puristes, » tout en admirant certaines bonnes parties de ses poésies, le trouvèrent parfois archaïque. Il s'en plaint :

> On dit que les savants qui charment les ruelles
> Ne trouvent dans mes vers ni le bon ni le beau,

1. Épître au lecteur au devant de la *Défense des Œuvres de M. Voiture.*

Que mes expressions ne sont point naturelles
Et qu'il faut que mon nom aille sous le tombeau.[1]

Du reste, Maynard avait été victime d'une exécution de Conrart. En qualité de censeur, Conrart avait supprimé ses *Priapées*. « L'illustre Ménage, dit Ancillon[2], était en peine de savoir ce que Conrart en avait fait ; pouvait-il douter que sa gravité ne l'eût obligé à tâcher de les ensevelir dans l'oubli et à les empêcher de voir le jour. » Il y en a un échantillon dans le *Ménagiana*[3] ; il justifie l'arrêt de Conrart.

Les lettres de Sorbière ne donnent pas une moindre idée de l'importance de Conrart et aussi de la complaisance avec laquelle il se prêtait aux demandes qu'on lui adressait. « M. de Graverol[4], avocat au présidial de Nîmes, dit dans ses mémoires qu'il a dressés pour la vie de MM. Samuel Sorbière et J.-B. Cotelier : « La traduction du *Syntagma Philosophiæ Epicuri* que Gassendi a mise à la fin de ses *Animadversiones* sur Diogène-Laërce aurait été imprimée dès l'année 1652, si Sorbière à qui A. Courbé en envoya quelques feuilles à Orange n'eût pas prié par lettres M.. Conrart d'en arrêter l'impression pour complaire à Gassendi, qui souhaita par des raisons particulières que cette traduction ne fût pas publiée. »

Citons d'abord un passage d'une des lettres[5] de ce savant homme à Conrart où il se remet, pour la correction d'un opuscule, à la discrétion éclairée du secrétaire. « Monsieur[6], c'est une chose fâcheuse que je sois obligé de laisser voir à la Cour le petit ouvrage que je vous envoie, sans que vous y ayez jeté les yeux pour me faire la grâce de le corriger. Mais votre absence et le départ du roi m'y contraignent. Je ne vous demande pas maintenant votre censure ; mais beaucoup de charités pour mes fautes et un peu d'approbation de ce qu'il y

1. Scarron a fait sur son compte une épigramme qui pourrait servir d'épilogue à sa vie, si le ton n'en était pas trop burlesque. (Tiré d'un exemplaire de l'Arsenal. Belles-lettres, Fr. nº 99.)

Maynard, qui fit des vers si bons,
Eut du laurier pour récompense.
O siècle ingrat, lorsque j'y pense,
On en fait autant des jambons !

2. Lib. c. p. 42.
3. T. I, p. 624.
4. Ancillon, lib. c. p, 55.
5. *Lettres et Discours de M. Sorbière*, chez François Clozier. Paris, 1660, in-4.
6. Lettre 22, il lui envoie le portrait de son Eminence.

aura d'industrie en ce portrait. Je ne sais si M. de Bautru vous aura dit que je travaille à un abrégé de la philosophie de M. Gassendi en l'une et l'autre langue ; sur quoi j'espère vous consulter l'hiver prochain en cette ville, où Dieu veuille que nous nous revoyons en bonne santé. » Paris, 16 octobre 1658.

C'est à la 41e lettre qu'il parle de l'affaire du *Syntagma* : « Au reste, M., si ma traduction de son *Syntagma* (de Gassendi) avait à paraître en public (ce que je ne désire point qui se fasse pour les raisons que je vous ai représentées), je n'aurais pas beaucoup de choses à dire pour en excuser les imperfections, puisque vous voulez y jeter les yeux. Je suis assuré que vous n'y laisserez point de défauts ; mais je crains bien que vous n'aurez pas le loisir de les corriger, et que de même que vous m'avez déjà absous de ma mauvaise prononciation, vous aimerez mieux tout d'un coup me pardonner les défauts de ma langue maternelle... Les hommes de votre sorte, c'est-à-dire nos maîtres en éloquence, suivront votre exemple et auront pour moi la même charité. » Sont-ce là de purs compliments ? Si l'on ne se contente pas des deux fragments que nous venons d'insérer et qu'on veuille, ayant feuilleté le volume des lettres, se faire un jugement sur le style de cet auteur, nous doutons qu'on ne puisse tomber d'accord avec Conrart et qu'on dise mieux ce qu'on en pense. C'est dans une lettre à Rivet (3 février 1650) que Conrart a écrit cette appréciation : « J'ai eu ici la traduction d'un livre latin fait par M. Hobs[1] qui traite de la politique d'une manière assez méthodique et judicieuse. Le traducteur qui se nomme M. de Sorbière a le style beau et fleuri (*compliments d'usage* !) et l'on voit bien qu'il a pris soin de le former sur celui des meilleurs écrivains que nous ayons aujourd'hui. Il est seulement un peu diffus ; mais comme je crois qu'il est encore assez jeune[2] il se resserrera sans doute avec l'âge, comme font ordinairement les grands personnages. Je voudrais qu'il eût entrepris quelque ouvrage de son chef pour faire connaître en même temps son esprit, son savoir et son style, dans lequel il se rencontre bien quelques mots[3] qui sentent encore le terroir

1. Il s'agit des *Éléments philosophiques du citoyen* (1649, in-8).

2. Il était né en 1615, à Saint-Ambroise, diocèse d'Uzez.

3. Sorbière emploie *superficie* pour *surface* ; il invente *indolance*, *intermonde* pour traduire le mot grec *symptôme*. Dans une autre lettre, Conrart l'a exhorté, dit-il à Rivet, à « ne laisser pas rouiller son style à Orange, où il sera proviseur, en ce lieu où

de la province. » Le secrétaire perpétuel de l'Académie française se montre ici bon grammairien, il n'y a là rien de bien étonnant; mais il y aura lieu de démontrer cela plus amplement tout à l'heure.

L'attribution la plus importante de ses fonctions de secrétaire du roi, était celle d'octroyer les privilèges nécessaires à l'impression d'un ouvrage. « Aucuns libraires ou autres, dit le *Code de la librairie et imprimerie de Paris*[1], ne pourront faire imprimer ou réimprimer aucuns livres, sans en avoir préalablement obtenu la permission par lettres scellées du grand sceau ; lesquelles ne pourront être demandées ni expédiées qu'après qu'il aura été remis à M. le chancelier ou garde des sceaux de France une copie manuscrite ou imprimée du livre, pour l'impression duquel lesdites lettres seront demandées. » Plus bas[2], on lit que des *examinateurs* verront et parapheront cet exemplaire-type qui sera remis aux mains du garde des sceaux[3].

l'on ne parle qu'un langage corrompu et où il n'aura guère de communication qu'avec des gens de latin ou des écoliers. »

1. Par Saugrain, 1744, p. 357.

2. Ibid., p. 378.

3. Nous ne pouvons ici insister sur l'histoire du privilège, parce qu'elle nous entraînerait trop loin. Il importe toutefois de faire remarquer que primitivement le privilège n'était pas « un instrument de règne, une main mise du pouvoir sur les droits de la parole » (voir un résumé de la question dans un curieux article de M. Brunetière : *la Direction de la librairie sous M. de Malesherbes*, Revue des Deux Mondes du 1er février 1882, p. 571 et suiv.), mais qu'il avait pour but de sauvegarder les droits de propriété de l'auteur sur son livre. Voici un extrait du privilège du roi accordée à Conrart lui-même pour faire imprimer les *Lettres* que Balzac lui écrivit; on y verra clairement qu'il vise surtout les contrefacteurs : tous les privilèges se ressemblent à peu près. « Par lettres patentes du Roy, données à Paris le septième avril mil six cent cinquante cinq, il est permis à Valentin Conrart, conseiller et secrétaire de Sa Majesté, de faire imprimer, vendre et débiter en tous lieux de son obéissance : *Les Dernières Lettres écrites par feu Monsieur de Balzac au dit sieur Conrart et à diverses personnes*, en cinq livres : et ce par tel imprimeur ou libraire en telles marges, en tels caractères, en un ou plusieurs volumes et autant de fois qu'il voudra, durant neuf ans entiers, à compter du jour que le dit livre sera achevé d'imprimer pour la première fois; avec défenses à *toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient*, de les imprimer, vendre ni débiter, *sous quelque prétexte que ce soit, pendant le dit temps sans le consentement dudit sieur Conrart*, ou de ceux qui auront son droit, *à peine de six mille livres d'amende, de confiscation des exemplaires contrefaits, et de tous dépens, dommages et intérêts*... Signé PELLISSON-FONTANIER. » L'autorité royale était donc essentiellement protectrice ; mais protection est loin de signifier liberté. Elle ne confère pas seulement aux imprimeurs et aux auteurs des droits ; elle leur impose des devoirs. Les imprimeurs ne durent donner que de beaux livres, les

De 1640 à 1670, bien des livres parurent avec un privilège signé Conrart. Ses amis lui envoyaient tous leurs ouvrages : Conrart ne se lassait pas de les lire, de les examiner et de marquer son approbation sur le privilège qu'il leur signait. La formule était, nous l'avons dit, à peu près la même pour tous ; il paraît que cependant Conrart savait, pour ses amis, glisser au milieu des termes consacrés quelques éloges auxquels ceux-ci ne laissaient pas d'être sensibles. Nous en avons un témoignage formel. « Scudéry, dit Tallemant[1], ayant vu le privilège de l'Académie où M. Conrart se fût bien passé de parler de Pellisson, premier président de Chambéry, bisaïeul de l'auteur, dit : « Voilà un drôle de privilège. » Cependant il renvoya celui d'Alaric à M. Conrart et lui manda que ce n'était pas là des privilèges comme il en faisait pour ses amis. Il le fallut donc amplifier, louer Scudéry le grand guerrier et louer aussi la reine de Suède. »

Et poète et guerrier
Il *reçut* du laurier !

Le même Tallemant remarque[2] que dans le privilège de *Polexandre*, Gomberville fit mettre par M. Conrart que « défenses étaient faites à tous faiseurs de comédies de prendre des arguments de théâtre dans son roman sans sa permission (1637). » Gomberville est réellement le précurseur des romanciers modernes.

Le privilège des poésies de Gombauld (1646) lui donne le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. On y

auteurs que de bons livres. Le fond et la forme furent l'objet de l'attention de l'autorité royale : avec le privilège il y eut la censure.

En 1624, des lettres patentes avaient transféré à 4 censeurs désignés par le roi ce droit d'examen et de contrôle qui jusque-là avait appartenu à la Faculté tout entière. En 1653, le chancelier Séguier les avait nommés censeurs royaux. Leur nombre fut considérablement augmenté sur la fin du XVIIe et dans le commencement du XVIIIe siècle.

Les secrétaires du roi n'étaient donc pas *ipso facto* des censeurs ; mais comme ils étaient des officiers ministériels de la chancellerie, il est probable que certains d'entre eux devaient recevoir du chancelier la charge d'en faire fonction. Ils devaient aider les censeurs dans leur tâche, et même les y remplacer volontiers quand ils en étaient priés par des amis. Les lettres de Balzac sembleraient indiquer cela. Si Conrart n'était pas un censeur attitré, il était un de ces examinateurs qui fonctionnaient du temps de Saugrain. Alors en effet les titres d'*examinateur*, de *censeur* semblent synonymes ; à plus forte raison la distinction ne devait pas être établie du temps de Conrart.

1. Tome VII, p. 57.

2. Tome VI, p. 73.

lit : « Le sieur Gombauld dont le mérite nous est connu et les services très agréables. Signé, Conrart. » Cette simple formule plaisait sans doute au chantre d'Endymion, dont nous avons dit la noble fierté. Lorsqu'il publia ses épigrammes[1], en 1657, il adressa celle-ci à Philandre-Conrart :

Tu dis que je suis déjà vieux
Et que malgré les envieux
Je dois mettre au jour quelque ouvrage.
A quoi penses-tu m'obliger?
Philandre, veux-tu que j'enrage
Ou que je les fasse enrager?

Conrart avait signé d'avance à Balzac, à Gilles Boileau et à beaucoup de ses amis des privilèges pour tous leurs ouvrages[2]. En somme les attributions de ce secrétaire du roi était des plus larges : il était un véritable censeur. On sait que les censeurs royaux furent beaucoup plus tolérants au XVIIe qu'au XVIIIe siècle, surtout avant l'édit de Nantes : ce ne fut sans doute pas Conrart qui se départit de cette tolérance qui allait si bien à son caractère.

Conrart était pour ainsi dire le *parrain* des livres auxquels il accordait le privilège. « Suivant ce langage, dit Ancillon[3], il y a dans la République des Lettres un grand nombre d'excellents ouvrages dont Conrart a été le parrain. On pourrait dire même que Conrart, comme on l'a dit de Socrate, a fait l'office de sage-femme aux accouchements de plusieurs grands hommes de son temps. Ce fut[4] à sa sollicitation que M. le Moyne fit, en l'année 1666, l'*Histoire de Cyrille Lucar*, laquelle a couru longtemps en manuscrit dans le monde et qu'il eût fait imprimer nonobstant la belle et savante dissertation que le célèbre Thomas Smith, prêtre de l'église Anglicane, a faite sur la vie de ce patriarche, s'il eût donné un 3e tome de ses *Varia sacra* comme il l'avait espéré. Le public est aussi redevable à Conrart du *Traité du Délire* que M. Menjot a donné en français. Ce célèbre médecin ne put pas refuser à l'instante prière de cet homme illustre de traduire ce discours en notre langue. C'est Menjot lui-même qui nous

1. Courbé, 1657, in-18, p. 158.
2. Plus tard, on interdit ces privilèges *généraux*, en 1659, écrit M. Brunetière, art. cité.
3. Lib. c., p. 45.
4. Eod. lib., p. 56.

l'apprend dans une lettre qu'il a écrite à M. De Lorme, médecin ordinaire du roi, qui est insérée dans ses œuvres posthumes[1]. » (Part. I, p. 128, 129). Du reste, ce M. de Lorme soignait Conrart aux eaux de Bourbon. Voici la phrase à laquelle Ancillon fait allusion : « Au moins, M., accordez-moi la grâce de votre censure pour les deux pièces françaises que je prends la liberté de vous présenter. La première est une traduction de ma dissertation latine du *Délire* que Monsieur Conrart me demande avec instance. La seconde est une version de mon discours latin que j'ai faite à la prière de la marquise de Sablé. » La dissertation du *Délire* occupe la première place dans les *Opuscules posthumes;* la *Voix et la Parole*, la deuxième. L'avertissement de l'éditeur nous apprend que « il n'y a guère de gens de quelque distinction parmi les savants et les beaux esprits de notre siècle qui n'aient connu feu M. Menjot, soit par la réputation qu'il s'était acquise dans la médecine, dont il a exercé la profession à Paris, soit par plusieurs ouvrages ou traités en latin. » Puisqu'en dernier lieu Pascal a fait à ce Menjot l'honneur d'écrire une lettre sur un de ses ouvrages, on ne peut que féliciter Conrart d'avoir pu l'amener à quitter la langue des savants pour faire connaître en français, au public, le résultat de ses recherches sur un de points intéressants de la science médicale.

« Ce fut[2] aussi à la sollicitation de Conrart que le célèbre Elie Bouhereau, médecin de La Rochelle, commença la version du *Traité d'Origène contre Celse* ». A la fin du volume se trouvent une lettre de Conrart et quelques notes grammaticales que nous examinerons au chapitre suivant.

Ancillon écrit encore : « La révision et les corrections qu'il faisait des manuscrits ont donné souvent lieu de croire qu'il était, non le réviseur et le correcteur seulement de ces ouvrages, mais qu'il en était l'auteur principal ». Voici, à ce propos, un passage de Vigneul-Marville[3] : « Quand le livre du ministre Claude, contre la *Perpétuité de la foi de l'Eucharistie,* commença à paraître, il courut un bruit que M. Conrart en était l'auteur, le monde jugeant qu'un livre écrit d'un

1. *Opuscules posthumes* de M. Menjot, à Amsterdam, chez Henri Desbordes, 1697, petit in-4. Cousin (*Mme de Sablé*, p. 104), dit que Pascal (*Études sur Pascal*, p. 457, 5e édition) écrit une lettre sur un ouvrage du médecin Menjot.

2. Ancillon, lib. c. p. 57.

3. *Mélanges de littérature*, t. III, p. 151.

style aussi pur ne pouvait venir que de ce fameux secrétaire de l'Académie française, qui était huguenot. Un de mes amis l'en complimenta ; mais M. Conrart reçut avec chagrin cette honnêteté, disant qu'il ne savait comment les gens étaient si aveuglés que de lui attribuer un livre de cette importance. Il avouait pourtant que le manuscrit lui avait été confié et qu'il l'avait revu. » Dans une note de Colomiès[1], on lit : « On dit que les livres du ministre Claude n'étaient pas si bien écrits depuis la mort de M. Conrart ». Autre paternité attribuée faussement à Conrart : « [2] Nous voyons encore actuellement imprimer et réimprimer tous les jours, sous le nom de M. Conrart, un *Traité de l'action de l'orateur*, parce qu'il l'a revu, qu'il en a corrigé le style et le langage, et qu'il en a procuré l'impression, quoi qu'il soit certain, dans le fond, que cet ouvrage est de la façon de feu M. le Faucheur, qui a été l'un des ministres de Paris vers le milieu du siècle dernier. » A ce propos, on lit encore dans la même note de Colomiès : « On a voulu lui (Conrart) attribuer un in-12 qui parut en 1667, intitulé *Traité de l'action de l'orateur ;* mais il est du ministre Michel le Faucheur, comme on peut l'apprendre de Furetière, au mot *Action.* »

Mais, pour préparer le succès d'un livre, il ne suffit pas d'en corriger les épreuves, de s'en faire l'éditeur ; il y avait un service signalé que les auteurs ne pouvaient attendre et réclamer que de plumes autorisées. Il n'était tel, pour rendre un livre viable, que de le faire précéder d'une bonne préfaee signée d'un nom illustre, sorte de *passe-port de contrebande*[3] accordé à charge de revanche. Vigneul-Marville[4] rappelle que les Italiens disaient, de la préface, *la salsa del libro,* la sauce du livre, une sauce de bon goût, ajoute-t-il. Les préfaces étaient à la mode. Le même auteur écrit de Ménage : « [5] M. Ménage, depuis la 1re édition des *Origines*, en 1660, jusqu'à la seconde, en 1695, a eu quarante-quatre ans entiers pour faire cette préface, sans qu'il l'ait faite. Il a eu la même négligence pour son *Diogène-Laërce* ». Cette négligence lui semble impardonnable. Balzac prisait extrêmement les pré-

1. *Bibliothèque choisie,* p. 207.
2. Ancillon, p. 45.
3. M. Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille,* p. 31.
4. Lib. c. t. I, p. 293.
5. Ibid., p. 323.

faces[1]; il en demanda une à Conrart pour ses *Lettres Choisies*[2] en ces termes : « Je vous demande de bonne heure une petite préface, mais de votre style de tous les jours, dont la négligence même a tant de grâces et tant de beautés ». Les préfaces furent donc un produit du temps. Quand l'auteur pensait devoir la composer lui-même, il y mettait tout ses soins. Molière ne serait-il pas sincère quand il dit dans la préface des *Précieuses ridicules :* « Mon Dieu, l'étrange embarras qu'un livre à mettre au jour, et qu'un auteur est neuf la première fois qu'on l'imprime ! Encore, si l'on m'avait donné du temps, j'aurais pu mieux songer à moi et j'aurais pris toutes mes précautions... » On les faisait en prose, on les faisait en vers[3]. Peu de livres parurent donc sans préfaces, vu l'importance qu'elles lui donnaient. Dans la multitude de celles qui virent alors le jour, il y en eut de fameuses, comme celle dont Pellisson fit précéder les *Œuvres de Sarrazin*, sorte de manifeste des précieux.

Nous connaissons de Conrart trois préfaces ou avertissements ou épîtres dédicatoires : l'*Avertissement* qui se lit en tête des *Lettres Choisies* de Balzac ; l'*Epître dédicatoire de la Vie de Duplessis Mornay*, adressée au prince d'Orange ; et l'*Avertissement* qui est au commencement des *Œuvres posthumes* de Gombauld. Ce dernier a été presque reproduit par d'Olivet dans l'article de son *Histoire de l'Académie* qu'il a consacré au poète huguenot. Ces trois morceaux sont de la meilleure manière du secrétaire. On comprend, en les lisant, que Balzac lui-même se soit montré curieux d'avoir un tel introducteur auprès de ses lecteurs. Tous les contemporains

1. *Lettres à Conrart.* Lettre 3 du liv. I.

2. *Lettre* 3 *du livre* II. Ces quelques lignes vont à l'ppui de l'assertion de Cousin, affirmant que l'Avertissement des *Lettres Choisies* est de Conrart.

3. Témoins ces vers de Furetière, *Satire du Jeu de boules des procureurs,* qui ont de plus l'avantage d'en caractériser la généralité.

Je tâchais d'achever un sonnet de commande,
Qu'un auteur, dans le goût de faire estimer,
Au-devant de son livre allait faire imprimer :
Car on a maintenant cette sotte coutume
Par des vers mendiés de grossir son volume,
De quêter de l'encens chez des amis flatteurs,
D'avoir diversité de langues et d'auteurs,
Et de vouloir prétendre une gloire authentique
Qu'on ne devait trouver que dans la voix publique.

s'accordent du reste pour dire que Conrart excellait à tourner les compliments de vive voix ou par écrit.

Tant de services rendus aux lettres et aux lettrés méritaient bien à Conrart les hommages qu'il recevait. Mais ce qui dut surtout lui plaire, ce sont les dédicaces qui lui furent adressées.

La dédicace est un autre produit du temps. Jusque là, les auteurs n'avaient pas négligé de dédier leurs œuvres à un protecteur puissant; au XVIIe siècle, les dédier était devenu une nécessité. Mais c'était régal de prince; c'était un hommage dont les plus grands seigneurs se montraient jaloux[1]. Les auteurs ne se firent point faute de le leur rendre. Ils dédiaient généralement leurs œuvres dans un but intéressé; tous leurs soins n'allaient qu'à déguiser cette préoccupation. Quand il était possible de ne pas la suspecter, ou tout au moins quand l'auteur s'était montré discret et habile dans le choix du personnage important sous le patronage duquel il plaçait son livre, il était sûr de lui plaire et de recevoir les gages de sa satisfaction : c'était tout profit. Mais ces dédicaces intéressées étaient presque toujours remplies d'éloges hyperboliques qui ne coûtaient rien aux écrivains médiocres, mais dont, en leur particulier, devaient rougir les bons écrivains. Assurément, quand elles étaient adressées à un Montauron, elles ne faisaient rien présumer du mérite du protecteur, bien que Montauron eût surtout le tort d'avoir plus d'argent encore que d'esprit; mais, comme dit l'abbé d'Olivet[2], en parlant de Conrart, cette foule d'épîtres dédicatoires à un simple particulier qui n'était pas un Montauron prouve bien l'estime qu'on avait pour lui. D'Ablancourt n'etait pas le seul, en effet, qui lui eût dédié des ouvrages. En 1631, Giry, de l'Académie française, lui avait dédié sa traduction du *Dialogue des causes de la corruption de l'éloquence*. En 1650, Ménage lui dédie ses *Origines;* Borel, son *Trésor*, en 1655; Costar, ses *Entretiens*, en 1654; Cassagne, sa *Rhétorique d'Aristote*, en 1674, etc...» Borel et Cassagne étaient les seuls, parmi eux, qui fussent pauvres. Le premier ne nous laisse pas ignorer, dans l'épître dédicatoire de sa *Bibliothèque Chimique*, qu'il n'avait pas

1. « Le cardinal ne trouva nullement bon que Balzac ne lui eut point dédié le *Prince* ni ses *Lettres* : « Se croit-il assez grand seigneur pour ne point dédier ses livres? » Tallemant, t. IV, p. 88.

2. Lib. c.

le moyen de la faire imprimer; le second est, avec Vaumorière, désigné par Richelet, dans un passage que nous avons cité, comme étant presque mort de faim. Ils recoururent sans doute à la bourse de Conrart, et l'hommage de leur dédicace fut l'expression de leur reconnaissance; mais celui que les autres lui rendirent de la même façon ne pouvait sans contredit venir, comme le pense d'Olivet, que de l'estime qu'ils professaient pour lui.

Du reste, à cette époque de sa vie, le secrétaire perpétuel de l'Académie française a vu et connu tous les hommes de lettres remarquables du siècle. Il a, de vive voix ou par écrit, entretenu commerce avec eux. Ils l'ont, les uns, comme Balzac, reconnu pour leur ami, les autres pour leur guide et leur soutien. Il consacre les réputations par son suffrage et ses privilèges; Ancillon l'appelle « le distributeur de la gloire ». En qualité de secrétaire des Muses, dit Richelet, il décerne des lettres de « grand madrigalier français ». Arrêtons-nous là. Ancillon enfle l'éloge, Richelet l'outre; mais on sent l'ironie dans ses paroles, si détournée qu'elle soit. C'est déjà l'ironie; plus tard, ce sera la satire. Ah! c'est que Richelet (né en 1631) est un jeune homme pour Conrart, et, qu'à partir de 1654, les jeunes gens vont assez mal s'accommoder, à leur ordinaire, de l'admiration dont ont joui leurs devanciers. » Mais l'heure du désenchantement, qui est proche, n'est pas encore arrivée; et, en 1654, les jeunes écrivains sont heureux de trouver en Conrart un protecteur. Leur reconnaissance ne lui est pas toujours assurée; mais la jeunesse est si oublieuse! Elle met tant, sinon de grâce, au moins de désinvolture à oublier! Puis, la reconnaissance est une vertu si difficile à pratiquer! Un des jeunes auteurs, qu'on ne s'attendrait peut-être pas à compter parmi les admirateurs de Conrart, c'est Charles Perrault. Il a raconté, dans le petit volume de ses très-intéressants Mémoires, les loisirs studieux de sa jeunesse. Il rencontra sans doute Conrart à cette heure où le débutant cherche à s'appuyer sur quelqu'un pour pouvoir faire « l'essai de son courage ». Il lui dédie sa traduction en vers des Epîtres latines du chancelier de l'Hôpital. Voici la lettre qu'il lui écrit à cette occasion : « Monsieur, de toutes les épîtres du chancelier de l'Hôpital, je suis persuadé que celle-ci [1] est la plus belle et qu'elle

1. *Épître au cardinal de Lorraine, sur le sacre de François II*, la seule que Perrault ait traduite.

doit être regardée comme un chef-d'œuvre, quelque applaudissement qu'on ait donné aux autres cependant...[1]. J'aime mieux vous avouer franchement que ce qui m'a porté à ce travail a été la seule considération du sujet et le plaisir qu'on ressent à voir dans les auteurs des siècles passés l'image de son temps... Vous me donnâtes le courage de poursuivre[2]. Je suis bien aise de vous faire souvenir en passant de cette particularité, afin qu'elle serve d'excuse à la hardiesse que j'ai de vous offrir ce petit ouvrage, et afin que, si son peu d'érudition ne le rend pas digne de cet honneur, il semble le mériter en quelque sorte par celui qu'il a de vous devoir son accomplissement et d'avoir déjà su vous plaire. J'appréhendais que le style n'en fût un peu trop simple et trop familier; mais, depuis que j'ai remarqué qu'il vous plaisait, j'ai eu l'esprit en repos de ce côté-là, etc... » La traduction suit, et le même volume contient le *Miroir d'Orante*, du même jeune poète. Charles Perrault n'eut sans doute qu'à se louer des procédés du secrétaire, et nous ne serions pas éloigné de croire qu'en 1662 il eût contribué à ce que Conrart ne fût pas oublié par Colbert sur la liste des pensions.

A la fin de sa *Lettre à M. Despréaux*, touchant la Préface de son *Ode sur la prise de Namur*, Perrault le met en parallèle avec Chapelain et donne l'avantage à l'auteur de l'*Ode à Richelieu*. Il tient même à rectifier certaines allégations de Boileau qui auraient tendu à faire de lui un ennemi de Costar. Dans tous ces démêlés[3], Perrault a souvent le dessus. Le jugement qu'il porte sur les auteurs du temps peut ne pas sembler toujours très juste; celui qu'il porte sur les hommes est sincère et ne laisse pas de les honorer : Conrart, comme Chapelain, est de ceux-là. Voilà donc un jeune homme qui n'eut pas à souffrir, ce semble, de l'humeur tyrannique de Conrart dont se plaint si fort Tallemant. A côté de lui plaçons son introducteur auprès de Conrart, leur ami

1. Tiré du n° 5131, mss de l'Arsenal, p. 215, à partir de là. Cette lettre se trouve aussi dans le *Recueil des divers Ouvrages en prose et en vers* que Perrault fit paraître en 1673 et qui fut supprimé au moment de paraître. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale n'a pas de frontispice et porte au privilège une ligne masquée par une bande de papier blanc.

2. Cette phrase entortillée est supprimée dans l'imprimé.

3. M. P. Lacroix en esquisse l'histoire dans sa préface des *Contes en vers* de Perrault, édités par Jouaust.

commun, Gilles Boileau. Aîné de Despréaux [1], il arrivait à la maturité, si précoce qu'elle fût, au commencement de la deuxième partie du siècle; mais il est pour les idées de la première partie du siècle. Molière, né onze ans avant lui, est purement du règne de Louis XIV ; aussi se montre-t-il, comme Despréaux, sans pitié pour les auteurs du règne de Louis XIII. Gilles est de l'époque de transition. Il a l'esprit caustique; il mord où il peut, ce qu'il peut, du passé, du présent, et même de l'avenir.

Tallemant des Réaux, qui l'a bien connu, prétend que c'était une *peste*, que redoutait Chapelain. L'auteur de la *Pucelle* trace son portait en ces termes : « Boileau [2] a de l'esprit et du style, en prose et en vers. Il sait les langues anciennes aussi bien que la sienne. Il pourrait faire quelque chose de fort bon, si la jeunesse et le feu trop enjoué n'empêchaient point qu'il s'y assujettît. » Sa traduction d'*Epictète* était considérée comme une des meilleures du temps. Or ce terrible Boileau resta toute sa vie l'ami de Conrart. Dans le *Recueil de prose* de Sercy [3], on lit : « Despréaux a recueilli la lettre de son frère à Conrart, *dont Gilles fut toujours l'ami*, à qui il soumit, pour avoir ses observations, son sonnet sur la mort de M. de Bellièvre, qui lui délivrait, les yeux fermés, des privilèges pour ses œuvres et qui recevait de lui des vers sur sa goutte quand il en souffrait. » Le ton de ces vers ne nous laisse pas de doute sur la sincérité des sentiments de l'auteur. Partant, on serait tenté d'attribuer à Gilles Boileau deux bonnes satires anonymes qu'on lit dans le Recueil-Conrart [4], et qui commencent ainsi, la première :

> On m'accuse partout de peu de complaisance,
> Je t'obéis pourtant avecque diligence;

et la deuxième :

> Conrart, toi qui m'as mis en tête la satire.

On sait que le penchant à la satire était héréditaire chez les Boileau : Conrart n'avait guère besoin de l'exciter. Il soutint

1. On a remarqué qu'au XVIIe siècle Gilles est toujours appelé du nom de Boileau, Nicolas du nom de Despréaux.
2. *Mélanges de Littérature* par Camusat, p. 245.
3. Tome III, p. 157. Paris, 1665.
4. N° 151 (5131), p. 927.

au moins son jeune ami contre les adversaires qu'une pareille humeur ne pouvait manquer de lui susciter. Gilles eut des démêlés, non-seulement avec Scarron, mais avec Ménage et Costar. Segrais dit dans ses *Mémoires*[1] : « Boileau, surnommé du Manton, consultait M. Ménage sur une idylle qu'il avait composée, et comme M. Ménage lui disait *naïvement*[2], comme il le pouvait, les défauts qu'il y trouvait. Au lieu de s'en corriger, il prit de là occasion d'écrire contre lui l'*Avis à Christine.* » (1656).

Or on se rappelle que Ménage avait joué un rôle assez équivoque dans l'affaire Girac-Costar. Tallemant dit : « Conrart, irrité contre Costar qui avait décrié Balzac, autorisa G. Boileau à mettre tout ce qu'il voudrait dans une réponse à Ménage. » On s'étonnera au premier abord de la facilité avec laquelle Conrart abandonne Ménage. Il fut un habitué de ses *Mercuriales*[3] ; mais on ne voit pas que jamais le docte angevin ait réellement plu à Conrart et à ses amis. On était tout politesse ; mais au fond on s'observait pour se déchirer à l'occasion[4]. On était rivaux ; le *samedi* et les *mercredis* se faisaient ombrage. Ménage était trop savant : il tirait tout à lui. Ses amis lui reconnaissaient beaucoup d'esprit ; cet esprit n'était fait que de citations : Ménage avait l'esprit des autres surtout. Le *Ménagiana* est sans contredit le plus intéressant et le plus fécond des anas ; mais tous les propos spirituels qu'on attribue au maître ne sont guère que des réminiscences. Il veut même faire le bellâtre, l'homme à bonnes fortunes ; pour le coup il est comme le pauvre Chapelain, il fait sourire. Quand le génie aura montré, par son incomparable supériorité, l'inanité de ce fatras d'érudition, quand Molière aura touché l'homme en pleine poitrine, que restera-t-il au pauvre Ménage ? Se sauvait-il comme quelques autres par le

1. Page 81.

2. Segrais fait grand cas de Ménage ; ce *naïvement* si étonnant n'a plus lieu après cela d'étonner.

3. Dans le dialogue de Sarrazin : *S'il faut qu'un jeune homme soit amoureux*, Ménage rappelle une conversation précédente qu'il avait eue avec MM. Conrart, des Réaux et d'Ablancourt.

4. On comprend pourquoi Conrart et Chapelain n'aimaient pas Ménage et pourquoi Chapelain a porté sur lui un jugement sévère, quand on lit cet entrefilet de Tallemant (t. V, p. 20) : « C'est cette ridicule Académie de Ménage qui a fait tant d'épigrammes et de bagatelles contre M. Chapelain et autres, car ce furent là que les petits Linières, les petits Boileaux firent connaissance avec Chapelain. »

caractère? Ses contemporains, quelqu'estime qu'ils eussent pour son talent, ne l'ont pas épargné sur ce point. Pour Tallemant[1], Ménage est un « Jean de lettres, un pédant mal appris, qui se nettoie les dents à l'intérieur avec un mouchoir ». Cela n'est que boutade. Mais quand le fin anecdotier ajoute : « Il est vain à outrance, il est de ceux qui perdraient plutôt un ami qu'un bon mot[2], » il paraît bien le peindre au vif. Aux yeux de Chapelain[3], « Ménage a une vanité insupportable ; il écrit, il parle, il court le monde avec une véhémence qui n'a pas sa pareille, et pousse son ressentiment jusqu'à l'excès. » Il est vrai que ce portrait est du 15 mai 1659, et qu'il y avait de la brouille entre Ménage et Chapelain, quoi qu'on les trouve ensemble assistant à la représentation des *Précieuses ridicules* à la même époque. Mais en 1639, Balzac avait été non moins explicite et par hasard non moins vif, ni moins mordant[4] : « Quelque inclination qu'il ait à la médisance, je ne laisserai pas de le trouver gentil garçon et même galant homme. Que si je ne l'aime pas de cette amitié sainte et sacrée que j'ai pour vous, j'aurai une passion pour lui qui ne m'incommodera point et dont il demeurera assez satisfait. Je le mettrai au nombre des charlatans, violons, parfumeurs, faiseurs de ragouts, et de tous ces artisans de volupté qui sont *virtuosi* en Italie et comme vous savez : *Delectant, Capellane, non amantur*. Ces gens là étaient chassés de la République de Sparte, mais on leur faisait entrée en celle des Sybarites. »

Le *Ménagiana* contient les épigrammes que la Pucelle valut à Chapelain. Le *Mercredi* fut peut-être l'antre où on les forgea, où on les aiguisa ; mais Chapelain, piqué au vif, n'était jamais réduit. Il ne faudrait pas se le figurer, nous l'avons déjà

1. T. V, p. 216.

2. C'est le vers de Boileau :

Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis.

Est-ce Ménage que le même Boileau veut désigner par ces vers de la 4e Satire ?

Un pédant, enivré de sa vaine science,
Tout hérissé de grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui de mille auteurs retenus mot par mot,
Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un sot,
Croit qu'un livre fait tout, et que, sans Aristote,
La raison ne voit goutte et le bon sens radote.

La Bruyère semble aussi l'avoir pris à partie dans un morceau connu.

3. *Mélanges de littérature*, page 95.

4. Cité p. 498 dans l'édition de M. Tamisey de Larroque ; tiré de la lettre 6 du liv. XXI de l'édition in-fo.

dit, comme un bonhomme inoffensif. Il avait la dent dure[1]. Conrart eut-il moins à se plaindre de Ménage que Chapelain, ou bien avait-il moins de bile de reste, pour parler comme Tallemant, on ne sait ; ce qui est sûr c'est que Ménage a fait du secrétaire un portrait flatteur : nous le citerons plus tard. Faudrait-il croire, sans preuves toutefois, que Conrart tenait à observer entre les partis et les coteries la neutralité, position indécise qui à la longue fatigue et agace, si correcte qu'en soit l'attitude ? Conrart était de nature modéré : il était presque voué au rôle de médiateur, de pacificateur[2]. Ce qui était une nécessité, un devoir de ses charges, était chez lui un don, plus encore qu'une grâce d'état. De fait, il avait eu maintes fois a raccommoder Chapelain et Balzac. La société où il vit est du reste composée de gens entêtés, irascibles, chatouilleux sur toutes les questions d'amour-propre, à commencer par Richelieu, Montausier, Condé, Balzac, pour continuer par Chapelain, les Boileau et Conrart lui-même. Toutefois, après ses emportements, il savait revenir à sa modération première et calmer les courages émus. Ne lit-on pas dans le *Chapelain décoiffé* ?

Il vaut mieux courir chez Conrart,
On sait comme en traités excelle ce vieillard ;

1. Le douzain qui suit n'est pas si méchant :

CONTRE M. MÉNAGE

L'amoureux et docte Ménage,
S'il faut en croire son langage,
Depuis vingt ans ne s'est miré,
Ne pouvant plus voir son visage
Si hâve et si défiguré.
Quand il eut pourtant fait l'image
De l'archipédant renommé,
Giraud nous rendit témoignage
Qu'il se mira dans son ouvrage
Comme en un portrait animé,
Sans voir qu'il n'était guère sage
De s'être en ce fou personnage
Lui-même si bien exprimé.

Tiré du 6e vol. des *Œuvres manuscrites de Chapelain*, à la Bibl. nationale, p. 179.

2. « Et s'il arrive que l'émulation excite entre eux (les gens de lettres), ce qui n'est pas de mon invention, quelque commencement de désordre, rien n'est capable de l'arrêter, si vous ne le faites pas par la force de vos raisons, accompagnées de toutes les grâces du bien dire. » Girard, *Ep. dédicatoire au-devant des Lettres de Balzac à Conrart.*

et dans le voyage de Chapelle et de Boischaumont (*sic*)[1] :

Portion de gouvernement
A louer tout présentement.
Plus bas, en petit caractère :
Il faut s'adresser à Paris
Chez Courbé, ce fameux libraire,
Ou chez Conrart le secrétaire [2]
Et, qui plus est, l'homme d'affaires
De tous MM. les beaux esprits.

Il était, auprès des puissances du jour, l'introducteur des solliciteurs, quelque rang qu'ils tinssent. Balzac lui doit d'entrer en correspondance avec la reine de Suède et en relations d'amitié avec Mlle de Scudéry « cette fille incomparable [3] ».

C'était à lui surtout que s'adressaient les protestants lettrés de province qui venaient chercher fortune à Paris : Pellisson, Lesfargues, Du Busc et autres. « Bernard de Lesfargues était avocat au parlement de Toulouse et fils d'avocat. Pour son malheur, il s'imagina qu'il était éloquent; et, s'étant mis à traduire Quinte-Curce, il fut si charmé de son style qu'il crut qu'il n'y avait que Paris digne de lui. A son arrivée, il s'adressa à feu Camusat, libraire de l'Académie. Camusat était bon libraire; mais, parce qu'il voyait que l'approbation de ceux de l'Académie était nécessaire à son nouveau venu, il obligea ce galant homme « qui prétendait, disait-il, jeter de la poudre aux yeux à tout le monde » à visiter quelques académiciens et à se mettre le ventre à terre devant eux. Lesfargues alla entre autres voir M. Conrart, entre six et sept heures du matin. Conrart était encore au lit, on lui dit que c'était de la part de Camusat. Or Camusat avait promis de lui envoyer un marchand de lunettes pour une commission, et parce qu'il lui avait dit que c'était un homme fort bizarre, il prend sa robe de chambre et le fait entrer. Lesfargues vient, et, faisant une révérence très profonde, lui dit : « Monsieur, je suis ce misérable traducteur dont M. Camusat vous a parlé [4] » La méprise est plaisante. Le même Tallemant ajoute : « Tandis qu'il suivit le conseil de Chapelain et de Conrart, il n'imprima guère de méchantes choses. »

1. Mss de l'Arsenal, in-fo, t. IX, p. 874.
2. Conrart a rayé ce vers : il sentait déjà la pointe d'ironie qui y perce, à l'adresse de son obligeance.
3. Expression de Balzac.
4. Tallemant, t. VI, p. 295.

O miracle, voilà Tallemant qui reconnaît Conrart hospitalier et bon juge ! Passons à Pellisson.

« Peu de temps après [1] il (Pellisson) vint à Paris où le célèbre Conrart, pour qui les protestants de Castres lui avaient donné des lettres de recommandation, se fit un honneur de le montrer à ces premiers académiciens, dont la maison était le rendez-vous. » Nous retrouverons Pellisson au *Samedi* [2], mais il n'est pas mauvais d'établir ici ce qu'il dut à Conrart, bien que Pellisson l'ait assez vite oublié. Pellisson arrivait à Paris en 1645, et « Conrart », dit M. Marcou [3], dans sa substantielle étude sur Pellisson, « ne lui fut pas inutile pour imprimer son livre [4] chez Sommaville (le privilège étant du 8 avril 1645) et le dédier à M. Séguier. » A son retour de Castres, où il était retourné fonder une académie assez ridicule sur le modèle de l'Académie française, Pellisson fréquenta sans doute assidûment la maison de Conrart. L'adroit gascon s'était glissé très-habilement dans l'intimité du secrétaire, dont la protection était si efficace pour les débutants. Que Conrart ait été enchanté de produire ce brillant, ce sémillant coreligionnaire, qui faisait merveille en prose et en vers, dans la pastorale, les madrigaux, les traductions et les discours de consolation [5], il n'y a pas à en douter : c'était chez lui une faiblesse de produire ses amis, de lancer leur réputation ; mais c'est une faiblesse dont tout autre que Pellisson avait le droit de sourire. Une fois lancé, Pellisson rompt avec son protecteur. Est-ce une malheureuse rivalité qui les sépare ? Nous ne pensons pas qu'il faille exagérer l'importance de ce motif. Il n'a dû être qu'un accident, un prétexte. Peut-être la reconnaissance pesait-elle à l'obligé. C'est sur le tard que l'idée de cette vertu vint à Pellisson. Il défendit Fouquet, lui fut fidèle et fut victime de sa fidélité ; mais le surintendant n'avait-il pas trouvé quelquefois en son secrétaire un complaisant, dont la souplesse se prêtait à des fonctions peu délicates ? M. Marcou accuse non sans raison Ancillon d'avoir gardé à Pellisson converti une rancune de

1. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 260.
2. Ruelle de Mlle de Scudéry.
3. *Thèse sur Pellisson*, p. 29.
4. *Paraphrase du premier livre des Institutes.*
5. Le Recueil Conrart est plein des productions de Pellisson. La plus parfaite médiocrité règne dans ces œuvres de jeunesse où l'inspiration fait défaut, où tout est apprêté, faux et froid, où rien ne fait pressentir l'esprit éminent que la prose révèle.

protestant, et nous avons nous-même remarqué qu'il n'y avait pas à chicaner l'historien de l'Académie française sur telle ou telle explication qu'il a donnée du changement de lieu que subirent les séances de l'Académie ; mais n'eût-il pas été plus convenable qu'un autre que Pellisson tînt la caisse des réformés ? Si l'on voulait se donner le plaisir d'établir un parallèle entre ces deux hommes, on trouverait en l'un de la loyauté, une fermeté qui va jusqu'à l'entêtement, une rigidité scrupuleuse qui n'admet pas les défaillances et les compromis ; en l'autre de l'enjouement, de l'éloquence, du courage, avec une certaine élasticité de principes qui permet les évolutions utiles. D'un côté on voit un Alceste un peu ridicule, de l'autre un Philinte dont les complaisances s'étendent jusqu'aux croyances politiques et religieuses. Conrart demeure dans le règne de Louis XIV un homme de la vieille cour, qui prêtait à rire avec ses scrupules sur le point d'honneur ; Pellisson a su servir Fouquet et Louis XIV.

III

Si l'éloge de Conrart ne se trouve pas directement sous la plume de Pellisson, comme on aurait pu s'y attendre, il ressort de la simple relation des faits accomplis au sein de l'Académie depuis sa fondation.

Un peu après l'affaire du Cid, l'Académie en eut sur les bras une autre non moins difficile, d'où elle se tira plus heureusement par la plume de Conrart : nous voulons parler du différend qui s'éleva entre Pierre de Boissat et le duc de Lesdiguières, alors comte de Sault. D'Olivet, d'après Chorier[1], biographe de Boissat, et Segrais[2] donnent deux versions légèrement différentes de l'origine de la querelle ; quelle qu'elle ait été, elle eut pour Pierre de Boissat, académicien et gentilhomme, le même résultat : il fut bâtonné par les gens de son adversaire. On peut lire dans Pellisson[3] la suite qu'eut l'affaire chez la noblesse du Dauphiné qui tout entière s'émut de l'outrage fait à un de ses membres et pendant trois mois agita la question, douze jours durant s'assembla matin et soir pour la vider. Il y eut accommodement ou plutôt réparation, faite

1. V. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 82.
2. V. ibid. p. 83.
3. V. ibid. t. I, p. 138.

par le comte de Sault. Copie de cet accommodement était adressée par Boissat à MM. de l'Académie, qui sont très humblement suppliés d'en écouter la lecture en pleine assemblée ; et dans une lettre d'envoi il disait : « Je crois, messieurs, que m'ayant toujours vu révérer parfaitement votre corps et chérir sur toutes choses l'honneur que j'ai d'en être, vous agréerez que M. de Serisai m'apprenne les sentiments que vous avez là-dessus afin que si cette affaire mérite, comme je n'en doute point, votre approbation, je reçoive un contentement plus parfait, s'il est possible, que celui que je ressens. C'est de quoi je vous supplie etc... » C'était mettre l'Académie au pied du mur. Elle devait prendre l'affaire au sérieux et répondre. Son honneur était en jeu : l'indifférence lui était interdite. Le désintéressement eût été un désaveu ; le désaveu était une reculade et une lâcheté. Chapelain a beau le prendre sur le ton dédaigneux dans une lettre à Balzac[1] (7 avril 1638) : « La lettre de M. de Boissat à l'Académie est aussi surprenante que celle de M. de Scudéry ; on y répond plus succinctement, parce que nos supérieurs ne prennent pas tant de part à cette affaire, et aussi il ne nous en coûtera qu'une demi-page de galimatias en forme de compliment. » Le pas était difficile ; mais il fallait le franchir. Il était aisé et même tentant de jeter par dessus bord le malheureux bâtonné, vu la qualité des bâtons qui l'avaient frappé ; mais la requête qu'il adressait à l'Académie était formelle : elle devait lui marquer sa satisfaction de la réparation qui lui avait été faite. La tâche revenait à Conrart : il fut chargé de lui écrire une réponse[2]. Elle est d'un style modéré,

1. Citée p. 513. *Histoire de l'Académie française*, t. I.

2. Pellisson et d'Olivet, lib. c., t. I, p. 144 :

« Monsieur, j'ai été chargé par MM. de l'Académie de vous faire cette lettre, pour vous remercier en leur nom de celle que M. Sérisay leur a rendue de votre part, et de la copie de l'acte dont elle était accompagnée. Ils y ont appris avec contentement combien vos intérêts ont été chers à MM. de la noblesse de Dauphiné et avec quel soin ils vous ont procuré la satisfaction que vous avez reçue. Toute la compagnie trouvait vos plaintes justes et votre ressentiment légitime. Mais si le mal était grand, il faut avouer aussi que le remède que l'on y a apporté est extraordinaire ; et il semble que vous ne l'eussiez pu refuser sans vous faire tort à vous même et sans offenser ceux qui vous l'ont préparé avec tant de sagesse et de jugement. Elle écrit donc que vous avez raison de déférer aux avis et à la prudence de ces MM., et que vous ne pouviez avoir de plus sûre ni de plus illustre caution de la réparation de votre honneur, que tant de personnes à qui il est plus précieux que leur propre vie, qui en connaissent parfaitement les lois et qui, pour user de vos termes, sont très capables d'en faire de nouvelles, comme ils l'ont fait voir en cette occasion. Enfin, Monsieur, elle estime qu'un gentilhomme ne peut être

précis et ferme, qualités d'autant plus méritoires dans une circonstance où la moindre ambiguité dans la pensée ou l'expression compromettait le succès de la lettre, trahissait l'une et l'autre partie, l'Académie ou l'académicien.

En toute occasion, le secrétaire répondait au nom de l'Académie. On avait confiance en la sûreté de sa plume et de son jugement; de là aussi l'autorité dont il jouissait dans la compagnie. Naturellement, des Réaux l'a pris à partie là-dessus comme en tout le reste. Nous savons que l'Académie avait été appelée par l'abbé de Saint-Germain une volière de *Psaphons;* que quelques académiciens, y étant entrés sur la recommandation de Boisrobert, avaient été nommés des *passe-volants;* Tallemant[1] accuse aussi Conrart d'y avoir fait entrer ses créatures. « A propos d'Académie, c'est Conrart qui le premier y a introduit le désordre et la corruption; car à cause que Bezons avait épousé une de ses parentes, il caballa avec M. Chapelain pour le faire recevoir[2]; ensuite Salomon[3], collègue de l'autre y fut admis, et depuis rien n'a été comme il faut. La politique de ces MM. était de mettre des gens de qualité dans la compagnie. M. Chapelain qui avait fait les statuts, si statuts se peuvent appeler, a si bien réglé toutes choses qu'en dépit des gens, quelque sages qu'ils eussent été, il était impossible qu'on n'y eût bientôt du désordre. »

M. Paulin Pâris, dans les notes de l'*Historiette* de Conrart, répond en ces termes à cette accusation : « On voit ici que Conrart et Chapelain soutinrent les premiers l'importance du choix d'un certain nombre de grands seigneurs dans l'Académie française... Des Réaux leur reproche cette politique qui ne saurait être rigoureusement justifiée. Mais sans cette déviation aux règles de cette compagnie littéraire, il est permis de penser que l'Académie n'aurait pas acquis le degré d'illustration ni l'autorité dont elle est en possession dans toute

traité plus glorieusement que vous l'avez été par tous ceux de votre profession, qui, dans cet accommodement, ne paraissent pas moins vos protecteurs que vos juges, et elle s'en promet un avantage particulier, qui est de vous voir bientôt ici, où elle vous témoignera elle-même combien elle loue Dieu de ce que cette affaire s'est terminée si heureusement. Mais en vous attendant, elle a jugé à propos de vous donner ce témoignage, que vous avez désiré, de son sentiment et de son affection, par la plume,

M., de votre très humble et très affectionné serviteur, CONRART.

1. *Historiette* de Conrart, p. 288.
2. 26 janvier 1643.
3. 2 avril 1644.

l'Europe. » C'était probablement aussi l'avis de Chapelain et de Conrart. Cette question a été souvent reprise; Segrais l'a touchée dans ses *Mémoires*[1]. Comme il fait suivre ce qu'il y est dit d'une appréciation de Conrart, nous rapportons ici le passage : « Les gens de qualité qu'on introduit dans l'Académie française en si grand nombre lui font grand tort. Il faut qu'il y en ait ; mais le nombre devrait être fixé à sept ou huit, et les autres académiciens devraient être choisis dans toutes sortes de littératures. Il n'y aurait que fort peu de sciences, s'il n'y avait que des poètes ; car les poètes, de même que les prédicateurs, sont pour l'ordinaire ignorants en toute autre chose que dans leur profession. M. Conrart n'a point fait ses études ; mais c'était un homme admirable, et il s'était acquis une grande capacité par la lecture : il avait un goût et une délicatesse merveilleuse pour la perfection de notre langue. » Voyons le secrétaire à l'œuvre ailleurs.

Tallemant appelle le prix d'éloquence fondé par Balzac une fondation de *bibus*[2]. Le grand épistolier avait laissé une rente de 200 livres pour être affectée à cet usage. Divers obstacles avaient empêché que sa volonté fût exécutée, ce qui n'arriva qu'en 1671. C'est Conrart qui fit profiter les fonds jusque-là, qui furent portés de 200 à 300 livres. Pareille somme avait été destinée à un prix de poésie. Trois académiciens en partagèrent d'abord les frais : ce furent Pellisson, Conrart et Bezons.

Quittons les questions d'argent. Après la mort de Voiture et de Malherbe, un des poètes les plus remarquables et un des types les plus originaux du siècle est le marquis de Racan. Depuis la mort de son maître, Malherbe, il s'était mis en relations avec ceux qui tenaient le haut du Parnasse : MM. Chapelain, Ménage et Conrart. Il leur écrit une longue lettre[3] où il se remet à eux du soin de protéger sa réputation. « Le nom de Chapelain, dit-il dans un passage, sera connu par sa *Pucelle* aux extrémités du nord et sur les bords du Borysthène et de la Vistule avant que les peuples de la Sarte et de la Meine sachent que Racan a élevé des pavillons et des portiques. » Il ajoute en note : « Mes amis me feraient grande charité s'ils prenaient

1. p. 14.

2. De peu d'importance. Cette phrase eût pu trouver place dans Littré : elle est assez caractéristique.

3. *Œuvres de Racan*, édit. elzévirienne, p. 319, t. II.

la peine de mettre, au lieu de Borysthène et de la Vistule, les noms de deux rivières de Suède. Je ne suis pas assez habile homme pour les trouver dans la carte. » Voilà tout l'homme, il ne sait ni géographie, ni orthographe, ni latin : il est paresseux, rêveur, distrait : il s'ignore lui-même et se met toujours au dessous des autres ; mais ses « pavillons et ses portiques » sont encore debout quand depuis longtemps la *Pucelle* est tombée sous les coups de la satire et du ridicule. Plus bas, dans la même lettre, il écrit : « La fumée des vins nouveaux que je venais de quitter m'avait endormi en cet endroit. A mon réveil, je me suis souvenu que M. Conrart m'avait convié de mettre par écrit les petites friponneries de ma jeunesse, dont je l'ai quelquefois entretenu. Afin de témoigner que je veux faire quelque chose d'extraordinaire pour satisfaire à la curiosité d'un si bon ami, je me suis résolu de les mettre en vers. » Suivent les deux friponneries. Il ajoute : « Si vous jugez ces deux histoires dignes d'être gardées, vous prendrez la peine de les faire transcrire et d'en donner une copie à M. Conrart pour la mettre avec les choses que j'ai faites, étant page, parmi mes premières œuvres. Je dis en cas que vous ne jugiez pas à propos de lui bailler toute cette galimafrée pour la conserver. » 30 octobre 1656. En 1654, Racan allait à Atys, maison de campagne de Conrart, avec Chapelain et l'abbé Ménage.

En 1651, Racan publia une traduction de psaumes, sous le titre conseillé par Conrart au nom de l'Académie d'*Odes sacrées, dont le sujet est près des psaumes de David, et qui sont accommodées au temps présent.* Puis il compléta le Psautier et l'adressa à MM. de l'Académie. Il inséra sa lettre et la réponse de Conrart en tête de son édition. Pellisson lui reproche de n'avoir demandé ni à l'Académie, ni à son secrétaire la permission de publier cette dernière pièce, « qui pourtant, dit-il, ne fait aucun tort ni à l'un ni à l'autre. » Elle est pleine de cette discrétion affectueuse qu'emploie le secrétaire quand il fait parvenir à un de ses amis les conseils et les compliments de l'Académie[1].

1. On peut la lire dans les *Œuvres complètes de Racan*, publiées par M. Tenant de Latour, biblioth. elzévirienne. En voici le début :

« Response de MM. de l'Académie par M. Conrart, Secrétaire de cette Compagnie. Monsieur, l'Académie a reçu avec l'estime et la satisfaction qui est due à tout ce qui vient de vous la lettre qu'il vous a plu de lui écrire et les psaumes dont elle était accom-

En 1659, l'influence de Conrart et de Chapelain fit triompher la candidature de Gilles Boileau à l'Académie. Pellisson, sur les instances de Mlle de Scudéry, sollicitée par Ménage, en avait traversé le succès, sans pouvoir l'empêcher. A cette époque, les deux amis étaient encore tout puissants[1] : ils avaient contre eux les jeunes académiciens, ceux qui s'asseyaient devant la reine Christine[2]. Ils étaient partisans de la tradition, ils étaient des anciens, les représentants d'un autre âge : l'Académie ne perdit pas à subir leur influence. C'est se tromper à plaisir que de vouloir prouver que l'Académie fut instituée par Richelieu uniquement dans le but de servir sa politique[3]; elle n'eut même pas de faiblesse pour ses caprices littéraires. Tout ce que dit Pellisson, les lettres de Chapelain, la lettre de Conrart à Scudéry, tout ce qu'on sait de leur attitude lors de l'affaire du *Cid*, leur fait honneur. Au fur et à mesure que Conrart et Chapelain vieillissent, ils s'opiniâtrent dans leur opposition aux tendances nouvelles; c'est la persé-

pagnée. Elle a reconnu dans votre prose et dans vos vers ce beau tour et ce caractère de douceur et d'agrément qui ont toujours été admirés dans vos ouvrages, et m'a ordonné de vous remercier en son nom de la communication que vous lui avez donnée de votre dessein. Elle ne l'approuve pas seulement, mais elle vous exhorte d'en hâter l'exécution, puisque vous n'en pouvez prendre un plus noble, qui vous acquière plus de gloire, ni qui soit plus utile à tous ceux qui ont de l'amour pour la piété et pour les grâces de notre langue; son opinion est que vous y devez d'autant moins perdre de temps que le travail en sera long et pénible, et qu'il mérite que vous ne le laissiez pas imparfait, etc. »

1. Leur royauté pro voquait sans doute des mécontentements. Je ne sais, dit Ancillon (*Notice*, p. 114), si on ne pourrait pas mettre aussi le père du Bosc dans ce rang (des ennemis de Conrart), et si ce n'est pas à lui qu'il en veut quand il parle ainsi dans son *Honnête femme* : « Je ne puis m'empêcher de blâmer ici la tyrannie de certains esprits, qui font je ne sais quelles cabales dont ils pensent que l'approbation soit requise pour mériter celle des autres. Comme la valeur de la monnaye dépend de l'ordonnance des Princes, le prix des livres et la pureté de la langue dépendent de l'opinion de ces Rois imaginaires. On ne peut éviter leur censure, si on ne se soumet à leur jugement. L'usage et l'agrément sont entre leurs mains. Leur créance est requise pour réussir, et il n'y a point d'autre gloire que celles qu'ils distribuent. Quoique les honnêtes gens se moquent de ce petit commerce et de ces critiques ridicules, il y a néanmoins de faibles esprits qui se laissent conduire à ceux-là, et c'est par cette erreur qu'il y a souvent de bons livres qu'on ne goûte pas d'abord, parce que ces petits imposteurs les décrient et empêchent qu'on n'en reconnaisse l'excellence, etc. »

2. On sait que Conrart a raconté la visite de cette étrange personne. Le morceau se trouve dans le Recueil in-fo. Il a été inséré par Monmerqué dans la collection Petitot, à la suite des *Mémoires de Conrart*. C'est le seul passage qui nous reste des registres, vraisemblablement écrits par Conrart sur ce ton, des séances de l'Académie.

3. Idée développée par M. Kerviler (ouv. c.).

cution de la satire qui les aigrit. Toutefois Furetière, qui en 1664 collaborera au *Chapelain décoiffé*, trace en 1659 un portrait de Conrart, qui paraît avoir été ressemblant. Nous le transcrivons ici parce que, même sommairement, il indique les titres qui avaient valu au secrétaire perpétuel de l'Académie française sa haute position dans le monde des lettres. Il est tiré de la *Nouvelle allégorique*[1] ou *Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence.* Avant de parler de Conrart, Furetière marque que les nouveaux venus obtenaient leurs *Lettres de naturalité* à la sollicitation de quelques précieux ; mais que néanmoins la reine (Académie) laissait la nomination des offices à son ministre *Bon Sens* et les refusait à la *Brigue*, excellent témoignage en faveur des plus puissants des quarante barons[2] !

« Entre tant de braves chevaliers qui s'allèrent ranger sous les drapeaux de la reine, Valentin Conrart, protestant, ne se mit point en campagne, quoiqu'il fût un des plus fermes appuis de son état. Ce n'est pas qu'il n'eût pu paraître avec honneur, s'il y eût mené toutes ses créatures; mais il se contenta de la gloire d'être excellent homme de cabinet, où il rendait plus de services à la reine que tous ses autres officiers dans le camp. Au reste quoique cette princesse n'eust pas coutume de recevoir personne en son amitié qui n'eust des lettres de recommandation de ses vieux amis grecs et latins, néanmoins elle trouva en lui un si grand fonds de mérite qu'elle le fit son premier secrétaire d'Etat. C'était lui qui donnait les mémoires et instructions à ceux qu'elle envoyait par le monde ; c'était lui qui était son Rhadamante ou le juge incorruptible de tous les ouvrages de ses sujets ; c'était lui enfin dont elle se servait pour entretenir la paix et la société entre tous les nobles du païs. Car le seul respect qu'on avait pour lui détourna plusieurs esprits inquiets de faire des troubles et des partis dans le royaume. Sa maison était un séminaire d'honnestes gens qui, après y avoir fait quelque temps leur noviciat, étaient dignes d'entrer au palais de Rambouillet où on faisait profession solennelle de sagesse, de science et de vertu. »

1. 2e édit., chez Guillaume de Luynes, 1659.

2. Furetière ne fut élu qu'en 1662; de là l'explication de ses excellentes dispositions à l'égard de l'Académie.

CHAPITRE V

CONRART GRAMMAIRIEN

I. Conrart homme de goût. — Il ne sait ni le grec, ni le latin. — Comment il sait l'italien, l'espagnol et le français. — II. De la réforme de Malherbe et des Précieuses. — Conrart grammairien. — De la *préciosité*. — De l'orthographe du temps. — Remarques sur le sonnet de Gilles Boileau. — Les puristes. — Corrections de Conrart. — III. Notes sur le livre de Bouhereau. — Les libelles lancés contre la Pucelle. — Remarques *inédites* de Conrart sur la réponse du sieur de la Montagne au sieur du Rivage. — Idées grammaticales de Conrart. — De Ménage grammairien. — Dissertation sur les sonnets de la *Belle Matineuse* et sur les *Roses et les Fleurs*.

I

Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée, a dit Descartes. Le goût, ajoute M. J. Chénier, n'est rien qu'un bon sens délicat ; et l'on peut admettre que, sans étude, certains esprits bien faits puissent atteindre à ce sens délicat. On y arrive plus ou moins vite, après des tâtonnements, des défaillances, des erreurs. Il y a une éducation du goût ; il est généralement le fruit de la maturité. Si donc Conrart fut un homme de goût, il est facile de comprendre comment il put suppléer à l'instruction première par les qualités naturelles et le travail de la réflexion. Mais si la science n'est pas indispensable à l'acquisition du goût, elle n'y est pas inutile. Elle l'éclaire, elle le fortifie, elle lui donne la sûreté et la sécurité. On ne saurait ici partager l'exagération d'Ancillon à propos de Conrart[1]. « Il n'avait pas, dit-il, ces connaissances qui égalent les petits esprits aux plus grands et dont chacun peut être capable, ni ces fâcheuses sciences qui donnent tant de peine aux âmes les mieux nées et les plus laborieuses, et qui leur font souvent plus de préjudice que d'avantage et d'honneur[2]. » On est tout prêt à déclarer au contraire que, sans la science, le goût peut manquer à l'occasion de point d'appui. Les règles du goût ont besoin de se préciser, de se retremper dans l'étude des modèles d'où elles sont sorties. De plus les objets de connaissance sont multiples et variables à l'infini. De nouvelles

1. Lib. c., p. 34.

2. D'Olivet (lib. c., t. II, art. Conrart) écrit : « Rarement la multiplicité des langues nous dédommage de ce qu'elle nous coûte. » On ne s'explique guère l'étrangeté de cette remarque.

matières, de nouvelles manières, offrent mille points de vue nouveaux, dont l'appréciation est délicate; la science est alors d'un utile secours au jugement : elle l'empêche d'être dépaysé, dérouté. Puisqu'il en est ainsi, on est en droit de rechercher ce que savait Conrart, comment ses connaissances, ses libres études, l'avaient mis à même de tenir sa place à côté de Chapelain, de Vaugelas, de d'Ablancourt, de Patru.

Il ne sut pas un mot de grec. Il sut sans doute lire et écrire les caractères grecs. On rencontre dans ses papiers quelques mots grecs, qu'il orthographie et accentue exactement. Il eût au moyen âge gagné les indulgences plénières grâce à sa belle plume et à sa scrupuleuse exactitude. Là se bornaient ses talents d'helléniste.

Mais le latin, l'apprit-il de lui-même, le sut-il jamais? La question est controversée : il faut la trancher. Tous les contemporains s'accordent à dire qu'il ne savait pas le latin. C'est, nous l'avons vu, l'opinion de Chapelain, du chevalier d'Aceilly, de Vaugelas, c'est aussi celle de Balzac[1], de Costar, de Ménage et de bien d'autres. Si Balzac à plusieurs reprises affecte de croire que Conrart sait le latin, « c'est un prétexte à la faveur duquel, insinue malicieusement Ancillon[2], il lui envoie des vers latins qu'il avait faits pour lui et dont il serait très fâché de ne pouvoir se faire honneur. Girard[3], archidiacre d'Angoulême, ne s'embarrasse pas aussi fort que Balzac. Il allègue en écrivant à Conrart ces belles paroles qu'Apollon ou le soleil répondit à Phaéton lorsqu'il eut l'ambition et la témérité de vouloir entreprendre de conduire le char : *Pœnam, Phaeton, pro munere poscis.* Mais en même temps il fait semblant qu'elles lui sont échappées : « Ces cinq petits mots, dit-il, me sont échappés en votre présence, et je ne veux point les effacer de peur de déshonorer par une rature mon papier qui aura assez d'autres taches ». Costar ne biaise pas tant et ne cajole pas Conrart[4]. « Je vous envoie, lui dit-il, une partie de mes entretiens que je vous avais promis à la saint Martin; j'espère que vous aurez la bonté de vous charger du soin de

1. *Lettres de Balzac à Conrart*, l. 9 du liv. II.
Ibid. l. 10 du liv. IV.
2. Lib. c., p. 35.
3. *Ép. dédicatoire* au-devant des *Lettres de Balzac à Conrart*, cité par Ancillon, p. 36.
4. *Défense des œuvres de M. de Voiture*, p, 112.

l'impression, et qu'à votre prière M. Ménage et M. Pellisson ou quelque autre de nos amis se donnera la peine de revoir le latin et le grec qui sera dans cet ouvrage. » Cette préoccupation d'une maladresse si voulue sent son pédant, c'est du *costardisme!* Voici du même un autre ton qui n'est toujours pas clair. « Ne pourrions-nous pas, M., rendre à peu près les mêmes témoignages de notre cher M. Conrart, qui sans s'être donné la peine d'apprendre les langues que l'on parlait à Athènes et à Rome possède toutes les grâces et toutes les beautés de la nôtre, écrit dans la dernière politesse et a trouvé l'invention de se faire un des meilleurs cœurs du monde et de se former un esprit où Mme la marquise de Sablé même n'a pu encore découvrir aucun faible, ni aucun défaut, elle qui verrait des taches dans le soleil et qui en a trouvé souvent de plus cachées. » Voici Conrart lui-même faisant à son correspondant Rivet le sincère aveu de son ignorance du latin. Au 7 octobre 1645, à propos d'un livre de Saumaise, il écrit : « Toutes les fois que j'entends parler de la publication de quelque excellent ouvrage latin, je sens une mortification étrange de mon ignorance. » 9 décembre 1645, encore à propos d'un livre de Saumaise : « Pour moi, je n'en parle que sur la relation d'autrui, car ce livre étant écrit en une langue que je n'entends point, toutes les choses qu'il contient me sont lettres closes. » 24 octobre 1647, toujours sur Saumaise : « Ne fera-t-il jamais rien en français, afin que je ne sois pas le seul de ceux qui aiment les livres qui ne puisse lire les siens[1]. »

Il est assez téméraire de révoquer en doute le témoignage unanime des contemporains et les propres déclarations de Conrart[2]; mais Conrart a peut-être caché à ses contemporains la connaissance qu'il avait secrètement acquise de la langue latine, et cela par modestie ou par calcul. Non, il n'y a de la part de Conrart ni modestie, ni calcul[2], il se résigne même malaisément à son ignorance. La plupart lui en firent un

1. M. Kerviler (lib. c., p. 11), qui cite les deux premiers de ces passages, ajoute : « Le simple fait d'une correspondance avec Saumaise suffit pour prouver que Conrart n'était pas sans connaissance de la langue latine. » La preuve n'est pas concluante, Saumaise n'ayant pas toujours écrit ses lettres en latin.

2. Le 16 août 1647, il écrivit à Félibien : « Je n'ai pas besoin de l'histoire Paglirini, *puisqu'elle est écrite en latin.* » Il n'y a rien de plus clair. La bibliothèque de Conrart était peut-être la seule du temps qui ne possédât pas un livre latin.

mérite ; il ne fût pas si vain que de s'en enorgueillir. Il essaya peut-être de combler la lacune ; en quel degré y réussit-il ?

M. Livet[1] écrit : « Rien ne prouve que Conrart ait su le grec. Mais il ne semble pas possible qu'il n'ait eu une certaine connaissance du latin quand on voit, dans ses papiers conservés à la bibliothèque de l'Arsenal ses dissertations critiques sur certains textes de Cicéron et d'Horace. Pareillement Ménage qui a fait des vers grecs ne s'est pas compté au nombre des Français qui savaient le grec. » C'est, croyons-nous, jouer sur l'expression *savoir une langue*. Savoir le grec, au XVIIe siècle, c'était l'entendre à première vue, c'était avoir lu tous les auteurs grecs ; c'était aussi écrire cette langue « comme les Grecs eux-mêmes. » On demande aujourd'hui à un helléniste quelque chose de plus, grâce au progrès de la grammaire, de l'épigraphie, de la science des civilisations antiques. Mais aujourd'hui encore, dans la langue courante, savoir le grec se dit d'un homme qui, au cours de ses études, a appris le grec, a étendu ses connaissances par des lectures et des explications, et qui est capable de se tirer honnêtement d'un texte grec qu'on lui met sous les yeux. On est plus exigeant pour le latin, dont l'intelligence nous est plus proche. Ménage ne savait pas le grec au premier sens que nous avons donné de l'expression ; mais bien qu'il ne comprît pas Pindare à première vue, il savait du grec, au sens courant du mot. Pour Conrart, il *ne savait pas le latin*, dans la pleine acception du terme ; car jamais on a entendu que comprendre deux ou trois mots détachés de latin fût savoir le latin. Il était, croyons-nous, incapable d'entendre un passage de latin, sans recourir au dictionnaire, à la traduction ; sans cette ignorance il eût lu Saumaise, les œuvres latines de Balzac et tout le latin qui était alors en circulation ; il n'eût pas laissé dire qu'il ignorait une chose dont il avait connaissance. Son honnêteté, son amour-propre y eussent répugné.

Qu'est-ce donc toutefois que ces dissertations sur Cicéron et Horace qui induisent M. Livet et M. Kerviler à penser, en dépit de toute apparence et de tout témoignage, que Conrart n'ignora pas le latin ?

On rencontre dans les manuscrits de Conrart beaucoup de

1. Pellisson et d'Olivet (lib. c.), p. 138 du t. II.

traductions d'auteurs latins. La plupart sont signées ; beaucoup sont anonymes. Le t. VII des in-4° de l'Arsenal n'est presque uniquement composé que de paraphrases des beaux endroits d'Horace et de Martial. Nous doutons que Conrart en soit l'auteur. Il serait facile de mettre son nom au bas de ce travail ; mais, outre qu'il est d'écriture posée et qu'il ressemble à une copie, il ne contient pas de corrections de la main du secrétaire. Sont-ce là les dissertations auxquelles M. Livet et M. Kerviler font allusion? Si non, nous regrettons que ces Messieurs n'aient pas mentionné le volume et la page où gît le lièvre. La connaîtrions-nous que nous hésiterions à accepter leurs conclusions. Tout ce que nous savons de Conrart démontre péremptoirement le contraire[1].

Ce n'est pas que Conrart voulût rester étranger aux discussions qui pouvaient, entre savants, rouler sur tel passage latin. Il y a beaucoup de lettres de Cicéron traduites dans ses *Recueils ;* deux surtout semblent avoir été l'objet de controverses : celle que Cicéron adresse à Luccéius et celle que lui envoie Sulpitius. Cette dernière, particulièrement, exerça la sagacité des latinistes du temps. Il s'agissait de savoir si le *credo* était ironique ou sérieux dans la période : ***Licitum est tibi, credo.*** Un M. du Ryer d'Espagne, de Londres, Patru, Chapelain, Montausier, Balzac, entrèrent dans la lice. M. Marcou[2] pense que c'est peut-être Pellisson qui avait traduit la phrase en litige. Conrart avait pris plaisir à rassembler les pièces du procès[3]. Balzac fut appelé par lui à donner son avis

1. Pris de scrupule et pour avoir le cœur net de tout cela, nous avons relu attentivement les dissertations précitées. Nous affirmons que ce sont des copies. Voici comment l'auteur véritable procède. Il traduit les passages latins avec assez d'exactitude, non sans prolixité, à la façon du XVIIe siècle. Il fait ensuite des rapprochements latins ou grecs. Conrart copie le tout. De temps en temps, on trouve des ratures : ce sont ratures de copiste qui répète des mots ou qui en passe ; mais nulle part on n'aperçoit de ces ratures qui démontrent les hésitations et les corrections l'auteur. Quant au grec, après nouvel examen, nous répétons ce que nous avons dit : Conrart savait le copier, rien de plus. Quel donc n'a pas été notre étonnement en lisant dans l'ouvrage de M. Kerviler (page 167) qu'il avait traduit une épigramme grecque, que lui avait envoyée Ménage? La page du *Ménagiana* n'y était pas indiquée ; mais nous l'avons cherchée et trouvée. L'anecdote que rapporte M. Kerviler est au t. II, p. 134 (édit. de 1729), et la traduction de l'épigramme grecque attribuée à Conrart revient à M. Charpentier, de l'Académie. Peut-être M. Kerviler avait-il en mains un *Ménagiana* étoilé ?

2. *Thèse sur Pellisson*, p. 169.

3. A deux reprises dans le *Recueil :* tome V, in-f°; tome XVIII, in-f°, p. 79, il revient sur la question.

en dernier ressort : il ne trancha pas la question; il donna raison au traducteur et tort à l'original, qui n'était pas assez clair [1].

Conrart était plus apte à comprendre le français de Balzac que le latin de Cicéron. Maucroix prétendait qu'il savait faire la différence, par l'oreille, d'un vers de Virgile d'avec un vers d'un autre poète ; nous croyons qu'il avait l'oreille plus faite à l'harmonie du vers français ou de la prose française. Son fort, comme aurait dit Chapelain, était là. C'est là, tout à l'heure, que nous le trouverons.

On sait que Conrart, s'il ne savait pas le latin, savait au moins fort bien l'italien et l'espagnol. « Il [2] avait lu les bons ouvrages de prose et de poésie des plus excellents auteurs qui aient écrit dans cette langue... C'était pour lui faire la cour que Balzac parsemait ses écrits des pensées de ces écrivains. » Pétrarque et le Tasse étaient les auteurs favoris de Conrart. « Si [3] votre modestie (je n'ose dire si votre dissimulation) ne m'avait point défendu de vous entretenir en la langue de Virgile et d'Horace, je sèmerais toutes mes lettres de leurs tulipes, de leur fleur d'orange et de leur jasmin, et j'y mêlerais quelquefois de leurs marguerites et de leurs pensées ; mais, parce que vous ne le voulez pas, je me retranche aux roses et aux œillets de vos grands amis, le Pétrarque et le Tasse, dont les couleurs sont si vives. » Il y a tel volume de son *Recueil* qui est tout en italien et de sa main. Le tome VI, in-f°, contient une grammaire italienne copiée par Conrart. Dans la correspondance qu'il entretient avec Félibien, il lui demande constamment des livres italiens nouveaux ou rares. Il félicitera aussi en passant Félibien de la manière dont il écrit l'italien [4]. Nous avons dit combien il était nécessaire de savoir l'italien au XVIIe siècle. Or on savait non seulement le parler et l'écrire, ce qui est chose facile; mais on avait lu les auteurs italiens anciens ou nouveaux, et, dans la petite correspondance de Conrart et de Félibien, on peut voir combien le nombre des derniers était considérable. On était, en France, très au courant de la production littéraire de l'Italie, pour la

1. L'*Avis à Conrart* se trouve dans les *Entretiens*, à la fin des *Lettres à Conrart* et dans le n° 147 des mss de l'Arsenal, p. 405.

2. Ancillon (lib. c.), p. 38.

3. *Lettres de Balzac à Conrart*, lettre 1 du liv. III.

4. Lettre du 17 avril 1648.

poésie surtout. Toutes les lettres du temps sont bourrées de citations de poètes italiens. Ces poètes étaient tous des émules de Marini. On verra que Conrart réagit, en matière de langage, contre l'importation italienne.

Il savait aussi l'espagnol. Le *Recueil* en témoigne, et Ancillon dit quelque part que le secrétaire avait sur sa table l'*Institution* de Calvin, traduite en cette langue, et qu'il en faisait sa lecture ordinaire.

Mais, avant tout, Conrart était savant en français. Ce n'est jamais chez nous un mince mérite que de passer pour connaître sa langue : c'en fut un très apprécié au commencement du XVIIe siècle. C'est qu'en effet, entre 1626 et 1656, on sentit le besoin de faire une étude spéciale de l'idiome national, qui définitivement allait détrôner le latin.

II

Les hommes de la Renaissance s'étaient préoccupés de l'enrichir, et ils avaient mis à l'accomplissement de leur tâche plus d'ardeur que de discernement : le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, les patois, les dialectes, voilà les sources où ils avaient puisé pour cette œuvre de régénération. La langue française avait perdu en justesse, en netteté, en fermeté, ce qu'elle avait gagné en richesse, en hardiesse, en originalité. Le génie propre de notre idiome avait été un peu étouffé par une végétation soudaine ; il s'agissait d'élaguer les branches folles pour rendre à la tige toute sa sève, pour lui permettre de donner et les fleurs et les fruits. Malherbe commença ce travail. Il avait été surtout choqué de l'intrusion dans notre langue du grec et du latin, de l'italien et de l'espagnol ; et celui qui jadis avait traduit les *Larmes de Saint-Pierre* et qui appelait Horace son bréviaire rompit en visière aux imitateurs et à leurs serviles imitations, cribla de ratures les exemplaires de Ronsard et de ses disciples et, avec sa brusquerie habituelle, renvoya ses élèves apprendre le français auprès des crocheteurs du Port au Foin[1]. C'était faire rentrer le français dans ses rives, mais trop brusquement : il y coulait un peu bourbeux, *fluebat lutulentus*. Malherbe patoisait[2] et laissait échapper à son insu ou de propos délibéré, surtout dans sa

1. Voir Tallemant et Regnier (Sat. IX).
2. V. Pellisson et d'Olivet (lib. c.), t. II, p. 74.

prose, bien des archaïsmes, des latinismes, des termes provinciaux[1]. Il est toutefois le premier des grammairiens du XVIIe siécle. « On dira de nous, répétait-il à Maynard, à Racan, à Touvant, à Colomby, ses fidèles écoliers, que nous avons été d'excellents arrangeurs de syllabes, que nous avons eu une grande puissance sur les paroles, pour les placer à propos, chacune à leur rang. » Il mourut sans avoir terminé son œuvre de réformation; mais elle allait être reprise par ceux et celles qu'on appela les *Précieux* et les *Précieuses*.

Ce qui n'avait été jusqu'ici qu'occupation de lettré devient l'affaire de tout le monde. A la cour[2], dans les cercles, dans les salons, dans les ruelles, on s'appliqua à bien dire, à établir la valeur et la nuance des expressions, à séparer ce qui était noble de ce qui était bas. Ainsi on continua Malherbe, sans se placer toujours au même point de vue que lui. Il n'était pas un puriste, on donne dans le purisme, et on finira par tomber dans l'afféterie et le raffinement. On a établi une distinction entre les Précieux et les *Précieuses ridicules;* peut-être est-elle fictive. Il y en a une autre plus importante à établir entre les Précieux et les Précieuses de la bonne époque. Tous se mêlent de la réformation du langage; mais les hommes seuls, les grammairiens, suivent une méthode, ont une sorte de doctrine. Ils sont avec Malherbe quand ils donnent le coup de grâce à l'influence italienne et espagnole; ils se séparent de lui et sont même contre lui quand ils s'élèvent contre les dialectes, les patois et songent à fonder définitivement l'unité de la langue. Ce départ une fois fait, il convient de revenir à l'œuvre d'ensemble des Précieux et des Précieuses, sorte de conseil de révision qui fit comparaître devant lui la langue française et dont Conrart fut un des membres les plus actifs.

Le mérite des Précieuses fut de viser, dans les mœurs et le langage, à la délicatesse, à la noblesse, à l'élégance. A ne s'occuper ici que du langage et pour faire sentir l'opportunité des réformes qu'elles méditaient, il n'est besoin que de renvoyer aux mémoires, aux historiettes, aux anas du temps, aux poésies légères et licencieuses qui couraient sous le manteau et s'en échappaient pour pénétrer dans les salons et se répandre

1. V. le lexique de la langue de Malherbe, par Ad. Regnier fils, édit. de Malherbe par Lud. Lalanne.

2. Richelieu, comme on sait, était ravi que l'Académie lui soumît une petite difficulté de langage.

en public. Toute cette génération, au sortir des guerres religieuses et encore occupée en plein de la guerre étrangère, apportait à Paris dans ses manières et dans son langage l'habitude des camps. Les uns prenaient soin, mais en vain, d'en atténuer les crudités; les autres étaient loin d'y répugner. Trop vite, on se jeta dans l'excès opposé : on voulut retrancher les syllabes sales. Molière fit justice de pareilles exagérations. Le dictionnaire de l'Académie (1694), dans sa préface, se contente de dire : « Quant aux termes d'emportement ou qui blessent la pudeur, on ne les a point admis dans le dictionnaire, parce que les honnêtes gens évitent de les employer dans leurs discours. » Conrart, nous le verrons tout à l'heure, n'alla pas plus loin.

Deuxième point. Même après Malherbe et Balzac, il y avait à faire dans la langue pour le détail de la diction, pour la précision et le fin de l'expression, pour l'aisance des constructions et la douceur du terme. Balzac avait donné à la phrase le nombre, le tour oratoire ; mais elle manquait chez lui de facilité, de souplesse ; elle était un peu gênée dans sa brillante armure. L'expression y était plus belle qu'exacte. En cherchant les nuances, Balzac n'arrivait qu'aux oppositions et aux contrastes. C'était une lumière trop vive ; point de demi-tons aux contours moëlleux et adoucis. Chercher ces qualités, était-ce faire œuvre de raffiné? Qui veut voir ce que la langue française pouvait gagner en vivacité, en aisance, en naturel, en grâce après Balzac, Descartes et les MM. de Port-Royal, dont Conrart faisait tant de cas, peut leur comparer Pascal, Racine, La Fontaine, La Bruyère, Fénelon. Or si l'on a dit que la première partie du XVIIe siècle ne se douta pas de la floraison qui devait suivre; assurément elle en a, même à son insu, facilité l'éclosion. La deuxième partie du siècle se montra ingrate envers la première ; mais nous adhérons pleinement à cette pensée concise de Cousin[1] : le XVIIe siècle ne relève pas de Louis XIV qui le couronne, mais de Richelieu qui l'a inspiré. Le tort des Précieuses fut de chercher le fin du fin[2]. Cet excès fut ridicule, condamnable, condamné ; mais ici on ne tomba pas tout de suite dans l'excès.

Toutes les satires ingénieuses qui ont été lancées contre les

1. *Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 131.

2. Lire (page XX) Introduction de M. Chassang, édition de Vaugelas, la page de Petit (1687, *Dialogues satiriques et moraux*) sur le *Raffinage*.

réformateurs et les réformatrices de la première heure n'infirment pas l'opportunité de leurs réformes. La *Requête des Dictionnaires*, la *Comédie des Académistes*, les *Visionnaires*, raillent non sans esprit la prétention qu'ont ces MM. de l'Académie de s'ériger en greffiers du langage, de refuser le droit de cité, l'estampille, à bon nombre de mots qui depuis longtemps couraient le monde et y avaient fait une fortune, ou à d'autres qui semblaient pareillement nés viables et bien constitués; or il n'y a qu'à parcourir la liste de proscription pour voir qu'à divers titres, notamment à cause de leur vétusté, de leur difformité, ou de tel autre cas rédhibitoire, les termes condamnés méritaient leur sort. Sans doute ces MM. de l'Académie, ces premiers Précieux, ces docteurs ès-langage, à qui on avait confié le soin de nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées et qui montraient un zèle méticuleux à remplir leur devoir, furent plus heureux pour l'épurer que pour l'enrichir. Qu'importe ? Encore une fois ils laissèrent la voie libre, ils l'ouvrirent aux beaux talents qui devaient arriver aux qualités de premier ordre, dont leurs devanciers étaient incapables. Sans les grammairiens de la première partie du siècle, les hommes de génie de la deuxième auraient eu plus de peine à se dégager des entraves de l'impropriété, de l'impureté. A ce compte, Vaugelas devait trouver grâce devant Molière. Ce procès du reste a déjà été révisé, et il y a eu réhabilitation.

Sainte-Beuve fait de Vaugelas un *fourrier* de Racine. Or Vaugelas n'est pas seul; il n'est que des plus judicieux de son temps : « [1] Il n'y avait point à cette heure (1636-1656) d'arbitre unique et souverain du langage et du goût, comme l'avait été précédemment Malherbe, comme le sera plus tard Boileau ; on avait seulement la monnaie de ce dictateur littéraire dans les premiers académiciens, Serisay, Cérisy, d'Ablancourt, Chapelain, Patru et Conrart. » Le cercle Conrart qui les réunissait avant l'institution de l'Académie et qui continua sans doute de les réunir après, intimement, était une de ces sociétés où les questions de langue, de goût, si fort à la mode, étaient soulevées, discutées et quelquefois résolues.

On attendait beaucoup de l'Académie : elle devait non seulement réformer la langue, mais encore donner des modèles. Les coups d'essai des académiciens, car la plupart n'avaient

1. *Nouveaux lundis*, p. 344, art. Vaugelas.

encore que peu produit, devaient être des coups de maître[1]. A ce qu'on en sait et à ce qu'en dit Pellisson, on peut ajouter ce qu'on lit dans la préface de la deuxième partie du *Gueux* ou de *don Gusman d'Alfarache*[2]. Voici ce passage : « Les habiles sont en petit nombre que je rends mes juges, me soumettant entièrement à leur censure, avec protestation de tenir bien condamné ce qu'ils condamneront. Et entre ceux que je tiens tels, il se parle d'une vertueuse assemblée de gens doctes, faisant profession particulière d'examiner et d'indiquer les livres, pour le langage notamment; et y met-on telles personnes et de tel renom qu'il y aurait conscience à ne pas ajouter foi en tout et partout à ce qu'elles résoudraient de ces matières, *s'il paraissait quelque chose d'écrit d'eux dessus*. On me les a nommés *puristes*, comme gens qui recherchent la pureté de la langue française et qui sont sur le dessein de la repurger de mille superfluités affectées, lesquelles en offusquaient la grâce et la beauté. Je ne sache rien de plus resemblant à l'Académie florentine de la Crusca, sinon qu'il y a plus de modestie et de bénignité. A faute desquels j'ai dressé ma façon d'écrire suivant l'usage et les écrivains les mieux reçus, entre lesquels je nommerai par honneur ces deux grandes lumières du siècle, M. du Vair et M. d'Urfé. » « [3]Sans rien produire ou presque rien en tant que compagnie, l'Académie prépara sans cesse à huis clos, agit sur ses propres membres et dirigea l'attention des lettrés sur les questions de langue et de bonne élocution. »

Ce travail d'incubation fut lent, on sait que Richelieu s'en impatienta plus d'une fois; mais enfin il aboutit. Ce ne fut pas tout à fait ce qu'on avait espéré; il est à croire du reste que beaucoup d'ébauches furent laissées sur le chevalet, comme cette fameuse rhétorique que Patru-Quintilien ne donna jamais. De toute cette coopération académique il ne sortit que deux ouvrages : Les *Remarques sur la langue française*, de Vaugelas (1647), et le *Dictionnaire de l'Académie* (1694). Vaugelas fut sans doute celui qui travailla le plus à la con-

1. Quand le public se rendit compte de leur infériorité, il éprouva une véritable déception. Il fut d'autant plus encouragé à applaudir la *merveille du Cid*, malgré le jugement ou plutôt à cause du jugement de l'Académie. De plus, l'Académie étant un corps officiel, exalter ce qu'elle rabaissait c'était faire pièce au pouvoir, à Richelieu, qu'on n'aimait pas.

2. Édition de 1639.

3. Sainte-Beuve, art. précité, p. 344.

fection du dictionnaire. Il fit cinq ou six lettres[1]; mais tous les académiciens furent peu ou prou ses collaborateurs. En 1642, on s'assemblait chez Conrart (c'était chez quelques-uns à tour de rôle), pour discuter et rédiger le dictionnaire. L'endroit était bien choisi : c'était continuer les traditions de l'ancienne société qui avait été le berceau de l'Académie, et le maître du logis était et fut toute sa vie un grammairien. Il collabora au dictionnaire, il collabora surtout aux *Remarques* de Vaugelas ; examinons-le quand il est à l'œuvre aux côtés du gentilhomme savoyard[2].

Conrart fut en effet un grammairien comme Vaugelas, comme Serisay, comme Chapelain, comme d'Ablancourt, comme Patru ; Ménage vient plus tard et, nous l'avons dit, ne leur ressemble pas. Ils étaient à peu près tous taillés sur le même patron. Ce n'étaient pas des pédants hérissés de grec et de latin, bien que tous à peu près, à l'exception de Conrart, sussent l'une et l'autre langue. Ce n'étaient pas des savants capables de raisonner sur les étymologies, de dresser l'historique d'un mot, instruits de ce qu'avaient produit en ce genre les siècles passés ; non, ils se confinèrent dans le présent, ils l'interrogèrent, le jugèrent, quitte ensuite à l'éclairer. Ils songèrent fort peu à l'au-delà ; leur grande affaire fut de poser des fondements sûrs. Aussi, peu de vues d'ensemble, pas de conception nouvelle et hardie. Ils reconnurent la souveraineté de l'usage ; c'était faire d'après Horace. Ils tâchèrent de saisir à la volée ce que, dans cet élément essentiellement mobile, il pouvait y avoir de fixe, de durable. L'usage, mais non la mode, dont les créations sont éphémères autant que bizarres ! Ce ne fut pas là une œuvre magistrale, qui s'impose à l'admiration ; mais aussi comme on aurait tort de se représenter ces grammairiens, hautains, impitoyables, à la Malherbe ! Ils sont modestes dans cette humble tâche que nous avons reconnue tout à l'heure si nécessaire. Ils furent dogmatiques sans être tranchants. Ils furent polis, discrets, quoique au fond déterminés. En cela Vaugelas et Conrart se ressemblèrent de tout point ; du reste ils vivaient l'un près de l'autre : Conrart fut le conseiller et le bienfaiteur de son ami. Ces grammairiens furent par dessus tout des honnêtes gens, bien

1. Mézerai fit le reste, quoiqu'aussi pauvre que Vaugelas.

2. Nous conservons au baron de Péroges cette épithète, à cause de l'usage, quoiqu'il fût né à Meximieux en Bresse.

placés entre la cour, le peuple et la province, dans une situation moyenne, non médiocre, pour se garder de tout excès, de tout engouement. « Quand[1] je dis la cour, j'y comprends les femmes comme les hommes et plusieurs personnes de la ville où le prince réside qui par la communication qu'ils ont avec les gens de la cour participent à sa politesse. » Nos grammairiens sont ces personnes-là.

Il ne faut pas croire cependant qu'ils s'étaient fait de leur tâche une idée médiocre. Voici, pour eux, l'idéal où doit viser la langue française : il faut qu'elle soit « [2] ennemie des équivoques ou de toute sorte d'obscurité, grave et douce tout ensemble, propre à toutes sortes de style, chaste en ses locutions, judicieuse en ses figures; (une langue) qui aime l'élégance et l'ornement, mais qui craint l'affectation ; qui sait tempérer ses hardiesses avec la pudeur et la retenue qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monstrueuses, où donnent aujourd'hui nos voisins, dégénérant de l'éloquence de leurs pères. » Une telle langue n'est ni celle de Rabelais et de Montaigne, ni celle de Bossuet et de Molière; d'Ablancourt, selon Vaugelas, en offrirait le plus parfait exemple. Discrétion, justesse, netteté : voilà les qualités qu'elle aurait. Ce sont là des qualités secondaires : c'est aux maîtres à faire plus.

Voyons l'œuvre propre de Conrart. Balzac[3] lui écrivait : « Vous êtes quelquefois dégoûté, mais jamais de bonnes viandes. Vous vous hasarderiez même sur ma parole, même si on vous en présentait de mauvaises. » Cette délicatesse native était nécessaire, par exemple, pour établir la distinction qu'on fit du style noble et du style bas, ce qui fut la grande affaire des Précieux. Volontiers Conrart dira tout à l'heure, comme Vaugelas, à propos de la locution : *Ne mettez guère* pour dire *ne soyez pas longtemps* : « A la vérité cette façon de parler est française, mais si basse que je n'en voudrais pas user, même dans le style médiocre, ni dans le discours ordinaire. » Conrart, né ou devenu délicat, est un homme fort capable d'abord de parler et d'écrire avec correction, de fixer par son jugement la langue du temps. Ce n'est pas tout. Par son ignorance même des langues anciennes[4], par l'étude qu'il a faite du fran-

1. Préface de Vaugelas.
2. Chap. XXII des *Remarques* de Vaugelas.
3. Édit. in-f°, t. II, dissertation 22.
4. Vaugelas n'avait lui-même d'autre instruction que celle d'un homme de goût et de bonne compagnie : p. XLI. Introd. de M. Chassang.

çais pris en lui-même, sans éclairer cette étude par le rapprochement du latin, par son origine parisienne, Conrart a son rôle tout indiqué auprès de Vaugelas. Il sait, peut constater et établir le vrai, le bel usage, la règle du langage. « La cour étant en premier lieu pour l'importance, Vaugelas demandait d'y associer les bons auteurs (Amyot, Du Vair, Du Perron, Coeffeteau), les bons livres, et aussi de plus la fréquentation, la consultation directe des personnes savantes, capables d'éclaircir les doutes et de résoudre les difficultés[1]. » Conrart était de ces personnes savantes, mais en français seulement. « [2] Une autre règle pratique que Vaugelas suivait dans ses doutes sur la langue et qu'il pose en principe général, c'est qu'en pareil cas « il vaut mieux d'ordinaire consulter les femmes et ceux qui n'ont point étudié que ceux qui sont bien savants en la langue grecque et en la latine; » ces derniers en effet quand on les interroge sur un cas douteux qui ne peut être éclairci que par l'usage compliquent à l'instant leur réponse, et en troublent, pour ainsi dire, la sincérité par le flot même de leurs doctes souvenirs, oubliant trop qu'il n'y a point de conséquence à tirer d'une langue à l'autre. Chapelain, parmi les oracles d'alors, est le plus remarquable exemple de cet abus du grécisme et du latinisme en français : il avait pour contre poids à l'Académie Conrart, qui ne savait que le français, mais qui le savait dans toute sa pureté *parisienne*. » Vaugelas s'en rend compte et le reconnaît : « [3] Du reste on n'a pas laissé de communiquer ces observations à diverses personnes, qui possèdent à un haut degré les deux qualités que j'ai dites. Les uns en ont vu une partie, les autres une autre ; mais il y en a trois qui ont pris la peine de les voir toutes. » En note on lit : « M. Chapelain, M. Patru avocat et celui qui écrit ceci. Conrart. » Au-dessous de la phrase citée jadis[4] et qui contient le portrait de Conrart, on lit dans la *Clef des Remarques*, qui se trouve dans Conrart : « Je ne demande pas qui est marqué ici, car je le reconnais trop bien, et c'est à cet oracle que je demande la résolution de mes doutes et le pardon de mes importunités. »

Tous les contemporains de Conrart n'ont qu'une voix pour

1. Sainte-Beuve, art. cité, p. 357.
2. Sainte-Beuve, art. cité, p. 357.
3. Lib. c., t. I, p. 245.
4. Vaugelas, t. I, p. 285.

assurer qu'il a une connaissance parfaite des difficultés et des ressources de sa langue, et qu'il l'écrit avec une grande pureté; entre autres témoignages, citons celui d'un fin connaisseur, de Pierre Bayle. En plusieurs endroits de son dictionnaire, parlant des amis de Conrart et des qualités de leur style il a indirectement fait l'éloge du secrétaire. Dans sa préface, il nous avertit du cas qu'il fait de Drelincourt[1] : « Les bons avertissements que m'a donnés M. Drelincourt et des corrections justes et fines que j'ai eu soin de marquer aux marges de mon exemplaire me seront d'une utilité infinie en revoyant cette édition. » Or ailleurs[2] il ajoute : « Ayant à ses heures perdues étudié parfaitement la langue française, Drelincourt en savait admirablement toutes les délicatesses et toutes les puretés, jusque-là que le fameux M. Conrard (*sic*) le consultait, presque tous les ordinaires, sur ces sortes de matières. Il a laissé un manuscrit entre autres dont le dessein est de nettoyer la langue française des façons de parler basses et impures qui mériterait fort de voir le jour. » Ce Drelincourt était aussi un précieux. Dans son article sur Daillé[3], Bayle garde le même ton : « Je pense aussi que sans le flatter, on peut lui donner la louange d'avoir été l'un des hommes de son temps qui avait le plus lu et de plus de sortes de livres, non seulement de ceux de sa profession, mais de ceux qui en semblent les plus éloignés... [4] Quant à son style français, on ne peut pas dire qu'il fût parvenu au degré de perfection; mais il n'y avait point d'homme de son âge parmi les personnes de sa robe qui parlât français aussi bien que lui, ce qu'on doit attribuer aux liaisons particulières qu'il a eues pendant son long séjour à Paris avec le célèbre M. Conrart. » Nous avons vu qu'on a pu dire la même chose du ministre Claude, et nous verrons que la remarque peut s'étendre à tous les protestants contemporains qui ont sollicité les avis de Conrart, et dont le style austère ne pouvait guère s'accommoder des raffinements de l'hôtel de Rambouillet. Ils prenaient langue chez M. Conrart ou dans son commerce épistolaire; par l'assiduité de cette conversation avec un Parisien, ils se détachaient de ces façons de parler lourdes, incongrues, laborieuses, dont

1. Ami de Conrart, ministre protestant.
2. Art. Drelincourt.
3. Ministre protestant, également ami de Conrart.
4. T. II, p. 551.

étaient souvent pleins les sermons ou les traités de leurs confrères.

Chez Conrart on fait profession de parler le vrai français. Tout est suspect à Balzac de gasconisme, il craint la *rouille* de son village; sur chaque mot d'un écrivain de province, il consulte l'oreille d'un Parisien[1], et peu s'en fallait, disait-il, que la « Touraine, si proche de Paris, ne lui en parût aussi éloignée que le Rouergue »; mais Balzac a tort de tant se défier de la province : on le dirait trop souvent né plutôt sur les bords du Tibre que sur les bords de la Charente. D'un autre côté il déteste la manière, l'affectation du style, il déteste les femmes qui « rabbinisent ». Voici un passage contre les raffineurs d'autant plus curieux qu'il vise aussi ceux qui sont poètes en prose : « Le mal est, M.[2], qu'il y a en France certaines gens, même honnêtes gens, qui veulent toujours paraître par la nouveauté. Ils ne veulent jamais parler comme font les autres hommes; ils ne sauraient appeler les choses par leurs noms propres. Ou ils sont latins en français, ou ils sont poètes en prose. Et vous savez qu'être poète en prose et se servir de termes étrangers dans le commerce ordinaire, c'est porter des habillements de ballet au palais ou à l'église; c'est se rendre remarquable par une toque et des brodequins, au milieu d'un nombre infini de chapeaux et de souliers. »

Il n'y a donc pas moyen d'assimiler dès le début la grammaire à la manière, ni même au purisme; mais elle y arriva. Voici comment. Dès le commencement même des réformes grammaticales, le raffinement fut le travers des grands seigneurs et des belles dames. Ils s'adressèrent aux gens de lettres, qui faisaient état de savoir la grammaire, pour la savoir et surtout pour la soumettre à leur goût. Cette première édition revue et corrigée des remarques sur la langue française, avant le livre de Vaugelas, ne valait pas grand chose. Le tort des gens de lettres fut de suivre ces tendances, et même de les dépasser.

Toutefois, nous ne pensons pas qu'on eût applaudi chez

1. Il écrit à Conrart, liv Ier, lettre 25 : « Plût à Dieu pouvoir être de vos entretiens de cet hiver, et faire quelquefois le 3e ou le 4e dans son cabinet (à M. de Grasse) ou dans le vôtre!... Au reste pour un très habile *grammairien*, pardonnez-moi si je vous le dis, vous parlez très improprement : appeler corrections des doutes, des soupçons, ou pour le plus des propositions et des remontrances! »

2. Dissert. V. *à M. Conrart.*

Conrart cet abbé de Croisilles qui disait des fleurs que c'étaient des *superficies doublées*, ce que Tallemant[1] appelle franc galimatias. D'un autre côté on ne devait pas prendre pour arbitres du langage les MM. de Valois, « des pédants, qui disaient que la harangue de Patru à la reine de Suède n'était pas bien écrite, parce que le verbe n'est jamais à la fin[2]. »

Reprochera-t-on à ces grammairiens du XVIIe siècle d'être tombés dans la minutie, dans la curiosité, comme Fénelon les en accuse[3], quoiqu'il semble viser plus particulièrement Ménage et Bouhours, son disciple ? S'occuper de l'orthographe, de la ponctuation, de la prononciation, c'est regarder sans doute les petits côtés, les dessous de la grammaire ; ce n'était pas, au XVIIe siècle, faire œuvre inutile. L'orthographe[4] est chancelante et déplorable dans les lettres du temps, il n'y a point de ponctuation, et la prononciation est défectueuse[5] ; n'appartenait-il pas aux grammairiens de redresser tous ces travers ? Il était si opportun de revenir à la vraie langue française !

Tallemant des Réaux n'a pas ménagé nos grammairiens. C'était du reste un écrivain grand seigneur, dont le talent était au-dessus de la correction, et qui pouvait considérer

1. T. III, p. 27.

2. Tallemant, t. IV, p. 33.

3. Projet de grammaire, *Lettre à l'Académie française*.

4. Veut-on avoir aussi une idée de la ponctuation, de l'orthographe, de la prononciation de ce temps ? Voici une lettre signée d'un grand nom d'alors ; elle fera valoir, pensons-nous, plus que tout ce que nous pourrions dire, les soins méticuleux que prirent nos grammairiens de toutes ces petites questions. C'est une lettre de Marie Séguier (Mme de Coislin) à son père ; elle a été tirée du portefeuille Séguier et citée dans l'édition Tallemant, p. 282, t. V :

Monsieur mon bons papas,

Je feus enier avertis au soir par la marquis de Sablés que lais in pourtant avais faict tout lauix esfaur auprais de la raines contre vous sais pour coy si vous le trouves bons il faut envoiés cherches Monsieur de Briennes et faire qui parles à la raines et à Monsieur ; saict un avis qui est trais impautant. Je vous supli de ne les pas négligés (la marquis de Sablés et faur biens avetis et je tiens sailt avis faur bons je suis trop atachés a vosin taires pour menque de vous avetir de se que mais avis (amis) mavetis). Je n'y manqueres jamais comme ai tant comme je dois.

Monsieur, vostres trais humble et trais obéissant servant

Marie Séguier.

5. Tallemant, t. II, p. 519, raconte à ce propos une jolie anecdote : « Quand l'aîné de Montausier vint à la cour, il alla trouver Mme Aubry. Un jour qu'elle lui parlait de Mme et de Mlle de Rambouillet : « Hé, madame, lui dit-il, menez-m'y ! — Menez-m'y ! répondit-elle ; allez, Xaintongeois, apprenez à parler et je vous y mènerai. »

cette qualité comme vertu de roturier. Voici à ce sujet encore une anecdote que nous tirons de ses Historiettes[1] : « D'Ablancourt est un esprit comme Montagne, mais plus réglé. Il s'est amusé par paresse aux traductions... Sur une contestation qu'ils eurent, Conrart et lui, sur l'orthographe de fistes etc... s'il fallait une *s* ou non, après avoir disputé je ne sais combien de jours, un matin il lui porta le livre qu'il voulait faire imprimer : « Tenez, lui dit-il, mettez les fisstes ou les fusstes comme vous voudrez. J'ai doublé l'*s* pour faire sentir qu'il la faut siffler. » Ailleurs, dans Tallemant, Conrart morigène sa belle-sœur qui dit *norrie* pour *nourrie*. Ces remarques se trouvent dans Vaugelas, et le livre de Vaugelas nous plaît encore singulièrement aujourd'hui.

Mais nous avons aussi des *Remarques* de Conrart : il convient de les examiner. Gilles Boileau avait fait un sonnet au premier président de Bellièvre, dont voici la deuxième stance :

Pomponne, quand je vois ces funestes vipères,
Ces monstres de chicane expirer à leur voix,
Mon esprit étonné de ces fameux exploits
Se sent tout étonné des feux dont tu l'éclaires *(sic)*.

Ta vertu jette alors des traits plus radieux.

Gilles demanda à son ami Conrart de le lui corriger, et au reçu des corrections lui adressa une longue lettre[2] dont voici quelques fragments : « Vous me traitez en ami de me parler franchement et je vous suis plus obligé de m'avoir montré mes fautes que si vous m'aviez donné des éloges. J'ai lu vos Remarques avec un plaisir extrême. Voulez-vous que je vous dise ? Vous autres, Messieurs les Puristes, vous vous rendez un peu difficiles : c'est bannir[3] un des plus grands ornements de la poésie que d'en bannir la hardiesse. Il faut en user avec discrétion, à la vérité ; mais il faut aussi prendre garde qu'en

1. T. V, p. 26.
2. Les *Œuvres posthumes* de Gilles Boileau. 1670, Paris, Cl. Barbin.
3. Conrart avait critiqué ce vers de Gilles :

Quand je te vois assis *au trône de tes pères.*

Trône était mis pour le siège du président. On voit l'allusion que le précieux voulait éviter. Pure pruderie ! Explicable toutefois, sinon justifiable, si l'on pense que ces « sales équivoques » avaient été employées comme telles par les contemporains du *Vert-Galant* Les Précieux et les Précieuses restaient fidèles aux souvenirs du passé et pensaient avoir encore à réformer le présent. C'était se méprendre. Les Boileau et les Molière ne réussirent que difficilement à ouvrir les yeux à ces retardataires.

voulant par trop l'éviter, on ne tombe dans ce misérable genre où sont tombés quelques-uns de nos Messieurs les Maistres qui, à force de vouloir être exacts, n'ont fait *que de la prose rimée*, qui, à mon avis, est le plus ennuyeux et le plus détestable de tous les stiles. Je ne me soucie pas aussi extrêmement si le mot *éclaires*, dont je me suis servi, ne rime pas richement avec vipères. Je suis assuré toujours que cette rime est bonne et que le plus déterminé critique ne la saurait condamner. En vérité on ne saurait être trop indulgent en ces matières. Le sonnet contraint déjà assez sans y ajouter de nouvelles règles; il ne faut pas estre si scrupuleux, on devient dégoûté à force d'être délicat... (Conrart condamne *radieux*). Ne se trouve-t-il pas dans une infinité de bons auteurs? Néanmoins, si absolument vous le jugez mauvais, malgré toute ma résistance je suis résolu de l'abandonner. Je fais plus de cas de votre *jugement en matière de français* que de celui de tous mes livres. Je vous ai déjà dit que je suis opiniâtre et en vérité il faut que je le sois bien pour résister au sentiment du plus sage et du plus judicieux homme de notre siècle. »

Voilà Conrart accusé et convaincu de purisme, malgré ce que nous avons pu dire. Nous nous en expliquerons définitivement tout à l'heure ; mais rappelons en passant qu'en matière de jugements de cette sorte ceux-là tombaient dans le purisme qu'on en aurait le moins soupçonnés. Chapelle[1] critiquait *argentines*, dans Boileau, comme n'étant pas français :

« Les cloches dans les airs de leurs voix argentines. »

Il est vrai que Despréaux répondait à Chapelle : « Tais-toi, tu es ivre », argument *ad hominem* sans réplique ! Boursault[2] critiquait le vers de Segrais qui traduisait le vers de Virgile *spretæque injuria formæ* par :

Sa beauté méprisée, impardonnable offense.

Segrais eût mis *irrémissible*, qui siffle, si Chapelain et Ménage, des puristes encore, ne lui eussent conseillé de laisser impardonnable, qui vraiment fait bon effet.

Veut-on voir un exemple de l'austérité aussi religieuse que grammaticale du puriste Conrart? Ancillon[3] rapporte cette anecdote : — Conrart corrigeait un sermon de prédicateur catho-

1. Segrais, *Mémoires-Anecdotes*, p. 2.
2. Ibid. p. 209.
3. Lib. c. p. 86.

lique romain de province. Quelqu'un arrive ; Conrart discontinue sa lecture. Conrart dit qu'il en était à la prière (à la Vierge), fin de l'exorde. Le prédicateur avait mis : « Adressons-nous à *la mère du pur amour.* » Lui, Conrart, avait trouvé cette expression trop affectée et l'avait corrigée.

Des corrections de ce genre, on en trouve partout dans le Recueil mss. Il n'est guère de pièces du temps, sorties des mains de ses amis, qui n'aient aussi passé par les siennes. Nous n'avons que l'embarras du choix pour montrer de quelle sorte sont ces corrections. Voici, par exemple, un morceau de Pellisson où les ratures et les corrections du secrétaire[1] foisonnent. Il est intitulé : *Dialogue à Mlle de Palierols*. Pellisson écrit : Je me pris à rêver profondément. Conrart : Je me mis à rêver. — P. Je rêvais à composer. C. Je méditais. — P. De caresses et d'embrassades. C. De témoignages d'amitié. — P. A chaudes larmes. C. Amèrement. — P. Je ne crois pas qu'en consolant ma chère cousine il me faille beaucoup insister sur ce point, *sa douleur n'est que trop éloquente ou, pour mieux dire, que trop crédule.* C. Elle n'y insiste que trop elle-même. — P. Cela posé, je dis que les plus saints hommes et les plus grands serviteurs de Dieu *ont été battus de pareilles verges que notre cousine.* C. *Ont reçu des afflictions pareilles à celles...* Ferait-on difficulté d'avouer que Conrart est plus simple, plus concis que Pellisson ? Il retranche, il allége ; il supprime les équivoques déplacées[2].

III

Mais nous avons deux documents bien autrement importants qui attestent le soin éclairé que Conrart prenait de la correction des écrits qu'on soumettait à sa critique. Elie Bouhereau, médecin de La Rochelle, qui avait commencé la version du *Traité d'Origène contre Celse*[3], à l'instigation de Conrart, fit suivre son travail des *Remarques* sur la langue française que Conrart lui avait communiquées[4]. Nous les re-

1. N° 5131 de la Bibliothèque de l'Arsenal. p. 499 et suiv.

2. M. Marcou, biographe de Pellisson, fait bon marché de ces corrections, à tort, pensons-nous.

3. *Traité d'Origène contre Celse*, ou défense de la religion chrétienne contre les accusations des Païens, traduit du grec par Élie Bouhereau. Chez Henry Desbordes, Amsterdam, 1700. Bel in-4° magnifiquement imprimé. C. 609, Bibliothèque nationale.

4. « Je lui envoyais mes cahiers, dit Bouhereau, à mesure que je les mettais au net, et il me permettait de le consulter sur les difficultés de notre langue. »

levons ici[1]. M. Kerviler prétend qu'elles valent celles de Vaugelas. Contentons-nous de dire qu'elles sont du même genre. Conrart s'y montre préoccupé de la pureté des locutions n°s 1°, 2°, 5°).

Il respecte l'usage mais combat la mode, en fait de prononciation (3°).

Il est pour la grammaire, même contre d'Ablancourt (4°).

1° (p. 419). *Hyperborées* : « Je suy le sentiment de M. Conrart, qui préférait Hyperborées à Hyperboréens. Je l'avais aussi consulté sur cette façon de parler : *se donner garde*, que j'employe dans cette même page. Il me fit réponse que *donner garde* ou *donner de...* se disayent encore tous deux; mais que le dernier était le meilleur. »

Vaugelas (t. II, p. 425) : « On dit se *donner de garde*, et non pas se *donner garde*. Ce dernier se dit pourtant, mais il est moins bon que l'autre. »

2° *Joseph*. Conrart écrivait à Bouhereau des MM. de Port-Royal, qui prononçaient *Joseph* et non *Ioseph:* « Comme ils parlent et écrivent très bien, la plupart du monde les imite volontiers ».

3° (p. 422). *Il n'est rien*. Note de Conrart : « Ce changement a été fait par les poètes, qui, ne pouvant mettre *il n'y a* dans leurs vers, parce qu'*il y a* ferait un hiatus ou un bâillement, ce qui n'est plus permis dans la poésie française, se sont servis de *il est* et de *il n'est*, pour *il y a* et *il n'y a*. Et parce qu'on a cru que c'était une façon de parler à la mode, on n'a point tardé à l'introduire dans la prose et dans la conversation même, en parlant, ce qui n'est nullement bien; et les gens qui écrivent purement et exactement n'ont garde d'user de cette licence, si ce n'est en vers, où l'on ne peut faire autrement. C'est à peu près, ajoute Bouhereau, comme ceux qui, en parlant, ont pris la coutume de faire sonner le *d* dans pied à terre, parce que Molière a été obligé d'en user ainsi dans une de ses comédies. » (*Ecole des femmes*).

4° (p. 84). *Il le leur donna* (en parlant du pain que Jésus-Christ donne aux disciples) : « M. d'Ablancourt croyait que, dans la façon de parler semblable, il fallait supprimer l'article *le;* et, comme son autorité est grande, il est bon d'y opposer celle de M. Conrart, qui me parlait ainsi dans sa lettre

1. *Remarques françaises sur la traduction, de la nature de celles que M. d'Ablancourt a mises à la fin de ses traductions*, etc.

du 16 de may 1674 : « Pour la suppression de l'article *le*, c'était une erreur de M. d'Ablancourt, et je n'avais jamais pu l'obliger à la quitter. Ce qu'il a dit dans sa Remarque du passage d'Arrien, que l'on ne se sert point de cet article, en parlant, est une seconde faute, car tous ceux qui parlent et écrivent purement et exactement ne l'omettent jamais. »

Voici l'opinion de Vaugelas (t. Ier, p. 95) sur ce point. *Le*, pronom relatif, oublié :

« Plusieurs mettent le pronom relatif, *le*, aux deux genres et aux deux nombres. Par exemple : *un tel veut acheter mon cheval, il faut que je le luy face voir*, au lieu de dire *il faut que je luy face voir ; pour acheter ma haquenée, il faut que je la luy face voir*. Ainsi, au pluriel, Amyot fait toujours cette faute; mais ce n'est qu'avec *luy*, et *leur*, pour éviter sans doute la cacophonie de *le luy*, et *le leur*, et ne dire pas il faut *que je le luy face voir*, ou *que je le leur fasse voir*, qui n'est pas une raison suffisante pour laisser un mot si nécessaire; car il vaut bien mieux satisfaire l'entendement que l'oreille, et il ne faut jamais avoir esgard à celle-cy qu'on n'ayt premièrement satisfait l'autre, etc...[1] ».

Dans la Remarque suivante, Conrart a raison, même contre Vaugelas. Voici, dit Ancillon, ce que M. Conrart écrivait à Bouhereau, au mois d'août 1670 :

5° « C'est une grande erreur dans la langue que d'en exclure absolument *lequel* et *auquel*, dont on ne se peut passer en certains lieux. Mais, ce qui n'est pas bien, c'est de dire et d'écrire à tout moment *lequel, laquelle, auquel, à laquelle*, en parlant d'un homme ou d'une femme ; au lieu de se servir de *qui*, qui est le vrai pronom relatif, qui convient au masculin et au féminin. Ce défaut est fort ordinaire dans le Palais, où les avocats disent presque toujours : C'est un homme lequel, c'est une femme laquelle... ; au lieu de dire : C'est un homme qui...

« Vaugelas écrit (t. Ier, p. 20) *lequel, laquelle*. Ces pronoms ou nominatifs, tant singulier que pluriel, sont rudes pour l'ordinaire, et l'on doit plutôt se servir de *qui*, quand on le devrait répéter deux fois dans une même période... Il y a pour-

1. Patru a ajouté en note : « Je suis de cet avis ; mais il est vray que dans le discours ordinaire on supprime communément le pronom devant *lui* et *leur*, mais en écrivant, c'est une faute que de l'omettre. » L'usage a condamné d'Ablancourt et Patru pour donner raison à Conrart et à Vaugelas.

tant certaines exceptions et certains endroits où il faut dire *lequel*... Exemple : C'est un effet de la divine Providence, qui est conforme à ce qui nous a été prédit... Il faut toujours mettre *lequel*, et dire : *C'est un effet de la divine Providence, lequel*, etc. On se sert aussi de ce pronom au nominatif, quand on commence quelque narration considérable ; par exemple : *Il y avait à Rome un grand capitaine, lequel, par le commandement du Sénat*, etc.... Je dis qu'en cet endroit *lequel* est beaucoup plus fort que ne serait *qui*, et j'ay remarqué que, mesme à la cour, où il semble que *lequel* ne devrait pas estre si bien reçu, on en use d'ordinaire en de semblables rencontres. Je ne voy ny homme, ny femme, qui, racontant quelque chose, ne die, par exemple : *C'était un homme, lequel*, etc. ; *c'était une femme laquelle*, etc., plustot que *qui*, et de mesme au pluriel. »

Thomas Corneille a mis dans sa note : « ...Tous ceux que j'ai consultez voudroient *qui* dans ces endroits, et non pas *lequel* et *laquelle* (1687) et (1738), édition qui comprend les notes de Patru ».

L'Académie française dit : « On sait que dans ces exemples : *Il y avait à Rome un grand capitaine, lequel, par le commandement du Sénat*; *c'estoit un homme, lequel...* ; *c'estoit une femme, laquelle...* ; il est mieux de mettre *qui*, et qu'on peut se dispenser d'être de l'avis de M. de Vaugelas (1704). »

M. Bouhereau rapporte à la fin de son ouvrage une lettre de M. Conrart du 13 juillet 1675. Conrart mourut le 23 septembre, c'est donc une de ses dernières productions. Elle montre comment ce lettré s'occupa, à l'instar de Malherbe, jusqu'à sa dernière heure, de se corriger, d'écrire purement. Il y a là une note émue, digne. Conrart est un homme du XVIe siècle, il meurt sur la brèche !...

C'est aussi à l'amitié que nous devons des Remarques de grammaire *inédites*. Elles vont nous faire mieux connaître encore les tendances grammaticales de l'émule de Vaugelas.

La *Pucelle* de Chapelain excita, comme on sait, quelque peu de temps après son apparition, un désappointement général. Ce fut un genre tout d'abord de l'admirer; cependant

quand on sut que Mme de Longueville avait trouvé cela parfaitement beau, mais ennuyeux, on ne se tint plus. Le malheureux poète épique devint la proie de ses ennemis. « L'élogiste universel » n'avait pu se défendre de dire à quelques méchants auteurs leur fait ; ils ne voulaient pas laisser passer l'heure de la vengeance. Le sieur de Lignières lui avait lu jadis des vers ; Chapelain lui avait répondu : « Monsieur le chevalier, vous avez beaucoup d'esprit et de bonnes rentes ; c'en est assez, croyez-moi, ne faites point de vers ». En 1656, l'année de l'apparition de la *Pucelle*, Linière décoche à Chapelain un libelle. L'abbé de Montigny[1], un breton, un correspondant de la société Conrart, un académicien, lui répond par *la Lettre à Eraste*, où il défend son maître. Il y a apparence que Linière ne se tint pas pour battu ; il répliqua sans doute, et Chapelain dût tout mettre en œuvre pour que ce deuxième factum ne devînt pas public[2]. Il écrivait en effet, le 25 janvier 1657 : « Pour le fripon d'Eraste, il avait mis son libelle sur la presse, sur une permission qu'il avait extorquée du bailli du Palais. » Le mois suivant, le chancelier Séguier supprimait définitivement la brochure de Linière.

Pour se déchaîner ainsi contre Chapelain, le sieur Jules Pillet de la Mesnardière avait-il les mêmes raisons que Linière ? En 1640, il avait donné une *Poétique*, à la naissance de laquelle Balzac avait battu des mains sans la connaître. Même année, Chapelain écrivait à Conrart[3] : « Copier ainsi M. de l'Escale (J.-C. Scaliger), ce n'est pas dérober en coupeur de bourses, mais voler en brigand sur les grands chemins. » Cette opinion avait dû transpirer comme émanant du prince de la critique. En 1656, Conrart avait toutefois signé un privilège aux *Poésies* de la Mesnardière : « en considération de son savoir, de son mérite et de ses services, sur les témoignages qui nous en ont été rendus par des personnes de rare vertu, de haute condition et en qui nous avons pleinement confiance. » La Mesnardière était lecteur du roi, il était riche : il devait épier l'heure de la revanche contre celui qui avait jadis porté atteinte à sa réputation d'auteur. Toujours est-il qu'en

1. Il était prêtre du diocèse de Vannes, résidant à Rennes, et devint évêque de Saint-Pol.

2. Le premier doit peut-être aux bons soins de Chapelain et de ses amis d'être assez rare : la biblioth. nat. n'en possède qu'un exemplaire broché incomplet.

3. 5 mai 1640, édit. Tamisey de Larroque.

1656, il lançait contre la *Pucelle* des observations[1] sévères. Nous ne dirons rien de ce factum ; nous constaterons seulement qu'à en juger par ces productions les ennemis de Chapelain ne valaient pas celui qu'ils attaquaient. Ils n'ont tous le souci que de critiquer dans la *Pucelle* des défauts de composition[2], des invraisemblances, des fautes contre de prétendues règles ; eh ! mon Dieu, Chapelain est plus ferré qu'aucun d'eux sur les règles, et, suivant l'expression de Mme de Longueville, son poème est sur ce point parfaitement beau. Les réponses de Chapelain qui reprennent les mêmes matières sans leur donner plus d'attrait ni de consistance sont donc aussi vides de fond ; mais la forme en est plus vive et plus acerbe[3]. Ainsi à la suite de la lettre du sieur du Rivage, on lit une réponse. Elle reprend ses arguments, les discute, tâche de les réfuter et ce à grand renfort d'érudition. Si Chapelain ne l'a pas écrite, il l'a vue : on reconnaît sa touche. Le fond de la discussion est aussi oiseux et fastidieux que l'attaque ; mais le ton ne manque pas d'âpreté. Il y a là des expressions imagées, des figures vulgaires, mais d'une vulgarité voulue et blessante, des arguments *ad hominem*, des coups droits, qui rappelent la manière de Chapelain, dans ses lettres. Dans leurs démêlés, ces écrivains du temps de Louis XIII étaient des frondeurs, des batailleurs, sans être des bravaches comme Scudéry ni des duellistes comme le Cyrano : ils trouvaient le mot qui frappe, souvent même qui blesse. Corneille, Racine, Boileau, Molière, n'ont fait que les imiter en ce point, avec plus de précision, de légèreté, non plus d'ardeur : l'escrime seulement est différente.

L'abbé de Montigny (sous le nom de La Montagne) voulut

1. *Lettre du sieur du Rivage contenant quelques observations sur le Poème épique et sur le Poème de la Pucelle*· Paris, Antoine de Sommaville, 1656, in-4, 32 pages. A la biblioth. nat. Y 97 + A.

2. Par exemple le s^r^ du Rivage prétend prouver que : *la fable est extrêmement défectueuse en la principale de ses parties*, que *Chapelain a pris deux héros à la fois pour matière*, etc.

3. Voici quelques malices du s^r^ du Rivage : « Lui (Chapelain) qui a pris pour devise (sous son portrait) un oyseau qui donne dans le ciel, ne se pourrait excuser en cette occasion d'avoir bien plus donné du nez en terre. » La devise de Chapelain était un oiseau de paradis, avec cet exergue : *Viamque affectat Olympo*. Il devait prendre une aigle, dit Ménage, de qui nous empruntons ce renseignement (*Observations sur la langue française*, Paris, Barbin, 1686, seconde partie, p. 453), pour ajuster le mot au corps.

se charger aussi de répondre au sieur du Rivage. Chapelain dut voir cette réponse : il n'en put être autrement, quoiqu'il en dise. Dans le manuscrit de la *Pucelle*[1] qui a appartenu à Chapelain, la préface, qui est de la propre main de Chapelain, contient cette déclaration (page 2) : « Ce fut en effet contre ma volonté que quelques-uns de mes amis leur (aux attaques) firent plus d'une réponse et ce fut à mon instante prière que ces réponses demeurèrent supprimées ou qu'elles ne furent vues que de peu de gens. » Ses amis donc s'émurent de ce déchaînement général et essayèrent à ses côtés de tenir tête à l'orage. Les coups venaient de toutes parts.

D'Assouci qui était à Avignon, s'étant persuadé que la lettre à Eraste était de Chapelain lui-même, voulut prendre la défense de du Rivage. Chapelain écrit, le 29 décembre 1656, à l'abbé de Montigny : « Sans le soin officieux que de mes amis d'Avignon et d'Orange ont pris pour empêcher l'impression d'un libelle qu'il avait fait là-dessus contre moi, j'eusse encore eu cet animal féroce contre moi. »

Le manuscrit 15005 (in-4° F R) de la bibliothèque nationale contient : 1° La disposition du poème de la *Pucelle* et la division de ses matières et de son ordre par livres[2].

2° La response du sieur de la Montagne à sieur du Rivage, où ses Observations sont examinées sur le poème de la *Pucelle* (173 pages).

3° L'ordre du dessein du poème de la *Pucelle*.

C'est pour cette réponse (le n° 2 du mss) du sieur de la Montagne que furent faites les *Remarques inédites* de Conrart, qui se trouvent, écrites de sa main, à la fin du libelle imprimé du sieur du Rivage[3], dans l'exemplaire que possède la Bibliothèque nationale. Les Remarques portent au dos : *Remarques de M. Conrart sur la réponse de M. Chapelain à la lettre*

1. 15004 FR mss. Biblioth. nat.

2. L'écriture est laide, serrée dans les marges et les interlignes, le papier est jaune, rugueux et taché. Cela justifie la remarque suivante de Vigneul-Marville (*Mélanges de littérature*, t. II, p. 7): « La plupart des lettres que j'ai vues de lui étaient très courtes, écrites à la hâte et le plus souvent sur les enveloppes des paquets qu'on lui adressait ». Toujours le même esprit de lésinerie! Le même Vigneul dit (p. 101) de l'original d'une lettre de Balzac, « qu'il était en assez mauvais caractère et malproprement, selon la coutume de MM. les beaux esprits de ce temps-là ».

3. Elles forment 6 feuillets in-8, de l'écriture de Conrart. C'est M. Kerviler qui le premier les a signalées (p. 487, *la Bretagne à l'Académie française*, 1879, Palmé), sans avoir le temps d'en préciser exactement la signification.

imprimée du sieur du Rivage. Cette indication renferme une erreur : la réponse n'est pas de Chapelain, mais sans doute de l'abbé de Montigny (sous le pseudonyme transparent du sieur de la Montagne). Elles furent écrites d'après le brouillon de l'auteur ; car cette mise au net de la *Réponse*, qui sans doute n'a jamais vu le jour, a profité généralement des obvervations de Conrart. Nous n'avons donc pas le texte exact sur lequel les *Remarques* ont été faites, mais un texte corrigé d'après elles. Telle cependant qu'est la *Réponse*, telles que sont les *Remarques*, il est facile, par un rapprochement avec la mise au net, d'en examiner la valeur.

Nous ne les avons pas toutes relevées ici ; nous avons choisi celles qui étaient les plus capables de nous éclairer sur les idées de Conrart en matière de grammaire.

La Réponse commence ainsi : 1re page. — « Monsieur du Rivage, ou qui que vous soyez, que l'on voit paroistre dans le monde sous ce nom, pour deschirer la réputation d'une fille innocente, qui ne fit jamais de mal qu'aux Anglais, puisque vous avez pris en gré de commettre une action si lasche, de gayeté de cœur, et que vous avez porté quelques coups en trahison à cette vaillante guerrière, vous ne devrez pas être surpris qu'un de ses adorateurs vienne les parer ou les venger, afin de satisfaire le public qui s'est déclaré pour elle et qui ne souffre pas vostre attentat, avec la mesme patience qu'elle. » Ce début a sans doute été resserré sur les indications de Conrart. Voici sa note à ce sujet : page 3. — « L'opinion gñale a esté de retrancher toute la première section ; et, sans affecter de rencontres sur le nom de *Rivage*, d'entrer d'abord en matière, par la pleinte de ce qu'il attaque *la réputation d'une fille innocente*, etc., qui est la seule pensée de cette section, qui se doit conserver.

« *Que l'on vous combatte à outrance* suffit sans ce qui précède. Toute l'amplification qui suit a esté aussi trouvée superflue ; et on creu qu'il ne falait point promettre de traiter cette affaire en raillerie, parce que le meilleur est de la traiter sérieusement, à la réserve de quelques endroits ingénieux qui se trouvent semez de çà et de là, fort à propos ; de sorte que le meilleur sera d'entrer en matière le plustost qu'il sera possible ».

Le résumé de la suite est ceci : les amis de Chapelain lui ont témoigné leur admiration ; que vient faire alors le Sr du Ri-

vage? « Ils regardent, M., votre insolence avec moins de colère que de pitié. Ils s'en soucient *comme d'une grenouille* », aurait mis, dans la 1re rédaction, l'abbé de Montigny. Note de Conrart sur ce passage : « Tout l'article estant sérieux et grave, cette fin railleuse et injurieuse n'y sied pas bien. »

Conrart préfère *coucher d'une* imagination à *coucher une*, et *embarrassé* à *enchevestré*.

Plus bas, l'auteur aurait mis : « Il y a exemple chez les Anciens d'une épopée de plusieurs livres, dont l'héroïne était une femme, qui même n'avait *que des femmes sous ses drapeaux* », et il cite deux vers de Martial :

> Sæpius in libro memoratur Persius uno
> Quam levis in tota Marsus Amazonide :

Voici la note de Conrart : « *Que des femmes sous ses drapeaux* (*deleatur*), ou le dites autrement, à cause de l'équivoque ; et n'alléguez cette preuve que comme en passant, si vous voulez suivre l'avis de tous ceux qui ont assisté à la lecture de cette pièce ; encore faudrait-il prévenir une objection que quelques-uns ont faites, que les commentateurs de Martial doutaient si ce poème avait les Amazones pour sujet, ou la guerre d'Hercule contre elles. On a aussi allégué qu'on ne sait si c'estoit un poème épique ou une tragédie... — *Mais ces estourderies, etc.* (*deleatur*) ; — *Qu'il ne vous déplaise* (*deleatur*) ; — *N'est pas une estourderie....* Ce mot a dépleu à plusieurs, et, en effet, il est fort nouveau dans le langage, pour estre écrit dans un traité de doctrine comme celuy-cy. La pluspart voudrayent que vous ostassiez tous les *qui pro quo* des endroits où vous les avez mis.

« *Il est frivole et ne fait que blanchir*, vers de dix syllabes. — *Et que celuy de Gierusalemme :* il y a icy quelque chose d'oublié ou d'obscur.— *Une plus grande expectation:* Ce mot a esté trouvé trop latin. — *Qu'ont eue quelques-uns :* J'aimerais mieux : *Que quelques-uns ont eue.*

« Considérant que ce royaume depuis un long temps l'avait attirée (l'indignation du ciel) par ses crimes et que la justice divine voulait estre satisfaite par une punition qui fust proportionnée aux péchez, il estima qu'en faisant immoler la *Pucelle* innocente, en la place des Français coupables, Dieu s'en contenterait d'autant plutôt que l'hostie serait plus pure et se chargerait plus charitablement des impuretez d'autrui.

Il eut quelque plaisir de voir dans son idée une espèce de rapport entre le salut de l'Etat procuré par cette voye et celui du genre humain procuré par un mystère ineffable qui ne souffre point de véritable comparaison. — C. Cette matière est si délicate, et l'action de N.-S. souffre si peu de comparaison, que je ne puis en façon quelconque m'accommoder à cette pensée, quelque adoucissement que vous y ayez apporté. Pour vous répondre si elle peut estre soufferte, vous pouvez consulter des théologiens qui en décideront la question.

24. — « *Qu'à employer des pratiques*, j'aymerais mieux *qu'à pratiquer des choses reçues dans sa créance.*

25. — « *Quoyque vous tranchiez de l'habile.* Cela tombe mal. Je dirais « *de l'habile homme.* » La correction a été faite.

26. — « *Que de l'eau trouble.* J'osterais les *laveures*, et dirais *prise* dans les esgouts, etc. » — Dans le texte il y a : « Vous ne puisez pas aux sources, vous ne beuvez que de l'eau trouble, tirée des esgouts du Parnasse. » On a profité de la correction. — *Vous avez cela du hibou* (*deleatur*).

27. — « *De si belles et si singulières choses.* Je dirais, des choses *si belles et si singulières ; et prendre encore des qui pro quo ;* dites : *et prendre encore l'un pour l'autre.*

28. — « *Dans le nez* (*deleatur*), ou bien mettez *hardiment* ou *impertinemment.*

29. — « *Par son ennemy Cyrus.* Je dirais *par Cyrus son ennemi.*

30. — « *C'est belle malice* (*deleatur belle*), et dites : *C'est une pure malice.* Et qu'il l'implorait, etc. On dit plus tôt, ce me semble, *implorer le secours, la faveur, la grâce de quelqu'un*, que sa personne.

33. — « *Si vous vous trouviez à pareille fête.* Cela est trop bas. Vous pourriez dire : *Si vous vous trouviez engagé dans une pareille entreprise.*

34. — « *Et vous n'aurez pas moins à rengaîner.* Changez *à rengaîner.* — « Après ces premiers foudres bruts. » Cela est fort rude à l'oreille. — *Sur vos oreilles*, dites plustôt *sur votre teste.*

61. — « *Bergeronnettes.* Bergères suffit ; mais on dit bien il y a des *amourettes*, entre d'autres personnes que des bergers et des bergères ; car un homme de grande qualité qui ferait coquetterie avec quelque dame sans que ce fut un véritable

amour, ne dirait-on pas fort bien, *il y a amourettes entre eux; il y a des amourettes depuis peu*?

63. — « Entre *deux couettes*. Je tiens *couettes* un vieux mot de province dont je ne me serviroy jamais.

64. — « Je ne say s'il ne faut point écrire *ajambées*; car il me semble qu'on le prononce ainsi.

66. — « *Que vivait Hésiode, — qu'Hésiode vivait* est le droit et le naturel, et l'autre est forcé et dit d'une manière extraordinaire.

75. — « *Tapy et enfoncé*, enfoncé suffit.

76. — « *Qu'elles charient bien droit* (*deleatur*) toutes ces façons de parler proverbiales.

78. — « *Vous faites de l'habile.* J'aimerais mieux *du savant, du docte.*

80. — « *Votre imbécilité de vue.* Il faut dire cela autrement. *La faiblesse de votre vue* serait bon.

99. — « *De réussir admirable.* Je ne puis m'accommoder à cette façon de parler toute italienne.

107. — « *Protesté des manquemens.* Je ne connoys point cette phrase, et si elle est française. L'usage en doit estre au Palais plustôt que dans le monde.

124. — « *Vous m'avez bien la mine.* Je trouve ce *m'avez* si bas et si hors de propos, qu'encore que je scache qu'il est français et que l'on le dit en parlant, je n'ay jamais pu m'y accoutumer; d'autant plus que *vous avez bien la mine* qui est fort droit et fort français est la même chose et fait le même effet.

« Voilà ce que j'ay pu retenir des remarques faites par ceux qui entendirent il y a déjà quelque temps la lecture de cet ouvrage. Comme ils en approuvèrent et même avec beaucoup de louanges la matière et l'ordre, si j'ay obmis à marquer quelque chose, ce ne peut avoir esté qu'en ce qui regarde les termes injurieux et piquants et les railleries et façons de parler basses et proverbiales. Car pour ces deux articles là, le sentiment unanime fut qu'il n'en fallait rien laisser; de sorte que l'auteur ne peut manquer d'en retrancher ce qui m'en pourrait estre échappé; afin que la pièce estant aussi grave et aussi noble en ses expressions que ses pensées se puisse dire sans défaut. »

Une première réflexion s'offre à notre pensée, lecture faite de ces Remarques. Conrart croit que le factum est de la main

de Chapelain ; mais il n'en affirmera pas moins ses critiques. Il pense soutenir mieux les intérêts de son ami : il faut que leurs ennemis trouvent le moins possible à redire et au fond et à la forme de la Réponse qu'on va faire à leurs libelles ; il faut bien défendre et s'il est possible gagner sa cause. Voilà l'homme : il est tel que nous le connaissions ; sous quels traits nous apparaît le grammairien ? Dans l'ensemble il est droit, rectiligne même, suivant l'expression de Sainte-Beuve, ferme, grave. Il n'aime ni les longueurs, ni les fadeurs, ni les obscurités, ni les bizarreries et les crudités, ni les impropriétés, ni les sales équivoques, ni les provincialismes, ni les vers blancs, ni la dureté des locutions. Par contre il prise la rapidité, même la concision des termes et des phrases, au lieu du raffinement la finesse ou bien ce qui est droit et naturel. Il est, comme Vaugelas, partisan du bel usage : *couette* lui semble bien provincial ; *vous m'avez la mine* pour *vous avez la mine* lui a toujours paru bas ; *mangeurs de crucifix* est déplacé à ses yeux. Remarquons en passant que ce protestant austère ne peut pas tolérer qu'on fasse entrer dans une comparaison avec quelque chose d'humain ce qui touche à la divinité. Il soigne aussi la fin des périodes, des membres de phrases ; il sait le pouvoir d'un mot mis en sa place. Il est sensible à l'harmonie : il est de l'école de Malherbe, de Balzac, de Vaugelas. Il n'aime pas non plus les latinismes, comme *expectation*, pour lesquels les doctes comme Chapelain montraient trop de condescendance, ni les italianismes. Les hardiesses l'effraient, les néologismes le mettent en défiance ; les familiarités énergiques d'un Bossuet l'auraient dérouté. Ce n'est pas qu'un esprit droit eût pu tolérer certaines trivialités de cette langue hargneuse de la *Réponse ;* mais on sent percer dans ses restrictions je ne sais qu'elle appréhension d'un danger caché : il est ennemi de la nouveauté. En ce sens, il va plus loin que Vaugelas. Vaugelas n'est pas sans quelque scrupule pour ses sévérités ; il donne parfois aux mots condamnés par l'usage une sorte de regret[1] mélancolique, si bien qu'il semblerait disposé, si on lui forçait

1. C'est le mot de La Fontaine dans la fable (*du Rat et de la Grenouille*) :

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui
Qui souvent s'engeigne soi-même ;
J'ai *regret* que ce mot soit trop vieux aujourd'hui,
Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême.

la main, à se relâcher de son purisme. Conrart rétrécit, au lieu d'élargir, au lieu de jeter un regard sur le passé ou d'ouvrir des vues sur l'avenir. Malgré le soin qu'il a pris de lire les auteurs du XVIe siècle[1], il est de son temps, il est le champion inébranlable de l'usage, du présent.

Conrart est quelquefois hypercritique, comme dit Ménage : aussi a-t-il sa place dans la *Requête des dictionnaires* du grammairien angevin[2], badinage assez plaisant, mais long. Ménage reproche aux MM. de l'Académie leur pruderie, rien de mieux ; mais ce qu'il y a de piquant, c'est qu'il exagérera leurs tendances. Pour mieux montrer la valeur et la discrétion des Remarques des grammairiens qui l'ont précédé, il suffit de rappeler quelques-unes des siennes. Il leur a succédé ; lui aussi a pris le ton de l'oracle, lui aussi a rendu des arrêts. Il a quelque chose de moins qu'eux. La Bruyère, après Molière, l'a condamné directement, en faisant le portrait du compilateur, et indirectement en écrivant cette phrase : « Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touché des très belles choses. » Sans sortir de notre sujet, nous pouvons le voir à l'œuvre.

Il a adressé à Conrart une *Dissertation*[3] *sur les sonnets de*

1. On le verra tout à l'heure.

2. C'est lorsqu'il s'agit du bannissement de *car*.

Cependant on sait par la ville
Que, depuis, votre Gomberville
Aurait injustement proscrit
Le pauvre *car* d'un sien écrit.
. . . . . .
. . . . . .
Sans que Conrart le secrétaire,
D'un tel mal ne pouvant se taire,
S'opposât généreusement
A ce cruel bannissement,
Vous remontrant qu'en toute affaire, etc...

3. *Segonde* édition, à Paris, chez Claude Barbin, 1689, petit in-18, 42 pages. Il commence ainsi : « Il n'y a pas moyen de vous refuser. Ma paresse est grande, je vous l'avoue ; mais la passion que j'ai de vous obéir l'est encore davantage ; et, puisque vous le voulez absolument, je vous dirai, Monsieur, ce que c'est que l'histoire des sonnets de la *Belle Matineuse*.

« ..... Je ne saurais me résoudre à vous expliquer ce latin (il vient de citer 4 vers); car je ne puis m'imaginer, quoique vous puissiez dire que vous ne sachiez pas la langue des sciences, vous, Monsieur, qui savez toutes les sciences. En tout cas, Monsieur, vous pourrez vous le faire traduire par votre hôte, notre cher M. d'Ablancourt, de qui les copies ne sont point inférieures aux originaux. »

la belle Matineuse, semblable à celles qu'avaient fait éclore les sonnets de Job et d'Uranie. A vrai dire, de tels exercices poussaient l'auteur à faire étalage d'érudition et d'esprit ; mais Ménage abuse de la permission. On sait par exemple que les vers suivants de Racan ont été toujours trouvés fort beaux et qu'ils ont eu l'insigne honneur de donner de la jalousie à Malherbe :

Il voit ce que l'Olympe a de plus merveilleux,
Il y voit à ses pieds ces flambeaux orgueilleux
Qui tournent à leur gré la Fortune et sa roue, etc.

« Ce n'est pas le propre d'un flambeau, dit Ménage, de faire tourner quelque chose, ce défaut de ne pas suivre la métaphore est un des plus grands et des plus ordinaires des écrivains et qui a été fort judicieusement remarqué par Quintilien en ces termes... » Suit une citation de six lignes de Quintilien. O pédanterie, ce sont là de tes coups ! Qui songerait, sinon Ménage, à critiquer un manque de suite dans une métaphore en un morceau d'une facture si large, d'un ton si élevé, comparable de tout point au *Candidus insuetum* de Virgile.

Puis, quelle pluie de sonnets, surtout italiens, sont rapprochés de la *belle Matineuse !* Le Caro, Voiture, Malleville sont mis largement à contribution? Ce n'est pas de la critique, c'est de la compilation. Conrart fut peut-être émerveillé du savoir d'un tel homme; il eut de la complaisance. C'était du reste une des manies du temps que de se faire adresser de pareilles dissertations. Elles étaient pour le critique une occasion de mettre en lumière, moins le sujet lui-même, que sa science et sa lecture. Ménage ne pouvait y faillir.

Donnons pour terminer un dernier exemple de sa manière. Dans ses *Observations sur la langue française*[1], à propos de l'expression *les roses et les fleurs*, il en cite l'emploi dans vingt-deux auteurs[2], et de quelques-uns d'entre eux il y a plusieurs exemples ! Ah, tout doux, laissez-nous respirer. Ménage a eu un disciple, le P. Bouhours ; mais il n'a heureusement pas fait école. La curiosité valait encore moins que le purisme :

1. Barbin, 1686. *Segonde* partie. La 1re édition est de 1673.

2. Voici leurs noms : Desmarets, du Perron, Belleau, Pétrarque, Uberti, Dante da Maiano, Franco Sacchelli, Giusto Conti, Politien (4 citations), Laurent de Médicis, Giambulari, l'Alamanni, le Guidiccioni, le Bernia, le Coppella, le Rinieri, le Braccidini, le Corsellini, Homère, Achille Tatius, Aristophane, Pline ! ! !

la langue française avait plus à profiter de l'un que de l'autre. Remarquons aussi que ceux dont Ménage fait ses délices, ce sont surtout les auteurs italiens. Vaugelas et ses émules ont essayé de nous soustraire à l'influence italienne, Ménage remonte le courant. Il semble pourtant qu'en 1673 la langue française avait dans les écrits d'un Pascal, d'un Racine, d'un Molière, fait ses preuves et éclipsé ces productions fragiles de la littérature d'outre-monts à cette époque. Mais il coûte à Ménage de brûler ce qu'il a adoré, quoiqu'il en dise à Chapelain, et, au fond, il ne tient pas pour ce dont il ne fait pas partie. Il n'ira pas peut-être jusqu'à dire comme Huet, son admirateur, un de nos derniers poètes latins, en 1661 : « Nous sommes arrivés à la lie des siècles » ; mais il pense (nous l'avons dit) que les livres écrits en latin ont seuls chance de durer. Conrart qui ne sait que le français est d'avis contraire : il est français de langage et de cœur ; nous allons voir cela définitivement dans ses *Lettres*.

CHAPITRE VI

CONRART ÉPISTOLAIRE

I. Deux épigrammes de Linière contre Conrart. — Le silence prudent. — Conrart excellent faiseur de lettres. — Opinion de Balzac sur les *Lettres de Conrart*, de Chevreau, du P. Bouhours, de Ménage, de Richelet, de Sorel. — Le genre épistolaire de Balzac. — Chapelain et Conrart correspondants parisiens. — Paris, capitale des lettres. — II. Les correspondants de Conrart : Balzac, Godeau, Félibien. — Les *Lettres à Félibien*. — Ton que prend Conrart avec son jeune correspondant. — Relation des affaires étrangères et des faits intérieurs. — Le bourgeois de Paris. — Conrart et Mlle de Scudéry. — Les faits divers et les nouvelles contenus dans les *Lettres à Félibien*. — III. Les *Lettres à Rivet*. — Quel est ce correspondant? — Ton des lettres. — Relation des affaires extérieures et intérieures. — Conrart anti-latin. — Conrart et Étienne Pasquier. — Jugements littéraires de Conrart. — Style de Conrart.

I

Conrart ne s'est pas borné à écrire des notes de grammaire, et, si jusqu'ici nous avons surtout demandé à ses contemporains ce qu'ils pensaient de lui, il nous sera possible désormais de le juger directement d'après ses propres œuvres.

Dans l'édition des *Œuvres complètes* de Boileau, de 1713, on lit dans une note relative au vers dont nous avons parlé : « Conrart, fameux académicien, qui n'a jamais rien écrit. » Il eût été plus juste de dire qui n'a jamais rien fait imprimer. Un vérirable contemporain du secrétaire ne s'y fût pas trompé.

Le *Menagiana*[1] nous a conservé une épigramme de Linière sur Conrart :

> Conrart, comment as-tu pu faire
> Pour acquérir tant de renom,
> Toi qui n'as, pauvre secrétaire,
> Jamais imprimé que ton nom?

Le même poète en fit une autre que peut-être Tallemant revit[2]. La voici :

> C'est un des beaux esprits,
> Et sans avoir rien fait, sans même avoir appris
> La langue qu'on parlait à Rome,
> Il juge des œuvres d'autrui.
> Je tiens que c'est un habile homme,
> Car il empêche bien qu'on ne juge de lui.

Le trait final est acéré ; il nous donne de plus la date probable de l'épigramme. Elle a sans doute été composée vers 1657,

1. T. I, p. 116.
2. Biblioth. nat., fonds de Gaignières, n° 566.

au temps où Linière daubait sur l'auteur infortuné de la *Pucelle*. Conrart avait plus de cinquante ans. On est assez en droit de juger un homme de cet âge sur ce qu'il a fait ; si, en apparence, il n'a rien produit, comment interpréter son silence ?

Faut-il réellement, avec Boileau, Linière, Tallemant, attribuer le silence de Conrart à une prudence bien entendue ?

Disons d'abord, avec Cousin[1], que « ce silence prudent n'est pas un signe de si mauvais goût, devant la stérile fertilité de plusieurs de ses confrères de l'Académie. » Ce n'est pas toutefois une explication, c'est un faux-fuyant. La vraie raison de ce silence, quelle est-elle ? Est-elle dans la crainte de la critique ? Avant et même quelque peu après 1657, Conrart jouissait d'une grande réputation. On regrettait unanimement autour de lui qu'il frustrât l'avenir du produit de ses veilles. Insinuons ici que ces très aimables regrets, si sincère et si chaud qu'en fût l'accent, pouvaient bien venir plutôt des lèvres que du cœur. On exagère volontiers le talent d'un homme qui se contente de s'en laisser attribuer, ou même dans le fond d'en avoir, sans le faire éclater au grand jour. Si l'on se doutait qu'il consentît jamais à en donner la preuve durable dans ses écrits, on modérerait le ton de l'éloge. Or Conrart valait bien après tout beaucoup de ses contemporains, il maniait habilement sa langue, il tournait le vers assez agréablement, savait indiquer à ses amis diverses matières à traiter et à féconder ; ce n'est donc pas non plus dans son impuissance qu'il faut chercher le secret de son apparente stérilité. L'abbé d'Olivet a tâché de s'en rendre compte. « Qu'on ne s'étonne pas, dit-il, au reste, si M. Conrart avec tant d'esprit et tant de goût n'a fait que si peu d'ouvrages. Trop de modestie, trop de peine à se contenter soi-même, l'envie immodérée de donner à la lecture un temps que la composition nous dérobe, les emplois publics, les soins domestiques, les maladies habituelles, mille raisons peuvent mettre obstacle à la fécondité des meilleures plumes ; et une partie tout au moins de ces raisons avait lieu à l'égard de M. Conrart, qui fut horriblement goutteux les trente dernières années de sa vie[2] ». La mo-

1. *La Société au* XVIIe *siècle*, t. II, p. 91.

2. Lib. c., t. II, p. 142. En passant, remarquons que Conrart eût probablement eu quelque peine à écrire ce pauvre français : « *Une partie de ces raisons avait lieu...* »

destie est une vertu si rare qu'il ne semble point superflu de faire honneur à Conrart de l'avoir si bien pratiquée. Elle était réelle en lui : elle n'était pas le masque transparent d'un orgueil qui veut piquer la curiosité en affectant de se dérober aux regards pour mieux les attirer. Balzac reprend souvent[1] Conrart de ce beau défaut. Girard, archidiacre d'Angoulême, parle à plusieurs reprises[2] de la modestie de Conrart dans l'*Epître dédicatoire* qu'il a placée en tête des *Lettres de Balzac à Conrart*. Conrart ne voulait point qu'on publiât ces lettres parce qu'elles étaient pleines d'éloges à son adresse. Conrart fut aussi, on le sait, très occupé, toujours malade; mais tout cela, (d'Olivet le reconnaît en note), ne l'empêcha pas de produire. Pourquoi n'imprimait-il pas ses productions ? C'est peut-être qu'il n'en avait pas souci. Quoique modeste, Conrart aimait la gloire, ce faible des grands cœurs, comme dit Tacite[3]; mais il se contentait de celle du présent. Elle ne lui laissait rien à désirer. Ce tourment de l'avenir ne semble pas avoir inquiété beaucoup de ses contemporains. Ce n'est pas suffisance, c'est insouciance tout au plus. Ce qu'ils aiment, ce qu'ils recherchent, c'est l'approbation de leur entourage, qui du reste la leur offre spontanément, sans marchander. Qu'est-ce que le grand jour de la publicité pouvait ajouter aux applaudissements flatteurs qui accueillaient les productions manuscrites au sein des cercles et des coteries ? Bien avant Boileau, nombre d'auteurs qui y fleurissaient s'étaient répété la fameuse tirade : *Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire* ? surtout ceux qui, comme Conrart et Chapelain, pouvaient être assurés du suffrage de Montausier, dont Boileau fait tant de cas. Il est donc douteux que Conrart,

1. Notamment liv. I, lettre 16 des *Lettres à Conrart*.

2. P. XXI de l'*Épître dédicatoire* : « Relâchez un peu de cette scrupuleuse sévérité qui vous fait fuir les louanges, de la même sorte que les autres les désirent. »

3. *Famam, cui etiam boni sæpe indulgent*. Tacite, *Vie d'Agricola*, c. IX. Conrart écrit à La Fontaine, le 1er mai 1660, après lui avoir envoyé sa ballade sur la *Misère des Goutteux* et avoir reçu de lui en réponse diverses pièces : « Comment serait-elle (cette ballade) digne de votre approbation et de celle de M. de Maucroix ? C'est à vous autres, Messieurs, à prétendre à faire aller votre nom jusqu'à la postérité; mais il y a trop de chemin à faire pour un homme comme moi. Quand même vous me serviriez tous deux de guides, je ne pourrais me promettre d'y arriver parce que je ne me sens pas capable de vous suivre ! C'est assez que je vous regarde de loin, et que j'aie le plaisir de voir de temps en temps combien vous approchez. » Il y a là plus que de l'enjouement de la part du bon secrétaire; il y a un sentiment très juste de son humilité et du grand mérite de ses deux amis.

en ne faisant rien imprimer, obéît à un calcul. C'était peut-être défiance de ses propres forces, ce n'était pas prudence. Chacun lui chante ses louanges, mais on ne voit nulle part qu'il s'aveugle sur sa propre valeur. Il n'est ni écrivain de génie, ni écrivain de profession : il est un lettré. A ses heures, il a du mérite : rien de plus. Voyons d'abord celui qu'il eut dans le genre épistolaire.

Tallemant qui, comme nous le savons, ne ménage guère Conrart, dit de lui : « Il a caballé la réputation de toute sa force, et il a voulu faire par imitation, ou plutôt par singerie, tout ce que les autres faisaient par génie. A-t-on fait des rondeaux et des énigmes? Il en a fait. A-t-on fait des paraphrases? En voilà aussitôt de sa façon ; du burlesque, des madrigaux, des satyres mêmes, quoiqu'il n'y ait chose au monde à laquelle il faille tant être né. Son caractère, c'est d'écrire des lettres couramment. Pour cela il s'en acquittera bien, encore y aura-t-il quelque chose de forcé... Mais s'il faut quelque chose de soutenu ou de galant, il n'y a personne au logis. On le verra s'il imprime, car il garde copie de tout ce qu'il fait. » Ne nous contentons pas des allégations de ce malveillant; et puisque la somme des lettres du secrétaire a considérablement grossi, grâce aux soins de M. Kerviler[1], examinons-les.

Il n'y a qu'une voix chez les contemporains, pour louer en Conrart l'épistolaire. Chapelain écrit à Balzac[2] : « La lettre[3] que vous m'envoyez de M. Conrart est fort belle certes, et il faut confesser par cet exemple que le bon sens a plus de part dans les bons ouvrages pour les rendre tels que tout le savoir du monde, si toutefois l'on peut dire qu'un homme qui sait parfaitement la langue française et italienne, et qui a lu mille traités de sciences en ces deux idiomes soit ignorant et secouru du bon sens seulement. Il verra la belle tirade dont vous avez voulu payer son compliment, et ce sera bien en cette rencontre qu'il pourra dire que les lettres que vous m'écrivez ne sont pas moins pour lui que pour moi. »

1. Outre les *Lettres à Félibien*, qu'il réédite, M. Kerviler fait entrer dans un des Appendices de son ouvrage quelques lettres tirées des *Recueils mss* de l'Arsenal, d'autres lettres extraites de publications ou dues à des cabinets d'autographes, une centaine de lettres enfin adressées à Rivet, qui sont conservées dans les bibliothèques de La Haye et de Leyde.

2. 12 juin 1639.

3. C'est la première lettre que Conrart a écrite à Balzac.

Le passage suivant précise déjà une des qualités des lettres de Conrart. Il les écrit d'abondance de cœur. « Corrigez-vous, lui dit Chapelain[1], de vos compliments offensifs... Il y a bien du plaisir de voir vos lettres belles et cordiales comme elles sont, mais il y a encore plus de consolation de voir l'auteur de ces lettres, et de lui faire dire en une heure de conversation[2] cent fois autant de choses exquises que ses lettres n'en contiennent, quelque longues qu'elles soient. »

Voici enfin le portrait littéraire que Chapelain a tracé de son ami[3] : « C'est un homme d'une singulière vertu, d'un jugement très net en tout ; ce qui le fait consulter par les plus excellents écrivains français, qui se trouvent bien de ses remarques. *Personne n'écrit plus purement en prose que lui ; et quoique ses lettres ne s'élèvent jamais jusqu'à l'éloquence*, car il ne sait de langue que la sienne et l'italienne parfaitement, sans aucune connaissance des anciennes, néanmoins *l'élégance, la pureté et l'ordre* y reluisent de telle sorte qu'elles sont égales en beauté et en agrément aux meilleures que nous ayons ; mais la goutte de vingt années l'a tellement estropié qu'il ne saurait plus tenir la plume, et depuis dix-huit mois son mal s'est accru, de façon qu'il a plus besoin de penser à mourir qu'à écrire, et qu'on ne peut prendre aucun fondement[4] sur lui pour cela. »

Voici, sur le même sujet Costar[5], très complimenteur. « En effet, M., votre lettre est ravissante ; il y a trois ou quatre pensées très rares et très illustres que M. du Mans a admirées et que nos beaux esprits n'ont pu m'entendre lire sans faire de belles exclamations. » — Balzac, dont les éloges seraient un peu suspects, parce qu'ils s'adressent à un ami et veulent être payés de retour, si l'accent n'en était aussi sincère, dit : « Vos[6] plus longues lettres me paraissent courtes, parce que leur lon-

1. 30 juin 1639, à M. Conrart, à Jonquières.

2. Girard lui dit aussi, qu'il ne vaut pas moins dans la conversation que par écrit. Balzac (*Avis prononcé et puis écrit...*) cite un mot très vif de Conrart sur les ministres et les diplomates poltrons, « qui sont jetés par le moindre bruit hors de leur assiette ordinaire. « On apprend toutes les affaires sur leur visage, et on y lit l'après dînée les dépêches qu'ils ont reçues le matin, nous disait un jour le bon et sage M. Conrart. »

3. *Mélanges de littérature*, par Camusat, p. 231.

4. Chapelain se montre soucieux de désigner, dans cette liste de littérateurs qui fut présentée à Colbert, ceux qui sont capables d'écrire l'histoire du règne.

5. *Lettres de M. Costar*, p. 695, lettre 163.

6. *Lettres à Conrart*, p. 205, 206.

gueur n'a rien qui ne soit agréable et divertissant, rien qui ne plaise, rien qui n'instruise, qui n'oblige de façon ou d'autre. » Ailleurs[1] : « Mais est-il possible que cette solide et véritable vertu soit si brillante et si attrayante, que cette pure et philosophique amitié ait toutes les couleurs, toutes les grâces et tous les enjolivements de la cour? En conscience, Monsieur, vous m'écrivez les plus jolies choses qui puissent être conçues, et néanmoins je ne les estime pas encore tant que la *facilité* avec laquelle vous les écrivez. O belle et bienheureuse facilité ! nous en dirons davantage dans quelques chapitres de nos Remarques. » Ailleurs encore : « Vous ne serez point fâché de savoir particulièrement que le grand épistolier de France a jugé, en votre faveur, que vous écriviez mieux des lettres qu'homme du monde. » En mille autres endroits des *Lettres de Balzac à Conrart*, c'est la même note élogieuse.

Urbain Chevreau écrivait à Conrart : « Vos lettres[2], M., sont toutes belles, toutes obligeantes, et l'on y remarque, depuis le commencement jusqu'à la fin, le caractère de l'honnête homme et du bel esprit. Mais comme j'estime plus une belle âme que des mots choisis et des syllabes mises en ordre, j'avoue que la bonté de vos mœurs me touche plus que la délicatesse de votre langue. Etant spirituel et généreux au point que vous l'êtes, vous pouviez bien croire que deux qualités si peu communes ne vous seraient pas inutiles dans ce royaume, et que la reine vous devait au moins quelques marques de sa bienveillance. » — Le père Bouhours est de l'avis commun : « [3] Il serait à souhaiter que nous eussions les lettres du secrétaire de l'Académie ; car il ne sort rien de ses mains qui ne soit fini, et il y a dans tout ce qu'il fait un certain air d'honnête homme qui me plaît infiniment. » A ce propos, Ancillon écrit : « Un témoignage rendu par un jésuite à un huguenot ne doit pas être suspect. » — Voici entre l'épigramme de Linière et un trait de satire aigre-doux l'appréciation de Ménage sur Conrart : « C'est[4] un des plus modestes tout ensemble et des plus polis hommes de son temps. C'est sa modestie qui l'empêchait de publier ses compositions tant en vers qu'en prose. Il serait à souhaiter qu'il nous en eût

1. *Lettres à Conrart*, lettre 23 du liv. Ier.
2. *Œuvres mêlées*, p. 15.
3. *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 4e édit., chez Cramoisy, 1673, p. 162.
4. T. I, p. 117, *Menagiana*.

donné lui-même un recueil. Ç'auraient été toutes pièces de bon goût. Par malheur pour sa mémoire, on s'avisa, en 1681, d'imprimer les lettres que, sans aucun dessein qu'elles devinssent un jour publiques, il avait autrefois écrites au sieur André Félibien qui alors était à Rome. » — Voici l'opinion de Richelet dans *Les plus belles Lettres françaises* : « Conrart était civil et poli, il passait pour un homme qui savait extrêmement bien sa langue, et il avait de la joie d'avoir cette réputation. Il la méritait, car il parlait et écrivait poliment... Il a composé des lettres qui sont estimées de ceux qui les ont lues; mais elles n'ont pas vu le jour et ne le verront peut-être jamais. » Enfin Sorel écrit[1] : « Il y en a dans l'Académie française surtout qui n'ont jamais rien fait imprimer et qui sont pourtant en grande estime. On a toujours fait cas de la pureté de langage qui paraît dans les lettres que M. Conrard (*sic*) écrit à ses amis; les conseils et les avis qu'il a donnés sur plusieurs ouvrages français ont aussi été jugés très utiles à leurs auteurs. »

Si l'on était surpris du soin avec lequel les contemporains de Conrart ont marqué la haute estime qu'ils faisaient de son talent d'épistolaire, il faudrait se rappeler qu'au XVIe siècle la lettre était le genre le plus en vogue. Sainte-Beuve dit[2] « La branche épistolaire de la littérature française commence à proprement parler au XVIIe siècle. Auparavant les gens de lettres et les doctes, à part de rares exceptions (dont celle d'Et. Pasquier est la plus notable) s'écrivaient en latin. Une grande et belle littérature latine épistolaire régnait depuis la Renaissance; pour la fixer au Nord et de ce côté des Alpes entre deux noms illustres, on peut dire qu'elle s'étend d'Erasme à Casaubon. La littérature française ne se dégage complètemnnt dans le genre épistolaire qu'à dater de Malherbe et de Balzac. » Ajoutons tout de suite qu'au même moment et dans un autre ton Voiture se place à leur niveau. Leur exemple fut suivi de tous les hommes de lettres : ce fut une mode d'écrire des lettres, presque une contagion. C'était d'ailleurs le genre qui répondait le mieux aux goûts du moment. On voulait avant tout être éloquent. On confondait par exemple très aisément l'éloquence et la rhétorique, forcé qu'on était de se rabattre sur l'art, quand on n'avait pas le génie. Or, dans la lettre,

1. *Bibliothèque française*, p. 270, 2e édit., 1667. Compagnie des Libraires.
2. *Causeries du Lundi*, t. VIII, art. Guy-Patin.

avec quelques efforts on arrivait à cette éloquence ou à cette rhétorique. Le cadre était restreint : en enflant ses conceptions et surtout ses mots on parvenait à se faire illusion. On se croyait un Cicéron : on n'était qu'un cicéronien. « La lettre, dit M. Demogeot[1], était le sonnet de la prose » ; et le plus grand défaut du sonnet, en vers et en prose, c'était souvent d'avoir plus de son que de sens.

Ce que les contemporains avaient surtout admiré dans les lettres de Balzac, ce qui en avait fait le *grand épistolier* de France, c'était cette disposition d'esprit merveilleuse grâce à laquelle il avait tourné tout en éloquence. Tout lui avait été prétexte à éloquence ; il avait dit éloquemment les choses les plus simples, les plus familières, les moins susceptibles d'éloquence. « Les grandes matières, est-il écrit dans l'*Avertissement*[2] des *Lettres choisies*, contribuent et fournissent à l'esprit : elles lui donnent souvent autant qu'elles reçoivent de lui. Les petites, au contraire, ne se soutiennent que de ce qui leur est prêté et demeurent viles et chétives, si on ne les met en honneur, en les tirant de leur pauvreté. Prier le maire d'une ville de faire rhabiller un mauvais chemin, recommander un procès à un président, demander à un intendant de justice la décharge d'un aisé ou la diminution des tailles d'une paroisse... etc., etc... ne sont pas matières qui soient guère capables des belles formes, ni qui puissent réussir en toutes sortes de mains. C'est pourtant en ces petites matières où l'esprit paraît véritablement grand et plus grand sans comparaison qu'il ne fait ailleurs, parce que c'est d'une grandeur propre et non empruntée, et qu'à faire beaucoup de presque rien, il y a une espèce d'imitation de la puissance de celui qui crée[3]. » Eloquence est un mot qui se rencontre à chaque page de Balzac[4]. Il établit dans un morceau fameux une distinc-

1. Lib. c.

2. Nous avons vu qu'il était de Conrart, p. 110.

3. Dire noblement les petites choses, finement tourner la périphrase, était un talent que ne dédaignèrent jamais les poètes du XVIIe comme ceux du XVIIIe et du XIXe siècle. Boileau s'applaudira de l'habileté qu'il déploie pour décrire sa *perruque*. L'école romantique, qui a réagi contre Delille et ses adorateurs, n'a pas laissé de revenir quelquefois aux mêmes us sur la même matière : la propriété, la erudité de tel terme ou de telle locution se refusant absolument à entrer dans un vers lyrique ou dramatique, — ou d'un autre côté la périphrase présentant une image autrement jolie et poétique que le mot propre.

4. V. la lettre à M. de la Nauve, page 9 des *Lettres Choisies*.

tion entre la vraie et la fausse éloquence : nous pensons qu'en pratique, dans ses œuvres et celles de ses imitateurs, la séparation n'était pas aussi tranchée.

Balzac fit école ; mais Voiture n'avait pas eu moins d'admirateurs. L'esprit se substituait à l'éloquence [1] : on raffinait sur le fond et la forme. Voltaire [2] s'impatientait en lisant les lettres de Voiture et écrivait tout en colère : « C'est un baladinage que deux volumes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule d'instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps et les caractères des hommes. C'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit. » Les disciples enchérissant sur les maîtres, ce fut à n'y pas tenir. Il y eut de l'art partout : il y eut peu de naturel. Rares sont ceux qui, comme Guy Patin ne parlèrent ni Phœbus ni Balzac (*Balzacianum*) pour se contenter du naturel. Ceux-là qui voulurent ou purent se passer d'art, qui ne songèrent pas à l'éloquence, s'en excusèrent comme d'un défaut, comme d'une faiblesse à peine tolérable. De ce nombre furent Chapelain et Conrart.

La plupart de leurs lettres sont des *lettres familières*. A proprement parler, les *lettres familières* étaient les moins estimées du genre épistolaire : elles ne venaient qu'en quatrième ou cinquième ligne, après les lettres éloquentes, les lettres érudites, les lettres de sciences naturelles ou physiques, les lettres galantes. « Quoique ces lettres-ci, dit Girard [3], en parlant de celles de Balzac au secrétaire, ne soient ni des plus éloquentes ni des plus pompeuses qu'il ait faites, elles ne sont pourtant pas les moins estimables ; et je suis trompé si elles n'ont pas le vrai caractère des *lettres familières*. » Il paraîtrait que Conrart aussi ne visa jamais dans ses lettres à l'éloquence. Chapelain les caractérise comme telles, ainsi que nous l'avons vu : « Quoique ses lettres ne s'élèvent jamais jusqu'à l'éloquence. » Chapelain en est là aussi, de son propre aveu. Ses lettres sont, il le dit lui-même [4], « de véritables impromptus, des ébauchements de pensées, des billets écrits

1. Qui veut voir clairement la différence du style dans Balzac et Voiture peut lire les lettres adressées par Boileau au duc de Vivonne, sur la prise du phare de Messine. Toutefois ce spirituel pastiche de la manière des deux épistolaires n'en fait saillir que les défauts.

2. *Siècle de Louis XIV*, chap. 32.

3. *Ép.* au-devant des *Lettres de Balzac à Conrart*.

4. Lettre à Conrart, 28 juin 1640. Édit. Tamisey de Larroque.

avec toute sorte de nonchalance et comme nous conversons ordinairement. » Il y a bien là quelque exagération ; mais le fond est vrai. Or que ce qui donne à nos yeux un peu de prix à la correspondance de Chapelain et de Conrart, c'est justement qu'elle manque d'éloquence.

Que Chapelain et Conrart aient écrit des lettres pour suivre la mode, pour faire comme Malherbe, Balzac, Voiture et les autres, personne ne saurait prétendre le contraire. Nous n'avons pas la pensée d'en faire des écrivains originaux, capables d'inventer un genre ou de l'aborder spontanément, en obéissant à une impulsion irrésistible de l'esprit. A la différence toutefois de ces sots imitateurs qui visaient en vain aux qualités des maîtres, ne comprenant pas que ces maîtres en avaient fait leur propriété exclusive et inaliénable, Conrart et Chapelain (nous les associons encore ici, parce que leur manière épistolaire se ressemble), laissant de côté l'éloquence et l'esprit, eurent le bon goût de remplir leur correspondance non de mots, mais de faits, non d'une creuse rhétorique, mais de renseignements exacts et curieux, qui pour nous ont leur éloquence et même ont plus de prix que l'éloquence épistolaire proprement dite. Ils furent, au XVIIe siècle, de ces correspondants parisiens qu'on ne fait dater généralement que du XVIIIe siècle et que Grimm personnifie.

Depuis le jour où Henri IV rentre à Paris, où la royauté et la cour s'y fixent, Paris devient réellement la capitale du royaume. Loin de Paris, l'esprit s'engourdit, le style s'alourdit, se rouille,— dans les provinces d'abord, à l'étranger ensuite, plus tard chez les Français qui sont à l'étranger. Ajoutez à cela qu'à Paris est la cour, qu'il ne se fait rien en province, dans les Etats, dans les gouvernements, dans les armées, que la cour ne sache, ne surveille, ne dirige, n'ordonne. C'est de Paris, de la cour, que partent les seigneurs qui vont dans leurs gouvernements, les hommes de guerre, les généraux en chef, les diplomates. C'est à Paris que se passent les événements littéraires, que paraissent les livres, que se font les réputations, qu'ont lieu les représentations théâtrales, que trônent et siègent les rois de la mode. Ce n'est point là un tableau de fantaisie que nous traçons. Le Paris d'aujourd'hui, c'est celui d'hier, c'est celui d'autrefois, celui du XVIIe et du XVIIIe siècle. Alors, pas un savant de province, pas un littérateur, pas un poète, qui ne veuille se rattacher à Paris. S'isoler

dans ce temps de coteries et de cercles littéraires, c'est se condamner à être méconnu ou inconnu. Les provinciaux estiment heureux ceux qui habitent la ville par excellence, ceux qui, comme le *Rufus* de Cicéron, vivent dans sa lumière. S'ils ne font partie d'une de ces nombreuses sociétés littéraires qui y fleurissent, au moins veulent-ils en recevoir comme un reflet par correspondance. Heureux donc ceux qui y comptent un correspondant ! Heureux aussi est le Parisien qui peut dans sa correspondance étaler la richesse de ses informations et les grâces de son style.

A côté de ces correspondants, il y avait bien une feuille officielle qui venait de naître et qui se chargeait d'apprendre au public les nouvelles, la politique et la littérature ; mais la *Gazette* ne sait pas tout, il y a des sociétés où elle ne pénètre pas, et le malheureux Théophraste Renaudot n'est guère en odeur de sainteté. Les nouvelles que l'on garde pour en orner sa correspondance ne sont pas souvent de celles dont le gazetier a eu vent. « Vous aurez toujours les nouvelles, dit Chapelain[1] à Conrart, si ce n'est lorsque Renaudot les aura fait crier. » Puis, au XVIIe siècle, on n'en est pas encore au temps où l'on veut justement confier aux feuilles publiques les correspondances privées. Le fonds des correspondances au XVIIe siècle est précisément ce qui défraierait aujourd'hui un journal, depuis le premier-Paris jusqu'aux faits divers en passant par les nouvelles du monde, de la finance, de la guerre et de la diplomatie. Nos épistoliers n'étaient pas de simples gazetiers ; mais ils savaient leurs correspondants friands de nouvelles et tenaient à les satisfaire. « Dites-moi, je vous prie, écrit[2] Balzac à Conrart, quelque chose de nos illustres amis, de qui je sais que vous aimez autant à parler que moi à apprendre de leurs nouvelles. Votre santé vous permet-elle de fréquenter souvent le temple des Muses, de l'honneur et de la vertu, (c'est le nom que je donne d'ordinaire à l'hôtel de Rambouillet) ? La déesse qui y préside est-elle toujours favorable à nos vœux ? Que font nos prélats de Provence et d'Anjou ? etc... — Nous[3] vivons ici dans une ignorance crasse de ce qui se fait et se dit en votre chambre. » C'est cela surtout qui intéressait les correspondants de Con-

1. 18 juin 1640.
2. Lettre 1 du liv. 10.
3. Lettre 2 du liv. 2.

rart. Voyons comme il les contentait les uns et les autres, en leur racontant ce qu'il faisait, ce qu'il voyait, ce qu'il entendait dire chez lui, dans les salons, chez les grands seigneurs auprès de qui il avait accès, touchant la littérature, la politique, les questions religieuses, les on-dit de cabinet ou de la rue.

II

Les corrrespondants de Conrart furent nombreux : parmi eux, il faut compter Balzac, Girard, Chapelain, Godeau, Costar, Montausier, Rivet, Félibien, Huet, Huyghens, Dati, Saumaise, Mlle de Scudéry, la comtese de Maure, la comtesse de la Suze, l'abbesse de Malnoue, Mlles Godefroy, du Moulin, de la Vigne, etc., les Elzéviers, Spanheim, Heinsius, du Bosc, Elie Bouhereau, Daillé[1], etc... Il y a là des Parisiens, des provinciaux, des étrangers, des savants, des érudits, des ministres protestants, des Précieuses, des amis. On comprend tout de suite que le ton des lettres variait avec les personnes à qui elles étaient adressées : une lettre à Rivet ne pouvait pas ressembler à une lettre à Mlle de la Vigne ou même à Balzac. En second lieu, il est à croire que le secrétaire n'eut pas avec tous ses correspondants la même assiduité. Il en est quelques-uns à qui il n'a écrit que par occasion; il en est d'autres avec qui il entretenait un commerce réglé. Conrart conservait-il copie des lettres qu'il envoyait et de celles qu'il recevait? De celles qu'il recevait, oui. Quant à ses propres lettres, on n'avait pas besoin d'avoir pour soi-même de faiblesse particulière pour se faire cette charité : c'était une habitude chez les épistolaires. Cependant tous les papiers de Conrart ne nous étant point parvenus, nous sommes réduits aux conjectures. Tallemant affirme qu'il procédait de cette façon ; mais Tallemant est-il dans le vrai ?

Disons d'abord un mot des lettres que nous n'avons plus, d'après ce que nous en apprennent ceux qui les ont reçues. Balzac est un des premiers en date et sans doute le plus considérable de ses correspondants. Nous savons quand la correspondance avait commencé ; mais elle ne fut régulière que dans les six dernières années de la vie de Balzac. Conrart,

1. Le nombre des correspondants de Chapelain est bien plus considérable. V. l'édition des *Lettres de Chapelain* par M. Tamisey de Larroque.

quoique incommodé, lui écrivait toutes les semaines[1]. Nous n'avons qu'une de ses lettres. Elle a été insérée dans les lettres à Chapelain[2]. Elle est de celles que Conrart a le plus soignées. Elle est du 10 septembre 1639. Conrart, jeune encore, quoique déjà secrétaire de l'Académie, est plein de déférence pour l'illustre épistolier : « Je n'ai pas lu avec moins de contentement cette belle apologie dont M. Chapelain est aussi le dépositaire. Elle a été la matière de plusieurs conférences académiques et tous ceux qui l'ont vue, après en avoir admiré les perfections, n'y ont trouvé qu'un seul défaut, qui est celui de la brièveté. Je voudrais, Monsieur, que vous sussiez combien de fois cette lecture a fait dire à vos amis : quand verrons-nous des volumes de discours comme celui-là ?... » Nous avons vu que Balzac fut enchanté de cette épître ; ce que fut ensuite leur correspondance, nous l'avons dit plus haut, passons.

Toute la correspondance du secrétaire avec le Mage de Sidon dont nous avons pareillement plus haut déjà entretenu le lecteur ne pouvait manquer d'être piquante, parce qu'elle devait contenir des renseignements de toute sorte sur le monde de l'hôtel de Rambouillet si multiple et si varié, malgré son apparente uniformité. Nous ne pouvons qu'imparfaitement nous en faire une idée par quelques lettres de Mlle de Scudéry, qui, en 1650, remplaça Conrart malade et n'interrompit pas avec le spirituel évêque le service de cette correspondance : il est facile de comprendre tout de suite qu'elle ne pouvait point parler à Godeau sur le même ton que son cousin. Mais jugeons plutôt Conrart sur les lettres qui nous restent.

Ancillon écrivait[3], en 1709 : « On a bien plusieurs de ses lettres, mais elles sont extrêmement dispersées. Il n'y a que celles qu'il a écrites à M. de Félibien qui ayent été recueillies et dont on ait fait un corps entier d'ouvrage séparé. Peut-être eût-on mieux fait, pour l'honneur de M. Conrart et pour celui de M. de Félibien, de les supprimer ; car, si d'un côté elles ne sont pas dignes de la plume d'un si excellent écrivain, de l'autre il semble qu'elles montrent que cet écrivain ne se servait pas de sa meilleure plume lorsqu'il écrivait à M. de Félibien. Cependant, la vérité est qu'elle ne doivent faire tort ni à l'un ni à l'autre. M. de Félibien était un intime

1. *Lettres de Balzac à Conrart*, liv. II, lettre 19, p. 139, édit. cit.
2. Lettre 20, liv. II, éd. cit.
3. Lib. c., p. 90.

ami de Conrart, à qui il écrivait fort familièrement des lettres qui n'étaient nullement destinées à paraître en public. Je m'imagine que les héritiers de M. de Félibien n'ont eu principalement en vue, dans la publication de ces *Lettres*, que de faire honneur à la mémoire de Félibien du commerce qu'il avait avec l'illustre Conrart ». Ancillon n'est guère ici que l'écho de Richelet, dont nous avons rapporté plus haut l'opinion sur les lettres de Conrart en général, et dont l'opinion sur les *Lettres à Félibien*, en particulier, est la suivante :

« [1] Les *Lettres familières* que M. de Félibien a fait imprimer de cet illustre mort en (de ceci, que ses autres lettres ne verront pas le jour) seront en partie la cause. On craint que le public n'aille juger par là des autres ouvrages du célèbre Conrart. Ses billets à Félibien n'ont jamais été écrits pour être imprimés. Il s'y trouve trop de négligence, et elles n'y seroient point s'il les avait faits pour être lus par d'autres que par celui à qui il les écrivait et à qui il donnait ses petites commissions ».

Sur la foi de Richelet, peut-être, on a voulu longtemps considérer les *Lettres à Félibien* comme des billets sans conséquence. Elles n'offrent aucun intérêt, dit Monmerqué [2]. C'est là un jugement sévère et peut-être précipité, sur lequel une lecture attentive permet de revenir. Ces lettres n'ont nulle prétention à l'éloquence, la plupart ne sont vraiment que des billets, des façons de lettres d'affaires ; mais les considérer, à cause de cela, comme étant sans intérêt, c'est encore en aborder la lecture avec les préoccupations qu'on est tenu d'avoir en ouvrant un volume des lettres de Balzac. Les faits relatés y sont-ils insignifiants ? Sur les événements littéraires ou politiques dont elles parlent, n'y a-t-il aucun détail particulier qui ne nous soit connu que pour s'y trouver ? N'y a-t-il pas quelque trait du caractère de Conrart qui n'y soit mis en lumière ? Conrart a-t-il écrit soixante-six lettres pour ne rien dire ? Ce serait bien extraordinaire ; *a priori* c'est inadmissible. Dans nos temps de critique exacte et *documentaire*, on a recouru quelquefois à ces lettres pour certains points intéressant l'histoire politique ou littéraire ; il ne nous en faut pas plus pour qu'au courant de notre travail nous n'ayons pas été fâché d'en appeler du jugement de Richelet et des autres.

1. Lib. c. Remarquons, en quittant le livre de Richelet, qu'il se trompe sur la date de la mort de Conrart : il écrit 1677, il faut lire 1675.

2. Notice citée.

Et d'abord, quel est le livre? Quel homme était-ce que Félibien?

M. Kerviler, qui réédite[1] les *Lettres à Félibien*, écrit[2] : « Nous ne connaissons qu'une seule édition de ces *Lettres*, et depuis plusieurs années nous faisons de vains efforts pour en découvrir un exemplaire dans les librairies anciennes. Force nous a été de recourir à l'exemplaire aux armes du roi de la Bibliothèque nationale[3]». Ce volume est sans doute rare dans le commerce; cependant nous avons été assez heureux pour en voir une autre édition[4].

Par quelques mots de préface, le libraire indique les motifs qui l'ont déterminé à donner l'ouvrage au public. « Des personnes d'esprit et de mérite, dit-il, m'ayant fait tomber entre les mains des *Lettres* que M. Conrard (*sic*) a écrites autrefois à un de ses amis, j'ai été d'autant plus porté à les donner en public que tous ceux qui l'ont connu savent que c'est particulièrement dans le genre épistolaire qu'il a excellé, et que personne n'a écrit avec tant de facilité et de pureté que lui, jusques aux moindres billets... » Il ajoute : « On ne sera même pas fâché de trouver dans ces *Lettres* quantité de petites particularités touchant les affaires et les nouvelles du temps qu'elles ont été écrites, et dont M. Conrart était toujours bien informé par la correspondance qu'il avait avec plusieurs personnes de qualité et de savoir ». On ne peut rien lire de moins ambitieux que cette préface. Elle ne surfait pas son ouvrage ni son auteur : elle convient à l'un et à l'autre.

Quant à Félibien lui-même, le P. Niceron[5] lui a consacré

1. Exprimons un regret sur cette réédition. Puisque ce volume de *Lettres* est rare, et qu'en le rééditant M. Kerviler veut en faciliter la lecture, pourquoi ne donne-t-il pas le volume intégralement? Pourquoi supprimer certaines lettres et n'en donner que l'indication? C'est un livre auquel il manque des pages. Même remarque pour les *Lettres* à Rivet.

2. Lib. c., p. 210.

3. *Lettres familières de M. Conrart à M. Félibien*, à Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le perron de la Sainte-Chapelle, 1681, in-12.

4. Chez Osmont, 1689, petit in-12. Le vol. appartient à M. Paul Lacroix, le savant bibliophile, qui avec sa bienveillance si connue l'a mis à notre disposition.

5. Tome II, p. 342-52, lib. c. André Félibien, sieur des Avaux et de Javercy, était né à Chartres, en 1619, et mourut le 11 janvier 1695. Il partit, en 1647, pour Rome, en qualité de secrétaire d'ambassade du marquis de Fontenay-Mareuil. C'est là que Conrart lui adresse ses lettres. De retour en France, il devint historiographe du roi et des bâtiments (1666), secrétaire de l'Académie d'architecture (1671), et fit partie du Cabinet des Antiques, 1673. Il fut un des fondateurs de l'Académie des inscriptions. Ses

une notice très complète. Comment Conrart l'avait-il connu ? Félibien avait, en 1644, paraphrasé des psaumes ; avait-il brigué l'honneur de les lire dans la docte société de Conrart ? Avant même de correspondre avec lui, Conrart devait avoir des relations avec Félibien : le 30 octobre 1648, il lui marque qu'il a été voir son père à Chartres. C'est toutefois l'unique renseignement qui nous permette de croire à une aussi grande intimité ; mais il a du poids. Voyons comment Conrart en use habituellement avec son jeune ami.

Félibien a vingt-huit ans, il est secrétaire d'ambassade ; Conrart a quarante-quatre ans : il est donc autorisé à prendre auprès du jeune homme le rôle de conseiller, sans quitter le ton de l'ami. Félibien a fait une perte ; voici comment l'austère protestant l'exhorte à la supporter[1] : « Ces coups ne peuvent être que très rudes pour un cœur aussi tendre que le vôtre et je trouve vos plaintes si justes que, bien loin de les blâmer, je vous blâmerais si vous ne le faisiez pas. Il faut seulement leur donner des bornes et empêcher qu'elles ne passent jusques au murmure, qui est l'excès qui peut les rendre criminelles. Le temps sera le médecin et votre propre vertu le remède d'un si grand mal. » Ces consolations ressemblent à toutes celles que l'on prodigue en pareille circonstance ; toutefois la sincérité et la modération nous semblent en sauver ici la banalité.

Dans la même lettre il lui dit : « Je suis bien aise que vous ayez vu à Marseille MM. de Scudéry et Mascaron ; ils sont tous deux fort de mes amis et je vous eusse donné des lettres pour eux si j'eusse cru que vous eussiez dû les voir. Le dernier est ici qui m'a dit beaucoup de bien de vous. Je crois que vous n'avez pas vu Mlle de Scudéry, puisque vous ne m'en parlez point. C'est pourtant une des plus rares personnes que vous puissiez voir en tout votre voyage, et, si notre malheur veut qu'elle soit en Provence, à votre retour vous n'oublierez pas de lui rendre une visite à laquelle je la préparerai, sinon nous la lui rendrons ici ensemblement. » Ailleurs ce sont les mêmes recommandations de politesse, auxquelles Félibien se trouvera bien d'obéir : « [2] Cette lettre vous sera rendue par

principaux ouvrages sont : Les *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes* (1666) ; deux *Dictionnaires des Beaux-Arts*, etc. Ce Félibien n'était pas un homme sans mérite ; l'*Histoire des Peintres* est encore estimée aujourd'hui.

1. 28 avril 1647.
2. 26 octobre 1647.

M. de la Sablière, de qui je vous ai déjà annoncé le voyage à Rome comme une bonne nouvelle, quand vous le verrez vous jugerez aisément que j'ai eu raison de vous parler de lui comme j'ai fait, et que c'est moins une importunité qu'une faveur de donner à ses amis la connaissance des personnes qui lui ressemblent. Il m'a promis de faire amitié avec vous et je l'ai assuré qu'il vous trouverait fort bien disposé de son côté. Dégagez donc ma parole, je vous en prie, et lui donnez toutes les adresses dont a besoin un nouveau venu en un lieu fort éloigné de sa patrie et où il n'a jamais été. » Tout particulièrement aussi, il rappelle à diverses reprises à Félibien qu'il doit apprendre l'italien, se perfectionner dans la langue du Tasse, — et cela dès les premières lettres[1] : le lettré en Conrart ne perd jamais ses droits. Félibien lui écrit quelquefois en italien, à la prière de Conrart et pour lui montrer les progrès qu'il a faits ; Conrart craint de lui répondre dans la même langue[2], de peur de laisser échapper des barbarismes, des *francicismes*. « J'ai eu quelquefois, dit-il, la témérité d'écrire quelques lettres et quelques billets en ce langage, mais c'était à des gens qui n'en savaient guère plus que moi[3]. De sorte que je n'ai osé vous faire réponse qu'en français, de peur de vous faire voir non seulement des barbarismes, mais des francicismes qui sont inévitables à un homme qui n'a jamais bougé de Paris et qui ne connaît que médiocrement l'italien des livres, qui est toujours différent de celui du commerce. Continuez donc à m'en donner des leçons. » Nous savons que c'est là pure modestie ; on peut très bien l'accepter, parce qu'encore une fois Conrart sait se rendre un compte très exact de ce que peuvent porter ses épaules, de ce qui pourrait les accabler. Il sent aussi, au fur et à mesure qu'il correspond avec Félibien, et pour s'apercevoir que le secrétaire d'ambassade a droit de sa part de plus en plus à de nouveaux égards, qu'il doit modifier son ton, et que le conseiller doit faire définitivement place à l'ami : « Monsieur[4], je suis tout confus des peines que je vous donne ; à voir le soin que vous prenez pour moi,

1. 14 février 1648.

2. 2 avril 1648 ; 10 avril 1648.

3. Admirable bon sens ! Conrart avait sagement reconnu que savoir une langue vivante d'après le livre, sans l'avoir parlée dans le pays dont elle est, c'était ne pas la savoir à fond. Chapelain qui avait cette prétention ne fut-il pas battu un jour sur ce terrain par Saint-Amant ?

4. 31 juillet 1648.

il semble que vous ne soyez allé à Rome que pour être mon résident. » Non, il a voulu que Félibien fût seulement son correspondant, et en entrant davantage dans leur commerce, on va le reconnaître.

Les lettres vont du 28 avril 1647 au 12 juin 1649. Les trois années 1647, 1648 et 1649, sont grosses d'évènements importants ou bizarres, qui ont un retentissement dans toute l'Europe. Sur le vaste théâtre du monde, se jouent des pièces de haute portée, des tragédies, des comédies de mœurs, d'intrigue, dont le nœud, les péripéties et le dénouement fécond en catastrophes sont des plus attachants. D'un côté le traité de Munster, de l'autre l'affaire de Naples et l'aventure de Guise. La guerre est partout, sur le Rhin, en Flandre, en Catalogne, etc. La France tout entière est en émoi, l'Europe est en feu. Les échecs suivent les succès : le canon traverse, ralentit, arrête, accélère les propositions de paix. Une terrible lutte s'achève : les plus grands généraux sont aux prises ; ils se hâtent de frapper les derniers coups, les coups décisifs. Les dissensions intestines couvent, toutes prêtes à éclater ; quel Français pourrait ne pas sentir le contre coup de pareilles agitations? Qui se désintéresserait de ce qui met en balance la fortune non d'un pays mais de dix pays? Cependant on serait tenté de s'irriter du calme avec lequel écrit Conrart. On l'accuserait de sécheresse, si on ne se rappelait qu'il n'est ni un homme de guerre, ni un diplomate, ni un gazetier, ni un nouvelliste, ni un historien. C'est un lettré, un bourgeois de Paris, un homme. Rien d'humain, rien de ce qui intéresse la France, rien de ce qui se passe autour de lui dans la politique ou les lettres ne lui est étranger ; mais toutes ses émotions sont subordonnées non à la froideur, mais au calme du caractère. Il n'est en somme que le témoin très éloigné de tout ce qui se fait soit à l'extérieur, soit même à Paris : il écrit de son cabinet, de son fauteuil où le cloue sa goutte ; ne lui demandez pas l'emportement de l'homme qu'échauffe le feu de l'action, qui jette dans une lettre sa pensée toute brûlante, toute frémissante. Encore en est-il qui, comme César, racontent simplement, froidement, avec une élégance tranquille, les phases les plus émouvantes d'une bataille acharnée. Conrart a dû mettre un véritable empressement à savoir les nouvelles, à les contrôler ; qu'elles soient étranges ou qu'elles soient la conséquence naturelle des évènements qui les ont précédés, il en informe son corres-

pondant sur le même ton, sans commenter, ni embellir, ni pousser au noir. C'est une glace sans tain que ses lettres : il est avant tout exact. On rencontrera bien toutefois un ou deux mots éloquents : ce sera une éloquence simple, non de paroles, mais de faits. Bref, Conrart nous apprend-il quelque chose sur les évènements de son temps ? c'est là surtout ce qui nous intéresse. Les appréciations auront plus ou moins de valeur, quelle est celle de ses renseignements ?

Il résume[1] d'abord les faits, pour établir la base des informations au courant desquelles il veut tenir Félibien. Il ne sait pas toujours le dernier mot de telle ou telle opération militaire : il pense que Gassion[2] a quitté Rantzau tout naturellement et non parce que cet ivrogne[3] lui a fait manquer une affaire. Il ne s'explique pas les arrestations qu'on a faites dans Paris, après l'échec de Condé devant Lérida ; mais il en soupçonne la raison et rencontre juste[4].

Conrart glisse sur la plupart des faits qu'il relate. Il en est cependant sur lesquels il insiste et dont il nous rend très vivement la physionomie, ce sont les affaires de Naples et l'aventure du duc de Guise. Il a été frappé de cette révolution. Le peuple est à ses yeux « un animal farouche[5] » dont il suit avec un certain effroi la croissante fureur, « qu'il n'est aisé ni de

1. 28 avril 1647.

2. 19 juillet 1647.

3. Quand les princes sont enfermés à Vincennes, Rantzau leur fait tenir des bouteilles de vin, *quorum illi semper copia erat*, dit Priolo, secrétaire du duc de Longueville. (M. Chéruel, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, in-8, Hachette, 1881, 4 vol., t. III, p. 376.)

4. Juin 1647. M. Chéruel (lib. c., p. 357, t. II) ne nous laisse pas de doute sur les raisons de ces arrestations. On chansonna le vaincu de Lérida dont la gloire faisait des envieux et la hauteur des mécontents. On y faisait parler la Victoire qui ne reconnaissait plus le duc d'Enghien et le prenait pour son père dont les succès militaires avaient été peu éclatants. Un auteur de *Mémoires* aurait été plus explicite que Conrart, soit ; mais la correspondance ne souffre pas les lenteurs de l'enquête : elle dit ce qu'elle sait, ce qu'elle apprend. On est à peine en droit d'exiger d'elle de la sûreté, tant il lui est facile de se tromper, d'être trompée. Conrart, dans ce cas, rectifie toujours ses premiers dires.

5. 18 octob. 1647. M. Chéruel (lib. c., t. II, p. 437) justifie par des faits l'expression de Conrart. « Le peuple égorgea les malades que don Juan avait fait transporter à l'hôpital Saint-Jacques. Une femme, écrivait Fontenay Mareuil, ayant coupé la tête à un Espagnol (car les femmes en ont fait mourir beaucoup), lui fendit l'estomac et lui arracha le cœur, et un homme trempa du pain dans le sang d'un qu'on venait de tuer et le mangea. » Félibien avait peut-être raconté le même trait au secrétaire ; rien d'étonnant que celui-ci en ait eu horreur.

prendre, ni d'éviter ». Le secrétaire n'a pas encore vu la Fronde, qui ne sera du reste qu'un jeu d'enfants en comparaison des excès qui ensanglantent Naples. Quant à Masaniello, quelques traits de ressemblance qu'il ait avec ces chefs d'un jour qu'improvise la sédition de tous les temps et de tous les pays, il ne laisse pas, comme eux tous, d'étonner ceux qu'il n'éblouit point — par la singularité de sa fortune et de la manière dont il la porte. Et Henri de Loraine, duc de Guise[1] ! Conrart est trop respectueux de ce qui touche aux rois, aux princes, pour faire la satire de son étourdissante équipée en ce lointain pays ; mais il s'intéresse à la marche des évènements, dont la conduite est si extraordinaire, si traversée par la précipitation inconsidérée du chef et les hésitations inquiètes de Mazarin. Nul doute que Félibien ne renseigne fort bien Conrart sur tout ce qui se fait à Naples ; les réponses de Conrart ne contiennent qu'un contre coup affaibli des faits : ne lui faisons pas un reproche de sa discrétion. En deux mots il déplore éloquemment la perte du maréchal de Gassion, qui, il est vrai, était protestant, et qui de plus, comme on sait, fut le maître de Condé et de Turenne. « Nous[2] avons perdu, dit Conrart, M. le maréchal de Gassion au siège de Lens. Sa tête devait être le prix d'une tout autre conquête, et une province entière ne la valait pas. » Et plus bas[3] il dit à Rivet, même jour : « Les ennemis y gagnent plus que s'ils nous avaient repris la moitié de nos conquêtes dans la Flandre[4]. » C'est avec le même calme qu'il apprend à Félibien la victoire de Lens[5], d'autant mieux accueillie qu'elle « fait concevoir à tout le monde une espérance presque certaine de la paix ». Une ombre, cependant, se projette sur les réjouissances ordonnées et célébrées en ce jour, la Fronde commence ; Conrart va-t-il s'animer davantage ?

Du 5 au 6 janvier 1649, la cour et le roi quittent Paris. Le 6 janvier, Paris, en se réveillant, apprit avec stupeur la nouvelle de ce départ. La guerre, le siège, la famine, étaient imminents. Conrart est profondément troublé. Il n'écrit qu'un petit billet à Félibien, le 8 janvier 1649 : Il n'ose écrire si

1. V. M. Chéruel (lib. c., t. II, p. 441).
2. 10 oct. 1647.
3. Id.
4. V. M. Chéruel, lib. c., t. II, p. 422.
5. 28 août 1648.

souvent à un de ses correspondants, « joint qu'en l'état où je me trouve, ajoute-t-il, pour ma santé et pour les affaires publiques, il m'est difficile d'écrire beaucoup. » Le 5 mars 1649, il commence une lettre à son correspondant par ces mots : « M. notre commerce a été longtemps interrompu par le malheur des affaires publiques et par mon indisposition qui commença à Noël et qui n'est pas encore finie. » C'est toujours le même ton posé, mais pénétré. Conrart suit avec anxiété la progression du mal des dissensions intestines ; il ne le dit pas, on le devine aisément, ce semble. Puis ce qui s'écrit à cœur ouvert dans des Mémoires ne peut pas se confier à une lettre : les lettres se perdaient, pouvaient être ouvertes ; la circonspection était indispensable. Un sentiment toutefois que les Mémoires ne laissent pas toujours entrevoir perce dans la correspondance de Conrart ; c'est que la bourgeoisie parisienne fut vite fatiguée des troubles de la Fronde. Le Parlement un instant le rançonna [1] : c'étaient là manières de princes ou de gens de guerre. Conrart n'était pas sans doute, grâce à cette sagesse dont il a donné des preuves toute sa vie, de ces bourgeois remuants, hardis, disposés à entrer en lutte contre le Parlement et à soutenir l'exilé, la cause de tout le mal, le pelé, le galeux, le Mazarin ; mais il prévoit judicieusement et marque comment toute cette agitation ne doit profiter qu'à un prince de Condé, à un duc de Longueville, comment aussi elle dégoûte vite toute la saine partie de la population, qui paie les pots cassés par d'autres [2]. On vient d'arrêter les princes ; Conrart en est tout étonné ; mais, son étonnement passé, il ajoute : « [3] Le peuple ne s'est point ému de la prise de ses princes, mais au contraire en a témoigné de la joie, se souvenant de ce qu'il souffrait il y a un an, lorsque la ville était bloquée, dont il se prend à M. le prince seul, de sorte que même la haine si terrible qu'on avait pour M. le cardinal Mazarin en est beaucoup diminuée. Dieu veuille qu'après tant de changements nous puissions jouir de quelque repos, mais

1. M. Chéruel (lib. c., t. III, p. 174). On en vint à exercer des perquisitions odieuses dans les maisons particulières et à encourager les délateurs par des récompenses.

2. V. M. Chéruel, (lib. c., t. III, p. 319.) Le peuple était las des agitatations stériles. Un marquis de la Boulaie veut lui faire prendre les armes ; le peuple lui répond qu'il les prendra pour le tuer.

3. 21 janvier 1650. Lettre à Rivet. A la fin de son 3e vol., M. Chéruel ne constate pas l'impression produite sur le peuple par cette arrestation.

certes je le désire plus que je ne l'espère. » Prenons occasion de cela pour rappeler que Conrart fait bien partie de cette bourgeoisie parisienne dont on a voulu quelquefois l'exclure. C'est au-dessus de sa tête que se passent tous les grands coups de la politique ; elle ne s'y mêle donc pas, elle ne laisse pas d'en souffrir, d'en connaître, d'en juger. Autre enseignement à tirer de ces faits ! Conrart a été sans doute, sous Louis XIII et les premières années de la régence d'Anne d'Autriche, l'ami de beaucoup de grands seigneurs ; mais c'était surtout une amitié littéraire. Il a trop de bon sens, il est trop bourgeois pour se croire des leurs. S'agit-il de conspirations, de révoltes contre le premier ministre et la régente, les princes agissent seuls, parce que les bourgeois ne veulent pas les suivre. Il n'y fait pas bon pour eux. Conrart dit quelque part que les puissants, les rois, ont les mains longues. C'est le mot de Tallemant[1] écrivant que « les princes sont des animaux qui ne s'échappent que trop. » M. Chéruel[2] pense, d'après Guy Patin, que la bourgeoisie parisienne conservait une haine aveugle pour le Mazarin ; elle n'aime, on le voit, pas plus les princes. C'est la populace[3] et la valetaille des princes qui font le massacre de l'Hôtel-de-Ville (4 juillet 1652) ; le peuple a horreur de pareils excès : le parti des princes est honni. Ceux-là seuls peuvent les trouver grands dans la révolte que la qualité entête : les Scudéry par exemple.

Puisque ce nom arrive sous notre plume, comparons Conrart et son illustre amie, Sapho, considérés tous deux comme épistolaires. Elle remplaça, comme nous savons, Conrart, pendant une de ses attaques de goutte, auprès de Godeau. Nous avons d'elle sept lettres écrites à cette occasion[4]. Elle a suivi la même marche que Conrart ; mais combien l'allure est différente ! Il y a plus dans l'auteur du Cyrus de l'écrivain de profession : elle ne peut se déshabituer d'introduire, dans une simple relation de faits, sa solennité habituelle. Les infortunes des princes la trouvent sensible au dernier point. Elle écrira, en parlant du prince de Condé : « M. le prince s'est pourtant trouvé l'âme plus grande que son infortune. Sans mentir, il n'est pas possible de n'être pas touché de leur (des princes)

1. *Historiettes*, t. I, p. 49.
2. Lib. c, p. 225, t. IV.
3. M. Chéruel, eod. lib., t. IV, p. 444.
4. Retrouvées par Monmerqué et insérées au t. VIII des *Historiettes* de Tallemant.

malheur ». Elle trace une glorieuse peinture de sa prison : elle ne se sent pas, comme Bossuet, embarrassée pour en parler. Elle se soucie peu que le prince en soit sorti « le plus coupable » des hommes; à ses yeux, il y est entré et il en est sorti le plus innocent et le plus grand du monde. « Cependant, écrit-elle[1], comme on dit que la nécessité fait des armes de toute chose, je pense qu'on peut dire que M. le Prince tire de la gloire de tout ce qu'il lui arrive; car vous saurez que, depuis que l'on a mené à Marcoussis (près de Monthéri), le donjon de Vincennes est devenu l'objet de la curiosité universelle. — En mon particulier, j'y vis hier plus de deux cents personnes de qualité, à qui on montre le lieu où il dormoit, celuy où il mangeoit, l'endroit où il avoit planté des œillets qu'il arrosoit tous les jours, et un cabinet où il venoit quelquefois et où il lisoit souvent. Enfin, Monsieur, on va voir cela comme on va voir, à Rome, les endroits où César passa autrefois en triomphe... » C'est oratoire. Nous aurions perdu à ce que la correspondance de Conrart eût été écrite sur ce ton. Il y avait des choses plus intéressantes à nous faire savoir que l'endroit où le grand Cyrus arrosait des œillets. Quant à la trame du style, elle est la même, un peu plus lâche cependant dans Mlle de Scudéry, avec ses épithètes emphatiques d'habitude, qui étaient du temps, comme les fins de vers dont se moque Boileau.

Au 2 mars 1651, Mlle de Scudéry mande à Godeau que Beaufort va chez Mme de Montbazon. Le renseignement est un peu risqué, et le sémillant Mage de Sidon s'en accommoderait mieux que l'évêque de Vence; mais c'était là propos de grand monde qui tiraient peu à conséquence. Il n'était pas de ceux qu'eût omis le grave secrétaire. Il a, en effet, le goût des histoires, des anecdotes : il est à l'affût de ce qui se fait, de ce qui se dit, plus souvent encore de ce qui se tait. Ce qui, dans ce genre, se passe à Paris intéressera sans doute le jeune Félibien; et c'est le moyen d'introduire de la variété et de l'agrément dans les corresponnances : les plus austères ont senti ce besoin. Conrart, né collectionneur, raffole de cet article de fantaisie. Il a du regret (27 déc. 1647) de n'avoir ni galanterie à envoyer ni nouvelles à mander. Janvier 1648, il raconte qu'on a volé un M. de la Rivière, et qu'on a coupé son valet en morceaux. Même lettre, le traitement qu'une Médée bourguignonne a fait subir à son Jason, après avoir

1. P. 94, t. VIII des *Historiettes*.

fait couper le nez, les oreilles et les lèvres à sa rivale, est narré tout au long. C'est un fait divers de gazette, qui, détail piquant, ne se trouve pas plus exact que beaucoup de ceux qu'on y lit. Seulement, Conrart rectifie : on l'a trompé; il ne veut pas laisser les autres dans l'erreur. Le Jason, comme il l'avait dit d'abord, n'a pas été fouetté; la mignonne a été, il est vrai, aussi maltraitée qu'on le lui avait dit, mais c'était une paysanne, gent non seulement corvéable, mais *taillable* à merci! (10 janvier 1648). Ah! Conrart est de son temps, et il n'y a pas moyen de l'enrôler parmi ceux qui ont des idées nouvelles sur l'injuste inégalité des conditions humaines.

Au 28 fév. 1648, il mande à Félibien que « seize princesses et dames magnifiquement parées dansèrent dans un ballet du Palais-Cardinal, ce qui fut le plus bel ornement du ballet ». Mais il ne fait que passer. Il sait cela, tient à le savoir et à le dire, et c'est tout. Le 26 janvier 1648, il racontera les troubles qui accompagnent l'apparition des fameux édits, occasion de la Fronde. M. Chéruel [1] en citera comme Conrart [2], quoique non d'après lui, les petits incidents, flammèches éparses, quasi inoffensives, qui ne faisaient point prévoir l'incendie.

Même exactitude dans les nouvelles littéraires que Conrart fait parvenir à son correspondant. Il ne paraît guère de livres en France et à l'étranger dont Conrart ne soit avisé; pas un poète, à Paris, dont la moindre production puisse lui échapper. 20 décembre 1647, on prépare forces machines pour représenter *Andromède* [3]. Le 6 septembre 1647, il écrit à Félibien : « Je vous envoie une ballade de M. de Voiture, toute nouvelle, sur la prise de La Bassée; un bout rimé fait sur le champ par M. de Verderonne, sur le mariage d'une sœur de Marion de Lorme, et deux couplets de chanson de M. Patris, qui sont si nouveaux qu'il n'y a point encore d'air. S'il y en eût eu un, je l'eusse fait noter. Peut-être que Mlle de Fontenay [4] ne sera pas marrie de voir ces galanteries que l'on trouve toutes fort jolies ». Même note agréable au 15 novembre 1647. Décembre, même année : « Je vous envoie une centurie de

1. T. II, p. 497, lib. c.

2. 17 janvier 1648.

3. Cette tragédie est de 1650. Le titre de la 1re édition (1655) apprend qu'elle a été jouée avec des machines. M. Taschereau (*Hist. de Corneille*) trouve pour la première fois dans Conrart ce renseignement en 1647.

4. La fille de l'ambassadeur.

Nostradamus, que j'ai tirée moi-même d'un vieil exemplaire, au dernier vers de laquelle la mort du prince-préfet est marquée distinctement... » *Item*, des bouts rimés, « sorte de vers tellement en vogue qu'il ne s'en fait plus du tout d'autres, et chaque jour en produit une infinité ; mais la plupart ne méritent pas de passer les Alpes ». Que d'autres bagatelles, venues d'Italie, auraient dû également trouver infranchissable cette barrière ! Ailleurs encore, le lettré ne s'interdit pas telle ou telle réflexion critique, bien modérée de ton, non moins juste. Toutefois, on peut le dire, Conrart se montre avant tout avec Félibien bibliophile passionné et éclairé. Nous l'examinerons sous ce nouveau point de vue au chapitre suivant.

En résumé, il y a de tout un peu dans ce petit volume de *Lettres* : de la politique, de la littérature, des anecdotes, de la bibliophilie ; beaucoup de faits, grands ou petits, mentionnés en passant, à la course, non à la légère. Très peu d'endroits chaleureusement traités ; mais partout du calme, de la discrétion, de la sûreté. Ces lettres ne sont véritablement pas éloquentes ; mais ces petits billets, tout en sommaires de faits, nous semblent avoir un intérêt particulier. Les belles lettres de Balzac, qui lui coûtaient tant de peine, ont passé de mode ; le livret de Conrart, c'est le carnet d'un lettré du XVIIe siècle. Il sera toujours curieux, quelquefois fructueux, de l'ouvrir.

III

Que si les *Lettres à Félibien* semblent à quelqu'un trop brèves et trop impersonnelles, qu'on ne se hâte pas de juger Conrart d'après ce modeste recueil. Les *Lettres à Rivet* présentent un tout autre caractère. Il entretient aussi Rivet des opérations extérieures des armées et de la politique, des on-dit parisiens, des nouvelles littéraires ; il se montre avec lui aussi curieux de livres et désireux de faire toutes les commissions que son correspondant voudra lui confier ; mais l'homme, l'écrivain, le penseur, s'offre ici bien plus manifestement à nos regards avec ses convictions religieuses, littéraires et même, si l'on peut dire, politiques. C'est ici une œuvre très capable de remplir l'attente que l'admiration des contemporains excitait en nous du secrétaire. Point de fard, rien non plus de relâché ; de la sincérité. Point de déclamation ; mais

de la rectitude dans la pensée et l'expression. « Le galant » que Tallemant regrette de ne pas trouver chez l'épistolaire n'a point place ici; qui s'en plaindrait? Il est intéressant de noter comment on ne peut reprendre, dans cette correspondance de Conrart, aucun trait de cette affectation, de cette préciosité, qui, dans les lettres de Voiture, pique mais fatigue notre attention, et qu'on serait convenu de trouver toujours chez les habitués de l'hôtel de Rambouillet. Ici, il est pur, non puriste, non affecté. En 1666, en écrivant à Mlle Godefroy, il tombera en plein dans le raffinement; mais c'est un vieillard qui voudra faire le jeune homme : rien d'étonnant à ce qu'il devienne ridicule. En écrivant à Rivet, dans toute la force de son âge, Conrart se tient aisément à l'abri de tous les excès. Conrart, Chapelain et quelques autres sont bien trop Parisiens pour donner à leurs correspondants une pâture aussi creuse, des spécimens aussi frêles de l'esprit de la capitale.

Nul doute du reste ici que l'âge, le caractère et la qualité de ministre protestant de Rivet n'aient contribué à maintenir Conrart dans cette gravité simple qui peut sans effort s'allier à la familiarité. Le ton est élevé, sans être austère, ni triste; les lettres à Rivet sont des lettres, non des sermons.

André Rivet était né à Saint-Maixent, en 1572. Il avait été ministre à Sedan et à Thouars. Puis les Hollandais l'avaient appelé chez eux pour prêcher en l'église française de La Haye en Hollande, en 1621[1]. Il fut en cette ville précepteur du prince d'Orange et enfin directeur du collège des nobles à Bréda, en 1646. Il mourut en 1651. Il a laissé 3 volumes in-f° de controverse et de traités divers. Il avait trente et un ans de plus que Conrart; en 1664, il avait soixante-douze ans et Conrart n'en avait que quarante et un. Rivet était ministre de la parole de Dieu, docteur et professeur de théologie à La Haye, comme l'indique la suscription des lettres jusqu'en novembre 1646. Après cette date, elle est la suivante : A M. Rivet, docteur et professeur en théologie et directeur de l'Académie de Bréda. On ne parle pas à un vieillard de soixante-douze ans, docteur et professeur en théologie, comme à un jeune secrétaire d'ambassade, lors même ou plutôt surtout lorsqu'on a quarante et un ans, qu'on est secrétaire per-

1. Ce renseignement et cette date nous sont fournis par le mss 5130 (ancien 147) Biblioth. de l'Arsenal, mss Conrart, p. 119. Eod. lib., on lit qu'il avait placé chez Vossius Benjamin Prioleau.

pétuel de l'Académie française et secrétaire du roi, qu'on a une haute position dans le monde et particulièrement dans le monde des lettres. Rivet n'était assurément pas, comme il nous le paraît aujourd'hui, un de ces théologiens obscurs que le travail et un zèle ardent ne parviennent pas à sauver de l'oubli ; il soutenait de vives polémiques contre le célèbre Pierre du Moulin, son beau-frère. Cela explique pourquoi Conrart, fervent protestant, très désireux de correspondre avec les principaux de ses coreligionnaires, étant déjà lui-même une des têtes du parti à Paris, entama avec lui un commerce de lettres qui va de 1644 à 1650.

Le ton qu'il prend en débutant ne laisse aucun doute sur ses intentions. Dans la première lettre (26 novembre 1644) il marque toute la joie qu'il ressent de ce que Rivet veuille bien le recevoir au nombre de ses « très humbles serviteurs. » Il y a là une déférence respectueuse, dont les termes dépassent l'expression ordinaire de la politesse. Dans la deuxième lettre (28 janvier 1645), il dit : « Au reste, M., je vous ai une obligation très particulière de ce que vous me promettez de m'écrire sans cérémonie et avec familiarité et de ce que vous me permettez de prendre la liberté d'en user de la même sorte en vous écrivant. Je me sers dès aujourd'hui de ce privilège, car je vous fais cette lettre au milieu d'une troupe de gens qui s'entretiennent de mille choses capables de me divertir, si je n'étais plus attaché à vous rendre ce devoir qu'à écouter les belles choses dont ils parlent. » C'est Conrart qui s'est offert à être le correspondant de Rivet ; lui en saurons-nous mauvais gré ? Trouverons-nous avec Tallemant qu'il y a de l'outrecuidance à penser pouvoir soutenir un commerce de lettres avec un docte, un théologien ? Il en serait ainsi, si Conrart voulait entamer des discussions savantes avec cet érudit. Mais Conrart, à son ordinaire, est heureux de rendre service à un homme qu'il honore, de l'informer de tout ce qu'il sait, de lui écrire des lettres.

La correspondance commence régulièrement en janvier 1645, c'est-à-dire deux ans avant que Conrart écrive à Félibien (avril 1647). Conrart est à l'affût des nouvelles de l'extérieur, qui occupent non seulement la France, mais l'Europe entière, (23 juin 1646, 9 novembre 1646, 5 avril 1647). Personne en Europe ne se désintéresse à cette heure de la guerre et de la paix, le parti protestant moins que tout autre. Ce sont des

généraux protestants, comme Gassion, qui sont à la tête des armées. Remarquons en passant qu'à l'instar des stoïciens d'autrefois, les protestants sont hommes d'action. Ce sont de rudes gens de guerre, au XVIIe comme au XVIe siècle. On sent bien que Conrart, comme ses coreligionnaires, a les yeux fixés sur ceux qui prêtent au parti l'éclat de leur habileté, de leurs talents. La religion réformée n'a qu'à gagner aux succès de nos armes ; mais les protestants y applaudiront doublement, parce qu'en même temps que zélés dans leur foi, ils sont bons patriotes. La guerre est partout, mais Conrart désire la paix. « Ainsi, M., nous voyons bien partout la guerre allumée, mais nous n'apercevons guère de disposition à la paix, puisque même ceux qui la doivent traiter se rendent si lentement au rendez-vous qui a été choisi pour cet effet. Ce serait pourtant à cet ouvrage auquel il faudrait travailler avec courage et avec affection, puisque c'est un bien auquel toute la chrétienté[1] est intéressée. » « Le Turc a de grands desseins contre la chrétienté, » cela effraie aussi Conrart; craintes vaines dont Louis XIV débarrassera l'Europe. Il est curieux toutefois de constater, au souvenir de ce que Bossuet a dit, dans une oraison funèbre, de la prise d'Alger, combien protestants et catholiques, au milieu du XVIIe siècle, étaient encore émus des dangers que l'islamisme avait fait jadis courir à la chrétienté. C'est là un des derniers échos de cette frayeur invincible que depuis Charles Martel, les Sarrazins, les Musulmans, avaient inspirée à l'Europe. La victoire du Raab et le bombardement d'Alger ôtèrent sans doute un grand poids de dessus les esprits, et dûrent être salués par des cris de véritable allégresse.

Maintenant, insisterons-nous davantage sur la richesse des informations que Conrart fait parvenir à son correspondant ? Il suit la même marche qu'avec Félibien : il ne laisse rien passer. Dans une seule lettre (6 janvier 1646), il parle du prince d'Orange, des divisions qui séparent les plénipotentiaires à Munster, des brouilleries survenues entre la France et Rome, de la nomination d'un cardinal dont le sens est politique et a pour effet de nous enlever un allié; des quartiers d'hiver de M. de Turenne, de M. de Bouillon, etc. Conrart est bien renseigné ; il sait ce qui se fait, ce qu'on sait, non ce

1. 20 mai 1645.

qu'on invente. Même netteté qu'avec Félibien, même calme. Un mot éloquent, chemin faisant, sur l'Italie, « cimetière des pères, où il est à craindre que les fils aillent se faire enterrer ».

Mais Rivet n'est pas pour Conrart un correspondant ordinaire. C'est un pasteur, un ami âgé, dans le sein duquel le secrétaire ne craindra de verser, ni ses espérances, ni ses craintes, ni ses joies, ni ses douleurs. Il n'y a pas d'effusion, il n'y a pas de cris ; il y a un accent vrai, simple, pénétrant. Conrart souffrit toute sa vie d'atroces douleurs de goutte. Voici comme il en informera Rivet : « 28 avril 1646. M., après la longue interruption de notre commerce, à cause des fréquentes rechutes de ma fâcheuse maladie, quoique je sois encore extrêmement faible et incommodé, je ne puis toutefois différer plus longtemps les remerciements que je vous dois pour tant de soins que vous avez eus de moi pendant mon indisposition. Ce m'est, à la vérité, une grande consolation en mes maux de savoir que mes amis les plaignent et que, par leur compassion, ils m'aident autant qu'il leur est possible à porter une si pesante croix. Etant encore prisonnier dans ma chambre et contraint de pratiquer les remèdes, après l'avoir été de souffrir le mal, je suis peu instruit des affaires du monde, avec lesquelles il m'a fallu faire divorce depuis plus de trois mois ». Même ton (16 août 1647). Nous avons marqué plus haut comment il annonce à Rivet la mort de sa mère. Après la famille, la religion tient dans l'âme de Conrart une grande place ; en cent endroits différents, Conrart parle au pasteur protestant des intérêts, de l'état de leur religion.

Mais, si une correspondance, quelle qu'elle soit, dévoile quand même le fond de la pensée d'un homme, ses goûts, ses préférences, ses désirs et, s'il n'est pas satisfait, ses regrets, les lettres à Rivet nous expliquent à coup sûr les goûts de Conrart, ses préférences en littérature, non moins qu'en politique et en religion, ses vues, si le mot ne paraît pas trop ambitieux.

Il ne sait pas le latin et il déplore son ignorance, c'est une chose bien entendue ; mais il est édifiant de voir comment il est amené par cette ignorance à parler du français. La note est nouvelle ou à peu près. Quelques rares esprits d'auparavant ou de son temps ont senti combien il était juste que des Français parlassent et écrivissent en français. *Pauci adeo !* Nous avons vu comment le latin pro-

fite, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, de la vogue qu'il a eue chez les savants du XVIe siècle. Et cela, de prime abord, semble naturel. Les meilleurs écrivains du XVIIe siècle ont un style tout imprégné de latinité; les érudits, ceux qui manient moins bien l'idiome nouveau, n'ont qu'un pas à faire pour se figurer qu'il y a tout profit pour eux à se confiner dans l'idiome ancien, dont le nouveau dérive, dont, à leur avis sans doute, il tire toute sa force. L'un n'est que l'imitation de l'autre. Pourquoi donner dans l'imitation, quand il est si facile de s'en tenir à l'original? Sainte-Beuve fait honneur à Guy-Patin d'avoir songé à écrire en français; mais il ne manque pas de remarquer que ce médecin érudit se reporte avec complaisance vers ceux qui écrivent en latin : « Il[1] est évident, à qui le lit jusqu'au bout, que ses prédilections et ses souvenirs le (Guy-Patin) reportent plus naturellement à l'âge des Grotius et des Saumaise; et, dans la dernière lettre imprimée qu'on a de lui (janvier 1672), on lit : « Je viens d'apprendre du jeune Van der Linden que M. Gronovius est mort à Leyden. Il restait presque tout seul du nombre des savants de Hollande. Il n'est plus, dans ce pays-là, de gens faits comme Joseph Scaliger, Baudius, Heinsius, Salmasius et Grotius. Je viens aussi d'apprendre, par des lettres de Bruxelles, que M. Plempius, célèbre professeur en médecine, est mort... Adieu la bonne doctrine en ce pays-là! Descartes et les chimistes ignorants tâchent de tout gâter, tant en philosophie qu'en bonne médecine ». Préférer à Descartes un Plempius, et cela en 1672! Il eût mieux valu dire cela en latin, au moins cela ne se lirait presque plus, et l'on se déciderait plus volontiers à admirer dans le médecin-épistolaire son esprit, sa causticité, la vivacité de son style, trop bigarré encore de citations latines. Son esprit, quoi qu'en veuille dire Sainte-Beuve, sent l'école, la robe du docteur.

Il faut aller à des esprits plus indépendants et plus vigoureux pour trouver des Français qui aimèrent leur langue, qui non-seulement l'écrivirent bien, mais encore en prescrivirent et propagèrent l'usage. Dans la liste qu'on en pourrait dresser on placerait quelques-uns de nos grands écrivains : Calvin, Rabelais, Ronsard même, Etienne Pasquier et quelques autres. Le passage suivant va permettre d'établir si Conrart

1. Sainte-Beuve, *C. L.*, t. VIII, p. 132.

lui-même ne peut pas être rapproché des écrivains que nous venons de citer, et si quelquefois le simple bon sens, en matière de langage, ne voit pas plus clair que l'érudition. Guy-Patin appelle quelque part ironiquement Chapelain et Conrart les *habiles* de l'Académie française, ils ont comme lui trop aimé peut-être les savants en *us;* Conrart nous semble ici prendre assez bien sa revanche du spirituel médecin. Il écrivit à Rivet[1] : « Ce m'est un grand déplaisir d'être privé de la communication de vos ouvrages, qui ne sont pas en notre langue, et de ceux de M. de Saumaise, qui sont les délices de tous les doctes. Je n'eusse jamais pu espérer d'être de ce rang, mais je voudrais n'être pas si absolument de celui des ignorants que je suis. Le peu de soin que les miens ont eu de me procurer cet avantage et le défaut de loisir de me le pouvoir procurer moi-même sont cause de ce que je le regrette tous les jours. Et comme l'intérêt particulier agit toujours en nous plus que celui d'autrui, le désir que j'ai de pouvoir voir tous les bons livres qui se font me fait souhaiter qu'ils fussent tous écrits en notre langue qui est maintenant connue et aimée presque dans tout l'Occident; et je ramasse toutes les raisons que je puis pour persuader aux savants qu'il en faudrait user de la sorte; à quoi j'ajoute l'exemple des Grecs et des Romains qui ont été éloquents et qui ont traité toutes les sciences à plein fonds en leur propre langue et non pas en celle des autres nations, ce qui a rendu la langue grecque et la latine si riches et si parfaites. Mais ni mes plaintes ni mes désirs ne me font pas obtenir ce bonheur, et je vois bien qu'il se faut contenter d'ouïr parler des rares productions de vous autres grands hommes, sans en pouvoir juger par moi-même. » Pour Guy-Patin, c'est un malheur que le latin s'en aille; pour Conrart, ce serait un bonheur de voir le français fleurir, se répandre et prendre définitivement le pas sur le latin : on n'est pas embarrassé pour savoir vers qui se ranger. Dira-t-on que Conrart a de bonnes raisons pour préférer le français au latin ? Il ignore la langue de Cicéron, soit, mais il l'estime; il en blâme seulement l'emploi en plein XVIIe siècle : il est dans le vrai. Le français est la langue nationale; elle peut devenir la langue des savants, puisqu'elle est universellement comprise : deux raisons qui expliquent ses préférences.

1. 3 août 1646.

Une troisième lui est toute personnelle, il voudrait pouvoir lire tous les ouvrages qui paraissent. Que ce désir est bien d'un lettré, d'un esprit curieux de belles choses, des nouveautés surtout! Il aimerait, de ces livres nouveaux, en apprécier et le fonds et la forme. Comme il juge de leur opportunité, en matière religieuse surtout, il voudrait aussi connaître de leur style. Le style en effet, le tour, le détail de la phrase, la justesse de la composition, la précision des termes, l'élégance des périodes, voilà ce qui le préoccupe. Nous avons là-dessus encore dans les lettres à Rivet son propre sentiment; il dit de Spanheim : « Je[1] sais la réputation que son mérite lui a fait acquérir, et je l'en vois jouir avec joie, en un lieu où je ne doute pas que son savoir et ses autres dons ne soient connus et admirés. Quoiqu'il ne soit pas né en France, et qu'il n'ait pas beaucoup respiré l'air des lieux où notre langue est dans sa plus grande pureté, il ne laisse pas de parler et d'écrire avec beaucoup de grâces, et son coup d'essai a fait beaucoup plus de bruit par toute la France que les chefs-d'œuvres de beaucoup d'autres bons maîtres. Son style est clair et facile; ses périodes courtes et non embarrassées, et si tous ses mots ne sont pas dans la dernière exactitude, je m'en prends plutôt à la corruption du langage qui se parle en cette frontière de la France et de l'Italie, où il a demeuré si longtemps. » Facilité, exactitude, voilà les qualités du style de Spanheim, d'un bon style ajouterait sans doute Conrart. Il faut de la clarté aussi. « Le but que vous avez eu, écrit-il encore à Rivet[2], d'écrire avec clarté et de vous faire entendre à tout le monde est le meilleur où l'on puisse tendre, et je crois que tous ceux qui écrivent y aspirent, mais tous n'en approchent pas. » Et ailleurs[3] : « Vous écrivez avec autant de clarté et de grâce que de solidité, qui sont des choses fort difficiles à bien ajouter ensemble. La politesse du langage toute seule n'est qu'un agréable ragoût qui plaît à l'appétit, mais qui ne nourrit point; aussi n'y a-t-il guère de personnes de jugement qui s'arrêtent à cette délicatesse, si la force du raisonnement n'y est jointe. » A la bonne heure, Conrart ne sépare pas le fond de la forme.

1. 26 février 1645.
2. 23 novembre 1645.
3. 28 octobre 1645.

C'est ce qui lui permet de toucher juste dans le parallèle qu'il établit entre Montaigne et Charron. Il réagit contre des habitudes d'ordre, de régularité, communes à tout le XVIIe siècle, pour se complaire dans l'aimable négligence de l'auteur des *Essais* et pour faire ressortir la pédanterie et la lourdeur de son maladroit imitateur. Il écrit fort justement, ce nous semble : « Je[1] croyais que le sieur Elzévir nous apporterait la *Sagesse* de Charron imprimée chez lui, et cependant elle n'est pas plus avancée qu'elle était il y a six mois. Il nous promet de l'achever promptement dès qu'il sera de retour de Leyden. Ce livre, comme vous dites fort bien, n'est pas impertinent; mais il est dangereux pour la jeunesse, qui lit plutôt avec curiosité qu'avec jugement. C'est un pédant qui a voulu rendre régulières les saillies d'un cavalier gascon, et peut-être qu'en lui donnant plus d'ordre qu'il n'en avait, il lui a ôté d'ailleurs quelque chose de la grâce que lui donnait sa naïveté. Vous entendez bien que c'est de Montagne que je parle, car il n'y a personne qui ne sache que Charron a été le tailleur qui a voulu vêtir régulièrement ce philosophe naturel (et non pas toutefois cynique), qui aimait tant à se faire voir tout nu, comme il le disait lui-même. »

De ces divers jugements, des quelques remarques de détail qu'on pourrait extraire des lettres à Rivet et de la lecture assidue de ces lettres, on peut tirer une appréciation du style propre de Conrart. Ce qui nous frappe tout d'abord, ce sont les précautions qu'il emploie pour porter ses jugements. Les : « Je vous avoue que, » les : « Recevez-moi, s'il vous plaît », « Il faut que je vous rende grâce par avant », « Je me donne l'honneur de », se rencontrent à chaque instant sous sa plume. C'est un effet de sa grande politesse encore plus que de l'habitude. Chez les autres écrivains du temps, ces mêmes formes se retrouvent sans cesse : Mlle de Scudéry notamment en fatigue le lecteur; Conrart nous semble en sauver la banalité par la parfaite sincérité qui les lui suggère. Sa politesse, loin d'être un mensonge dont tout le monde a la clef, pour rappeler la boutade de La Rochefoucauld, est l'expression de sa grande charité. Mais ce qui distingue sa phrase, c'est qu'elle n'a rien de vain, d'inutile, de fluide, de languissant. On éprouverait quelquefois le besoin de la voir se terminer plus

1. 24 novembre 1645.

tôt; on est satisfait, quelquefois même étonné de la voir se soutenir, marcher avec aisance, arriver au but sans effort. Elle n'a rien en effet de laborieux; elle ne trahit pas la peine, la première qualité de Conrart étant la facilité. Balzac l'en loue, d'autant plus qu'il ne semble pas lui-même y être jamais arrivé, même au prix des plus grands efforts; il avoue en effet qu'une lettre lui coûte plus qu'un livre à Saumaise, « ce dévoreur[1] ». Avec de la facilité, Conrart montre de l'exactitude, de la correction, de l'élégance, «[2] de cette élégance qui consiste dans l'arrangement des mots ». Ce sont là qualités de grammairien. Conrart sait sa langue; il a l'oreille délicate, la sagacité du goût : rien d'impropre, d'inexact, de dur, ne peut s'échapper de sa plume. Que lui manque-t-il? La force, la chaleur, le nerf, la couleur, l'originalité, bref les qualités maîtresses. Ce n'est pas un grand écrivain, cela va sans dire; mais au second, au troisième rang si l'on veut, il tient sa place. Les contemporains, qui l'estimaient, ne se sont pas trompés sur son compte; ils n'avaient pas du reste à se défendre de l'engouement. S'ils étaient tolérants et même aveugles quand il s'agissait de juger un poète, ils étaient sévères dans l'appréciation des prosateurs. En veut-on une preuve? « Au commencement que je vins à Paris, dit Ménage[3], il n'y avait qu'une douzaine de personnes qui écrivissent *raisonnablement* en français; présentement, tout le monde écrit bien. M. de Balzac était trop pompeux; M. de Voiture avait un style trop enjoué; celui de M. Costar était trop affecté; il n'y avait que le style de M. d'Ablancourt qui fût d'usage ». Tallemant des Reaux, parlant de l'*Histoire de Zélide et d'Alcidalis,* inventée par Mlle de Rambouillet pour la raconter à Mlle de Bourbon et due à la plume de Voiture, dit[4] : « Cela ne saurait être bien écrit, car Voiture n'était pas capable d'un autre style que du style de badinerie ou de galanterie badine ». Quels sont ceux enfin que Boileau citera, en 1667, comme étant de bons écrivains? D'Ablancourt et Patru:

« Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru[5]. »

1. Même idée dans Conrart sur Saumaise. Lettre à Rivet, 25 oct. 1627 : « C'est son ordinaire de faire des livres plutôt que des lettres. »
2. *Notice* de M. Moreau dans la collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. IV, 1838.
3. Tome II, p. 188 du *Menagiana.*
4. Tome II, p. 517.
5. *Satire IX.*

Ce sont ceux dont Conrart est l'émule; il ne les vaut pas; il est toutefois aussi pur, aussi correct, aussi élégant. Disons, puisque nous le jugeons surtout d'après ses lettres, qu'il eût figuré dignement dans le Recueil-Faret, au-dessous des premiers, au-dessus de beaucoup des autres, *prior inter extremos*. Pour mieux faire ressortir les qualités de son style, on pourrait insérer ici, en manière de rapprochement, presque de repoussoir, quelques lettres de Rivet; M. Kerviler en cite quatre écrites en réponse à celles de Conrart. Le *Recueil* de l'Arsenal en contient deux autres qui sont de date plus ancienne, mais non de facture plus élégante. Le digne pasteur dira, par exemple, le 4 juin 1648 : « Dieu m'a voulu jusqu'à présent épargner en mon corps, soulageant en cela l'infirmité de mon esprit ; mais il me fait bien cette grâce de me préparer au départ quand il lui plaira, et de penser tous les jours que cette loge terrestre se détruit par le temps, et qu'il faut regarder à celle qui n'est point faite de main et l'attendre comme prochaine après soixante-seize ans de séjour en la terre ». Ce n'est pas ample, c'est traînant; ce n'est plus de la gravité, c'est de la lourdeur; c'est ce qu'on appelle du style de réfugié. On voit par là tout ce que Conrart a gagné à ne pas quitter la France, ni surtout Paris.

CHAPITRE VII

CONRART HISTORIEN

LES RECUEILS MANUSCRITS ET LES MÉMOIRES DE CONRART

I. De la bibliophilie au XVIIe siècle. — La bibliothèque de Conrart. — Il recherche les livres italiens. — Goût des estampes. — Les *manuscrits* de Conrart à la bibliothèque de l'Arsenal. — Leur histoire. — Leur physionomie. — Leur valeur. — II. Les *Mémoires* de Conrart. — Leur caractère. — Sont-ils la minute d'une correspondance? — Comparaison de Conrart et de Retz. — Les qualités des *Mémoires*. — Les portraits : Amelot, Condé, Gaston, de Retz, le duc de Lorraine. — La journée du 4 juillet 1652. — Le bourgeois de Paris. — La 2e partie des *Mémoires*. — *Conrartiana*.

I

Les lettres à Félibien et à Rivet, surtout les lettres à Rivet, prouvent que Conrart était un bibliophile actif et distingué.

La bibiophilie ne date pas d'hier. Cependant, à voir les proportions qu'elle prend de nos jours, on serait tenté de croire qu'elle est dans toute la ferveur de ses débuts ; au plus pourrait-on dire qu'elle entre dans une période de renaissance. On n'a rien écrit de plus piquant sur la manie des collectionneurs que quelques passages du chapitre de La Bruyère sur la *mode* ; vu les coups précis dont il les accable, on serait induit à croire que là, comme ailleurs, il a dessiné ses portraits d'après des originaux, condensant sur un point ou sur un homme des observations recueillies de tout côté, enfonçant le trait grâce à la pénétration de son analyse et la puissance de sa réflexion, le forçant parfois au gré de ses préférences ou de son aversion. Toutes les bibliothèques n'étaient pas au XVIIe siècle des *tanneries, dont l'odeur faisait tomber en pâmoison les visiteurs*. Il y avait beaucoup d'illustres amateurs de livres qui tout en en soignant l'extérieur ne laissaient pas d'en goûter le fond. Après Jean Grollier, dont l'*ex libris* était d'une générosité si caractéristique, après Pasquier, le chancelier Séguier, qui appelait sa bibliothèque sa bien-aimée, sa maîtresse, on pourrait citer Guy-Patin, Chapelain, Boisrobert, Naudé, etc. Sauf Séguier, tous ces amateurs étaient des bourgeois dont les ressources étaient restreintes quand il s'agissait d'affronter les prix élevés des beaux livres, des livres rares. Dans leurs ac-

quisitions ils ne négligeaient pas ce qui était relatif à l'édition, au format, au papier, à la reliure. De plus, ils achetaient des livres non seulement pour eux, mais encore pour en faire cadeau à leurs amis. Guy-Patin écrit à l'un d'eux[1]: « Je vous ai prié de m'acheter deux exemplaires des tragédies de M. d'Aubigné, de la nouvelle édition de Genève, in-8°. Je vous prie, si faire se peut, d'y en ajouter encore quelques autres exemplaires, afin que j'en aie de quoi faire présent à quelques-uns de mes amis à qui j'en ai promis. » Lui-même appelle son amour des livres sa *bibliomania*. Chapelain était chargé d'acheter des livres pour la bibliothèque de Henri d'Orléans, duc de Longueville[2]. Il en déplorait déjà la cherté. Il écrit[3]: « M. de Montausier a déjà acheté le *Nobiliario* 60 livres et le *Herrera* des *Indes Occidentales* 50 livres. On lui veut vendre 60 livres le *Mariana*: enfin c'est une *cherté* étrange ». Donc, à moins de faire comme Boisrobert qui, étant dans l'intention de se créer une bibliothèque, demandait des livres à tous les grands seigneurs, il était déjà difficile et onéreux d'en posséder une qui fût non riche, mais fournie.

Or, il paraît que Conrart avait une belle bibliothèque. Borel, l'auteur du *Trésor des antiquités gauloises*, médecin érudit, y travaillait et la disait « une source féconde de livres rares imprimés et manuscrits. » Balzac lui écrivait[4]: « En toutes nos affaires de livres, votre cabinet sera toujours notre dernier tribunal. » Et ailleurs[5]: « Chez vous même, M. j'ai vu des magasins qui sont pleins de préceptes et d'exemples *imprimés et manuscrits*. » Cette bibliothèque ne renfermait que des livres français, italiens et espagnols: tout livre de valeur, écrit dans une de ces trois langues, trouvait place dans son cabinet. Nous avons déjà dit avec quel empressement il s'offrait à faire tous les achats de livres pour ses correspondants. C'est à charge de revanche; il ne peut dissimuler toutefois qu'il se plaît à faire ses recherches. Les libraires et les bouquinistes n'ont rien qui ait échappé à ses investigations: Balzac en maint endroit le félicite et le remercie de sa sagacité, de son expérience, dont lui même use et abuse. Rivet aussi, très amateur de livres, à

1. *Lettres de Guy-Patin*, édit. Réveillé-Parise., lettre 258.
2. *Lettres de Chapelain*, p. 141, édit. Tamisey de Larroque.
3. Ibid.
4. *Œuvres de Balzac*, in-f°, t. II; dissertation 22.
5. Ibid. t. I, lettre 1, liv. IX, p. 399.

ce qu'il semble, remercie Conrart de lui avoir envoyé « les deux volumes de belles *Lettres* de M. de Balzac, richement étoffés et vêtus à la parisienne, lesquels entre les autres éclateront dans son cabinet ».

Encore une fois cependant, ce qui intéresse davantage Conrart, c'est le fond. Cette préoccupation l'empêche de tomber dans ce vain goût exclusif de l'apparence, auquel trop souvent s'arrête le bibliophile. Ainsi Conrart désire acquérir les ouvrages que font paraître les grands polémistes protestants d'alors; mais on voit, au déplaisir qu'il ressent s'ils sont écrits en latin, qu'il désire les posséder avant tout pour les lire. Les livres de M. de Saumaise excitent surtout ses convoitises et ses regrets[1]. A plusieurs reprises, il l'apprécie avec justesse et une modération pleine de fermeté. Lettre à Rivet du 9 dec. 1645. « Plusieurs doctes qui ont lu le livre de M. de Saumaise (*de Primatu papæ*) disent qu'il n'a pas été aussi exact qu'abondant en citations. » Du 16 déc 1645 : « Le livre de M. de Saumaise est toujours fort recherché par les doctes de l'un et l'autre parti. Il n'a encore été ni censuré, ni condamné; mais je crois qu'il le sera. Je voudrais qu'il eût donné sujet d'aboyer plutôt pour ses raisons que pour ses injures. » Voici surtout un passage[2], où Conrart en termes modestes, mais dignes, selon son habitude, montre la joie que peut causer la possession d'une bonne et belle bibliothèque. « Après tout, j'estime plus votre repos que tous les soins et toutes les peines dont on achète une gloire si fragile qu'elle n'a son être que dans l'imagination. Vous allez vous établir en un lieu où vous pourrez philosopher à votre aise et considérer comme d'un port assuré les tempêtes où s'exposent ceux qui voguent en haute mer. Je vous tiendrai plus heureux au milieu de ces docteurs muets qui vous peuvent dire de si belles choses que ne le sont les généraux d'armée à la tête de leurs escadrons et de leurs bataillons. Ils vous donneront un peu de peine à placer selon leur rang et leur profession; mais après cela ils ne vous donneront plus que du plaisir. Vous en recevrez même en les remerciant, car il y en aura qui s'offriront à vos yeux, que vous ne pensiez peut-être pas avoir, suivant ce dire commun, que ceux qui déménagent se trouvent toujours plus riches qu'ils

1. V. Lettres à Rivet, du 28 oct. 1645; du 24 nov. 1645; du 9 décemb. 1645; du 16 décemb. 1645; 9 nov. 1646.

2. Lettre à Rivet, 9 novembre 1646.

ne croyaient être. Vous aurez une bonne aide en Mlle votre nièce pour l'arrangement de vos livres, car elle les connaît et les aime assez pour vous soulager en ce travail. Je lui suis extrêmement obligé de son souvenir et lui rends mille grâces avec votre permission.

M. de la Peyrère m'a dit, comme il a mandé, que le bagage de M. l'ambassadeur n'était pas encore arrivé et qu'il me délivrera la cassette dont elle l'a chargé aussitôt qu'il l'aura reçue. Il est allé à la Thuillerie. Je lui ai trouvé près de la moitié de ce qui lui manque de la Bible hébraïque et lui chercherai soigneusement le reste ».

Quant à Félibien, il ne recherchera pour Conrart que des livres italiens. Il devra les collationner, « [1] car les libraires d'Italie vendent souvent des livres peu parfaits où il manque quelque chose, et une partie de l'ouvrage pour l'ouvrage entier. » « Si vous m'achetez, ajoute-t-il, toutes les œuvres de Fulvio Testi, je vous prie que ce soit de l'impression *la plus belle et la plus ample.* Je suis bien aise que vous ayez trouvé la conjuration des barons de Naples, car le livre *est bon et rare.* » Voilà une parole qui sent le lettré et le délicat tout à la fois ; quel dommage qu'il s'agisse en cette occasion d'un poète émule de Marini ! — A la même date il lui demande l'*Histoire de Naples* d'Angelo di Costenzo, et *Vasari.* — Le 10 octobre 1647, il réclame les sermons du père Narni in-f°. Même date, il semblerait que Félibien faisait aussi des achats pour son propre compte : il ne pouvait guère en être autrement. Si Conrart n'eût pas trouvé un amateur en son correspondant, il eût couru risque de n'être ni compris, ni satisfait. Au 6 déc. 1647, il informe en retour son correspondant des livres qui sont sous la presse. — 6 mars 1648, il marque qu'il a les ouvrages qui traitent de la langue et de la poésie italienne. Cela n'a rien d'étonnant : il savait l'italien, et il fallait se tenir au courant de la production littéraire de ce pays et des citations italiennes d'un Balzac et d'un Ménage. — 27 mars 1648 ; 2 avril 1648 ; 3 sept. 1648 : « Si le Platon est net et beau, vous ne laisserez pas de me l'envoyer, encore que je l'aye, car le mien est rogné un peu près de la lettre. » — 25 sept. 1648 ; 30 octobre 1648 ; 13 nov. 1648 ; sont les dates d'autant de lettres où Conrart fait ses commandes à Félibien.

1. Lettre du 16 août 1647.

Il lui demande des in-f^os^ surtout et des in-4os. De préférence il veut avoir les œuvres des poètes ; mais les livres d'histoire, les mémoires, une histoire des peintres comme le *Vasari*, les sermonnaires, il prendra tout, il lira tout. Là est la marque très caractéristique de ce bibliophile. Après cela, y a-t-il lieu de s'étonner que Chapelain parle de la science de son ami, à qui la fortune, la goutte, procuraient tant de loisirs volontaires ou forcés, qu'il pouvait employer à la lecture?

On s'imagine aisément que sa bibliothèque devait être une belle pièce, ou plusieurs belles pièces de sa maison de Paris ou d'Athis, remplies de livres, témoins muets mais éclatants des joies douces qu'il ressentait à les feuilleter. A l'instar de la plupart des hommes de lettres du temps, il avait aimé à égayer, à embellir son cabinet du portrait des hommes que les lettres ont rendus illustres. Mlle de Schurman lui a envoyé le sien[1] ; il le mettra en cette brillante compagnie. La mode était ancienne. Sénèque écrit[2] déjà que ces portraits sont un ornement dans les bibliothèques : « *Cum imaginibus suis descripta sacrorum opera ingeniorum in speciem et cultum parietum comparantur.* » Conrart toutefois n'avait pas eu besoin de remonter à Sénèque pour l'adopter. Mademoiselle dans la *Princesse de Paphlagonie*, décrivant la chambre de Mlle de Rambouillet, la plus riche de l'hôtel, dit que la maîtresse de la maison y avait placé les portraits de tous ceux qu'elle aimait[3]. Guy-Patin fait une description très curieuse de son cabinet de travail : « [4] Il y a au milieu de ma bibliothèque, dit-il, une grande poutre qui passe par le milieu des la largeur, de bout en bout, sur laquelle il y a douze tableaux d'hommes illustres d'un côté, et autant de l'autre, y ayant assez de lumière par les croisées opposées ; si bien que je suis, Dieu merci, en belle et bonne compagnie avec clarté ». « On sent dans tout celà l'honnête homme, ajoute Sainte-Beuve, non pas celui d'aujourd'hui (car c'est un mot dont on abuse bien), mais celui d'autrefois, plein de solidité, dans son cadre domestique tout uni, avec ses traits marqués, un peu heurtés, sa physionomie grave et heureuse et d'une naturelle franchise. » En ôtant *heureuse*, on a, ce nous semble, la phy-

1. Lettre à Rivet, 23 sept. 1645.
2. *De tranquillitate animi*, c. IX.
3. Rappelé par Cousin : *Société au* XVIIe *siècle*, t. I, p. 251.
4. V. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VIII, p. 117.

sionomie de Conrart. Guy-Patin n'aimait pas l'académicien ; mais les honnêtes gens se ressemblent, aussi les lettrés.

Ce bibliophile recherchait en outre les belles estampes. Il demanda un portrait de la signora Olympia, de Greuter. C'était Olympia Panfili, belle-sœur d'Innocent X, que la France achète (non en portrait, mais en personne) pour s'en faire une alliée puissante auprès du pontife[1]. Il revient trois fois à la charge auprès de Félibien de qui il la reçoit enfin ; il sera aise de mettre ce portrait parmi un assez grand amas qu'il a fait de plusieurs autres fort curieux[2]. En quelques autres endroits, il indique aussi qu'il collectionne les médailles ; mais il est temps d'arriver à la plus riche de ses collections, celle de ses manuscrits.

Parmi les recueils manuscrits que renferment nos bibliothèques il n'en est pas de plus connus et peut-être de plus souvent consultés que les *Recueils manuscrits* de Conrart. Ils ont une courte histoire, comme la plupart de leurs semblables. Du temps où Conrart les composait, ils étaient déjà très appréciés : on les savait très dignes de remplir un jour l'attente du public. Chapelain écrit à Godeau : « Toutes les semaines nous voyons ici de longues et belles lettres du R. P. Hercules qui se sentent de la conversation qu'il a avec vous et qui enrichissent les Recueils de M. Conrart. » Il n'y a pas à objecter que Chapelain, étant le plus intime ami de Conrart, fut peut-être seul à être instruit de leur existence. Conrart n'avait pas à la cacher, et il dut demander beaucoup d'originaux et d'autographes à des gens qui, à ce qu'il semble, pour toutes sortes de raisons, durent mettre un certain empressement à le satisfaire. On collectionne par goût, ce goût devient un besoin, peut-être une manie ; Cousin fait remarquer judicieusement, à propos même de Conrart, que nous sommes très heureux aujourd'hui que des amateurs aient eu jadis cette manie.

On rencontre beaucoup de dates dans ces Recueils ; il n'en est point qui puissent nous fixer l'époque de leur composition. Si l'on était tenté de croire que les in-4° ont précédé les in-f°, dans l'ordre chronologique, ou vice-versa, telle pièce datée contenue dans un volume de l'un ou l'autre format détruirait toute présomption. Il est à croire, eu égard à leur volumineux développement, que ces Recueils ont été la grande affaire de la

1. M. Chéruel, lib. c., t. II, p. 398.
2. Lettre du 13 mars 1648 ; V. celle du 30 octobre 1648.

vie de Conrart. Si Chapelain prit soin de léguer ses papiers et de confier la révision des douze chants mss. de la Pucelle à Conrart, il est à supposer que Conrart dût prendre à l'égard de ses Recueils des dispositions testamentaires non moins précises. Ils durent revenir à ses neveux, ses héritiers naturels, les fils de son frère Jacques ; mais ils furent sans doute assez vite dispersés. Le Père Lelong[1] dit qu'en 1766 ces pièces (diverses pièces sur les protestants de France) sont dans la bibliothèque de M. Simon Vanel de Milsonneau, âgé de quatre-vingt-sept ans, qui possède entr'autres 18 vol. in-f° et 24 vol. in-4° mss. de feu M. Conrart. Il ajoute[2] que sa bibliothèque fut vendue et dispersée en 1771. Monmerqué[3], qui rappelle ce passage du père Lelong, écrit ensuite : « Une partie importante des mss. de Conrart fut vraisemblablement acquise à cette vente par le duc de la Vallière ou par le marquis de Paulmy, puisqu'on en voit aujourd'hui une portion dans la bibliothèque royale de l'Arsenal. Elle se compose de dix-huit volumes in-f°, sous le n° 902 de la partie historique, et de deux volumes in-4°, sous le n° 151 (*Belles-Lettres*). Ainsi vingt-deux volumes in-4° de ces précieux manuscrits sont maintenant dans le commerce, et peut-être sont-ils expatriés. »

Ces lignes datent de 1825. Le savant éditeur avait eu le pressentiment de la vérité. Le marquis de Paulmy, l'illustre fondateur de la bibliothèque de l'Arsenal, avait en effet acheté tout ou partie de ces manuscrits, puisqu'on les retrouve dans le catalogue de sa bibliothèque ; on y voit notamment les vingt-quatre volumes in-4° dont Monmerqué déplorait l'absence. M. Paul Lacroix, qui a beaucoup lu et beaucoup entendu, rappelant quelques lointains souvenirs relatifs à leur destinée avant 1770, les trouve sûrement incorporés là, à peu près à cette époque ; et, avant de dresser le catalogue des manuscrits qu'on peut en dernier lieu définitivement attribuer à Conrart dans la très riche collection des manuscrits de l'Arsenal, il fait[4] au marquis de Paulmy l'honneur de citer sa

1. *Bibliothèque historique de la France*, t. I, p. 408.
2. Ibid. t. IV, p. 289.
3. Notice de Conrart (lib. c.), p. 21-22.
4. T. V, du *Cabinet historique*, M. P. Lacroix ajoute : « Il est même fort probable que quelques-uns de ces manuscrits ont été détachés de la bibliothèque de l'Arsenal à l'époque de la Révolution, car nous ne les reconnaissons plus parmi les autres manuscrits que possède notre bibliothèque. On les retrouvera peut-être, si on les cherche avec intelligence, en s'aidant de la liste que je copie sur le catalogue du marquis de Paulmy. »

liste : politesse d'ancien régime, politesse de bibliophile ! Mais que ce catalogue ressemble à ces *tituli* de Pompéi inscrits au dos des boîtes pleines hélas ! des cendres des manuscrits !

Voici sous quels numéros sont aujourd'hui catalogués les manuscrits de Conrart à la bibliothèque de l'Arsenal. Ils portent une numérotation ancienne et une numérotation moderne ; nous donnons l'une et l'autre :

1°	18 vol. in-f° ;	ancienne numérotation	902 HF ;	nouvelle numérotation		5410-5427
2°	24 vol. in-4° ;	id.	574 id. ;	id.		4106-4129
3°	2 vol. in-4° ;	id.	151 B. L. franç. ;	id.		5131-5132
4°	1 vol. in-f° ;	id.	145 id. ;	id.		3135
5°	1 vol. in-4° ;	id.	147 id. ;	id.		5130
6°	1 vol. in-4° ;	id.	251 HF ;	id.		4171
7°	1 vol. in-f° ;	id.	177-78 Jurisp. fr. ;	id.		2667
8°	1 vol. in-f° ;	id.	904 HF ;	id.		4651

Tous ces volumes sont reliés ; la reliure de l'in-f° semble être du XVIIe siècle, celle de l'in-4° du XVIIIe siècle, le marquis de Paulmy les notant du reste comme brochés à cette époque. Les in-4° sont en veau plein, beaucoup plus frais que le dos de l'in-f°, dont les plats distincts, de peau fauve ou jaunâtre, sont plus fatigués. Les in-f° comme les in-4° étaient remplis quand ils subirent la reliure. Elle a en effet rogné quelquefois une ou deux lignes du manuscrit, surtout au bas de la page : la tranche verticale a été respectée par le couteau de l'ouvrier. Deçà delà quelques cahiers ont été ajoutés et rattachés après coup ; certains mêmes par Conrart, ce semble, après la reliure, — mais cela dans l'in-f° seulement. Le papier est de lin, ferme et blanc ; sauf celui des originaux, qui, quelquefois de belle qualité, est trop souvent aussi d'un grain et d'un éclat douteux.

Les in-f° et les in-4°, le 151, et quelques autres ont des tables qui ne sont pas de la main de Conrart[1]. Disons pour terminer ces renseignements purement extérieurs que tout adhère au corps des volumes : rien n'est collé, très peu de feuillets sont laissés en blanc.

Ces cinquante volumes mss. contiennent beaucoup de pièces originales de toutes sortes ; beaucoup d'autres ont été copiées par Conrart ; il en est un aussi grand nombre qu'il a fait transcrire par des copistes de profession, soit par un clerc, un secrétaire, « son homme » selon l'expression qu'il emploie dans la lettre à Bouhereau, soit peut-être par ses neveux, sa

1. Quoi qu'en dise le Catalogue du *Cabinet historique*.

femme ou certains de ses hôtes. Il y a en effet dans les Recueils des écritures de toute main ; celle-là seule nous importe qui est de la main de Conrart.

Lors même qu'on savait, au commencement du siècle, pouvoir attribuer à Conrart la paternité de ses manuscrits, il était difficile et non sans importance toutefois de reconnaître sa main dans ces écritures diverses qu'ils renfermaient. C'est à Monmerqué que revient l'honneur de cette découverte. Il raconte dans la Notice[1] qu'il a consacrée au bon secrétaire comment il y fut amené. C'est une suscription de lettres du n° 1512[2] qui le mit sur la voie de la vérité. La Bibliothèque nationale ne contenait alors[3] aucun autographe de l'académicien. Une lettre de Conrart et deux quittances écrites de sa main ne laissèrent plus de doute au patient et habile investigateur. Il était sûr désormais de pouvoir affirmer ce qui était, sinon de Conrart, au moins de sa main. L'écriture était de deux sortes : courante et posée. Ou le secrétaire avait mis au net, ou il avait jeté sur le papier des brouillons, quelquefois premières ébauches de sa pensée, quelquefois aussi simples duplicata, véritables *copie-lettres*. La découverte était précieuse pour Monmerqué. Ne s'occupant que de chercher des renseignements sur l'histoire du XVIIe siècle et rencontrant des notes qui ressemblaient à des Mémoires et qui portaient un cachet indéniable de personnalité, il était amené, par une induction irrécusable, à attribuer à Conrart lui-même ce que, dans ce genre, il reconnaissait comme étant de sa main. La plus grande partie de ces renseignements était du reste d'écriture courante ; et, œuvres de premier jet ou duplicata, ils émanaient, à n'en pas douter, de l'académicien. Monmerqué, là, comme bien souvent ailleurs, avait rencontré juste ; le ton très simple, mais très pénétré qu'il prend pour annoncer sa découverte, montre toute la joie discrète qu'il en ressent, doux loyer de sa peine[4].

Le premier pas était fait. Grâce à lui désormais, les chercheurs, les curieux, allaient étendre le champ des investigations. Le trésor fut exploré, remué, fouillé en tous sens. La

1. P. 29.

2. P. 75 du T. Ier.

3. 1816. Elle renferme aujourd'hui le *Dossier Conrart* ; ce ne sont guère que de simples quittances. La signature en fait l'importance.

4. M. P. Lacroix nous assurait que Monmerqué revenait toujours au *Recueil Conrart* comme à un objet de prédilection.

liste serait longue de ceux qui, depuis 1816, ont feuilleté ces volumineux manuscrits : elle comprendrait tous ceux qui se sont occupés de l'histoire littéraire, politique, religieuse du XVIe et de la première partie du XVIIe siècle. De ceux là, citons notamment Cousin, qui a grossi et embelli ses études historico-littéraires sur le XVIIe siècle des renseignements et des documents de toute sorte tirés du *Recueil-Conrart*. Il y a puisé à pleines mains ; sans les manuscrits de Conrart, il lui eût été impossible, il n'eut pas été tenté peut-être d'entreprendre des travaux de ce genre : la base lui eût manqué. Si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à ouvrir *Madame de Sablé*, *la Société au* XVIIe *siècle*, *la Jeunesse de Mme de Longueville*, etc. et l'on verra au bas des pages des renvois continuels aux mss. de Conrart, dans le texte et dans les appendices des lettres, des poésies qui en viennent. Le fonds était riche, Conrart s'étant fait l'archiviste de la société précieuse de la première moitié du XVIIe siècle ; l'historien littérateur y a pris, comme c'était son droit, tout ce qu'il a pu. Au moins eût-il le bon goût de ne pas dissimuler ses emprunts et de savoir gré à Conrart d'avoir laissé un tel héritage aux lettrés de l'avenir. Cet exemple eût dû être suivi par tous ceux qui étaient redevables à Conrart de quelque heureuse trouvaille. Malheureusement on n'est pas toujours maître de son enthousiasme en pareille circonstance. Trop vanté par les uns, le *Recueil-Conrart* fut par contre trop décrié par les autres, et, si Conrart eût vécu, il eût eu ce spectacle de voir ses chers manuscrits, le fruit de ses loisirs et de ses veilles, devenir une arène, et sortir eux-mêmes quasi meurtris du piétinement des combattants.

Les éloges et les critiques étaient également fondés : on n'y péchait que par excès. Nous voudrions ici porter un jugement impartial sur ces manuscrits que nous avons feuilletés pendant une année, où nous n'avons pas toujours trouvé ce que nous cherchions, où il ne nous a pas été désagréable de rencontrer ce que nous ne cherchions pas.

Quand nous les avons ouverts, nous avions le désir d'en détacher d'abord tout ce qui appartenait en propre à Conrart, prose ou vers. Une première déception nous attendait. M. P. Lacroix avait donné dans le *Cabinet historique*, à partir du t. 5e, le catalogue de tous les manuscrits de Conrart. Beaucoup de pièces y étaient indiquées comme étant *de la main de Conrart* ou *de Conrart lui-même*, ou comme *parais-*

sant être de Conrart. Cette mention incertaine du catalographe ne nous rassurait pas. Après avoir fait quelques pas dans la voie des recherches, nous arrivâmes aisément à saisir le faible irrémédiable des papiers de Conrart. Aucune des pièces qu'on était tenté de lui attribuer n'était signée. Dans ces cinquante énormes volumes, dont chacun dépasse mille pages, dans ces cinquante mille pages manuscrites, dont le tiers au moins est de la main de Conrart, on ne rencontre pas de lui une seule signature. Soit modestie, soit insouciance, soit oubli, le collectionneur n'avait pas cru devoir signer ses propres œuvres. Comment les reconnaître sûrement? Certaines pièces de poésie, certaines lettres, contenaient des confidences, des détails personnels, des ratures, des traces de composition, de révision, de correction : c'étaient autant de marques auxquelles il n'y avait pas à se méprendre ; les rencontrer était une bonne fortune dont il fallait profiter. Quand rien de semblable n'est venu nous éclairer, nous avons procédé avec prudence. Tout d'abord, nous avons cru pouvoir reconnaître ce qui était proprement de l'écriture de Conrart, encore qu'elle soit sujette aux deux variations précitées, d'écriture posée et d'écriture courante, et que l'écriture posée surtout trahisse à première vue et même après examen des différences sensibles, très capables d'ouvrir la porte aux doutes et aux suppositions[1]. Ce premier triage une fois fait, notre besogne n'était pas terminée. Ne convenait-il pas de lire même ce qui n'appartenait pas à Conrart et d'essayer de découvrir dans ces papiers, sur lesquels il avait tant de fois fait crier sa plume, quelque chose, un je ne sais quoi d'extérieur ou d'intime qui nous donnât quelque indication sur sa vie, sur sa pensée, sur son style, sur ses relations, sur son être en un mot? Cette autre partie de notre travail n'a pas été sans attrait ni profit; pourtant nous ne devions l'aborder qu'avec défiance. Le bon, l'excellent, y côtoyaient le mauvais et le pire. Comment pouvait-il en être autrement ?

Le premier grief qu'on a eu contre le *Recueil Conrart* c'est qu'il contient trop peu de signatures au bas des pièces qu'il a conservées. On éprouve d'abord un certain malaise à se heurter à l'inconnu, et les morceaux qui ne sont pas signés perdent beaucoup de leur valeur et de leur intérêt. Or les

1. L'écriture posée est très régulière, très ferme; l'écriture courante est encore très lisible, malgré de nombreuses abréviations.

papiers de Conrart paraîtraient en contenir plus que tous autres papiers du même genre. L'accusation n'est pas sans fondement. Y a-t-il lieu toutefois de vouloir mal de mort à Conrart de celà ? N'y a-t-il pas d'abord beaucoup de gens qui se complaisent à lire non-seulement ce qui est inédit, mais encore ce qui est anonyme ? Cela permet aux lettrés qui s'occupent de tel ou tel écrivain du même temps de revendiquer pour leur homme la paternité de ces enfants abandonnés, qu'ils sont heureux d'adopter. Si nous en croyons les conservateurs de l'Arsenal, le nombre de ces bienfaiteurs intéressés ne laisserait pas d'être considérable. Dira-t-on que Conrart n'a pas voulu désigner les auteurs de ces pièces anonymes, alors même que cela lui eût été possible ? Nous n'admettrions cette supposition que pour les vers libertins, obscènes, que les plus cyniques désavoueraient ; mais, pour tout le reste, il est probable que Conrart n'a pas pu mieux faire. D'ailleurs on n'a pas assez remarqué, en lui adressant ce reproche, qu'on lit beaucoup de noms d'auteurs, prosateurs et poètes, dans ses Recueils manuscrits. On y rencontre aussi quelques clefs importantes, preuve que Conrart avait à cœur de faire disparaître de ses papiers toutes les inconnues qu'on devait considérer un jour — il dut en avoir le pressentiment — comme autant de quantités négatives.

Mais le plus grave reproche qu'on ait adressé à Conrart, c'est d'avoir enregistré, pêle-mêle, sans ordre aucun, presque sans discernement, des pièces de tout genre, de toute valeur, d'avoir fait s'entre-croiser, se mêler, se heurter, l'histoire, la poésie, la religion, la grammaire, l'archéologie, la science du blason, les anecdotes, les libertinages, les traductions, l'épistolaire, la cuisine etc... On a appliqué à ces Recueils le mot de Juvénal : *farrago libelli !* On a vu et dit qu'on trouvait là de tout ; que Conrart était un pauvre esprit d'avoir accordé la même hospitalité à un sonnet inédit de du Bellay et à des recettes de cuisine, aux satires de Boileau et aux on-dit d'une femme de chambre. C'est, croyons-nous, se montrer bien dédaigneux et bien injuste. — Que le pêle-mêle dont on a parlé existe, on ne songe pas à le nier. Encore est-il que des tables, fort bien dressées, mettent assez vite au courant de ce que renferme chaque volume. Elles sont quelquefois incomplètes, il est facile de suppléer à ce qui leur manque. Mais ce pêle-mêle est inhérent à toutes les collections du

même genre. Conrart, consignant au jour le jour tout ce qui lui parvenait, était-il tenu d'observer quelque méthode, quelque ordre? Il ne composait pas un ouvrage, il recueillait en curieux tout ce qui l'intéressait, tout ce qui lui semblait bon à conserver, au fur et à mesure que les documents lui arrivaient.

Mais, dit-on encore, il a sans discernement gardé ce qui était digne de l'être et ce qui méritait de tomber dans l'oubli. Que répondre? En somme, il y a là peu de pièces qui soient complètement, absolument insignifiantes. En vouloir grossir le nombre, c'est exagérer. Il faut admettre que le collectionneur n'est pas toujours maître de son jugement. La rareté d'une pièce en fait d'abord à ses yeux tout le prix. Après plus ample informé, elle ne répond peut-être pas toujours à ce qu'il en attendait; il la conserve, parce qu'elle peut avoir un intérêt aux yeux de tel autre et... parce qu'il est le seul à la posséder. Mais, du reste, sommes-nous si bien placés pour juger souverainement de l'intérêt d'une pièce et pour décider que le collectionneur aurait dû la rejeter? Pour les poésies, notamment, l'actualité n'en double-t-elle pas le prix? Enfin sommes-nous sûrs aujourd'hui que tel poète que nous prisons, dont la manière nous satisfait et répond à nos aspirations, ne sera pas dédaigné par les générations suivantes? Hélas! que d'écrivains, même de leur vivant, ont à souffrir de l'indifférence, quand ce n'est pas de l'injustice d'un public nouveau, qui ne les connaît pas et se range à d'autres! Le beau seul est immortel; mais on le trouve dans les livres imprimés, non dans les Recueils manuscrits. Pour toutes ces raisons il ne convient pas, si l'on veut être impartial, de s'en tenir aux critiques dont le *Recueil Conrart* a été l'objet.

Et d'abord on doit faire entrer en ligne de compte ceci, que Conrart était non seulement un collectionneur et un curieux, mais un lettré, un grammairien. *A priori* on peut dire qu'il a dû rechercher les pièces rares, précieuses, aussi bien que par un goût tout particulier ou par politesse les œuvres fort éphémères, fort dignes de l'être, des grands seigneurs, des belles dames du temps. En second lieu, il s'est fait là, comme en tout, une sorte de religion de l'exactitude. Dans cent endroits différents, il cite ses autorités : il tient telle pièce, tel bruit d'un tel. Ses pièces originales sont authentiques, et elles sont nombreuses. Ses copies sont faites d'après les originaux ou

d'après des copies reconnues exactes. Cela donne un prix inestimable à ses papiers et récompense souvent de l'ennui qu'on ressent à parcourir des vers insipides ou des lettres plates signées de grands ou de petits noms.

Maintenant, par cela même que les Recueils de Conrart ont été maniés par beaucoup de gens et que M. P. Lacroix en a donné un catalogue très détaillé, nous ne considérons pas comme faisant partie de notre tâche d'indiquer partiellement, volume par volume, ce que chacun d'eux contient, ni même ce qu'il contient d'important. Résumer ces 50,000 pages manuscrites nous paraît impossible. Ce serait, en tout cas, un travail énorme et des plus ingrats. Nous l'avons dit, on buterait trop souvent contre l'inconnu, dont la brutalité insurmontable est particulièrement déplaisante. Certains bibliographes ont à maintes reprises indiqué, dans le *Recueil*, les pièces qui avaient été imprimées, les unes d'après, les autres depuis Conrart; il n'y aurait guère qu'à glaner après eux. On ne se sent ici ni la science ni la volonté nécessaires pour aborder cette besogne.

Essayer seulement de grouper, dans quelques grandes divisions, les matières de ces manuscrits ne serait pas, tant s'en faut, toutes les comprendre. Disons toutefois ceci. — Pour servir à l'*Histoire du Protestantisme* ou plus généralement de la religion pendant le XVIe et le XVIIe siècle, Conrart a rassemblé dans ses papiers les chartes octroyées à ses coreligionnaires par tel ou tel roi ou ministre; leurs doléances à telle ou telle époque de leur existence; les traités, les sermons écrits ou prononcés par les ministres de la religion réformée, etc. La plupart de ces pièces sont originales. — L'*Histoire politique* du même temps est représentée par la copie de beaucoup de traités de paix, par des Mémoires, des archives de province, des lettres écrites par des personnages politiques, les plus hauts comme les plus humbles, etc. Il y a là beaucoup d'originaux, de signatures curieuses ; les copies mentionnent leurs autorités, leurs gages d'authenticité. — Dans l'ordre *littéraire*, il y a là un des plus volumineux dossiers que nous possédions sur la production du temps. Les épistolaires, les poètes, les philosophes, les grammairiens. les romanciers, y ont trouvé place pour tout ou partie de leurs œuvres : Conrart n'a fermé, ce semble, sa porte à personne.

Il y a tel volume qui est tout en italien, telles pages d'ori-

ginaux qui sont vraiment illisibles; mais généralement les copies sont nettes et d'un beau caractère : la première fatigue que trop souvent cause la lecture d'un manuscrit est donc épargnée ici au travailleur. Conrart relisait sans doute souvent ses *Recueils*, et ne voulant pas, ce semble, éprouver de difficultés à le faire, les annotait. En définitive et pour conclure, quelque jugement que l'on veuille porter après coup sur ces manuscrits, on devra présumer ceci : 1° Que Conrart a fait preuve, en les composant, d'une force de travail peu commune; 2° qu'il était très au courant de la production littéraire de son temps; 3° qu'il était un chercheur infatigable et insatiable; 4° qu'il devait avoir la mémoire la plus riche et la plus ornée. Chapelain affirme qu'il savait beaucoup; Girard, avons-nous vu, déclare qu'il valait non moins en conversation que par écrit. Après tout ce que nous venons de dire, nous n'avons pas de peine à les croire.

Si l'on était tenté, en effet, de ne voir en Conrart qu'un académicien, un grammairien, un précieux, on laisserait dans l'ombre peut-être le trait le plus marquant de cette intéressante figure. Il est l'homme que nous venons de montrer : il est bibliophile, amateur de livres, de médailles, d'estampes, il est collectionneur; mais il est par-dessus tout lettré. Il aime la poésie, la littérature, comme un véritable ouvrier aime son art : il a la passion de son art. Il appelle sa maison de campagne *Carisatis*, comme Pline le Jeune appelait deux de ses villas : la Tragédie et la Comédie. Il ne conçoit point qu'il y ait de plus noble délassement que celui de lire de bons livres, d'en écrire quand on le peut, d'entretenir des correspondances, de rimer, d'entamer et de poursuivre des conversations savantes ou agréables, de vivre au milieu des gens de lettres, de les aimer, de les fêter, de les soutenir, de les encourager, bref de faire tout pour l'esprit. Ce sont là de bonnes occupations, ce sont là de beaux passe-temps. Il est permis, ce semble, de donner un regret à ces temps bienheureux pour la littérature, aujourd'hui absorbée par la politique.

II

Tout lettré qu'il fût, Conrart ne se désintéressait pas de la politique, nous l'avons vu; nous avons marqué avec quelle exactitude il tenait ses correspondants au courant des événe-

ments intérieurs et extérieurs. Ajoutons maintenant qu'on a trouvé jadis dans ses papiers des renseignements plus détaillés sur une année de la politique intérieure de son temps. On a appelé ces *Notes* les *Mémoires* de Conrart ; le temps est venu pour nous de les apprécier.

C'est Monmerqué qui les a dénommés ainsi. Il a raconté, dans la Notice[1] qu'il a consacrée à l'académicien, comment il en fit la découverte. S'occupant[2], en 1816, de rassembler les matériaux qui devaient entrer dans son édition des *Lettres de Mme de Sévigné*, publiées en 1818, et examinant avec le plus grand soin les manuscrits du XVIIe siècle, dans lesquels il pouvait espérer rencontrer des éclaircissements sur les faits et les personnes dont il était parlé dans cette correspondance, il parcourut les in-f° de Conrart. Il trouva dans le tome X le récit du duel dans lequel le marquis de Sévigné fut tué, le 4 février 1651 ; dans le tome XVII et dans quelques autres, il releva ces documents qu'il devait appeler les *Mémoires de Conrart*. Après en avoir reconnu et établi l'authenticité, il les publia dans la Collection Petitot[3]. Ils forment, avec les Mémoires du P. Berthod, également extraits de Conrart, le XLVIIIe volume de cette Collection. Une seconde édition un peu plus complète, non plus exacte, en a été donnée dans la Collection Michaud, par M. Moreau. « C'est ici, dit Monmerqué, l'ouvrage le plus important de Conrart, et l'on pourrait dire que notre académicien ne rompt véritablement qu'aujourd'hui le silence que Despréaux a interprété avec quelque malignité... On va voir maintenant Conrart, devenu *historien*, faire le récit d'une partie des événements qui ont agité le royaume durant la guerre de la Fronde, ou raconter des particularités secrètes relatives à quelques familles, et qui souvent ont exercé de l'influence sur les destinées de nos pères ». Conrart *historien*, nous n'aurions jamais osé lui décerner ce titre nous-même. Puisque Monmerqué, aussi compétent que discret, ne le lui refuse pas, nous le lui conservons. Reste à montrer comment il le mérite.

Les mémoires de Conrart se divisent en deux parties: la

1. Page 28.
2. Nous nous servons ici de ses expressions.
3. *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à la paix de Paris conclue en 1763*, par Petitot. Paris, Foucault, 1825.

première, de beaucoup la plus étendue, raconte les principaux évènements de l'année 1652; la deuxième renferme des particularités sur les personnes et les choses du temps: ce sont des morceaux détachés, presque des anecdotes. En dernier lieu, à la fin de ce chapitre, nous dirons un mot des anecdotes inédites que M. Kerviler a extraites du *Recueil-Conrart*.

Avant d'aborder l'examen des *Mémoires* mêmes, il convient d'en déterminer la nature et d'éclaircir une question qui a été soulevée par Monmerqué lui-même.

Insérant au VIIIe volume des *Historiettes* de Tallemant des Réaux les sept lettres que Mlle de Scudéry écrivit, à la place de Conrart malade à Godeau, lettres dont nous avons parlé plus haut, le savant éditeur insinue que les *Mémoires de Conrart* publiées par lui en 1826 seraient « vraisemblablement la minute de la correspondance » que le secrétaire entretint avec l'évêque de Vence. L'hypothèse est plausible. Les *Mémoires* offrent bien le caractère de notes jetées sur le papier au fur et à mesure que les évènements se sont passés ou qu'on les a racontés à l'auteur. C'est le jour même, c'est le lendemain, c'est quelques jours après, aussitôt qu'il a eu un peu de loisir, alors que l'impression des faits était encore toute fraîche, que Conrart a consigné ses souvenirs de manière à n'en rien oublier, à n'en rien altérer. Cela se sent, se voit, et c'est, soit dit en passant, ce qui en augmente l'intérêt. Il se peut bien que Conrart ait fait de ces renseignements la matière de sa correspondance avec Godeau; mais ces renseignements ont aussi la forme de *Mémoires*. Il y a en effet deux sortes de Mémoires: il y a ceux que l'on écrit dans la retraite, quelque temps après l'accomplissement des faits, à la façon d'un Joinville ou d'un cardinal de Retz; il y a ceux qu'on écrit au jour le jour, qui ont le caractère d'un journal, ou à peu près. Les *Mémoires de Conrart* seraient de cette seconde espèce.

Conrart passe, il est vrai, sans scrupule et sans transition d'un sujet à l'autre. Il parle[1] de ce qui se fait à Paris, à Brisach, à Taillebourg, à Senlis, presque dans la même page. Il vient de relater le danger que la personne très sacrée du roi a couru sous les murs d'Etampes, alors que l'armée des princes confinée dans la ville a fait tirer sur lui et qu'un mortier a porté à quelques pas de lui (28 juillet 1652), puis il s'arrête

1. Page 54 de l'édition Petitot.

et dit brusquement[1] : « Vers ce temps-là, ou un peu auparavant... »; et il raconte une affaire où le cardinal de Retz s'est vaillamment comporté contre ceux qui l'appelaient mutin et le menaçaient des étrivières. Ailleurs[2] il marque que Gaston fait montre de son armée sur la montagne de Châtillon où, entre parenthèse, le voisinage de Turenne ne laisse pas de l'inquiéter, puis il s'interrompt pour narrer l'aventure du marquis de Tonquedec et du duc de Rohan chez Mme de Sévigné. L'histoire terminée, il reprend[3] : « Le maréchal de Turenne qui s'était campé dans les mêmes quartiers que le duc de Lorraine etc...» Ces solutions de continuité s'accordent assez avec la négligence aisée, le sans gêne de la correspondance. Conrart use des mêmes licences en écrivant à Félibien et à Rivet. Il néglige les transitions: il renseigne, il ne compose pas. Il se met à l'aise, sûr que ses renseignements plairont, qu'on en usera, qu'on lui en saura gré, dans quelque ordre, ou plutôt dans quelque désordre qu'ils parviennnent à leur adresse. Mlle de Scudéry rappelle assez bien, quand elle le remplace, la manière de ses *Mémoires*. De plus les mémoires semblent continuer la correspondance de Sapho, dans l'ordre chronologique: les sept lettres dont nous avons parlé allant du 22 février 1850 au 2 mars 1651, les *Mémoires de Conrart* prenant au 4 avril 1652. Les apparences sont donc pour que la supposition de Monmerqué soit l'expression de la réalité.

Elle n'en reste pas moins pour nous à l'état de supposition. Les solutions de continuité que nous avons marquées, les négligences de la composition, le décousu du récit, le soin de dater chaque évènement, d'en appuyer la narration sur des autorités, n'est-ce pas là aussi le caractére propre d'un journal? Tout cela n'est-il pas le fait d'un homme qui écrit pour lui, pour se rappeler ou pour conserver aux autres le souvenir des évènements contemporains, au fur et à mesure que la nouvelle lui en arrive? Ensuite, si ces notes ne sont que la matière d'une correspondance, voit-on quelque phrase qui trahisse un « Monsieur, je vous dirai », ou un « Monsieur, vous verrez, je vous ai déjà dit... »? Est-il possible que Conrart, consignant ces notes pour en orner sa correspondance, n'ait pas laissé percer cette

1. Page 75 de l'édition Petitot.
2. Page 89 Ibid.
3. Page 92 Ibid.

préoccupation? Enfin quelque part[1] il parle de Godeau lui-même. C'est quand l'abbé de Spire court le chercher pour qu'il apprenne à la duchesse de Nemours la nouvelle de la mort de son mari, tué par Beaufort. Conrart dit: « Il alla tout courant chercher l'évêque de Grasse, prélat savant et pieux. » A coup sûr, cette page n'a pas été adressée à Godeau.

Peut-on en dire autant du reste? Nous inclinerions à le croire. Si décousues que ces notes paraissent au premier abord, elles constituent un ensemble de renseignements qui peuvent très bien être considérés comme des *Mémoires*. Nous avons là bien indubitablement le journal d'un bourgeois de Paris contenant des détails très circonstanciés sur des faits qui intéressèrent au plus haut degré la bourgeoisie parisienne et qui apportent un appoint notable à l'histoire de la Fronde. C'était du reste une sorte de tradition chez les bourgeois de Paris d'écrire des Mémoires : Conrart la continue.

La première partie de ces Mémoires contient huit morceaux détachés, tous extraits du XVIIe volume in-f°, dont voici les évènements principaux :

1° 23 avril 1652. Discours de M. Amelot, premier président, au prince de Condé;

2° 1er mai; 3° 8 mai. Troubles; conduite des deux princes, Condé et Gaston d'Orléans;

4° 11 mai. Expédition de Saint-Denis;

5° 5 juin. Entrée du duc de Lorraine à Paris; aventures de Tonquedec et de Rohan chez Mme de Sévigné;

6° 3 juillet. Le canon de la Bastille; massacres de l'Hôtel-de-Ville (4 juillet);

7° 15 juillet. Chabot, duc de Rohan, reçu duc et pair; reproches des princes au duc d'Orléans sur les massacres;

8° 17 juillet. Séance du Parlement pour donner la lieutenance à Gaston; duel de Beaufort et de Nemours. C'est la partie vraiment importante des Mémoires; nous l'examinerons d'abord.

« Les Mémoires de Conrart, dit Monmerqué[2], contiennent des détails circonstanciés sur des faits que d'autres écrivains de Mémoires, et particulièrement le cardinal de Retz et Joly, ont ignorés ou dissimulés ». Ils auraient donc, sur ceux de Retz, l'avantage de l'exactitude. Cela s'explique aisément.

1. Page 175.
2. Notice, p. 18.

Conrart ne joue pas un rôle dans les évènements qu'il raconte. Il n'a pas été acteur des scènes qui se sont déroulées dans les rues ou sous les murs de Paris; il en a été quelquefois témoin ou bien, nous le verrons tout à l'heure, il en a interrogé des témoins. Il n'a rien à cacher; au plus atténuera-t-il l'odieux de la conduite d'un prince du sang, parce qu'il conçoit malaisément qu'un prince du sang soit faible, lâche ou violent. Encore cet attachement au roi et à ce qui le touche l'empêche-t-il seulement d'apprécier, non de relater les faits. On sait bien qu'au contraire le cardinal de Retz a enregistré dans son œuvre ses rancunes et ses ambitions, qu'en le lisant on doit toujours se défier des séductions de sa langue, parce qu'il est quelquefois dédaigneux de la vérité, et qu'en fin de compte il n'écrit ses Mémoires, dans sa retraite de Sedan, qu'après coup, pour plaire à Mme de Caumartin. Saint-Simon est passionné, dans un tout autre sens, et par conséquent il est prévenu et suspect. Mais, s'il ne se maîtrise pas, c'est mille fois tant mieux, parce que d'abord il nous laisse un ouvrage écrit de verve, et qu'en second lieu il est facile de démêler la vérité au travers de la passion. Retz a composé ses Mémoires, son visage, son style; nous lui savons surtout gré de ce dernier soin.

Maintenant, il n'entre pas dans notre idée d'établir une comparaison entre Retz et Conrart, que nous rapprochons ici parce qu'ils ont raconté les faits de la même période. L'œuvre de Conrart est bien moindre en étendue que celle du cardinal, et il y a entre eux toute la différenee qui sépare un grand écrivain d'un simple chroniqueur. On chercherait vainement dans Conrart quelques-unes des qualités qui éclatent, quelques-uns de ces traits qui étincellent au milieu d'inégalités de toute sorte dans les Mémoires du coadjuteur. Conrart pourtant insistera comme jamais il ne l'a fait dans sa correspondance avec Félibien et Rivet sur tel point ou sur tel homme ; mais il amassera les documents, il ne dissertera pas. Retz, au contraire, arrête souvent son récit pour écrire quelques réflexions saisissantes qui illuminent les faits et les personnes. De propos délibéré, il appuiera sur un point, il le discutera, il le creusera, pour glisser sur tel autre et dire en deux ou trois lignes ce qui s'est passé dans telle ou telle journée. Conrart ne fait aucune réflexion, fort peu de digressions; il raconte simplement, bourgeoisement, mais sans rien omettre de

ce qu'il sait. La lecture de Retz est laborieuse, elle donne beaucoup à réfléchir. Il faut s'interroger quelquefois pour bien comprendre cette langue ferme, originale, concise, obscure même, qui contient beaucoup de pensée, qui en affecte plus encore qu'elle n'en contient effectivement. La lecture de Conrart est aisée, intéressante. Ses Mémoires sont de l'histoire; les Mémoires de Retz sont des considérations sur l'histoire de son temps. On n'a pas à se défier avec Conrart; on n'est jamais sûr de bien tenir Retz : parfois il échappe. C'est l'auteur qu'on voit et qu'on cherche dans les Mémoires du coadjuteur : il est précieux, il a trop fréquenté les cercles et d'abord brillé dans le sien; Conrart ne se montre précieux nulle part. S'il a pensé que ce n'était pas le moment de faire de l'esprit quand on écrit l'histoire, il y a peut-être lieu de l'en féliciter. Ajoutons en dernier lieu qu'il est bon pour la postérité que de modestes chroniqueurs comme Conrart contrebalancent, rectifient ou complètent les allégations des historiens de génie comme Retz.

Et d'abord Conrart sent bien qu'il ne citera jamais trop ses autorités. Il vient[1] de raconter comment Turenne, 8 mai 1652, a poussé dans un faubourg d'Etampes l'armée des princes qu'on avait imprudemment rangée en bataille hors de la ville pour que Mademoiselle la passât en revue; il ajoute : « Voilà précisément ce qu'en conte[2] M. Despouis, et je le sais d'un homme de qualité et du même parti que lui, à qui il le dit dès qu'il fut arrivé ». Or ce Despouis est « maréchal de l'armée de MM. les princes ». Plus bas[3] (4 juillet), faisant le récit de cette triste journée, sur laquelle il a tant de détails, il dit : « J'ai su tout ceci de M. de Bois-Landry, conseiller, fils de M. d'Aligre, à qui le neveu de Mme Le Gras l'a dit ». Ailleurs[4], il se complaît à montrer qu'il tient ses renseignements de bonne source. Après une anecdote relative à la duchesse de Bouillon, il écrit : « Le duc d'Orléans envoya Mme de Bouillon et ses enfants dans la chambre de M. de Montereul, secrétaire des commandements de Madame, auquel elle-même conta cette histoire; c'est de lui que je l'ai apprise ».

Ces précautions prises, sa véracité bien établie, Conrart sait

1. Page 51.
2. M. Kerviler écrit : *ce qui est contre*, c'est un lapsus.
3. Page 127.
4. Page 57.

raconter; il sait aussi grouper autour d'un fait ou d'un homme certains détails caractéristiques qui donnent du relief à la réalité. Les faits échauffent sa chronique. Nous ne craignons pas de dire qu'en ce sens Conrart est bien plus instructif et intéressant que Retz. Le cardinal est un frondeur, comme Joly, Lenet et bien d'autres. Le cardinal, qui est arrivé en 1652 au chapeau, louvoie dans la réalité et dans son œuvre entre la Fronde et le roi; Conrart, qui est du parti du roi, mais qui pourtant est impartial, ne laisse pas de dire toute la vérité. Pouvons-nous le faire entrer dans ce parti monarchique qui se forme dans la bourgeoisie parisienne en face de l'insolence des princes, et qui finalement ouvre les portes de Paris à Louis XIV? Nous serons plus à l'aise tout à l'heure pour faire voir cela; laissons ici aux événements toute leur signification.

L'année 1652, qui va voir finir la Fronde à Paris est une des plus tristes de cette triste guerre qui commence par des chansons et se termine par la trahison. La défaite de d'Hocquincourt à Bléneau, l'insolence de Condé, les lâchetés de Gaston à Paris, l'entrée du duc de Lorraine en France, les massacres de l'Hôtel-de-Ville, la fuite du vainqueur de Rocroy chez les Espagnols, sont autant de faits qui l'assombrissent et jettent sur certains acteurs de ce drame une tache de boue et de sang. Les Mémoires de Conrart nous transportent au plein milieu de ces faits.

Condé, qui, de Bordeaux, tout d'une traite, est tombé sur d'Hocquincourt à Bléneau, qui a failli enlever le roi à Gien, accourt à Paris pour entraîner dans son parti Gaston et les cours souveraines. Il réussit aisément avec Gaston; mais les trois présidents du Parlement, de la Chambre des comptes, de la Cour des Aides, c'est-à-dire le président de Bailleul, en l'absence de Mathieu Molé, le premier président de Nicolaï et le président Amelot lui font un accueil sévère. Les Mémoires de Conrart s'ouvrent justement par le discours d'Amelot, et il est bien heureux qu'ils l'aient conservé, car Monmerqué fait remarquer à propos de ce discours combien il faut se défier de Retz. Le cardinal dit en effet avec une certaine désinvolture[1] : « Monsieur alla ensuite, accompagné de Monsieur le Prince, à la Cour des Aides, où les choses se passè-

1. *Mémoires du cardinal de Retz*, t. IV, p. 196. Collection des grands écrivains de la France, Hachette.

rent comme dans les autres compagnies. » Plus bas[1] il affirme que Monsieur le Prince ne faisait « pas attention à de tels discours. » « Monsieur et Monsieur le Prince ne purent se persuader qu'un discours haut, sentencieux et décisif, fait à propos et dans des moments qui se trouvent quelquefois décisifs par eux-mêmes, eût pu faire et produire cette distinction. » Et ailleurs encore[2] : « Le président Amelot fut désavoué publiquement par la Cour des Aides de ce qu'il avait dit à Monsieur le Prince. » Retz a quelque intérêt à ménager l'amour-propre des princes, il glisse ou dénature. Conrart n'a rien négligé, ce semble, pour conserver un pareil morceau, où l'éloquence s'allie au patriotisme. Nous voulons en rappeler ici un des passages les plus saillants.

Quand, le 12 avril, les princes avaient été au Parlement, le président Bailleul avait exprimé au prince de Condé sa douleur de lui voir les mains encore teintes du sang des gens du roi, tués à Bléneau. Amelot reprit le même thème : « Je ne puis dissimuler, Monsieur, en la place que j'ai l'honneur de tenir dans la compagnie qu'après la déclaration du roi contre M. le prince de Condé, et après plusieurs combats donnés ou soutenus contre les troupes de Sa Majesté, il y a sujet de s'étonner de le voir maintenant revenir, non-seulement dans Paris sans avoir obtenu des lettres d'abolition ou de rémission pour se justifier, mais encore paraître dans les compagnies souveraines, comme triomphant des dépouilles des sujets de Sa Majesté et, ce qui est plus étrange, faire battre le tambour pour lever des troupes des deniers qui viennent d'Espagne, dans la capitale du royaume, qui est la plus fidèle qu'ait le roi. » — Il faut remarquer que M. le duc d'Orléans releva ces mots : des deniers qui viennent d'Espagne, disant : « Monsieur, que dites-vous là ? Vous nous traitez plus mal que le président Bailleul. » Et Monsieur le Prince, parlant avec plus de chaleur, dit tout en désordre que cela n'était pas véritable ; à quoi il fut reparti par le premier président : « Monsieur vous n'avez dû m'interrompre ; le roi ne le ferait pas, ou s'il le faisait, il ne le devrait pas. Mais vous ne le pouvez ni ne le devez. » Et ensuite le premier président dit : « Qu'est-ce qui n'est pas véritable, Monsieur ? Est-ce que

1. *Mémoires du cardinal de Retz*, t. IV, édit. c., p. 210.

2. Coll. Petitot, t. XLVI, p. 88, (en note), Conrart et Omer Talon affirment le contraire.

vous n'avez pas fait battre le tambour ? Est-ce que vous n'êtes pas criminel de lèse-majesté, pour avoir fait battre le tambour ? Il n'y a personne qui en doute : celui qui a battu le tambour portait vos couleurs, et il a passé devant ma porte, etc. » Conrart ajoute plus bas : « Ensuite Monsieur le premier président dit son avis qui est composé de six ou sept pages *que je n'ai pas pu retenir.* » Tout ce qu'il a retenu porte bien le caractère de la vérité. Les interruptions, les altercations, la colère des auteurs, tout cela est pris sur le vif. Conrart n'intervient pas au milieu des faits. Il garantit l'authenticité de son récit : c'est sa manière de signer son œuvre.

Grâce à cette véracité, il complète Retz, même dans les évènements où Retz a joué un rôle. Lorsque MM. de Rohan, Chavigny et Goulas partent, le 27 avril 1652, pour tenter un accommodement avec le cardinal, retiré à Saint-Germain, Conrart marque le dépit de Retz en cette occasion. «[1] Et de fait le cardinal de Retz ayant rencontré A... son ami, *qui me l'a dit lui-même*, le samedi 27 avril, il fit arrêter son carrosse, et lui dit à l'oreille : « Nous sommes f..... l'accommodement est fait, et sans nous ; car ni Mme de Chevreuse, ni M. de Châteauneuf, ni moi, n'y avons eu aucune part. » Comme on le pense bien, cette particularité ne se trouve pas dans l'ouvrage du cardinal de Retz ; n'est-elle pas toutefois le vrai épilogue de la conduite de ce brouillon, de cet intrigant, qui jouait au César ?

Si Conrart ne nous a transmis que quelques traits sur la conduite de Retz, il met en lumière deux ou trois caractères ; ce sont Gaston d'Orléans, le prince de Condé et surtout le duc de Lorraine.

Retz, comme on sait, n'épargne pas l'oncle du roi; il a quelques mots sanglants sur celui dont « la lâcheté salit tout le cours de la vie. » Conrart n'est pas moins énergique en se contentant de relater certaines circonstances où Gaston a joué un rôle. Sa faiblesse, sa sottise, son irrésolution, sont mises à nu. On ne voit pas cependant dans Conrart, comme dans Retz, qu'il ait l'intention de flétrir la conduite du frère de Louis XIII, il l'appelle seulement « appréhensif » (page 109); mais le simple exposé des faits est une flétrissure. Gaston tremble[2] devant ses partisans, qui encombrent en tumulte la cour de son

1. V. p. 41.
2. Page 42.

palais et les escaliers. C'est d'un tout autre ton que Retz lui-même impose aux mutins qui le menacent. Le passage est bon à citer pour montrer l'impartialité de Conrart, faisant ressortir la bravoure comme la lâcheté des fauteurs de la rébellion. « Vers[1] ce temps-là ou peu auparavant, le cardinal de Retz étant au palais d'Orléans sut que la populace, dont *la cour est ordinairement remplie*[2], avait dit en le voyant passer que c'était un traître et un Mazarin, et qu'il le fallait jeter dans l'eau. Lorsqu'il fut descendu pour s'en aller, il s'arrêta sur le perron en terrasse et commença à leur dire d'un ton élevé et hardi : « Qui sont ces coquins qui ont dit que j'étais un Mazarin ? Si je le savais, je leur ferais donner les étrivières, et leur apprendrais bien à parler de moi avec le respect qui est dû à ma dignité. » Puis ayant parlé ainsi et voyant que personne ne disait mot, il monta en carrosse et passa fièrement au milieu de cette foule de mutins. » Dans le même ordre d'idées, citons un mot de Catinat, conseiller, père du maréchal, qui nous fera bien comprendre que dans le vainqueur de la Marsaille l'esprit et l'indépendance étaient héréditaires. Broussel serait d'avis de déférer la lieutenance à Gaston d'Orléans. « Catinat[3], qui était presque derrière lui, dit qu'il fallait avertir M. Broussel qu'il avait oublié à mettre encore une chose dans son avis, qui était que M. d'Orléans aurait pouvoir de guérir des écrouelles. »

Plus curieux encore sont les traits que Conrart rapporte du prince de Condé. Les lettres de Bussy ont donné son portrait physique, Bossuet l'a peint au moral ; Conrart n'est pas moins expressif, en se contentant du simple récit des faits. On connaît la hauteur méprisante du vainqueur de Rocroy. Voici un ou deux passages qui la font éclater aussi bien que les endroits les plus saillants de l'histoire du temps.

« Les députés[4] du Parlement reçurent encore diverses remises de la cour. Le Parlement ne s'assemblait plus que pour parler

1. P. 85.

2. Notons que, page 59, Conrart dit : « L'après dînée, la cour du palais d'Orléans fut remplie d'une infinité de séditieux *comme elle l'est toujours;* » et, page 57 : « Vers ce même temps, M. le prince étant à une fenêtre du palais d'Orléans qui regarde sur la cour, laquelle était remplie de la racaille du peuple, *comme elle l'est toujours* depuis l'absence du roi... » Concluons de ces répétitions que cela a été jeté rapidement et que Conrart les aurait fait disparaître, s'il avait pris un jour le soin de réviser ses notes.

3. P. 161.

4. P. 73.

des rentes de la Ville, et les princes ne se trouvaient plus en ses assemblées; si bien qu'elles étaient fort méprisées, même par le peuple; et la plupart des présidents et conseillers étaient fort étonnés et fort en inquiétude. Lorsqu'elles étaient encore en vigueur, le président de Novion parlant un jour à M. le prince après que la cour se fut levée, et lui disant avec grande liberté que c'était lui qui était cause que le Mazarin était en France et, qu'après l'avoir maintenu pendant la guerre de Paris, il l'y avait ramené dans le carrosse du Roi, M. le prince lui dit d'un ton de prince, et fort fier, que quand il était en sa place il le considérait comme étant d'un corps qu'il respectait; « mais hors de là, dit-il, vous me devez du respect: retirez-vous. » Le bruit courut qu'il lui avait dit des paroles beaucoup plus fâcheuses; mais celles-ci sont véritablement celles qu'il lui dit.

« Le 24 mars, Camus de Pont-Carré, qui a toujours été des plus anciens frondeurs et des plus violents ennemis de la cour, alla avertir quelques autres de ses confrères au palais d'Orléans; et rencontrant M. le prince, il lui dit: qu'il y avait longtemps qu'on était dans une grande incertitude de la paix qu'on disait qui se traitait; qu'il en devait savoir plus de nouvelles que personne; qu'il serait bon que cette affaire fut terminée, et que le Parlement sut en quel état elle était. M. le Prince lui répondit fièrement qu'il était las de rendre compte de ses actions à de petits MM. comme lui, qui en jugeraient à leur mode, que quand il faisait la guerre, on disait qu'il voulait ôter la couronne de dessus la tête du roi; que quand il proposait quelque accommodement, on l'appelait Mazarin, et ainsi qu'il ne pouvait jamais rien faire à leur gré; qu'il penserait désormais à ses affaires sans en rendre compte à de petits coquins à qui il apprendrait bien à vivre, et à lui porter le respect qui lui était dû, etc. »

Voici sur le même homme un détail qui ne se trouve, croyons-nous, que dans les *Mémoires de Conrart*. A la bataille du faubourg Saint-Antoine « il faisait, dit le chroniqueur, une chaleur insupportable, et M. le prince, qui agissait plus que tous les autres, était tellement fondu de sueur et étouffé dans ses armes qu'il fut contraint de se faire désarmer et débotter, et de se jeter tout nu sur l'herbe d'un pré, où il se retourna et se vautra comme les chevaux qui veulent se délasser; puis il se fit rhabiller et armer, et *il retourna au combat*

pour l'achever. » Ce dernier trait est d'une simplicité pénétrante ; les faits parlant assez d'eux-mêmes, Conrart n'a eu garde d'en affaiblir l'éloquence.

Un des originaux les plus curieux de cette époque féconde en surprises, où s'agitent les personnages les plus bizarres, dont les prétentions sont les plus étranges, c'est le duc de Lorraine[1], Charles IV, frère de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans. C'était un chef de condottieri attardé au XVIIe siècle. Il menait avec lui une bande de reîtres, il faisait le petit Wallenstein : il était un reste de la guerre de trente ans. Mandé par Gaston, son beau-frère, il arrive en France avec sa bande. Il vient toutefois seul à Paris. Retz se contente de dire du duc, qu'il voit chez Madame et dans la galerie de Monsieur : « Cette[2] conférence ne se passa qu'en civilités et qu'en railleries, dans lesquelles il était inépuisable. » Ne croirait-on pas d'après cela avoir affaire à un Lauzun doublé d'un Bautru ? Conrart est plus explicite. Il nous montre le duc disant devant Mlle de Montpensier et Mme de Chevreuse « des ordures qui les rendent honteuses ». « Ces civilités » devaient être salées ! Le chroniqueur rapporte même quelques-unes des paroles extravagantes de cet original. « [3]On lui demanda comment ses soldats pouvaient vivre quinze jours sans pain. Il répondit qu'ils ne mangeaient pas seulement tous les chiens de l'armée et tous les chevaux qui mouraient, mais qu'ils avaient aussi mangé plus de 10,000 hommes ; qu'entre autres ses soldats ayant un jour attrapé deux religieuses, ils les mirent incontinent en pièces et en firent du potage, qu'ils mangèrent avec la chair de ces religieuses, dès qu'il fut cuit... Il disait cela sérieusement, comme si c'eût été autant de vérités infaillibles et sans rire de façon quelconque. Madame Pilon qui était présente me l'a conté[4] ».

De la grande Mademoiselle, Conrart rapporte qu'elle dit au maréchal de l'Hôpital qu'elle lui arracherait la barbe et qu'il ne mourrait que de sa main.

Quelle fut la pièce jouée par de pareils acteurs, on le sait assez. Conrart en raconte une journée tristement fameuse,

1. Mort le 17 septembre 1675.
2. *Mémoires* de Retz, t. XLI, p. 112, coll. Petitot.
3. P. 84.
4. Omer Talon a écrit dans ses *Mémoires* : « Le duc de Lorraine vivait comme un bandit, faisant profession de n'avoir ni foi, ni loyauté, ni fidélité quelconque. »

celle du 4 juillet. Nulle part[1] on ne trouve autant de détails sur les évènements qu'elle éclaira, c'est-à-dire sur le massacre des Mazarins. C'est là un de ces drames dont les rues de Paris, disons mieux, dont la Grève a été souvent le théâtre, qui se ressemblent tous et qui tous sont poignants. Il a une exposition, un nœud, de terribles péripéties, un lamentable dénouement.

Exposition. Quand les compagnies des bourgeois, dans les rangs desquels sont des mutins, voient passer leurs députés (6 officiers et 6 bourgeois) qui se rendent à l'Hôtel-de-Ville : « Allez[2], leur disent-ils, et si vous ne faites ce qu'il faut, nous vous tuerons au retour. »

Nœud. Les princes étant arrivés, remercièrent la Ville du passage qui avait été donné à leurs troupes. Le procureur du roi fait alors un discours tendant à supplier le roi de revenir en sa bonne ville de Paris — sans le cardinal de Mazarin, et de donner la paix à ses peuples. « Les princes étant donc descendus, dès qu'ils parurent sur le perron, qui est dans la Grève, ils dirent à la populace : « Ces gens là ne veulent rien faire pour nous ; ils ont même dessein de tirer les choses en longueur et de tarder huit jours à se résoudre : ce sont des Mazarins, faites-en ce que vous voudrez ».

Péripéties. Alors les coups de mousqets et les massacres commencent. « D'abord[3] les députés crurent que c'était une émotion populaire qui était causée par quelque mutin qui avait excité la populace et ils pensèrent que cela n'aurait pas de suite. » Ils veulent parler au peuple, faire passer un écrit; mais tout cela ne servit de rien. « Des soldats sont mêlés au peuple et tirent régulièrement et de front. » On veut *incendier* l'Hôtel-de-Ville. « On apporta quantité de bois à toutes les portes de l'Hôtel-de-Ville ; on les frotta de poix, d'huile et d'autres matières combustibles et ensuite on y mit le feu, ce qui faisait une fumée et une puanteur dont on était tellement étouffé jusque dans les appartements les plus éloignés de la grande salle que tout le monde ne savait que devenir.... Les

1. Mademoiselle de Montpensier (t. XLI, collection Petitot) passe assez rapidement sur cette journée qui ne fut pas à l'honneur des princes ; Montglat (même collect., t. L) n'en dit également que quelques mots. Conrart n'a aucun intérêt à dissimuler la vérité.

2. P. 114 et suiv.

3. P. 118.

gardes de M. de l'Hôpital font des décharges régulières sur la populace; mais la poudre et le plomb viennent à manquer ».

Dénoûment. Le maréchal de l'Hôpital bat en retraite ainsi que Doujat, conseiller à la grand'Chambre, le président Charton, enragé frondeur, et tous les autres. Voici comment Conrart[1] raconte la conduite du président Charton. « Dès qu'il vit qu'on commençait à tirer aux fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, il crut que c'était une partie faite pour se défaire des Mazarins, et qu'ayant toujours été frondeur outré et des passionnés pour les princes contre la cour, il ne courait aucun risque. Dans cette pensée il se voulut présenter pour apaiser les esprits, et, comme il est grand parleur et étrangement impétueux, il cria mille fois qu'il était le président Charton, que l'on l'écoûtat, que l'on vînt à lui, qu'il se donnerait pour ôtage, etc.; mais il eut beau crier et parler, il ne fut point écouté et il courut plusieurs fois risque de la vie. On lui déchira ses habits, sa culotte lui fut arrachée; il eut plusieurs coups et entre autres un de la hampe d'une hallebarde dans la cuisse, qui en fut toute meurtrie : ce qui lui fit connaître enfin, quoi qu'un peu tard, que le jeu se faisait sans choix et sans distinction. »

Suit l'énumération de tous ceux qui souffrirent de l'émeute. Disons à ce propos qu'il est bien malaisé d'admettre que de tels renseignements dussent trouver place dans une correspondance. Il semble bien que Conrart voulait conserver pour lui le souvenir très exact de pareilles scènes et des personnes qui y avaient joué un rôle. Qu'il songeât à composer un ouvrage de la réunion de tous ces documents, rien ne le prouve. Les Mémoires de quelques-uns de ces contemporains, des plus illustres, forment véritablement des ouvrages intéressants même au point de vue de la composition littéraire et du style; mais les autres n'ont point sans doute été destinés à la publicité. Conrart est un curieux et un lettré; il a l'habitude d'observer et de consigner par écrit ses observations. Il rédige alors une sorte de journal, comme l'Etoile; et il se trouve être un des rares contemporains qui aient songé à le faire avec autant de détail pour cette année 1652.

Toujours impartial, il tire chemin faisant la moralité de cette sanglante histoire du 4 juillet. Doujat, conseiller à la

1. Page 131.

grand'Chambre reproche au duc d'Orléans d'avoir [1] « laissé plus de cinq heures un très-grand nombre de ses serviteurs dans le plus extrême danger où ils puissent jamais être : Sur quoi M. d'Orléans, sans rien lui répondre, le quitta et lui tourna le dos. » La réponse est significative ; Conrart ne manque pas de la rapporter. Il n'ajoute pas un mot; il se contente d'avoir relaté le geste. Croit-on que Conrart n'ait pas senti toute la cruauté de l'indifférence de Gaston? Il est modéré, non froid. Les excès contraires, le despotisme des princes et l'émeute, lui répugnent également ; s'il ne le dit pas toujours, il le fait toujours sentir. Il montre à plusieurs reprises dans ses Mémoires qu'il n'aime pas la canaille ; d'autre part, dans une lettre à Rivet, 28 juin 1647, il voudrait que les libellistes se ressouvinssent « que les rois ont les mains longues et qu'il les faut respecter, quand même on aurait occasion de s'en plaindre. » C'est aussi explicite et aussi hardi que tel trait détaché d'une fable de La Fontaine ou d'une réflexion de La Bruyère.

Il n'y a pas en lui d'esprit de caste. Il est en quelque sorte de robe en tant que secrétaire du roi ; s'il glorifie la noble conduite d'Amelot, il flétrit l'abaissement de ceux qui après le 14 juillet, lèchent la main des princes teinte du sang des conseillers. « En ce temps-là Monsieur d'Orléans, Mademoiselle, Monsieur le prince, le duc de Beaufort, et tous ceux de leur parti et de leur cour allaient le soir se promener chez Renard et là tenaient une espèce de conseil. Il s'y trouvait aussi des conseillers au Parlement qui avaient été frondeurs outrés et qui avaient au commencement porté si haut l'autorité de leur compagnie qu'il semblait qu'ils fussent des sénateurs romains. Mais depuis le 25 juin et le 4 juillet, étant entièrement déchus de tout pouvoir et de tout crédit, Monsieur le prince les avait traités de petits garçons et presque de faquins, et néanmoins ils avaient encore la lâcheté de faire leur cour aux princes aussi assidument que s'ils en eussent été parfaitement bien traités. »

La première partie des Mémoires se termine par le récit du duel de Beaufort et de Nemours. Ce récit ne se rattache à ce qui précède que par l'ordre des dates. C'est à proprement parler une anecdote. A ce titre, il entrerait parfaitement dans

1. Page 129.

la deuxième partie des Mémoires que nous allons rapidement apprécier.

Cette seconde partie contient dix-neuf fragments, d'inégale dimension. Il en est quelques-uns qui sont assez étendus ; il en est d'autres qui comprennent à peine une page. Les sujets en sont aussi très divers. Les personnages dont il en est parlé sont des premiers de l'Etat. Un seul de ces fragments est une sorte de fait divers[1] ; il est de tout point semblable à tel autre qui est raconté dans une lettre à Félibien. Ces courts récits jettent quelque lumière sur de grands personnages du temps.

Le premier fragment contient la visite de la reine Christine à l'Académie. Outre que c'est le seul endroit où Conrart ait parlé de l'Académie, il est intéressant par l'attitude assez digne que prennent les académiciens en face de Christine, et la figure que fait l'impérieuse souveraine de Monaldeschi quand on lui lit l'article du dictionnaire intitulé : *Jeu*, où se trouve l'exemple : Jeux de princes.— Le duel du marquis de Sévigné qui suit nous serait indifférent, si la relation de Conrart ne contenait un mot sur la célèbre marquise, sa femme, « qui avait l'esprit vif et délicat, et qui aimait son mari sans l'estimer, alors que lui l'estimait sans l'aimer ».

Les détails donnés par Conrart sur les Chavigny, les Longueville, les Particelli d'Emeri, les princesse de Guéméné, les Sillery et autres sont loin d'être sans intérêt ; mais ces divers personnages n'ont pas laissé dans l'histoire générale, soit politique, soit littéraire, un souvenir tel qu'on sache infiniment gré à Conrart d'avoir sauvé de l'oubli tels de leurs faits et gestes.

S'étonner en dernier lieu qu'il raconte gravement les équipées de la femme Galland, les menées amoureuses de la duchesse de Roquelaure, serait méconnaître une des tendances du temps, des anecdotiers d'alors, de Conrart aussi bien que des autres. On était de mœurs très relâchées au temps de Louis XIII. On aimait à faire, on aimait aussi à dire ce qui tout au moins eût pu être tu. Comme les anecdotiers, comme Tallemant, Conrart ne manque pas de recueillir la chronique scandaleuse, il met une certaine coquetterie à être bien informé. Il est du bel air de savoir cela. Tallemant s'en donne à cœur joie de rassembler tous les commérages de cette sorte

1. Sur le nommé Boves de Lille.

qui courent le monde, le high-life parisien d'alors. Conrart fait de même, sans aller aussi loin que lui toutefois.

D'ailleurs, nous ne rapprochons pas sans raison Conrart de des Réaux. Quelques anecdotes de Conrart ressemblent étonnamment à quelques passages des *Historiettes*. Le fond, la forme même, sont si identiques qu'on dirait que, des deux chroniqueurs, l'un a copié sur l'autre. Nous ne ferions aucune difficulté de croire que Conrart ait transporté dans ses Recueils quelques-unes des petites compositions de son ami des Réaux; beaucoup des anecdotes ont dû venir aussi à tous deux des mêmes sources. Conrart a dû écrire comme ou d'après Tallemant, selon l'occasion.

C'est à la Tallemant, à la Ménage aussi qu'il a collectionné ces petites Historiettes que M. Kerviler[1] a extraites de ses *Recueils mss*, et dont il a pu former une sorte de *Conrartiana*. C'est un ana à ajouter à ceux que mentionne le *Menagiana* dans le badinage où il les fait tous entrer. Cet ana n'est ni plus ni moins intéressant que les autres, ni plus ni moins réservé[2]. Il peut très bien n'être pas sans prix aux yeux de ceux qui aiment à connaître le XVIIe siècle par le menu, dans son déshabillé. Pas plus que les trois ou quatre morceaux que M. Kerviler décore du nom de *Nouveaux Mémoires*, le *Conrartiana* n'ajoute rien aux mérites de Conrart. Il faut en revenir aux Mémoires édités par Monmerqué pour trouver le vrai Conrart, l'observateur modeste, mais sûr, de tout ce qui se passe autour de lui, le bourgeois de Paris. En tant que tel, il montre une finesse de vue, une indépendance également éloignées de l'engouement, de l'aveuglement, de la servilité, dont de son temps on ne se garde pas toujours. Ce n'est pas seulement un mérite pour Conrart d'avoir écrit des Mémoires, c'est un honneur pour lui de nous prouver par ses Mémoires qu'il a traversé des temps difficiles, sans que son esprit ni sa plume se soit égarés à la suite des fous criminels, auteurs de la guerre civile. Il doit cette rectitude de conduite à la fine trempe d'un caractère tout à la fois modéré et ferme, ennemi de toute ostentation et de toute faiblesse, assuré en ses croyances politiques et religieuses.

1. Lib. c.

2. M. Kerviler a omis trois ou quatre petites historiettes ou trop vives ou trop insignifiantes. Page 643 il a laissé passer une faute d'impression. Il a écrit : on *prie* ce soir la comédie, lisez on *joue*.

Toutefois, il y eut pour lui un grand mérite à se tenir dans la juste mesure. Ceux qui étaient aux prises de part et d'autre l'honoraient de leur amitié. Il avait sans doute été autrefois également bien reçu et des vainqueurs et des vaincus du jour. Les princes méprisaient les bourgeois, mais ne dédaignaient pas leur suffrage et leur appui. Conrart resta neutre sans doute : ses Mémoires prouvent que cette neutralité n'était pas un effacement. Quand la guerre civile se tut, les cercles littéraires se rouvrirent. Nous voulons esquisser la figure que Conrart y fit et avant et après l'échauffourée de la Fronde.

CHAPITRE VIII

CONRART POÈTE

I. Conrart à l'*hôtel de Rambouillet*. — Rôle de l'hôtel de Rambouillet dans la littérature. — Conrart et Gombauld. — Vrai caractère d'Alceste. — Mme de Rambouillet. — Faveur de Conrart à l'hôtel de Rambouillet. — Montausier. — La *Guirlande de Julie*. — Les trois madrigaux de Conrart. — II. *École poétique de Louis XIII*. — Malherbe et Corneille. — Voiture et Sarrazin. — Les poètes académiques. — Faiblesses et mérites de l'école poétique de Louis XIII. — Conrart poète : opinion de Balzac, de Gombauld sur la poésie de Conrart. — *Épître à Boisrobert*, à *Godeau*, la *Ballade du Goutteux*, *Fables*, *Vers* cités par d'Olivet, *Chanson*. — III. Conrart au *Samedi*. — Les cercles héritiers de l'hôtel de Rambouillet. — Les Précieuses ridicules. — Cousin et Molière. — Le *Samedi* fait la bête. — Composition du *Samedi*. — Sapho, reine des précieuses. — La *Journée des Madrigaux*. — La *Gazette* de Tendre. — Conrart galant. — Rivalité de Conrart et de Pellisson. — Vers de Pellisson sur Conrart. — Lettre de la comtesse de La Suze. — Lettre de direction de Conrart. — IV. Conrart à *Atis*. — La maison de Conrart à Atis d'après Cousin. — Vers de Pellisson. — *Les fauvettes de Carisatis à la fauvette de la rue de Beauce*. — *Épître* à Mlles Dupré et de la Vigne. — *Pour des Souris*. — *Ton teron ton*. — *Vers* à Olinde, à Iris. — V. Décadence des Précieuses. — Du Bosc. — Linière et sa palinodie. — L'élection de G. Boileau. — Furetière. — L'esprit nouveau.

I

Cousin de Godeau, ami de Gombauld, de Chapelain, de presque tous les poètes du temps, Conrart aussi fut poète. Dans un temps où tout le monde se piqua de poésie, comment ne pas faire partie du chœur ? Replaçons d'abord ses productions poétiques dans le milieu qui les vit ou même qui les fit éclore : cela nous en fera peut-être mieux pressentir les qualités et aussi les défauts. — Cela nous amène, après tant d'autres, à parcourir la carte de l'hôtel de Rambouillet et ensuite la carte de Tendre. Nous n'avons pas la prétention d'y faire de découvertes : quelques points en sont seulement à préciser.

La place de Conrart était comme marquée d'avance à l'hôtel de Rambouillet : sa haute position, son caractère, la dignité naturelle de sa tenue, devaient de bonne heure lui en ouvrir les portes. Rien ne nous autorise à préciser le moment où il commença d'en faire partie, ni qui se chargea de l'y présenter ; mais il n'y aurait pas témérité à faire remonter la date de sa présentation environ à 1630, ni à avancer que

Gombauld ou Chapelain offrirent à leur ami de lui rendre cet éminent service. Il est impossible que la marquise de Rambouillet n'ait rien entendu dire des réunions qui se tenaient chez Conrart vers 1628, et qu'elle n'ait pas désiré attacher à sa cour l'âme, le promoteur de ces réunions. C'était un hommage qu'une grande puissance devait au plénipotentiaire d'une puissance d'ordre inférieur. Ce qui est certain, c'est que Conrart était déjà un familier de la rue Saint-Thomas du Louvre quand on y introduisait son cousin Godeau. Ce qui n'est pas moins sûr aussi, c'est que Conrart fut non-seulement un membre fidèle de l'hôtel de Rambouillet, mais qu'il en fut un des plus considérés. Il y porta ses habitudes d'académicien, en compagnie de beaucoup de ses confrères ; il est intéressant d'examiner s'il les modifia, pour les plier au goût du monde qu'il rencontra dans le salon d'Arthénice.

Il avait été longtemps de mode de médire de ce salon, de l'envelopper dans le discrédit que Molière avait jeté sur les Cathos et les Madelon. Tout ce qu'il y avait eu de prétentieux, de faux, de 1620 à 1660, venait de là. Ce milieu avait affaibli, gâté tout ce qui autrement aurait pu être original, vif, pittoresque, profond. D'excellents esprits reprenant en main les pièces du procès, révisèrent cet arrêt rigoureux et même injuste. Ils montrèrent qu'on avait confondu les dates et les choses, que l'hôtel de Rambouillet n'était pas responsable des exagérations où s'étaient précipitées les sociétés qui lui avaient succédé et qui avaient chacune comme recueilli une parcelle de son héritage. Cette distinction une fois établie, la réhabilitation marcha bon train ; elle fut complète, elle dépassa la juste mesure. Tout ce qu'il y eut de gracieux, de bon, d'élevé, dans la première partie du XVIIe siècle, était sorti de là. L'hôtel de Rambouillet eut un regain de popularité dans le monde des lettres. Entre autres, Cousin avait prêté à cette œuvre réparatrice le prestige de son style et d'une imagination échauffée par un commerce de plusieurs années avec cette société et, on le dirait, par le ressouvenir très vif de ces grandeurs évanouies. M. Livet s'éprenait ensuite des mêmes objets et insistait heureusement sur la salutaire influence que l'hôtel de Rambouillet avait exercée sur les mœurs, plus encore que sur les lettres. C'était mettre en relief un des deux points de la question et laisser l'autre dans l'ombre : c'était appuyer sur ce qui était indéniable ; c'était aussi glisser fine-

ment sur ce qui prêtait le flanc à la discussion et à la critique. L'hôtel de Rambouillet avait, sans contredit, contribué à ramener, à affermir, parmi la société du temps, non moins que les bonnes mœurs, les bonnes manières de parler, sans toutefois éviter l'affectation ; mais l'action sur les talents n'avait pas été aussi féconde qu'on semblait le croire. On surfaisait, aujourd'hui comme autrefois, ces réputations qui avaient fleuri et s'étaient épanouies sous les tentures de la *Chambre bleue*, et, quoiqu'on dût en prétendre, il fallait en rabattre. On n'avait pas raison contre Molière et Boileau, qui avaient réellement visé quelques-uns de ceux qui avaient été portés aux nues chez Arthénice, tout en respectant ceux qui marchaient en tête, encore que ceux-ci dussent à leur entourage d'être restés à mi-chemin et certainement deça du point où ils seraient arrivés en d'autres temps. Nous n'avons aucune répugnance à confesser que Conrart ne fut pas de ceux-là ; mais il ne fut pas des moindres. Ce que nous voulons tout d'abord déclarer ici, c'est que son caractère et son esprit, tels que nous les connaissons, s'accordaient presque de tout point avec ce qu'on prisait chez l'illustre marquise. La fréquentation de cette société imprima à ses actes et à ses écrits une direction dont il est facile de retrouver la trace. Si l'on considère en effet la rectitude de sa conduite, la politesse de ses manières et de son langage, la correction de son attitude, également éloignée de la morgue et de cette négligence, de cet abandon de soi-même que le mérite ne peut pas toujours ni relever, ni même pallier, on reconnaît que ce sont là des qualités qui étaient en honneur à l'hôtel de Rambouillet et dont Mme de Rambouillet offrait elle-même le plus parfait assemblage. La rigidité du protestant est tempérée par l'urbanité de l'homme du monde. D'un autre côté, écrire purement, éviter la pédanterie, viser à la délicatesse sans aller jusqu'à la pruderie, tourner poliment, galamment, non seulement une lettre, mais un billet, un compliment, n'est-ce pas faire office de précieux, entrer dans les vues des hôtes de la marquise? Donc, en fait de mœurs et de langage, Conrart fut un précieux et, tant que dura l'hôtel de Rambouillet, un précieux non ridicule. Ce qui le préserve du ridicule, c'est de n'être pas au premier rang, ni pour le talent, ni surtout pour la naissance : un temps viendra où il ne saura pas s'en garantir. Avant qu'il arrive, désignons, grâce à quelques faits, la place que, de 1630 à 1648, Conrart occupa

dans ce monde où les grands seigneurs et les gens de lettres se mêlaient, se confondaient, sans jamais toutefois se coudoyer.

Un des hommes que Mme de Rambouillet aimait le mieux à recevoir était, tout huguenot qu'il fût, le poète Gombauld, dont nous avons déjà parlé avec éloges. Nul doute que Conrart ne se fût de bonne heure appliqué à lui ressembler. Tallemant nous a dit que, comme Gombauld, Conrart était naturellement « propre » ; or glissons en passant que cette propreté, dans le caractère aussi bien que dans l'habillement, s'ils trouvaient à la faire reluire chez Mme de Rambouillet, ils la devaient à leur qualité de protestant.

On le sait, du jour où le calvinisme s'était implanté en France, il avait introduit dans la vie quotidienne de ses partisans cette austérité de principes, inconciliable avec toute faiblesse, ennemie professe de la moindre indélicatesse. Sévère pour lui-même, le protestant l'était aussi pour les autres ; il n'évitait pas cette inflexibilité, ce stoïcisme qui n'admet ni les atermoiements, ni les palliatifs, ni les ingénieux compromis de la politesse. Montausier avait été longtemps protestant ; c'est peut-être là qu'il avait puisé cette rigidité qu'on a voulu voir dans le caractère d'Alceste. Alceste est bien, comme on l'a dit, un homme de l'ancienne cour ; c'est aussi un protestant, un compagnon du Béarnais, grand seigneur comme lui, mais moins souple que lui.

Insistons. Alceste[1] est prisé, dans la première partie du XVIIe siècle, bien au-dessus de Philinte, — et surtout à l'hôtel de Rambouillet. Alceste, poursuivant un idéal de vertu, est un précieux de la *Chambre bleue*. Tous les précieux raffinaient sur la noblesse des sentiments et la plaçaient au-dessus de la noblesse du nom ; ils voulaient, eux aussi, aux mortels trop de perfection, ils exagéraient la portée de la faiblesse humaine. Ils concevaient la politesse dans sa plus haute acception ; Philinte la rabaissait dès qu'il voulait qu'elle ne fût qu'un vernis, une surface, où le fonds pouvait manquer. Les véritables précieux, plus peut-être que les précieuses, à l'exception de la marquise, leur reine, étendaient à tous les sentiments cette conviction, cet idéalisme. Sans doute la réalité vivante, palpable, démentait et démontait ces poussées platoniques de beaux sentiments, — et il ne fallait pas aller

1. Avons-nous besoin de prévenir que par Alceste, nous entendons les hommes qui ont le caractère d'Alceste : le *Misanthrope* n'ayant paru qu'en 1666.

loin dans la famille de Mme de Rambouillet pour trouver ce démenti —; mais les prétentions étaient sincères, et on eût bien étonné ceux qui les affichaient en leur démontrant qu'ils ne pourraient les soutenir jusqu'au bout. Montausier épousait la belle Julie; Voiture était exclu de la coopération à la fameuse *Guirlande*. Pareillement Costar, Ménage, les pédants, les archipédants, n'étaient pas admis dans le cénacle; les précieux n'allaient pas alors jusqu'à la pédanterie[1]. On préférait à une pédanterie qui sentît la crasse la pauvreté d'un Neufgermain, homme de cœur. — Donc, parce qu'il était de bon ton, sans être gentilhomme et quoique huguenot, parce qu'il aimait la vertu toute nue sans en faire un vain étalage, parce qu'il était officieux et sincère, sans être obséquieux, parce qu'il était homme de lettres, poète, sans être pédant, Conrart fut honoré de l'amitié de Mme de Rambouillet, de M. et de Mme de Montausier, de tout ce qui tint même à la parenté des Rambouillet-Pisani.

Tous ceux qui figurèrent dans cette société brillante y ont laissé la trace de leur passage par un juste hommage rendu à celle qui en tenait le sceptre. Citons entre autres Balzac[2], Chapelain[3], Mlle de Scudéry[4], Tallemant des Réaux[5], Fléchier[6] etc. Conrart, à l'occasion, ne manqua pas non plus de payer sa dette de reconnaissance. Il a écrit dans l'*Avertissement* qui se trouve en tête des œuvres de Gombauld ou plutôt des *Traités posthumes sur la religion:* « Il (Gombauld) se rendit encore avec plus de soin et de plaisir au délicieux réduit de toutes les personnes de qualité et de mérite qui furent alors; je veux dire à l'hôtel de Rambouillet, qui était comme une cour choisie, moins nombreuse, mais, si j'ose le dire, plus exquise que celle du Louvre, parce que rien n'approchait de ce temple de l'honneur, où la vertu était vénérée sous

1. « On a voulu trop voir dans le cercle de la marquise une société de pédants prétentieux, de coquettes affectées, de précieux enfin de mauvais goût; on lui a retiré toutes les charmantes qualités, l'abandon, l'aisance, le laisser-aller même dont n'abusaient pas les gens distingués familiers de l'hôtel, mais qu'ils aimaient à rencontrer. » M. Livet, *Précieux et Précieuses*, p. 337.

2. V. M. Livet, *Précieux et Précieuses*, p. 32. En 1640, Balzac lui dédie son *Prince*.

3. M. Livet, eod. lib., p. 33.

4. Dans le *Cyrus*, la *Clélie*, etc.

5. Épitaphe de Mme de Rambouillet (M. Livet, lib. c., p. 112).

6. Oraison funèbre de la duchesse de Montausier.

le nom de l'incomparable Arthénice, qui ne fût digne de son approbation et de son estime. » C'était cette incomparable Arthénice qui avait donné à Conrart la devise de l'amitié dont nous avons déjà parlé : une Vestale attisant le feu éternel avec ce mot : *fovebo*.

C'est chez Conrart ou chez Patru que Tallemant des Réaux[1] fait décider que Rambouillet[2], fils de la marquise, ne se mariera pas avec sa sœur : « M. Conrart tâtonna un peu, Patru fut de mon avis. »

Ce même Tallemant prétend que la mère et la fille n'aimaient guère Conrart; mais lui-même donne sur leurs relations certains détails qui prouveraient le contraire. « [3] Au dernier voyage qu'elle (la marquise) fit à Rambouillet, devant les barricades, elle y fit des *prières* pour son usage particulier, qui sont fort bien écrites, ce fut M. Conrart à qui elle les donna pour les faire copier par Jarry, cet homme qui imite l'impression, et qui a le plus beau caractère du monde. Il les fit copier sur du vélin, et, après les avoir fait relier le plus galamment qu'il put, il en fit un présent à celle qui en était l'auteur, s'il est permis d'user du masculin quand on parle d'une dame. Ce Jarry disait naïvement : Monsieur, laissez-moi prendre quelques-unes de ces pièces-là ; car dans les heures qu'on me fait copier quelquefois, il y en a de si sottes que j'ai honte de les transcrire. » — Chapelain mande à Godeau que Conrart a ordre de l'hôtel de lui envoyer des énigmes, passe-temps auquel on s'appliquait à ce moment-là. Le passage est curieux à d'autres titres, le voici : « [4] Pour nouvelles, les rondeaux ont été déconfits par les énigmes qui tiennent, à cette heure, le dé et divertissent la belle cour. Cotin a mille sectateurs et quelques autres meilleurs que lui. M. Conrart, sans doute, vous en envoyera une kirielle[5] et il a ordre de l'hôtel de vous les envoyer sans clef pour exercer votre art divinatoire. Il n'en recueille pas seulement, il en fait et des plus belles. Pour moi, je n'en fais, n'en recueille, ni n'en devine, et suis assez empêché après ma *Pucelle* qui ne veut

1. *Historiettes*, tome VI, p, 309.

2. Tué à Nordlingen 1645. Conrart déplore sa perte dans une lettre écrite à Rivet, du 26 août de la même année. V. Chéruel (t. II, p. 49, lib. c.).

3. T. II, p. 503 des *Historiettes*.

4. *Lettres de Chapelain*, édit. Tamisey de Larroque. Lettre à Godeau, 12 fév. 1638.

5. On en lit trois en prose t. V, in-f°, p. 331, *Rec. Conrart*.

point que je me mette en devoir d'apprendre l'art de m'exprimer encore plus obscurément[1] que je ne fais. »

Autant et plus même que sa belle-mère, le duc de Montausier estimait Conrart. Montausier avait abjuré un peu avant son mariage, en 1644[2]. Le nouveau[3] converti ne garda point rancune à ses coreligionnaires d'une opiniâtreté qu'il ne partageait pas. Depuis 1631, date où il parut à la cour, il ne cessa jamais de rechercher Conrart. Tallemant a bien connu Montausier, mais il ne l'aime pas; il aime si peu de gens! Il reproche à Conrart et à Chapelain de l'avoir accaparé, confisqué à leur profit. Ils l'ont rendu *Parnassien*, — probablement sans beaucoup de peine. Au reste, voici ses propres expressions : « [4]Sa femme lui sert furieusement dans la province; sans elle, la noblesse ne le visiterait guère. Il se lève là, à onze heures, comme ici, et s'enferme quelquefois pour lire, n'aime point la chasse et n'a rien de populaire. Il fait trop le métier de bel esprit pour un homme de qualité, ou du moins il le fait trop sérieusement. Il va au *Samedi* fort souvent; il a fait des traductions. Regardez le bel auteur qu'il a choisi : il a mis Perse[5] en vers français. Il ne parle quasi que de livres et voit plus régulièrement M. Chapelain et M. Conrart que personne. Il s'entête et a assez méchant goût : il aime mieux Claudien que Virgile; il lui faut du poivre et de l'épice. » D'un autre côté, Chapelain et Conrart eurent pour Montausier une amitié respectueuse. Chapelain écrit à Montausier (3 oct. 1668), lors de sa nomination de gouverneur du Dauphin : « Tous les académiciens étaient autant de Conrarts et de Chapelains, tant ils portaient loin les louanges qui vous sont dues ». On sait enfin que Montausier menaça La Mesnardière du bâton

1. Il ne faut pas dire après cela que Chapelain ne pratiquait pas le : *Connais-toi toi-même*.

2. Il était marquis de Salles en 1631. Il se mariait en 1646, après avoir été treize ans le « mourant » de la belle Julie.

3. Son abjuration n'aurait pas été tout à fait désintéressée, si l'on en croit Tallemant, de même que la faveur dont sa femme et lui jouirent sous Louis XIV serait due à certaine connivence dont Mme de Motteville n'a pu se taire. Sur ce point, V. Cousin, *Société au XVIIe siècle*, 2e vol., p. 41 et suiv.

4. *Historiettes*, tome. II, p. 529.

5. Le *Recueil Conrart* a conservé ces traductions ainsi que quelques lettres de Mme de Rambouillet, et une lettre de Mme de Montausier à la comtesse de Maure (10 sept. 1661), en réponse « au compliment que Mme de Maure lui avait fait sur ce que le roi l'avait choisie pour être gouvernante de ses enfants. » (T. IX, in-f°).

et Boileau de la rivière [1], parce qu'ils avaient attaqué Chapelain. Il fallait, selon lui, envoyer Boileau aux galères [2]. C'était se montrer plus sévère que Platon à l'égard d'Homère.

Cela dit, arrivons à une œuvre que tout le monde connaît, de réputation au moins; nous voulons parler de la *Guirlande de Julie*. Tallemant, dans son historiette de M. de Montausier, dit : « Trois ou quatre ans avant que de l'épouser (Julie d'Angennes, fille de la marquise), il lui envoya la *Guirlande de Julie*. C'est une des plus illustres galanteries qui aient été faites. Toutes les fleurs en étaient illuminées sur du vélin, et les vers écrits sur du vélin aussi, en suite de chaque fleur; et, le tout, de cette belle écriture dont j'ai parlé. Le frontispice est une guirlande, au milieu de laquelle est le titre : La Guirlande de Julie, pour mademoiselle de Rambouillet, Julie-Lucine d'Angennes ».

Elle fut composée en 1641 [3], et déposée dans la chambre de

1 *La Bastonnade*, virelai de l'abbé Perrin, qu'on lit dans le *Recueil Conrart* (in-f°, t. XI, p. 899), qui commence par ces mots :

Vite un cottret, vite une trique,
Que j'assomme ce grand critique,

et qui est dirigée contre Boileau, est dédiée à Mgr le duc de Montausier. Perrin était de Lyon. Boileau l'attaque plusieurs fois : Sat. VII, Sat. IX et Ep. VII. Quand, historiographe et poète aimé du roi, il écrit sa rétractation au gouverneur du Dauphin, il n'y comprend point Perrin, qui est resté mauvais poète :

Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire?

2. Boileau, comme on sait, a consacré la menace de Montausier dans ces vers où il prête à un quidam ces sentiments féroces :

J'ai peu lu ces auteurs, mais tout n'irait que mieux,
Quand de ces médisants l'engeance tout entière
Irait la tête en bas rimer dans la rivière.

Le duc avait pourtant, dans sa jeunesse, composé lui-même des satires que Ménage qualifie de vives et d'âcres. Boileau avait écrit la satire IX en 1667. Dix ans plus tard, dans l'épître à Racine, Boileau adressait en passant à Montausier le bel éloge que l'on sait, et Montausier se réconciliait avec lui. Cela n'empêchait pas Voltaire, dans son *Épître à Boileau*, de lui rappeler (*haud ignarus mali*), de caractériser durement ceux qui l'avaient jadis menacé :

Je veux t'écrire un mot sur tes sots ennemis...
Qui voulaient pour loyer de tes rimes sincères,
Couronné de lauriers, t'envoyer aux galères.

C'est sans doute un Rohan-Chabot que Voltaire voyait en Montausier; avait-il tort de prendre au moins cette revanche sur de tels ennemis?

3. M. Kerviler dit en 1640 (lib. c., p. 142), c'est une légère erreur. M. Livet ne nous laisse rien ignorer des moindres détails relatifs à la composition de ce fameux ouvrage, qu'il réédite avec tous les éclaircissements nécessaires, appendices empruntés au *Recueil Conrart*, etc..., à la fin de son ouvrage sur les *Précieux et Précieuses*.

la belle Julie, le 22 mai, jour de sa fête. Cette guirlande de fleurs est composée de soixante-deux madrigaux. Les auteurs, dit la notice de 1784, ne présentent que les illustres fondateurs de l'Académie française. Il serait plus exact de dire : les familiers de l'hôtel de Rambouillet. Ce sont : Montausier, Chapelain, Malleville, Scudéry, Habert, abbé de Cérisy, Malleville, Colletet, Habert, commandant de l'artillerie, Gombauld, d'Andilly le fils, Desmarets, des Réaux, Briote, Godeau, Arnauld de Corbeville, le marquis de Racan ou de Rambouillet, père de Julie; M. C. (Corneille ou Conrart)[1]. On sent bien que ce sont ces dernières initiales qui doivent nous occuper.

Presque tous ces madrigaux sont signés; quelques-uns ne portent comme signature que des initiales, et de ce nombre il en est six dont l'auteur n'est désigné que par les initiales M. C. Ces madrigaux sont :

Le Lys,	dont le premier vers est :	Un divin oracle autrefois.
La Tulipe au soleil,	Id.	Bel astre à qui je.....
L'Hyacinthe,	Id.	D'un éternel bonheur...
La Fleur d'orange,	Id.	Du Palais d'émeraude...
La Fleur de grenade,	Id.	Dans l'empire fameux...
L'Immortelle,	Id.	Donnez-moi vos couleurs...

Comment interpréter ces deux initiales, M. C.? Est-ce M. Corneille ou M. Conrart?

Il y eut trois exemplaires de la *Guirlande*. Le premier, in-4°, en bâtardes, de la propre main de Jarry, semble avoir été l'esquisse. Le deuxième, in-f°, en rondes, qui a été présenté à Mlle de Rambouillet, appartient au duc d'Uzès et a été consulté par M. Livet. Le troisième, in-8°, en bâtardes, qui ne contient que les madrigaux, appartient depuis 1853 au marquis de Sainte-Maure et a été consulté par Cousin. Le Recueil Maurepas (t. I) donne une copie de la *Guirlande*; Didot l'imprime en 1784, et Ch. Nodier en 1826. Enfin le Recueil de Sercy attribue à Corneille trois de ces madrigaux : la *Tulipe au soleil*, la *Fleur d'orange*, l'*Immortelle*. Le dernier éditeur de la *Guirlande*[2], conserve à Corneille la paternité des six ma-

1. « Le seul Voiture, qui n'aimait pas la foule ou qui peut-être ne voulait point lui être comparé, ne fit pas un pauvre madrigal. Il est vrai que les chiens de M. de Montausier et les siens n'ont jamais trop chassé ensemble. » Tallemant, t. II, p. 513. Ajoutons qu'en 1641, il était en Espagne et qu'il prit sa revanche en adressant, à son retour, une pièce à la belle Julie dans le goût de la *Guirlande*. V. la dernière édition de la *Guirlande* de M. O. Uzanne, chez Jouaust.

2. M. Oct. Uzanne. Librairie des bibliophiles, in-12, 1875.

drigaux. Une note[1] de Cousin est pourtant formelle : nous la reproduisons : « Il est bien extraordinaire que dans le Recueil de Sercy, qui est de 1653 et qui a été plusieurs fois réimprimé, notamment en 1657, du vivant de Mme de Rambouillet, de M. et de Mme de Montausier, et aussi de Corneille, les madrigaux des trois fleurs, la *Tulipe*, la *Fleur d'orange*, l'*Immortelle blanche*, portent le nom de Corneille, tandis que dans les éditions de la *Guirlande* venues longtemps après, il est vrai, mais faites sur le manuscrit de l'hôtel d'Uzès, ces trois madrigaux sont attribués à Conrart ; *et nous avons lu de nos yeux le nom de Conrart* dans le manuscrit qui appartient à M. le marquis de Sainte-Maure ». Voilà qui est net : la *Tulipe*, la *Fleur d'orange*, l'*Immortelle* appartiendraient à Conrart[2]. Et les trois autres ? Cousin n'en parle pas[3].

Tant d'assertions contraires n'étaient pas faites pour nous rassurer sur leur valeur ni pour éclaircir à nos yeux le point en litige. Cousin avait été catégorique, il avait *vu*. D'où vient donc que les éditeurs postérieurs de la *Guirlande* avaient ignoré ou feint d'ignorer ce *vu*. Cela nous mettait *a priori* en défiance. Vérification faite, nous avons trouvé que le *vu* de Cousin était faux. Grâce à l'obligeance parfaite de M. le marquis de Sainte-Maure Montausier, nous avons eu entre les mains le troisième exemplaire de la *Guirlande*, celui qui a été écrit en bâtardes[4] par Jarry. Les six madrigaux dont il est ici question sont — et à la table seulement — marqué comme étant de M. C. L'assertion de Cousin est donc, comme non-avenue : *Adhuc sub judice lis est.* Qui est M. C ?

M. le marquis de Sainte-Maure Montausier nous a mis sous les yeux, avec l'exemplaire de Jarry, un exemplaire de l'édition de 1784. Celui-ci remplace le M. C. des six madrigaux par *M. Conrart*. C'est probablement ce qui a égaré Cousin. Dans la notice[5] qui, dans cette édition, précède la *Guirlande*, on lit : « M. Conrart que l'on peut appeler le *père de l'Académie française* n'y est désigné que par M. C. L'on a restitué

1. *La Société au XVIIe siècle* d'après le grand Cyrus, t. II, p. 38.

2. M. Marty Laveaux, dans le Xe vol. des œuvres de Corneille (édition savante, Hachette, 1862), conserve ces trois madrigaux à Corneille, sans parler des autres, — d'après le recueil de Sercy.

3. M. Kerviler veut se ranger à l'opinion de Cousin, et d'emblée induit que les six madrigaux appartiennent à Conrart.

4. L'écriture est d'une rare beauté. L'exemplaire a conservé toute sa fraîcheur.

5. Cette notice est, comme on sait, de M. de Gaignières et de Debure aîné.

tous ces noms[1] dans cette édition, d'après la notice de M. de Gaignières qui se trouve écrite de sa main à la bibliothèque du roi. » M. Livet ne donne pas la fin de cette phrase dans sa réédition de la *Guirlande*. — Qu'ajouterons-nous à tout ceci ? Une seule considération pour inférer que Conrart nous semble plutôt que Corneille avoir composé les six madrigaux. Il n'y a pas d'impossibilité que Corneille ait coopéré à la *Guirlande*. Après le succès du *Cid*, il était en vue, l'hôtel de Rambouillet entendait la lecture de ses pièces, *Polyeucte* entre autres, et il se peut que le marquis de Montausier lui ait demandé son concours, ne croyant pas assurément que la collaboration de M. Corneille dût donner un lustre inouï à l'œuvre des fameux auteurs du temps. Mais il est *plus probable* que Montausier n'a pas cru devoir se passer de la collaboration de Conrart. Conrart était l'hôte assidu de Mme de Rambouillet, à qui Corneille n'avait longtemps rendu visite qu'en passant. Corneille était un provincial ; Conrart jouissait de la notoriété qu'on sait. Enfin Montausier honora Conrart de son amitié, durant toute sa vie : il dut tenir à lui faire l'honneur de l'admettre en si belle compagnie, dans une si illustre occasion, au même titre, à ce qu'il semble, qu'il n'aurait pas été fâché d'en voir Voiture exclus. Pour cette raison, Conrart serait à nos yeux l'auteur des six madrigaux. A présent Cousin dit : « On ne ferait point de tort à Corneille de lui enlever les madrigaux en question, et on ferait quelque honneur à Conrart de les lui restituer » ; que peut-il en sembler ?

A notre avis, ceux que nous lui attribuons ne valent ni plus ni moins que les autres. Du temps où la *Guirlande* parut, on considérait que le plus ingénieux, le plus brillant, était la *Couronne impériale* due à la plume de Chapelain. Le choix du sujet en plaisait plus encore que le style, car Huet[2] considérait comme une preuve merveilleuse de sa sagacité d'avoir trouvé que le 7e, le 8e, le 9e vers, étaient inintelligibles. De nos jours on cite volontiers le madrigal de Desmarets sur la violette, la

1. Ainsi que celui de M. le M. de R., Racan ou Rambouillet, — ce dernier plus vraisemblablement.

2. V. Le *Huetiana*. Voici les vers en question :

Du rivage inconnu de l'âpre Corélie,
Où la mer sous la glace est toute ensevelie,
Le flambeau de l'Amour mes voiles conduisant.

Comment naviguer, faisait-il remarquer, sur une mer de glace ?

modestie et la pureté de l'expression égalant la modestie et la pureté du fond. En général, toutefois, c'est le même tour, la même allure. Chacune des fleurs, à l'instar de la violette, placée sur le front de Julie, d'humble qu'elle était, sera la plus superbe. C'est partout une facilité molle ; parfois de la sonorité, de l'abondance ; et toujours à la fin une pointe, un concetti très attendu, ingenieusement tourné cependant. Il nous est arrivé de lire une de ces petites pièces, signée Godeau, sans courir à la signature ; nous croyions lire une de celles qu'avait composées Conrart. Si, en effet, aucune d'elles n'eût été signée, il eût été difficile de distinguer la touche de tel ou tel contemporain. Ce sont autant de fleurs éphémères, fleurs de serre, que le grand jour eût vite ternies et décolorées, jaunies même entre les feuillets de ce beau volume, de ce keapseake éclatant qu'un grand seigneur offrit jadis à la souveraine de son cœur.

Aux poètes qui la composèrent, il y aurait peu de noms à ajouter pour avoir tous ceux qui alors se flattaient de mâcher du laurier. Ce n'est pas cependant d'après la *Guirlande* qu'il faudrait les juger. Comment introduire de la variété, de l'originalité, dans un pareil sujet? Toutefois, si quelques uns d'entre eux ne se confinèrent pas dans la manière dont est la *Guirlande*, beaucoup s'élevèrent fort peu au dessus et ne réussirent que rarement à sortir de la monotonie écrasante des pièces de commande, madrigal, sonnets et autres. Conrart nomme jusqu'à trente poètes, à un endroit de son *Recueil* : combien en est-il dont la postérité se souvienne? S'occuper d'eux, c'est donc bien remuer la poussière du passé. Mais puisque Conrart fut l'un d'eux, fut poète à ses heures, il convient d'insister un instant sur cette période de notre histoire littéraire qu'on a appelée l'*école poétique de Louis XIII*.

II

Au seuil du XVIIe siècle, se dresse Malherbe. Comme le Turnus de Virgile, il dépasse ses contemporains de toute la tête ; il est d'autant plus grand que personne ne se rapproche de lui. Cette grandeur solitaire est presque stérile pour les autres. Nous avons remarqué qu'en matière de langage, l'esprit de réforme avait passé de lui aux précieux, bien qu'il n'eut pas soufflé dans le même sens ; en poésie, on ne l'a pas suivi du tout. Qui rattacher à Malherbe? Maynard est peut-

être le seul qui soit vraiment son disciple. Après Malherbe, le vide se fait; il a emporté avec lui dans la tombe le nerf, la sobriété élégante et forte, l'allure vive sans impétuosité, cette simplicité pénétrante qui contraste si fort avec l'enthousiasme parfois désordonné de Ronsard. Malherbe était de taille à aborder Ronsard, à entrer en ligne avec lui. Son jeu sûr, vigoureux, aurait eu raison de ces coups brillants, audacieux, qui parfois déconcertent l'adversaire, mais qui découvrent l'assaillant. Personne, après lui, n'en a conservé le secret :

> L'aimable poésie, avec lui terrassée,
> En vain d'un coup si rude espéra revenir.

Malherbe, c'est le chêne solitaire que l'on a conservé dans une coupe et qui dresse sa tête altière au-dessus du taillis. Quand il tombe, il faut cent ans aux jeunes arbres pour atteindre à sa hauteur. On eût heureusement moins à attendre. Or, de 1628 à 1661, Corneille excepté[1], quels furent les poètes et que furent-ils?

Jamais il n'y eut autant de poètes, jamais il n'y eut moins de poésie. Puisqu'on ne pouvait s'attaquer aux grands, on se rabattit sur les petits genres : sonnets, madrigaux, ballades, stances, énigmes, bergeries, virelais, triolets, quatrains, rondeaux, élégies, bouts rimés, vers bègues, impromptus, inondent les Recueils manuscrits ou imprimés du temps. Bref, les bluettes sont en pleine faveur. Comment expliquer ce fait? En premier lieu, on peut dire que les poètes se mettent au niveau de leurs auditeurs. La génération d'alors, entre les puissantes mains du cardinal, agira plus qu'elle n'écrira. Ceux qui n'agiront pas, s'agiteront : ou la guerre ou les complots

1. Il ne faut pas compter Corneille comme ayant fait partie de l'école poétique de Louis XIII. Avant le *Cid*, passe encore; avec le *Cid*, il monte à des hauteurs de lui seul connues. Il ne ressemble pas du tout à Malherbe, et personne ne lui ressemblera. Maintenant, c'est un des côtés curieux et tristes tout à la fois de la vie du grand tragique. Ses contemporains et lui-même peut-être ne se doutent pas de l'élévation de son génie. L'*Excuse à Ariste* n'est pas la tranquille, ni surtout, quoiqu'il en semble, la hautaine déclaration d'un homme qui sait tout ce qu'il vaut, et combien il vaut plus que ceux qui l'attaquent; c'est une réponse vigoureuse, non décisive, surtout pour lui-même. Elle ne lui procure ni l'apaisement, ni la sécurité. En 1640, l'hôtel de Rambouillet se croira en droit de repousser *Polyeucte*; parce que, aux yeux de tous, c'est là que sont les vrais poètes, sachant leur art, ayant le génie. Boileau remet chacun à son niveau. Encore se montre-t-il moins sévère que nous, qui, à distance, n'apercevons plus que les sommets. Il y aurait donc de l'injustice à garder rancune à l'école littéraire de Louis XIII d'avoir méconnu Corneille ou de l'avoir pris pour un des siens.

seront leur occupation. Entre temps, les favoris de Mars courtiseront les Muses et Vénus. Quand le canon se sera tu, ils viendront, pour s'en reposer, soupirer auprès des dames. Qu'un madrigal bien maniéré, un sonnet galamment tourné, un joli quatrain, — mais tout cela vivement fait, exigeant peu d'efforts, — seront alors an gré de leurs désirs! Les grands sujets leur auraient fait peur. Les bergeries, les pastorales, plaisent merveilleusement au sortir de rudes campagnes. Richelieu s'élevait jusqu'au dramatique; mais sauf Chapelain[1], qui hélas! visait à l'épique, tous les poètes du temps donnaient dans les genres secondaires.

Le chef de chœur, c'est Voiture, spirituel et gracieux, se plaisant dans les petites piéces, admirable dans le rondeau, la ballade, le sonnet, la chanson, les stances badines etc., — ce que Joachim du Bellay appelait des *épisseries*. En remontant en effet dans l'histoire de notre poésie il faut passer par dessus Malherbe, la Pléiade et Ronsard, arriver aux successeurs ou aux contemporains de Marot et à Marot lui-même pour trouver les véritables devanciers, les ancêtres des représentants de l'école poétique de Louis XIII.

Quels sont-ils donc d'abord, les poètes de ce temps, car il importe de les connaître avant de les juger? Ce sont Voiture, Gombauld, Boisrobert, Maynard, Saint-Amant, Malleville, Colletet, Scudéry, Godeau, Mairet, Sarrazin, Scarron, Pellisson, etc. Conrart (t. XXIV, in-4°) en nomme une vingtaine d'autres sans compter ceux dont il insère les pièces ça et là, ni ceux que Boileau assommera un jour. Ce sont Gilbert, Vion Dalibray, Martin, La Mesnardière, Tristan, Cotin, Mlle Villeneuve Anjou, Mme d'Outrelaine, des Barreaux, de Boissière, Montreuil l'aîné, Villarceaux, Rampale, Maynard le fils, Montreuil cadet, Patris, Monplaisir, Motin, l'Etoile, Charleval, Verderonne, berger du val de Loir, etc.. et mille autres qui, comme Montreuil, grossirent impunément les feuillets des Recueils.

Quelles sont les œuvres? Voici le titre de quelques unes des pièces de Voiture; il en explique suffisamment la nature: *Stances à la louange d'un soulier d'une dame; Stances à une demoiselle qui avait les manches de sa chemise retroussées et sales; Sonnet* (qui ressemble à celui d'Uranie); *Chansons sur le branle de Metz*, et sur autres sujets; *Autre sur l'air de Lan-*

1. Il a rimé bien des misères, à l'hôtel de Rambouillet: on en rencontre quelques-unes dans le *Recueil* in-4°.

drirette, *Landriry ; Autre sur l'air des Lanturlu*; *Etrennes des quatre animaux ; Un voyage dans le midi*, etc., etc. Dans le *Recueil-Conrart* on lit cent pièces de ce genre, notamment (t XXIV in-4°, p. 252), *Sur un moucheron entré dans l'œil d'une dame*. Voici le titre de quelques-unes des pièces de Sarrazin, du gentil Sarrazin, le plus digne successeur, la menue monnaie de Voiture, dont il a écrit *La pompe funèbre*. Ses œuvres s'ouvrent par quelques odes, des élégies, des stances, des fables, des ballades. Nous lisons la ballade du *Goutteux sans pareil* adressée à Conrart; La Ballade du *Pays de Cocagne*; La Ballade *d'enlever en amour*; *Sonnet à un laid galant ;* Une suite de *Chansons et d'épigrammes ; Le lit d'hôtellerie*; *A une dame, sur sa pâleur ; Le Mouton Fabuleux; Le Mélancolique*; *Dulot vaincu ou la défaite des bouts rimés, etc., etc.*

Les poètes touchent à tous les sujets ; toutefois il y eut des phases dans leur production. Comme ils obéissaient à la mode encore plus qu'à l'inspiration, comme ils recevaient le mot d'ordre, non de la Muse, mais de la vogue, ils suivaient les succès du jour. Après les sonnets de la *Belle Matineuse*, les sonnets sortent de partout. Puis ce sont les madrigaux, surtout au temps de la Guirlande de Julie. Voici pourtant que les énigmes en vers et en prose prennent le pas. Les chansons, d'une aile légère, entrent dans la *Chambre bleue* et chassent tout devant elles. Les rondeaux, les ballades, comme les Trissotins et les Vadius s'en donnent à cœur joie ! Toutefois, voici que de rechef les sonnets ont le dessus. Ah ! c'est une belle histoire que celle des sonnets de Job et d'Uranie ! Le sieur Martin Pinchesne, neveu de Voiture, qui, un ou deux ans après la mort de son oncle, publia ses œuvres « eut la sottise ou l'honnêteté d'effacer les dates de ces badinages et les noms de la plupart des personnes qui les avaient fait naître[1] » ; mais c'est aussitôt après 1648, date de cette mort, que les deux sonnets furent comparés. Ils partagèrent la cour et la ville : devait-on être Jobelin ou Uraniste ? Que de gens s'adressèrent à eux-mêmes ou adressèrent aux autres cette grave question ! Presque tout le monde fut pour Benserade, auteur du Job : Conrart fut Jobelin; mais Mme de Longueville ramena l'opinion du côté de Voiture, pour lequel elle eut

1. Cousin, *Jeunesse de Mme de Longueville*, Didier, 1853, in-8, p. 147. Pinchesne supprima aussi quelques obscénités. Chapelain et Conrart étoilèrent les lettres du même Voiture; c'était trop de scrupule !

toujours de la sympathie : la cause fut presque gagnée. Mais Benserade avait tenu en échec la réputation du maître du genre; il est vrai qu'il allait infuser à la poésie un sang nouveau! N'allait-il pas mettre en rondeaux les métamorphoses d'Ovide et faire les devises et les énigmes des ballets qu'allait danser la jeune cour du nouveau roi? C'était continuer, agrandir, embellir le champ ou Voiture, Marini et autres avaient fourni une si belle carrière. Les métamorphoses sont de 1676, elles paraissaient avec un luxe capable d'humilier les belles œuvres de nos grands poètes ; c'est que l'école poétique de Louis XIV n'avait pas tout à fait détrôné celle de Louis XIII. On comprend que Mme de Sévigné mît Corneille au-dessus de Racine ; mais comment expliquer la vogue de cette école de Louis XIII, dont Corneille aurait suffi pour sauver l'infériorité, mais dont il ne fit point partie? La question mérite réponse.

On s'est jusqu'ici montré très sévère pour l'école poétique de Louis XIII. Chacun l'a garantie détestable, morbleu, du dernier détestable ; c'est une opinion que Sainte-Beuve a émise en plus d'un endroit. Toutes les fois qu'on s'est occupé de cette poésie, on n'a pas caché que la lecture en était fastidieuse, nauséabonde. Ou bien on n'en a examiné et comme remis à neuf que certains côtés. Ce sont les grotesques, les *oubliés et les dédaignés* du XVIIe siècle qu'on a fait reparaître sur la scène, grossissant leurs traits, avivant leurs couleurs. On démontra que les contemporains avaient été injustes à leur égard, qu'ils avaient en eux la vraie veine, et que la Pomme de Pin avait été la véritable hôtellerie du Parnasse. Tout ce qui de près ou de loin avait touché à l'Académie, tout ce qui avait été académique était faible, faux, poncif. Boileau, qui, le premier, avait dénoncé la faiblesse des Chapelain, des La Serre, des Montreuil, Boileau, lui aussi, était enveloppé dans le même discrédit. Boileau s'est relevé tout seul de ces attaques, qui du reste ne lui ont jamais fait grand mal. Quant aux poètes académiques de l'époque de Louis XIII, il y aurait peut-être lieu de revenir un instant sur leur compte et, tout au moins pour un instant, de faire passer sur ces faces éteintes un éclair de vie.

A vrai dire, si l'on veut prendre la peine de gravir, au musée de Versailles (cour du Maroc) où nous avons été rendre visite à Conrart, un dédale d'escaliers obscurs pour arriver

à la salle *des Académiciens*, on verra que le temps n'a rien ôté à l'éclat de leurs traits et que ces morts sont encore là bien vivants. La salle est modeste ; mais le jour y entrant par plusieurs grandes fenêtres y verse la lumière à flots. Sur les murs du fond, entre les fenêtres, partout, depuis la cimaise jusqu'au plafond, montent les cadres des académiciens. Il y a là le XVIIe et le XVIIIe siècle presque tout entiers. Il y a d'abord les fondateurs de l'Académie française. Comme les portraits, leurs œuvres sont vieillies, presque effacées : elles ont eu toutefois leur moment de vie, de grâce et quelquefois aussi, quoique bien rarement, de force.

Boileau lui-même épargne quelques-uns des représentants de cette école poétique, il dit : « Godeau est un poète fort estimable[1]. » « Avec quels battements de mains, écrit-il à Perrault[2], n'a-t-on point reçu les ouvrages de Voiture, de Sarrazin et de La Fontaine ! » Quels sont les poètes qui ont le mieux tourné un sonnet, lequel, sans défaut, vaut seul un long poème ? Gombauld, Maynard et Malleville[3]. Ne lui a-t-on pas reproché d'avoir accouplé Horace et Voiture dans la fin d'un vers[4]. Despréaux fut considéré de son vivant comme un « féroce critique ; » sommes-nous bien en situation d'être plus compétents que lui, partant plus sévères ?

Que peut-on, que doit-on reprocher à l'école poétique de Louis XIII ? Elle n'a pas continué Malherbe[5] ; voilà le premier grief qu'on peut avoir contre elle. Elle l'a aimé, estimé, vanté ; mais elle ne l'a pu suivre. Despréaux, dans son *Art poétique*, pousse un soupir de soulagement quand il salue l'arrivée de Malherbe par le mot fameux : Enfin, Malherbe vint !... Mais Malherbe n'affranchit pas définitivement la poésie des écarts et des mièvreries où elle était tombée avant lui. Impossible, en effet, de méconnaître que cette école pratique de Louis XIII est frivole, maniérée, raffinée, qu'elle est incapable des grands sujets, qu'elle n'en trouve pas de trop petits. Qu'un poète, un seul, fasse ses délices des bluettes, s'y adonne, y réussisse, passe ; mais que tous s'y complaisent et s'y renfer-

1. Lettre à Maucroix.
2. Lettre à Perrault.
3. *Art poétique*, ch. II.
4. Sat. IX.
5. Quoi qu'en dise René le Pays. V. l'étude que lui a consacrée M. Livet dans *Précieux et Précieuses*.

ment, voilà ce qu'on ne peut assez blâmer. Ce qui d'ailleurs, plus que tout le reste, fait éclater le faible irremédiable de cette école poétique de Louis XIII, c'est qu'elle est suivie d'une école poétique incomparable. Elle est plus qu'éclipsée par ce voisinage : elle est dissipée, fondue.

Fût-elle cependant absolument sans mérite? D'abord, nous le répétons, elle eut celui de l'à-propos. « Voiture et Sarrazin, dit La Bruyère[1], étaient nés pour leur siècle, et ils ont paru dans un temps où il semble qu'ils étaient attendus. S'ils s'étaient moins pressés de venir, ils arrivaient trop tard ; et j'ose douter qu'ils fussent tels aujourd'hui qu'ils ont été alors. Les conversations légères, les cercles, la fine plaisanterie, les lettres enjouées et familières, les petites parties où l'on était admis seulement avec de l'esprit, tout a disparu. Et qu'on ne dise point qu'il les feraient revivre. Ce que je puis faire en faveur de leur esprit est de convenir que peut-être ils excelleraient dans un autre genre ». D'ailleurs cette poésie est essentiellement française, bien plus que celle de Ronsard et de la Pléiade. Elle a de l'esprit, de la finesse, de l'afféterie ; mais c'est là une des faces de l'esprit français. Ce n'en est pas la meilleure ; encore est-elle une de celles où nous le reconnaissons bien. Ensuite, quoique les poètes semblent, au premier abord, avoir été à cette heure-là jetés dans le même moule, ils offrent assez de variété. Il en est qui aiment le badin, l'élégiaque, l'érotique, l'énigmatique; il en est d'autres qui réussissent dans le genre sacré. Voici tout le chœur des goinfres et des burlesques. Plus loin sont les poètes épiques, dramatiques, satiriques, lyriques. Tous les genres sont abordés ; seulement Voltaire a condamné la manière dont on les a généralement traités, quand il a dit un jour :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

C'est qu'en effet quand on aura loué la facilité, la fécondité, l'esprit même de ces poètes; quand on aura reconnu que quelques-uns d'entre eux ne sont pas ignorants ni des rythmes ni de l'harmonie, on sera forcé d'avouer que ces poètes manquent surtout d'une chose, de poésie; — que, traitant toutes sortes de genres ils y apportent une monotone régularité qui n'a rien à voir avec l'inspiration; — qu'ils sont fades,

1. *De la Mode.*

et que surtout, pour notre plus grand ennui, ils ont délayé en 1,000 vers ce qu'ils auraient dû dire en 100[1].

Cela reconnu, des distinctions sont à établir entre tous ceux qui alors enfourchèrent le cheval ailé. Tous rimaient, mais non tous au même titre. Il y avait les poètes de métier; parmi eux, il s'en trouvait de faméliques et de bien rentés. Il y avait les poètes d'occasion; il y avait les doctes, les grands seigneurs, les belles dames, qui rimaient à leurs heures, bien que faiblement. Tout cela souvent pêle-mêle. Voilà ce qu'il faudrait prendre en considération, si l'on voulait examiner par le détail cette école poétique. Contentons-nous de parler des vers de Conrart.

Les vers sont généralement, pour tout homme qui a manié la plume, péchés de jeunesse : *delicta juventutis*. Conrart se cache d'en composer comme de *péchés de vieillesse*. Craindrait-il qu'on lui appliquât le *Turpe senilis amor*, parce que très souvent il y fait le langoureux? mais c'était par métaphore. Reconnaissait-il que ses poésies étaient indignes de voir le jour? Il se les faisait arracher, sans doute; il cédait, non sans trouble, à quelque douce violence. En 1650, Balzac lui écrit[2] : « Vous êtes si modeste et si humble que, si on ne devine ce qui se passe dans votre cabinet ou si on ne le découvre par surprise, vous en faites un secret éternel à vos plus intimes amis. Je n'ai jamais eu que cette seule plainte à faire de vous. Mais n'est-elle pas bien fondée, puisqu'au point où nous en sommes et après vous avoir communiqué tous mes desseins, tous mes secrets et toutes mes faiblesses mêmes, vous me cachez jusques à vos ballades et à vos rondeaux? »

Gombauld, dans une lettre (on ne sait à quelle date, puisque suivant la mauvaise habitude du temps, les lettres de Gombauld ne sont pas datées) lui parle à peu près sur le même ton : « *A M. Conrart*[3]. M., vous m'avez surpris en débauche, et la journée était toute perdue pour moi, si je n'en eusse sauvé

1. La prolixité, c'est là en effet, en dernier examen, la source de leur infériorité. En ce sens, Boileau a victorieusement démontré par son propre exemple le faible irrémédiable de ces interminables compositions. Quand ces poètes écrivent en prose, ils ne manquent ni de vivacité, ni de précision, ni de nerf. Sitôt qu'ils emploient le vers, ils sont intarissables. Les locutions, les épithètes, les redoublements de pensée et d'expression coulent de leur plume à jet continu. On n'en finit pas de lire des vers, notamment dans les mss de Conrart.

2. *Lettres à Conrart*, liv. I, lettre 16.

3. *Lettres de Gombauld*. A. Courbé, 1647. Paris, in-12. Lettre 25.

le temps que j'ai employé à lire votre lettre. Je voyais bien que vous aviez quelque inclination particulière pour les Muses et que vous étiez un de leurs adorateurs ; mais vous ne m'aviez point encore fait savoir que vous les eussiez possédées et qu'elles vous eussent appris ce qu'elles apprennent à si peu de personnes. Si elles étaient de la nature des femmes, vous auriez eu raison de tenir leurs faveurs secrètes ; mais c'est ingratitude que de s'en taire, puisque c'est pour leur gloire qu'elles en sont libérales ».

On comprend combien il est difficile de démêler, dans le *Recueil* de l'Arsenal, les poésies qui appartiennent en propre au secrétaire. Encore une fois, il n'a point de marque distinctive, de manière personnelle : tous ceux du même temps qui sont là à se coudoyer ont les mêmes qualités et surtout les mêmes défauts. Que si tel détail d'une pièce se rapporte à telle circonstance de la vie, de la santé de Conrart, on ne se trompe point en la lui attribuant. Autrement, on est obligé de se rabattre sur d'autres considérations moins sûres, qu'il est quelque peu dangereux d'alléguer. Cependant, disons-le tout de suite, nous croyons reconnaître, dans la première manière poétique de Conrart, une facilité molle, qui s'étend sans crainte de la redondance ; — une tendance à la familiarité, du prosaïsme dans le tour, bien plus que dans les termes ; — de l'esprit simple, sans apprêts, quasi sérieux ; — de la justesse dans l'expression, de la pureté, de la netteté, peu de tours elliptiques. Pas d'affectation ni de latinismes dans la langue, la conception des sujets, le moule de la phrase ; il n'y a rien de laborieux non plus. Conrart fait des vers avec l'aisance de l'honnête homme, la correction du grammairien et une pointe gauloise, parisienne. Il est verbeux, et, à l'instar de tous ses contemporains, il gagnerait à serrer ses périodes ; mais le mot lui vient, et aussi la rime. Par exemple, il trahit une prédisposition réelle au burlesque, et des vers grivois, libertins, seraient sortis de sa plume que nous n'en serions pas surpris. Nous savons qu'il est en ce sens tout à fait de sa génération, qu'il fut l'ami de Maucroix, de La Fontaine, de Saint-Amant, de Faret, de d'Ablancourt, de Patru, de Tallemant, et que la débauche du cabinet, la plume à la main, à froid, a eu peut-être de quoi sourire au pauvre goutteux.

Une seconde question ne nous embarrasse pas moins à cette heure où il s'agit de reconnaître les poésies de Conrart.

Beaucoup ne sont pas plus datées que signées. A quelle époque de sa vie les placer ? Le Recueil in-f° ne semble être que le chartrier des poésies du *Samedi*. C'est vers 1654 que Conrart aurait composé la plupart des pièces que nous lui attribuons. Tout classement chronologique serait téméraire, à ce qu'il nous semble ; un classement par genres nous semble préférable [1].

On pourrait placer ici [2] l'épître à Boisrobert, l'épître à Godeau, et la *Ballade du Goutteux* sans pareil. Nous rapprochons ces pièces, quoique n'étant pas de la même époque, parce qu'elles ont paru dans les Recueils du vivant de Conrart.

Dans sa trente-huitième épître [3] adressée à M. Conrart, Boisrobert « se plaint qu'il le presse plus que pas un autre de ses amis de faire imprimer ses Epistres, et de ce que pour cet effet il lui a signé par avance un privilège d'imprimer. » Dans le courant de l'épître, il dit :

> Je me défends en homme condamné.
> Mon dur arrêt de ta main est signé :
> Ton parchemin qui n'attend que la cire
> Contient ma mort, et je l'y viens de lire,
> Quoique ton clerc en l'apportant chez moi
> Me l'ait nommé privilège du roy.

Conrart alors lui répondit :

> Cher et généreux Boisrobert,
> Qu'on ne sçaurait prendre sans vert (4)...

En réponse à une épître de Godeau qui se trouve dans les manuscrits de Conrart (n° 151, p. 167), datée du 16 juillet 1658, et qui commence ainsi :

> Tandis que de votre terrasse,
> Sans que vous bougiez d'une place,
> Vous voyez des prés, des ruisseaux,
> Des champs fleuris, des arbrisseaux,

1. Il est pourtant certaines pièces qui sont ou datées d'Atis, maison de campagne de Conrart dont il va être question, ou manifestement composées là : nous les citerons, dans notre travail, en leur temps.

2. Nous les citons à l'Appendice.

3. Les *Epistres du sieur de Boisrobert*, chez Cardin-Besongne, 1647, in-4 ; le vol. est rare. Nous l'avons eu en main à la bibliothèque Mazarine. N° 10871. L².

4. V. la suite à l'Appendice, n° 1.

A Valenciennes, tous les jours,
Au bruit des fifres, des tambours,
On s'y massacre, l'on s'échine,
Et ce lieu de votre origine
A la mine apparemment
De se vendre chèrement;

Conrart écrivit le 16 janvier 1660 la suivante[1] :

Au milieu du mois de décembre. (2)

Sarrazin, l'*Amilcar* des précieuses, adressa un jour à Conrart la ballade du *Goutteux sans pareil.* Conrart la parodia sous la même forme et avec les mêmes rimes[3].

Nous confessons qu'on pouvait rencontrer à l'hôtel de Rambouillet vingt poètes capables de tourner une épître avec autant de facilité, non peut-être avec autant de netteté, de mesure, de grâce *marotine.* Conrart ne se travaille pas à bien dire, il manque de nerf et de concision ; on ne peut lui refuser le naturel et la grâce qui sont les qualités de l'épître.

Voici maintenant l'aventure d'Orphée racontée sous forme de fable. Ce n'est naturellement ni Virgile, ni Ovide, ni La Fontaine, qu'il faudrait se rappeler en la lisant. La langue est molle, mais la facture du vers est aisée. Le premier de la morale n'eût pas été désavoué, ce semble, par Maucroix.

ORPHÉE ET EURYDICE *(Fable)*

Ce chantre renommé des siècle les plus vieux[4].

Au tome XI in-f°, on lit huit fables de suite, qui, dit le catalogue du *Cabinet historique*, paraissent être de Conrart. Nous aussi les *croyons* de lui. Naturellement elles sont de sa main ; elles sont aussi de sa manière. On les retrouve au numéro 151 des B. L., dans un cahier détaché du corps du volume. Elles ne sont pas alors de la main de Conrart. C'est, pensons-nous, une mise au net. Nous ne les donnons pas toutes. Celles que nous insérons ici[5] nous ont semblé les mieux réussies. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ces fables aient été lues dans des réunions chez Conrart, ou chez Arthénice, ou chez Sapho. On n'y trouve toujours pas cette affectation qu'on est convenu de rencontrer dans les œuvres des

1. Elle est tirée du tome IX, in-f° des mss de Conrart, p. 285.
2. Voir la suite à l'Appendice, n° 2.
3. Les deux ballades sont citées à l'Appendice n° 3 et n° 4.
4. V. la suite à l'Appendice, n° 5.
5. Voir à l'Appendice, n°s 6, 7, 8.

Précieux. Nous rattachons à tout ce qui précède trois couplets qui sont dans un tout autre ton [1]. C'est en tout cas un ton que Conrart aimait à prendre en vers : il est dégagé, gai, *voiturien*, vraiment français.

On pourrait dès ici grossir la liste des poésies de Conrart. Le Recueil in-4° notamment renferme infiniment de pièces anonymes qu'on pourrait lui attribuer, sans même se couvrir d'un bénéfice d'inventaire. Mais, à notre avis, à de rares exceptions près, les vers qu'on lit là ont été copiés par Conrart. Ils ne portent pas de ratures ; ils n'ont point le cachet de l'auteur.

C'est toujours dans le Recueil in-f°, beaucoup plus intéressant que l'autre, parce que Conrart y est bien plus largement représenté, qu'il faut chercher les enfants de sa veine. Au tome V [2], il y a toute une longue lettre au marquis de Montausier qui semble bien être de lui. Elle commence ainsi :

> Marquis, dont je souffre l'absence
> Avecque plus d'impatience
> Plus de peine et plus de tourment

Il y a là des portraits du marquis de Montausier, de sa femme, de sa belle-mère, de Mlle Paulet, dont la touche trahit la main du bon secrétaire ou... de son cousin Godeau.

Au tome XIII [3], in-f°, on lit une élégie débutant par:

> Je vous l'ai dit cent fois, inexorable Alphise.

Au tome IX [4], il en est une autre qui commence par ces vers :

> Jeunes cœurs, que le Dieu qui fait que l'on soupire
> N'a point encor soumis à l'amoureux empire;

Au tome XI [5], une ode est adressée à Sapho sur ce sujet : *Qu'une grande amour est difficile à garder ;* toutes ces pièces pourraient tout aussi bien être de Conrart que de Pellisson ; pour être de celui-ci, elles n'en seraient pas meilleures.

Mais nous aimons encore mieux ces vers que d'Olivet a extraits de ces *24 épîtres dans le goût d'Horace* qu'il aurait lues en 1743 dans un manuscrit original de M. Conrart [6]. Ils

1. Voir à l'Appendice, n° 9.
2. Page 419.
3. Page 157.
4. Page 63.
5. Page 1123.
6. Tome II, lib. c., art. Conrart.

sont de nature à nous faire regretter la perte de ceux qui les accompagnaient :

Au-dessous de vingt ans, la fille, en priant Dieu,
Dit : « Donne-moi, Seigneur, un mari de bon lieu,
« Qu'il soit doux, opulent, libéral, agréable. »
A vingt-cinq ans : « Seigneur, un qui soit supportable,
« Ou qui, parmi le monde, au moins puisse passer. »
Enfin quand par les ans elle se voit presser,
Qu'elle se sent vieillir, qu'elle approche de trente :
« Un tel qui te plaira, Seigneur, je m'en contente ! »

« Certaine fille, un peu trop fière » de La Fontaine et « l'Emire » de La Bruyère ne penseront ni ne parleront pas autrement.

Au tome IX° in-f° (p. 369) il y a une imitation de l'ode d'Horace : ***Audivere***, ***Lyce***..., dont voici la première strophe :

(*Inédit*). Enfin je suis vengé de ce cœur si rebelle,
Les dieux ont écouté mes vœux,
Climène, tu vieillis, tu veux paraître belle,
Et partout, sans rougir, mêlant tes blancs cheveux,
Tu cherches les plaisirs de la tendre jeunesse,
Et tu cours après eux sans cesse.

Nous croirions volontiers que Conrart, qui ne pouvait lire Horace couramment dans l'original, a écrit cette paraphrase d'après une traduction ; mais aucun signe ne nous autorise à dire expressément qu'elle est de lui. Bref, il a sans doute tenus cachés les essais de sa Muse tant que l'hôtel de Rambouillet a vécu. Après, Conrart, ayant plus d'âge et de considération, est devenu plus audacieux : au ***Samedi***, il a rimé ouvertement et sans relâche. Voyons si ce nouveau milieu lui a été plus favorable.

III

Quand Voiture mourut (1648) et que le mariage eût relégué Julie d'Angennes au fond d'une province, la Saintonge, dont son mari avait le gouvernement, l'hôtel de Rambouillet se ferma. Dix, cent salons s'empressèrent de recueillirent les Muses exilées du sanctuaire. Les uns avaient duré parallèlement à l'hôtel de Rambouillet, qui du reste les avait éclipsés ; les autres crurent le moment propice pour se former. Il est

assez difficile de préciser quand commencèrent et quand finirent chacune de ces sociétés ou rivales ou héritières du noble hôtel[1] : on sait seulement qu'elles furent innombrables. Le *Samedi* semble avoir été le légataire universel ; mais grands seigneurs et bourgeois lui disputèrent la succession, — les bourgeois surtout.

Les grands seigneurs avaient des salons ; les bourgeois et les bourgeoises eurent des réduits et des ruelles. Ménage, par exemple, tenait son assemblée chez lui les mercredis. Il l'appelait sa *Mercuriale*. Christine, ayant pour son jour choisi le jeudi, écrivait à Ménage : « Ma *Joviale* est très humble servante de votre *Mercuriale*[2] ». Ce mot, Ménage n'a pas dû manquer de le colporter : c'était une sorte de privilège à lui adressé par une main royale, privilège d'avoir de l'esprit à jour fixe[3].

M. Livet nous donne de ces bureaux une nomenclature très substantielle, dans l'étude qu'il a consacrée à cette société précieuse et placée au devant de son édition du *Dictionnaire*[4] de Somaise. A Paris, le salon de Mme de Bouchavannes était dans l'île Saint-Louis ; Mme de Brégis trônait au Palais-Royal ; Mme André, Mlle Bocquet, Mmes d'Arragonais et d'Aligre au Marais ; en province, il y avait Mlle de Barrêmes à Arles, Mlle de Beaumont la jeune à Bordeaux, Mlle de Boismoran à Poitiers, Mme de Balan à Aix[5], etc... René le Pays traite Mlle Schurman de fille de Sapho : c'était une savante, sinon une précieuse, allemande. Enfin la fameuse Christine, fille de Gustave Adolphe, instituait en Suède sa *Joviale*. La *préciosité* couvrait l'Europe.

1. A ceux que nous avons cités jadis (chap. II) il faudrait peut-être ajouter, comme étant contemporains de la première société Conrart, les salons de Mme de Lafayette, de Mme d'Aiguillon, de Scarron, de Mme de Sablé, de Ninon, de Mme du Plessis Guénégaud, de Richelieu, etc. Quand s'ouvrit ou se ferma chacun d'eux, il est difficile de le dire. Leurs principaux représentants sont gens du temps de Louis XIII, mais ils ne meurent pas avec lui. On s'habitue à prendre tel ou tel chemin : il dut arriver que, sous Mazarin et même sous Louis XIV, les salons Louis XIII jetèrent encore quelque éclat. A la date où nous sommes (1650), ce sont surtout les ruelles bourgeoises, ayant à leur tête le *Samedi*, qui doivent fixer notre attention.

2. Tome IV, p. 24 du *Menagiana*.

3. *Historiette* de Ménage.

4. *Dictionnaire des Précieuses*, par Somaise, édit. Livet, biblioth. Elzév., t. I, p. XV, 1856. L'ouvrage est de 1661.

5. Chapelle et de Boischaumont (*sic*), t. IX, in-fo, p. 877 du *Recueil* Conrart, rencontrent aussi des précieuses à Montpellier.

Il serait superflu d'entrer dans un de ces réduits, d'y entendre la langue qui s'y parle, les idées qui s'y agitent, tant cela est connu, si tout cela ne tenait pas si étroitement à notre sujet. Nous en sommes arrivés en effet à ce moment de la vie de Conrart, où il donne tête baissée dans l'affectation, ou, à la suite de l'illustre Sapho (Mlle de Scudéry), il n'échappe pas au ridicule. En changeant de domicile, la préciosité avait changé complètement de nature. A l'hôtel de Rambouillet, on avait eu les Précieux et les Précieuses ; dans les ruelles qui lui succédèrent, on eut les Précieux et les Précieuses *Ridicules*. Les véritables Précieuses assistèrent en 1659 à la représentation de la comédie de Molière et, ne se reconnaissant pas dans les deux filles de Gorgibus, rirent de leurs grossières imitatrices. C'était la dernière marque d'esprit qu'elles donnaient[1].

Nous aurions quelque peine à croire que les traits, lancés à pleines mains par Molière, s'adressassent tous à Mlle de Scudéry, à ses amis et amies, dont étaient Conrart, Chapelain, Pellisson, Mme d'Aragonais, d'Aligre, etc. Il ne serait pas moins hasardeux de prétendre que les ridicules du *Samedi* ont pu passer inaperçus sous les regards clairs et profonds de celui qu'on appela le *Contemplateur*. Cousin, historien du *Samedi*, essaie de prendre à partie Molière[2], ou plutôt de le tirer à soi, tant il sent qu'il l'a contre lui. Molière, écrit-il, n'a pas attaqué l'hôtel de Rambouillet. C'est beaucoup dire; mais pourquoi s'écrier? « Il faut laisser de telles suppositions aux critiques de l'école de Tallemant qui ne remuent le passé que pour flétrir toutes les gloires nationales, tout ce qui a été grand et illustre, au profit de la démagogie et de la basse littérature : deux choses qui se donnent naturellement la main. » Pourquoi ajouter surtout ? « Nous allons plus loin, nous prétendons que Mlle de Scudéry et sa société, telles qu'elles sont dépeintes dans le *Cyrus*, quoique déjà bien différentes de l'hôtel de Rambouillet, n'ont pas davantage servi de modèle aux *Précieuses Ridicules*. » C'est aller trop loin ; qui veut trop prouver ne prouve rien. Voici, selon nous, à quelles proportions l'affaire doit être réduite.

Mlle de Scudéry, presque tous ses amis et quelques unes de ses amies, sont très instruits ; ce n'est donc pas à eux que

1. Ménage disant à Chapelain qu'ils devaient brûler ce qu'ils avaient adoré était plus sincère encore, quoique l'un et l'autre ne dussent pas tenir compte d'un si bon propos.

2. P. 265 et suiv. *Société au XVIIe siècle*, d'après le Gd Cyrus, t. II.

s'adresse Molière quand il attaque le faux savoir des précieuses. Mais la science les préserva-t-elle de la pédanterie? La pédanterie, c'est là, si l'on veut, le second âge, la seconde manière de la préciosité, celle qu'a visée Molière. Le galimatias des Précieuses ridicules ne s'est jamais sans doute trouvé sous la plume de l'illustre auteur du *Cyrus* et de la *Clélie*; mais les sans mentir, les superlatifs, les minauderies de langage, les compliments outrés, s'y rencontrent à chaque pas.

Autour de Mlle de Scudéry, on a des mœurs, et c'est assurément à cause de cela qu'on ne songe point à les réformer; on a de la pudeur, c'est sans doute pour cela qu'on ne pousse pas la pruderie jusqu'à vouloir retrancher du vocabulaire les syllabes sales, à mutiler le langage sous prétexte de l'épurer. Mais c'est Mlle de Scudéry qui a écrit les romans que toutes les ruelles ont dévorés, mis en action, embellis et augmentés. « Il y a déjà plus de fadeur qu'il n'en faudrait, dans le *Cyrus*; mais dans la *Clélie,* la fadeur est partout et passe toutes les bornes. C'est là que jusqu'à je vous hais, tout s'y dit tendrement... De la métaphysique un peu quintessenciée de l'amour, on a un assez fort avant goût dans le *Cyrus*; la *Clélie*[1] pousse cette métaphysique à des subtilités inouïes qui composent une sorte de casuistique amoureuse. » Qui écrit cela? qui voit si clairement le ridicule de Mlle de Scudéry? C'est Cousin[2]. Comment dire mieux? Un auteur, un grand auteur que Cousin a beaucoup aimé, qu'il a presque retrouvé, Pascal, aurait pu lui dévoiler en deux mots, à sa manière, tout ce ridicule. L'homme n'est ni ange, ni bête, a-t-dit, mais le malheur est que qui veut faire l'ange fait la bête. Or le *Samedi,* en raffinant sur l'amour, en discutant à perte de vue sur « [3]le plus délicat, le plus ondoyant, le plus indéfinissable de tous les sentiments » faisait la bête, croyant faire l'ange. Il faisait la bête aussi, dans un autre sens, quand il formait une coterie, une sorte d'Académie au petit pied, comme celle de Philaminte, en faisant de Tendre un état dans l'Etat, où ceux là seuls seraient admis qui auraient le mot de passe:

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

Le *Samedi* faisait encore la bête quand il se bornait à écrire

1. Le *Cyrus* est commencé en 1648 et terminé en 1653; la *Clélie* est commencée en 1654 et terminée en 1660; les *Précieuses Ridicules* sont de 1659.

2. T. I, p. 11 (hb. c.).

3. Ibid. Ce que c'est que de lire Mlle de Scudéry!

des billets, des madrigaux, à pousser constamment des soupirs en l'air, à mourir à tout coup par métaphore.

Le *Samedi* ne fut autre chose qu'une cabale, une coterie, et ce sont les cabales, les coteries qu'attaque Molière, timidement peut être et indirectement, en traçant la peinture d'une ruelle « ignoble[1] » dans les *Précieuses Ridicules*, — ouvertement, vigoureusement, dans le *Misanthrope*, dans *la Comtesse d'Escarbagnas*, dans les *Femmes savantes*, alors qu'il a le pied et les reins plus sûrs, *Teucro duce et auspice Teucro*.

Cela dit sur les Précieuses Ridicules, il est temps d'entrer dans leur capitale, à Tendre, de faire visite à la reine et aux principaux citoyens.

La plus fameuse de ces sociétés littéraires dont nous venons de parler fut donc celle qu'on appelait le *Samedi*. Mademoiselle de Scudéry, dit une note explicative qui se trouve en tête de la *Journée des madrigaux*, le document le plus considérable qu'ait laissé cette société, se trouve tous les samedis chez une de ses amies[2]. On appelle le *Samedi* les petites assemblées qui se font en ce lieu là.

La souveraine de cette petite cour, celle qui lui donnait le ton, Mlle de Scudéry, nous est bien connue; d'autres[3] avant et après Cousin se sont imposé la tâche de la dégager de

1. Le mot est de Cousin; il est pris dans son sens étymologique.

2. Mlle Boquet ou Mme Arragonais. Cousin a parlé incidemment de cette société dans son étude sur *Mme de Sablé*, et il y est revenu en détail dans la *Société au XVIIe siècle*. Les deux jugements qu'il en a portés en ces deux endroits diffèrent sensiblement. Le premier date, il est vrai, de 1654; le second de 1658. Dans le premier, l'éloquent historien littéraire se tient sur les hauteurs. Il est à l'hôtel de Rambouillet, et il découvre qu'en bas il y a des sociétés littéraires qui singent la bonne société. Dans une nouvelle édition de *Mme de Sablé* (1869), il glisse une petite note rectificative : « Nous confondons ici les diverses époques de la société de Mlle de Scudéry que nous avons distinguées avec soin dans l'histoire détaillée que nous en avons faite. » Cette histoire détaillée occupe les deux volumes sur la *Société française au XVIIe siècle*,

3. « Mlle de Scudéry, dit Monmerqué, qui lui consacre une Notice dans le t. VIII de Tallemant, se présente à nos souvenirs comme un esprit prétentieux, guindé et plein d'affectation. On la juge d'après des ouvrages où, entraînée par le goût du temps, elle a suivi une impulsion que vraisemblablement elle partageait elle-même. Obligée d'écrire pour réparer les torts de la fortune, elle a composé des romans qui sont le tableau du jour. » V. l'abbé de Pure, La *Prétieuse*, 1re partie, p. 382, cité par Cousin, p. 275, t. II de la *Société au XVIIe siècle;* Boutron et Rathery; la Notice de la *Biographie Michaud*, due à Montmerqué; Balzac, *Lettres à Conrart*, passim; Conrart lui-même dans ses *Lettres à Félibien et à Rivet*, passim; Mlle de Scudéry se peignant elle-même, t. X, liv. II, p. 554 du *Grand Cyrus*, cité par Cousin (lib. c.), p. 123; Cousin, passim dans ses *Etudes sur le XVIIe siècle*.

dessous ses énormes romans. Elle fut reçue de bonne heure à l'hôtel de Rambouillet, fut honorée de l'amitié de presque tous les gens considérables du temps. Mascaron lui écrivait, au reçu de ses *Conversations* : « Vous serez très souvent à côté de Saint-Augustin et de Saint-Bernard. » Fléchier dans la même occasion : « Il me fallait une lecture aussi délicieuse que celle-là pour me délasser des fatigues d'un voyage, pour me guérir de l'ennui des mauvaises compagnies de ce pays-là ». Il venait sans doute d'être nommé à l'évêché de Lavaur. Elle est Sapho dans le *Cyrus*, et le nom lui reste ; elle est Sophie dans le *Dictionnaire des Précieuses*. Dans son édition du livre de Somaise, M. Livet cite deux fragments de Scudéry sur sa sœur, où il la défend d'être précieuse et pédante. Il serait plaisant, morbleu, qu'il en fût autrement. Doit-on tirer sur ses pigeons ? L'enfermer pour la faire travailler, passe ; mais la déprécier ? Ç'eût été se déprécier soi-même : Scudéry n'était pas coutumier du fait. La citation de M. Livet finit par ces mots : « Ce que vous dites est fort bien démêlé, répondit Nicanor ». Il y a longtemps que Sainte-Beuve a fait remarquer que Sapho s'adressait perpétuellement des compliments, justifiant le mot de Tallemant (tome VII) : « Sapho était hableuse et complimenteuse ». M. Livet ajoute à la suite des deux citations : « Ce passage tiré de la dernière partie du grand Cyrus n'est-il pas la réfutation complète de ceux qui voient dans Mlle de Scudéry la Précieuse *Ridicule* » ?

Nous craindrions peut-être d'être de ceux là et toute discussion sur le mérite et le caractère de Sapho nous entraînerait trop loin ; aussi nous nous contenterons de la voir agir dans le *Samedi*, notamment dans la Journée des Madrigaux.

Après la reine, nommons tout de suite les courtisans ou sujets. Voici leurs noms et leurs pseudonymes : Mme Cornuel est Zénocrite dans le Cyrus, Cléophile dans Somaise ; Mlle le Gendre est Cléodore et Glicérie aux mêmes endroits ; Mme Arragonais est Philoxène et Artémise ; Mlle Robineau est Doralise et Roxane ; Mlle Boquet est Bélise, et la comtesse de la Suze est Doralise dans Somaise ; Mlle d'Arpajon, Mlle de la Vigne et bien d'autres sont encore du *Samedi*. Du côté de la barbe, on voit Chapelain qui est Aristée dans le Cyrus et Crisante dans Somaise ; Sarrasin est Sésostris et Amilcar aux mêmes lieux ; Conrart est Théodamas et Cléoxène ; Pellisson est Herminius et Acante ; Montausier est Mégabate, et Godeau,

évêque de Vence, est le Mage de Sidon dans le Cyrus ; Izarn est Isménius, et Charleval Cléonyme dans Somaise, etc...

Il y a là quelques grands seigneurs, c'est le petit nombre ; la société n'est à peu près composée que de gens de lettres et de bourgeoises de Paris. Le *Samedi* est un cercle bourgeois.

Au fond, à quelles occupations ce monde de Précieux se livre-t-il ? A badiner, dira Cousin. Après lui, précisons. Tout ce monde là s'occupait à chercher le fin du fin, à passer par les différentes phases de la passion, à afficher des attachements exagérés et ridicules, — le tout en imagination, en peinture. C'était copier les amours si violentes, si traversées des frondeurs et des frondeuses, dont les feux s'allumaient et s'attisaient aux flambeaux de la guerre civile. Mlle de Scudéry, si savante en cette matière, a-t-elle jamais vu tout ce qu'avait pu avoir de tragique et de sombre cette comédie où le don d'un cœur était le prix d'une trahison ? Le *Samedi* n'imitait que les brillantes apparences, colorées par le reflet des couronnes ducales ou princières. En amour, il courait après l'ombre d'une ombre [1]. Surtout il rimait, il avait la rage de rimer, entassant les sonnets et les madrigaux, où la rime n'était pas plus riche que la pensée. Il y avait là quelques poètes ; il y avait surtout des rimeurs d'occasion. Tous du reste étaient réduits à tourner dans le même cercle. Ils ressassent éternellement le même thème : ils crient tous : Amour ! Amour ! comme Gilles Boileau le dit de Conrart. Si chacun des représentants du *Samedi* n'avait pour se défendre devant la postérité et se garder de l'oubli que ce qu'il y a produit, son bagage serait mince. « Toute cette poésie galante, écrit Cousin [2], ne veut pas être prise au sérieux et soutient à peine la publicité.

1. Dans les *Véritables Précieuses* de Somaise, un personnage nommé Pentagruel paraît avec son confident et dit :

Où sont les violons ? As-tu vu Dulcinée,
Par qui mon âme est, fut et sera calcinée ?

Et plus bas :

Ah ! je sens que l'amour, ce frétillant nabot,
Drisle dedans mon cœur, comme les pois en pot ;
Il virvolte, il se tourne, il y fait la patrouille,
Sautille comme en l'eau ferait une grenouille.
Il regimbe, il s'étend comme un cheval fougueux
Qui prend le mors aux dents et bondit furieux.

On peut voir là une critique manifeste de cet amour transi que ressentaient les Précieuses, appelées par Ninon les *Jansénistes* de l'amour.

2. Lib. c., t. II, p. 263.

C'est un pur badinage qui n'est pas dépourvu de facilité et d'agrément. » Répétons alors avec Horace :

Non lusisse pudet, sed non incidere ludum.

Il est bon de badiner, mais quelques instants seulement. Si Conrart s'en est aperçu, ça été trop tard.

Le *Samedi* avait son chroniqueur, c'était Pellisson, et son archiviste, c'était Conrart. Des chroniques du *Samedi*, « livre de billets, vers et autres pièces », Conrart nous a conservé le fragment qu'on appelle la *Journée des Madrigaux*. On le lit deux fois dans ses Recueils, au tome V du Recueil in-f°[1] et dans le 5131[2] des Belles Lettres Françaises in-4°. Dans le premier exemplaire dont il est ici question les notes sont de la main du secrétaire ; dans le deuxième elles sont probablement de l'auteur, qui est Pellisson. Le premier n'est donc vraisemblablement qu'une copie.

M. Colombey a publié, en 1856[3], cette pièce intégralement, et M. Cousin l'a analysée dans le deuxième volume de la *Société française au* XVIIe *siècle*[4]. Nous n'en donnerons donc ici que la substance, juste ce qu'il faudra pour y faire connaître le rôle de Conrart.

Disons d'abord que cette *Journée des Madrigaux* fut célèbre dans le monde précieux. Ce fut sa journée de Marignan, de Rocroy[5]. On en parla autant que des sonnets de Job et d'Uranie. Il y eut là des passes d'armes fameuses dans les annales de la poésie galante. Tous ceux qui maniaient un peu le vers voulurent y donner. Le chroniqueur n'a pas manqué de marquer la chaleur de cette lutte pacifique et courtoise, mais grandiose ! Qu'on en juge !

Voici le début de cette journée. Il y avait eu, comme d'habitude, sans doute, réunion chez Mlle Boquet, en Eolie[6]. « Le

1. Page 91 et suiv.
2. Page 613 et suiv.
3. Chez Aubry, 1856, in-12.
4. T. II, p. 256.
5. En allant jusqu'au bout de la relation, nous lisons que tout le monde se retira content de la journée et « ne portant envie aux grands exploits de la journée de Thybarra (la bataille de Lens dans le *Grand Cyrus*), ni au divertissement des dix journées de Boccace. » C'est avec un sourire que Pellisson insère cette réflexion ; peut-être fut-on, fut-il lui-même plus sérieusement frappé qu'il ne le veut sembler des exploits que le monde précieux accomplit en cette mémorable affaire.
6. Le quartier du Marais.

Samedy donc allait finir et chacun commençait à se retirer plus ou moins content selon qu'il avait eu plus ou moins de part à l'entretien de Sapho, quand la secrète influence des Madrigaux, qui commençait à tomber avec le serain, conduisit la meilleure partie de l'assemblée chez la princesse Philoxène[1] qu'une légère indisposition avait retenue, ce jour-là, dans son palais... Le chroniqueur[2] qui ne donne guère ses regards et son attention qu'aux beautés vivantes ne vous décrira point icy bien au long tout ce qu'il ne veit lui-même qu'à demy, la magnificence du palais, la richesse de ses ameublements et les deux merveilleuses statues de la *Grande et de la Petite Pandore*[3], dont les fables disent que chacune des déesses lui a fait un présent et qu'elles ont été habillées de la main des Grâces..., statues que Philoxène, par une libéralité sans exemple, avait déjà données à Méliante[4]... Là était Télamire (Mme d'Aligre, fille de Mme Arragonois), Polyandre (M. Sarrazin qui négotiait pour le prince de Conti, son maître), Acante (c'est encore le chroniqueur)... La divine Sapho, regardant le siècle, la cour, sa propre fortune comme des choses au-dessous d'elle, ne se souvenait pour être contente que de son esprit et de sa vertu. En cet état, leurs âmes étaient sans doute bien disposées pour recevoir les inspirations d'Apollon, qui, marchants alors, comme elles font d'ordinaire, après la liberté et la joie, n'eurent point de peine à s'en rendre les maîtresses, toute la troupe s'en ressentit, tout le palais en fut rempli et, s'il est vrai ce que l'on conte, la poésie passant l'antichambre, les salles et les garde-robes même, descendit jusques aux offices[5]. Un écuyer, qui était bel esprit ou avait volonté de l'être et qui avait pris la nouvelle maladie[6] de la cour acheva un sonnet de bouts-rimés sans suer que médiocrement, et un grand laquais fit pour le moins six douzaines de vers burlesques. Mais nos héros et nos héroïnes ne s'attachèrent qu'aux madrigaux. On les fit promptement, per-

1. Mme Arragonais.

2. Pellisson-Fontanier.

3. Deux poupées qu'on envoyait à une précieuse de province (une sœur de M. de Donneville) pour patron des modes ; toutes les dames y avaient travaillé.

4. « M. de Donneville. »

5. « Il est effectivement vrai que les valets de la maison firent des vers ce jour-là. »

6. « Quoiqu'on ait fait autrefois des bouts rimés, c'est depuis peu que la mode en est revenue par ces bouts rimés que M. le surintendant Fouquet donna sur la mort d'un perroquet et sur lesquels une infinité de personnes ont travaillé. »

sonne n'en rongeait ses ongles et n'en perdait le rire ni le parler; ce n'était que défis, que réponses, que répliques, qu'attaques, que ripostes ».

Voici maintenant comment le hasard voulut que tout ce beau feu ne fût pas dépensé en pure perte. « Un *Samedy* au soir, le généreux Théodamas[1], en se retirant, donna à Sappho je ne scay quoy enveloppé d'un papier bien parfumé, à la charge qu'elle ne le regarderait que quand il serait party. Ce je ne scay quoy, comme on le sceut depuis, était un cachet de chrystal, gravé du chiffre de Sappho et du sien meslés ensemble. Sappho le remercia le lendemain par un admirable madrigal.

Or depuis longtemps le sage Théodamas bruslait d'une amoureuse passion pour la belle et vertueuse Philoxène, mais d'une passion si discrète qu'elle ne scandalisait personne[2], de sorte que le fameux autheur qui a eu d'ailleurs des Mémoires si particuliers et si amples de toutes les autres intrigues du monde n'a trouvé rien à dire à celle-cy. Cherchant donc à plaire à sa princesse par toutes sortes de soins, grands et petits, il s'avisa de lui envoyer un cachet, de même matière que celui de Sappho, avec le Madrigal suivant, la conjurant, comme vous verrez, d'y répondre par un autre :

MADRIGAL DE THÉODAMAS A PHILOXÈNE

Vous sçavez bien que les cachets
Sont les confidents des secrets,
Et, puisqu'on dit partout que j'ai grand part aux vôtres,
Je ne dois pas souffrir que d'autres
Vous donnent de quoy les garder;
Recevez donc, sans marchander,
Le cachet que je vous envoye ;
Et, si vous voulez que je croye
Que voix du peuple est voix de Dieu,
Philoxène, donnez-moi lieu,
Par un madrigal favorable
Écrit de votre main aimable,
D'espérer qu'il n'est rien de secret et de doux
Que légitimement je n'obtienne de vous.

Philoxène veut faire répondre par Acante-Pellisson, qui se

1. Conrart.

2. « Cela veut dire qu'il n'y a nulle intrigue entre ces deux personnes, afin que ceux qui ne les connaissent pas ne l'imaginent pas autrement. »

rejette sur Agathyrse (M. de Raincy, fils de Mme Bordier). Mais Agathyrse s'y refuse, parce qu'il ne connaît pas le sentiment de Philoxène. Sarrazin s'offre alors à le remplacer et compose un madrigal pour Philoxène à Théodamas. — Puis Acante fait deux madrigaux pour Philoxène à Théodamas. Dans l'un il emploie le nom de Chimène pour dire vaillante maîtresse. Quel souvenir traverse cette poésie de papier et marque d'autant mieux la distance qui la sépare de la poésie du grand Corneille! Cependant les madrigaux continuent. Méliante, Sapho, Isarn, Doneville, tous sentent en eux des mouvements poétiques et leur donnent l'essor. Nous faisons grâce au lecteur de ce qui suit. Le tout se termine par des *Vers*[1] *faits ensuite de la Journée des Madrigaux*, relatés par l'auteur en manière d'épilogue. Ils sont adressés par Conrart à Sarrazin. Le bon secrétaire, voulant quasi s'excuser de s'être laissé aller à versifier en face d'un poète de la force de Sarrazin ajoute : « C'est M. d'Ablancourt qui vous envoie cette badinerie, et non pas moy. Il me la fit écrire le poignard à la gorge, et ce que j'ajoute icy est comme une protestation que, me faisant ce déshonneur à moy même par une telle violence, il ne me pourra nuire, ni préjudicier. Assurez-vous pourtant, Monsieur, que si j'étais capable de faire des choses dignes de vous, on ne serait pas en peine de me presser pour les exposer, non-seulement à vos yeux, mais à ceux de tout le monde, et que je serays ravi de pouvoir faire connaître à toute la France combien je vous suis acquis. » Ces quelques lignes indiquent-elles, comme le pense M. Marcou[2], que d'Ablancourt se moque de Conrart et abuse de sa bonhomie? C'est en forcer le sens assurément.

Revenons à la *Journée des Madrigaux*. Y voit-on rien qui justifie les complaisances de Cousin à l'égard de cette société précieuse? Madrigaliser à outrance, est-ce une occupation à laquelle eût dû se livrer avec autant de ferveur une bonne partie de la classe bourgeoise de Paris, en 1653, au lendemain de la Fronde, au moment ou le grand Cyrus, Condé, passe dans les rangs espagnols? Disons le ici en passant, l'histoire littéraire de cette époque fait complétement perdre de vue l'histoire politique; hélas! c'est là son moindre défaut!

On ne trouve pas seulement la *Journée des Madrigaux* dans

1. V. à l'Appendice, n° 10.
2. Lib. c.

les Recueils de Conrart; à proprement parler, on y trouve tout le *Samedi*. Il n'est miette tombée de la table précieuse qu'il ne recueille précieusement. C'était affaire au collectionneur d'agir ainsi.

En 1653, les Précieux sont dans leur plus grande vogue. Ils s'en donnent à cœur joie, au *Samedi*, de raffiner sur les sentiments et sur l'expression qui les rend. Toute l'affectation, la manière du *Cyrus* et surtout de la *Clélie* viennent de là. C'est en Eolie que se trouve Tendre, la capitale du monde galant; il faut traduire ce logogriphe ainsi: c'est dans le Marais que se trouvait le *Samedi*. C'est de Tendre que la souveraine date ses brefs: Rome n'est pas dans Rome, elle est toute à Tendre.

C'est Sapho qui a bâti la ville de Tendre, et elle s'en glorifie. Elle donne à Thrasyle une lettre de passe pour entrer dans la place et se décerne les titres suivants: *Sapho, reine de Tendre, Princesse d'Estime, dame de Reconnaissance, Inclination et terres adjacentes.*[1]

La fameuse carte du pays de Tendre se trouve dans le premier volume de la *Clélie*; mais Tendre a sa gazette dans le *Recueil Conrart*. Elle est assez curieuse en ce sens qu'elle nous fait connaître quels étaient les habitants du pays et les illustres étrangers qui le traversaient. Elle se divise en plusieurs articles: c'est une sorte de *guide* pour le voyageur. En voici un extrait[2]:

GAZETTE DE TENDRE

De nouvelle amitié. Il est parti d'icy, ces jours passés deux dames de haute qualité (Mlle d'Arpajon et la comtesse de Rieux) qui ont pris diverses routes pour aller à Tendre: car l'une s'est embarquée sur le fleuve *Inclination*, et l'autre a pris le chemin de *Tendre sur Reconnaissance*. On dit même que dès le premier jour elle fut coucher à *Petits-Soins* et qu'elle ne fit que dîner à *Complaisance*. Pour l'autre, on ne sait pas encore si elle est arrivée; mais selon toutes les apparences son voyage aura été heureux; car lorsqu'elles s'embarquèrent la rivière était grosse et le vent était favorable, etc.

De grand Esprit. On est icy fort en peine d'un illustre étranger appelé Acante (Pellisson) qui y passa, il y a déjà

1. Tome V, in-f°. Recueil mss de l'Arsenal.
2. Tome V, in-f°, p. 147 et suiv.

longtemps; car on n'a point de nouvelles de son arrivée à Tendre, on sait seulement qu'il fit quelque séjour à *Jolis vers*. Il a quitté la route de *Tendre sur Estime* et pris le chemin de *Tendre sur Reconnaissance*.

D'Oubly. Il arriva ici un jeune étranger (M. Ysar, autrement dit Thrasyle), etc.

De Negligence. Jamais nous n'avions eu d'aussi aimables étrangers (Philoxène, Télamire, Doralise) etc.

De Sincérité. De Tiédeur. Un jeune étranger (M. Moreau, conseiller au grand Conseil), etc.

D'Inégalité. De Grand Service. Nous n'avons point eu d'étrangers ni d'étrangères depuis que le sage Théodamas (Conrart), le grand Aristée (Chapelain), la charmante Cléonisbe (Mme des Pennes de Marseille), l'aimable Cléodore (Mlle Le Gendre), la généreuse Doralise (Mlle Robineau), le vaillant prince de Phocée (feu M. de Baumes), l'agréable Hamilcar (M. Sarrazin), la belle et merveilleuse Elise (feu Mlle Paulet), le généreux Bomilcar (feu M. du Plessis), y passèrent en divers temps.

De Constante Amitié. La présidente de Martigny de Rouen, Mlle Boquet, M. de Caradas-Chandine à Rouen (y font séjour).

De Petits soins. De Complaisance. Mme la duchesse de Saint-Simon (y voyage).

De Bonté. De Respect. De Tendre.

Tout le *Samedi* reparaît ici avec ses correspondants de province. On trouve quelques grands noms : un Tracy, une Saint-Simon, Montausier; mais ce sont des attardés. Leurs pareils allaient à l'hôtel de Rambouillet, revenaient s'y distraire entre deux batailles, le bras en écharpe. Non, ce qui forme le noyau du *Samedi*, ce sont les gens de lettres. Chapelain, Conrart, Pellisson, Sarrazin, les Précieuses du Marais, les présidents et les présidentes, quelques abbés, quelques évêques. La province fournit son contingent; les Scudéry et tel autre président de Rouen représentent la Normandie; Marseille, Montpellier, le Languedoc sont accrédités auprès de la reine de Tendre.

Il y a là quelques représentants d'une génération dispersée, évanouie, sinon morte, *la vieille ville*, car cette distinction est établie; la *nouvelle ville*, les nouveaux venus, ne sont pas reçus par eux sans murmure. On lit dans Conrart[1] une *Rela-*

1. *Belles-Lettres françaises*, n° 151, t. I, mss de la Biblioth. de l'Arsenal.

tion de ce qui s'est passé à Tendre avec le discours que fit la souveraine de ce lieu aux habitants de l'ancienne ville. La belle occasion pour une reine de faire un discours !

« Après vous avoir appris l'arrivée de plusieurs illustres étrangers en cette ville et le retour de quelques dames fort aimables qui en avaient été exilées, j'ay cru être obligé de vous dire par quelle voie celle qui commande ici a apaisé tous les murmures des anciens habitants de Tendre qui voulaient s'opposer à la réception de ces nouveaux venus. Elle a réuni ses sujets dans une magnifique salle où elle a accoutumé de donner des audiences publiques et où l'on voit admirablement représentés en bas relief tous ceux que l'amitié a rendus célèbres dans l'antiquité. » En fin de compte, elle ne veut rien que les conseils du sage Théodamas et du généreux Aristhée[1].

La reine de Tendre sait avoir à son service la fameuse formule : « Car tel est notre bon plaisir ; » mais elle a voulu gagner la faveur des anciens aux nouveaux habitants de Tendre. Les voilà admis. Ces nouveaux, sont-ce des jeunes gens ? Non, et c'est tout justement ce qui condamne et fait sombrer le *Samedi* au lieu de sauver. M. Livet a fort judicieusement remarqué qu'en somme, à l'hôtel de Rambouillet, on était jeune, brillant, gai, beau ; on avait bonne grâce à soupirer en vers et en prose. Le *Samedi* est composé de vieux poètes, de vieilles filles, de veuves : ce n'est pas l'hôtel de Rambouillet, c'est le *Samedi* qui est le *monde où l'on s'ennuie.* On y fabrique des poupées ; serait-ce que ces vieillards sont tombés en enfance ? Imitation, grimace, imaginations ! Heureux si nous pouvons retrouver un faible sourire sur ses lèvres pâlies par l'âge, et un peu de chaleur dans les cœurs, puisqu'aussi bien, comme l'a dit le poète, le temps n'y fait pas de rides ! Essayons un peu.

Il était naturel que la reine de Tendre eût ses adorateurs. En première ligne se plaçait Conrart. Ce n'est pas, si l'on passe de la métaphore à la réalité, si surtout on en croit Tallemant, que la Sapho moderne eût un extérieur des plus séduisants ; mais elle était bonne, spirituelle et surtout reine de Tendre. Il était de règle chez les sujets de cet aimable royaume d'avoir une inclination. Le premier devoir de l'honnête homme était d'être galant. La galanterie n'avait rien qui pût

1. Il y a dans cette pièce un néologisme qui nous semble bien venu. Sapho ne veut pas que les maisons soient *deshabitées*.

effaroucher la morale[1]. « A l'hôtel de Rambouillet, dit Ménage[2], il n'y avait que de la galanterie et point d'amour.

1. Godeau, le nain de Julie, était, on le sait, le fervent adorateur de la belle Angélique Paulet : c'était un feu tout platonique. Evêque, le mage ne put pas se défaire de l'habitude de sentir et de penser en galant. Nous citons son exemple pour prouver la pureté des intentions de ces amoureux par devoir. On trouve plusieurs lettres mêlées de vers dans le n° 151 (*Belles-Lettres françaises*, mss de l'Arsenal) adressées à Sapho. Godeau en commence une par exemple (page 63) par ces vers :

(*Inédit*). Je vous écris pour vous faire savoir
Que la flamme d'oubli dont on m'a fait bien boire
N'a pas eu le pouvoir
De vous chasser de ma mémoire,
Et que vous êtes toujours
Le doux sujet de mes discours
Avec l'agréable Angélique,
Que Pluton éperdu d'amour,
Dès qu'elle vint en ce séjour,
A fait resver de sa musique.

Dans un autre endroit, tome V, in-f°, p. 51, il joue sur les mots en *isme* comme Voltaire, sur un ton aussi dégagé. *Lettre de Godeau à Sapho*, 7 fév. 1654 : « Je vois bien que vous allez devenir l'oracle de la galanterie pour tout l'univers, et que, comme on dit, le platonisme et le péripatétisme, pour ne point parler du jansénisme ou du molinisme, qui sont choses trop sérieuses, on dira le saphonisme pour désigner la plus délicate galanterie. »

Que dire encore du tour de cette lettre, t. X, in-f°, p. 187? *Du Mage de Sidon à Sapho*, 15 janvier 1655... « Mais, hélas! au lieu d'une brebis douce, jolie, bonne, spirituelle et divertissante, comme vous êtes, il (c'est lui) n'a que des taureaux à conduire, ou que de vieilles brebis, laides, chagrines, importunes et tout à fait caballeuses. »

Le nain de la princesse Julie, le mage de Sidon, le mage de la Montagne, qui considérait son évêché de Grasse comme un lieu d'exil et qui revenait de temps en temps comme pour prendre langue au *Samedi* ne pouvait manquer d'applaudir Mlle de Scudéry d'avoir tracé la carte de Tendre. Il commence une lettre datée de Vence, du 22 janvier 1655, en ces termes (n° 151, p. 75, t. Ier) :

Enfin j'ai vu l'admirable Clélie
Et cette carte si jolie,
Si belle, si galante et si pleine d'esprit...

C'est cette lettre qui, portant au dos, de la main de Conrart, la date de l'envoi et la date de la réponse, 26 février, permit à Monmerqué de reconnaître l'écriture de Conrart.

Enfin s'étonnera-t-on de rencontrer, dans les mêmes rangs, Fléchier? Le *Recueil Conrart* (t. XIII, in-f°, p. 405) conserve les vers qu'il adressait à Mlle de La Vigne. Voici la fin d'un couplet :

Un remords importun s'attache à nos plaisirs.
Les lois ont condamné l'instinct de la nature.
On n'ose sans rougir dire sa passion
Et la vertu s'oppose à l'inclination.

Depuis que ces lignes ont été écrites, M. l'abbé Fabre a relevé ce point dans son intéressant ouvrage sur la *Jeunesse de Fléchier* (Paris, 1882).

2. *Menagiana*, t. II, p. 8.

M. de Voiture donnant un jour la main à Mlle de Rambouillet voulut s'émanciper à lui baiser le bras. Mais Mlle de Rambouillet lui témoigna si sévèrement que sa hardiesse ne lui plaisait pas, qu'elle lui ôta l'envie de prendre une autre fois la même liberté. » Voiture était en effet un des galants les plus galants de l'hôtel de Rambouillet. « Il a trouvé le secret, écrit Chapelain[1], d'aller soigneusement à la messe le matin par vraie dévotion et de galantiser assidument par une corruption d'esprit invétérée ».

Mais on passait beaucoup de choses à Voiture sur ce chapître; il n'avait pas à l'hôtel de Rambouillet d'imitateurs. Encore est-il que beaucoup des familiers de la marquise étaient jeunes et qu'ils ne s'en tenaient peut-être pas toujours à jouer éternellement la comédie de l'amour. Le petit archer ne laissait pas de temps en temps de vider son carquois pour de bon. Quant au *Samedi*, en amour comme dans le reste, il chercha le fin du fin. Il y eut entre ses membres un vrai code de la galanterie. On le trouve bien au long dans la carte de Tendre. Hélas! on prenait au pied de la lettre toutes les recommandations de la docte Sapho ! On en rencontre des gloses, des commentaires dans certains *Recueils* du temps.

Ancillon dit : « Etre galant ne messied à personne; l'homme du monde le plus sérieux, dans quelqu'âge et quelqu'état qu'il soit, peut être galant, cela lui fait honneur. Mais être amoureux et passionné ne convient point à un homme de l'âge de Conrart, infirme, goutteux et marié comme il l'était ». L'austère panégyriste avait sans doute été effarouché des expressions dont Conrart se servait pour faire sa cour. Il faut voir comme il essaie de prouver à grands renforts de citations tirées des lettres de Costar combien l'archidiacre du Mans était jaloux des préférences que Mlle de Chalais semblait avoir pour Conrart. Nous pensons que la très sage Ibérise, nom de roman de Mme Conrart, n'avait pas à redouter les platoniques infidélités de son mari.

Nous comptons jusqu'à cinq Précieuses à qui Conrart aurait adressé ses hommages : Mlle de Chalais, Mlle de Scudéry, Mme Arragonais, Mlle Godefroy, Mlle le Vieux (l'Uriane du Dictionnaire de Somaise, l'Olinde de Patru); et cela, pour quelques-unes d'entre elles, en concurrence avec des rivaux aussi peu dangereux que lui. Faut-il s'étonner que Gilles Boileau

1. *Lettres mss de Chapelain* à Balzac, le 24 juin 1645.

ait célébré les succès de Daphnis-Conrart dans ces vers qu'il place dans la bouche de l'Amour[1] ?

J'eus pour lui tant de tendresse
Que, sans qu'il sût grec ni latin,
Je fis que le fameux Gaulmin[2]
Eût donné toute sa science
Pour une pareille ignorance.
Car si l'un se fit estimer
Celui-ci sut se faire aimer :
Secret que n'a presque personne
Et qu'à mes seuls amis je donne.
Aussi sur les plus beaux esprits
Il remporta toujours le prix.
Ainsi toujours dans les ruelles
Il fut en la bouche des belles.
Mais que me servent ces discours?
Tu sais que j'en fis mes amours ;
Que je l'ornai de tous mes charmes,
Qu'il mania toutes mes armes,
Qu'il fit de si galants billets
Qu'on crut que je les avais faits :
Qu'il débita tant de fleurettes
Et qu'il dit tant de chansonnettes,
Que chez lui, la nuit et le jour,
On n'entendait qu'Amour, Amour ;
Mais Amour n'était qu'en sa bouche,
Son cœur était un cœur de souche.

Pendant toute sa vie Conrart aima Mlle de Chalais, suivante de la marquise de Sablé[3], si tendrement, si paternellement, qu'il l'appelait sa fille.[4] « Vous savez vous qui avez été galant, lui écrit Costar[5], toute votre vie et qui l'êtes encore de Mlle de Chalais, vous savez, dis-je, tout ce que fait dire la jalousie quand elle est maîtresse des sens ». Et ailleurs[6] : « Vous nous avez renvoyé Mlle de Chalais avec plus d'embonpoint et de

1. *Dialogue de l'Amour et de Damon. Œuvres posthumes* de G. Boileau. Barbin, 1679, p. 58.

2. Gilbert Gaumin, maître des requêtes et ensuite conseiller d'Etat, mourut à Paris, déc. 1665. C'était un critique et un poète estimé, en latin surtout. V. *Menagiana*, t. I, p. 297.

3. V. *Madame de Sablé*, par Cousin, p. 37.

4. *Lettres de Chapelain*, 18 juin 1640.

5. *Lettres de Costar*, t. I, p. 702-703.

6. Ibid. lettre 218, p. 704.

fraîcheur et de gaieté qu'elle n'en avait en partant d'ici ». Il est à croire qu'elle passait la belle saison à la campagne de Conrart[1]. On le voit par une lettre de Conrart à Mlle Godefroid du 15 octobre 1667.

Après ou avec Mlle de Chalais, Mlle de Scudéry eut sa place marquée dans le cœur de Conrart. La *Journée des Madrigaux* lève un coin du voile de ces platoniques amours. Le galant, qui devait être libéral, envoyait des cadeaux; comme chacun sait, ils entretiennent même l'amitié. Tantôt, c'était un cachet de cristal[2]; un autre jour, c'était peut-être une pigeonne; en tout temps c'étaient des madrigaux, des sonnets, monnaie dont le Précieux était toujours abondamment pourvu et dont il n'était jamais avare.

Ce fut d'abord un bonheur sans mélange; mais un nuage vint en altérer l'azur. Pellisson-Fontanier, coreligionnaire de Conrart, accueilli par celui-ci comme nous l'avons raconté plus haut, le supplanta dans le cœur de Sapho. C'est chez Conrart que Pellisson fit la connaissance de Mlle de Scudéry. Tallemant[3] dit qu'il l'y avait vue cent fois. Les papiers de Conrart sont pleins des vicissitudes de cette rivalité.

Nous lisons[4] (t. XI in-fo p. 1123) une *Ode* qui paraît être de Conrart et avoir été adressée par lui à Mlle de Scudéry sur ce sujet : *Qu'une grande amour est difficile à garder.*

Le no 151 contient nombre de pièces de Pellisson, ou par des allusions directes et indirectes il déplore le sort fortuné de Conrart-Théodamas.

Il célèbre son mérite dans une énigme en prose où il trace la peinture de la *Poésie et de l'Éloquence*[5], deux sœurs. L'auteur les aime, mais Théodamas est plus heureux: « Le sage Théodamas se dit mon rival. Mais son sort comme son mérite est bien différent du mien. Il est le favori des deux sœurs. Il est leur

1. V. Lettre de Conrart à Mlle Godefroy, 15 août 1667.

2. C'était un cadeau que Conrart aimait à faire. Il en envoie un à Mme Arragonais, une beauté déjà mûre; c'est même cet envoi qui met le feu aux poudres et fait éclater la fusée de madrigaux de la Grande-Journée. Balzac reçut également un cachet de Conrart; en l'en remerciant il badine à sa façon, toujours un peu solennelle. Le cachet était un gage de sécurité pour les correspondances; les enveloppes gommées n'étaient pas encore inventées.

3. T. V, p. 176. C'est chez Mlle de Scudéry qu'il fit aussi connaissance de Mme Duplessis-Bellière, parente de Fouquet. Elle le donna au surintendant et fit ainsi sa fortune.

4. Cité déjà plus haut, p. 251.

5. Page 273,

oracle, à peine font-elles rien d'important sans le consulter et pas un de leurs secrets ne lui est caché ».

Dans une églogue intitulée *Atis et Amarillis*[1] qui vraisemblablement est encore de Pellisson, se trouve cet éloge de Conrart :

(*Inédit*) Le grand Théodamas, dont l'extrême sagesse
Attire de chacun l'amour et la tendresse,
A lui seul voyagé, si bien, si promptement,
Qu'il a vu ces trois lieux presque en un seul moment.

Ces lieux sont situés dans le pays de Tendre, dont Conrart connaissait effectivement tous les coins et recoins.

Pellisson se montre très respectueux à l'endroit de Conrart, son protecteur. Le bon secrétaire est toujours le préféré ; mais l'orage va éclater :

Deux coqs vivaient en paix, une poule survint,
Et voilà la guerre allumée !

Pellisson, qui s'appelle à la fois Acante et Herminius, adresse un *Caprice contre l'estime*[2] à Sapho, dont le commencement témoigne d'une irritation sourde :

(*Inédit*) Donc je ne dois plus prétendre
D'arriver un jour à Tendre ;
Donc sans jamais être aimé
Je ne serai qu'estimé !

Et alors de faire un siège en règle, d'attaquer son rival en lui lançant quelques petites flèches barbelées, de frapper Sapho droit au cœur — en lui témoignant un attachement inviolable. Dans son poème de l'*Eurymédon*[3], Eurymédon a pour rival Amphianax-Conrart.

C'est encore Pellisson qui, sur le mode de Voiture, adresse à Conrart ce couplet[4] :

Conrart, sage comme un Caton,
A pourtant au cœur, ce dit-on,
Landerirette,
Un petit endroit attendri
Landeriri.

1. N° 151. *B. L. fr.*, p. 309.
2. Ibid. p. 95.
3. Voir *Œuvres diverses de Pellisson*, 3 vol. in-12, 1735, t. I, p. 21, cité par Cousin.
4. Ibid., t. I, p. 121.

Voici un ton plus vif :

LETTRE EN PROSE ET EN VERS A M. CONRART[1]

(*Inédit*) Serez-vous donc incorrigible ?
L'exemple du pasteur troyen,
De tous les coquets le doyen,
Vous doit-il pas donner une crainte terrible ?

Au même endroit[2], on lit une lettre de Pellisson où il laisse un mot en blanc. Il désirerait y mettre le nom de Sapho, dit-il, « comme celui de la personne la plus chaste », 20 avril 1654. Serait-ce que Sapho lui aurait déjà écrit le fameux billet[3] :

Enfin, Acante, il faut se rendre ;
Votre esprit a charmé la mien.
Je vous fais citoyen de Tendre,
Mais surtout n'en dites rien ?

Il n'y eut rien, pour employer le style du *Samedi*, entre Pellisson et Mlle de Scudéry ; mais il paraîtrait qu'ils se seraient tendrement aimés. Tallemant dit de lui : « Pellisson est son grand gouverneur (à Mlle de Scudéry). Ce garçon là a toujours eu quelque amour à la platonique. Il s'éprit pour Sapho, depuis qu'elle a fait son portrait dans un des livres du Cyrus ». Pellisson était fort laid ; Conrart qui n'était guère plus beau avait vingt ans de plus que son rival. Il est vrai que Sapho avait dix-sept ans de plus que Pellisson. Prenons acte de cela pour répéter que ces amoureux du *Samedi* étaient deux fois ridicules, puisqu'ils étaient transis et laids.

Voyez toutefois la bizarrerie de la nature humaine ! Cet amour que Conrart affichait pour Mlle de Scudéry n'était que badinage. Sitôt qu'il fut supplanté, il ne supporta pas facilement l'échec. « M. Pellisson, dit le *Menagiana*[4] donna de la jalousie à M. Conrart au sujet de Mlle de Scudéry, qui m'avoua elle-même, en lui parlant un jour de leur mésintelligence, que c'en était la véritable cause ».

Amour tu perdis Troie !

Tout cela dut troubler profondément le *Samedi*. Ce n'en avait sans doute pas été la seule affaire ; c'en dût être la principale.

1. N° 151, p. 811, t. I.
2. Ibid. p. 215, t. II.
3. Le *Menagiana*, t, II, p. 331.
4. T. II, p. 231.

Le *Samedi* vivait surtout de la collaboration assidue de Mlle de Scudéry ; la reine de Tendre, ayant fait un roi, ne devait plus, sans doute, administrer aussi bien les affaires de son royaume.

Il semble du reste que la jalousie se soit alors glissée dans toutes les affections pour en empoisonner le charme. M. de Donneville est jaloux des soins que Mme Arragonais prend pour Théodamas[1]. La comtesse de la Suze envoie à Théodamas son élégie sur la Jalousie[2], dont les vers sont d'une facture élégante et spirituelle. La lettre préliminaire nous remet en mémoire que Conrart n'a pas cessé au *Samedi* de favoriser l'éclosion des ouvrages :

(*Inédit*) « Plusieurs affaires qui m'ont occupé depuis quelque temps sont cause que je n'ai pu achever plutôt l'ouvrage auquel vous m'aviez engagée ; et tant de choses fâcheuses m'ont traversée dans ce dessein, que je ne pense pas que ces charmantes filles, avec qui l'on dit par le monde que vous n'êtes pas trop mal, m'eussent permis l'accès de leur montagne sacrée, si je ne les eusse pas assurées que j'y venais de votre part pour les conjurer de m'accorder quelques pensées, quelques expressions ou quelques rymes, pour composer des vers sur une *Jalousie*. Coligny. »

Une autre lettre[3] d'Ysarn Greses, un habitué du *Samedi*, l'auteur du *Louis d'or*, nous montre tout le prix qu'on attachait à l'amitié de Conrart.

Favorisé ou délaissé par la reine du *Samedi*, Conrart n'en est pas moins un des membres les plus importants. Il en est le conseiller écouté. Il est pour les Précieux et les Précieuses de la jeune ville un ancien, un survivant de l'hôtel de Rambouillet, instruit et imbu de ses habitudes et de ses élégances. Il sait à fond la carte de Tendre et se laisse aller volontiers aux mièvreries de sentiment et de langage où chacun donne si fort ; mais en lui le caractère n'est pas faussé. De plus on ne voit point qu'il ait employé le jargon des Précieuses Ridicules, inintelligible à quiconque n'est pas initié ; il raffine bien plus sur la pensée que sur l'expression. Il est toujours grammairien,

1. V. n° 151, t. I, p. 71. Un sonnet commence ainsi :
Pendant que vous viendrez pour voir Théodamas
. . . . . .
2. P. 371 du n° 151, t. I.
3. P. 353, ibid.

académicien, soucieux de dire juste et élégamment: en dépit de toutes les subtilités, il parle français. Abstracteur de quintessence amoureuse, il l'est au premier chef; mais le phébus et le galimatias ne sont pas son affaire.

Nous citons à l'appui une lettre que nous trouvons dans son *Recueil*. C'est une lettre de direction de Précieux à Précieuse. La métaphysique amoureuse du *Samedi* ne nous semble pas avoir jamais été exposée dans un langage plus explicite, ni aussi plus élégant.

Lettre de direction. (*Inédite*). « Je n'avais[1] jamais ouï dire que les directeurs fussent obligés de découvrir les secrets de la confession à ceux qu'ils conduisent, mais je sais bien qu'en bonne dévotion, on tient que ceux qui sont dirigés ne doivent pas seulement dire à leurs directeurs tout ce qu'ils pensent, mais bien aussi tout ce qu'ils leur prescrivent. Je reconnais bien que vous ne m'avez pas pris de bonne foi pour le vôtre, puisque j'ai découvert, par certaines voies inconnues, beaucoup de choses qui sont dans votre cœur et dont vous ne m'avez jamais parlé, et que vous ne voulez point exécuter une chose que je vous ai engagée de faire et que vous m'avez promise une infinité de fois. Je suis obligée par le devoir de ma charge et pour votre propre intérêt à vous dire, que vous serez de très mauvais état, jusqu'à ce que vous ayez satisfait à cette obligation. Et je suis contraint d'ajouter à ceci et je vous dirai que vous êtes fort difficile à gouverner, puisque pour peu qu'on vous laisse de la main dans votre conseil (vous entendez bien ce terme de dévotion) vous faites beaucoup de faux pas, dans la route où l'on vous a mise. Quelle soumission est la vôtre? Au lieu de recevoir des avis de votre directeur, vous lui faites des réprimandes? Bien loin de faire ce qu'il vous prescrit, vous lui prescrivez des lois injustes; vous lui imputez des choses qu'il n'a point faites; vous l'accusez de bouleverser l'ordre des temps et de la nature; vous le menacez des mauvaises influences de certains astres qui président à sa vie et dont vous avez la direction; vous l'effrayez par les prédictions de certains astrologues qui dépendent de vous et qui ne parlent que comme vous voulez. Voilà, sans mentir, de beaux actes de dévotion! Mais si en sortant de cette matière nous passons à celle de l'amour, qui n'en doit pas être si opposée qu'on pense, puisque vous les faites suivre immédiatement dans votre billet,

1. *Recueil Conrart*, t. V, in-f°, p. 333.

que ne vous dirai-je point? Vous dites que parce que j'y deviens insensible, je me rends insensible à l'amitié. Avais-je pas bien deviné tantôt, quand je vous disais que vous étiez touchée de jalousie? Vous n'en avez pas voulu demeurer d'accord, de peur que je n'en tirasse aucune conséquence, que vous jugiez bien qui serait infaillible et que l'on explique ordinairement par le proverbe qui dit: qu'il n'y pas de fumée sans feu. Après cela pour achever mon apologie, qui n'est déjà que trop longue, je vous dirai que vos astrologues se sont trompés dans leur calcul, et ce n'est point moi qui ai donné le nom à la *Journée des madrigaux* et l'aventure en est arrivée bien loin de moi, et que je n'ai eu que le plaisir de l'entendre réciter à des gens qui vous donneraient le même plaisir, si vous témoigniez seulement de le désirer. Mais y a-t-il apparence qu'une dirigée, qui censure son directeur et qui ne veut rien faire de ce qu'il lui dit et de ce qu'elle lui promet, voulût faire des prières à un autre qui ne lui est de rien? Je m'offre néanmoins à vous faire donner cette satisfaction, pourvu que vous vouliez vous acquitter envers moi de votre ancienne promesse, et de faire une nouvelle qui doit précéder nécessairement ce récit. Et pour vous témoigner quelle tendresse de cœur j'ai pour vous, et combien je désire que ma direction continue et vous soit utile, je m'offre à vous découvrir tous mes secrets, à la charge que vous ne me cachiez aucun des vôtres. Vous voyez jusqu'où je vais pour vous plaire et ce que doit sentir pour vous un homme qui se soumet à cela. Demandez à Mlle votre sœur, elle qui est si savante en matière de directions, si elle a des directeurs qui fassent pour elle ce que je vous offre de faire pour vous. Et sachez même de vos bons amis de Port-Royal, s'ils en font autant pour les personnes qu'ils conduisent. Il est vrai que vous n'en conduisez point pour qui on doive faire ce que vous méritez qu'on fasse pour vous. »

On ne s'apercevrait pas que c'est une main crispée, gonflée par la maladie, qui écrit d'aussi aimables choses? Ce serait plutôt, croyons-nous, le cas de répéter avec Sarrazin : Oncques ne vit un tel goutteux ! Du reste Conrart sut plaire à ses amis et à ses amies du *Samedi* autrement encore que la plume à la main : on va le voir.

IV

On s'amusait parfois à l'hôtel de Rambouillet; le *Samedi* sut aussi prendre ses ébats. Conrart ne se bornait pas à recevoir ses amis dans sa maison de Paris; il avait une maison de campagne à Athis qui devint fameuse sous le nom de Carisatis. Déjà, au XVIIe siècle, on était désireux d'avoir maison de ville et maison de campagne. Nous savons par Tallemant que Conrart avait de bonne heure cherché très près de Paris un pied à terre, indispensable aux travailleurs, aux gens fatigués, souffreteux et surtout riches.

Voici comment s'exprime Tallemant dans l'historiette de Conrart: « N'ayant pu avoir cette maison du (Pré aux Clercs) qui luy eust pu servir de maison des champs et de maison de ville, il en achepta une à Athis dont Mlle de Scudéry parle tant dans la *Clélie*. Là il se fait mainte belle chose. Un jour, il ne l'avait pas encore tout à fait meublée, il trouva dans sa salle une fort belle tenture de cuir doré toute tendue ; on a sceü depuis que c'estait le frère aîné de sa femme qui, pour ne luy avoir point d'obligation de la nourriture d'un de ses fils qui avait esté chez luy assez longtemps, avait fait cette galanterie, qui est trop fine pour un marchand du Pays-Bas. Mais il le luy faut pardonnner ; ce n'est pas un homme à avoir deux fois en sa vie de telles pensées ; c'est un grand avare, du reste, et un grand espion de sa pauvre belle-sœur (Mme de Barré). Il a fallu que toutes les connoissances de Conrart aient esté à sa maison, ou bien il a fait la lippe. Luy qui a affecté autrefois de traiter Mme de Sablé, puis Mme de Montausier et Mlle de Rambouillet mesme, quoyqu'elle se mocque de luy, n'a garde de ne les avoir pas traitées à *Carisatis*. Sapho y passe une partie de ses *vacations* (ou vacances du Parlement), et Mlle Conrart, avec sa figure de pain d'espices a aussi un nom dans le roman (Ibérise) ».

Cousin a fait de consciencieuses recherches[1] sur les divers propriétaires de la maison. Qu'il nous suffise de dire que : 1° La maison de Conrart était à Athis même; 2° qu'à Athis elle devait regarder à la fois l'Orge et à la Seine, — parmi les

1. On les lit dans le 2e vol. de la *Société française au XVIIe siècle*. V. la description complète qu'en donne Mlle de Scudéry dans la *Clélie*, 2e partie, liv. II, p. 798, et le portrait de Conrart sous le nom de Théodamas (Ibid., t. VII, p. 528).

dernières maisons. La propriété contenait douze arpents. Elle avait une terrasse formant parterre d'où l'on avait une vue admirable. A côté de cette terrasse régnait une allée haute, composée de très beaux arbres, puis un verger, puis un bois avec huit allées et les perspectives les plus variées. Une chose étrange est que cette habitation voisine de deux rivières n'avait ni source ni fontaine. Elle avait basse-cour, volière, vignes, etc...

C'est dans cette belle retraite que Conrart passa sans doute la fin de sa vie. Y restait-il oisif? La Bruyère a vanté les charmes et le mérite de la laborieuse oisiveté du sage, il a dit[1] : « Il faut en France beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois et consentir ainsi à demeurer chez soi et à ne rien faire. Personne presque n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni assez de fonds pour remplir le vide du temps sans ce que le vulgaire appelle des affaires. Il ne manque cependant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire et être tranquille s'appelât travailler ». On ne peut mieux commenter ce *loisir avec dignité* (*otium cum dignitate*) qui plaisait tant à Cicéron ; Conrart en parle-t-il d'un ton moins pénétré dans ce passage d'une lettre à Rivet, qui venait d'être nommé directeur de l'Académie de Bréda? « [2] Jusques à présent vous avez été occupé à votre établissement et à l'arrangement de votre nombreuse bibliothèque. Je crains que passant de là dans un profond repos, bien différent de l'agitation de la cour, où vous avez passé presque toute votre vie, vous ne trouviez quelquefois les jours plus longs à Bréda que vous ne les trouviez à la Haye. Il est vrai que le sage s'accommode partout, puisque tout le monde est sa patrie, et qu'avec la compagnie de tant d'illustres morts, avec qui vous avez une habitude très particulière, il vous serait difficile de vous ennuyer. Pour moi, j'appelle cela être au port, et je considère ceux qui vivent dans la cour et parmi le grand monde comme des gens qui sont à toute heure à faire naufrage. Je vis au pays des tracas et de la confusion. Mais je fais ce que je puis pour me tirer de la presse et pour être souvent seul au milieu de la multitude. Il me semble que Dieu, voulant en quelque sorte favoriser cette inclination, m'ait envoyé un mal qui me rend sédentaire une

1. Du mérite personnel.
2. 10 janvier 1647.

partie de l'année, afin de me faire goûter dans cette incommodité le plaisir de la retraite, qui sert à me la rendre plus douce qu'elle ne serait autrement ».

Balzac, vers 1650, félicite Conrart d'être citadin le matin et champêtre le soir : nul doute que Conrart ne se soit appliqué à goûter pleinement les charmes de la retraite. Carisatis était belle, spacieuse, bien située, plantée d'allées et de bois; l'hospitalité que Conrart y offrit à sa famille et à ses amis en doubla l'attrait.

Il est certain que Conrart se plut à y recevoir nombreuse et illustre société ; il n'est pas douteux non plus qu'on n'éprouva point d'ennui à se rendre à ses pressantes sollicitations. Non-seulement Mlle de Scudéry y passait ses vacations, mais Perrot d'Ablancourt, Godeau, et bien d'autres provinciaux, amis de Conrart, y séjournaient lors de leurs voyages à Paris. Mme de Rambouillet, Mme de Sablé, les Montausier, et plus tard tout le *Samedi*, y vinrent fort souvent. Chemin faisant, on rimait des impromptus[1]. On s'y rendait souvent par la Seine[2], par le corbillart ou coche d'eau.

Pellisson fut un des fidèles de Carisatis, tant qu'il fut membre actif du *Samedi* (1653-1661). Il fait une description des fêtes qui s'y donnaient en maint endroit du *Recueil-Conrart*[3]. Il adresse quelque part[4] une ode au maître de Carisatis : l'allure en est assez vive; bien que non signée, elle est notoirement de lui, car il fait allusion à la fin à la mort de Fouquet :

A MONSIEUR CONRART (*Ode*)

Conrart, le rossignol t'appelle,
Atis te demande à son tour,
Cherche en ce beau séjour
Une santé nouvelle.

C'est assez et trop combattu
Contre une si longue souffrance,
Injuste récompense
De la haute vertu.

1. Tome XI, in-f°, p. 944. *Impromptu fait en allant à Atys* avec Sapho, Philoxène, Doralise et Télamire.

2. N° 151, p. 571 des mss de Conrart. Relation véritable de l'aventure arrivée à Thrasylle dans la rivière de Seine.

3. Notamment t. V, in-f°, p. 135-138. Cité par Cousin, *Société au XVIIe siècle*, t. II, p. 448.

4. N° 151, t. I, p. 87 des mss de l'Arsenal.

. . . . . .
Le ciel équitable au mérite
A mis Fouquet entre nos dieux,
Et sa gloire à nos yeux
Est encor trop petite.

Conrart prenait des détours pour inviter Mlle de Scudéry à venir partager son ermitage. C'étaient les fauvettes du bois de Carisatis qui écrivaient à leur reine la fauvette du bois de Sapho[1], — traduisez la fauvette de la rue de Beauce.

Conrart avait un colombier. Les tourterelles d'Atys étaient en correspondance avec la pigeonne de Sapho[2]. Cette pigeonne ne fut pas moins fameuse ni moins célébrée[3] que le moineau de Lesbie. Acante-Pellisson conversait en vers avec la fauvette de Carisatis[4]. Sapho écrivait l'épitaphe des tourterelles, afin de les immortaliser.

Tout cela est bien futile; mais c'est léger d'allure. En somme, ces billets d'invitation sont vivement tournés; que leur demander de plus?

Il y a de Conrart une épître à Mlle Dupré et à Mlle de la Vigne[5] qui porte le même caractère. C'est encore la galanterie qui la dicte au pauvre goutteux; mais il nous semble que là, comme ailleurs, le maître d'Atys s'en tire avec aisance et sans trop d'exagération. Disons plus, ces épîtres, datées d'Atis, peignent non une nature de convention, mais une vraie campagne avec ses prés, ses vignes et ses foins. On a très justement remarqué que Mme de Sévigné et La Fontaine avaient presque exclusivement au XVIIe siècle éprouvé le charme enivrant et réparateur de la campagne, et cela fut d'autant plus sensible qu'au commencement du siècle d'Urfé et Racan, avant Deshoulières et Fontenelle, avaient enrubanné la nature et, partant, en avaient faussé le sentiment. Conrart et ses amis

1. Voir à l'Appendice, n° 11.

2. Tome IX, in-fo, p. 834.

3. Ibid. p. 831. La pigeonne de Sapho à Agélaste. Ibid., p. 833. Sapho à sa pigeonne.

4. N° 145 (3135), p. 217, mss de Conrart.

5. Voir à l'Appendice n° 12. Mlle Dupré était la nièce propre du célèbre Desmarets de Saint-Sorlin. Elle était précieuse, amie du savant Huet; on trouve de ses lettres dans la correspondance de Bussy-Rabutin. Elle se piquait aussi de philosophie cartésienne. Mlle de la Vigne était fille de Michel de la Vigne, doyen de la Faculté de Paris et médecin de Louis XIV; elle est un peu plus connue que Mlle Dupré. Elle faisait des énigmes avec Cotin.

ne le rendent pas avec autant de puissance; mais de même que Balzac a vu non sans émotion les papillons ramener le printemps, de même que Chapelain a fait dans une lettre telle description du petit pays d'Encausse qui ne déparerait pas les *Impressions de voyage* des meilleurs de nos contemporains, de même Conrart nous a laissé telle peinture réaliste d'Atis, dont le ton tranche sur la métaphysique galante du *Samedi*. Voici quelques couplets[1] alertes qui auraient droit de nous étonner si on n'avait déjà remarqué que Conrart se borne à cette poésie légère, badine, dont Voiture sut tous les secrets :

Peuple d'Atys, chantez en basse note
De Profundis au lieu de *Te Deum;*
Voyant partir cette charmante flotte,
Entonnons tous d'un lamentable ton :
Ton teron ton ton.

. . . . . .

A son abord on vit dans nos prairies
Danser, sauter, bergères et moutons :
A son départ on les voit défleuries.
Écho partout tristement nous répond
Ton teron ton ton.

En quatre jours ces belles vendangeuses
Ont vendangé de toutes les façons;
Tout a passé par leurs mains dangereuses,
Vignes et fruits, dindons, chapons, pigeons.
Ton teron ton ton.

Les belles vendangeuses parties, Conrart restait seul; il se consolait de leur absence en leur adressant des déclarations amoureuses ou en se faisant le truchement des souris qui s'excusaient d'avoir empêché une belle dame de dormir[2].

Avec bien plus d'affectation encore, Conrart adresse ses hommages à Mlle Le Vieux[3], la fameuse *Olinde* de l'avocat Patru, dont nous avons déjà parlé.

Nous pourrions ensuite insérer une quinzaine de lettres de Conrart à Mlle Godefroy[4], fille d'un conseiller du roi en ses conseils et maître en sa chambre des comptes à Paris, qui

1. *Couplets envoyés à la belle troupe des vendangeuses à leur départ d'Atys.* In-fo, t. XI, p. 193.
2. V. à l'Appendice n° 13.
3. V. à l'Appendice n° 14.
4. On les lit dans le t. XIII, in-fo.

devient en 1667 marquise d'Andeville. Elle était allée passer quelques jours à Atis. Son départ a plongé la maison et le maître de la maison dans la tristesse. Il exhale tantôt sa joie, tantôt ses regrets, en prose et en vers. Tout ce qu'il dit est du dernier galant; mais nous sommes en 1667, Conrart a 64 ans, il est goutteux et amoureux sans espoir : deux raisons pour qu'il soit de moins en moins pardonnable d'imiter les pigeons de son colombier. Il est à croire que Mlle Godefroy faisait la précieuse et qu'elle n'était pas fâchée d'avoir attaché à son char un vénérable reste des galanteries d'autrefois; mais les fleurettes qu'il lui débite n'ont plus de parfum. C'est vieillot, démodé, légèrement ridicule. « Ce mourant » en cheveux gris, devait renoncer « aux vanités du monde » et songer bientôt à mourir autrement qu'en métaphore. Avant son heure dernière, il eut la douleur de voir la *préciosité* succomber sous les coups de ses ennemis.

V

Conrart-Théodamas-Cléodamas-Cléoxène a 64 ans en 1667. Il est perclus de goutte depuis bien longtemps; il est avec Chapelain un des rares survivants de l'époque précédente; c'est un retardataire, un incorrigible, comme dit Pellisson; aurons-nous le courage de beaucoup lui en vouloir? Corneille aussi, dans un âge avancé, faisait le langoureux. Le grand tragique soupirait comme un doucereux, quoiqu'il détestât les doucereux et que ses soupirs eussent parfois encore les ardeurs d'un cœur généreux. C'était là travers inoffensif de vieillard. En 1667, la poésie ne risquait pas de s'éterniser et de s'annihiler dans de pareilles pauvretés. Il y avait eu réaction depuis quelque temps. Il nous faut en effet remonter à quelques années plus haut pour examiner le sort qu'avait eu le *Samedi* et ses habitués.

On lit dans le *Recueil Conrart* une ou deux petites pièces de Corneille l'aîné, autant de Molière et les premières satires de Boileau[1]. Dans l'intervalle de 1656 à 1667, il y a eu en effet un déplacement considérable de l'admiration publique. Il s'était opéré brusquement, par saut.

1. Qui renferment des variantes curieuses. Le nom de Des Préaux est encore inexactement orthographié.

La publication de la *Pucelle* porta un coup terrible aux membres du *Samedi*. Un de ses coryphées, en prêtant le flanc, les découvrit; les attaques alors de pleuvoir sur eux. L'ennemi de Chapelain, Linière, enveloppa dans son ressentiment toute l'Académie. Il dit[1]:

> J'avais presque pour ennemie
> Toute la docte Académie.

Il écrivait aussi à la comtesse de la Suze, en avril 1656[2]: « Je vous envoie ces épigrammes qui sont cause que les Conrarts et les Chapelains me craignent plus qu'ils ne m'aiment. Le siècle m'est obligé d'avoir publié leurs défauts et d'avoir dessillé les yeux de ceux qui les tenaient pour des oracles. Il fallait que quelqu'un réprimât l'insolence de la cabale... », dont malheureusement la comtesse de la Suze faisait partie. Aussi elle tança vertement ce « défenseur du siècle ». « Elle a suivi, dit-elle, l'opinion de ces pauvres abusés » qui ont pris Conrart, Chapelain, Ménage et autres pour des hommes admirables. Linière vit aprés cela la faute qu'il avait commise et écrivit à la comtesse de la Suze une rétractation.

Dans les notes du tome VI des *Historiettes* de Tallemant, page 323, on lit que M. Monmerqué possédait un manuscrit intitulé: *Recueil de Rondeaux pour l'agréable maison de Viry*. On y trouvait la pénitence de Linière adressée à la Comtesse de la Suze. L'éditeur des *Historiettes* la donnait là comme étant imprimée pour la première fois. On la lit aussi dans les manuscrits de Conrart (ancien 145, actuellement 3135, page 113)[3]. Linière, en lui même, était un assez piètre personnage et un méchant poète: mais, l'attaque commencée, il y avait trop de gens pour la continuer, comme il en arrive habituellement. A l'endroit de Conrart, la note sèche de Pellisson dans son histoire de l'Académie datait déjà de 1653. Comme nous l'avons marqué, il y avait du froid entre eux.

Avant de s'éteindre, la flamme jette un dernier reflet plus vif. La publication des *Œuvres de M. de Sarrazin* fut un manifeste des Précieux (1656). Pellisson en était l'auteur; mais lui-même devait bientôt se séparer du *Samedi*, et de médiocre poète qu'il s'y était montré devenir bon prosateur.

1. V. le *Carpenteriana*, p. 448. V. ce qu'en dit M. Livet (*Dictionnaire des Précieuses*, t. II, p. 275).
2. *Rec. Conrart*, t. X, in-f°, p. 281.
3. Voir à l'Appendice, n° 15.

A partir de 1656, la décadence du *Samedi* est rapide : l'abbé d'Aubignac, l'abbé de Pure, un perfide ami, Somaise, La Mesnardière et surtout Molière criblent de coups droits ou détournés les précieux et les précieuses ridicules. Ceux-ci font d'abord bonne contenance ; ils ripostent. Ils disent[1] :

C'est bien aux poètes crottés
De vouloir décrotter le monde,

par allusion à ces *décrotteurs de Tendre*. L'argument n'est pas meilleur, pour être le même, que celui que Regnier emploie contre Malherbe en faveur de Desportes, abbé renté de Tiron ; mais il n'est pas sans valeur aux yeux du public.

Par malheur, la zizanie se glisse dans le camp attaqué. Ménage, Gilles Boileau, Costar, ont toutes sortes de démêlés où Conrart et Chapelain sont engagés. L'élection de Gilles Boileau à l'Académie en 1659 accentue les divisions. Conrart et Chapelain la soutiennent ; Mlle de Scudéry et Pellisson la combattent. Gilles est élu ; mais son frère, Despréaux, a déjà écrit. C'est qu'en effet le vent de la faveur a soufflé en sens contraire. L'Académie, fidèle en ses attachements et d'ailleurs reconnaissante des éminents services que lui ont rendus un Conrart et un Chapelain, montre la plus grande déférence pour ses fondateurs ; mais le public, comme la fortune, aime les jeunes gens et il se trouve qu'ils valent mieux que leurs aînés. Les jeunes académiciens suivaient le mouvement, comme on dirait aujourd'hui : Boileau, Furetière, La Fontaine, Patru, Mézeray, secouent la tête au prix d'éloquence fondé par Balzac ; ils font asseoir l'Académie devant la reine Christine. Une brouille survient entre Conrart et d'Ablancourt. Tallemant, pour toujours, Patru, pour un instant, rompent avec le Secrétaire perpétuel de l'Académie. Chapelain avait fait un sonnet commençant par ces mots :

Quel astre flamboyant sur nos provinces erre.

Un parodiste du temps, M. Ogier, écrit une longue rhapsodie commençant par ces mots :

Quel poète altitonnant sur notre Parnasse erre.

Le *Chapelain décoiffé* est de 1664. Furetière fait paraître sa *Guerre du Galimatias*, son *Roman bourgeois*. Boileau écrit à ce moment ses *Héros de Roman*, quoiqu'il ne doive publier ce dialogue qu'à la mort de Mlle de Scudéry, et félicite un instant Linière

1. In-f°, t. V, p. 275.

d'avoir déclaré la guerre à la *Pucelle*, quitte à voir plus tard ce que vaut cet adversaire de Chapelain.

Le *Samedi*, de lui-même se « *démanche*[1] ». Diverses circonstances éloignent quelques-uns de ses membres. Les provinciaux qui le composaient retournent dans leurs foyers, où les retrouvera Chapelle. Conrart est retenu constamment à son domicile de Paris ou à Atys, par la souffrance. Tallemant chante la ruine de cette société. Dans la fin de l'historiette qu'il a consacrée à Conrart, il note avec une joie manifeste qu'on a opposé cabale contre cabale, et que l'abbé de Villeloin a fondé sa coterie en face de celle de Conrart et autres : « Le bruit court que Conrart s'incommode, mais qu'il n'a point d'enfans ; sans doute la caballe luy a cousté, car il n'a pu refuser de l'argent à bien des gens, et il donnait souvent à manger ; il se trouvera mal d'avoir ouvert sa porte à tant de monde. Montereul, surnommé le fou, de qui il croyoit faire un grand personnage, luy a chanté pouille, et la cabale qui s'est formée chez l'abbé de Villeloin contre Chapelain et luy, qu'ils appellent les tyrans des Belles lettres, luy a desjà donné quelques coups de griffe ; voilà ce que c'est que de voir tant de gens, et surtout tant de jeunesse. »

Et ailleurs (t. VII, p. 63) à propos de Furetière qui avait dit que le pays de Tendre avait été découvert par « la pucelle Sapho », l'illustre pucelle du Marais, il écrit : « Sapho a été fort en colère ou plutôt Pellisson pour elle, de ce que Furetière, dans la *Guerre du Galimatias*, l'a appelée la *Pucelle du Marais*, a dit qu'Aug. Courbé était son fermier et a imprimé que c'était elle qui avait fait les romans que son frère s'attribuait. Conrart qui avait vu cela ne fit point d'instance de le faire changer, car la caballe est fort démanchée ; il ne va plus guère de gens chez luy. Un homme lui dit une fois : « Au moins à cette heure peut-on parler à vous ; car il n'y a plus tant de foule ? » Conrart ne le trouva nullement bon et dit : « C'est que cela m'incommodait ». La vérité est que Chapelain et M. de Montausier sont quasy les seuls constants. »

M. Marcou[2] salue ici l'avènement d'un esprit nouveau. Tous les ennemis de Conrart, de Chapelain, de Ménage, des vieux académiciens, auraient été de cette bourgeoisie sensée, railleuse, nullement pédante, ennemie de tout pédantisme, de

1. Expression de Tallemant.
2. Lib. c.

tout esprit de coterie, de toute imitation étrangère, vraiment française. Il y a là, ce nous semble, quelque exagération. Furetière, par exemple, est mis dans les rangs de cette bourgeoisie parisienne dont il est ici question; Furetière, dans le *Roman bourgeois*, montre une haine des bourgeois à laquelle il n'est pas possible de se méprendre. On peut, croyons-nous, en étant moins exclusif, se tenir plus près de la vérité.

Le *Samedi* tombe sous les coups des dissidents ou de ses adversaires, parce qu'il porte en lui des germes destructeurs, parce qu'il est vieux. Il doit faire place aux jeunes gens, puisqu'aussi bien les jeunes gens, avec un bon sens tout français, ont ce à quoi n'ont jamais atteint le *Samedi* ni l'hôtel de Rambouillet en leurs meilleurs jours, le génie. Allons, pour toute l'école poétique de Louis XIII, l'heure de la retraite, disons le mot, le glas a sonné. On ne tiendra plus bureau d'esprit, on en aura. On ne s'enfermera pas dans des cercles trop étroits; on émancipera sa pensée, lui laissant prendre à l'air libre tout son développement. Plus de tutelles, plus de femmes trônant parmi les beaux esprits, plus d'esprits virils tombés en quenouille. La toute puissance de la femme a été le faible irrémédiable de cette société. Molière daube sur Philaminte et Armande; mais comme il relève le charmant caractère d'Henriette. Les Henriettes ne manquent pas au commencement du nouveau règne. Insinuons toutefois que, si le sceptre de Mme de Rambouillet tombe aux mains d'une Mlle Boquet, Henriette d'Angleterre sera remplacée plus tard par Mme de Maintenon. Rappelons aussi que le *Samedi* n'emporta pas avec lui le phébus et le galimatias, qui fleurirent encore dans tel coin de la cour. L'*Acis* de la Bruyère et la comédie si applaudie de Boursault, les *Mots à la mode* (1694), nous le prouvent suffisamment.

N'y a-t-il rien toutefois qui surnage dans l'effondrement du *Samedi*? Certains caractères y étaient restés fermes, desquels est Conrart. Dévot du *Samedi*, il n'avait jamais faibli, ni molli dans sa foi religieuse, quelque tentative qu'on ait faite pour l'y ébranler. Le protestant n'est pas précieux en matière de religion; il ne raffine pas, il est sincère, droit. Il nous reste à l'envisager sous ce point de vue avant de le mener à sa dernière heure. Sainte-Beuve prétend du reste quelque part qu'on ne connaît définitivement un homme que si l'on sait ce qu'il pense en matière de religion.

CHAPITRE IX

CONRART PROTESTANT. — SES DERNIÈRES ANNÉES

I. Les phases de l'existence du protestantisme avant la révocation de l'édit de Nantes. Conrart protestant, non huguenot. — Sa modération dans un temps de luttes violentes. — Ses relations d'amitié avec les principaux protestants et les ministres de Charenton : Daillé, Drelincourt. — Les *Mémoires* de Du Plessis-Mornay et l'*Epître dédicatoire*. — Correspondance avec P. du Bosc, Claude, Huyghens, Paul Ferry, Saumaise. — Conrart *ancien* de l'église de Charenton. — Bévue de la comtesse de Maure. — Conrart archiviste du protestantisme. — Les essais de conversion tentés sur Conrart. — Lettre de Chapelain à l'abbé de Haute-Fontaine. — II. La révision des *Psaumes* de Marot par Conrart. — L'occasion qui les fait naître. — Le manuscrit de la bibliothèque Mazarine, — Sort des psaumes. — Comparaison du psaume VI, dans le mss de la biblioth. Mazarine, dans l'édition de 1679 et dans Marot. — Un fragment des psaumes XI, XVIII. — Le psaume XLII dans Marot, Théodore de Bèze, Béroalde de Verville et Conrart. — Les psaumes, chant du cygne. — III. La *Goutte* de Conrart. — Lettres à Féliblen et à Rivet où il parle de ses souffrances. — Les Eaux de Bourbon. — Vers de Charleval. — *Epître à Philémon* — *Epître à Mme de Revel* et la *Réponse*. — *Epître à Doujat*. — Conrart résigne sa charge de secrétaire. — Sa mort. — Article de la *Gazette de Hollande*. — Jean Rou. — Apologie de Patru. — Discours de l'abbé Regnier des Marais. — IV. Conclusion.

I

Né dans le sein du calvinisme, Conrart resta fidèle à sa religion jusqu'à sa dernière heure. Cette fidélité à sa foi emplit tout un côté de sa vie qui généralement est laissé dans l'ombre, qui jusqu'ici n'a jamais été mis nettement en lumière et qui pourtant est saillant et très caractéristique.

Le 22 mai 1610, la régente Marie de Médicis[1] avait déclaré au nom du roi mineur qu'il reconnaissait que l'observation de l'édit de Nantes avait mis un repos assuré entre ses sujets En 1614, 1615, 1616, Louis XIII confirmait les mêmes déclarations dans des lits de justice ; mais jusqu'en 1629 le parti protestant restait mal assuré des bonnes intentions du pouvoir, inquiet, remuant. Avec l'édit de grâce, il entra dans une période plus calme qui dura à peu près jusqu'en 1662.

Conrart était né à temps pour pouvoir se rendre compte de la manière dont Richelieu avait traité les huguenots ; mais il eut le bonheur de traverser cette période de tranquillité dont

1. *Histoire des réfugiés protestants depuis la révocation de l'édit de Nantes*, par Weiss. Charpentier, 1853, t. I, p. 5 et suiv.

nous parlons, qui dut plaire à sa modestie, à sa sincérité recueillie et profonde.

Au XVIIIe siècle, les catholiques considèrent les huguenots comme de simples fanatiques dignes de pitié[1]; mais au XVIIe siècle, la lutte entre les catholiques et les protestants, sourde ou déclarée, est de tous les instants. De 1629 à 1662, le silence se fait sur les réformés et ils sont libres d'exercer leur culte autant qu'ils peuvent l'être; mais ce silence n'est pas si complet qu'il ne soit traversé et interrompu souvent par de violentes polémiques qui les tiennent en éveil et mettent en émoi eux et leurs adversaires. Si ce n'est plus la guerre les armes à la main, c'est la guerre des idées, des principes, qui se rallume. Les huguenots sentent que grâce à l'épée de leurs guerriers, à la richesse de leurs industries, bien plus encore qu'au mérite propre de leurs docteurs, ils sont tolérés dans l'état; ils pensent pouvoir demander davantage. Ils se hâtent de profiter de cette tolérance; ils ne paraissent pas pouvoir s'y habituer, ni y habituer leurs anciens ennemis. Ils sont mal assis, sur le qui-vive, alors que rien en apparence ne semble devoir les alarmer. La vie et les écrits de Conrart, en ce qui touche à la religion réformée, portent la trace de ces préoccupations, de cette gêne singulière; mais loin que ses moyens en soient paralysés, ils en sont stimulés. L'activité, l'agitation, dans ses multiples manifestations, sont le fond du protestant au XVIIe siècle. Pour Conrart, il agit, il ne s'agite pas. Il travaille, toute sa vie, au bien de sa religion comme il a travaillé au bien des lettres et des lettrés. Zélé, éclairé, actif, bienfaisant pour ses coreligionnaires, clairvoyant surtout, tel le dépeignent ses contemporains, tel il se montre lui-même à nous.

« C'était un crime, dit Ancillon[2], de prononcer en sa présence le nom odieux de huguenot[3]... Balzac s'excuse de s'être servi plusieurs fois du mot huguenot dans son *Socrate chrétien;* » c'est dans le passage d'une lettre à Conrart[4] que voici : « *Papiste et calviniste* sont les deux termes de faction ; *huguenot* est votre nom de guerre, imposé à vos premiers pères for-

1. Art. de M. Laugel, *Rev. des D.-M.*, 1er déc. 1870, à propos du livre de M. le vicomte de Meaux : *Les Luttes religieuses en France au XVIe siècle.*

2. Lib. c.

3. Voir l'article du *Grand Dictionnaire de Littré* sur l'étymologie et le sens du mot *huguenot*.

4. Lettre 14 du liv. II.

tuitement et par le hasard. Ce nom ne loue, ni ne blâme, il marque et distingue seulement. Mais, mon bon Monsieur, comment rejetez-vous du langage sérieux l'*ancienne probité huguenotte*, la *phalange huguenotte*, les *sibylles* et les *cassandres huguenottes*, dont se sont servis les plus honnêtes gens de votre parti, comme vous diriez du Plessis, d'Aubigné, du Fay, l'Hopital, etc.? Je voudrais bien que *protestant* fût aussi bien usité en France qu'en Allemagne, et je m'en servirais très volontiers, si le peuple l'entendait. Mais, quoi qu'il en soit, les mots ne valent que ce qu'on les fait valoir, et pour celui-ci, je ne saurais être du goût de Ronsard

> Qui détestait les noms qui finissent en os,
> Comme Gots, Ostrogots, Visigots, Huguenots.

En ceci pourtant, comme en tout le reste, je serai toujours de votre opinion. » Conrart si poli, si tolérant, à l'endroit surtout de ses amis, n'entendait pas raillerie, dit encore son premier biographe, sur ce point. Il n'aimait pas qu'on parlât mal de Calvin[1] et reprit assez vivement Balzac de l'avoir fait, si nous en croyons la lettre[2] que celui-ci lui adresse en manière de rétractation : « Au reste, je ne me suis point déclaré dans mon livre sur ce que je pense du mérite de votre Calvin, et je pourrai m'expliquer là-dessus une autre fois. Il est vrai que je l'ai appelé *petit sophiste*, mais ce n'a pas été pour rien diminuer de la réputation de son esprit. Ça été seulement pour faire considérer la qualité de chef de parti en la personne d'un maître ès-arts, d'un bachelier, d'un docteur, comme il vous plaira de le baptiser. Je le nomme donc *petit* pour l'opposer aux grands seigneurs, ses sectaires, et non pas aux autres docteurs, ses compagnons. Toutefois, Monsieur, ayant dessein de vous plaire en toutes choses, je suis fâché que ce mot vous ait déplu et je voudrais de bon cœur, pour l'amour de vous, avoir mis grand, au lieu de petit. Je ne m'imaginais pas qu'étant catholique, je dusse plus de respect à Calvin qu'il n'en a eu

1. D'autre part, il se permettait sans doute rarement de lancer des pointes contre le catholicisme, au rebours des ministres du temps. Dans les *Lettres à Rivet* on ne lit que deux ou trois passages au plus où il attaque les moines et les jésuites : Lettre du 7 oct. 1645 ; Lettre du 13 nov. 1648. Il estimait très fort le jansénisme qui, avec St-Cyran, se rapprochait du protestantisme, et s'en éloignait avec Arnauld. Il était du reste parent d'Ant. Le Maître ; « votre parent, » lui dit quelque part Balzac. Nous avons vu que d'Andilly avait été témoin à son mariage.

2. *Lettres à Conrart*, let. 4, liv. III.

pour les Pères de l'Église, et qu'eux-mêmes n'en ont eu pour les Calvins de leur siècle, et pour les Socrates de l'antiquité païenne, qu'ils ont traités non-seulement de petits sophistes, mais qu'ils ont appelés en plus d'un endroit, *Parasites, Charlatans et Saltimbanques* d'Athènes ».

Nous avons vu du reste qu'il faisait sa lecture habituelle de l'*Institution chrétienne* traduite en espagnol. Chapelain, dans une lettre du 12 avril 1637, rappelle que M. Conrart, occupé d'une affaire de famille, en a oublié la cène du jeudi. Enfin le *Menagiana*[1] dit : « M. Conrart serait mort de douleur s'il avait vécu jusqu'à la révolution qui est arrivée à la secte[2]. Il était extrêmement opiniâtre sur ce sujet ; néanmoins il n'en parlait jamais, à moins que l'on ne mît la conversation sur le chapître ». Cela est décisif. Nous avons affaire en Conrart à un protestant déterminé, mais modéré. Or opiniâtres, la plupart de ses coreligionnaires l'étaient ; ils brillaient moins par la modération. Les correspondances, les polémiques, les assemblées, étaient troublées par toutes sortes de discussions irritantes touchant le dogme ou le temporel. Conrart dut avoir souvent l'occasion d'exercer cet esprit de conciliation, dont ailleurs les lettrés éprouvaient de si bons effets. Il écrit à Rivet[3] : « Je ne doute point que vous n'ayez déjà appris la bonne et sainte résolution qu'elle (la Providence) a inspirée au synode national qui s'est tenu depuis peu à Charenton, sur les difficultés qui semblaient menacer nos églises d'abord de désordres. Vos sages exhortations n'y ont pas peu contribué, et vos lettres de paix ont beaucoup contribué à maintenir celle que nous appréhendions qui dût-être altérée. Ce doit être assurément le but et de tous les bons pasteurs et de toutes les saines brebis. On eût désiré que les lettres de l'Académie de Lyeden eussent été aussi pratiques et aussi modérées que les vôtres. Cette compagnie en eût reçu plus de consolation qu'elle n'a fait, et, s'il m'est permis de vous dire ma pensée, il me semble qu'en ce rencontre une compagnie si célèbre ne peut procéder avec trop de gravité, ni trop de retenue, et que le baume et l'huile sont mieux entre les mains de ces grands médecins, pour faire résoudre un mal qui n'est pas encore formé, que les remèdes corrosifs qui ouvrent les plaies et qui les aigrissent ».

1. T. II, p. 331, édit. de 1729.
2. Singulière manière d'appeler la révocation de l'édit de Nantes !
3. 24 février 1645.

Ce souhait n'était pas superflu. Les dissentiments s'accentuaient entre Spanheim, Amyraut[1], Rivet, qui prenait parti pour ce dernier. Saumaise et le père Petau engageaient aussi d'ardentes controverses, qui renfermaient encore plus d'injures que de raisons. Après Calvin, Théodore de Bèze, du Perron et autres, une seconde période de luttes s'était en effet ouverte dans la première partie du XVIIe siècle, entre catholiques et protestants. Les épées remises au fourreau après la prise de Rochelle, les plumes avaient repris les hostilités. On faisait assaut d'érudition, mais avec une vivacité, une brutalité qui se ressentait du voisinage des champs de bataille. Tous les ministres de la religion réformée se croyaient des soldats tenus de défendre leur drapeau, et, à ce qu'il semble, on se souciait plutôt de part et d'autre de plaider sa cause avec éclat que de la gagner. Ce feu de la discussion si bien allumé, si souvent attisé, ne paraissait pas du reste près de s'éteindre. Ferry, Claude, Jurieu, Bossuet, Arnauld, devaient raviver la lutte et la faire entrer dans une nouvelle phase brillante en y apportant tout l'éclat de leur jeune talent, de leur jeune science. Enfin la mêlée des convictions, des principes, des prétentions, des intérêts religieux, était engagée, et on allait voir aux prises, dans le milieu du siècle, catholiques et protestants, jésuites et jansénistes, molinistes, donatistes, quiétistes. Ces combats, qui n'avaient rien de pacifique, intéressaient plus les acteurs que les spectateurs de la lutte et devaient aboutir, pour la plupart des causes engagées, à des issues funestes. Conrart était du nombre de ces sages qui les prévoyaient et essayaient de les conjurer. Il écrit à Rivet[2] qui, comme du Moulin, est agressif et batailleur: « Je ne puis toutefois m'empêcher de vous dire qu'il eût été plus à souhaiter que vous eussiez sonné la retraite que la charge. C'est le sentiment de tous les esprits désintéressés et vides de passion, du nombre desquels je veux toujours être. » Weiss[3] fait remarquer que les grands seigneurs huguenots sont nombreux à abjurer leur religion au XVIIe siécle, secrètement mécontents de la part considérable que les ministres, nés du peuple, s'arrogent dans la direction des affaires aussi bien que des consciences. A toutes les raisons qui ont été données pour expliquer le mouvement de l'opinion

1. V. lettres à Rivet du 18 mars 1645, 28 oct. 1645, 24 nov. 1645, 16 déc. 1645.
2. 20 mai 1645.
3. Lib. c.

en sens contraire au protestantisme à la veille de la révocation de l'édit de Nantes, il faudrait peut-être en ajouter une tirée de l'impression produite sur le public par ces discussions, ces passes d'armes brillantes, mais vaines et irritantes. Peut-être était-on las de voir la faction huguenote faire échec non seulement aux habitudes, aux mœurs, mais aux idées générales. On a dit non sans raison qu'ils constituaient, au point de vue politique, un Etat dans l'Etat et faisaient ombrage au pouvoir régnant; mais ils constituaient aussi dans le monde des idées, des idées religieuses généralement adoptées, un Etat dans l'Etat: chez les catholiques d'abord, puis dans le public, souvent indifférent à ces luttes, on n'était pas fâché de voir abattre et éloigner un parti qui voulait toujours avoir raison. Ceux qui cherchaient à assurer son triomphe le menaient par cela même à sa ruine. Cela fut plus vrai encore du jansénisme, que Louis XIV, on le sait, haïssait beaucoup plus que le protestantisme. Ennemi de tout excès, Conrart ne devait pas approuver les excès de zéle.

Il en était de même du dogme. Conrart n'était pas autoritaire, mais orthodoxe, rectiligne, comme nous l'avons toujours vu jusqu'ici: il n'avait pas besoin d'être une barre de fer pour être droit. Il dédaignait et repoussait les subtilités. Après les lignes citées plus haut, il écrit à Rivet dans la même lettre: « Permettez-moi de vous demander une seconde fois, puisque vous avez oublié de me dire dès la première, d'où vient que deux synodes nationaux n'ont point condamné M. Amyraut, si ses sentiments regardent la doctrine, comme vous le marquez dans votre dernière lettre, et non pas seulement une manière de la traiter? Et dites-moi encore, s'il vous plaît, si vous jugez que c'en est une bonne, dès que quelques docteurs, quoique fort grands personnages, ne trouveraient pas le sentiment de quelque autre tel qu'ils le désiraient, de faire un article de foi pour lier la conscience de tous les particuliers qui l'auraient aussi de bonne foi et sans en dogmatiser? Croyez moi, Monsieur, il faut être fort retenu à faire de ces décisions qui, par une captivité trop austère où l'on veut assujettir les les esprits, les porteraient à prendre l'essor, et souvenez-vous au nom de Dieu que c'est un des chemins par lesquels Rome a fait passer sa tyrannie pour arriver au point où nous la voyons aujourd'hui. Notre Seigneur nous a donné l'exemple de ce qu'il faut faire en ces rencontres. Il nous a donné peu

de préceptes pour écrire et beaucoup pour bien vivre. Quand on lui a fait des questions curieuses et subtiles, il a répondu ou par d'autres qui en marquaient la malice ou l'impertinence, ou en faisant voir qu'il ne faut pas sonder les abîmes de de la sagesse de Dieu, ou en refusant d'user de sa puissance, encore qu'il pût le faire et par son entière intelligence de toutes choses et par son autorité sur toutes les créatures. Que si le maître a usé de cette prudence et de cette modestie, que ne doivent point faire les disciples qui, bien que très savants à l'égard des hommes, ignorent néanmoins à l'ègard de Dieu une infinité de choses? » Conrart n'était pas des *vétilleurs*, le mot est de Rivet. Ce n'est point par crainte de la défaite qu'il eût redouté la discussion; il était solide sur les matières religieuses, à l'instar de ceux de sa foi, beaucoup plus savants sur ce point au XVIIe qu'au XVIe siècle. « J'avoue, lui écrit Balzac[1], que vous êtes invincible en matière de dispute, et que j'aimerais mieux avoir affaire à Calvin et au cardinal du Perron tous deux ensemble qu'à ce champion goutteux qui semble être cloué à son lit et n'avoir ni force, ni vertu, et de qui on dirait que son bon ami le Tasse ait voulu parler dans ce vers:

Ne cosa è mai che gli s'ardisce opporre. »

Assurément il y a là bien de la politesse; elle recouvre un fond indiscutable de vérité: nous le verrons plus bas. Conrart devait sans doute cette science au travail; il avait occasion de l'appliquer et de l'augmenter dans le commerce assidu qu'il entretenait avec les ministres de Charenton.

Les réformés, comme on sait, avaient eu d'abord un temple à Ablon. En 1606, ils avaient pu se transporter à Charenton-Saint-Maurice[2]. En 1623, le synode national y avait été tenu; en 1624, un temple très vaste y avait été achevé. Tous les protestants parisiens allaient à ce temple par terre ou par eau; et naturellement les ministres les plus instruits et les plus éloquents briguaient l'honneur d'y être attachés. Conrart s'y rendit avec les uns et y trouva les autres. Beaucoup de grands seigneurs étaient dans les rangs des protestants, puisque, lors de la destruction des bancs d'inscription du temple de Charenton, ordonnée en 1671[3], par Louis XIV, on y lisait les

1. *Lettres à Conrart*, 8e du liv. III.

2. Ces dates et ces détails sont empruntés à l'opuscule de M. Marty-Laveaux : *Charenton au XVIIe siècle*, Paris, Dumoulin, 1853, in-8.

3. Ibid.

noms des Tarente, des Rohan, des La Force, Schomberg, Duras, de Ruvigny, etc.; mais ils ne voyaient pas toujours d'un très bon œil les ministres affirmer et afficher leur autorité dans l'église qu'ils gouvernaient, — et cela en province surtout. Conrart, bourgeois de Paris, descendant de marchands, Secrétaire de l'Académie française, était placé entre eux, recherché des uns et des autres, surtout des ministres. Il était par sa position, par sa fortune, par ses mérites et ses vertus une des têtes du parti.

La communauté des sentiments religieux l'avait étroitement uni à Gombauld, à d'Ablancourt, à Pellisson. C'est d'abord en qualité de coreligionnaire qu'il avait accueilli chez lui ce dernier; c'est à lui qu'étaient adressés de province tous les protestants qui venaient chercher fortune à Paris dans les lettres, ce même Pellisson-Fontanier, Lesfargues, du Busc, etc.[1] Il est constant que sa charité inépuisable leur prodiguait les secours, les bons conseils et les utiles recommandations. Conrart n'avait pas besoin, du reste, d'intriguer auprès des grands et des gens en place pour attirer leur attention sur ses protégés : on considérait généralement qu'il faisait honneur au parti protestant. Aussi les ministres de Charenton avaient-ils une particulière vénération pour lui. Tous ceux qui occupèrent cette place furent ses amis.

Il faut citer d'abord parmi eux J. Daillé. Il était né à Châtellerault le 6 janvier 1594, et Bayle[2] dit que « c'était un des plus savants théologiens du XVIIe siècle, et celui que les catholiques estimaient le plus. » Il avait été nommé ministre à Paris en 1626. On voit dans un volume mss de Conrart (t. XIX, in-f°, p. 1065) que Conrart avait fait connaître Daillé à Balzac. Daillé y écrit au cygne de la Charente : « En échange de vos belles fleurs, je vous envoie quelques épines qui sont nées il y a déjà près d'un an; mais je n'ai osé vous les présenter, jusqu'à ce

1. Le 3e vol. du *Bulletin sur l'histoire du protestantisme français*, 1855, p. 488, contient un petit article curieux sur *Un jeûne de huguenot à la Bastille*. Il y est dit que le sieur Rou (qui observa ce jeûne), reçu avocat en 1659 au Parlement de Paris, avait été encouragé et protégé par Conrart, à qui Tessereau, secrétaire du roi, l'avait présenté. Ce jeune Rou avait composé des *Tablettes historiques* et était à même de faire fortune dans les lettres : Elie Bouhereau, le médecin de La Rochelle, l'avait félicité, Bossuet l'avait retenu à dîner; mais il avait été brusquement jeté à la Bastille en 1675. Il devait plus tard payer, dans la *Gazette de Hollande*, son tribut de reconnaissance à la mémoire de Conrart défunt.

2. Art. du *Dict.* sur *Daillé*, t. II, p. 551.

que M. Conrart m'en ait donné la hardiesse. » Cette lettre commence par ces mots : « J'ai reçu de M. Conrart l'excellent présent dont vous avez daigné m'honorer, que j'estime infiniment..... » « Dès l'an 1639, dit Bayle[1], il y eut des lettres écrites de part et d'autre..... Il est souvent question de M. Daillé dans les lettres à Conrart et presque toujours en termes recherchés. » Costar[2] écrit : « J'ai lu les sermons de M. Daillé, je les ai trouvés très savants, très éloquents et très polis. Le chancelier Bacon, parlant des jésuites, leur applique ce mot d'un ancien : *Estant tels qu'ils m'ont paru; plût à Dieu qu'ils fussent des nostres;* j'en dirais de bon cœur autant de M. Daillé, et, ne vous en déplaise, je souhaiterais bien de lui voir prêcher d'aussi belles choses en rochet et en camail. » Conrart était son disciple et son ami. Il a conservé dans son *Recueil* quelques-unes de ses lettres et quelques-unes de celles qu'on lui adressait[3]. On lit aussi dans les mêmes mss[4] un sermon prononcé à Charenton par M. *Daillé* le fils, 30 janvier 1659, sur les paroles du liv. de Job, chap. V, v. 17 : « Voici que bienheureux est celui que Dieu châtie; c'est pourquoi ne rejette point le châtiment du Tout-Puissant. » La *France protestante* de M. Haag mentionne une édition du nouveau Testament d'après la version de Mons par J. Daillé et Valentin Conrart[5].

Tous deux avaient de concert également travaillé à la rédaction et à la publication des Mémoires de Du Plessis-Mornay. Le point d'histoire littéraire est controversé : voici ce que nous en savons. Dans les *Mémoires de littérature recueillis des conversations de M. Ancillon*[6], on prétend que Daillé disait que la moitié de la *Vie de Philippe de Mornay* avait été composée par David Lixe; mais qu'il reconnaissait que l'*Epitre*

1. Endroit cité plus haut.
2. Lettre 265, p. 698, édit. citée.
3. Notamment 27, qui se trouvent au t. VIII-f°, attribuées à Conrart par erreur.
4. T. XIV, in-fol. C'est Adrien Daillé, collègue de son père depuis 1658.
5. Art. *Conrart*. L. Vendome, 1671, in-12. Nous n'avons pu la trouver. L'art. *Conrart* du dictionnaire de Moreri contient cette indication : « Le P. Calmet dit dans un dictionnaire de la Bible que J. Daillé *le fils* et M. Conrart avaient fait imprimer à Paris, en 1671, un *Nouveau Testament* en français, composé des versions de Mons et du P. Amelot, mais que cette édition fut supprimée entièrement dès qu'elle fut achevée. » Cette note justifie la mention de la *France protestante* et excusera, pensons-nous, l'insuccès de nos recherches.
6. Basle, 1698, t. II, p. 242.

dédicatoire était de Conrart. Le père Lelong est plus affirmatif, et l'on sait que généralement il est bien informé. Il dit[1] que les deux premiers tomes[2] des Mémoires de Du Plessis-Mornay ont été écrits sur les Mémoires de Charlotte Arbalestre, sa femme, par David Lixque et Valentin Conrard (*sic*) et mis en lumière par J. Daillé. En 1624, Conrart était bien jeune pour coopérer utilement à la rédaction d'un tel ouvrage; il se serait probablement borné à recopier, sans rien changer ni altérer de la rédaction première. Ce rôle convenait à sa discrétion, à son obligeance; et sans doute il dut être fier de contribuer, aussi jeune, à la conservation des Mémoires du grand huguenot. David Lixe avait été son secrétaire; Daillé le précepteur de ses petits-fils : Conrart était son sincère admirateur.

L'*Epître dédicatoire*, écrite indubitablement par lui, qui se trouve au-devant de l'édition des Elzéviers, 1667, est l'expression de cette profonde admiration. L'ouvrage est dédié au prince d'Orange ; voici en quels termes la dédicace commence : « Monseigneur, de tous les ouvrages que nous mettons tous les jours en lumière, aucun ne nous a semblé plus digne d'être offert à Votre Altesse que celui que nous prenons la hardiesse de lui présenter aujourd'hui. C'est la vie d'un homme remarquable pour sa probité, pour sa sagesse et pour ses emplois, dont la naissance était illustre, l'esprit sublime et l'éloquence admirable... » Conrart rappelle ensuite au prince d'Orange que le grand-père et le père du prince avaient une estime et une affection particulières pour Du Plessis-Mornay; il le fait avec sa netteté, sa gravité aisée, sa simplicité digne, qu'on trouve dans tout ce qu'il écrit. Il n'était pas difficile ici et il était assez habituel de tomber dans l'emphase; Conrart trouve le terme juste. Il a de l'élévation, non de l'enflure. Sa phrase coule sans efforts, large, explicite, nette, toujours précise. Le secrétaire perpétuel sait la valeur des mots, il en connaît les acceptions; et, science difficile surtout dans une épître dédicatoire, il excelle à donner des éloges qui ne semblent point des flatteries.

1. *Biblioth. hist*, t. III, p. 83.

2. In-4, 1624, 1625, chez La Forest et Bureau; les deux autres tomes (III et IV) ont été imprimés en 1651 à Amsterdam. Il y a eu une réimpression de cet ouvrage (1822-25) en 12 vol. in-8, par Auguis. De l'avis des gens compétents, elle est loin de valoir la première.

Revenons à Daillé. Il fut ministre de Charenton jusqu'en 1670. Bayle relate dans une note[1] une circonstance qui dévoile l'intimité des relations qu'il avait avec Conrart : « Le vendredi qui suivit cette dernière *action* (le sermon qu'il prêcha, le jeudi 10 avril 1670) il ne sortit du logis que pour aller dans le voisinage chez l'illustre M. Conrart, son intime ami et l'homme véritablement selon son cœur, dont la charmante conversation faisait l'une des principales douceurs de sa vie, et de l'affection duquel il se glorifiait à juste titre, n'y ayant jamais eu de liaison plus étroite ni plus indissoluble que celle qui a toujours été entre eux depuis leur première connaissance. Il semblait qu'il voulût prendre congé de ce cher ami, et comme s'il eût eu quelque pressentiment que ce devoir devait être leur dernier adieu, sa visite fut plus longue que de coutume, et il ne se retira qu'après un entretien de deux heures, le plus agréable du monde ». Il mourut à Paris. Ajoutons que Conrart a écrit dans ses *Recueils* son épitaphe, dernier gage qu'il voulut donner à son ami de l'affection qu'il lui avait portée.

Un an auparavant, était mort Charles Drelincourt, également ministre à Charenton, qui eut seize enfants. Bayle[2] nous donne sur lui des détails très édifiants : nul doute que Conrart n'ait cherché la société d'un si bon ministre. L'auteur du *Dictionnaire* marque que l'aîné de ses enfants, Laurent Drelincourt, ministre à La Rochelle et à Niort, était non-seulement solide théologien et bon prédicateur, mais qu'à ses heures perdues il avait étudié admirablement la langue française : « Le fameux M. Conrart le consultait presque tous les ordinaires sur ces matières ».

Nous avons vu plus haut que le célèbre Claudé, qui fut ministre de Charenton en 1666, devait, d'après Colomiez, aux révisions de Conrart les admirables qualités de style qui paraient ses discours. C'est peut-être pour une raison analogue qu'on a pu attribuer à Conrart le *Traité de l'action de l'Orateur* qui est de Michel le Faucheur. Pasteur à Nîmes, celui-ci était un gardien austère de la tradition et prêchait à la vieille huguenote.

Tout autre était Pierre du Bosc, né à Bayeux en 1623, ministre à Caen en 1645, que l'église de Charenton essaya vaine-

1. Art. Daillé du *Dict.*
2. *Dict.* tome II, p. 659.

ment d'attirer à elle (mort en 1692). Les églises de France le considéraient comme leur plus grand prédicateur[1]. Député par elles, en 1666, pour exposer leurs doléances à Louis XIV, il séduisit le monarque par son grand air et sa belle manière de s'exprimer. Il eut avec Conrart, vers 1664, une correspondance[2] qui montre combien le Secrétaire perpétuel était versé dans la théologie. Du Bosc lui dit : « Si je vous écris mes sentiments sur ce sujet c'est seulement pour avoir les vôtres et pour recevoir vos instructions. Car je sais que les mystères du langage de Chanaan ne vous sont pas moins connus que les beautés de notre langage, et que vous ne voyez pas moins clair dans les matières de théologie que dans les questions académiques ». Or il s'agissait d'expliquer le dernier verset du chapitre 1er de l'évangile selon Saint-Jean : « Et il lui dit : En vérité, en vérité, je vous dis que désormais vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu montants et descendants sur le fils de l'homme ». Les remarques grammaticales alternent avec les remarques théologiques, Conrart étant à l'aise pour les premières avec un aussi élégant orateur.

Conrart lui écrivit d'abord une première lettre dont nous donnons ici le commencement. Elle reluit de cette extrême politesse légèrement affectée dont le Précieux ne peut se départir et qui du reste n'a rien de déplaisant. Lettre de M. Conrart, 2 juillet 1664 : « Ce n'était donc, Monsieur, que pour me donner des louanges excessives que vous m'avez demandé des corrections non nécessaires. Je vous assure que ce n'est pas à cela que je m'attendais ; et comme les avis qui sentent plutôt la censure que l'approbation ont toujours quelque chose de désagréable, je n'eusse point trouvé étrange que vous m'eussiez témoigné du dégoût pour les miens, au lieu de m'en faire des remerciements. Je trouve qu'en cela vous avez été moins sincère que moy, qui vous ai fait paraître mon cœur tout ouvert, avec la même franchise que je le montre à M. d'Ablancourt, qui est mon ami depuis trente ans; et vous m'avez fermé le vôtre, en me cachant, sous les plus belles et les plus douces paroles du monde, les épines dont mes chétives remarques l'ont piqué. Ne savez-vous pas, Monsieur, que toute discipline est cuisante au moment qu'on la souffre, et qu'elle ne

1. V. l'Art. de Bayle.

2. *Vie de P. du Bosc*, par Le Gendre. Rotterdam, 1698, p. 451. Du Bosc avait été obligé de se réfugier dans cette ville.

produit des fruits de paix et de douceur, qu'après que cette première cuisson n'est plus sensible? Résolvez-vous donc à ne me demander plus d'observations sur vos ouvrages, ou à les observer et les reprendre quand je vous les aurai envoyées». Nous faisons suivre ici le titre des autres lettres qu'on lit à la même place, émanant des deux correspondants. — Page 454. Lettre à M. Conrart sur le dernier verset du 1er chapître de Saint-Jean, juillet 1664. — Page 469. Réponse de M. Conrart à la Dissertation précédente, le 16 juillet 1664. — Page 475. Autre lettre du même qui a donné lieu à la Dissertation suivante, le 6 avril 1666. — Page 480. Réponse ou Dissertation sur le 11e chapître de l'épître aux Romains, verset 32. — Page 492. Autre lettre qui donne lieu à la Dissertation suivante du 3 mai 1666.

M. Marty Laveaux[1] apprécie ainsi la conduite et le talent de du Bosc: « Sa soumission aux ordres du roi et en même temps la vigilance éclairée avec laquelle il essayait de détourner ou du moins d'affaiblir les coups dont ses frères étaient menacés nous font apercevoir en lui un de ces rares politiques pleins de modestie et de douceur qui, au lieu d'employer leur habileté à jouer un rôle brillant dans le monde, ne songent qu'à utiliser au profit de leurs partisans l'influence qu'ils ont su acquérir par leur mérite et par leur vertu. » Ne pourrait-on pas appliquer les mêmes éloges à Conrart? C'est là tout le rôle qu'il joue dans le monde protestant, à la grande édification et au grand bénéfice de ses coreligionnaires.

De l'importance de Conrart dans le parti protestant et dans l'église de Paris notamment, on serait en droit de conclure que les principaux savants et ministres de cette religion établis en province et à l'étranger tinrent à honneur de le connaître. Il y a une lettre de lui à Huyghens[2]. Elle est fort aimable, piquante même; mais elle n'a trait à aucune question religieuse. Il marque au savant physicien tout le plaisir qu'il aurait à recevoir son fils à Atis, non moins qu'à aller lui même jouir de sa conversation, en Hollande.

Beaucoup plus précieuse serait la lettre que Conrart adressait à Paul Ferry, le 24 octobre 1646; l'*Amateur d'autographes* dit qu'elle serait relative à une préface que Conrart aurait faite pour un ouvrage de Ferry. M. Kerviler, qui déplore de ne

1. Ouvrage cité.
2. Citée par M. Kerviler, qui la possède dans sa collection académique.

pouvoir la rencontrer, inclinerait à croire qu'elle aurait pu servir de préface à l'Oraison funèbre de Louis XIII ou au *Catéchisme général de la Réformation*. Ce dernier ouvrage est très rare; nous avons pu toutefois en consulter un exemplaire[1] et constater qu'il était sans préface : nous ne pouvons qu'associer nos regrets à ceux de M. Kerviler.

Le *Recueil* de l'Arsenal contient beaucoup de traités, de sermons de ministres protestants : quelques-uns sont dédiés ou adressés à Conrart. Un certain Gaudin a traduit à son instigation la lettre de Saint-Jean Chrysostome à Flavien. Le 6 mars 1659,[2] il lui écrit : « M. je remets entre vos mains la traduction de l'excellente homélie de Saint-Jean Chrysostome. » Dans le même volume[3] un pasteur protestant, ce semble, lui adresse de Meisse (*sic*) le 27 mai 1668, une lettre qui se termine par un sonnet assez virulent, ayant dessein d'établir que l'église protestante est la seule vraie. Conrart a écrit au dos; Réponse le 20 octobre. Même volume[4], un travail sur l'*Abrégé de l'histoire de l'Eglise depuis Adam* est adressé à Conrart. Même volume[5], lettres d'un ministre de Rouen sur diverses matières de l'Ancien Testament, 12 octobre 1666. Page 709, on lit : « Après les pages que je viens de brouiller pour M. Conrart..; » suivent quelques mots affectueux pour Mme Conrart. Le mss de l'Arsenal, n° 147, contient[6] un sermon de M. le Masson sur Saint-Luc, ch. II, verset 28, dédié à M. Conrart, « comme un témoignage de gratitude et de reconnaissance de la bienveillance de laquelle il honore son très humble serviteur le Masson. » Au t. XI, in-f°, p. 1093, on lit une lettre de M. Claude à M. Conrart sur le livre du père l'Allemant.

Inutile de rappeler que le pasteur Rivet fut le correspondant

1. A la *Bibliothèque protestante* de la place Vendôme, n° 16, où l'on a mis un véritable empressement à nous communiquer les livres dont nous avions besoin. Nous éprouvons un grand plaisir à exprimer ici nos remercîments au bibliothécaire.

2. N° 151, t. II, p. 13; un peu plus loin on lit une lettre de Le Faucheur à M. Du Moulin sur *Articuli fidei Amyraldianæ*, 21 juin 1649. Le mss 147, p. 199, contient un *Traité* de Michel Le Faucheur, ministre de la parole de Dieu, dans l'église de Montpellier, 1628 : *où il est prouvé qu'on ne peut trouver son salut en la communion de l'Eglise romaine.*

3. Ibid, p. 207.

4. P. 843.

5. P. 687.

6. P. 150.

le plus assidu de Conrart. Les correspondants de Chapelain : les Spanheim, les Heinsius, Mlle de Schurmann, Mlle du Moulin, durent se plaire à entretenir commerce avec son illustre ami. Le *Bulletin du protestantisme* (10e année) cite une lettre de lui à Mlle du Moulin et la réponse de celle-ci. Le ton enjoué qui s'y montre ferait croire que la correspondance n'avait pas dû s'en tenir à une seule lettre.

Il est certain aussi que le fameux Bayle, lors de son séjour à Paris en 1675, fréquenta beaucoup Conrart. Nous avons dit plus haut, et nous voyons dans les lettres de Balzac à Conrart, que le prince des commentateurs, Saumaise, était des assidus correspondants du Secrétaire.

Quand on remarque quel cas le parti protestant faisait de M. Conrart et les épithètes fastueuses que, au dire d'Ancillon, on lui décernait, *le grand*, *l'incomparable Conrart*, on peut se demander si l'Eglise de Paris ne lui avait pas conféré quelque distinction honorifique. C'est une question que nous nous sommes posée et que la XIIe année du *Bulletin du protestantisme* (p. 14) a enfin résolue. Ce volume contient une liste des vingt-quatre membres du Consistoire[1] au moment de la révocation de l'édit de Nantes : Valentin Conrart y est le *sixième* par ordre alphabétique; d'où il appert que Valentin Conrart etait *Ancien de l'église de Charenton.*

Une *discipline*[2] *des Eglises réformées de France*, manuscrite, datant probablement de cette époque, contient les attributions des *anciens*: « L'office des anciens est de veiller sur le troupeau avec les pasteurs, faire que le peuple s'assemble et que chacun se trouve aux saintes congrégations, faire rapport des scandales et des fautes, en connoistre, le juger avec les pasteurs. Et en général avoir soin avec eux de toutes choses semblables qui conservent l'ordre, l'entretien et gouvernement de l'église; ainsy, en chacune église, il y aura une forme de leur charge par écrit, selon la circonstance du lieu et du temps. » L'ancien avait donc une charge analogue à celle des membres des *fabriques catholiques*, des *marguilliers*. C'étaient les mêmes fonctions. Les anciens dans le protestantisme, comme les marguilliers catholiques, s'occupaient du temporel de leurs

1. Le Consistoire comprenait les *ministres*, les *diacres* et les *anciens*. Chaque petite église en composait un : on y examinait les cas de discipline concernant ses membres. V. Weiss (ouv. cité) pour la constitution religieuse et politique des réformés.

2. Consultée à la *Biblioth. protestante* déjà citée.

Eglises. Les uns et les autres étaient gens d'importance. Seulement, les causes qu'ils soutenaient etaient differentes. Il était impossible de les confondre les uns avec les autres. Cela n'empêcha pas, au dire de Tallemant[1], la comtesse de Maure « qui est naïve, » de commettre cette bévue. « L'abbé de la Victoire, qui l'appelle la *folle* et le mari le *bon*, lui fit accroire une fois qu'on avait fait M. Conrart, qui est huguenot, marguillier de Saint-Merry. « Regardez, disait-elle! Sa grande réputation, sa probité a fait passer par dessus sa religion. »

Valentin Conrart, ancien de Charenton, soucieux avant tout des rapports de ses coreligionaires avec le temporel, et de conserver tout ce qui pouvait les défendre contre ses agressions, se fit en quelque sorte leur archiviste.

Au 8 juillet 1643, Anne d'Autriche, régente, avait confirmé aux protestants les bonnes intentions du pouvoir royal à leur égard. Dans le *Recueil* in-f° (t. VII, p. 2018,) Conrart insère une lettre des Ministres de la religion protestante réformée de Sedan à la Reyne du 29 juillet 1644. Mazarin leur répond et signe: Votre très affectionné à vous faire service, Le cardinal de Mazarin. Le mss 147[2] renferme les Actes du synode national de 1644, tenu à Charenton, lequel n'avait pas été tenu depuis 1637. Ils sont signés: Abimélech de Cumont, conseiller du Roy, assistant au synode. Dans le mss in-f° (t. II, p. 1142)[3], les protestants remercient la reine d'avoir pu travailler à leurs affaires sous l'ombre de sa royale protection, Charenton, 26 janvier 1645. Conrart ajoute en note: « Lecture ayant été faite de la confession de foi, elle a été signée de tous les députés, qui ont fait unanimement au nom de leurs provinces protestation solennelle de leur persistance en la profession inviolable d'icelle, *jusques au dernier soupir de leur vie.* » En 1649, les protestants jouissent de la plus grande tranquillité. Une ordonnance[4] du 3 avril de la même année prescrit aux commandants des portes de Paris de laisser circuler les protestants pour leur permettre d'aller au prêche. C'est qu'ils sont de fidèles sujets. Ni en 1631, ni en 1651, le duc de Montmorency et Condé n'ont pu soulever les protestants cévenols. En 1649, ils n'ont pas pris parti pour les frondeurs. Aussi, le 21 mai

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. III.
2. P. 551, page 627.
3. A la fin du même vol., se trouve la signature de Daillé, modérateur.
4. *Registres de l'Hôtel-de-Ville* rappelés par M. Marty-Laveaux, ouv. cité.

1652, une ordonnance de Mazarin constate que « les dits sujets lui ont donné des preuves certaines de leur affection et fidélité, notamment dans les occasions présentes, dont il demeure satisfait. — Je n'ai point à me plaindre du petit troupeau, ajoutera-t-il un jour, selon un mot connu; s'il broute de mauvaises herbes, du moins il ne s'écarte pas. » Le mss 147 (p. 393) contient le discours des députés protestants au cardinal de Mazarin depuis la déclaration de 1656, s'élevant contre toutes les vexations... On y lit cette phrase: « Et nous pouvons bien dire en cette rencontre ce que disait un Lacédémonien, que, si nous ne sommes pas beaucoup de gens, quoiqu'il en soit, quand il s'agira de répandre notre sang pour la gloire de notre roi et pour le bien de son état, nous nous y porterons avec tant de courage et tant d'affection, que nous forcerons les ennemis à croire que nous sommes un fort grand peuple. » Protestation vaine!

En 1661, à la mort de Mazarin, les vexations commencent. Dans l'in-f° (t. XI, p. 345) on lit le plaidoyer de M. Talon sur la requête présentée par quelques chefs de famille de la religion P. R. contre le consistoire de Charenton, sur lequel il y a eu arrêt, le 27 juillet 1662. L'horizon s'assombrit pour les protestants. En 1662, les persécutions et les conversions sont à l'œuvre. En 1664, toutes les lettres de maîtrise accordées aux protestants sont annulées. En 1666, on leur défend de s'imposer pour l'entretien des ministres. Même année pourtant, Louis XIV adresse une lettre à M. le marquis de Brandebourg, prince et électeur du Saint-Empire, datée de Vincennes, 10e de septembre, dont le t. XI, in-f° (p. 1801) donne une copie, avec cette suscription d'envoi : Pour M. Conrart, en sa maison à Attys. Il y dit : « qu'il fait attention aux protestants, qu'il veille à ce qu'on ne détruise pas leurs temples, etc. ». En 1669, on leur défend de s'expatrier. La *cassation* de l'édit de Nantes, comme dit Bayle, allait leur porter le dernier coup ; heureusement à cette date, Conrart n'était plus. Ses dernières années furent attristées par la souffrance et par celles de ses frères; encore ne les vit-il pas portées à leur comble : le *Menagiana* a raison de soupçonner qu'il en serait mort de douleur!

Le 21 août 1648, il raconte à Rivet l'horrible supplice auquel on a condamné un cocher qui s'était avisé de nuit d'entrer en l'église Saint-Jean-de-Grève, de prendre le ciboire et

d'avaler trois hosties consacrées. On lui coupa le poing, on l'étrangla, puis on le brûla. Né protestant, il avait changé trois ou quatre fois de religion. « Pendant qu'on lui faisait son procès, le peuple a été tellement animé, ajoute Conrart, que, samedi dernier et dimanche au matin même, il nous venait des avis de tous côtés que les bateliers, crocheteurs et autres gens de la populace se devaient assembler à la porte Saint-Jacques pour nous massacrer au retour du prêche ; ce qui obligea nos magistrats à envoyer un exempt des gardes avec force gens armés pour nous escorter ». Même lettre cependant, Conrart mande à Rivet qu'il écrit à un pasteur de la Haye de veiller à ce que le fils d'un de ses parents, servant en cette ville de secrétaire à M. Brasset, ne soit pas sollicité à changer de religion. Les vexations, la contrainte, n'auraient pas amené Conrart lui-même à abjurer sa foi. Il avait plus à craindre les sollicitations de ses amis : on sait qu'ils lui en firent de pressantes dans ce but.

Il y eut à cette époque d'illustres conversions, qui furent des victoires pour le catholicisme. Y gagner un Montausier, un Turenne, c'était action d'éclat[1]. Tous les amis de Conrart souhaitèrent ou essayèrent de le convertir au catholicisme. Balzac regrette qu'ils ne soient pas unis par la religion plus parfaitement qu'ils ne sont. Godeau essaya mainte fois de tirer son parent du protestantisme ; on s'étonnait même qu'il n'y réussît pas. « Je m'étonne beaucoup plus, dit Ancillon[2], que Conrart n'ait point rendu M. Godeau et M. Balzac réformés, et je trouverais que l'énigme serait bien plus difficile à déchiffrer si on ne savait que ces honnêtes gens ne vétillaient pas sur la religion et ne se faisaient pas une nécessité de se convertir l'un l'autre. » Il n'en allait pas tout à fait comme le croit le bon Ancillon. Dès 1638, Chapelain écrivait à Godeau, 5 mars : « J'ai vu depuis trois jours le R. P. de Condren[3], qui a grand dessein de joindre M. Conrart et de l'entretenir sur sa créance, et M. de Chaudebonne doit l'accompagner. *Dieu veuille donner un heureux succès à leurs bonnes intentions* ![4]. »

1. Bossuet, qui accomplit la dernière, a dit quelque part de Conrart que c'était un homme en qui les catholiques de France n'ont jamais souhaité qu'une meilleure religion. Cité par M. Bovet, *Histoire du Psautier*, p. 151. Neufchâtel.
2. Lib. c., p. 119.
3. 2e général de l'Oratoire.
4. Edit. Tamisey de Larroque, p. 206.

L'abbé Goujet dit[1] : « Valentin Conrart naquit dans le sein du calvinisme et eut toujours l'esprit préoccupé de ses erreurs. J'ai lu un assez grand nombre de lettres que M. le Roy, abbé de Haute-Fontaine, lui avait écrites pour l'engager à rentrer dans le sein de l'église et les réponses de M. Conrart ». M. le Roy ne fut pas plus heureux que le P. de Condren. Voici ce que Chapelain[2] lui écrivait, le 13 avril 1669. (*Inédit*). *A M. le Roy, abbé de Haute-Fontaine.* « M. je suis encore plus obligé au livre de M. Arnaud que je ne pensais être puisque outre les admirables lumières et les puissants raisonnements qu'il apporte pour l'éclaircissement de la divine matière qu'il traite il m'a de plus remis dans votre mémoire et m'a fait jouir d'un bien que je craignais d'avoir perdu. C'est de quoi, M., je vous rends mille grâces, et, si vous me l'avès conservé jusqu'ici, je vous conjure de me le conserver encore, au moins autant que je vivray, comme l'une des plus grandes consolations que je puisse avoir en ce monde. Cependant pour satisfaire votre curiosité sur l'état où est l'esprit de M. Conrart touchant sa créance et sur l'impression qu'aura faite dans son cœur pour son salut un si excellent ouvrage, je vous dirai qu'il doit l'avoir lu tout entier à cette heure, car je l'ay rencontré dessus fort attentif plus d'une fois, sans néanmoins qu'il me dît un mot à l'égard de sa doctrine. Il ne me sembla pas non plus à propos de lui en faire l'ouverture, sachant bien que je ne luy pourrais rien dire que de faible à comparaison de ce que le livre lui aura dit, et que si Dieu veut lui faire la grâce de le retirer de l'erreur où il est plongé ce sera bien plus tôt par les preuves de ce livre que par mes paroles. Je ne désespère de rien, mais je ne m'assure de rien aussi vu l'engagement où il est avec le ministre Claude, qui ne le perd point de vue et qui, selon l'opinion commune, tire de lui la polissure de son stile. Je ne laisserai point échapper d'occasion où je pourrai servir votre intention si charitable et si chrétienne. De votre côté, ne lui refusez pas vos prières auxquelles je le recommande de tout mon cœur comme un ami et comme M. V. 13 avril 1669 ».

Dans une autre lettre à Monseigneur l'évêque d'Angers, Arnauld, à Angers, (dont le frère a répondu à Claude), après

1. *Bibl. franç.*, t. XVII, p. 394. Paris, 1756, in-12. La phrase est répétée par d'Olivet textuellement, t. II, p. 143, *Histoire de l'Académie française*.

2. *Lettres mss de Chapelain*, n° 1889, Bibl. nat.

l'avoir félicité de cela, Chapelain ajoute: «M. Conrard vous rend mille grâces de votre obligeant souvenir et du bien que vous lui souhaitez, parce que vous le croyez tel, et il le prend pour une marque de votre bienveillance. Mais il m'a dit en riant que l'exemple de M. de T... ne le portera jamais à ce que vous luy désirez. Vous entendez bien qu'il veut dire que sa conversion a eu d'autres motifs que ceux qu'il faudrait pour le faire imiter. Je suis, à mon ordinaire, entièrement à vous. 11 mai 1669 ».

II

Tout autres étaient les préoccupations de Conrart sur la fin de sa vie. Le *Menagiana*[1] dit : « Son zèle pour la religion lui fit naître l'envie d'une traduction nouvelle des Psaumes en vers français, sur la mesure de ceux de Marot et de Bèze, au chant desquels les églises protestantes françaises étaient accoutumées ». Ancillon[2] donne une explication très circonstanciée de l'occasion à propos de laquelle il vint à Conrart l'idée de revoir et de retoucher les Psaumes de Marot. Elle est renfermée dans une lettre du chapelain du roi de Prusse, frère d'Ancillon. En voici des fragments : « M. de la Bastide me vint voir... (C'était en Angleterre). J'eus tout le loisir de l'entretenir sur la nouvelle révision de nos Psaumes. Il me fit l'histoire de cette révision, à laquelle il avait travaillé pendant vingt-cinq ans, il me raconta diverses particularités à ce sujet qui me firent plaisir. Comme il avait été intime ami de l'illustre M. Conrart, il m'apprit de quelle manière M. Conrart avait été engagé à retoucher nos Psaumes. Elle est assez curieuse. Voici ce qui y a donné lieu. — Tout le monde sait que M. Conrart était extrêmement incommodé de la goutte, elle l'obligeait très souvent à garder la chambre. Un jour de communion, ne pouvant aller à Charenton pour faire ses dévotions, il resta à Paris. Aux heures à peu près qu'il savait que l'on communiait, il se fit porter dans son cabinet, il y fit ses dévotions, et après avoir lu les chapîtres de la Sainte-Écriture que l'on lit ordinairement aux jours de Cène, il chanta quelques-uns des psaumes qui se chantent avant et après la communion. Son cabinet était sur la rue, et il chantait assez haut, de sorte

1. T. I, p. 117.
2. Lib. c., p. 190.

qu'un académicien catholique romain de ses amis, passant sous ses fenêtres, crut entendre la voix de M. Conrart. Il s'arrêta, et, l'ayant reconnue, il entendit qu'il chantait le premier verset du psaume 38e : *Las, en ta fureur aigüe, ne m'argue de mon fait, Dieu tout puissant*, etc. Surpris d'entendre ce vieux langage dans la bouche de M. Conrart, il monta dans son cabinet, et, après y être entré : « Quoi, dit-il d'un ton railleur, M. Conrart, ce beau génie, l'oracle de l'Académie française, cet homme qui parle et qui écrit avec tant de politesse, se sert de ce jargon : las en ta fureur aigüe, ne m'argue ! » M. Conrart le laissa dire et rire, et, après l'avoir écouté fort tranquillement, il lui répondit plus sérieusement encore : « Monsieur, c'est aujourd'hui pour moi un jour de dévotion, je chante les paroles d'un homme qui, se sentant accablé de maux sensibles aussi bien que du poids de ses péchés, tâche à s'en soulager. Il ne cherche pour cela ni les belles pensées ni les paroles étudiées, etc. » Alors il retoucha le psaume 38. Il le montra à MM. les ministres de Paris et dit qu'il ne serait pas malaisé de retoucher de même tous les psaumes. Il travailla sur leur prière à cet ouvrage ». Il avait pris goût aux psaumes, dit M. F. Bovet[1], en corrigeant avec Chapelain ceux de son parent, l'évêque de Grasse, et on a de lui une imitation du Psaume 93 en vers alexandrins[2].

L'histoire et l'appréciation du Psautier de Marot ont été écrites dernièrement par M. Douen[3]. L'ouvrage est définitif, et il ne nous appartient que d'y reprendre ce qui revient à Conrart. A vrai dire, la part que lui fait l'auteur dans sa volumineuse étude est assez petite. M. Bovet, qui, avant M. Douen, a traité à peu près le même sujet avec moins de détails, mais, ce semble, avec autant de compétence et une élégante précision, nous donne sur l'histoire des Psaumes de Conrart quelques détails intéressants, que nous avons été très heureux de rencontrer.

L'un et l'autre toutefois paraissent avoir ignoré une source précieuse, qui doit servir de point de départ à toutes les considérations qu'on peut présenter sur la version de Conrart.

1. Ouv. cité.

2. On la trouve dans le *Recueil des Poésies chrétiennes et diverses*, 1671. Paris. Le Recueil de l'Arsenal contient beaucoup d'autres paraphrases; mais nous inclinons avec M. Bovet à penser qu'elles ne sont pas de Conrart.

3. O. Douen. *Clément Marot et le Psautier huguenot*, 2 vol. in-8.

La bibliothèque Mazarine possède un manuscrit des Psaumes de Conrart. Il porte le numéro 1367. C'est un in-f°, relié médiocrement en carton. Le papier est le même que celui des Recueils de l'Arsenal, et les *25 premiers Psaumes* sont de la main de Conrart. On a là évidemment l'original de son travail, avec ses corrections, ses variantes. Les autres Psaumes, jusqu'au 150e inclusivement, sont d'une autre main. L'écriture ne nous est pas inconnue, il nous semble l'avoir rencontrée dans les Recueils de l'Arsenal. Les variantes et les retouches sont bien plus considérables dans cette seconde partie. Jusqu'aux dernières pages on trouve, mais à de rares intervalles, une ou deux lignes d'une écriture lourde, tremblée, pénible, qui nous paraît être de Conrart. Sa main enflée par la goutte et l'approche de la mort s'est traînée sur le papier ; les caractères sont défigurés; mais de temps à autre une abréviation habituelle au secrétaire rappelle, croyons-nous, sa manière. Pouvons-nous l'affirmer avec certitude? Non; mais notre conviction est que Conrart a vu les Psaumes jusqu'au dernier.

S'il en est ainsi, une première question très importante est résolue, celle-ci : la révision de Conrart a-t-elle porté sur tous les Psaumes?

En 1677, après sa mort, quand en parut la première partie, contenant les cinquante et un premiers, l'opinion généralement accréditée était que Conrart n'avait eu le temps de réviser que ceux-là. Dans l'édition de 1679, le Psautier paraissait complet; mais la deuxième partie, comprenant les cent autres Psaumes, était attribuée à Marc Antoine de la Bastide et à quelques autres collaborateurs: Monmerqué, dans sa *Notice,* pense d'après l'avertissement de cette dernière édition qu'on avait *continué* le travail de Conrart. Pure méprise!. dit M. Bovet. Dans les lettres et les actes des synodes du temps on dit : *la Version et révision de M. Conrart;* la Bastide n'a dû qu'en châtier le langage et la versification, que les adapter à la mode nouvelle.

Nous allons plus loin. D'après le mss de la Mazarine, la Bastide n'aurait fait que choisir dans les nombreuses variantes des cent vingt derniers Psaumes celles qu'il aurait jugées les meilleures, ce à quoi Conrart n'aurait pas eu le temps de se résoudre. Disons en effet que c'est un beau et touchant spectacle que de voir ce vieillard, brisé par la souffrance, sur le bord de la tombe, consacrer à une aussi pieuse occupation les

derniers efforts d'un corps qui s'affaisse et d'une intelligence aussi ferme, à l'heure suprême, que la foi qui la soutient.

Deux mots maintenant sur le sort et la valeur de ces Psaumes.

En 1677, la première édition paraît à Charenton, in-12, avec musique, portant l'approbation des ministres de Charenton, Claude, Allix et autres. Elle contient les cinquante et un premiers psaumes. Trois éditions se succèdent, cette première année. En 1679, La Bastide publie l'édition complète des Psaumes[1]. Après la révocation de l'édit de Nantes[2], cette révision subit des changements officiels. Elle n'avait pas été adoptée par toutes les églises ; mais l'église réfugiée de Zurich prend l'initiative pour que cette adoption ait généralement lieu. En 1693, trois pasteurs de l'Église de Genève sont nommés par la compagnie des pasteurs pour réviser la version de Conrart. L'un d'entre eux, Bénédict Pictet, s'occupe particulièrement de cette besogne, à laquelle on trouve que Jean Saurin, père de Jacques, avocat de Nîmes, prend aussi une part active. En 1694, le conseil donne la permission d'imprimer. En 1698, on les chante dans le temple.

Méritaient-ils cet honneur? En tête de l'édition de 1677, on lit un curieux *Avertissement*. L'auteur y dit que Conrart a été amené à réviser les psaumes de Bèze et de Marot, parce qu'il y a eu une révolution du langage. Cet avertissement n'est pas signé: il est probablement de la Bastide; il est à coup sûr d'un protestant qui n'a pas très bien reconnu la marche de la langue à la fin du XVIIe siècle. Les mérites propres de Conrart et de son travail sont plus heureusement marqués.

Pour s'en rendre un compte exact, il serait superflu d'essayer de comparer les diverses manières de ceux qui ont abordé la traduction des psaumes. M. Douen en relève plus de cent versions ou paraphrases en prose et au moins cinquante en vers. Mais comme Conrart se borne à remanier la version de Marot et de Th. de Bèze, il n'est pas sans intérêt de saisir dans un ou deux endroits la touche de chacun des auteurs et de se faire par là une idée du reste.

1. Nous en avons une; elle porte cette mention : ***Revu et corrigé de nouveau***, se vend à Quevilly par Robert Le Tourneur, demeurant à Rouen, derrière le Palais, rue Saint-Lô, au Vase d'Or. La Bibliothèque de la place Vendôme possède le même exemplaire.

2. Ces détails sont empruntés au livre de M. Bovet.

Un second travail très considérable serait également à faire : il consisterait à marquer et à apprécier les variations que les réviseurs de Conrart ont fait à leur tour subir à son travail. Un d'entre eux[1] déclare expressément ceci : « Après la mort de Conrart, on a fait imprimer ses corrections ; mais celui qui en a pris le soin y a fait de si grands changements qu'il n'y est presque rien resté que le nom de M. Conrart. »

Sainte-Beuve, dans son *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*[2], dit de Marot: « Il n'a guère dérogé au génie du langage français et à sa propre vocation que lorsqu'il a voulu traduire les psaumes et accompagner sur son *flageolet* la harpe du Prophète. C'était bien assurément l'esprit le moins biblique et l'humeur la moins calviniste ; il était *chose légère*. » Ce jugement a été généralement ratifié par l'opinion[3]. Les psaumes de Marot ne sont pas une œuvre de piété ; ils ne sont pas une œuvre littéraire surtout: c'est le plus grave reproche qu'on peut leur adresser. On en a trouvé la langue lourde, lâche, diffuse, obscure, et on n'a pas eu tort ; il s'entend que c'est de l'expression, du mot, dont on veut parler ici : le mouvement lyrique étant très affaibli dans une traduction, et l'enthousiasme religieux ne trahissant nulle part et en aucune façon, ce semble, la personnalité de l'auteur. Mais quoi qu'en pense l'*Avertissement* des psaumes de Conrart, c'est tout justement ce qui déplaisait au XVIIe siècle qu'on serait tenté d'y louer. Il y a tel mot énergique, cru, que la langue du XVIe siècle fournit au traducteur, tel tour hardi, tel équivalent précis et ferme substitué au latin, qui font de l'œuvre un spécimen curieux de l'idiome du temps. Ce qui, croyons-nous, accuse les faiblesses de cette traduction, c'est d'abord le voisinage de l'original, qui, comme on sait, est incomparable ; c'est, en second lieu, le brusque changement que Marot est obligé d'opérer dans sa manière habituelle. Nous sommes trop accoutumés à son ingénieux badinage pour nous faire à son sérieux. Les protestants naturellement ont d'autres raisons pour admirer l'œuvre de maître Clément ; encore que leur admiration soit excessive, sachons-lui gré de nous faire mettre

1. Cité par M. Bovet.

2. Page 24 de l'édit. Charpentier.

3. M. Ch. d'Héricault (t. IV, *Œuvres de Clément Marot*, chez Picard, 1858, édit. Jannet) est bien plus sévère.

le doigt sur les passages vraiment remarquables que l'œuvre *marotine* ne laisse pas de contenir de temps en temps.

Maintenant, en dépit des apparences et de ce que pourrait laisser supposer l'*Avertissement* de 1677, Conrart n'a pas altéré la version de Marot. Ce qu'elle contenait d'énergique, de précis, il le lui a conservé. On se tromperait si l'on s'imaginait qu'il a énervé par une fausse élégance, incolore et flasque, certains termes dont l'étrangeté détonnait en plein XVIIe siècle, certains tours dont la hardiesse eût déconcerté un puriste. Voici à quoi se borne sa retouche. Les vocables tombés en désuétude, incompris de son temps, il les a supprimés; il a éclairci ce qui était obscur, rajeuni certaines expressions par des synonymes plus modernes. Nous parlons ici des vrais psaumes de Conrart, ceux du manuscrit de la Mazarine, car la révision de 1679 leur a fait subir une véritable transformation, qui n'a pas été à leur avantage. Cette édition n'est plus celle de Conrart, c'est celle de la Bastide et Cie. On a voulu y être élégant, coulant, on a été fluide ; on n'a rien retenu de cette vive allure qui, quelquefois, rapproche tant la première partie du XVIIe siècle du XVIe.

Il est malaisé d'apprécier Conrart d'après cette refonte. Qu'on en juge !

Voici le Psaume VI, tel qu'il est dans le manuscrit de la Mazarine :

Dans ta juste colère
Qui cause ma misère
Et m'ôte la santé,
O Dieu, sois-moi propice,
Et qu'enfin ta justice
Le cède à ta bonté.

Seigneur, que ta tendresse
Épargne ma faiblesse
Dans les maux que je sens ;
La santé me redonne,
Car la douleur étonne
Et mes os et mes sens.

Le jour, dans mes alarmes,
Les ruisseaux de mes larmes
Témoignent mes douleurs;
La nuit, encor, je pleure,
Et mon lit à toute heure
Est baigné de mes pleurs.

Voici la leçon de 1679 :

Seigneur, tu vois ma peine,
Ne me prends point en haine,
Cesse d'être irrité.
Dans ta juste colère
Ne soit pas si sévère
Que je l'ai mérité.

Que plutôt ta tendresse,
Soulage ma faiblesse,
Dans les maux que je sens ;
Ma force m'abandonne,
Et la douleur étonne
Et mes os et mes sens.

La nuit, quand tout sommeille,
Je suis le seul qui veille,
Pressé de mes douleurs.
J'ai la plainte à la bouche,
Et le lit où je couche
Est noyé de mes pleurs.

Le chagrin qui m'accable
Me rend méconnaissable,
Tant il change mes yeux;
Je sèche de colère
De voir de ma misère
Rire mes envieux.

Je suis méconnaissable,
Le chagrin qui m'accable
Se fait voir dans mes yeux;
Et ma plus grande peine
Est la joie inhumaine
Qu'en ont mes envieux.

Les deux premières strophes ne se trouvent pas du tout les mêmes dans Marot, sauf les deux derniers vers. Voici les deux autres strophes de Marot. Nous les avons copiées dans une édition de 1549[1] :

Toute nuit, tant travaille,
Que lit, chalit et paille
En pleurs je fais noyer;
Et en eau goutte à goutte
S'en va ma couche toute
Par si fort larmoyer.

Mon œil pleurant sans cesse
De dépit et détresse
En un grand trouble est mis;
Il est envieilli d'ire
De veoir entour moy rire
Mes plus grands ennemis.

Ou nous nous abusons, ou Conrart ne pâlit pas à côté de Marot. Il semblerait que Conrart ici a traduit la version hébraïque, et Marot la Vulgate dans la dernière strophe : tous deux ont là au moins le nerf de l'original. Pour M. Douen, du reste, la révision de Conrart est une œuvre de grand mérite. M. Bovet retrouve « dans plusieurs de ses psaumes le mouvement lyrique et la simplicité naïve de l'œuvre originale de Marot. »

Voici un fragment du psaume XI du manuscrit de la Mazarine :

Puisqu'en tous lieux, sur Dieu mon cœur s'appuie,
Pourquoi, méchant, ainsi de mont en mont,
Comme un oiseau, voulez-vous que fuie ?
Ils { bandent / tendent } l'arc, les perfides qu'ils sont,
Et sur la corde ils ajustent leurs flèches,
Puis déguisant et leurs yeux et leurs fronts

1. Les dernières éditions de Marot que nous avons consultées ne semblent pas offrir de variantes pour les psaumes.

Au cœur { du bon / du juste ils font de larges brèches.
Le seigneur a son palais dans les cieux.
Là, sur son trône, est l'éternel monarque,
De ce haut trône il voit tout de ses yeux,
Et des humains les secrets il remarque.

Il n'y a qu'un vers énergique, c'est le dernier de la première strophe :

Au cœur du juste ils font de larges brèches.

La version de 1679 le remplace comme suit :

Et coup sur coup, par leurs flèches mortelles,
Aux cœurs des bons en des lieux écartés,
Ils vont livrer des atteintes cruelles.

On ne peut rien voir de plus languissant. La strophe de Conrart l'emporte à notre avis sur l'original : *Nam ecce impii tetenderunt arcum ; applicuere sagittas ad nervum, ut dejiciant in caligine rectos corde.*

Au psaume XVIII du mss, en face de ce verset :

Il a sauvé, par sa faveur immense,
David, son oint, l'objet de sa clémence,
Et pour jamais ce dieu de vérité
Sera le dieu de la postérité ;

on lit : « Les deux derniers vers ont été ajoutés pour achever le quatrain que Marot avait laissé imparfait. » A vrai dire, Marot avait traduit tout le latin dans ses deux vers ; Conrart, ami de la régularité, complète le quatrain par du délayage, avec lequel la poésie n'a rien de commun : les nécessités de la musique en justifieraient seules l'emploi.

Le premier vers de la quinzième strophe du psaume vingt-deuxième lutte d'énergie avec Marot qui l'a écrit ainsi :

D'humeur je suis comme tuile asséché.

PSAUME 22 DU MANUSCRIT DE LA MAZARINE

{ Je suis plus sec qu'un crâne desséché,
{ Mon corps entier en craye[1] est desséché,
Mon palais est à ma langue attaché,
Me voilà prest d'être au tombeau couché,

1. L'édition de 1679 porte *squelette* et conserve le reste. C'est un procédé qu'elle eut dû employer avec tous les psaumes. La langue de Conrart se comprend fort bien : pourquoi raffiner encore sur celui qu'on était tenté de taxer de raffinement ?

Réduit en cendre.
Des chiens cruels s'assemblent pour me prendre,
Leur nombre est grand, je ne puis m'en défendre :
Ils s'en vont tous me percer et me fendre
Et piés et mains.

Enfin, à propos du psaume XLII, M. Douen a mis en regard les versions de Bèze, de Béroalde de Verville, de Conrart. La comparaison est curieuse, nous la reproduisons ici avec la conclusion de l'auteur :

« Bèze :

Ainsi qu'on oit le cerf bruire,
Pourchassant le frais des eaux,
Ainsi, mon cœur qui soupire,
Seigneur, après tes ruisseaux
Va toujours criant, suivant
Le grand, le grand dieu vivant ;
Hélas ! doncques quand sera-ce
Que verray de Dieu la face ?

« Voici la première rédaction :

Ainsi que la biche rée,
Pourchassant le frais des eaux,
Ainsi mon âme altérée,
Seigneur Dieu, de tes ruisseaux,
Va toujours criant.

« On a beaucoup loué, dit M. Douen[1], cet effet d'harmonie imitative qui rappelle le bramement du cerf : ce n'est qu'une imitation de Marot :

La blanche colombelle, belle,
Souvent je voy priant, criant ;
Mais dessous la cordelle d'elle
Me jecte un œil friant, riant,
En me consommant et sommant
A douleur qui ma face efface ;
Dont suis le réclamant amant
Qui pour l'oultrepasse trépasse.

« Béroalde de Verville (Marc Céleste, Tours, 1593, in-16) est supérieur à Bèze :

Comme le cerf, le cours des eaux désire,
Ainsi mon âme haletante soupire
Après Dieu, le cherchant ;

1. Page 588, t. I.

Du Dieu vivant mon âme est désireuse,
O quand viendrai-je en sa présence heureuse,
Humblement le priant !

« Conrart leur est infiniment supérieur à tous deux, il a dit :

Comme un cerf altéré brame,
Cherchant le courant des eaux,
Ainsi soupire mon âme,
Seigneur, après tes ruisseaux.
Elle a soif du Dieu vivant,
Et s'écrie en le suivant :
Mon Dieu (*bis*), quand sera-ce
Que mes yeux verront ta face ? »

Est-il besoin d'ajouter que Conrart ne se soutient pas toujours à la même hauteur? Il a, comme Marot, des vers de remplissage; il a quelquefois aussi de la dureté. On peut dire cependant, pour se résumer, qu'il est exact, pur, élégant, que souvent il a de la douceur, plus souvent encore de la véhémence. Les Psaumes, comme nous en prévient l'Avertissement, sont un ouvrage de piété; mais la piété mettait au cœur vieilli de Conrart un enthousiasme qu'il n'a peut-être pas connu dans ses belles années. Par là, si Marot a le mérite d'être original, Conrart ne laisse pas d'imprimer à une révision l'empreinte de sa personnalité [1]. Les Psaumes de Conrart étaient plus que ceux de Marot l'œuvre d'un protestant : le XVIIe siècle ne s'y était pas trompé. Les Psaumes sont la meilleure partie de ses œuvres poétiques : c'est son chant du cygne. La douce pensée d'avoir travaillé, non pour sa propre gloire, mais pour la gloire et l'édification de ses frères, dut lui être une consolation dans ses souffrances dernières et un utile secours pour franchir le seuil terrible de l'Eternité !

III

Souffrant, Conrart le fut pendant presque toute sa vie. Au lendemain de son mariage, on le trouve prenant les eaux à Jonquières, et, nous l'avons vu, la correspondance de Chapelain est, dès cette époque, pleine des inquiétudes que donne à

1. Il est bien certain que Conrart n'a pas traduit le latin directement. La version de Marot ou mainte autre lui ont facilité une interprétation qui eût été, croyons-nous, presque impossible au bon secrétaire, vu son ignorance de latin. On peut même lui faire, à cause de cela, un grand mérite de son exactitude.

l'auteur la santé de son ami. Le père de la *Pucelle* dans le Mémoire qu'il adresse à Colbert, en 1662, dit[1] : « La goutte de vingt années a tellement estropié M. Conrart qu'il ne saurait plus tenir la plume, et depuis dix-huit mois, son mal s'est accru de façon qu'il a plus besoin de penser à mourir qu'à écrire ». En 1647 (6 déc.), Conrart écrit lui-même à Félibien : « M. j'ai été contraint de laisser passer deux ordinaires sans vous écrire, à cause d'un grand orage de goutte qui m'a accablé tout le corps, en forme de rhumatisme, avec des douleurs incroyables, dont je commence seulement à être soulagé, me restant encore une extrême faiblesse même en la main dont je vous écris ». Le 31 janvier 1648, le même au même : « Il m'est revenu de nouvelles fluxions comme je pensais être guéri. » Le 7 février 1648, « M., puisque l'on a des rhumes à Rome, il ne faut pas s'étonner si l'on a des rhumatismes à Paris ; il m'en est venu un si grand depuis dix jours que non-seulement je ne puis vous écrire de ma main, mais que j'ai beaucoup de peine à dicter ces lignes. » 6 mars 1648, Conrart à Rivet : « Depuis que vous n'avez eu de mes lettres, ma santé a été toujours si mauvaise que j'ai passé tout l'hiver en douleurs et en plaintes, étant incapable de toute action. Tout ce que je puis faire maintenant est de vous écrire en une posture contrainte ». Ailleurs Conrart avoue à Félibien qu'il est si goutteux qu'il ne peut même plus monter les degrés qui conduisent à son cabinet.

Après avoir cité la chanson à boire qui commence par ce vers :

Ote-moi cette limonade,

M. Kerviler fait remarquer que la bonne chère et les plaisirs se paient cher, et il rappelle que, dans un dialogue entre l'*Amour et Damon*, Gilles Boileau[2], sur une interrogation de Damon ainsi conçue :

Amour, dis-moi par quel caprice
Tu fis de *Daphnis* un goutteux ?

suggère à l'Amour en manière de réponse les vers que nous avons cités, page 268, dont voici la fin :

Et je vis qu'enfin sur ses sens
Tous mes traits étaient impuissants.

1. Page 232, lib. c.
2. *Œuvres posthumes*, p. 157.

Je voulus venger cette injure
Et le mis en telle posture,
Que, s'il est si sage aujourd'huy,
C'est peut-être en dépit de luy.

Nous ne pensons pas qu'on doive prendre au sérieux le transport bachique du pauvre goutteux : au plus, cette débauche poétique dut être un accident dans sa vie si traversée, si déchirée par les souffrances.

De bonne heure il chercha à les adoucir en allant aux eaux. Goujet[1] dit : « Il prit plusieurs fois les eaux de Bourbon sur le lieu même. Il y était au mois de juin et juillet 1640, avec Mlle de Chalais, M. et Mlle Du Chat. Il y suivait les avis du médecin de Lorme, dont le même ami (Chapelain) loue la science et l'habileté, et il fit connaissance avec l'abbé d'Aubignac que l'intérêt de sa santé avait conduit au même lieu. Conrart y retourna en 1648, et, depuis ce temps-là, il fit à Jonquières de plus longs séjours qu'à Paris, où ses amis étaient toujours alarmés et dans la crainte de le perdre. Les mêmes lettres de Chapelain sont remplies de ces frayeurs ».

Le 29 mai 1648, Conrart écrit en effet à Félibien : « Je vous écris à la veille de mon départ pour Bourbon, où je m'en vais chercher quelque soulagement à mes maux, après avoir éprouvé inutilement beaucoup d'autres remèdes[2]». Le 17 juillet 1648 : « M., j'ai fait, Dieu merci, un voyage heureux et ai rapporté plus de santé que je n'eusse osé espérer ». 4 juin 1649, il mande à Rivet qu'il va faire un voyage à Bourbon. Ce Bourbon, où se réunit tout le beau monde[3] du XVIIe siècle est évidemment Bourbon l'Archambault, au pied des montagnes d'Auvergne. Ces eaux étaient fameuses : Rabelais en parle quelque part. Michel de Marolles, en ses curieux *Mémoires*[4], en fait l'éloge en ces termes : « Puis je vins à Bourbon l'Archambault, où j'admirais les sources d'eaux chaudes et fumantes, qui sont si salutaires à plusieurs qui en boivent et qui y font des bourbes, où d'autres recouvrent la santé qu'ils ont perdue pour des refroidissements de nerfs, ou des contu-

1. T. XVII, p. 396.

2. Une cure de lait, par exemple. Costar en parle dans une lettre (t. II, p. 388) ; il en espère de bons résultats, et notamment que Conrart pourra souffrir de Paris à Atys l'agitation du carrosse.

3. T. V in-fo mss de l'Arsenal, p. 705, Mlle Scudéry en donne une sorte d'énumération.

4. T. I, p. 228.

sions de parties mal consolidées ». Guy Patin[1] remarque que ces eaux étaient très fréquentées : « La reine d'Angleterre est aux bains de Bourbon, avec deux des nôtres, savoir MM. Chartier et Pois, et Mme de Longueville y est allée aussi depuis huit jours ». Mme la comtesse de Maure écrit à M. l'évêque de Vence, de Bourbon, le 12 juin 1654, et lui dit qu'elle est aux eaux avec Mme de Longueville, Mlle de Vandy, etc.,[2] la fine fleur de la société d'alors.

Les dames de Paris savaient par la gazette
Qu'à *Bourbon* l'air est noble et parfaitement sain[3].

« M. de Charleval[4], qui n'était pas moins affligé que ses autres amis de sa triste situation, lui envoya sur cela ce sixain :

Que sert l'esprit, que sert la probité,
Quand la douleur nous met à la torture ?
Illustre ami, permets que je murmure :
Ton mal te traite avec indignité,
Et la vertu reproche à la nature
Le peu de soin qu'elle a de ta santé.

A quoi Conrart répondit par un autre sixain sur les mêmes rimes :

Dans les douleurs dont je suis tourmenté,
Je ne fais plus ni plainte ni murmure,
Car tes beaux vers, par leur douce imposture,
Mettent l'esprit en telle liberté
Que, bien qu'on ait le corps à la torture,
On croit le mal plus doux que la santé. »

A Philémon, son médecin, en même temps poète, semble-

1. Lettre du 20 septembre 1644.

2. T. VIII in-fo, p. 141.

3. Puisqu'elles étaient tant courues, ces eaux étaient sans doute salutaires. Conrart nous le dit, et nous pouvons encore nous en assurer aujourd'hui ; mais elles ne procuraient au pauvre goutteux que des soulagements passagers. Conrart en était néanmoins tout heureux. En vingt endroits de ses lettres, il montre du reste une résignation, un courage au-dessus de tous les éloges. Aussi ses amis compatissaient à ses souffrances et essayaient de l'en distraire par quelques paroles venues du cœur (Balzac, *Lettres à Conrart*, lettre 1re du livre 1er; lettre 3, livre III ; v. aussi les lettres de Costar, t. I, p. 210 et p. 689), ou agréablement badines. On lit dans des Recueils de l'Arsenal (no 151, t. II, p. 275) une *Prière des Muses à Apollon* pour la santé de M. Conrart. On a lu plus haut la ballade du Goutteux sans pareil et la réponse de Conrart. L'une et l'autre sont d'un tour aisé avec cette pointe légère de politesse et de sensibilité qui en rehausse l'enjouement.

4. Cité par l'abbé Goujet, t. XVII, p. 398.

t-il, Conrart adresse des vers[1] certainement à la même époque. Ses amis, les hommes de lettres, les habitués du *Samedi*, grands seigneurs et grandes dames, allaient sans doute faire visite au pauvre goutteux. Dans le Recueil in-4°, on lit une pièce adressée par Conrart à Mme de Revel qui était venue le voir. Nous la citons à l'appendice[2] ainsi que la réponse[3] qu'elle fit à Conrart.

La souffrance n'empêchait donc pas Conrart de s'abandonner au plaisir de la composition poétique. La plupart de ses pièces datent de 1650 à 1670, comme nous l'avons vu. C'est en vers[4] qu'il écrit à Doujat l'académicien qui, à Mongeron, de l'autre côté de la Seine, se trouvait être son voisin de campagne. L'épître est du 5 novembre 1666. Elle commence ainsi :

Pour être gens de delà l'eau
On n'est pas gens de l'autre monde ;
Et je sais que dans ton hameau
Tout plaisir en tout temps abonde.

Et, plus bas, sur un ton dégagé, à la manière d'Horace, dans l'ode à Dellius, il ajoute :

Damon, ta bonté me convie
A voir si cette douce vie
Pourra m'exempter du trépas,
Qui marche partout sur nos pas.
Essayons si malgré la Parque
Je pourrai bien passer la barque,
Non pas du nautonnier Caron,
Mais du passeur de Mongeron.

En 1674, il correspond avec Huet, il corrige le livre de Bouhereau, il révise les Psaumes; il n'est point d'homme qui agisse plus sans pouvoir remuer. La maladie, la mort prochaine ne le troublent pas ; *pinxit sub gladio* aurait dit le spirituel Vadius-Ménage. Dans sa correspondance, jamais un cri, jamais de plaintes, mais la plupart du temps une résignation touchante, — et sur ses lèvres décolorées un sourire un peu triste, qui n'a rien de disgracieux.

Quelqu'activité d'esprit qu'il déployât, Conrart, impotent, avait résigné, le 20 janvier 1658, sa charge de Secrétaire du roi.

1. V. à l'appendice. n° 16.
2. N° 17.
3. N° 18.
4. In-f°, t. XIII, p. 343.

C'est sans doute à la même époque qu'il avait été suppléé par Mézeray, dans la charge de Secrétaire perpétuel de l'Académie française. Mézeray même dut le remplacer à sa mort, parce que seul il était assez laborieux pour préparer le canevas des articles du Dictionnaire que les immortels devaient élaborer dans leurs séances.

Nous avons vu que Conrart avait rempli avec sa ponctualité accoutumée tous les devoirs de ses deux charges, et que ses collègues avaient su le reconnaître en l'entourant de la considération la plus marquée.

On est en droit de se demander, avant de terminer, s'il était dans les mêmes termes avec le pouvoir.

De quel œil Richelieu, protecteur de l'Académie après la mort du chancelier Séguier, voyait-il un protestant occuper la première place de l'Académie française? La position de Conrart était-elle difficile en face de celui qui avait porté des coups si terribles au protestantisme? On sait que Perrot d'Ablancourt n'avait pu forcer l'aversion du grand cardinal pour ceux de sa religion, lorsqu'il avait été question de son admission à l'Académie. Un protestant, dans le *Bulletin de la Société du Protestantisme*, se demande quelle devait être l'attitude de Conrart lors des cérémonies religieuses officielles. Le mot de Bossuet sur Conrart, que nous avons rappelé plus haut (p. 302), pourrait servir de réponse à cette question : les catholiques n'avaient qu'à envier un tel homme au protestantisme. Comment auraient-ils pu songer à l'inquiéter au sujet de ses croyances? On sait qu'en 1663, il fut compris dans la liste des pensions accordées par le roi, sur l'avis de Colbert. On a conservé une lettre[1] qu'il écrivit à ce dernier en 1664.

Dans les *Lettres mss* de Chapelain[2], on trouve deux lettres de lui à Conrart où il est question du paiement de cette pension et aussi de leurs infirmités. La dernière est du 18 septembre 1666. Il en est une autre du 28 septembre 1670 adressée par Chapelain à Godeau, où il est dit que Conrart est bien bas : « La santé de M. Conrart est déplorable, car sans laisser craindre pour sa vie, il est sans aucun usage de ses jambes, et à l'un de ses orteils la goutte a ouvert une fistule que voit tous les jours l'opérateur et qui est une carrière douloureuse de pierres mêlées d'une distillation de la même humeur, qui lui

1. On la lit notamment dans *Jal*, lib. c., art. Conrart.
2. N° 1888, in-4, mss de la *Bibliothèque nationale*.

fait passer sa vie avec beaucoup de chagrin, que tous ses amis essaient d'adoucir par de fréquentes visites soit à la ville, soit à la campagne, où il est présentement ». Il traîna encore quelques années puisqu'il ne mourut que le 23 septembre 1675. Il fut inhumé, dit Ancillon[1], dans le cimetière des réformés, qui était alors situé dans le faubourg Saint-Germain, près l'hôpital de la Charité.

Son testament, dit le même biographe, était incomparable : Ancillon le père en avait une copie. Ce document n'est pas, comme celui de Chapelain, venu jusqu'à nous. A son défaut, nous ne manquons pas de témoignages posthumes qui puissent dignement servir à notre Conrart d'oraison funèbre.

Le 3 octobre 1675, la *Gazette*[2] *ordinaire d'Amsterdam* rédigée par M. de la Fons contenait sur Conrart un article nécrologique ainsi conçu : « On n'a guère vu d'illustres qui pour une vie particulière aient acquis une réputation si générale et si peu contredite. Aussi n'était-ce pas par quelques belles qualités séparées qu'il avait fait bruit dans le monde, mais par un assemblage de toutes : la piété, la probité, le bon sens, la sagesse, la fermeté d'âme, l'esprit, la délicatesse, la justesse et l'humeur bienfaisante estaient les vertus par lesquelles cet homme rare s'était attiré les cœurs et l'estime de tous les honnêtes gens, tant dedans que bien loin hors du royaume. Sa chambre estait le rendez-vous ordinaire de tout ce qu'il y avait à Paris de plus trié et de plus poli, et elle a esté souvent honorée de la visite des plus grands seigneurs, mesme de princes et de princesses. La langue française perd en luy, pour ainsi dire, son réformateur, l'Académie son père ; et tous les célèbres auteurs en général leur maystre ou leur conseiller. L'on remarque en luy une chose qui toute seule fait un grand éloge, c'est qu'au lieu que de tout temps les manières de penser et d'écrire ont été très différentes, le commun consentement de tous les plus beaux esprits à recourir depuis plus de quarante ans à son jugement et à s'y conformer a produit une uniformité de goût dans l'empire des lettres, qui fait que de longtemps on ne pensera et on n'écrira en France que du goût et par l'esprit de ce grand homme, qui ainsi, tout mort qu'il est, vivra autant par la communication qu'il nous a donnée

1. Lib. c., p. 130.

2. Toute la citation est tirée des *Mémoires de Jean Rou*, t. II, édit. Francis Waddington, 1857.

de ses lumières que par la bonne odeur de sa mémoire et de sa renommée ».

L'article était de Jean Rou, avocat au parlement de Paris, réfugié en Hollande à sa sortie de la Bastille, dont il a été question plus haut. J. Rou raconte lui-même qu'on ne pouvait comprendre à Paris « comment des étrangers pouvaient être si parfaitement instruits de tant de singularités de cette nature et pourquoi ils se faisaient une si grande affaire de les étaler avec tant d'affection et d'affectation. — Quand la parenté connut l'auteur elle vint tout entière le remercier et le prier, vu sa liaison avec le duc de Montausier, de demander à ce seigneur ce qu'il jugeait à propos qu'on fît de plusieurs pièces qu'on avait trouvées dans les papiers du défunt et s'il approuvait qu'on les donnât au public. — Qu'ils s'en donnent bien garde, dit aussitôt le duc, ce serait tout perdre ; car la réputation que cet illustre s'était acquise est allée si loin que quand tout ce qu'on pourrait publier aurait été dicté par un ange, cela ne serait pas capable de soutenir la dignité d'un bruit aussi extraordinaire, et il faut s'en tenir là ; des oracles même ne paraîtraient que des rogatons ». Ces éloges du duc de Montausier, qui avait été des fidèles amis de Conrart, étaient sincères, mais, comme ceux de Jean Rou, un peu emphatiques.

C'est dans un tout autre ton, plus discret, plus juste, aussi pénétré, que Patru disait ces mémorables paroles, lorsqu'il s'agissait de nommer un successeur au fauteuil académique que Conrart laissait vide en mourant, et qu'un grand seigneur se proposait pour la place vacante : « Messieurs, un ancien Grec avait une lyre admirable ; il s'y rompit une corde. Au lieu d'en remettre une de boyau, il en voulut une d'argent ; et la lyre, avec sa corde d'argent, perdit son harmonie ». L'effet de cet apologue fut aussi prompt que celui de la fable de Ménénius Agrippa sur les Romains, dit l'abbé d'Olivet, qui rappelle ce trait[1] : le grand seigneur subit un échec. Ce fut Toussaint Rose, un des collègues de Conrart à la chancellerie, qui fut élu.

Quand l'abbé Regnier-Desmarais répondit au discours de réception du nouvel académicien, il fit l'éloge du défunt en ces termes[2] : « La perte de celui à qui vous succédez aujourd'hui est une des plus grandes et des plus sensibles que l'Aca-

1. Lib. c., t. II, p. 144.
2. *Recueil des Harangues de l'Académie française*, édit. de 1714, p. 412.

démie ait jamais faites. Car, pour parler premièrement de celui qu'elle a perdu, elle possédait en lui un homme d'un mérite extraordinaire, que non-seulement elle regardait comme un parfait académicien, mais qu'elle considérait comme un de ses principaux fondateurs; un homme chez qui elle avait commencé à voir le jour, entre les bras et dans la maison duquel elle avait été élevée et à qui par conséquent elle était en partie redevable des avantages dont son établissement a été suivi. Il est vrai que comme l'état où il était réduit depuis longtemps ne lui permettait guère d'assister à nos assemblées, nous étions privés par là du fruit que nous eussions pu y recevoir par sa présence; mais ce que nous perdions de cette sorte, ne le pouvions-nous pas retrouver tous les jours chez lui avec usure? C'est là que, se communiquant à tout le monde malgré la violence et l'opiniâtreté de ses maux, il se conciliait l'estime et l'amitié de tout le monde par la douceur de ses mœurs et de sa conversation; et c'est de là que chacun de nous pouvait rapporter, non-seulement de curieuses remarques sur les doutes de la langue et de judicieux avis sur l'exactitude et la pureté du style, mais de solides conseils sur les différentes rencontres de la vie, de grands exemples de probité, de sagesse et de discrétion, et de continuelles leçons de constance et de fermeté. »

CONCLUSION

Nous pourrions quitter Conrart et le travail que nous lui avons consacré sur les belles paroles de l'abbé Regnier-Desmarais. C'est un de ses contemporains, un de ses pairs, qui prononce sur sa tombe à peine fermée ces *novissima verba* et lui rend, au nom de toute la Compagnie, un dernier et éclatant hommage. Dans la crainte toutefois qu'on se défie encore d'éloges adressés par des gens de la maison à un des fondateurs, à un des maîtres de la maison, nous ajouterons ici, en terminant, quelques considérations qui permettent d'assigner définitivement à Conrart le rang qui lui convient dans l'histoire des lettres françaises.

Nous avouons qu'il faut, — une fois bien entendu qu'on a laissé de côté le vers de Boileau, — feuilleter d'assez près cette histoire pour y trouver le nom de Conrart; on l'y trouve cependant, et à une heure assez importante, celle de la fondation de l'Académie française. Nous nous sommes expliqué suffisamment, croyons-nous, de la part que prit Conrart à cette fondation, — nous pensons l'avoir réduite à sa vraie mesure; quelle qu'elle ait été, si elle suffit pour soutenir à travers les temps le nom de Conrart, notre intention n'est pas de lui retirer cet appui. Que si même l'on continuait comme par le passé, malgré ce que nous en avons dit ici, à considérer communément Conrart comme le père de l'Académie française, nous n'interjeterions pas appel de cette légère exagération, la considérant comme pouvant faire un juste contrepoids à l'injuste ironie de Boileau.

Autre point. Niera-t-on que, dans la première période de l'histoire littéraire du XVIIe siècle, le groupe d'écrivains que nous avons appelé groupe académique, dont Conrart faisait partie, n'ait été celui qui a eu le plus de cohésion, de fermeté, de netteté? Parti de la rue Saint-Martin, il est arrivé à l'Académie en passant par l'hôtel de Rambouillet; il a tracé un sillon léger, mais droit, dans la littérature du temps. Si on veut le juger d'après les ouvrages qu'il a laissés, il est à un assez bas degré. Si l'on considère le rôle qu'il a joué, l'influence qu'il a eue sur les contemporains, il se relève. Le rôle

des membres de ce groupe a été d'être des *critiques littéraires*. Cette note dominante perce au travers des récriminations de la satire et des clameurs de la postérité. Ils ont fait quasi profession d'être tels, ils ont été acceptés comme tels même par des gens qui par le génie, non par le jugement, étaient bien au-dessus d'eux. Conrart, Chapelain, Gombauld, Patru, Serisay? Critiques littéraires. Ils passeront un jour de la critique à l'art. Ils réussiront plus ou moins, les uns se faisant applaudir, les autres devant éternellement se repentir d'être sortis de leur première attribution; mais ils exerceront quand même leur ministère de critiques jusqu'à la fin. Nous avons appelé quelques-uns d'entre eux du nom particulier de *grammairiens; grammairien* au sens antique du mot et critique, c'est tout un. Entre Malherbe et Boileau, ils font l'intérim.

Ont-ils été irréprochables? Comment le prétendre? Quoi, la critique littéraire, presque à ses débuts, aurait eu des représentants sûrs, impeccables, froids de jugement, chauds d'enthousiasme, s'aidant pour bien voir de la première disposition d'esprit et de la seconde pour bien dire ce qu'ils voyaient! Et, d'un autre côté, jamais de passions, jamais de connivences intéressées, jamais de colères préconçues! Ce serait à croire que la critique, comme l'humanité, aurait eu son âge d'or en ses commencements. Nous avons trouvé à cette critique un grand défaut, un beau défaut pourtant, celui d'avoir trop admiré. Ces critiques se sont admirés entre eux, ont admiré leurs contemporains et n'ont eu qu'un tort, tort grave, irrémédiable, et qui leur a coûté cher, celui de ne pas admirer ceux qui étaient vraiment, ceux qui étaient les seuls admirables, leurs successeurs. C'eût été pour eux un coup de fortune! C'eût été aussi le comble de la perspicacité et de l'abnégation. Ils avaient assez de cœur peut-être, non d'esprit pour le faire : abdiquer coûte mille fois plus à l'esprit qu'au cœur.

Revenons à Conrart. A supposer qu'on trouve son œuvre littéraire petite, doit-on la considérer comme méprisable? Tout au moins, si le prosateur en lui est modeste, il n'est pas médiocre. De ce que nous avons dit de sa vie et de son rôle dans la littérature du temps, peut-on désormais raisonnablement conclure que les contemporains, qui le jugeaient du reste moins par ses écrits que par ses actes et ses paroles, avaient tort de faire cas de lui? Ce petit secrétaire du roi, cet excellent faiseur

de lettres, comme l'avait nommé Balzac, ce huguenot à brûler, eût pu dire Tallemant, cet oracle du goût, comme l'appelle pompeusement Ancillon, méritait-il qu'on fît ici violence à son habituelle modestie et qu'on rompît sur son compte le silence qui lui avait été faussement reproché ? Au lecteur de décider.

FIN

APPENDICE

CHOIX DE POÉSIES DE CONRART

LA PLUPART INÉDITES

N° I

ÉPITRE DE CONRART A BOISROBERT

Cher et généreux Boisrobert,
Qu'on ne saurait prendre sans vert,
De quelque chose qu'il s'agisse,
Soit de rendre quelque service,
Soit de renger à la raison
Des moines qui, dans ta maison,
Prétendent régenter sans titre,
Soit de composer une Epitre,
Où tu fasses voir en leur jour
La vieille et la nouvelle cour,
Ou quelqu'autre sujet semblable,
Que tu rends toujours agréable :
Scaches que tes vers m'ont charmé,
Que par eux je suis animé
Mieux que par toutes tes neuf muses,
Qui pour moi ne sont que des buses,
Ou que par ce bon violon
Qui présida dans leur vallon,
Et qui fuit, lorsque je l'appelle,
Comme un chien de Jean de Nivelle.
Ne t'imagine pourtant pas
Que, quand je doublerais le pas,
Je le puisse suivre à la course ;
Mais, comme un marinier suit l'Ourse,
Attachant sur elle ses yeux,
Bien qu'elle soit dedans les cieux,
De même sorte je contemple
Ta lettre, qui me sert d'exemple,

Et que j'imite en mon besoin
Quoique faiblement et de loin.
Tes vers sont toujours en cadence ;
Mais les miens ne vont qu'à potence,
Sont goutteux aussi bien que moy,
Et je sens fort bien, sur ma foy,
Que déjà les jambes leur faillent.
Toutes fois, quelque mal qu'ils aillent,
Si veulent-ils t'aller chercher
A dessein de te reprocher
Le vacarme que ta réponse
M'a fait sur ma juste semonce.
. . . . . .

N° 2

ÉPITRE DE CONRART A GODEAU

Au milieu du mois de décembre,
Dans votre salle ou votre chambre,
A l'aspect de mille orangers
Qui parfument tous vos vergers,
Et dont la feuille est toujours verte,
Vous disnez, la fenêtre ouverte,
Et respirez un air plus doux
Que celui de may n'est pour nous,
Tandis que, fort mal à mon aise,
Ou dans un lit ou dans ma chaise,
Mon logis me sert de prison,
Ou la rigueur de la saison,
Tenant mon corps à la torture,
Est cause que l'hiver me dure
Plus que ne font l'Eté, l'Automne et le Printemps,
Et me tient lieu de Quatre temps,
Puisqu'il me fait faire abstinence,
Me réduit à la continence
Et me donne pour pénitence
De vivre toujours en souffrance.
Ce temps de glace et de douleurs
Pourrait-il produire des fleurs ?
Pour moi Permesse en est stérile,
Et Parnasse ne m'est fertile
Qu'en épines et qu'en chardons;

Je ne vois sur tous ses buissons
Que gratecus pour toutes choses,
Au lieu d'y voir de belles roses.
Encore étant toujours mal adroit et mal sain
Je n'en saurais cueillir sans me piquer la main.
Mais vous qui n'êtes pas de cette confrérie,
Et qui, loin de l'infirmerie,
Êtes aussi frais qu'un gardon,
Jamais épine ni chardon
Ne vous fit la moindre piqueure.
. . . . . .

N° 3

LA BALLADE DU GOUTTEUX SANS PAREIL (PAR SARRAZIN) [1]

A M. CONRART

Le Goutteux, qui sa goutte sent,
Fait pauvre chère et laide mine ;
De tels j'en ay veu plus de cent :
Beaucoup voit qui beaucoup chemine ;
Mais d'en voir un que ce mal mine,
Qui, sans paraistre marmiteux,
Comme toy sa goutte mastine,
On ne vid onc' un tel Goutteux.

Autour de l'un toujours on sent
Vieil oing, emplastre de médecine ;
L'autre, d'un lamentable accent,
Déteste Bacchus et Cyprine ;
Pour trop bien ruer en cuisine
Le tiers de sa goutte est honteux ;
Toy seul ris de cette mutine ;
On ne vid onc' un tel Goutteux.

L'on te trouve en habit décent
Composant lettre marotine,
Pour laquelle Phébus descent
De la Montagne Parnassine ;
Et le monde à peine imagine
Qu'un homme en tourment si piteux
Puisse faire œuvre si divine ;
On ne vid onc' un tel goutteux.

1. Tirée de l'in-4°, t. XIX, p. 507.

ENVOY

Prince, tant plus je t'examine,
Je chante (et cela n'est douteux)
Que sur terre ni sur marine
On ne vid onc' un tel Goutteux.

APOSTILE

Si tu te plais à ces vers-cy,
Que pour te plaire je t'envoye,
Croy que j'en aurai de la joye ;
Mais, s'ils ne te plaisent aussi,
Fay d'eux sans aucune mercy
Ce que les Grecs firent de Troye.

N° 4

BALLADE DE LA MISÈRE DES GOUTTEUX

RÉPONCE DE M. CONRART

Le Goutteux, qui sa goutte sent,
Fait pauvre chère et laide mine ;
Bien que de luy tu sois absent,
Ta ryme fort bien le devine ;
Quand tu te souviens qu'il clopine
Dès qu'il veut faire un pas ou deux,
Ton esprit alors s'imagine
C'est pauvre chose qu'un goutteux.

Maint auteur antique et récent,
Bien instruit en toute doctrine,
Soutient que la Goutte descent
De copulation divine,
Et que de Bacchus et Cyprine
Naquit cet enfant maupiteux ;
Mais nonobstant cette origine,
C'est pauvre chose qu'un Goutteux.

Pour moy, qui des fois plus de cent
Ay passé par cette étamine,
Que me sert-il d'être innocent,
Et plus net que n'est une hermine,
Puisqu'au pied je porte une épine
Qui me rend tout lieu raboteux,
Et que l'on dit, quand je chemine,
C'est pauvre chose qu'un Goutteux ?

ENVOY

Prince, il n'est herbe, ni racine,
Qui m'empesche d'être boiteux,
Et, sans ta ryme Sarrazine,
C'est pauvre chose qu'un Goutteux.

APOSTILE

Depuis que j'ay leu ta Ballade,
Je ne suis quasy plus malade ;
Par là tu peux voir à quel prix
Je mets les vers que tu m'écris.
Quant à ceux-ci, que je t'envoye,
Tu n'en recevras point de joye,
Je le confesse et le maintiens ;
Fays en donc, avecque justice,
Ce que tu voulais que je fisse,
A tort et sans cause, des tiens.

N° 5

FABLE D'ORPHÉE ET D'EURYDICE [1]

Ce chantre renommé des siècles les plus vieux,
Voyant l'affreuse mort lui ravir ses délices,
Sa charmante épouse Euridice,
Se mit à la suivre en tous lieux.
Rien ne lui semble redoutable,
Rien ne lui parut effroyable,
Que d'estre séparé de sa chère moitié.
Son incomparable amitié
Jusques dans les Enfers chercha de la pitié.
Ni Caron, ni le Styx n'ont rien qui l'intimide,
Il n'a point de rameau pour lui servir d'égide ;
Mais il se servit de sa voix
Qui savait attirer les rochers et les bois,
Et forcer les bestes sauvages
A venir à ses pieds luy rendre leurs hommages.
Par sa lyre admirable il charma les Enfers,
Soulagea des damnez les gesnes et les fers ;
Il se fit caresser de l'horrible Cerbère,
De Tisiphone et de Mégère ;
Il gagna Proserpine ; il obtint de Pluton

1. Tirée du t. XI, in-f°, p. 115.

Le retour de son Euridice,
Ce fut là l'important service
Que sa lyre et sa voix font à sa passion.
Euridice le suit ; mais à condition
De ne regarder point derrière
Qu'il n'ayt achevé sa carrière.
On ne peut exprimer les divers mouvements,
Qu'il eût dans ces premiers momens,
De plaisir et d'impatience,
D'espoir, de crainte, de souffrance.
Son amour inquiet veut et ne veut pas voir
Celle de qui la vue est sa joye et sa peine ;
Mais enfin sa flamme incertaine
Par un fatal regard cause son désespoir.
Il voit, pour ne plus voir, celle qui le fait vivre ;
L'objet de tous ses soins par ses soins perd le jour ;
Inutilement son amour
Pour la seconde fois veut tenter de la suivre ;
Dans le sombre séjour sa voix n'a plus d'accès,
Et ce cruel succès
Fit monter sa douleur jusqu'au dernier excès.

Souvent pour trop aimer on perd ce que l'on aime ;
Consultons la prudence et non pas nos désirs.
Notre amour déréglé change en un mal extrême
Ce que nous estimions nos plus parfaits plaisirs.

N° 6

FABLE DES VERS A SOIE ET DU MOUCHERON [1]

Les vers à soie, en leur bobine,
Travaillaient tous à qui mieux mieux.
Avançons, disaient-ils, ce travail précieux
En quoi notre espèce raffine.
Fuyons l'oisiveté, évitons la paresse
Du moucheron qui vole autour de nous.
— Si je suis paresseux, dit-il, vous êtes fous
Avec votre art et votre adresse.
Vous faites, je l'avoue, un ouvrage fort beau ;
Mais il vous enferme au tombeau.
Pour moi, j'aime mieux ne rien faire,

1. Tirée du t. XI, in-f°, p. 812.

Et je trouve à ce prix que la gloire est trop chère.
— Mais en ne faisant rien que bruire dans les airs,
Se rend-on immortel, dirent alors les vers ?
— Immortel ? nullement, je mourrai comme un autre.
— Et tu trouves ton sort plus heureux que le nôtre ?
Ha, puisqu'également nous devons tous mourir,
Il nous faut du moins acquérir,
Par une illustre vie, une fin glorieuse,
Et c'est où doit butter une âme généreuse.

N° 7

FABLE DU LUT ET DE LA MUSETTE [1]

Une rustique musette,
Voyant accorder un lut,
Et consulter mi, ré, ut,
Pour la moindre chansonnette,
Dit : Mon frère le hautbois,
Le lut n'est rien qu'une beste,
Et sa discordante voix
Me fait grand mal à la teste.
C'est luy qui doit écouter,
Et nous qui devons chanter
Des airs de toutes manières ;
Nos bergers et nos bergéres
M'en apprennent tous les jours.
Je sais chanter les amours
De Tyrcis et de Nannette,
De Damon et de Lisette,
Et des Nymphes de nos bois,
De Céphale et de l'Aurore.
— Ouy, répondit le hautbois,
Et beaucoup d'autres encore.
Mais je te répons, ma sœur,
Que le lut est grand docteur.
Quand tu voys qu'il étudie,
C'est pour prendre un meilleur ton.
Dès qu'il saura sa leçon,
Sa charmante mélodie
Nous fera honte à tous deux.
Ah ! qu'il est avantageux
D'avoir, outre la nature,
Une bonne tablature !

1. Tirée du t. XI, in-f°, p. 811.

N° 8

L'HORLOGE (FABLE) [1]

L'horloge, se vantant qu'elle estait admirable,
Disait : On ne voit rien qui me soit comparable,
Ni qui puisse servir le public comme moy.
Il se peut surement reposer sur la foy
De mon travail infatigable ;
Je marche sans débauche, afin d'apprendre aux gens
Ce qu'ils ont d'heures, de moments,
Pour employer à leurs affaires.
Aussi je me fay respecter,
Et sitost que je parle, ou les voir tous se taire
Afin de me bien écouter.
On conte toutes mes paroles,
Elles servent de règle aux testes les moins folles,
Tout se conduit chez moi par de justes ressors.
En achevant ces mots, voicy quelqu'un qui casse
Et renverse tous ses accords.
On court à l'horlogeur, elle demande en grâce
Qu'il la tire de ce malheur.
—Je says, répondit l'horlogeur,
Que tu ne viens à moy qu'au fort de ta misère,
Que, ne t'estant plus nécessaire,
Tu piaffes pompeusement.
C'est moy qui te tiray d'une lourde matière,
Souviens-t'en désormais et rentre en ton néant.
Ce conseil est très important.

N° 9

COUPLETS A UNE BOURGEOISE [2]

Adieu donc, belle bourgeoise,
Pour qui j'ai tant soupiré ;
Mon mal est désespéré :
Le poulailler de Pontoise
Me doit emmener demain ;
Si ton cœur, belle bourgeoise,
Me doit emmener demain,
Si ton cœur n'est pas humain.

1. Tirée du t. XI, in-f° p. 814.
2. Tirés du t. XI, in-f°, p. 819.

On entendra la sonnette
Qui fera drelin din din,
Et tout le long du chemin
Quelque panier qui craquette ;
Cependant je pars demain
Monté sur une mazette,
Cependant, je pars demain,
Si ton cœur n'est pas humain.

Aurais-tu bien le courage
De me voir, le vent au nez,
Assis entre deux paniers,
Comme un vrai coq de bagage?
Cependant je pars demain,
Dedans ce bel équipage,
Cependant je pars demain,
Si ton cœur n'est pas humain

N° 10

ÉPITRE DE M. CONRART A M. SARRAZIN

Vous qui, près d'un grand potentat,
Etes le ministre d'Etat
D'un charmant et généreux prince,
Qui n'est pas nay pour la province,
Mais pour remplir de son amour
Tout Paris et toute la cour ;
Vous qu'on ne voyait plus des nôtres,
Ma foy, vous faites bien des vôtres,
Et je vous trouve bien hardy
De vous trouver au samedy?
Comment rien ne vous embarrasse ?
Ni le Louvre, ni le Parnasse ?
Tous les labeurs vous sont égaux,
Affaires d'Etat, madrigaux,
Ambassades et chansonnettes,
Traités importants et fleurettes?
Hercule n'en faisait pas tant,
Luy qu'on célèbre pourtant
Comme un héros incomparable,
Pour avoir nettoyé l'étable
D'un gros bouvier de ce temps-là,

Et pour avoir, après cela,
Filé près d'une péronnelle
Qui lui renversait la cervelle.
Or, de tout cecy, je conclus
Qu'en votre jeu vous avez plu ;
Si la phrase vous semble obscure,
Cela veut dire sans figure
Que vos affaires vont fort bien ;
Car, lorsque l'on n'avance rien,
L'Esprit s'égare et s'alembique,
On rêve, on est mélancolique.
Mais quand on est fort satisfait
Et que l'on arrive à souhait,
On cause, on rit, on galantise,
On rime et l'on madrigalise.
Puissiez-vous jusqu'à six-vingts ans
Jouir de ce doux passe-temps ;
Etre toujours bien à votre aise,
N'entendre rien qui vous déplaise,
De votre grand prince être aimé,
Dans le bonheur être abîmé !
A ce souhait que peut-on joindre ?
Je n'en scay point qui ne soit moindre.

N° II

LES FAUVETTES DE CARISATIS A LA FAUVETTE DE SAPHO[1]

Belle reine de notre espèce,
Comme à notre dame et maîtresse
Nous nous donnons la liberté
D'écrire à Votre Majesté.
C'est sans doute trop d'avantage
Pour des fauvettes de village,
Qui n'ont jamais sorti des bois,
D'oser mêler leurs faibles voix
A celle des plus grands poètes.
Mais aussi les pauvres fauvettes,
Qui sont vos très humbles sujettes,
Seraient-elles seules muettes,
Tandis qu'en cent climats divers
Tout retentit à ces beaux vers

1. Tiré du t. XIII, in-f°, p. 191.

Qu'un poète, à qui le Parnasse
A prêté la lyre d'Horace,
A su chanter si galamment,
Et d'un air si plein d'agrément,
Que soit par art ou par nature
On croit qu'il surpasse Voiture ?

La pièce continue, et, 62 vers plus bas, elle caractérise en ces termes Tendre, Carisatis, Conrart et Sapho :

Certes, c'est bien injustement
Qu'on vous reproche insolemment
Que vous estes une coquette,
Vous qui vivez dans la retraite
D'un temple, à l'honneur consacré,
Comme en un asyle assuré,
Un temple où la reine de Tendre
Par tous ses sujets vous fait rendre
Tout ce qu'on rend aux immortels ;
Où l'on vous dresse des autels ;
Où des hécatombes de rimes,
Comme d'immortelles victimes,
Vous sont offertes chaque jour,
Où cette reyne avec sa cour
A rendu la galanterie
Plus prude que la pruderie.
Nous avons en ce voisinage
Un délicieux hermitage,
Qui seul possède l'avantage
Qu'il n'y vient en pélerinage
Que gens d'honneur et gens de bien,
Galants et de bon entretien.
Quand on y voit des demoiselles,
Ce sont des plus spirituelles,
Des mieux faites et des plus belles,
Qui mènent toujours avec elles,
Lorsqu'elles sortent de Paris,
Les Amours, les Grâces, les Ris,
Et les Vertus leurs bien aymées,
Non crasseuses, non enfumées,
Non tousseuses, non enrumées,
Mais jeunes, propres, parfumées,
A l'œil vif, au teint blanc et frais,
Et toutes brillantes d'attraits.
De cet hermitage, l'Hermite
Sait attirer par son mérite

Dames, docteurs et courtisans ;
La Reyne, Sapho, tous les ans,
Durant les beaux jours de l'automne,
Sans train, sans sceptre et sans couronne,
Et sans nul embarras de cour,
Vient habiter ce beau séjour.

N° 12

A MESDEMOISELLES DUPRÉ ET DE LA VIGNE[1]

Cette semaine toute entière,
Du soleil la vive lumière,
Sur nostre costau, sans mentir,
Ne s'est fait ni voir, ni sentir.
Nymphes, ce bel astre de nége
Est allé, dit-on, en Norvége,
(Climat où l'on souffle à ses doigts)
Y réchauffer les Hollandois,
Et leur mettre le cœur au ventre
Contre l'Anglois, qui fait le diantre
Pour attraper leur poudre d'or
Et le reste de leur trésor,
Que Ruyter, pour éviter noise,
Sous la couleuvrine Danoise
Avait retiré sagement,
Et, comme il croioit, sûrement.
L'Hyver, sur son trosne de glace
Voyant Phébus prendre sa place,
Sur un traisneau s'en vient icy,
Pour y prendre la sienne aussi.
La vermeille et brillante Automne,
A son aspect, pâlit, frissonne,
Et pert ses plus charmants appas,
Son Amant ne paraissant pas.
Ce Tyran, avec sa séquelle,
Tâche de régner, au lieu d'elle,
Dansnos jardins et dans nos bois,
Nonobstant les constantes lois
Qu'a faites la sage Nature.
Nymphes, dans cette conjoncture,
Venez par les traits de vos yeux

1. Tiré du t. X, in-f°, p. 83.

Chasser ce jaloux odieux,
Et le renvoyer en Norvége,
Pour exercer son privilége
D'y régner en toute saison,
Comme dans sa propre maison.
Nos pauvres prez, nos pauvres vignes,
N'ont plus d'influences bénignes ;
Les uns n'ont point donné de foin,
Et les autres, malgré le soin
Que l'Esté s'est donné pour elles,
Ne sont ni bien faites, ni belles.
Mais vous me ferez voir un pré
Fleury, gay, paré, diapré,
Une vigne délicieuse,
De qui la veue est amoureuse,
Et le cœur, encor plus content,
S'il osait, en dirait autant.

28 septembre 1665, veille de la Saint-Michel.

APOSTILE

Ne venez point sans bonne escorte,
Et qu'elle soit même assez forte,
Si vous avez quelque joyau ;
Car la plaine de long boyau
Est une dangereuse plaine,
Que battent les tireurs de laine.
Mais avec la Ronce et Clément
Vous pouvez marcher sûrement.
Car, quelque doux que soit la Ronce,
Ses sourcils, si tost qu'il les fronce,
Menacent de tant de malheur
Qu'ils épouvantent le voleur ;
Et Clément, avec sa clémence,
Est un paladin d'importance,
Brave et galant, plus que jadis
Ne furent tous les Amadis.

Je souhaite, Mlle, de n'avoir point aujourd'huy de vos nouvelles, puisque c'est ce qui me doit assurer que j'aurai l'honneur de vous voir demain. Je m'en vay offrir deux chandelles, comme la bonne femme, l'une à Saint-Michel et l'autre à l'ennemy qu'il a sous les pieds ; afin que le premier soit favorable à votre voyage, et que l'autre n'y apporte point d'obstacle.

N° 13

POUR DES SOURIS QUI EMPESCHAIENT UNE BELLE DAME DE DORMIR ET À QUI ELLE AVAIT FAIT TENDRE DES SOURICIÈRES

Nous, pauvres petites souris,
Plus dignes de pitié que d'une telle envie,
La larme à l'œil, avons appris
Qu'on en voulait à notre vie.
Hélas, nous ne faisons nul bruit.
Nous n'allons point, la nuit, autour de votre lit,
Et nous pouvons jurer que le chat nous emporte
Si, depuis tout le temps que vous ne dormez pas,
Nous ne marchons le petit pas ;
Si même, en souris délicates,
Et pour nous mettre à la raison
Nous n'avons fait coller chacune sous nos pattes
De petits morceaux de coton.

. . . . . .

Il faudra gagner les gouttières
Et sortir de cette maison :
Je crains un peu les souricières
Et je n'ayme pas le poison :
Mais je serai content si celle que j'éveille
Peut avoir la puce à l'oreille
Et, si pour me venger et pour la bien punir,
L'amour, au lieu de moi, l'empêche de dormir.

N° 14

A OLINDE[1]

A Mlle LE VIEUX *du 3 novembre 1665*

Pour vous louer, charmante Olinde,
Je courrais de l'une à l'autre Inde
Et je franchirais les deux mers,
Les écueils et les flots amers ;
Je porterais votre louange
Depuis la Seine jusqu'au Gange,
Et je dirais de vos beaux yeux
Ce qu'on dit du plus beau des Dieux.

1. Tiré du t. X, in-fo, p. 84.

Mais la volante Renommée
Partout votre gloire a semée,
Et déjà le monde est pour vous
Rempli d'amans et de jaloux.
Encore que je sois du nombre,
Je languis et soupire à l'ombre,
Sans prendre, déterminément,
Le nom de jaloux ou d'amant ;
Peut estre suis-je l'un et l'autre ;
C'est mon avis, quel est le vostre ?
Expliquez-vous, de bonne foy,
Quels sont vos sentiments pour moy ?
Vous avez vu dans ma conduite
Beaucoup d'ardeur, peu de mérite,
Peu d'ardeur, mais un grand respect ;
Je ne puis vous estre suspect
D'ingratitude et d'inconstance,
J'ay plus d'effet que d'apparence.
N'en jugez pas par le dehors,
Ni de mon âme par mon corps ;
Je n'y trouverais pas mon conte,
Mon corps à mon âme fait honte.
Votre réponse m'apprendra
Si cecy vous satisfera.
Vous avez des galans aimables,
Propres, délicats, agréables,
Bien sains... (*Coupé par le relieur*)
Plus habiles, plus complaisans
Que je ne suis, ni ne puisse estre.
Je suis tel que Dieu m'a fait naistre,
Ce que j'ay, je le dis icy,
Et ce que je n'ay pas aussi.
Olinde, vos yeux pleins de flammes
Pénètrent jusqu'au fond des âmes,
Ils savent ce que nous sentons,
Ils connaissent si nous mentons
Et si nos discours vraisemblables
Sont des véritez ou des fables.
Je n'ay que faire de les voir
Pour en éprouver le pouvoir,
Jusque dans Atys ils m'éveillent
Aussy tost que les miens sommeillent,
Et dormant et ne dormant pas
Ils me font sentir leurs appas.
Tandis qu'en veillant je m'escrime

De la raison et de la rime,
Et tout cela pour vos beaux yeux,
Vous êtes en d'aimables lieux,
Au coin du feu, bien à votre aise,
Causant sur une bonne chaise
Avec des gens que vous aimez
Et que vos regards ont charmés.
Certes, leur bonheur est extrême,
Si je pouvais être de même,
Je m'estimerais trop heureux ;
Mais cette faveur est pour eux,
Et pour moi la cruelle absence,
Qui me va réduire au silence...
Olinde, après cela je me rapporte à vous
Si je suis Amant ou Jaloux.
Moi qui suis toujours fort sincère,
Je ne fais jamais du mystère
Pour déguiser mon sentiment.
En vous disant dernièrement
Que je vous trouvais admirable
Et que rien n'était plus aimable
Que votre esprit et votre corps,
C'était mon sentiment alors
Et ce l'est encore à cette heure.
Mais, Olinde, avant que je meure
Il faut que je vous dise aussi,
Et je veux vous le dire ici,
Sans déguisement et sans feinte,
Que j'ai très grand sujet de plainte
D'être encore à savoir de vous
Si j'ai raison d'être jaloux.
Quoi ! demeurer dans le silence
Sur un fait de telle importance !
Hélas ! ce silence odieux
Est sans doute mystérieux ;
Tacitement il me veut dire
Que pour vous en vain on soupire
Et que vous tenez pour des fous
Et les amans et les jaloux.
Si vous faisiez la chose égale
Et que la loi fut générale,
J'aurais dans ce mal douloureux
Le réconfort des malheureux ;
. . . . . .[1]

1. Coupé par le relieur.

Mais mon destin est déplorable
Que cette rigoureuse loi
Ne se pratique que pour moi.
Je quitte Atys en diligence
Pour vous consoler de l'absence
De mes rivaux lorsqu'ils s'en vont,
Et vous, d'un vol rapide et prompt
Vous m'abandonnez pour les suivre.
Olinde, le moyen de vivre
Après ce cruel traitement !
Je ne vois que trop clairement,
Sans que vous décidiez l'affaire,
Le jugement que j'en vais faire,
Je vous le confesse entre nous
Je suis horriblement jaloux.
Vous qui vous croyez assez fine
Pour juger du cœur sur la mine,
A la mienne vous jugeriez,
Du moment que vous me verriez,
Combien cette âpre jalousie
Empoisonne ma fantaisie.
Que ne puis-je aller de mon pié
(C'est un souhait d'estropié)
Jusqu'où, selon la Renommée,
Vous estes charmante et charmée ?
Dans cet admirable palais,
Bien qu'on n'y tienne point les plaids,
Et que l'importune chicane
Avec son attirail profane
En soit, par la sage équité,
Bannie à perpétuité,
Je plaideray pourtant ma cause
Non pas en ryme, mais en prose,
Et je soutiendray contre vous
Que j'ay raison d'estre jaloux,
En présence d'une héroïne
Dont la grâce toute divine,
Le cœur noble et l'esprit bien fait
La font des vertus le portrait,
Et je puis dire sans blasphême
Qu'elle est plus tost la vertu mesme.
Quant au grand prestre de Thémis,
Comme il est fort de vos amis,
Et qu'en ces beaux lieux il réside
Ainsi que Renaud chez Armide,

Il doit, s'il lui plaist, m'excuser,
Et si j'use de subterfuge
Afin qu'il ne soit pas mon juge,
Car ce serait un trop grand mal
D'estre jugé par son rival [1]

. . . . . .

Vous saurez pour toutes nouvelles
Qu'il est peu de dames cruelles
Et moins encore d'amans fidelles ;
Que dans la cour les bagatelles,
Les amourettes telles quelles,
Les trahisons et les querelles
Ont exercé laides et belles.
On a mis l'un des trois Boileaux,
Non pas Morin, mais des Préaux,
Sur un de nos états nouveaux
De grattificationnaires,
Je dirais de pensionnaires
Si ce mot n'était prohibé.
— J'ai vu depuis peu cet abbé
Qui, grand seigneur et galant homme,
Mérite la pourpre de Rome,
Et que l'illustre sang de Foix
Approche si près de nos roys.
— Un autre abbé de qui la race,
L'esprit adroit, la bonne grâce
Rendaient le mérite infini,
En un mot l'abbé d'Aubigny,
Ces jours passés, fut par la Parque
Conduit à la fatale barque
Qui franchit le mortel ruisseau
Et passe les morts delà l'eau.
— Le grand Amadis de Lorraine,
Qui fait toujours quelque fredaine,
En a fait une depuis peu ;
Soit tout de bon ou soit par jeu,
Epousant une demoiselle
Jeune, discrète, pauvre et belle.
La chose se fit galamment,

1. Se demander en 150 vers si on est amant ou jaloux, le demander à une belle dame de sa connaissance, c'est y mettre de la complaisance, c'est mettre la sienne à une plus rude épreuve encore ! Ce qui suit vaut mieux. Olinde a quitté Paris, comme Conrart le marque dans une variante, il lui en mande les nouvelles dans le rythme et sur le ton de la *Muse Historique*, de Loret, rééditée de nos jours par M. Livet.

Brusquement, cavalièrement,
Nonobstant que mainte dame
Prétende aussi d'être sa femme
Et contre lui peste et réclame.
On dit que par un même sort
Il les mettra bientôt d'accord, .
Les renfermant toutes ensemble
Dans un sérail qui les assemble,
Et qui serait par la grandeur
Un des plus grands du grand seigneur.
La jeune et brillante princesse
Dont la double et royale altesse
Par les lys et les léopards
Est célèbre de toutes parts.

. . . . . .

A IRIS

Dans les chroniques anciennes
On lit que des magiciennes
Et la science et le pouvoir
N'estoient que d'empêcher de voir
Le bel astre qui, dans sa ronde,
Fait tous les jours le tour du monde.
Belle Iris, votre amie et vous
Par des regards charmants et doux,
Vous fistes, mardy, le contraire,
Redoublant de ce luminaire
La vive et brillante clarté ;
Mais, comme ce n'estoit qu'un éclat emprunté,
Il la perdit par votre absence,
Et j'ay fait double pénitence,
Depuis alors jusqu'aujourd'huy,
Eloigné de vous et de luy.
Puisqu'en tous lieux il veut vous suivre
Et que, sans luy, je ne puis vivre ;
Sans vous je ne puis vivre aussi.
Revenez donc tous deux ici
Pour m'empescher que je ne meure :
Ou j'en partiray tout à l'heure
Pour revoir le soleil et vos divins appas
Et pour éviter le trépas.

A ELLE MESME *du 19 octobre 1665*

Iris, pour trouver le temps doux
Il faut se rapprocher de vous

Et de votre chère Climène ;
Je suis toutes fois bien en peine
S'il n'est point un peu hasardeux
De s'approcher tant de vous deux.
On dit que la moindre étincelle
Qui sort des yeux de cette belle
Est capable (jugez quel jeu !)
De mettre les cœurs tout en feu,
Et, si quelqu'un le sien occuppe,
Tout prétendant passe pour duppe ;
Or, on tient qu'il est occuppé,
Je crains donc fort d'être duppé.
Pour vous, Iris, toute la terre
Vous accuse et vous fait la guerre
D'embraser indifféremment
Tous les cœurs, sans discernement.
Mettez-y quelque différence,
Ne faites point par complaisance
Ce que doit faire votre choix.
Mais je me trompe toutefois,
Car le choix que vous pourriez faire
Me serait peut estre contraire.
Aymez donc, belle Iris, par choix ou par hasard
Pourveu qu'en votre cœur le mien ayt quelque part.

A ELLE MESME, *du 3 novembre 1665*

Puisque mon cœur vous accommode,
Gardez-le, Iris, il est à vous ;
Ce n'est point un cœur à la mode,
Il est ardent, fidèle et doux.
Il veut estre aymé quand il ayme,
Voyez si le vostre est de mesme ;
Car sitôt qu'on ne l'ayma pas
Il revient à moy sur ses pas.
Il n'est ni jaloux, ni bizarre :
Il hay le faste et la fanfare ;
Il fuit la peine et les travaux
Et ne peut souffrir de rivaux.
Iris, s'il peut vous satisfaire,
En le prenant sur ce pied-là,
Son plaisir sera de vous plaire,
Il ne souhaite que cela

N° 15

PÉNITENCE DE LINIÈRE

A MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE

Maintenant qu'approche la fête,
Sans nulle feinte, je m'apprête
A me rendre tout à fait bon ;
Et c'est pour cette sainte cause
Qu'un puissant remord me dispose
A demander dévotement pardon
Au célèbre écrivain de la docte *Pucelle*,
Ce Socrate, ce bel esprit,
Contre qui j'ay fait un libelle,
Pour quelque mot qu'il m'avait dit.

Item, devant tous je m'engage
A me jeter aux pieds du grand Gilles Ménage,
Des Doralises, des Saphos,
Et de Conrart, ce fameux secrétaire,
Que j'ai taxé de ne rien faire,
Et que je me suis mis à dos,
Peut-être un peu mal à propos.
Je veux aussy qu'une épigramme
Soit la victime de ma flamme,
Une épigramme, dis-je, où je blâme Costart,
Qui défend avec tant de politesse et d'art
L'oncle du cher Martin Pinchesne,
Que son éloquence m'entraisne
Et fait qu'en le lisant je suis contre Girac,
Qui défend savamment Balzac.

Ici je ne fais point une amende honorable
A Gombauld, cet homme admirable,
Parce que je l'ai vu chez l'abbé Tallemant,
Cet abbé plein de jugement,
Qui doit être prélat, par son mérite extrême,
Et qu'outre la science, j'aime
Pour son chagrin qui plaît autant que l'enjouement.
Je supplie enfin ceux et celles,
Tant autheurs masles et femelles,
Sur qui j'ai répandu du fiel et de l'aigreur,
De me pardonner de bon cœur,
Car je suis fort leur serviteur.
Noble comtesse de la Suze,
Beauté divine, aimable muse,

Et qui méritez des autels
Par vos appas et vos vers immortels,
Que le plus noir critique prise,
Naguère vous m'avez promis
Que, par votre illustre entremise,
Je deviendrais de leurs amis.
J'ay toujours adoré vos charmes,
Qui font user beaucoup de larmes,
Quoique vous m'ayiez l'an passé
Malicieusement poussé.
Cependant, ô brave comtesse,
Que vous montrerez votre adresse
A faire ma paix avec tous,
Je vous conjure à deux genoux,
Et le cœur rempli de tendresse,
De me mettre bien avec vous.

Pinchêne répondit avec assez d'à-propos, pour la comtesse de la Suze

Pour vous remettre bien en grâce
Avec les maistres du Parnasse,
Que vous avez tous offensés,
Dans ce déréglement extrême,
Si vous m'en croyez, commencez
Par vous remettre bien avec vous-mesme.
Conrart, Chapelain et Ménage,
La scavante Sapho, Gombauld, cet homme sage,
Et Conrart, j'en suis caution,
Du meilleur de leur cœur vos fautes vous pardonnent
Et, pour toute punition,
A vous-mesme vous abandonnent.

Pour la comtesse de la Suze,
Cette noble et charmante muse,
Que votre repentir conjure à deux genoux
De vous regarder sans courroux,
Je vous respons pour cette belle,
Que vous serez bien avec elle
Quand vous serez bien avec vous.

C'est le conseil de la Comtesse,
C'est l'oracle plein de sagesse,
Qui vous est de sa part aujourd'huy prononcé,
C'est la règle qu'elle vous donne,
Que vous vous êtes offensé
Tout le premier, plus que personne

N° 16

A PHILÉMON [1]

Que si je ne vais promptement
Te faire le remerciement
Et te rendre tous les services
Que méritent tes bons offices ;
Sache qu'un pauvre estropié
Ne va pas assez bien du pié
Pour tenter un si long voyage.
Je ne manque pas de courage,
Mais des forces j'en ai bien peu ;
Dans ma chaise, auprès d'un bon feu,
Je suis fort vaillant de la langue.
Là je discours et je harangue ;
Mais, lorsqu'il s'agit de marcher,
Un pavé me semble un rocher,
Et, s'il faut mettre pied à terre,
Il se fait une rude guerre
Entre le chemin et mon mal ;
Je ne trouve point d'animal
Dont l'allure soit assez douce.
Je ne saurais aller en housse ;
Les carrosses bien suspendus
Me sont encore défendus.
. . . . . .

N° 17

DE M. CONRART A MADAME DE REVEL

Le lendemain d'une visite qu'elle lui fit, pendant qu'il était malade [2]

Bien qu'en tous lieux on vous désire,
J'oserai toutefois vous dire
Que vous m'avez fort maltraité
Lorsque vous m'avez visité.
Bon Dieu, quel médecin vous êtes !
Est-ce là comme vous en faites ?
En vous voyant, on croit guérir ;
Et vos yeux blessent à mourir.

1. Tiré du t. X. in-f°, p. 1119.
2. Tiré du t. XIX in-f°, p. 89.

Au fort du tourment qui me presse,
On me venait dire sans cesse,
Si vous la voyiez seulement,
Vous guéririez assurément.
Si bien que sur cette assurance,
J'avais une ferme espérance
Que vous seriez mon *semini* (sic);
Mais hélas ! je suis bien puny
De cette créance légère.
Ma douleur, quoy que très amère,
Ne passait pas jusques au cœur ;
Mais sitôt que votre œil vainqueur
Eut décoché son trait de flamme,
Je sentis mon cœur et mon âme,
Tous deux d'outre en outre percés
Et tous mes sens bouleversez.
Je n'y sache point de remède,
Et faudra qu'à la mort je cède,
Si, pour m'empescher de périr,
Vous ne voulez me secourir.
Faites donc cesser les alarmes.
Lorsque quelqu'un use de charmes,
On en ressent toujours l'effet,
Si luy même ne les défait.
Il est impossible à tous autres
De guérir le mal que les vôtres
A cette heure me font sentir ;
Et je vous jure, sans mentir,
Que quand cela se pourrait faire,
Mon cœur mesme y serait contraire,
Etant résolu sur ce point,
Ou de guérir par vous ou de ne guérir point.

N° 18

RÉPONCE DE Mme DE REVEL

Par un sentiment d'amitié
Et de vos maux prenant pitié,
J'allay vous témoigner mon déplaisir sensible ;
Mais mon dessein, par un contraire effet,
Vous a laissé peu satisfait,
Et loin de vous servir, vous a paru nuisible.

Conrart, pourtant, ne pensez pas
Vous en prendre à tous ces appas
Dont je ne porte que le titre ;
Ne possédant présentement
Rien autre chose de charmant
Chez moy que votre belle Epitre.

Toutefois, je croys aysément
Vous avoir causé du tourment
Lorsque je vous rendis visite ;
Mais ce fut par mon peu d'esprit
Et par mon importun débit
Bien plus tôt que par mon mérite

Signé : DE CHEVRIÈRES.

FIN DE L'APPENDICE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES ANNÉES DE CONRART

I. Noblesse et roture mêlées, non confondues à l'hôtel de Rambouillet. — Conrart était-il de noble naissance ? — Le prénom de Conrart. — L'orthographe de son nom. — Austérité de Jacques Conrart, père de Valentin. — II. Le latin et le grec chez les nobles et les bourgeois. — Conrart apprend l'italien, l'espagnol, langues à la mode, et le français. — III. Il achète la charge de secrétaire du roi (1627) 7

CHAPITRE II

CONRART ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. La société française sous Richelieu. — Les Cercles. — II. Le Cercle Conrart. — Opinion de l'abbé de La Chambre. — III. Naissance de l'Académie française. — Rôle de Conrart et de Richelieu dans la formation de la Compagnie. — Conrart est nommé Secrétaire perpétuel. — Son mariage. — Fonctions du Secrétaire perpétuel. — La querelle du *Cid*. — La lettre de Conrart en est le dernier mot 24

CHAPITRE III

CONRART CHEZ LUI. — SA FAMILLE ET SES AMIS

I. Deux portraits de Conrart. — Sa caricature par Tallemant des Réaux. — Son portrait moral par Chapelain, Balzac, d'Olivet et Ancillon. — II. Il surveille les intérêts de sa famille. — Les Conrart et les Muisson. — Conrart perd sa mère. — Opinion de Conrart sur l'amitié. — Condition misérable des gens de lettres au XVIIe siècle. — Conrart généreux à leur égard. — Conrart et ses amis parisiens. — Conrart ami de Balzac. — Conrart bon français 44

CHAPITRE IV

CONRART SECRÉTAIRE DU ROI ET SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. Conrart conseiller des gens de lettres. — Ses qualités d'esprit : Témoignages de Chapelain, de Vaugelas, du chevalier d'Aceilly, d'un anonyme. — Conrart oracle du goût. — Il soigne la réputation de Godeau. — Il est l'ami et le conseiller de Perrot d'Ablancourt, de Vaugelas. — Son amitié avec Chapelain. — Conrart correcteur de Balzac. — Affaire Girac-Costar. — II. La maison de Conrart est le centre des curiosités. — Lettre de Maynard, de Sorbière. — Conrart donneur de privilèges. — Conrart et le *Traité de l'Orateur*. — Conrart préfacier. — La dédicace, produit du temps. — Dédicaces adressées à M. Conrart. — Conrart protecteur des jeunes auteurs, de Ch. Perrault, de Gilles Boileau. — Conrart protecteur des protestants, de Lesfargues, de Pellisson. — III. Conrart Secrétaire perpétuel de l'Académie française. — Affaire de Boissat. — Affaire Bezons et Salomon. — Les odes sacrées de Racan. — Élection de Gilles Boileau. — Portrait de Conrart par Furetière dans sa *Nouvelle allégorique* 80

CHAPITRE V

CONRART GRAMMAIRIEN

I. Conrart homme de goût. — Il ne sait ni le grec, ni le latin. — Comment il sait l'italien, l'espagnol et le français. — II. De la réforme de Malherbe et des Précieuses. — Conrart grammairien. — De la *préciosité*. — De l'orthographe du temps. — Remarques sur le sonnet de Gilles Boileau. — Les puristes. — Corrections de Conrart. — III. Notes sur le livre de Bouhereau. — Les libelles lancés contre la *Pucelle*. — Remarques *inédites* de Conrart sur la réponse du sieur de la Montagne au sieur du Rivage. — Idées grammaticales de Conrart. — De Ménage grammairien. — Dissertation sur les sonnets de la *Belle Matineuse* et sur les *Roses et les Fleurs* 127

CHAPITRE VI

CONRART ÉPISTOLAIRE

I. Deux épigrammes de Linière contre Conrart. — Le silence prudent. — Conrart excellent faiseur de lettres. — Opinion de Balzac sur les *Lettres de Conrart*, de Chevreau, du P. Bouhours, de Ménage, de Richelet, de Sorel. — Le genre épistolaire de Balzac. — Chapelain et Conrart correspondants parisiens. — Paris, capitale des lettres. — II. Les correspondants de Conrart : Balzac, Godeau, Félibien. — Les *Lettres à Félibien*. — Ton que prend Conrart avec son jeune correspondant. — Relation des affaires étrangères et des faits intérieurs. — Le bourgeois de Paris. — Conrart et Mlle de Scudéry. — Les faits divers et les nouvelles contenus dans les *Lettres à Félibien*. — III. Les *Lettres à Rivet*. — Quel est ce correspondant ? — Ton des lettres. — Relation des affaires extérieures et intérieures. — Conrart antilatin. — Conrart et Étienne Pasquier. — Jugements littéraires de Conrart. — Style de Conrart 161

CHAPITRE VII

CONRART HISTORIEN. — LES RECUEILS MANUSCRITS ET LES MÉMOIRES DE CONRART

I. De la bibliophilie au XVIIe siècle. — La bibliothèque de Conrart. — Il recherche les livres italiens. — Goût des estampes. — Les *manuscrits* de Conrart à la bibliothèque de l'Arsenal. — Leur histoire. — Leur physionomie. — Leur valeur. — II. Les *Mémoires* de Conrart. — Leur caractère. — Sont-ils la minute d'une correspondance? — Comparaison de Conrart et de Retz. — Les qualités des *Mémoires*. — Les portraits : Amelot, Condé, Gaston, de Retz, le duc de Lorraine. — La journée du 4 juillet 1652. — Le bourgeois de Paris. — La 2e partie des *Mémoires*. — *Conrartiana*..... 196

CHAPITRE VIII

CONRART POÈTE

I. Conrart à l'*hôtel de Rambouillet*. — Rôle de l'hôtel de Rambouillet dans la littérature. — Conrart et Gombauld. — Vrai caractère d'Alceste. — Faveur de Conrart à l'hôtel de Rambouillet et auprès du duc de Montausier. — La *Guirlande de Julie*. — Les trois madrigaux de Conrart. — II. *École poétique de Louis XIII*. — Malherbe et Corneille. — Voiture et Sarrazin. — Les poètes académiques. — Faiblesses et mérites de l'école poétique de Louis XIII. — Conrart poète : opinion de Balzac, de Gombauld sur la poésie de Conrart. — *Épître à Boisrobert*, à *Godeau*, la *Ballade du Gouteux*, *Fables*, *Vers* cités par d'Olivet, *Chanson*. — III. Conrart au *Samedi*. — Les cercles héritiers de l'hôtel de Rambouillet. — Les Précieuses ridicules. — Cousin et Molière. — Le *Samedi* fait la bête. — Composition du *Samedi*. — Sapho, reine des précieuses. — La *Journée des Madrigaux*. — La *Gazette* de Tendre. — Conrart galant. — Rivalité de Conrart et de Pellisson. — Vers de Pellisson sur Conrart. — Lettre de la comtesse de la Suze. — Lettre de direction de Conrart. — IV. Conrart à *Atis*. — La maison de Conrart à Atis d'après Cousin. — Vers de Pellisson. — *Les fauvettes de Carisatis à la fauvette de la rue de Beauce*. — *Épître* à Mlles Dupré et de la Vigne. — *Pour des Souris*. — *Ton teron ton*. — *Vers* à Olinde, à Iris. — V. Décadence des Précieuses. — Du Bosc. — Linière et sa palinodie. — L'élection de G. Boileau. — Furetière. — L'esprit nouveau... 229

CHAPITRE IX

CONRART PROTESTANT. — SES DERNIÈRES ANNÉES

I. Les phases de l'existence du protestantisme avant la révocation de l'édit de Nantes. — Conrart protestant, non huguenot. — Sa modération dans un temps de luttes violentes. — Ses relations d'amitié avec les principaux protestants et les ministres de Charenton : Daillé, Drelincourt. — Les *Mémoires* de Du Plessis-Mornay et l'*Epître dédicatoire*. — Correspondance avec P. du Bosc, Claude, Huyghens, Paul Ferry, Saumaise. — Conrart *ancien* de

l'église de Charenton. — Bévue de la comtesse de Maure. — Conrart archiviste du protestantisme. — Les essais de conversion tentés sur Conrart. — Lettre de Chapelain à l'abbé de Haute-Fontaine. — II. La révision des *Psaumes* de Marot par Conrart. — L'occasion qui les fait naître. — Le manuscrit de la bibliothèque Mazarine. — Sort des psaumes. — Comparaison du psaume VI, dans le mss de la biblioth. Mazarine, dans l'édition de 1679 et dans Marot. — Un fragment des psaumes XI, XVIII. — Le psaume XLII dans Théodore de Bèze, Béroalde de Verville et Conrart. — Les psaumes, chant du cygne. — III. La *Goutte* de Conrart. — Lettres à Félibien et à Rivet où il parle de ses souffrances. — Les Eaux de Bourbon. — Vers de Charleval. — *Epître à Philémon* — *Epître à Mme de Revel* et la *Réponse*. — *Epître à Doujat*. — Conrart résigne sa charge de secrétaire. — Sa mort. — Article de la *Gazette de Hollande*. — Jean Rou. — Apologue de Patru. — Discours de l'abbé Regnier des Marais. — IV. Conclusion..... 325

APPENDICE

N° 1. — Épitre de Conrart à Boisrobert..... 327
N° 2. — Épitre de Conrart à Godeau..... 328
N° 3. — La ballade du goutteux sans pareil (par Sarrazin) à M. Conrart..... 329
N° 4. — Ballade de la misère des goutteux. (Réponse de M. Conrart)..... 330
N° 5. — Fable d'Orphée et d'Eurydice..... 331
N° 6. — Fable des vers à soie et du moucheron..... 332
N° 7. — Fable du lut et de la musette..... 333
N° 8. — L'horloge (Fable)..... 334
N° 9. — Couplets à une bourgeoise..... 334
N° 10. — Épitre de M. Conrart à M. Sarrazin..... 335
N° 11. — Les fauvettes de Carisatis à la fauvette de Sapho..... 336
N° 12. — A mesdemoiselles Dupré et de la Vigne..... 338
N° 13. — Pour des souris qui empeschaient une belle dame de dormir et à qui elle avait fait tendre des souricières..... 340
N° 14. — A Olinde. — A Mlle le Vieux *du 3 novembre 1665*..... 340
N° 15. — Pénitence de Linière. — A madame la comtessse de la Suze..... 347
N° 16. — A Philémon..... 349
N° 17. — De M. Conrart à madame de Revel, le lendemain d'une visite qu'elle lui fit, pendant qu'il était malade..... 349

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

ERRATUM

P. 14, 6e ligne,	au lieu de	*vécut*,	lisez vécût.
P. 18, 13e —	—	*Venize*,	— Venise.
P. 19, 5e —	—	*italien*,	— italiens.
P. 41, note 2,	—	*ville d'eau*,	— ville d'eaux.
P. 47, 11e ligne,	—	*se montraient*,	— se montrait.
P. 56, note 2,	—	*Alblancourt*,	— Ablancourt.
P. 70, notes 2 et 3,	—	*lettres 20, lettres 19*,	— lettre 20, lettre 19.
P. 78, note 2,	—	*famillières*,	— familières.
P. 79, 2e ligne,	—	*1689*,	— 1639.
P. 79 10e —	—	*1674*,	— 1644.
P. 82, note 4,	—	*plus haut*,	— plus bas.
P. 105, note 3,	—	*accordée*,	— accordé.
P. 110, note 3,	—	*témoins*,	— témoin.
P. 131, note 1, 7e ligne,	—	*l'auteur*,	— de l'auteur.
P. 157, 31e ligne,	—	*qu'elle*,	— quelle.
P. 167, 21e —	—	*XVIe*,	— XVIIe.
P. 173, 37e —	—	*elle*,	— elles.
P. 178, 41e —	—	*précédés*,	— précédées.
P. 192, 5e —	—	*fonds*,	— fond.
P. 181, 17e —	—	*le*,	— la.
P. 226, 6e —	—	*il en est*,	— il est.
P. 227, 7e —	—	*copié sur*,	— copié.
P. 231, 14e —	—	*deça*,	— en deça.
P. 238, 25e —	—	*marqué*,	— marqués.
P. 246, 15e —	—	*qu'il*,	— qu'ils.
P. 250, 24e —	—	*siècle*,	— siècles.
P. 252, 30e —	—	*eût*,	— eut.
P. 265, 20e —	—	*de sauver*,	— de le sauver.
P. 267, 15e —	—	*pour de bon*,	— tout de bon.
P. 285, 19e —	—	*apologie*,	— apologue.

Tonnerre. — Imprimerie P. BAILLY, rue Rougemont, 16 et 18

TONNERRE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE P. BAILLY

16 et 18, rue Rougemont, 16 et 18

~~YC 31941~~
YC 31942

853127
A5162
A5B6

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY